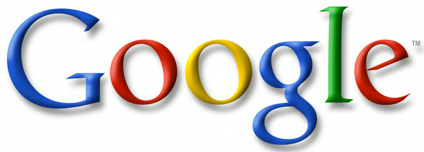








# HISTOIRE

# CRITIQUE

# DES

# JOURNAUX.

PAR M. C*** amusat

*TOME PREMIER.*




A AMSTERDAM,
Chez J. F. BERNARD,
MDCCXXXIV.



# AVERTISSEMENT.

JE presente au public un livre long tems attendu : mais il s'en faut bien qu'il ne ſoit dans l'état où l'Auteur ſe propoſoit de le mettre. M. Camuſat avoit conçu le deſſein de faire l'hiſtoire de tous les Journaux depuis leur origine juſqu'à preſent. Cet ouvrage devoit renfermer un abregé de la vie de leurs Auteurs, l'examen de leur plan, de leur methode & de leur ſtile, les jugemens des ſavans ſur le tour, le caractere, le mérite & les défauts des Extraits donnés par les Journaliſtes. M.

C*** ajoutoit ſa propre critique à ces jugemens. Il nous aprenoit auſſi le ſuccés & la durée des Journaux, il faiſoit l'hiſtoire critique des diſputes qu'ils ont excitées &c. Toutes ces matieres, qui étoient le fond de l'ouvrage, devoient être ornées d'une infinité d'acceſſoires. J'appelle ainſi les notes dans leſquelles M. C*** avoit reſolu de donner l'hiſtoire des auteurs qu'il citoit, & ſouvent auſſi de ceux qu'il nommoit ſeulement. Cette methode auroit fait revivre beaucoup d'Auteurs qui reſtent enſevelis dans l'obſcurité : mais M. C*** les en retiroit avec le ſecours des Compilations Allemandes qui pouvoient lui fournir d'excellens ma-

materiaux. Entre ces accessoires il y en auroit eu aussi sur des matieres tres remarquables, éloignées à la verité de celle qui faisoit le but principal de l'historien : mais pour les approcher cela ne lui coutoit que la peine de les assembler, de les arranger, & de les jetter ensuite dans une note. Telle devoit être cette Histoire des Journaux, dont je ne donne qu'une très-petite partie, & la seule que l'Auteur eut travaillée avec soin : prévenu par une mort prématurée, il n'en a pas laissé davantage. Ce que je donne comprend l'Histoire critique du Journal des Savans & celle de plusieurs petits Journaux & autres livres periodiques. Il avoit

deſſein de reduire l'hiſtoire critique de ceux-ci à deux volumes in douze, ſous le titre de *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des petits Journaux* &c. Si l'on demande où ſont paſſés les materiaux que M. Camuſat avoit recueilli pour continuer cette hiſtoire, je repons qu'il ne s'eſt trouvé parmi ſes papiers que les titres de certains livres dont il ſe propoſoit de faire uſage, quelques notes ébauchées, où l'on ne déchifroit rien que de confus & d'indigeſte, des collections extrémement maigres & preſque toujours ſans ſuite, & des Recueils en beau papier blanc, où l'on trouvoit de tems en tems quelques lignes qui marquoient la meilleure intention

tion du monde. Si M. C***
avoit eu autant de force & de
resolution pour executer, qu'il
avoit de penetration & de
promtitude à former des plans
& des projets, son nom seroit
aujourd'hui un des plus illustres
de la Republique des Lettres,
& l'Histoire des Journaux, commencée, comme chacun sait,
avant l'année 1722. seroit à
présent un ouvrage entierement achevé.

Au reste ce que je publie
est bien suivi & autant qu'il m'a
paru, assés fini pour devoir
être regardé comme une histoire
complette en son genre. La seule
lacune qui soit restée dans cet
ouvrage est à la page 202. du
Tome premier. C'est la Note

X. Je n'ai ni ajouté, ni retranché, ni changé à cet ouvrage. Il est échapé quelques fautes à l'Auteur dans l'article de M. de *Salle*: on les a laissées. Je puis citer des témoins de ma fidelité en cette occasion : les lecteurs eclairés jugeront de ce que devoit être l'Histoire entiere par les deux volumes que je leur donne. Ceux qui ont connu M. C*** l'y retrouveront dans son naturel; souvent censeur assés raisonnable & critique assés judicieux; trop hardi quelque fois, & même au delà de ses forces, donnant dans les plus vastes projets, échaufant son imagination jusqu'à les regarder comme executés. Ce prétendu Dictionaire critique, qui devoit servir de suplement à

ce-

celui de Bayle & qu'il nous cite comme s'il étoit fini, quoiqu'il ne fut encore qu'imaginé, peut ſervir à juſtifier le caractere que je donne à notre hiſtorien. Ce caractere paroit un peu ſingulier & peut-être auſſi le trouvera t'on trop chargé. Quelques demi-critiques ajouteront, qu'en dépeignant de cette maniere un Auteur, c'eſt vouloir nuire à ſa memoire, & empécher la fortune de ſon ouvrage. Mais à l'égard de la ſingularité du caractere, elle eſt aſſés connue de tous ceux qui ont frequenté M. C*** à Paris, à la Haie & à Amſterdam. J'ai un catalogue écrit de ſa main avec les titres bien énoncés de tous les ouvrages qu'il a fait depuis 1716.

jusqu'en 1731. inclusivement, & de ceux qu'il devoit faire jusqu'en l'année 1759. à laquelle vraisemblablement il terminoit sa carriere. Il la finissoit par un *Sisteme sur la Religion Chretienne en 4. vol. in 12.* après avoir publié auparavant deux volumes Latins en même forme sur une matiere bien diferente. En raportant ces particularités, je n'attaque point ses moeurs : elles étoient douces & polies, sa conversation marquoit de la modestie, il parloit alors avec justesse, & jugeoit avec retenue. Je montre seulement M. Camusat tel qu'il étoit dans son cabinet au milieu des livres. C'est là que son imagination l'emportoit : il y formoit des plans à perte de vue,

les

les commençoit tous & n'en finissoit aucun. Mais, dira t'on, un écrivain qui a ces défauts pourra *croquer* des ouvrages & n'aura jamais le talent de les finir. L'objection est generalement vraie & solide: cependant il est vrai aussi que les écrivains de ce caractere ont quelquefois des ouvrages favoris. Apres de longues distractions ils y reviennent, ils s'y attachent au moins quelque tems. Les débauches de l'imagination ont leurs intervalles comme les passions. C'est dans ces intervalles que M. Camusat ecrivoit son *Histoire des Journaux*, cet ouvrage sur lequel il fondoit la plus grande partie de sa reputation. Je ne crains point de nuire

au debit du livre par tout ce détail. Les vrais connoisseurs jugent, & l'experience m'aprend que les défauts d'un Ecrivain ne nuisent à son ouvrage qu'alors qu'il est effectivement mauvais.

Je dois avertir ici les Lecteurs que l'Histoire du *Mercure galant* & les deux Notes sur Mess. de *Vertot* & de *Fontenelle* ne sont point de M. *Camusat*. J'ai travaillé tout cela sur les memoires qui m'ont été fournis de Paris, & l'ai façonné, autant que j'ai pû, suivant le caractere & le stile de cet Ecrivain, pour mieux conserver l'uniformité convenable. Il ne me seroit jamais venu dans l'esprit de me mettre Auteur sous ses auspices, si l'on n'avoit reveillé en moi l'en-

l'envie de l'être, en me communiquant des materiaux qui devenoient inutiles faute d'ouvriers pour les mettre en oeuvre. J'avoue pourtant que nous ne manquons pas d'ouvriers, & que le païs où j'écris est pourvû de *manufactures* considerables. Je pouvois y avoir recours: mais je n'ai pû resister à la tentation. C'est peut être une sotise à moi d'être sorti de la classe des libraires pour entrer dans celle des *ouvriers en litterature*, où même je ne dois me flater d'être placé qu'entre ceux du dernier rang.

M. C*** avoit composé une longue preface pour son Histoire des Journaux. Il a cru de-

voir la ſupprimer avant (1) ſa mort : j'ignore le motif de la ſuppreſſion. Je l'ai lue, & tout ce que j'en puis dire, c'eſt qu'il y relevoit le mérite & l'ūtilité des Journaux, ſans oublier le préjudice qu'ils font aux études. Il y prouvoit que la corruption du gout, & la decadence des belles lettres dont l'Europe eſt generalement menacée ſont en partie des efets des mauvais Journaux que les Auteurs à gages compoſent ſans gout, ſans diſcernement, ſans ſcience, en un mot ſans autre ſecours qu'un avertiſſement, ou les ſommaires d'un livre, ou

(1) Il eſt mort à Amſterdam le 28. Octobre 1732.

ou la table des matieres. Il montroit que les jugemens de ces *faiseurs de Journaux* sont fondés souvent sur les décisions des Oracles de certains Libraires, ou sur les vues interessées de la Librairie, ou sur un esprit de parti. Cependant ajoutoit il, „ les jeunes gens puisent „ aujourd'hui leur savoir dans „ ces Journaux, & apres y avoir „ lu un mauvais extrait, deci- „ dent hardiment d'un livre & „ des matieres qu'il traite" Peut on douter après cela que les Journaux ne nuisent aux bonnes études ? Il n'en seroit pas de même si des *Bayle*, des *Le Clerc* &c. travailloient à nos Journaux.

M. C*** donnoit aussi dans

cette

cette preface des regles pour bien-faire les Journaux, & accompagnoit ces regles de reflexions justes & solides. Un Journal écrit selon les idées que M. Camusat rassembloit dans sa preface auroit été un livre parfait, un phénomene dans la Republique des lettres : mais ce critique si judicieux, & qui connoissoit à fond les vices & les vertus des ouvrages, avoit lui même fort mal reussi dans l'execution. * B. D. M. E. A.

* En 1726. il fit imprimer sa *Bibliotheque des Livres nouveaux* à Nancy & n'y observa aucune des regles qu'il vouloit prescrire si judicieusement aux autres.

*Catalogue des Ouvrages imprimés de M. Camusat, tel qu'on l'a trouvé parmi les papiers.*

En 1716.

*Histoire des Journaux* 4. à Bezançon.

1719.

La même augmentée ibid. 8.

1722.

Le mois de Janvier des *Memoires historiques* imprimés à Amst. chez *Bernard.*

1723.

Les trois premiers volumes, de la *Bibliotheque Françoise.*

1726.

*Bibliotheque des Livres nouveaux.* Il publia aussi cette année les *Mélanges de litterature tirés des Lettres* M. SS. *de Chapelain.*

1727.

Preface des *Memoires de Choisy.*

1731.

Des notes en Latin sur Ciacconii Bibliotheca in fol. Paris. 1727.

La lettre préliminaire des *Poësies de Chaulieu & de la Fare* imprimées à la Haie en 1731.

1732.

Preface des *Memoires historiques & critiques de Mezerai.*

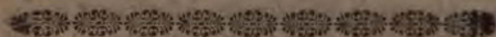
*Note sur les collections de M. de Sallo, dont il est parlé à la page 13. de cette Histoire.*

ON m'a écrit de Paris que les Collections de M. de *Sallo*, dont M. *Camusat* parle en cet endroit, sont entre les mains d'un Maitre des Requêtes, & qu'elles contiennent proprement des Melanges Historiques, Politiques, & quelquefois Satiriques. Il y a peu de passages Grecs. M. de *Sallo*, ajoute t'on, savoit fort peu cette Langue.
„ *Hadrien Valois* dans une Epi-
„ tre Dédicatoire à cet illustre Ma-
„ gistrat, le loue de parler avec
„ elegance les Langues Latine, Ita-
„ liene & Allemande; mais dans le
„ détail qu'il fait de ses connois-
„ sances il ne dit pas un mot du
„ Grec .... le nom d'*Hedouville*
„ sous lequel M. de *Sallo* publia le
„ Journal, étoit celui d'un de ses La-
„ quais nommé autrement *Germain*.
„ Il est fort loué dans l'Epitre Dedi-
„ catoire à M. de *Sallo* laquelle
„ précede la premiere Edition de
„ la

„ la Dissertation *de Basilicis* par
„ *Valois. Jam verò quis non mi-*
„ *retur adeò tibi litteras cordi es-*
„ *se, ut exemplo Pomponii Attici*
„ *pedissequos etiam habeas littera-*
„ *tos. Certé vidimus inter famu-*
„ *los tuos Germanum quemdam*
„ *non Latini solùm sermonis, sed*
„ *etiam juris civilis peritum, sem-*
„ *per, si quo in loco consistat, le-*
„ *gentem aut meditantem; cui*
„ *haud raro, ne à studiis avoce-*
„ *tur; benigné etiam indulges.*

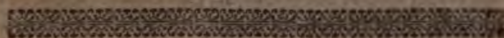
HIS-

# HISTOIRE CRITIQUE DES JOURNAUX.



## CHAPITRE PREMIER.

Histoire du JOURNAL DES SÇAVANS de Paris.



### ARTICLE I.

*Histoire du* Journal des Sçavans *sous la Direction de M. de* SALLO. MDCLXV.

§. 1.

*Origine des Journaux.*



LEs Journaux sont nez en France & comptent à peine soixante-cinq ans d'ancienneté. C'est une des plus heureuses inventions du Siecle de Loüis le Grand, & les Historiens de ce Monarque l'ont jugée assez importante pour ne la devoir pas omettre dans les Fastes d'un regne aussi remarquable par les progrès que les Scien-

ces ont faits parmi nous, que par une suite constante de prosperitez & de Victoires (1). Ils enleverent dès leur naissance les suffrages de tous les Sçavans, & soit que la nouveauté du projet les frappât, ou que l'execution leur plût, les louanges furent prodiguées à l'Inventeur. Les Anglois ne s'en tinrent même pas à une sterile admiration, & avant la fin de l'année MDCLXV ils avoient déjà entrepris un Journal de Philosophie, à l'imitation de celui qu'on faisoit en France sur un plan beaucoup plus vaste.

L'Emulation a engagé peu à peu jusqu'aux nations de l'Europe les plus reculées à entrer dans la même carriere, & ceux qui l'ont fournie avec le plus de succès se sont fait honneur d'avouer que la Republique des Lettres étoit redevable à un François d'une institution si commode & dont les suittes ont été d'abord si avantageuses aux progrès de toutes sortes de Sciences. (2)

Nous avons joui paisiblement de la gloire de cette invention jusqu'en MDCLXXXIX que M. Wolfius entreprit de nous l'enlever pour en revêtir Photius (3). Mais ce sentiment n'a pas fait fortune, & on ne voit pas, qu'à l'exception de M. de la Bizardiere, (4) personne l'ait embrassé. Au contraire, les Peres Journalistes de Trevoux, (5) Ceux qui ont eu soin de la Nouvelle Edition du

(1) Le P. du Londel p. 22. des *Fastes de Louïs le Grand*; M. de Larrey Tom. I. p. 480. de *l'Histoire de Louïs XIV*.

(2) V. La Préface des *Acta Eruditorum* de 1682; Celle des *Nouvelles de la Republique des Lettres* de M. Bayle; *Introduzione del Giornale de' Letterati di Venezia*, &c.

(3) Dans une Dissertation imprimée à Wittemberg en 1589. in 4. sous ce titre: *de Photio Ephemeridum inventore*.

(4) Ca-

du Dictionnaire de Furetiere (6), M. Struve enfin (7) l'ont expressément refuté : ils ont même établi en peu de mots la différence essentielle qu'il y a entre la Bibliotheque de Photius & les Journaux. Photius s'est uniquement proposé de porter un jugement court & succint des Livres qu'il avoit lûs pendant le cours de son Ambassade d'Assyrie ; & dont il avoit copié plusieurs morceaux, soit qu'en cela il eût en vûë l'instruction de son Frere Taraise à qui sa Bibliotheque est adressée, ou qu'il ne pensât qu'à dresser pour sa propre utilité des memoires qui lui pussent rafraichir de tems en tems le souvenir de ses lectures. Ce n'est-là ni le but ni la méthode des Journalistes : ils parlent des Livres nouveaux à mesure qu'ils paroissent, ils les annoncent d'avance, ils indiquent en quel pays & en quelle forme ils sont imprimez, ils en developpent le sujet, ils en exposent le plan ; & ne se bornant point encore à cela, ils rassemblent avec soin tout ce qui peut contribuer à l'avancement des Lettres : Nouvelles litteraires, Recherches curieuses, Phenomenes extraordinaires, rien n'échappe à leur attention : *Ce sont les Annales Sçavantes de leur Siécle qu'ils écrivent* : (8) Projet bien superieur à celui de Photius, dont les vûës, quoique mieux exécutées peut-être, étoient certainement plus bornées.

Ce n'est pas qu'on ne puisse dire en un certain

(4) *Caracteres des Auteurs anciens & modernes* p. 62.
(5) *Mem. pour servir à l'Hist. des Sciences & des beaux Arts.* Fev. 1712. p. 217.
(6) Au mot *Journaux*.
(7) *Introd. in Notit. Rei Litterariæ* Cap. VI. p. 468, 469. N. E.
(8) *Journ. de Trevoux*, ubi sup. p. 218.

tain sens que Photius est le Pere des Journaux. Il reste de lui des Extraits d'Auteurs anciens, que les Journalistes doivent regarder à certains égards, comme les modeles les plus parfaits qu'ils se puissent proposer; (9) & la conformité qu'ils ont avec lui de ce côté-là, faisant oublier aisément la différence qui se trouve d'ailleurs entr'eux, il n'est pas bien surprenant, que quelques personnes les aïent confondus. M M. Wolfius & de la Bizardiere l'ont fait, ainsi que nous l'avons déjà remarqué: M. Struve attribuë la même faute à M. Juncker (10) mais je doute que cet Historien des Journaux en soit coupable; & ceux qui au lieu de peser attentivement les endroits où il agite cette question, se sont contentez de copier M. Struve & ont prononcé aussi magistralement qu'impoliment, *Juncker sans rien examiner a suivi M. Wolfius* (11) pourroient bien s'être trompez dans leur decision. Ce qu'il y a de sûr, est que M. Juncker (12) n'a proclamé Photius pere des Journaux, qu'après avoir mis toutes les restrictions nécessaires, pour ne pas derober à notre Nation la gloire qui lui reviendra dans tous les siécles d'avoir produit une invention si utile en elle-même, & dont il n'y aura jamais que l'abus, qui puisse encourir le blâme des gens sensez & non prevenus. (13)

Mais à qui d'entre les François cette gloire est-elle duë? Il semble qu'il n'auroit jamais dû y avoir deux opinions sur ce sujet; l'amour de la

(9) V. NOTTE I.
(10) *Ubi sup.* p. 469.
(11) *Mem. de Trevoux*, Ubi sup.
(12) V. NOTTE II.

(13) V.

la singularité a pourtant detourné quelques personnes du sentiment general, & il ne sera pas hors de propos de detruire les idées qu'elles se sont faites là-dessus, avant que ces idées aïent eu le tems de s'enraciner davantage.

Les uns voudroient que l'on donnât aux Journaux la même origine qu'aux Gazettes, & que l'on en plaçât par consequent la naissance en MDCXXXI. Mais outre que cette opinion n'a aucun fondement solide, il faudroit alors remonter jusqu'au XVI siécle, où les Gazettes commencerent à paroître (14). Il y en a d'autres qui concevant bien que ce sentiment est insoutenable, & ne voulant pas neantmoins s'assujettir à la maniere ordinaire de penser, ont été deterrer le P. Jacob (15) pour le faire Auteur des premiers Journaux, & cela sur ce que ce Carme a publié pendant dix ans une Bibliographie Parisienne, c'est-à-dire, une liste des Livres qui s'imprimoient à Paris. (16) Mais un simple Catalogue ne peut gueres meriter à un homme, la glorieuse qualité d'inventeur des Journaux; autrement les Libraires qui ont construit les Catalogues informes des Foires de Francfort, avant que le P. Jacob travaillât au sien, devroient être regardez comme les premiers Journalistes, ce qu'il seroit ridicule de prétendre.

Mais n'est-ce point trop s'arrêter sur une question assez inutile? il ne faut que fixer les termes, elle est decidée. On entend par le mot de *Journal*, *un Ouvrage periodique qui paroiſ-*

(13) V. la Préface de cette Histoire, p. 1.
(14) V. Notte III.
(15) V. Notte IV.
(16) Depuis *MDCXLIII. jusqu'en* MDCLIII.

*roissant regulierement au tems marqué, annonce les livres nouveaux ou nouvellement réimprimez, donne une idée de ce qu'ils contiennent, & sert à conserver les découvertes qui se font dans les Sciences*; en un mot, c'est un Ouvrage où l'on recueille tout ce qui arrive journellement dans la Republique des Lettres. Voila, à ce qu'il me semble, l'idée veritable que l'on doit avoir d'un Journal; & lorsque l'on examine les choses sans prevention, on est obligé de convenir de bonne foi que M. de Sallo, Conseiller au Parlement de Paris, est le premier qui en ait eu l'idée, *idée si neuve & si heureuse*, dit M. de Fontenelle (17) *& qui subsiste encore aujourd'hui avec plus de vigueur que jamais, accompagnée d'une nombreuse posterité*: idée, peut-on ajouter, que M. de Sallo a poussée à un si haut degré de perfection, que le plus ou le moins de ressemblance, que ses Successeurs ont avec lui, doit regler l'estime qui leur est duë.

## §. II.

### *Vie de M. de Sallo.*

AVant que de m'engager dans l'examen des premiers Journaux, il est juste de faire connoitre l'homme illustre à qui nous en sommes redevables.

Denis de Sallo étoit d'une famille originaire de Poitou & d'une ancienne noblesse d'Epée: Son Pere, Jacques de Sallo, Conseiller en la Grand-

(17) *Eloge de M. l'Abbé Gallois* dans *l'Histoire de l'Academie des Sciences* de l'année MDCCVII.

Grand-Chambre du Parlement de Paris possédoit en un degré éminent les qualitez qui font les grands Magistrats, & il avoit merité par là non seulement l'estime de ses Confreres, mais encore celle du Public. M. de Sallo le fils avoit l'esprit presque bouché dans sa jeunesse, mais il fit ensuitte des progrès assez rapides dans les Sciences, pour être en état de soutenir avec applaudissement des theses en Grec & en Latin à la fin de son Cours de Philosophie: de là il passa à l'étude de la Jurisprudence & fut reçû Conseiller au Parlement en MDCLII. On vit bientôt qu'il seroit un digne successeur de son Pére; on s'apperçût même avec joye que s'il l'égaloit du côté de la droiture, il le surpassoit en lumieres. C'est une justice que je lui ai entendu rendre par une personne de son corps & qui l'avoit connu personellement; il avoit tous les talens nécessaires dans l'exercice de sa charge; une connoissance profonde des loix, une probité à toute épreuve, une patience & une affabilité qui étonnoient jusqu'aux Plaideurs, beaucoup de discernement & d'application.

Pour m'attacher principalement à ce qui regarde ses études, voici ce que j'ai pû recueillir là-dessus. Sa methode étoit de lire attentivement tous les Livres qui lui tomboient entre les mains & d'en extraire à l'aide de plusieurs Copistes ce qu'il y avoit trouvé de plus remarquable. Par ce moyen, ses Collections se trouverent si bien fournies au bout de quelques années, qu'il pouvoit en peu de jours faire d'excellens ouvrages sur quelque matiere qu'on lui proposât. C'est ainsi qu'il composa deux Traitez, l'un de *la Connoissance des*

„ gné de ce L'Epine, qui étoit alors un pe-
„ tit Lacquais. Un homme l'aborda, lui pré-
„ sente le pistolet & lui demande la bourse,
„ mais en tremblant & en homme qui n'étoit
„ pas fort expert dans le mêtier qu'il faisoit:
„ *vous vous adressez mal*, lui dit M. de Sallo,
„ *& je ne vous ferai gueres riche; je n'ai que*
„ *trois pistoles, que je vous donne fort volon-*
„ *tiers*; il les prit & s'en alla sans rien deman-
„ der davantage. *Suis adroitement cet homme-*
„ *là*, dit M. de Sallo à son Lacquais, *obser-*
„ *ve le mieux qu'il te sera possible où il se retire-*
„ *ra & ne manque pas de venir me le dire*: il
„ fit ce que son Maître lui commanda, suivit
„ le voleur dans trois ou quatre ruës & le vit
„ entrer chez un Boulanger, où il acheta un
„ pain de sept à huit livres & changea une des
„ pistoles qu'il avoit volées. A dix ou douze
„ maisons de là, il entra dans une allée, mon-
„ ta à un quatriéme étage & en arrivant chez
„ lui où l'on ne voïoit clair qu'à la faveur de
„ la Lune, jetta son pain au milieu de la
„ chambre & dit en pleurant à sa femme &
„ à ses enfans: *mangez, voila un pain qui me*
„ *coute cher, rassasiez vous & ne me tourmen-*
„ *tez plus comme vous faites. Un de ces jours*
„ *je serai pendu & vous en serez la cause.* Sa
„ femme qui pleuroit aussi, l'aïant appaisé le
„ mieux qu'elle pût, ramassa le pain & en
„ donna à quatre pauvres enfans qui languis-
„ soient de faim. Quand le Lacquais sçut tout
„ ce qu'il vouloit sçavoir, il descendit aussi
„ doucement qu'il avoit monté, & fut rendre
„ un compte fidelle à son maître de tout ce
„ qu'il avoit vû & entendu. *As-tu bien re-*
„ *marqué où il demeure*, lui demanda M. de Sal-
„ lo,

„ lo, *& pourras tu m'y conduire? Oui, Mon-*
„ *sieur*, lui repondit-il, *c'est une telle ruë &*
„ *je vous y menerai fort aisément.* Le len-
„ demain dès cinq heures du matin, M. de
„ Sallo fut où son Lacquais le conduisit & trou-
„ va deux servantes voisines qui balaïoient dé-
„ jà la rue; il demanda à l'une, qui étoit un
„ homme qui demeuroit dans la maison que
„ son Lacquais lui montra, & qui occupoit
„ une quatriéme chambre. *C'est, Monsieur,*
„ lui repondit-elle, *un Cordonnier bon homme*
„ *& bien serviable, mais chargé d'une grosse*
„ *famille & si pauvre qu'on ne peut l'être da-*
„ *vantage*; il fit la même demande à l'autre
„ servante qui lui fit à peu près la même ré-
„ ponse; ensuite de quoi il monta chez l'hom-
„ me qu'il cherchoit & heurta à la porte. Le
„ malheureux après avoir mis de méchantes
„ chausses la lui ouvrit lui-même & le recon-
„ nut d'abord pour l'homme qu'il avoit volé
„ le soir précedent, il se jetta à ses pieds, lui
„ demanda pardon, & le supplia de ne le point
„ perdre. *Ne faites point de bruit*, lui dit M.
„ de Sallo, *je ne viens point ici dans ce dessein-*
„ *là. Vous faites*, continua-t-il, *un mauvais*
„ *métier, & pour peu que vous le fassiez encore,*
„ *il suffira pour vous perdre sans que personne*
„ *s'en mêle; je sçais que vous êtes Cordonnier, te-*
„ *nez, voila trente pistoles que je vous donne;*
„ *achetez du Cuir, gagnez la vie à vos enfans,*
„ *& sur tout ne leur prêtez point d'exemple*
„ *aussi mauvais que celui que vous avez suivi.*
„ Qu'il y a de beauté, Monseigneur, dans
„ toutes les circonstances d'une charité si ge-
„ nereusement faite, & qu'une pareille action
„ annoblit la mémoire d'un homme! On doit

sçavoir un gré infini à M. Bourſault d'avoir conſervé le ſouvenir de cette générosité dont il n'y a perſonne qui ne ſe croïe capable en la liſant, & que peu de gens auroient le courage d'imiter. C'eſt avec peine, c'eſt malgré moi que je quitte les refléxions qu'elle me pourroit fournir pour reprendre le fil de mon Hiſtoire.

On trouve dans l'Hiſtoire des *Ana* que M. Wolfius de Hambourg (24) a miſe au devant des *Caſauboniana* (25) que l'on avoit recueilli les converſations de M de Sallo & M. Lilienthal cite ce Recueil ſur le nom de *Saloniana* (26), je m'en ſuis certainement informé avec tout le ſoin poſſible & ſuis enfin convaincu que cet ouvrage n'a jamais exiſté, & qu'on le confond avec un autre : *il avoit fait un livre de Recueils qu'il appelloit ſon* Pot-Pourri *& dont j'ai oüi faire beaucoup de cas, mais comme j'étois un enfant à ſa mort, je n'en ai eu aucune connoiſſance non plus que de ſes autres Ouvrages* : Ce ſont les propres paroles d'une Lettre que Madame de Sallo Abbeſſe des Cordelieres & fille de M. de Sallo me fit l'honneur de m'écrire le 13 de Janvier MDCCXXVI.

Enfin dans le tems que je n'oſois plus eſperer d'apprendre la moindre nouvelle des Ouvrages de M. de Sallo & ſurtout de ſes Recueils,

(24) Publié en MDCCX in 8. il y a d'excellentes choſes & tout autrement importantes que celles dont on farcit d'ordinaire les livres de cette eſpece.

(25) Jean Chriſtophle Wolfius Auteur de la *Bibliotheque des Ecrivains Hebreux* & de pluſieurs autres Ouvrages conſidérables. Je parlerai plus amplement de cet illuſtre ami dans le III. vol. de cette Hiſtoire.

(26) M. Lilienthal a donné un ſupplement curieux à l'Hiſtoire des *Ana* faite par M. Wolfius. Il eſt imprimé parmi les *Selecta Hiſtorica & Litteraria* V. p. 170. Je crois qu'il

cueils, on diſtribua le Catalogue & l'on indiqua la vente de la Bibliotheque de M. l'Abbé Bachelier. L'Avertiſſement annonçoit que cette vaſte Bibliotheque avoit été enrichie de la plus grande partie des livres d'un habile connoiſſeur, (27) & qu'une quantité conſiderable de Mſſ. relevoit infiniment la valeur des imprimez. Dès-lors je commençai à me flatter que parmi ces Mſſ. je rencontrerois peut-être quelque Ouvrage de M. de Sallo, ou tout au moins ſes immenſes Collections. Je n'y ai pas été trompé. J'ai vû & examiné à loiſir neuf volumes in folio fort épais, où l'on trouve ſur chaque matiere des mémoires presque redigez, & qu'il ſeroit bien facile de mettre en ordre. Il y a ſept volumes ſur l'Hiſtoire & deux autres de *Meslanges*. Je ne doute point que ce ne ſoit là ſon *Pot-Pourry*. Les matieres y ſont rangées ſelon les lettres de l'Alphabet. Chaque volume contient au moins deux mille pages de grand papier & l'on y voit avec étonnement des extraits de toutes ſortes de Livres Grecs, Latins, Italiens, François, Espagnols & Allemands (28). Je n'avance rien de trop en diſant qu'il y a pluſieurs ſujets importans que l'on pourroit traiter à fonds avec le ſeul ſecours des Recueils de M.

qu'il faut dire *Salotiana* & c'eſt ainſi qu'il eſt nommé dans les petits vers ſur les *Ana* que l'on trouvera p. 202. du Tom. III. du *Menagiana*. Edit. de Holl.

(27) *Nefas eſſet ſi taceremus in hanc Bibliothecam influxiſſe magnam partem libros, quos olim congeſſerat vir generi Litteratorum nunquam obliviscendus, elegantiſſimusque Librorum inveſtigator & judex, Dominus de Sallo d'Hedouville in Pariſienſi Curia Senator*, &c.

(28) V. Tome VI. *Amœnitat. Litterar.* p. 542.

M. de Sallo. Ce ſont ſurtout les points de Discipline Eccleſiaſtique qui ont rapport à nos libertez, leſquelles cet illuſtre Magiſtrat a toujours aimées & dont il étoit en toute occaſion l'intrepide defenſeur.

## §. III.

### *Commencement du Journal : Reflexions ſur le Titre.*

A preſent que l'on connoit M. de Sallo, & que l'on a vû ſon amour pour le progrès des Sciences, ſon ardeur à les cultiver; on ne ſera pas ſurpris qu'il ait inventé un genre d'Ouvrage à quoi perſonne n'avoit penſé juſqu'à lui; on ne doit pas être étonné qu'il ait eu le courage de l'entreprendre.

Ce fut en MDCLXV. que M. de Sallo commença à travailler au Journal. Le premier parut le Lundi cinquième Janvier, & tant qu'on lui en laiſſa le ſoin, il le fit de même diſtribuer tous les Lundis de chaque Semaine. Le titre de *Journal des Sçavans* lui enleva d'abord quelques Lecteurs, qui ne ſe ſentant pas une érudition fort étenduë, crurent qu'on avoit voulu leur faire entendre par là, que cette Lecture n'étoit pas à leur portée. Cette prevention a été longtems à s'effacer & elle ſubſiſtoit encore ſous M. l'Abbé de la

(28) V. le *Dictionn. Neolog.* p 65. Ed. de Holl. & ajoutez ce morceau de M. l'Abbé Maſſieu qui dans ſa *Preface des Oeuvres de M. de Tourreil* s'explique ainſi ſur cette expreſſion : *Comme elles*, (les notes ſur les anciens) *font voir à tous momens la foibleſſe de leurs cenſures & qu'elles battent en ruine leur opinion favorite, il n'y a rien qu'ils n'emploient* par

la Roque. Au moins voïons-nous qu'il fut obligé d'avertir que quoique le frontispice de son livre semblât ne demander pour Lecteurs que des Sçavans de profession, des *Erudits* (28); neantmoins il pouvoit assurer les ignorans qu'ils trouveroient toujours de quoi s'amuser & que la plûpart des choses dont il y parloit n'avoient rien qui fût au dessus de la plus mediocre intelligence.

M. de Sallo fut d'abord indeterminé sur l'intervalle qu'il devoit mettre entre la publication de chaque Journal. L'espace d'une année entiere, de six mois, d'un mois même lui paroissoit trop considerable & il craignoit qu'en differant si longtems, il ne fît perdre à ses relations les graces de la nouveauté; ou ce qui étoit encore pis, que la multitude des matieres venant à grossir excessivement le volume, les paresseux, qu'une lecture de longue haleine, la vûë d'un gros livre épouvante n'osassent pas entreprendre la lecture de son Ouvrage. Il ne restoit qu'un parti, c'étoit de donner le Journal toutes les Semaines, & c'est aussi celui que prit M. de Sallo, comme propre à le faire rechercher avec plus d'empressement.

*pour les décrier. Ils affectent de donner à ceux qui travaillent en ce genre les noms de Scholiastes & de Compilateurs & pour les avilir encore plus, ils ont fait exprès le mot d'*Erudit *qui étant mort dans sa naissance a eu la même fortune que tant d'autres mots qu'ils créent tous les jours*, p. 37.

§. IV. M.

## §. IV.

*M. de Sallo est aidé par quelques Amis : il reste inconnu le plus longtems qu'il est possible.*

QUelque habile & quelque laborieux que fût M. de Sallo, il apprehenda de succomber sous le fardeau dont il se chargeoit, à moins que des amis obligeans, & aussi zelez que lui pour cette nouvelle entreprise ne l'aidassent à le porter : il s'en associa donc plusieurs dans ce penible travail. Gui Patin met de ce nombre M. de Bourzé (29), M. de Gomberville (30), M. Chapelain (31), & quelques autres qu'il ne spécifie pas. M. de Fontenelle donne encore à M. de Sallo pour compagnon de ses fatigues M. l'Abbé Gallois, qui logeoit alors avec lui ; „ & lequel par la „ grande varieté de son érudition sembloit né „ pour ce travail, & qui de plus, ce qui „ n'est pas commun chez ceux qui sçavent „ tout, savoit le François & l'écrivoit bien „ (32).

Ce que nous venons de dire ici sur la foi de MM. de Fontenelle & Patin (33) que M. de Sallo étoit aidé par plusieurs personnes de merite, ne doit pas empêcher qu'on ne le regarde comme l'unique Auteur du Journal. Ces autres Messieurs lui ont peut-être fourni quel-

(29) V. NOTTE V.
(30) V. NOTTE VI.
(31) V. NOTTE VII.
(32) *Ubi sup.*
(33) Tome III. *Lett. du* XXXI. *Mars* MDCLXV.
(34) *Journal du* XXV. Fevrier MDCLXV.

(35)

quelques memoires, mais comme on le voit par la Préface, il en disposoit à son gré, il y ajoutoit, il en retranchoit tout ce qu'il vouloit selon ses vûës & ses lumieres.

Sans cette remarque on pourroit accuser M. Chapelain qui est excessivement loüé dans un des Journaux, à quoi nous avons dit qu'il avoit eu part, de s'être encensé lui-même (34). Mais dès que l'on sçait que M. de Sallo avoit la direction entiere du Journal, on ne trouvera plus étrange que l'occasion s'étant offerte de païer un juste tribut de louanges à M. Chapelain (35), il ne l'ait pas laissée échaper.

Comme M. de Sallo ne vouloit pas être connu pour Auteur du Journal & qu'il étoit bien aise d'apprendre par lui-même ce que le Public penseroit de cet Ouvrage afin de profiter des reflexions qu'il entendroit faire, il le publia sous le faux nom du Sr. d'Hedouville, qui étoit celui de son Valet de chambre, selon le P. Niceron (36) & d'une terre située en Normandie, à ce que m'ont dit quelques personnes. Mais quoiqu'il en soit, ce masque le tint quelque tems caché derriere le rideau (37) & il semble que M. Patin lui-même plus interessé que personne à le connoître, n'avoit encore pû le découvrir au Mois de Mai. Comme on pourroit avoir de la peine à croire que ce Medecin, qui entretenoit des liai-

(35) Ces éloges concernent le commerce de Litterature que M. Chapelain entretenoit avec les Savans de l'Europe. V. plus bas, *Nott.* VII.

(36) *Mem. pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres dans la Repub. des Lettres*, Tome IX. p. 278.

(37) Placcius *de Anonymis & Pseudonymis*.

different de celui que les autres Journaliſtes ont embraſſé, & il y a quelque lieu de croire que ſi les Succeſſeurs de cet habile Magiſtrat ne s'en étoient pas éloignez, on ne verroit pas tant de gens s'élever contre les Journaux, & ce genre d'écrire ſi utile dans ſon origine ne ſeroit pas devenu un des fleaux dont il eſt le plus à ſouhaiter que l'on delivre la Republique des Lettres (41).

M. de Sallo ſe contentoit de donner un Catalogue des Livres Nouveaux qui paroiſſoient en Europe ; il y joignoit une idée ſuccinte de chaque livre, & un jugement très-court, mais neanmoins ſuffiſant, pour mettre le lecteur au fait de ce qu'il falloit penſer de tous ces Ouvrages. Il avoit encore promis de rapporter exactement les découvertes de Phyſique, les experiences de Chymie, les inventions de nouvelles Machines, les deciſions des Tribunaux Eccleſiaſtiques & Seculiers, & de ne pas oublier de faire connoître les Sçavans celebres, que la mort enleveroit à la République des Lettres.

Voilà de magnifiques promeſſes : les Journaliſtes nouveaux en ſont ordinairement prodigues, mais il eſt bien rare qu'ils y ſatisfaſſent exactement. M. de Sallo ne leur en a pas donné l'exemple, lui qui a ſcrupuleuſement tenu toutes celles qu'il avoit faites. Car quelque vaſte que fût le plan qu'il s'étoit formé, quelque difficile qu'ait dû en être l'exécution, on peut dire qu'il n'eſt pas reſté au deſ-

(41) V. la Préface de cette Hiſtoire où j'ai diſcuté aſſez amplement l'utilité de la Methode de M. de Sallo.

(42) *Mem. de Litterature de M. de Sallengre*, Tome I. p. 130. Bayle *Dict. Hiſt. & Critique*, Art. *Benſerade*, Nott.

dessous. Que pourroit-on souhaiter de plus? il a sçû choisir avec un discernement merveilleux les livres dont il vouloit parler; il en a developpé avec art les plus belles reflexions; il s'est attaché avec un gout exquis aux particularitez les plus curieuses & les moins connuës; enfin, on voit briller dans la plus grande partie de ses Extraits une critique fine & sure (42) une delicatesse & une précision charmantes, une noble & loüable sincerité: talens dont chacun en particulier ne se trouve pas communement, & qu'il est bien rare de voir réunis dans une même personne: M. de Sallo les possedoit certainement, ils percent à chaque page de ses Journaux, ainsi que l'ont remarqué Vigneul-Marville (43) & les Auteurs de l'Europe Sçavante (44) & c'est apparemment là-dessus, que M. de la Bizardiere fonde la préference qu'il lui accorde sur tous ses Confreres (45).

Cette préference est dûë veritablement à bien des égards à M. de Sallo. Nul autre plan ne convient si directement au but que se doivent proposer ceux qui entreprennent des Ouvrages periodiques. Ce but est de mettre les Lecteurs en état de faire usage des livres que l'on annonce & non pas de les empêcher de les lire; & c'est cependant l'effet que produisent la plûpart de ces analyses informes, qui consistent à transcrire une partie des Ouvrages dont on devroit simplement donner une idée.

Cet

Nott. 6.

(43) *Mesl. d'Hist. & de Litterature*, Tome II. p. 345.
(44) Préface du Mois de Janvier MDCCXVIII.
(45) *Ubi sup.* p. 62.

annoncé dans les occaſions les Ouvrages les plus badins comme les plus ſerieux : ils n'ont pas même fait difficulté de loüer les Nouvelles Galantes, lorſqu'elles leur ont paru bien écrites, & quoiqu'ils connuſſent le prix de ces bagatelles, ils n'ont pas crû pouvoir ſe diſpenſer d'en dire leur ſentiment quand il a ſemblé que le Public y faiſoit quelque attention.

Non ſeulement les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux ſe ſont écartez de cette méthode, ce qui eſt loüable en eux, & convient à leur état ; mais ils ont blâmé les anciens Journaliſtes des Sçavans de l'avoir ſuivie, & loüé ceux qu'ils appellent les REFORMATEURS du Journal, de l'avoir abandonnée (51) ; après quoi, ils font des reflexions judicieuſes & chrétiennes ſur ce qu'on appelle *Nouvelles Galantes*, leſquelles ils condamnent comme de mauvais Ouvrages & comme des Livres pernicieux ; également propres à gâter l'eſprit & à corrompre le cœur. Tous les Lecteurs à qui il reſte encore quelque goût pour les bonnes choſes ſouſcriront ſans peine à ce qu'ils diſent là-deſſus. C'eſt dommage que ces principes ſolides ne ſoient amenez que pour donner un coup de dent à M. de Sallo, trop grand defenſeur de certaines maximes pour n'avoir pas encouru l'indignation de ces Journaliſtes. Par bonheur pour lui, la Critique de ces Peres eſt fondée ſur une équivoque très-facile à debrouiller, & porte à faux par conſequent. *On a donné autrefois*, diſent-ils, après avoir averti qu'ils s'étonnoient qu'on

(51) Fevrier MDCCIII. p. 311.

qu'on leur eût envoïé un petit Roman intitulé la Princesse de Portien, *on a donné autrefois de grands éloges à des livres de cette espece dans le Journal des Sçavans*: il est vrai qu'on y a vanté dans quelques-uns une imagination heureuse & brillante, un style noble & élegant; mais si c'est là ce que les Journalistes de Trevoux trouvent à reprendre dans les Journaux des Sçavans, qu'ils commencent par effacer les louanges qu'ils donnent eux-mêmes à la Princesse de Portien, & qu'ils avoüent n'avoir pû honêtement refuser à la politesse d'un Auteur qui leur avoit fait present de son Livre. Il est plus vraisemblable de croire que l'intention de ces Peres a été de desapprouver que les premiers Journaux eussent fait mention de quelques Romans & d'autres livres de ce genre. Mais n'a-t-on pas droit de repondre que les Journalistes sont obligez de parler de tout ce qui se passe dans la République des Lettres, de tout ce qui peut interesser les differentes especes de Lecteurs qu'ils ont à satisfaire? Les plus fameux l'ont pratiqué de la sorte, & M. Bayle en particulier s'est appuyé de l'exemple de M. de Sallo. Or le badin M. Bayle pensoit aussi sensément sur certains articles que les Journalistes les plus graves; il sçavoit aussi bien qu'eux les livres, qu'il convient de faire entrer dans un ouvrage Periodique. Quant à ce que les RR. PP. Journalistes de Trevoux ajoutent que depuis la reformation du Journal des Sçavans ces sortes de livres en ont été exclus, ils me permettront d'observer que l'occasion ne s'en étoit pas encore offerte d'en parler lorsqu'ils étaloient leurs reflexions; mais ce qui

 prou-

prouve que ce n'étoit point de dessein prémedité, c'est que les Auteurs du Journal des Sçavans n'ont point rougi les années suivantes de toucher un mot des petits Romans ou des Nouvelles à quoi le public paroissoit s'interesser. Je ne me souviens dans le moment que de la Comtesse de Vergy & d'Edele de Ponthieu (52). Il y a surement un extrait dans les Journaux de MDCCXIII. des Amours de Tibulle: on y rend justice à cet ingenieux ouvrage *dont l'idée est si heureuse & si parfaitement exécutée*, (53) à la version près des Elegies qui rarement est digne de l'original (54). Et peut-on croire que le Journal des Sçavans se fit un scrupule de parler de Nouvelles Galantes & de Romans depuis qu'il a recouvert une partie de son lustre entre les mains de l'Auteur celebre qui a si bien prouvé la solidité & l'innocence de ces sortes de compositions dans la judicieuse Préface de son D. Juan de Portugal. Il est triste que ce Livre n'ait pas fait fortune, & que les tenebres auxquelles il a été d'abord condamné, ait privé les Sçavans & les ignorans de la lecture de cette Preface, unique, on peut bien le dire, en son espece.

Enfin, pour achever ce qui reste à dire sur la maniere dont M. de Sallo a rempli le plan qu'il s'étoit formé, nous remarquerons que, s'il eût continué le Journal, les Sçavans auroient eu en lui après leur mort, un juste estimateur & un zelé panegyriste de leur merite. L'Eloge qu'il a consacré à la memoire d'un illustre Con-

(52) L'une & l'autre de M. le Commandeur de Vignacourt.
(53) *Mem. Hist. & Crit.* MDCCXXII. *Decemb.* p. 77.
(54) V, Gacon p. CXCVII. de la Preface de son *Anacreon.*

Conseiller du Parlement de Thoulouse (55) le doit faire presumer ainsi. En un mot, M. de Sallo avoit à peu près porté son Journal au point de perfection dont cet ouvrage étoit susceptible. Je dis à peu près, car il faut convenir que ce Journaliste aidé des conseils de ses amis & instruit par sa propre expérience, a reconnu qu'il manquoit encore quelque chose à son dessein, & il s'apprêtoit à le suppléer lorsque des ordres superieurs mirent fin à ses Journaux & aux beaux projets de reforme qu'il meditoit pour se rendre digne de plus en plus de l'approbation publique.

## §. VII.

### *Motifs de la suppression du Journal.*

MR. de Fontenelle, & Patin, Morery & après lui l'Auteur des *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la Republique des Lettres* (56) rejettent la cause de cette deffense vigoureuse sur le ton hardi que le Journal prit dès sa naissance, & sur la liberté que s'y donnoit le Journaliste de censurer hardiment tous les ouvrages nouveaux. Les Sçavans interessez porterent leurs plaintes à M. le Chancelier qui envoïa redemander le privilege à l'Auteur. Patin ajoûte une chose qui mérite d'être remarquée. C'est que M. le Premier Président de Lamoignon predit après en avoir

*erem.*

(55) *M. de Fermat.* V. NOTTE VIII.
(56) *Ubi sup.* p. 278.

voir vû les premiers essais que l'on ne tarderoit pas à le supprimer.

Je veux croire que l'envie de donner quelque satisfaction aux Sçavans interessez dans ces Critiques put contribuer à sa disgrace; peut-être même y fournir un pretexte assez specieux: Mais on sçait que la protection que M. Colbert donnoit au Journal & la fermeté du Journaliste à repousser les criailleries de ses ennemis eussent affermi ce nouvel ouvrage, si les Puissances elles-mêmes n'étoient pas entrées dans ces querelles. Malheureusement, il lui échappa quelques traits en faveur des libertez de l'Eglise Gallicane & contre un decret des Inquisiteurs, dont la delicatesse est d'autant plus aisément blessée de la moindre resistance, que depuis longtems notre lâcheté les a accoûtumez d'en trouver. Le peu qu'il dit excita l'orage & après bien des plaintes reïterées M. le Nonce obtint que M. de Sallo discontinueroit son Journal.

Il méritoit, je le dis sans crainte, d'être traité moins severement. Qu'avoit-il donc avancé que ce que pensent & ce qu'écrivent tous les jours ceux qui ne donnent pas dans les sentimens que feu M. le premier Président de Mes-

(57) Il y a eu plusieurs Editions de cet excellent Ouvrage. M. de Marca le publia d'abord en MDCXLI in 4to. & le Card. de Richelieu ne crut pas pouvoir dissiper d'une maniére plus éclatante les soupçons injustes que l'*Optatus Gallus* avoit repandus sur son peu d'attachement au S. Siege. Ce Traité de M. de Marca ne fut pas pourtant favorablement reçu à Rome, où tout ce qui s'oppose le moins du monde aux pretentions chimeriques de cette Cour, est à coup sûr mal reçu & sinistrement interpreté. Peu de tems après la mort de M. de Marca, M. Baluze joignit une seconde partie à celle qui avoit déjà paru & procura l'Edition de MDCLXIII, laquelle a été suivie de

Mesmes nomma dans une occasion solemnelle les visions Ultramontaines, *Ultramontanas fabulas*. C'est un fait que je discuterai volontiers.

M. de Sallo fit mention dans son Journal d'un Decret de l'Inquisition, où entr'autres livres condamnez, se trouvoient compris le Traité de M. de Launoy contre les pretenduës exemptions des Religieux, & l'Edition que M. Baluze a donnée du fameux ouvrage *de Concordia Sacerdotii & Imperii* (57); il accompagna ce Decret de réflexions qu'un Magistrat, qui sçait combien on fait peu de cas en France des condamnations du S. Office, ne pouvoit gueres supprimer : (58) il dit par exemple que l'on ne feroit pas moins d'estime de cet ouvrage de M. de Marca, qu'auparavant, puisque malgré la censure des Inquisiteurs, il ne contenoit que des maximes constantes, & qui peuvent passer pour les loix fondamentales de la Monarchie : Et comme les Censeurs Romains avoient ajouté après le titre du Livre qu'il étoit faussement attribué à M. de Marca par M. Baluze (59) quoique ce Prelat l'eût retracté, (60) M. de Sallo regarda comme un devoir d'avertir que malgré des imputations si odieu-

de celle de MDCCIX. Toutes les deux sont in fol. V. à la tête de ces deux dernieres Editions un grand nombre de témoignages avantageux au Traité *de Concordia*. V. aussi *infra Nott. X. sur cet Article.*

(58) V. NOTTE IX.

(59) Etienne Baluze né à Tulles en MDCXXXI & mort à Paris le XVIII Juillet MDCCXVIII agé de LXXXVIII ans. V. son Eloge dans *l'Europe Sçavante* Août MDCCXVIII & dans la *Bibliot. des Ecrivains Ecclesiastiques* du XVII Siecle Tom. XIX

(60) V. NOTTE X.

odieuses, on n'en auroit pas une moindre opinion de la candeur & de la sincerité de M. Baluze, „ car il est visible, dit le Journaliste, „ que la Congregation n'a usé de cette adresse, que parcequ'elle n'a pas osé directement „ attaquer la memoire d'un grand Archevêque „ & qu'elle s'est imaginée qu'il seroit plus facile de décrier son livre en substituant à sa „ place une personne d'une dignité moins relevée dans l'Eglise". Voila ce qui fit d'abord de la peine à M. le Nonce, & qui put lui faire craindre les suittes du Journal : Mais le septieme dut lui donner de bien plus vives allarmes. M. de Sallo y approuva sans detour *la deffense de la Censure de Vernant* (61). Persuadé même qu'un Journaliste, que l'on dispense ordinairement de se déclarer sur les matiéres dont il s'agit dans les Livres qu'il annonce, ne doit point se renfermer dans les bornes d'un silence politique, lorsqu'il y découvre des maximes dangereuses, il entreprit de refuter aussi amplement que les bornes d'un Journal le lui permirent, les opinions erronées de cet Auteur, lequel renverse de fond en comble le pouvoir des Ordinaires, nos Libertez & nos usages.

Tel est le crime de M. de Sallo : Voilà les sujets qui lui attirerent des deffenses de continuer

(61) V. sur cette Censure la *Bibliotheque Ecclesiastique* de M. Du Pin XVII Siecle Tom. XIX. p. 65. Ed. d'Amst.

(62) *Lett. Ms.* du XXIII d'Avril MDCLXV. Voici le passage en entier : *Les plaintes de Rome sur la Liberté de notre Journal des Sçavans en ont fait suspendre la continuation & il est à craindre qu'une aussi utile institution que celle-là n'echouë entierement depuis que M. de Sallo qui en étoit l'ame, en a plutôt voulu abandonner le soin que de se soumettre au Syndicat auquel les Puissances vouloient qu'il s'assujettît.* On,

nuer le Journal. Il eſt vrai que comme on ſentoit toute la foibleſſe de cette demarche, on voulut d'abord uſer de temperament & emploïer, s'il étoit poſſible, les voïes de conciliation. On offrit à M. de Sallo la permiſſion de reprendre le Journal, pourvû qu'il le fit paſſer par l'examen d'un Cenſeur qui ſeroit nommé. Mais ce Magiſtrat qui avoit puiſé dans la lecture de notre Hiſtoire, & ce qui eſt encore plus important, qui trouvoit dans ſon propre cœur, les ſentimens d'une liberté honête, refuſa de ſe ſoumettre à ce Syndicat, comme l'appelle M. Chapelain (62) & il aima mieux abandonner le ſoin d'un ouvrage qui lui étoit cher & pour la perfection duquel il avoit pris des meſures dont il étoit bien difficile que le derangement ne lui cauſât pas quelque chagrin. Après tout, il eſt glorieux à tout François d'eſſuier des contradictions pour avoir ſoutenu nos maximes, c'eſt le Palladium de la nation, c'eſt la plus ferme, ſi ce n'eſt pas même la ſeule barriere qu'on ait à oppoſer à l'ignorance, à la ſuperſtition, & à tous les vices qui marchent toûjours à leur ſuitte. Les Magiſtrats en particulier ſont plus obligez que les autres de maintenir ces maximes dont le depôt eſt confié à leur vigilance, & les obſtacles qu'ils rencontrent quelquefois de

*On croit neantmoins que quelqu'un relevera cette entrepriſe, qui ne laiſſera pas d'etre profitable encore qu'elle ne ſoit pas menée avec la nobleſſe & le ſtyle du paſſé. Les Anglois à notre imitation en ont commencé un en leur langue. Ils ſont doctes, curieux & libres, & l'on n'en doit gueres rien attendre que de bon. Outre que n'aiant pas l'obligation de garder les mêmes meſures que nous, il y a ſujet d'eſperer qu'il ſera plus durable & non moins hardi que le nôtre.*

de la part de ceux qui les devroient exciter à remplir leurs fonctions à cet égard, ne doivent pas les décourager. Quels modeles n'ont-ils pas dans les de Thous & dans les Pybracs! Ces grands hommes ont bien voulu être les martyrs de nos Libertez, & ils se sont fait par là une reputation qui subsistera tandis qu'il restera un seul François attaché aux anciennes Constitutions du Roiaume, & nos ennemis ont beau faire, il en restera toûjours.

Les Jesuites s'étoient joints à M. le Nonce. Outre l'interêt de la Cour de Rome, qui leur étoit commun avec lui, ces Peres avoient un motif particulier de sapper par les fondemens un tribunal qui leur devoit tout au moins être suspect: En effet, aucun de ceux qui travailloient au Journal ne passoit pour être ami de la Societé. M. de Bourzeys avoit épuisé contre elle toute l'énergie de sa plume; M. de Gomberville étoit livré à Port-Roial; M. Gallois n'aimoit pas les Jesuites: & si M. Chapelain gardoit plus de mesures avec eux, c'étoit une suitte de cette humeur *circonspectissime* dont son ami M. de Balzac lui fait si souvent la guerre. Enfin M. de Sallo qui étoit l'ame du Journal s'étoit declaré contre la probabilité dans l'extrait d'une belle Dissertation où le Pere Gonet (63) Religieux Dominicain releve en termes assez pathetiques les suittes affreuses de

(63) Jean-Baptiste Gonet né à Beziers & mort dans la même Ville le XXIV de Mars MDCLXXXI. doit être regardé comme le chef des Thomistes Modernes selon le P. Serry Liv. IV. chap. XX. de l'*Histoire de la Congregation* de Auxiliis. Les Oeuvres du P. Gonet ont été recueillies en cinq Volumes in folio & imprimées à Lyon l'année même de sa mort.

(64) Honoré Nicquet né à Avignon entra dans la Société

de cette morale. Ce coup laiſſoit entrevoir aux Jeſuites qu'ils ne devoient pas eſperer que le Journaliſte évitât avec ſoin les occaſions de leur déplaire. Voila à peu près ce qui les pût engager à ſe joindre à M. le Nonce pour demander la ſuppreſſion du Journal; car du reſte, ils n'avoient pas lieu de ſe plaindre & M. de Sallo ſemble avoir été diſpoſé à juger de leurs Auteurs avec beaucoup de deſintereſſement & d'impartialité. Que s'il n'a pas aſſez menagé Rosweide & Bollandus, comme nous le remarquerons plus bas, d'un autre côté, il a loué & avec raiſon les PP. Labbe & Rapin: ne falloit-il pas même être bien porté à exalter les Ecrivains de la Compagnie, pour prodiguer les éloges, comme il a fait, au P. Niquet (64) & à quelques autres dont on ne lui ſçauroit pas mauvais gré d'avoir parlé plus froidement.

Tels ſont les demêlez politiques où l'amour de M. de Sallo pour nos maximes l'engagea inſenſiblement, & plus loin qu'il n'auroit été à ſouhaitter pour le Journal. Il eſt certain que ſi au lieu d'emploïer les voïes de fait on eût ſeulement permis à ſes antagoniſtes de le refuter, il ſeroit demeuré maitre du champ de bataille: mais ce n'étoit pas ce qu'on prétendoit, ainſi ce fut plûtôt fait de lui impoſer ſilen-

ciété en MDCII agé de XVII ans. Après y avoir ſucceſſivement rempli les poſtes les plus importans, il mourut a Rouen le XXII de Mai MDCLXVII. Outre le *Nomenclator Marianus*, dont M. de Sallo a donné l'extrait, ce Pere a publié pluſieurs Ouvrages, dont il y a grande apparence que les titres ſeuls ſe conſerveront, & encore parcequ'ils ſont inſerez dans la *Bibliotheque des Ecrivains de la Societé* p 350. & ſeqq.

ſilence. On n'a point encore trouvé de réponſe à cet argument.

## §. VIII.

### *Querelles Litteraires.*

Je viens aux querelles Litteraires. M. de Sallo fut ſucceſſivement attaqué par MM. le Fevre, Menage, Patin & Gregoire Huret, mais par les voïes uſitées entre gens de Lettres, c'eſt-à-dire par des repliques vives & ſanglantes. Il avoit donné des avis mortifians (66) à M. le Fevre & fait des analyſes peu flatteuſes de quelques-uns des ouvrages de ces autres Meſſieurs : les deux premiers principalement, dont la patience n'a jamais été la vertu favorite, crurent leur honneur intereſſé à ſe deffendre, jamais combattans ne furent mieux appariez (67).

## §. IX.

### *Diſpute de M. de Sallo avec M. Menage.*

Le differend de M. Menage (68) avec M. de Sallo vint de ce que l'on avoit aſſez mal parlé dans le VI. Journal des *Amœnitez du Droit* (69). Peut-être que le prudence exigeoit que

(66) Je rapporterai tout ce qui concerne cette diſpute dans l'Article de M. l'Abbé Gallois.

(67) *Et cantare pares & reſpondere parati.* Virgil. *Eclog.* VII. 5.

(68) Je ne ferai point de notte ſur M. Menage, parce que M. de la Monnoye dans ſa Préface du *Menagiana*, M. Bayle dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, M. Baillet dans ſes *Jugemens des Sçavans* & M. Couſin dans les *Journaux des Sçavans* de MDCXCII. en ont parlé très-amplement. Je me contenterai de citer plus bas un paſſage qui le caractériſe à merveille & qui n'eſt dans aucun de tous les

que le Journaliſte ne ſe brouillât pas avec un homme dont la reputation étoit faite, & capable par le nombre de ſes amis de faire tomber un nouvel établiſſement, qui n'avoit pas encore jetté des racines aſſez profondes pour ſe croire au deſſus des évenemens. Mais une ſincerité naïve l'emporta ſur une prudence utile & prevint peut-être les reflexions. Quoiqu'il en ſoit, M. de Sallo donna une idée tout à fait desavantageuſe des *Amenitez du droit*: „ Ce Livre, dit-il, eſt diviſé en XL. Chapitres, „ mais on ſe contente de remarquer de quoi „ il eſt queſtion dans les premiers & derniers, „ parce qu'on pourra par-là juger facilement „ du reſte.

„ Il s'agit donc dans le premier de ſçavoir „ ſi par le mot de *Dialecticiens* emploïé dans la „ Loi 88. *ad Legem Falcidiam*, on doit en„ tendre les Stoïciens ou les Megariens; & „ dans le ſecond ſi *reſponſitare de jure* eſt la „ même choſe que *reſpondere de jure*: Dans „ un des trois derniers Chapitres, il eſt diſpu„ té à fonds ſi le mot *Graeculus* ſignifie un Geay „ ou une Corneille; & cet Auteur prétend „ qu'après les preuves qu'il en rapporte ce mot „ doit s'entendre d'une Corneille. Les Ju„ riſconſultes ceſſeront de diſputer ſur une „ dif-

les livres auxquels je renvoïe.

(69) *Aegidii Menagii Juris Civilis Amœnitates.* Paris. MDCLXIV. in 8. Quoique ce livre ſoit peu de choſe & que ſuivant la remarque de Thomas Crenius, M. Menage n'ait fait que copier le *Parerga* de Scipion Gentilis, on n'a pas laiſſé de le réimprimer en MDCLXXVII. & en MDCLXXX. C'eſt cependant ſur ce plan que M. Strauchius Profeſſeur à Iene a donné ſes *Amœnitates Juris Canonici*. V. le Tom. V. de la *Sylloges Epiſtolarum* publiée par M. Burman p. 274. 280. 282. 292.

„ difficulté qui jusqu'à present étoit demeurée
„ indecise.

„ Dans le penultieme, il a ramassé toutes
„ les Etymologies qui se trouvent éparses dans
„ les volumes des Jurisconsultes. Enfin il
„ examine dans le dernier si les Eunuques peu-
„ vent aller à la guerre (69).

Il est certain que ce detail tout burlesque des bagatelles contenuës dans le livre des *Amoenitez du Droit* étoit plus capable de prevenir le public en mal, que n'auroit pû faire la critique la plus détaillée. Mais quelque railleur que soit ce qu'on vient de lire, ce n'est rien en comparaison de ce qui suit. „ La ma-
„ tiere des autres Chapitres est semblable à
„ celle qui est traitée dans ceux dont nous
„ avons parlé; d'où il est facile de juger qu'il
„ n'appartient pas à tout le monde d'en faire
„ ses delices, puisque c'est de la plus fine cri-
„ tique, dont la lecture ne peut donner du plai-
„ sir qu'aux personnes d'un rare sçavoir.

Ceux qui sçavent jusqu'où M. Menage s'abandonnoit à l'impetuosité de son temperament, & combien sa vanité lui permettoit peu de recevoir de bonne grace la plus legere raillerie, (70) concevront sans peine qu'il ne dût pas

(69) VI. *Journ.* du IX. *Fevrier* MDCLXV.

(70) Personne n'a mieux peint les deffauts de M. Menage que l'homme du monde qui auroit dû être le moins exposé à s'en plaindre. C'est M. Chapelain, on lit dans les *Meslanges de Litterature tirez de ses Lettres* p. 95. „ Ce
„ n'est pas que ce soit un méchant homme, au contrai-
„ re, il y a en lui assez de semences de bonté, mais el-
„ les sont étouffées par sa vanité qui est insupportable, &
„ pour se contenter en ce point, il s'abandonne de sorte
„ que sans être méchant & dans les moindres obstacles
„ qu'il trouve à ses fantaisies, il perd toute connoissance
„ &

pas être insensible à cette censure du Journal. Son depit aboutit à quelques injures, ressource ordinaire de ces Ecrivains orgueilleux que la plus legere critique met hors d'eux-mêmes, tandis qu'ils se donnent la liberté d'insulter brutalement tout le monde. M. Menage conserva pourtant encore assez de sang froid pour ne pas faire un livre exprès contre M. de Sallo; il se contenta de parsemer la Preface de ses Observations sur Malherbe, des traits qu'il *crût* les plus propres à mortifier le Journaliste.
„ je n'en ai pas, dit-il en parlant de ces ob-
„ servations, je n'en ai pas une opinion fort
„ avantageuse; ce ne sont que de petites ques-
„ tions de Grammaire Françoise, & non seu-
„ lement je n'attends aucune louange de ce
„ côté-là, mais je m'attends bien, si le Jour-
„ nal des Sçavans recommence, comme on
„ dit qu'il va recommencer, que son Auteur
„ en fera des railleries puisqu'il en fait de quel-
„ ques Chapitres de grammaire de mes *Ame-*
„ *nitez du Droit*, qui sont beaucoup plus con-
„ siderables en toutes façons. J'aurois pû le
„ railler par d'autres railleries & plus fines &
„ plus ingenieuses; j'aurois pû faire voir au
„ public que les Gazettes de ce nouvel Aris-
„ tar-

„ & tout respect: il écrit, il parle, il court le monde
„ avec une vehemence qui n'a pas sa pareille, & pousse
„ son ressentiment jusqu'à l'excès. Cela est public & son
„ malheur veut que tous ceux de sa connoissance en sont
„ persuadez, sans qu'on le lui fasse connoitre, chacun
„ aimant mieux souffrir ses defauts que de se faire des
„ affaires & de divertir le monde par l'éclat d'une que-
„ relle inevitable. C'est cette souffrance qui lui fait ima-
„ giner qu'il a autant d'amis que d'habitudes, en quoi
„ il se trompe tout à fait, n'y aiant personne qui l'aime
„ moins que ceux qui l'ont longtems conversé.

„ tarque, qui vient censurer ici les plus fa-
„ meux Ecrivans de notre siecle, lui qui n'a
„ rien écrit, & dont le nom n'a été imprimé
„ que dans la liste de la Quatrieme des En-
„ quêtes, ne sont, pour me servir des termes
„ de M. Sarasin, que des billevezées hebdo-
„ madaires, & sa dignité, quelque respect que
„ j'aïe pour elle, ne m'en auroit pas empê-
„ ché: *Maledici Senatoribus non oportet, remaledici civile fasque est*. Mais je tire trop
„ de gloire de ceux qui écrivent contre moi
„ pour écrire contre eux.

Ce petit morceau de la Préface de M. Menage ne dement point tout ce que ses ennemis & ses amis mêmes ont dit de son caractere vain & fougueux. Lui convenoit-il de bonne foi d'affecter ces airs de hauteur à l'égard d'un homme tel que M. de Sallo? Prouve-t-il par là que l'extrait du Livre des *Amenitez du Droit* étoit infidelle? Est-ce donc, que parce que le Journaliste n'avoit pas une douzaine d'ouvrages imprimez, il devoit passer pour incapable de bien juger de ceux d'autrui? Enfin quand M. Menage fait trophée des coups qu'on lui porte, & qu'il les regarde comme autant de monumens dressez à sa gloire, ne laisse-t-il point entrevoir un foible, qui par malheur n'est que trop commun parmi les Sçavans, c'est de confondre une grande avec une bonne reputation, un nom connu avec un nom respecté & vraiement illustre. C'est de juger de l'estime du public par le nombre d'écrits que

(71) VIII. *Journ.* du 23 *Fevrier* MDCLXV.

(72) Elle a été réimprimée en Latin avec bien des augmentations à Amsterdam en MDCLXXXIII in 12.

C'est

que l'on a publiez contre eux. Temoignage bien équivoque puisqu'il nous obligeroit de convenir que les Montmaur, les Neuf-Germains, les des Fontaines, des Avanturiers même comme un R. un Br. sont d'éminens & d'illustres personnages. Peut-on admettre une forme de syllogisme qui conduit à des consequences si absurdes?

## §. X.

### *Dispute de M. de Sallo avec Charles Patin.*

M. Menage n'est pas le seul ennemi que M. de Sallo ait eu à combattre. L'Extrait trop sincere qu'il fit dans un des Journaux suivans (71) de *l'Introduction à l'Histoire par les Medailles*, (72) petit livre de Charles Patin, mort Professeur en Medecine à Padoue (73) lui mit sur les bras un adversaire encore plus vif & plus redoutable que M. Menage. A dire vrai, on ne sçauroit gueres trouver étrange que ce Medailliste se soit faché; car enfin à quel Auteur la patience n'échapperoit-elle pas en lisant que son ouvrage est assez joli, quoique le titre convienne mal à la matiere qui y est traitée; que ce n'est presque qu'une redite de ce qu'on trouve dans les autres, & qu'on n'auroit pas dû avancer que les Ecrivains qu'on avoit eu soin de consulter étoient Latins pendant qu'un François avoit fourni ce qu'on avoit dit de plus raisonnable & de plus curieux. M. Patin indigné de voir son Introduction si maltraitée en prit

C'est M. Patin qui a fait lui-même cette Traduction.
(73) V. NOTTE XI.

prit la défenſe dans une Brochure de huit pages in 4. (74) Cet Ecrit eſt certainement de l'offenſé. Patin le Pere l'aſſure dans une Lettre à ſon bon ami M. Falconet (75). Ainſi M. de Sallo s'eſt trompé en attribuant cette Apologie à un des amis de M. Patin : „ n'auroit-on pas ſujet de croire, dit-il, (76) „ que cela „ eſt avancé par quelqu'un de ſes ennemis, ſi „ l'on ne ſçavoit pas que c'eſt un de ſes plus „ intimes amis qui l'a faite"? Peut-être auſſi que M. de Sallo avoit ſes raiſons pour diſſimuler que le Medailliſte eût part à cette reponſe. Cette ignorance affectée le diſpenſoit de bien des égards, auxquels il auroit été aſſujetti ſi M. Patin ne fût pas reſté derriére le rideau, ou qu'on eût voulu l'amener malgré lui ſur la ſcene.

Le Journaliſte, ainſi que nous l'avons obſervé, reprit trois défauts dans le Livre de M. Patin; le plagiat, le Titre, & la fauſſe delicateſſe qui lui avoit fait condamner le mot *ſub me*, comme une expreſſion inconnuë aux Auteurs de la pure Latinité. M. Patin répondit

(74) Elle eſt intitulée *Lettre d'un Ami de M. Patin ſur le Journal du* XXIII. *Fevrier* MDCLXV.

(75) Fameux Medecin de Lyon, Pere de Noel Falconet Medecin Ordinaire du Roi, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Lettres de Patin, grand Pere de M. Falconet de l'Academie des Belles-Lettres, l'un des plus honêtes & des plus ſçavans hommes de France.

(76) X. *Journ.* du IX. *Mars* MDCLXV.

(77) Louis Savot, Medecin du Roi & Profeſſeur en Medecine dans l'Univerſité de Paris. Son Livre a été imprimé en MDCXXVII in 4. Voici ce qu'en dit le P. D. Anſelme Banduri dans ſa *Bibliotheca Nummaria* qui eſt à la tête des *Numiſmata Imperatorum Romanorum a Trajano Decio ad Auguſtos* p. XXVIII. *Sed tot poſt Savotum numiſmata e terræ viſceribus eruta ſunt, quot ne cogitatione qui-*

dit à ces trois accuſations 1. que la planche qui eſt à la tête de ſon Livre ne porte pas *Introduction à l'Hiſtoire par la Connoiſſance des Medailles*, mais ſimplement *Hiſtoire des Medailles*, & que même ce premier titre ne promettant point des Elemens d'Hiſtoire, mais des reflexions ſur l'utilité que ceux qui étudient l'Hiſtoire peuvent tirer de la connoiſſance des Medailles, il eſt injuſte de prétendre qu'il n'a pas rempli ſes engagemens. 2. M. Patin inſiſte avec force ſur l'accuſation de plagiat, & aſſure qu'il n'a point diſſimulé ce qu'il devoit à divers Auteurs, & qu'il a cité & loüé en particulier Louis Savot (77) dont on veut qu'il ait emprunté la plus grande partie de ſon ouvrage. Enfin il ajoûte que l'expreſſion *Sub me* lui a paru condamnable ſelon les regles de la politique (78) quoiqu'abſolument parlant, il ne la crût point contraire aux principes de la Grammaire Latine; qu'on pourroit pourtant en emploïer d'équivalentes lesquelles y ſeroient encore plus conformes. Au reſte, cette reponſe eſt aſſez douce,

*quidem complecti poſſint. Quamobrem quæ illic ſubinde occurrunt errata, navo & induſtrio viro imputare durum admodum foret & iniquum, maxime cum in hoc ipſo argumento principia ſolerter & diligenter explorata poſuerit: ideoque non immerito proditum ſit olim melius hunc in Gallica lingua quam alium quemvis in ſua de nummis in univerſum diſſeruiſſe.* M. de Leibnits p. 423 des *Leibnitiana* dit: *Ludovici Savoti liber de Numiſmatibus & re nummaria præſtat Patini & Joberti ſcriptis, Is quoque de Coloribus & de Architectura elegantiſſime ſcripſit, & magnæ eruditionis vir fuit.*

(78) M. Patin pretendoit que la legende *Nulla dies ſub me Natoque hæc fœdera rumpet*, miſe à une medaille où Louïs XIV. & Monſeigneur ſont repreſentez jurant le renouvellement de l'Alliance avec les Suiſſes, paroit marquer dans ces derniers une eſpece d'aſſujettiſſement.

ce, mais M. Patin se promettoit bien d'y verser *du sel & du vinaigre* à pleines mains, au cas que le Journaliste revînt à la charge; & le Medailliste, aigri, comme il y a lieu de le croire, par son Pere, eût sans doute tenu parole, si de certaines considerations que nous rapporterons plus bas, ne l'eussent pas retenu.

La chose n'en demeura pourtant pas-là. M. de Sallo voulut repliquer & tantôt en badinant, tantôt sur un ton plus serieux, il fit sentir le ridicule qu'il y avoit à mettre deux titres au même livre; il convainquit M. Patin de n'avoir nommé Savot qu'en un seul endroit, où cela n'étoit pas fort nécessaire, afin de pouvoir, à l'abri de cette unique citation, le copier impunément; Enfin, il exagere l'extravagance du raisonnement politique sur lequel étoit appuïée toute la censure de cette Legende, *Nulla dies sub me natoque hæc fœdera rumpet*; comme si le *sub me* étoit un titre qui assujettît les Suisses à Louïs XIV. il finit en conjurant ses Lecteurs de voir par eux-mêmes la Lettre Apologetique de M. Patin, d'être temoins de la foiblesse de ses raisons, & de decider si l'on avoit été trop loin en parlant comme on avoit fait de son *Introduction à l'Histoire par les Medailles*.

De la petulance dont étoient MM. Patin, il y a beaucoup d'apparence que cette querelle auroit fait couler des flots d'encre, si divers motifs de politique ou de crainte ne les eût pas determinez au silence. Guy Patin nous les découvre dans une Lettre à M. Falconet. „ Je vous envoïe, lui mande-t-il, la reponse „ de

(80) *Satyra* III. *Juven.*

„ de mon Carolus, laquelle eſt ſage & mo-
„ deſte. Ce nouveau Gazettier y a repliqué
„ & parlé en ignorant & en extravagant; en
„ quoi il n'eût pas manqué de reponſes aigres
„ & fortes avec de bonnes raiſons, ſi on
„ n'eût prié Carolus de ſurſeoir ſa reponſe,
„ & menacé d'une Lettre de Cachet. La verité
„ eſt que M. Colbert prend en ſa protection
„ les Auteurs de ce Journal; de ſorte que Ca-
„ rolus eſt conſeillé de ſurſeoir ſa replique &
„ même par l'avis de M. le Premier Preſi-
„ dent. On en dit une raiſon particuliere,
„ ſçavoir qu'il n'eſt pas bien avec M. Colbert
„ depuis le procès de M. Fouquet. Nous ver-
„ rons cy-après ſi ces pretendus Cenſeurs *ſine*
„ *ſuffragio Quiritium* auront le credit & l'au-
„ thorité de critiquer ainſi tous ceux qui n'é-
„ criront pas à leur gout... ſommes-nous au
„ tems de Juvenal qui dit (80).

*Dat veniam Corvis, vexat cenſura Columbas.*

„ Une choſe neantmoins nous conſole,
„ c'eſt que nous n'avons point tort; & que
„ les ſçavans & intelligens ſont de notre avis.
„ Mais ces Meſſieurs abuſent de leur credit.
„ La Republique des Lettres eſt pour nous,
„ mais M. Colbert eſt pour eux, & ſi mon
„ fils ſe deffend, on dit qu'on l'envoïera à la
„ Baſtille. Il vaut mieux ne point écrire (81).
Je conviendrai de bonne foi que ſi M. de
Sallo s'étoit ſervi de la conſideration dont l'ho-
noroit M. Colbert, pour ſupprimer la reponſe
de ſon Adverſaire, un procedé auſſi bas meri-
te-

(81) Tom. III. *Lett.* CCCL. du 3. *Fev.* MDCLXV.

teroit les noms outrageans que lui a donné Guy Patin. Mais il n'y a aucune apparence qu'un homme d'honneur, tel qu'étoit M. de Sallo, ait eu recours à un artifice aussi lâche & qu'il ait été capable d'une manœuvre que les plus malhonêtes gens ne font jamais sans quelque honte & qu'ils ont grand soin de desavouer: j'aime mieux croire que M. Patin affligé de l'avanture de son cher fils a un peu grossi les objets, qu'il s'est permis les jugemens temeraires, & a rejetté sur les intrigues de M. de Sallo des mesures que le Ministre crut devoir prendre, pour soutenir le plus longtems qu'il seroit possible, un ouvrage dont l'Auteur lui étoit cher & l'utilité connuë.

## §. XI.

### *Dispute de M. de Sallo avec le Sieur Grégoire Huret.*

JE devrois, à ce qu'il semble, parler à present du demêlé de M. de Sallo avec M. le Fevre, mais comme cette querelle se reveilla & devint très-vive du tems de M. l'Abbé Gallois, je remets à l'article de ce dernier ce que j'ai à dire là-dessus; & je passe à la *Reponse de Gregoire Huret au IV. Article du* Journal *dit* des Sçavans *du Lundi XI. Mars MDCLXV.*

Cet Ecrit qui a echapé aux recherches de MM. Juncker, Morhof, Struve, Voglerus, & autres Litterateurs Allemands qui ont traité des Journaux, cet Ecrit, dis-je, n'est gueres plus

(82) Gregoire Huret étoit de Lyon, il a gravé plusieurs ouvrages en taille douce. Peu content de la reputation qu'il s'ac-

plus commun en France. Je pense pourtant qu'il merite quelque attention, sinon pour le fonds même de ce qui en fait l'objet principal, au moins pour les remarques accessoires qu'il contient sur le Journal des Sçavans.

Gregoire Huret (82) aïant publié le 8. Janvier MDCLXV. un cahier intitulé la *Regle precise pour decrire le profil élévé du Fust des Colomnes*, il emploia un de ses amis pour engager le Journaliste à adopter l'extrait favorable qu'il avoit fait lui-même de son propre ouvrage. Deux raisons empêcherent vraisemblablement M. de Sallo d'avoir cette complaisance. L'un étoit le tour même de l'extrait, trop mal fait pour figurer avec les siens, & l'autre, une maniere de penser toute differente de celle de Gregoire Huret sur ce qui fit dans la suitte le point principal de leur contestation. Le Journaliste aima mieux prendre lui-même la peine de travailler à une analyse dans laquelle il put combattre les principes du Graveur & établir en deux mots les siens; mais comme la briéveté qu'il s'étoit prescrite dans ses Extraits, ne lui permettoit pas de s'étendre infiniment, il se contenta de poser des propositions contraires à celle du Sieur Huret, de les appuïer de quelques raisons, & d'indiquer les Auteurs qui avoient approfondi ces matieres avec plus de succès.

Gregoire Huret avoit dit que la Geometrie sert uniquement dans l'Architecture pour la coupe des Pierres, & dans le Dessein pour la perspective. Au contraire, M. de Sallo pretendit

s'acqueroit par son burin, il voulut écrire, & n'y reussit pas, à en juger par les piéces que j'ai vûës de lui contre M. de Sallo.

dit que les parties de l'Architecture decorable & la pourtraiture des figures humaines, des paysages, & même les ordonnances historiques ne pouvoient en aucune sorte se passer de cette Science & il renvoïa à Jean Cousin & à S. Igni qui ont reduit le dessein parce qu'ils étoient de ce sentiment. Mais le Sieur Huret rejettant avec mepris l'autorité de ces deux Auteurs, repondit que non seulement la reduction des figures en perspective multiplie les operations à l'infini, mais encore qu'après ces operations, la Perspective faisant étendre & élargir les figures, elles se trouvent nécessairement éloignées du point direct du tableau & depravées par consequent. De plus il arrive que le tableau ne pouvant être vû en proportion que par le pertuis posé au point & à la distance précise; il ne peut être vû en proportion que par une seule personne, à peu près comme ces artifices d'Optique qui font l'admiration des gens de village & la fortune des Charlatans.

Mais l'objet le plus important du Traité de Gregoire Huret étant de donner une Regle precise de son invention pour décrire le profil élevé du Fust des Colomnes, il fut très-choqué que le Journaliste eût traité de plagiat ce qu'il avoit dit là-dessus. On verra si c'étoit à tort après que j'aurai donné une idée du systeme de ce Graveur. Loin d'approuver la pratique generale de diviser en parties égales l'arc du cercle sur lequel on prend le retrecissement du haut des Colomnes, il établit comme la seule regle veritable qu'il falloit prendre cette division égale sur la portion de raïon perpendiculaire au Diametre de ce cercle, com-

comprise entre ce Diametre & sa parallele, qui marque la grosseur de la colomne par le haut, ajoutant que c'est de ces divisions qu'on doit élever les ordonnées du Cercle en pareil nombre que les ordonnées qu'on éleve de l'axe du fust des Colomnes, pour avoir le point de l'Ellipse que donne le profil desd. Colomnes. M. de Sallo observa que cette invention que le Sieur Huret avoit exposée si fastueusement n'étoit ignorée d'aucun Geometre, & que M. Blondel, Professeur Royal en Mathematiques, en avoit donné les demonstrations dès l'année MDCLXII. Le Sieur Huret repondit qu'il étoit vrai que M. Blondel & plus de deux mille ans avant lui, Apollonius avoit demontré cette maniere de décrire l'Ellipse, mais que ce n'étoit pas en cela que consistoit sa découverte, & que M. de Sallo s'en seroit bientôt convaincu s'il eût achevé la lecture de son ouvrage, où il dit que l'Axe peut être aussi divisé en parties égales, pourvû que les ordonnées soient distribuées en même raison sur l'axe de la Colomne que sur le demi-diametre du Cercle, ce qui a été inconnu à Vignoles, à M. Blondel & à tous les autres.

Enfin, après avoir loüé le Sieur Huret de ce qu'il s'étoit déclaré contre la mauvaise coutume d'enfler les Colomnes au tiers de leur hauteur, parce que les Colomnes semblent crever sous la force du poids, qu'elles soutiennent, M. de Sallo ajouta qu'il ne falloit pas non plus commencer le retrecissement dès le pied, cette construction faisant paroitre les Colomnes, comme si elles s'entr'ouvroient par le pied, le Sieur Huret ne se rendit pas à cette raison, & il soutint que ce retrecissement

doit

doit commencer par le pied, d'autant que puiſque le profil de ſa groſſeur ou largeur „ eſt circulaire & partant d'une ſeule eſpece „ de Courbe, il s'enſuit que celui de ſa hau- „ teur y doit convenir, & être conduit ellip- „ tiquement, auſſi d'une ſeule eſpece de „ courbe, depuis le Cercle d'en bas, juſques à „ celui d'en haut, pour donner à ce corps la „ force, la pureté & uniformité qu'il doit a- „ voir & c'eſt à quoi l'ignorance & l'envie „ ne repliqueront rien qui ne ſoit abſolument „ faux.

J'ai tâché de depouiller cette reponſe de Gregoire Huret de ſon ſtyle plus que barbare, des épithetes injurieuſes dont elle eſt remplie, & du galimathias impenetrable qui en fait le caractere eſſentiel. M. de Sallo ne jugea pas à propos de ſe commettre avec ce Graveur, qui ne connoiſſoit que ſon burin & ignoroit juſqu'aux plus legeres bienſeances. Celui-ci en prit occaſion d'inſulter une ſeconde fois le Journaliſte & de publier contre lui une nouvelle Brochure in 4. ſous le Titre de *Cinq Avis donnez par Gregoire Huret aux Auteurs* du Journal *dit* des Sçavans *en conſideration de ce qu'ils ſont demeurez ſans replique à ſa reponſe du V. Mars* MDCLXV. Le Preambule roule uniquement ſur les queſtions qui l'avoient d'abord mis aux mains avec M. de Sallo, il dit dans ſon premier Avis que le Journaliſte n'oſant pas écrire ſe contentoit de publier verbalement deux fauſſetez, l'une que la Reponſe qui avoit paru n'étoit pas de lui Huret; „ Ce „ qui montre, dit-il, que vous la trouvez ſi „ bien faite que vous ne pouvez pas croire „ qu'un ſeul eſprit *l'aïe* pû faire en ſi peu „ d'heu-

„ d'heures; & l'autre, qu'on pourroit lui repliquer avec le tems; „ ce qui va, continue-„ t-il, à vôtre préjudice, puisque comme „ vous sçavez, me voulant repliquer, il le „ falloit faire au plûtôt, ainsi que je m'atten-„ dois que vous le feriez, & non pas faire „ connoître par un retardement prejudicia-„ ble à la reputation de votre sçavoir, la diffi-„ culté que vous aurez trouvée à me faire un „ mot de reponse de peu ou de nulle valeur. Les quatre autres Avis regardent divers extraits du Journal; dont il juge selon sa portée. J'en parlerai dans la suitte de cet article.

Je ne connois que ces trois Messieurs qui se soient plaints de la liberté que prenoit M. de Sallo de dire naïvement sa pensée sur tous les livres qui lui tomboient entre les mains; mais ils ont fait tant de bruit que l'on s'imagine d'ordinaire que les premiers Journaux des Sçavans étoient remplis de fiel & d'aigreur, & doivent être regardez comme de veritables Libelles. Il est tems de revenir d'une prevention si injuste: les jugemens de M. de Sallo n'avoient rien qui passât les bornes de la moderation prescrite à ceux qui s'exercent dans ce genre d'écrire. Supposons pourtant qu'il se soit un peu égaïé aux depends de certains Auteurs trop pleins d'eux-mêmes, y avoit-il là de quoi tant crier? Je pense que la nouveauté seule de l'ouvrage où ces censures étoient placées revolta, & ce qui semble le confirmer, est que dès que les Journaux ont eu pris racine, les gens de Lettres se sont plaints plus rarement, quoique le Public sache assez qu'on leur en donne de justes & de frequentes occasions. On emploïa donc mal à propos ce pre-

texte vain & frivole pour pallier le veritable motif qui porta à interdire le nouveau Journal des Sçavans.

## §. XII.

### *Conte ridicule sur la Cessation du Journal.*

UNe raison bien differente selon M. Struve (83) causa l'interruption du Journal. Comme Vigneul-Marville est la source de cette ridicule historiette, je rapporterai d'abord ses propres termes. „ M. de Sallo, dit-il (84) „ mourut la même année MDCLXV. d'une „ maladie à laquelle les Enfans des Muses ne „ sont gueres sujets & pour laquelle, il n'y „ a point de remedes dans Hippocrate & dans „ Galien; car il mourut de déplaisir d'avoir „ perdu cent mille écus, c'est à dire, tout „ son bien au jeu. Un Juge aussi severe que „ Seneque l'auroit condamné à la peine „ qu'Eaque faisoit souffrir à l'Empereur Claude, qui avoit aimé le jeu avec excès: *alea* „ *ludere pertuso fritillo & fugientes semper tesseras quærere & nihil proficere.*

Comment accorder Vigneul-Marville avec Morery (85) qui place la mort de M. de Sallo en MDCLXIX. voila constamment des époques bien discordantes, & qui ont déja embarassé

(83) *Ubi sup.* Cap. VI. M. Colerus a corrigé cette faute dans ses *Analecta.*
(84) *Ubi sup.* Tom. I. p. 349.
(85) Art. *Sallo.*
(86) Tom. I. *Lett.* CCLXI. p. 102. Edit. d'Amst. 1729.
(87) Matthieu Marais Avocat au Parlement, c'est un homme de merite & qui joint à une grande confiance

raffé d'habiles gens; M. Bayle entr'autres (86) qui mandoit à M. Marais (87) „ Perfonne „ n'eft auffi propre que vous à deterrer fi cet „ illuftre Confeiller au Parlement mourut en „ MDCLXV. de chagrin d'avoir joüé tout „ fon bien. Cela feroit desavantageux „ à fa mémoire; & il feroit bon d'arrêter la „ propagation d'un tel bruit, car fi on ne le „ refute, on le trouvera bientôt dans plus de „ fix ou fept livres, & puis dans vingt & „ puis dans trente.

M. Bayle a parfaitement prevû ce qui devoit arriver. Bien des gens ont copié ce conte de Vigneul Marville, tels font les Peres Journaliftes de Trevoux (88) ceux qui ont eu foin des Nouvelles Editions de Furetiere (89) & de Richelet (90). Ce mauvais conte n'avoit garde d'échaper à M. Paravicin (91).

Je n'ai eu d'abord que des preuves affez foibles pour prendre un parti fur ce fait. Ce qui commença à me le rendre fufpect fut une Lettre de Patin, du 3. Novembre MDCLXV. dans laquelle il parle de M. de Sallo, non feulement comme d'un homme vivant, mais encore comme d'un homme qui *mouroit d'envie* de recommencer le Journal. Il eft vrai qu'on peut mourir du 13. Novembre au 30. Decembre, auffi n'aurois-je pas crû cela fuffifant pour detruire un fait auffi pofitivement avan-

ce de fa profeffion une litterature fort variée. M. Bayle a tiré de grands fecours de M. Marais pour la compofition de fon Dictionnaire.

(88) *Fevrier* MDCCXII. p. 218.

(89) Au mot *Journal.*

(90) *Table des Auteurs* Art. *Sallo.*

(91) *Singularia de Viris Claris* p. 179.

avancé que l'est la mort de M. de Sallo par Vigneul-Marville. Je voïois outre cela que le P. Honoré de Sainte Marie s'accordoit avec Morery à renvoyer cette mort en MDCLXIX. (92) Tout cela n'étoit encore rien puisqu'il pouvoit fort bien se faire que Morery eut trompé le P. Honoré de Sainte Marie. Je trouvai ensuite dans une notte des *Remarques Critiques* sur le Morery de MDCCIV. (93) que M. Gallois avoit assuré que le Conte de Vigneul - Marville étoit faux. Ce témoignage étoit d'un grand poids, mais enfin je crus qu'il falloit aller à la source; je levai l'extrait mortuaire de M. de Sallo à S. Eustache, & il met hors de toute contestation que M. de Sallo est mort le 14 Mai MDCLXIX. Je fis plus, je pris la liberté de demander des éclaircissemens à Madame de Sallo (94) Abbesse des Cordelieres, si connuë par sa piété & par sa constance (95). Elle eut la bonté de m'en communiquer de très curieux. En voici la substance.

Il est vrai que les affaires de M. Sallo se trouverent extremement derangées à sa mort. Mais le jeu n'y avoit aucune part, & l'on ne sçauroit attribuer ce desordre qu'à un excès de generosité. Il cautionna plusieurs personnes & prêta de l'argent à d'autres qui devinrent insolvables par la suitte & pour les-

quel-

(92) *Reflex. sur l'Usage de la Critique* Tom. 1. p. 50.

(93) II Edit. p. 90. 91. Ces Nottes sont de M. Bayle cet Ouvrage il a été inseré à la fin de la derniere Edition du Dictionnaire critique avec de nouvelles Observations de M. Des Maizeaux.

(94) Elle est fille du Journaliste.

(95) Les Cordeliers qui cherchoient à mettre le trouble

main

quelles il fut contraint de payer. Une entreprise qui promettoit infiniment, mais dont le succès ne repondit pas à ses esperances, acheva de le ruiner : il s'agissoit de dessecher des marais en Poitou, c'étoit pour lui un fonds mort, & il comptoit faire en même tems l'avantage de cette Province & le sien. Il y a lieu de croire que M. de Sallo auroit reparé ces pertes s'il eût vecû plus longtems ; M. Colbert qui l'estimoit infiniment aiant resolu de l'emploïer dans les finances. Ce qui a pu autoriser le bruit que Vigneul-Marville, grand ramasseur d'anecdotes, a publié, est une avanture qui arriva à M. de Sallo quelque tems avant sa mort. Il n'avoit jamais eu d'inclination, encore moins de goût pour le jeu, cepandant la bienseance l'aiant engagé à joüer il perdit huit mille francs. Il n'en fallut pas davantage pour que les personnes qui ignoroient à quoi cette perte étoit allée, en fissent le vrai sujet de sa mort ; Vigneul-Marville en entendit parler comme les autres, l'application du passage de Seneque qu'il se rappella lui parut jolie ; c'en fut assez pour lui faire mettre ce fait dans ses collections avec tous les enjolivemens dont il étoit susceptible. Mais il est sûr que M. de Sallo ne mourut point de chagrin : il recevoit en Philosophe les évenemens de la vie ; il avoit essuïé d'un oeuil sec des pertes plus considérables & il voïoit un ave-

dans le *Monastere* des Cordelieres du Fauxbourg S. Germain comprirent bien qu'ils n'y réussiroient pas tandis qu'une personne du merite de Madame de Sallo feroit en Place. Ils lui susciterent donc toutes sortes de traverses, & l'affaire devint un procès reglé qu'elle gagna. Il y a eu dans le cours de l'instance des Factums curieux. V. les *Mercures* de MDCCXVII.

avenir trop riant pour prendre si fort à cœur cette bagatelle. Voici exactement comme la chose se passa. La goute l'obligeoit par intervalles à garder le lit, & il en étoit habituellement tourmenté les derniéres années sa vie, de maniére qu'il ne pouvoit plus marcher, & que quand il se trouvoit dans la néceſſité de sortir, deux laquais le portoient à son carosse. Enfin un soir qu'il ne paroissoit ni plus triste ni plus malade qu'à l'ordinaire & qu'il causoit avec Madame de Sallo son Epouse, il perdit la parole & mourut quelques momens après agé de XLIV ans. On l'ouvrit & il se trouva que tout son sang s'étant porté à la tête, il n'en étoit pas resté une seule goutte dans son corps (96).

§. XIII. *Re-*

(96) Tiré d'une Lettre que Madame de Sallo m'a fait l'honneur de m'écrire en datte du XIII Janvier MDCCXXVI.

(97) C'a été un des plus habiles hommes d'Angleterre. On sçait assez qu'il ne s'est remis aux études qu'à l'âge de cinquante ans. Je crois faire plaisir aux lecteurs de rapporter ici le détail de cette avanture telle que Spelman l'a écrite lui-même dans la Préface de son 1. vol. de l'*Archæologus.* Il demande d'abord pardon des fautes qui pourront lui être échapées, il en rejette une partie sur ce qu'il n'est pas un sçavant de profession & il ajoute: *Nondum quindecim annorum puer è Schola rapior Cantabrigiam, tenellus adhuc & Academicæ disciplinæ omninò inidoneus. Illinc me emenso biennio & semestri à viduata jam matre domum revocor, ut pro ætatis ratione, à manibus ei essem & solamini. Emisit me tamen sub anno altero Londinum, juris nostri capessendi gratia; cujus cum vestibulum salutassem, reperissemque linguam peregrinam, dialectum barbaram, methodum incon-*

*cin-*

## §. XIII.

### *Remarques particulieres, ſur les Journaux de* MDCLXV.

IL me reſte, avant que de finir l'Article de M. de Sallo, à indiquer quelques fautes qui lui ſont échappées. Mais je ne le fais que ſous les conditions que j'ai marquées dans ma Préface, & pour donner au public un eſſai du travail qu'il ſeroit à ſouhaitter que quelque habile homme voulût entreprendre ſur tous les Journaux.

## §. XIV.

### *Remarques ſur le I. Journal.*

IL eſt parlé dans le II. Article du I. Journal des Ouvrages d'Henri Spelman (97 Arès avoir

*einnam, molem non ingentem ſolum, ſed perpetuis humeris ſuſtinendam: excidit mihi, fateor, animus, blandioribuſque ſubridens Muſis, rigidam hanc Minervam ferreis amplexibus coërcendam, leni molimine delibavi. Excuſſit me interea, ô infelicem! è clientela ſua: gratia, poteſtatis, dignitatis, immenſaque apud nos largitrix opulentia. Illa, inquam, veſtitu ſimplici & inculto, ſed jurium omnium municipalium, abſit dictis invidia, nobiliſſima domina: omni utpote juſtitia, moderamine, prudentia ſublimique acumine; temere licet eam perſtrinxerit Hottomannus, referta. In rus igitur ante triennium me ſubduco: lætiſſimique hymenæi vinculis ſuſceptus, uxorem inde & familiam colo. Vitam ruſticanam nulla mihi experientia cognitam totus obeo. Obeo & è more claſſis meæ evocatus, munia patria, non quæſtuoſa aliqua, nam hæc Muſis invia, ſed moleſta & ſumptus emulgentia. Bis Hyberniæ tractum ultimum, propinquiorem tertio, ex re luſtro aliena: fideique meæ multa credita per annos plures, ſatis & mihimet, auſpicate exequor. Succreſcit interim numeroſa proles, & ex-*

avoir donné de justes éloges à la premiére partie de son Glossaire de la Basse Latinité (98). M. de Sallo ajoute que la seconde partie de cet Ouvrage posthume lui est bien inférieure. Jusqu'ici, il n'y a rien de reprehensible dans ce jugement, puisqu'enfin quelque dur qu'il paroisse, il a été confirmé par MM. du Cange (99) & Baillet (100); c'est ce qui suit qui mérite d'être censuré. M. de Sallo jugeant de la seconde partie des Conciles d'Angleterre (101) du même Auteur, par la seconde partie de son Glossaire, annonça un peu trop à la hâte, qu'il ne falloit pas l'attendre comme un bon ouvrage. Mais sa conjecture s'est trouvée faus-

*crescit unà novis in dies accessionibus ærumnarum sarcina: qua anhelans demum & penè fractus, de vita cogito liberiori. Provectus itaque ad senectutis confinia, annum nempe quinquagesimum, rem familiarem & peculium distraho, patrimonium eloco, rus, me exuo, & cum uxore, liberis & familia reliqua, Londinum transfero. Dulces otii solitudines, mente tenaciter devotas relegatasque longo vitæ intervallo musas, postliminio gratiùs amplexurus. Libros & arma litteraria, quod nec in juventute omnino prætermiseram, undequaque comparo, accinctusque jam in hanc militiam, Patres, Concilia, medii sæculi Authores, & qui ad rem antiquam pertinent, tam domesticam quàm exoticam volvo & evolvo.* Henri Spelman étoit né à Congham, ville du Comté du Norfolck & il mourut à Londres en MDCXLI. âgé de LXXVIII ans. Outre les ouvrages dont nous parlons dans le corps de cette Histoire & dans les Nottes, il en a fait quantité d'autres. Je donnerai un grand Article de Spelman dans mon Dictionnaire, & je renvoie en attendant ceux qui voudront connoître plus particulierement ce sçavant homme à la Vie que M. Edmond Gibson en a faite & qui est à la tête des Oeuvres posthumes de Spelman publiées à Oxford en MDCLXXXXVIII. MM. les Journalistes de Leipsig en ont donné un bon extrait à leur ordinaire. V. aussi M. Fabricius de Helmstad Tom. II. p. 339. de l'*Historia Bibliothecæ propriæ.* Il indique un grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de Spelman.

(98) *Henrici Spelmanni Equitis Anglo-Britanni, Archæologus in modum Glossarii ad rem antiquam posteriorem continen-*

fauſſe, & l'illuſtre Sçavant qui a eu ſoin de cette édition l'a miſe en état de faire honneur à la premiére. Le Journaliſte lui-même dans l'extrait qu'il en fit quelque tems après ſe retracta avec une franchiſe dont on lui doit tenir compte, & convint que quand il avoit blamé d'avance cette ſeconde partie poſthume, il ne ſçavoit pas qu'un auſſi habile homme que Dugdale dût (102) y mettre la main. N'eût-il pas mieux fait encore de ne ſe pas mettre par un jugement précipité dans l'obligation d'en venir à une retractation dans les formes. Il eſt difficile que cette legereté à prononcer ſans ſçavoir encore de quoi il s'agit ne faſſe pas perdre peu à peu à un Journaliſte la confiance de ſes lecteurs. §. XV. *Re-*

*nentis Latino-Barbara, peregrina. obſoleta & novatæ ſignificationis vocabula, quæ poſt labefactatas à Gothis Vandaliſque res Europæas, in eccleſiaſticis profaniſque Scriptoribus; variarum item gentium legibus antiquis, chartis & formulis accedunt.* Londini. *Beale* MDCXXVI in fol. Grotius en écrivant à M. de Peireſc parle de cet ouvrage en termes fort avantageux pour Spelman: *Partem priorem vidimus ſane utilem, & in Saxonicis maxime vocibus accuratam.* V. la *Cenſura celebriorum Authorum* de Pope-Blount p. 942.

(99) *Præf. Gloſſarii mediæ & infimæ Latinitatis* p. 35. 36. Art. 639.

(100) *Jug. des Sçav.* Tom. 2. p. 302. Ed. d'Amſt. in 4. 1725.

(101) La premiére partie parut à Londres en MDCXXIX. in folio & va juſqu'en MLVI; & la ſeconde en MDCLXIV, ne paſſe pas le tems où M. Spelman eſt mort. *Sed an ſecutus ſit poſtea tertius tomus, juxta cum ignariſſimis ſcio,* dit M. Fabricius *ubi ſup. Cit.* (97) il eſt ſûr que ce troiſiéme Volume promis dès le titre du premier n'a jamais paru. Dans la Préface du premier Volume de la Collection des Conciles du Louvre, on dit qu'on a eu ſoin d'y inſérer toutes les piéces & tous les actes contenus dans le I. Vol. de Spelman. M. Salmon dans ſon *Traité de l'Etude des Conciles* p. 257. remarque pourtant qu'il y a quelques Conciles qu'on n'y trouve pas non plus que dans l'Edition des Conciles du P. Labbe.

(102) Auteur du *Monaſticon Anglicanum* & de pluſieurs Hiſtoires de differentes Provinces d'Angleterre. J'en parlerai dans mon Dictionnaire.

## §. XV.

### *Remarques sur le II. Journal.*

M. de Sallo s'est expliqué dans le deuxiéme Journal sur les Mémoires du Chancelier de Chiverny (103) d'une maniére bien differente de ce qu'en ont dit d'autres Ecrivains dont l'autorité est de quelque poids. Ceux qui connoissent nos bons Livres François sçavent que ces Mémoires de M. de Chiverny ont deux parties, (104) dont la premiére contient le recit de ce qui s'est passé de plus important depuis MDLXXXVI jusqu'en MDXCIX & la seconde des instructions à ses enfans. (105) Le Journaliste jugeant selon son gout particulier se déclara pour les Memoires d'Etat, „ Cette premiére partie est ex„ cellente, dit-il, car elle nous apprend beau„ coup de circonstances du Regne d'Henri „ III. & d'Henri IV. qu'on ne peut apprendre „ ailleurs. Pour la seconde, il trouve que „ *c'est peu de chose.* M. le Gendre a porté un jugement bien opposé à celui de M. de Sal-

(103) Philippe Hurault Comte de Chiverny, Garde des Sceaux & depuis Chancelier de France en MDLXXXIII mort le XXIX de Juillet MDXCIX. V. la *Bibliotheque des Auteurs François* de la Croix du Maine p. 305. & l'*Hist. des Chanceliers & Garde des Sceaux de France* par du Chesne p. 665. & 680.

(104) Il faut observer que cse Memoires sont plus amples dans les MSS. que dans les imprimez; ce qui leur est commun avec d'autres livres de ce genre, tels que sont les Memoires de Bassompierre, ceux de Brantome, les Negociations de M. le President Jeannin &c.

(105) Outre ces deux morceaux qui sont dans toutes les Edi-

Sallo : „ Les inſtructions ſont excellentes, dit-
„ il, on y voit avec plaiſir tout ce qu'un long
„ uſage du monde peut inſpirer de meilleur
„ ſens à un Pere affectionné, pour apprendre
„ à ſes enfans la maniére de ſe bien conduire,
„ à la Cour principalement (106) ; il n'y a
„ point de Pere qui ne tirât un grand profit
„ de faire lire & relire ces inſtructions à ſes
„ enfans. Encore un coup, elles ſont excel-
„ lentes. Je voudrois en dire autant des Mé-
„ moires, continuë M. le Gendre, mais il y
„ a bien des gens qui trouvent qu'ils ne
„ repondent ni à l'ambition de l'Auteur qui
„ parle de lui & de ſa famille à tout mo-
„ ment, ni à la conſideration, où il a été
„ de ſon tems, ni à l'attente que l'on a
„ d'apprendre de gens de ſon rang des cho-
„ ſes ſecrettes & curieuſes qu'on ne peut
„ ſçavoir que par eux. Hors peut-être trois
„ ou quatre faits qu'on ne voit point ailleurs,
„ je n'ai rien lû dans ces Mémoires qui puiſ-
„ ſe faire plaiſir à un homme de goût.
„ L'Auteur tire le rideau ſur les plus grands
„ évenemens, comme ſur la fin tragique du
„ regne d'Henri III, du Duc & du Cardi-
„ nal

Editions de ces Mémoires, celle de Billaine en MDCXXXVI in 4to. renferme la Genealogie de la Maiſon de ce Chancelier.

(106) Nous avons un ſi grand nombre de bons livres d'inſtructions pour la conduite des jeunes Seigneurs, que nous pouvons nous conſoler ſi celui du Chancelier de Chiverny n'eſt pas auſſi excellent qu'il ſeroit à ſouhaiter. Il faut convenir pourtant que les Eſpagnols l'emportent ſur les François en ce genre-là. Nous n'avons rien qui puiſſe être comparé au Livre intitulé *Inſtruccion de D. Juan, de Sylva, Conde de Portalegrette, quando embio D. Diego ſu Hijo à la Corte* in 4to. Je crois que cet Ouvrage Eſpagnol bien traduit en notre langue reuſſiroit.

„ nal de Guise; & sans en détailler les cau-
„ ses & les circonstances, il dit le fait en
„ deux mots, comme un Bourgeois le mar-
„ queroit sur la marge de son Almanach.
„ Encore le Bourgeois moins dissimulé ajou-
„ teroit-il ce qu'il pense, au lieu que ce
„ Chancelier courtisan & timide jusques dans
„ le Cabinet, n'ose mettre sur le papier ce
„ qu'il en sçait, de peur que si ces Mémoires
„ devenoient publics, la verité, s'il l'y di-
„ soit, n'attirât à lui ou aux siens l'indigna-
„ tion de gens qui avoient interêt qu'elle fût
„ cachée.

„ Il est étonnant qu'il soit si mal informé
„ que lorsqu'à l'occasion de Jean Chatel, il
„ dit p. 241. qu'il y eut deux Jesuites l'un
„ pendu & l'autre banni, il nomme le
„ premier Jean Briguarel & l'autre Alexan-
„ dre Hames : Cependant personne ne dou-
„ te que le premier s'appelloit Guignard &
„ l'autre Gueret. Il dit p. 279. que le Car-
„ dinal de Medicis qui vint en France sous
„ Henri IV & qui fut depuis Pape sous le
„ nom de Leon XI. étoit oncle de la Reine
„ Catherine de Medicis : neantmoins, elle
„ & le Cardinal étoient de branches separées
„ depuis si longtems qu'ils n'étoient plus pa-
„ rens. Il y a dans ses Mémoires beaucoup
„ d'autres choses peu exactes. (107)

J'ai crû qu'il n'y avoit qu'une lecture serieu-se des Mémoires de Chiverny qui pût me donner le droit de prendre parti entre M. de Sallo & M. l'Abbé le Gendre. La réputation de ces

(107) M. le Gendre.

ces deux Meſſieurs ne permet de les condamner & d'appeller de leurs jugemens qu'avec beaucoup de circonſpection. Je l'ai donc faite cette lecture & il m'a paru que tant l'Hiſtorien que le Journaliſte avoient prononcé un peu trop legerement ſur les deux piéces dont ce Recueil eſt composé. M. de Sallo mepriſe les inſtructions du Chancelier de Chiverny à ſes enfans; M. le Gendre les trouve excellentes: peut-être que ces inſtructions ne méritent ni tant de mepris, ni tant d'éloges. Ce ſont des préceptes aſſez ſecs, tels qu'un homme qui avoit paſſé ſa vie à la Cour & qui s'étoit trouvé mêlé dans toutes les intrigues de ſon Siecle devoit naturellement les donner; mais on n'y découvre point ces traits de lumiére que les Genies ſuperieurs repandent ſur leur morale. C'eſt le gros bon ſens tout pur, s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte.

L'eſprit du Chancelier de Chiverny ſe montre davantage dans ſes Mémoires & M. de Sallo qui ſans deſſein de compoſer une Hiſtoire de la Monarchie, avoit attentivement examiné les Auteurs qui l'ont écrite, n'a eu garde de ne pas appercevoir le grand nombre de faits rares & ſinguliers dont ces Mémoires ſont remplis, & qui peuvent avoir paſſé dans d'autres ouvrages à qui M. le Gendre en aura fait honneur. Il eſt vrai que le Chancelier n'a pas ſoin de faire obſerver à chaque inſtant qu'il va raconter des évenemens qui ſeroient reſtez ſans lui dans une obſcurité éternelle; mais en politique habile, en homme de Cour, il laiſſe comme échapper une parole qui ne dit mot en apparence, mais que les lecteurs qui ſont au fait des tems orageux dont il écrivoit l'hiſ-

toire, sçavent bien saisir. Il faut avoüer cependant que M. de Chiverny a cru devoir tirer le rideau sur des affaires delicates qui lui avoient été confiées, & qu'il n'étoit pas encore permis de revéler. Peut-être aussi & en cela je serois assez de l'avis de M. le Gendre, peut-être que ce Chancelier, lequel a été certainement plus Courtisan qu'il ne convient à un Homme de Robe, (108) n'a pas toûjours osé ni voulu découvrir ce qu'il sçavoit de veritez importantes. Mais enfin ce qu'il n'a point jugé à propos d'écrire, ne rend point mauvais ce qu'il a écrit, & l'usage que nos plus fameux Historiens ont fait des Mémoires de ce Chancelier prouve assez que M. le Gendre eût dû en parler moins desavantageusement. Et il ne sert à rien de dire que les fautes qu'il y avoit remarquées l'autorisoient à le faire : les personnes qui se trouvent engagées à porter leurs jugemens sur les livres ne sçauroient trop prendre pour regle que plusieurs fautes, importantes même, rendent bien un ouvrage moins parfait, mais qu'elles ne suffisent pas pour qu'on soit en droit de le mettre au rang des livres inutiles & detestables. M. de Sallo qui en avoit decouvert plusieurs dans les Memoires de Chiverny n'avoit pas été pour cela jusqu'à les renvoïer parmi les ouvrages de ce genre qui ne font que surcharger la librairie.

(108) V. sur son Caractére les Mémoires de la Vie de M. de Thou, divers endroits de son Histoire & son admirable Lettre à M. le Président Jeannin. Cette lecture vaut bien pour un Magistrat celle des Traitez de Paix. Mais en ce monde personne presque ne fait son métier. Aussi fait-on mal ce qu'on fait. Ce ne seroit pas un grand malheur si quelquefois la Societé entiere n'en souffroit pas.

rie. Un fonds d'équité lui dicta même une obſervation dont M. le Gendre eut pû faire uſage. C'eſt que les Copiſtes ont certainement gaté ces Memoires en les tranſcrivant, & qu'il y auroit de l'injuſtice à rendre le Chancelier de Chiverny reſponſable de certaines fautes trop groſſieres pour lui pouvoir être attribuées. De bonne foi, le nom de ces deux Jeſuites peut-il lui avoir été inconnu ? & s'il ſe trouve eſtropié, une pareille mepriſe peut-elle être miſe ſur ſon compte ?

## §. XVI.

### *Obſervations ſur le III. Journal.*

LE troiſiéme Journal renferme une faute conſidérable & que je n'entreprendrai pas de juſtifier. M. de Sallo y propoſe comme une invention nouvelle (109) les Diſſertations que Leo Allatius publia en MDCLXIV ſur quelques Auteurs Homonymes, c'eſt à dire, qui portent le même nom : il eſt cependant certain que Diogéne Laërce n'oublie gueres de rapporter à la fin de la vie de chaque Philoſophe, ceux qui ont porté le même nom : independamment de cela M. de Sallo pouvoit encore ſe rappeller que Diogéne Laërce cite Demetrius qui avoit écrit *de Homonymis Poëtis & Scriptoribus*. Cette remarque eſt de M. Bayle (110) il ajoute à ces deux Auteurs Agreſphon alle-

(109) Leo Allatius né à Chio & mort à Rome Garde de la Bibliotheque Vaticane au mois de Janvier MDCLXIX agé de LXXXIII ans. V. le X. Vol. de la *Bibliot. Greque* de M. Fabricius p. 405. l'*Hiſtoria Bibliotheca propria* de Jean Fabricius de Helmſtad part. IV. p. 107. & 429. Bayle Art. *Allatius*. & M. du Pin *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſt.* du XVII Siecle Tom. XVIII. p. 2.

(110) *Dict. Hiſt. & Critique* Tom. I. p. 173.

allegué pour la même chose par Suidas & il dit que (111) Denis de Sinople & un certain Symariste s'étoient aussi exercez dans le même genre; tout ce détail de Litterature Grecque, dont M. Bayle fait honneur à Vossius (112) n'est rien moins qu'exact. Mais il n'est pas de mon sujet de m'arrêter là-dessus; & l'on peut consulter les livres indiquez à la marge. (113)

Sans remonter même jusqu'aux Grecs, on ne peut pas dire qu'Allatius soit le restaurateur de ces sortes de Dissertations. Avant que sa Diatribe sur les Simeons eût paru, nous avions déjà des Traitez sur les Antoines (114) sur les Andrés (115) sur les Jacques (116) sur les Théophiles (117) & sur les Philippes (118) & M. de Sallo est d'autant plus inexcusable d'avoir commis cette faute, que l'on peut conjecturer par un passage du V Journal qu'il avoit vû la Bibliotheque des Bibliotheques, où le P. Labbe a ramassé les noms de plusieurs Auteurs qui plus anciens qu'Allatius avoient eu & exécuté le même dessein que lui au sujet des Homonymes.

M.

(111) V. Ἀγρογραφή.
(112) Lib. I. *de Historicis Græcis* Cap. XXVIII.
(113) V. l'*Homonymoscopia* de M. Mollerus imprimée à Hambourg 1697. in 8. p. 905. M. Martini a aussi parlé des Auteurs qui avoient traité des Homonymes dans la Préface de son Traité *de Delictis Cæleris*.
(114) Par Sanderus. 1627. in 4to.
(115) Par M. du Saussay.
(116) Par le P. Jacob.
(117) Par le P. Theop. Raynauld.
(118) Par le P. Labbe.
(119) François Combefis né en *Guyenne* en MDCV & mort à Paris le XXIII de Mars MDCLXXX étoit un Religieux Dominicain très-pieux & très-habile. Ceux qui voudront le connoitre plus particulierement peuvent consul-

M. Bayle reprend encore M. de Sallo d'avoir rendu *Scriptores Homonymi* par *des Ecrivains qui portent des noms Equivoques*; " ne „ lui en deplaiſe, dit-il, c'eſt mal traduire. „ On n'a jamais dit que les Princes de même „ nom, les Charles, les Louïs & les Henris „ aient eu des noms équivoques. Les noms „ de cette nature ſont ceux qui ſe peuvent „ prendre en différens ſens; & c'eſt là leur „ eſpéce & leur uſage tant en Logique que „ dans le langage ordinaire.

L'Article qui ſuit immédiatement celui d'Allatius regarde les *Origines Conſtantinopolitanæ* du Pére Combefis (119): il eſt ſurprenant que M. de Sallo ait parlé auſſi ſechement de l'ouvrage & de l'Auteur. Les Origines de Conſtantinople renferment neuf piéces très-importantes ſur l'Hiſtoire de cet Empire, traduites & raccomodées avec ſoin, & enrichies de nottes ſçavantes. MM. Hanckius (120) du Pin (121), & Fabricius (122), en font beaucoup de cas. Pour l'Auteur c'étoit conſtamment un des plus habiles hommes de ſon ſié-

ſulter la *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques de M. du Pin du XVII Siecle*, le *Journal* du XXIX d'Août MDCLXXIX & ſur tout les *Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti* du P. Echard Tom. II. p. 678. M. Perrault lui a auſſi donné une place parmi les Hommes illuſtres qui ont fleuri en France pendant le XVII Siecle. Enfin il faut voir M. Baillet Tom. II. p. 470. 471. de ſes *Jug. des Sçavans*. Et M. Huet p. 356. 357. *de rebus ad ſe pertinentibus*. J'ai eu occaſion d'être convaincu par mes propres yeux de l'habileté & de l'application du P. Combefis, dont j'ai reconnu la main ſur un grand nombre de Mss. Grecs de la *Bibliotheque du Roi*.

(120) *De Script. Rerum Byzantin.* paſſim.

(121) *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſt.* XVII ſiecl. Tom. XVIII. p. 99.

(122) *Bibliot. Græca* Tom. VI. p. 687.

ſiécle, il poſſédoit à fond les Péres Grecs & l'Hiſtoire Byzantine, & tout ce qu'il a publié ſur ces matiéres eſt au moins utile.

## §. XVII.

### *Remarques ſur le IV Journal.*

IL me ſemble qu'en mettant une eſpéce d'égalité entre la Joconde de M. de la Fontaine & celle du Sr. Bouillon (123) M. de Sallo n'a pas jugé fort ſainement de ces deux Ouvrages; Tout le monde ſçait que M. de la Fontaine accommodant l'Arioſte à ſon genie & à notre Langue s'eſt moins attaché à rendre l'Original Italien qu'à être lui-même original en François; au lieu que Bouillon n'oſe s'écarter de l'Arioſte, qu'il le copie ſervilement & tranſporte ſans goût & ſans choix dans ſa traduction les tours & les idées les plus incompatibles avec nôtre maniére de penſer & de parler. Il n'auroit pas dû y avoir deux ſentimens ſur ces Contes; cependant M. de Sallo avertit qu'il y avoit des gageures fort conſidérables en faveur de l'un & de l'autre (124) l'evénement n'a pas confirmé ce qu'il ajouta: „ Il eſt à craindre, dit-il, qu'il n'ar„ rive à ces deux piéces la même choſe qui „ ar-

(123) Ses Poëſies ont été imprimées en MDCLXIII in 12. il étoit Secrétaire des Finances de M. le Duc d'Orleans.

(124) Entre S. Gilles le Mouſquetaire & l'Abbé le Vayer. Moliere à qui ils s'adreſſerent pour decider la gageure refuſa d'être leur juge; ſentant bien qu'il faudroit la faire perdre à ſon bon ami S. Gilles. M. Des Preaux moins timide & moins politique ſe déclara hautement en faveur de la Joconde de M. de la Fontaine, & compoſa une

„ arriva à ces deux Sonnets qui diviſerent le „ Parnaſſe en deux factions ſi celebres ſous „ le nom des Jobelins & d'Uranins (125) car „ étant examinez des plus près, ils perdirent „ beaucoup de leur prix & de leur eſtime. Je ne ſçaurois convenir de ce que dit-là M. de Sallo, & il n'a ni rapporté avec ſoin ce qu'avoit produit l'examen des deux Sonnets de Voiture & de Benſerade, ni predit heureuſement ce qui devoit arriver des deux Jocondes. On eut beau tourner de tous les côtez ces deux ingenieux Sonnets, pour quelques legers deffauts que l'on y trouva, on fut obligé d'en admirer pluſieurs vers & de convenir que le tout en étoit excellent. Après tout, il étoit bien naturel que la guerre que ces deux Sonnets excitérent finît avec les paſſions qui l'avoient fait naître: mais elle n'a point fait oublier en finiſſant les deux piéces qui y avoient donné lieu; ils ont encore l'un & l'autre leurs partiſans; & il arrive aſſez ſouvent, que dans le petit nombre de cercles dont le jeu n'a pas banni les converſations utiles, on rappelle ce point d'hiſtoire. Alors chacun ſe déclare & il eſt très-ordinaire que l'on ne ſoit pas d'accord; parce que ces Sonnets étant tous les deux pleins d'eſprit & marquez au coin de cette galanterie qui étoit ſi fort à la mode lorſqu'ils pa-

une Diſſertation pour en developper les beautez & les oppoſer aux deffauts de la Joconde de Bouillon. V. le *Commentaire de M. Broſſette ſur Des-Preaux* Tom. II. p. 337.

(125) V. le Dict. Hiſt. & Critique Art. *Benſerade*, ajoutez y la *Vie de Benſerade* par l'Abbé Tallemant. Elle eſt à la tête de l'Edition que cet Abbé donna des Oeuvres des ſon ami en 1697. II. Vol. in 12., V. auſſi & le I. Volume des *Memoires de Litterature de M. de Sallengre*. p. 116. & *ſuiv.*

parurent, ils doivent encore aujourd'hui faire une impreſſion conforme au tour d'eſprit de ceux qui les liſent ou qui les entendent reciter. La deſtinée des deux Jocondes a été bien differente: Celle de Bouillon étoit imprimée depuis MDCLXIII. ſans en être pour cela plus connuë: la Fontaine publie la ſienne, & alors ſoit prévention, mauvais goût, ou cabale, il s'éleve un homme qui en vrai Chevalier errant (126) ſe déclare le protecteur d'une piéce mepriſée, & s'offre de parier des ſommes conſiderables que tout le monde ſera de ſon ſentiment. Peut-être qu'en MDCCXXX il eût gagné la gageure à la grande pluralité des voix, mais en MDCLXV. il la perdit & le public n'avoit pas même beſoin pour terminer ce procès que le celebre des-Preaux ſe donnât le peine de faire ſentir la difference de ces deux ouvrages. Malheur à ceux que la ſimple lecture ne détermineroit pas en faveur de la Joconde de la Fontaine. C'eſt conſtamment un des plus beaux morceaux de notre langue, & peut-être le Chef-d'œuvre de l'Auteur en ce genre-là.

Je remarquerai à l'occaſion de ces contes que Gregoire Huret a paru ſcandaliſé que l'on confondît dans un ſeul & même Journal, *les Livres de farce & de bouffonnerie avec les Livres ſaints & ſerieux :* „ ces premiers ou-„ vrages, dit-il, ne ſont pas ſi néceſſaires au „ public qu'il en faille précipiter l'annonce „ juſqu'au point de les *colloquer* parmi celle

„ des

(126) Il y a quelques Particularitez ſur S. Gilles p. 203. du *Carpenteriana* & dans les *nottes de M. Broſſette ſur Des-Preaux.* Tom. II. p. 337.

(127) V.

» des matieres saintes & des *vertus*. C'est
» pourquoi vous les devez dorsenavant loger
» en votre Journal à part, comme en leur
» quartier particulier, ainsi qu'on fait loger
» les Juifs dans Rome, Avignon & autres
» lieux où ils sont encore soufferts. Il faut avoir un grand fonds de bizarrerie pour hazarder de de pareils reproches. Chaque livre, chaque extrait fait un tout & ne souille en rien la pureté de ceux qui les avoisinent. C'est à peu près comme si l'on trouvoit extraordinaire qu'il y eût un Lucien dans une Bibliotheque, parce qu'il s'y trouve aussi une Bible.

## §. XVIII.

### *Remarques sur le V. Journal.*

JE passe à une remarque qui me paroit plus importante : M. de Sallo en rendant compte du sçavant ouvrage de l'illustre M. Spanheim (127) de l'usage & de l'excellence des Medailles (128) parle de cet Ecrivain comme d'un homme qui affectoit de reprendre les Scaligers & autres heros de la belle Litterature sur des minuties, & cela pour établir sa reputation sur la leur. Personne n'a jamais été moins capable de cette manœuvre que M. Spanheim : il a relevé avec politesse les fautes qui étoient échappées à ces grands hommes, parce que le sujet l'exigeoit de lui & qu'il est de consequence de remarquer plus particulierement

(127) V. NOTTE XII.

(128) *De Usu & Praestantia Numismatum.* Il parut d'abord à Rome en MDCLXIV. in 4.

ment celles qui ont échappé aux Auteurs qu'on prend volontiers pour guides. C'eſt un droit acquis à tout Ecrivain. Suppoſé même qu'il n'appartienne qu'aux Sçavans du premier ordre, la profonde érudition de M. Spanheim l'autoriſoit à s'en ſervir. Mais il l'a fait modeſtement, ne critiquant qu'avec peine les plus groſſieres bevûës; palliant avec bonté celles qui ne ſautoient pas aux yeux, enfin rendant toûjours aux Auteurs mêmes qu'il redreſſoit la juſtice que leurs talens & leurs lumieres meritoient d'ailleurs. Ceux qui ſont un peu familiariſez avec ſes ouvrages ont pû découvrir que le caractere eſſentiel de cet illuſtre Sçavant conſiſtoit en une modeſtie bien rare. Quelle candeur dans l'aveu d'un petit nombre de mepriſes, que le fougueux Jacques Gronovius avoit relevées à propos (119) Quelle moderation dans ſes reponſes à ce Profeſſeur qui l'avoit traité d'une maniere incivile, brutale, telle enfin qu'il meritoit d'être traité lui-même, & qu'il l'a été effectivement par Raphael Fabretti & par MM. les Journaliſtes de Leipſig.

## §. XIX.

### *Remarques ſur le VII. Journal.*

ON ne ſçait quel peut avoir été le motif des louanges extraordinaires que M. de Sal-

(129) Tom. I. p. 226. de ſes *Diſſert. de Uſu & Praſt. Numiſmatum*, Edit. Londin.

(130) François Tallemant Aumonier du Roi & enſuite premier Aumonier de Madame, mort le 6 Mai MDCXCIII agé de LXXIII. ans.

(131)

Sallo a données dans son VII. Journal à la Traduction des Hommes illustres de Plutarque par M. l'Abbé Tallemant (130) l'Aîné. Elles sont si outrées & là-dessus le goût du public s'est montré si different du sien, que j'ai crû devoir en faire une remarque particuliere en faveur de ceux qui ne connoissent cette version que par les Journaux des Sçavans. Je sçais que les premiers Mercures Galands (131) l'ont élevée jusqu'au ciel, mais les éloges de ces Mercures ne prouvent rien. Pour revenir à cette nouvelle Traduction de Plutarque, rapportons-nous-en, si nous voulons avoir une juste idée de ce qu'elle vaut, au jugement de Furetiere, qui quoique suspect sur le compte de l'Abbé Tallemant, n'a point outré les choses à cet égard (132) & joignons-y ce vers de des-Préaux si commun & en même tems si judicieux & si caracteristique, où Tallemant est nommé *le sec Traducteur du François d'Amyot* (133). Cette Epithete a paru trop forte à M. Baillet, & ce Critique ne croit pas „ qu'avoir fait une „ nouvelle traduction qui n'eût rien des vieux „ mots qui se trouvent dans Amyot ni de sa „ maniere d'écrire obscure & embarassée, soit un crime qui ait dû attirer à M. l'Abbé Tallemant un trait si cruel, une qualification si odieuse: (134) Et que n'eût-il pas ajouté s'il avoit sçû que ce vers étoit un effet de la colere de des-Préaux, justement indigné contre cet Abbé, qui s'étoit mêlé de debiter en pleine

(131) *Merc.* de MDCLXXII. Tom. I. p. 223.
(132) V. le 2. *Factum contre l'Academie Françoise.*
(133) *Epit.* VII. 90.
(134) *Jugement des Sçavans*, Tom. III. p. 167.

ne Academie, une avanture au moins malheureuse, si elle eût été véritable, mais qui devenoit une calomnie dès qu'elle n'avoit aucun fondement (135). Ce qu'il y a de triste pour le Traducteur est que le vers de M. des Préaux est devenu proverbe en naissant & que malgré le témoignage de M. Huet, (136) le public s'obstine à prendre ce vers pour regle de son jugement; & cela, si je ne me trompe, parce qu'il developpe en un moment le défauts de cette version, lequel consiste à avoir depouillé le style d'Amyot de ces graces qui lui sont propres, pour y substituer une langueur rebutante. Je ne m'arrêterai pas à refuter cette idée de M. Baillet que la maniere d'écrire d'Amyot est obscure & embarassée, mais je ne dois pas manquer d'avertir qu'il n'a fait que la copier du VII. Journal des Sçavans & j'ai de la peine à concevoir qu'elle ait échappé à M. de Sallo. Une connoissance mediocre des progrès de notre langue apprend qu'Amyot en est le pere, qu'il l'a enrichie d'un nombre prodigieux de mots, & ce qui est

(135) Il lut en pleine Academie une Lettre, où on lui mandoit que M. des-Preaux avoit été maltraité la veille dans un mauvais lieu derriere l'Hôtel de Condé.

(136) M. Huet *de Rebus ad se pertinentibus* p. 216. 217. parle ainsi de la Version de l'Abbé Tallemant: *Inter Academiæ Franciçæ Socios locum tunc obtinebat Franciscus Talamantius, & in interpretandis Gallicè Plutarchi Vitis multum studii ponebat & operæ. Cumque audiisset posse me aliquid in litteris Græcis, emendatorem operis sui esse me voluit. Nullo igitur interposito parario familiariter venire ad me, opus suum manibus præferens, atque id arbitrio meo permittere se dixit. Nec ei sanè defuit mea opera: produximus in multam noctem & hoc tempore & alias sæpè propositæ interpretationis lectionem; adhibitis ex Græci exemplaris contentione Censoriis animadversionibus. Nec tamen satis aula probata est hæc inter-*

est encore plus important, qu'il a connu le premier le grand art de tourner une periode (137) de façon qu'en retranchant les termes qui ont vieilli depuis sa mort, on retrouve dans ses écrits le tour des Patrus, des d'Ablancourts & des Vaugelas, tour aussi éloigné de la barbarie des contemporains d'Amyot, que de l'affectation & du style decousu ou cadencé de la plûpart de nos beaux esprits modernes.

## §. XX.

### *Remarques sur le IX. Journal.*

SI je m'arrête un moment sur l'extrait que fit M. de Sallo des Vies des Saints composées par M. Arnauld d'Andilly (138) ce n'est

*terpretatio, quam ille languente & diffluente Oratione vestiebat. In hujusmodi enim scriptionibus historicis parùm attenditur, quàm fideliter expressum sit exemplar, cum non satisfit aurium desiderio.*

(137) V. la Préface admirable des *Remarques* de Vaugelas & M. Huet *de Claris Interpret.* p. 184. Cela me fait croire qu'il seroit assez inutile de publier la traduction de Meziriac, homme de merite & d'une grande érudition, mais qui écrivoit trop mal en François pour que l'exactitude de sa version pût lui faire prendre le dessus sur celle d'Amyot. Celle de M. Dacier, quelque belle qu'elle soit à certains égards, n'a pû en venir à bout, & n'a peut-être servi qu'à la faire rechercher avec plus d'empressement. La plûpart des Ecrivains qui ont parlé d'Amyot, comme Bayle, Teissier, S. Real &c. ont fait des fautes considerables & en quantité dont M. le Clerc, Ecclesiastique demeurant à Lyon, a corrigé une partie dans la *Table Alphabetique des Auteurs François* qu'il a mise à la tête de la derniere Edition du *Dictionnaire de Richelet:* De son côté M. le Clerc en a commis de nouvelles dans cet Article d'Amyot, principalement aux Nos. XIII. & XVII.

(138) Robert Arnauld d'Andilly mort le 25 de Sept. MDCLXXIV. V. l'Article que MM. du Pin, Bayle, Baillet

des Obſervations de Godefroy Jungerman (141) ſur le Traité de Magius *de Equuleo* (142): „ Ces nottes, dit le Journaliſte, ſont peu „ conſiderables: elles ſont preſque toutes em- „ ploïées à des minucies, comme à ſçavoir „ s'il faut dire *Eculeus* ou *Equuleus*."

M. Bayle a parlé de cet ouvrage en termes plus obligeans: „ On pourroit aſſurer, dit-il, „ qu'il y a un peu de précipitation dans ce „ jugement: car encore que ce petit point „ d'Orthographe ait été un peu bien au long „ approfondi par Jungerman, il ne falloit „ pas juger de toutes les remarques par celle- „ là, qui d'ailleurs n'eſt pas inutile au ſujet, ni „ peu propre à plaire à pluſieurs perſonnes" (143). M. Bayle avoit raiſon & l'on ne peut trop inculquer le principe qui le faiſoit ainſi parler. C'eſt que ſouvent les Editeurs font des remarques qui paroiſſent du premier coup d'œuil abſurdes, ou tout au moins inutiles, quoiqu'elles ne ſoient rien moins que cela; on fait cependant conſiſter le bel eſprit, la délicateſſe du goût à s'en mocquer, & l'on croit par là ſe tirer de la foule des *Sçavantas*. Erreur groſſiere s'il en fût jamais, un Pedant peut bien avoir le même amas de faits & de mots qu'un Critique habile; mais l'uſage qu'ils font l'un & l'autre des mêmes materiaux eſt bien different; l'un ne cherche qu'à etaler ſon érudition, à tort & à travers il n'importe; & l'autre

(141) Godefroy Jungerman mort à Leipſig en MDCX. V. Wittenius à la fin de cette année de ſon *Diarium Biographicum*.

(142) Jerome Maggi ſur lequel V. M. Bayle dans ſon *Dictionaire Hiſtor. & Critique*.

(143) Art. *Jungerman*. Rem. C.

ître n'emploïe la sienne que parcequ'elle est absolument nécessaire pour faire entendre l'Auteur dont il a entrepris de faciliter l'intelligence. En general son discernement & son bon goût lui servent encore plus que ses recueils.

## §. XXI.

### *Remarques sur le XI. Journal.*

IL faut l'avouer, M. de Sallo étoit trop livré à cette injuste prevention dont nous venons de parler: les discussions grammaticales lui deplaisoient infiniment, il leur avoit livré une guerre ouverte; ce qui a été pour lui la source de deux faux jugemens dans le XI. Journal. La Critique qu'il y fait de quelques Chapitres d'un Ouvrage de M. Thiers (144) sera ma premiere preuve. On raille impitoïablement cet habile homme sur ce qu'il a ramassé toutes les fautes de grammaire commises par son adversaire M. de Launoy, & qu'il lui a reproché d'avoir écrit *Joannes* aulieu de *Johannes*, *Sincerus* par un Y. & emploïé le mot de *retinentissimus* après Aulu-Gelle, dont l'autorité, du consentement de tous les doctes, n'est pas d'un grand poids en fait de bonne latinité. La seconde preuve se tire du mepris que témoigne le Journaliste pour le tra-

(144) Jean Baptiste Thiers, Bachelier de Sorbonne & fameux par son courage à combattre les superstitions & les traditions ridicules & mal fondées, est Auteur de plusieurs Traitez dont les Sujets sont singuliers & interessans. V. en le Catalogue dans la. *Bibliot. des Ecrivains Ecclesiastiques* du XVII. Siecle de M. du Pin Tom. XVIII. p. 273.

travail de Scioppius sur Apulée, (145) lequel se reduisant selon M. de Sallo à avoir compilé des Variantes, ne peut servir qu'aux Gens de College. Mais il me semble que le Journaliste est ici trop difficile, & d'ordinaire c'est moins l'effet d'une vraie delicatesse qui previent contre les travaux de ce genre, qu'un degoût injuste & des vûës bornées sur l'usage que l'on en peut faire. Les Recueils de Variantes contribuent beaucoup à faire entendre un Auteur que l'on entreprend d'éclaircir, pourvû que l'on ne compile pas sans choix & que l'on ne donne pas pour diversitez de leçons, toutes les fautes que la negligence des Copistes & l'ignorance ou la hardiesse effrenée de certains Critiques a fait glisser dans les Auteurs de l'Antiquité les moins corrompus & les plus aisez à entendre. Or il me semble que Scioppius n'a guere inseré dans ses notes sur Apulée que les varietez de leçons qui étoient d'une certaine importance.

§. XXII.

(145) Gaspard Scioppius, Grammairien habile & dont il seroit bien à souhaitter que l'on rassemblât tous les Ouvrages en un corps.

(146) Martin Schoockius d'Utrecht a été successivement Professeur d'Eloquence, de Grec, de Physique, de Logique & d'Histoire en differentes Universitez de Hollande. Il est mort à Francfort sur l'Oder, où il avoit été appellé par l'Electeur de Brandebourg. Il a publié un tres grand nombre d'Ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans le *Diarium Biographicum de Wittenius* sous l'année MDCLXIX, qui est celle de la mort de Schoockius. Je me souviens que M. Patin le Pére l'estimoit beau-

## §. XXII.

### *Remarques ſur le XIII & dernier Journal.*

GRegoire Huret a été choqué des diſcours que M. de Sallo avoit tenus en donnant l'extrait du Traité de Martin Schoockius (146) ſur le Beurre. *Ils ſont capables*, dit-il, *de faire ſoulever le cœur*. Il falloit que Gregoire Huret l'eût bien foible pour un artiſan. Je renvoïe pourtant hardiment à cet extrait les lecteurs les plus delicats, & je ne crains pas qu'il leur arrive rien de pareil. Autre reproche: le même Huret fait un crime au Journaliſte d'avoir dit que M. Felibien avoit une connoiſſance très-parfaite de la peinture, perſonne ne pouvant, ſelon ſa remarque, pouſſer ſi loin la connoiſſance de cet art. On ſent bien que le bon Graveur piqué au vif ſe fait des chimeres pour les combattre. M. de Sallo s'étoit exprimé comme il eſt naturel de le faire lorſqu'on veut loüer quelqu'un qui poſſede quelque talent dans un degré éminent. Enfin, il ſe recrie beaucoup ſur ce que le Journaliſte a attribué de *l'admiration aux Sçavans*

beaucoup, & qu'il en parle très avantageuſement en divers endroits de ſes Lettres. Cependant il n'y a gueres que ſon Traité *de ſtatu Fœderati Belgii* dont on faſſe encore quelque eſtime. Je vois même que M. Janiçon aïant parlé d'une maniere équivoque de cet Ouvrage dans la *Préface de ſon Etat de Provinces unies*, & l'Auteur de *la Lettre Critique de ce Traité* lui en aïant fait un crime, l'Homme d'eſprit qui entreprit la deffenſe de M. Janiçon & qu'on ne riſque rien de regarder comme le fidelle interprête de ſes ſentimens pretendit Tom. I. des *Lettres Serieuſes & Badines* p. 36. que M. Janiçon avoit pû dire que Schoockius & quelques autres lui avoient fourni de foibles

*vans pour les Batailles d'Alexandre* (147) „ en „ quoi on voit, lui dit-il, ingenieusement à ce qu'il croïoit, „ que vous ne l'estes gue- „ res; puisque vous ne sçavez pas que l'ad- „ miration vient d'un manque de connoissan- „ ces qui n'appartient qu'aux seuls ignorans. „ C'est pourquoi les sçavans aiment, estiment, „ & cherissent les belles choses, mais ils ne „ les admirent pas parce qu'ils les connoissent, „ puisque s'ils ne les connoissoient pas, ils „ ne seroient pas Sçavans." C'est dommage que le pauvre Huret n'ait pas sçû bien du Grec & du Latin, il nous auroit accablé sans doute de quelques passages qui semblent dire qu'il ne convient pas de rien admirer, ou plûtot il est bien triste pour lui de n'avoir jamais appris combien prodigieuse est la difference entre l'admiration qui vient de stupidité ou d'ignorance, & celle qui est l'effet du juste transport qu'excitent en nous la vûë d'un beau tableau & la lecture d'un excellent ouvrage; de n'avoir jamais éprouvé le ravissement que les traits hardis ou gracieux du pinceau, & les idées sublimes & naïves de la poësie & de l'éloquence causent dans une ame capable de s'en laisser penetrer. Finissons

foibles lumieres sans qu'on fût en droit de l'accuser pour cela de les avoir meprisés. Schoockius fut mêlé dans les premieres brouilleries que le Cartesianisme excita à Utrecht, d'une maniere d'autant plus desagreable pour lui qu'il n'avoit fait que se prêter à la passion de Gisbert Voet. V. la *Vie de M. Descartes* par Baillet II Partie Chap. X. & suiv.

(147) Peintures de M. le Brun que M. Felibien fit graver & qu'il accompagna d'une description élegante & telle que l'Italie où le goût pour les beaux Arts a toûjours

sons : tout ce que je dirois sur cette matiere ne sera jamais d'impression sur les Hurets & ses semblables, comme les plus exactes dissertations sur les couleurs ne rendront pas la la vûë aux aveugles, ni même ne les mettront pas en état d'en juger. Tout ce qu'on peut faire est d'être touché du malheur de ceux que la nature a privez de ce sixieme sens, plus precieux mille fois que les cinq autres.

## §. XXIII.

### *Observations generales sur quelques endroits du Journal de MDCLXV.*

JE dois encore à mes lecteurs quelques éclaircissemens. Il arrive quelquefois aux Journalistes de demander du secours à tous les suppots de la Republique des Lettres pour des ouvrages que l'on projette & que l'on n'execute pas. Je sçais qu'en cela ils ne font que suivre les memoires qu'on leur envoïe & qu'ils ne se rendent pas garands de l'évenement. Mais le peu d'exactitude qu'ils apportent à instruire le public de l'issuë de ces desseins fait tomber beaucoup d'Ecrivains dans des bevûës ridicu-

jours été si vif, auroit peut-être de la peine à en opposer une qui pût lui être comparée. Vigneul-Marville Tom. I. p. 212. de ses *Mêlanges d'Histoire & de Litterature*, dit : *Quand les Peintres d'Italie virent les Batailles de M. le Brun si admirablement gravées, ils s'écrierent tous d'une voix, O! le bel Ouvrage ; mais nous voudrions le voir en peinture, jugeant bien que l'exécution de ces grands desseins est plus heureuse sur le cuivre qui ne demande pas tant de parties pour contenter la vuë, que sur la toile qui en veut bien davantage pour renvoïer les Connoisseurs pleinement satisfaits.*

dicules; jusques-là qu'il y en a eû d'assez temeraires, pour citer des livres qui n'avoient jamais existé. Le mal est que ces fautes se perpetuënt & qu'à cet Auteur qui aura cité un livre imaginaire, il s'en joindra bientôt d'autres qui le citeront aussi : *tota hunc armenta sequentur*. Je crois donc qu'il est à propos de mettre ici le sort des Ouvrages que M. de Sallo a annoncez.

Le P. Labbe demanda dans le VI Journal des memoires pour une Edition de Marius Mercator (148.) Ce Pere avoit déjà publié dans le premier Tome de sa Collection des Conciles le Memoire que Mercator presenta en CCCCXXVII.

(148) V. NOTTE XIV.

(149) Gabriel Gerberon, né à S. Calais dans la Province du Maine, & mort dans l'Abbaïe de S. Denis le XXIX de Mars MDCCXI agé de LXXXIII ans est également celebre par ses disgraces & par ses Ouvrages. On peut consulter sur ce qui regarde ce fameux Benedictin la *Bibliotheque Historique & Critique des Ecrivains de la Congregation de S. Maur* p. 157. Celle des *Auteurs Ecclesiastiques du XVII siecle* par M. du Pin. le *Catalogue des Auteurs Jansenistes* par le P. Colonia p. 85. & sur tout une brochure intitulée *Processus Officii Fiscalis Curiæ Ecclesiasticæ Mechliniensis contra Dominum Gabrielem Gerberon, Ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Mauri Religiosum Presbyterum, qui e Gallia Profugus sub veste Laïca & nomine ficto Augustini Kergré in Belgio per plures annos latitaverat.* Bruxellis, *Van de Velde. MDCCIV.* in 4to. Il y a une infinité de circonstances dans les interrogatoires que D. Gerberon subit à Malines qu'on chercheroit inutilement ailleurs & qui ne sont pas inutiles pour connoître les Ouvrages des Jansenistes. Au reste les Piéces de ce Procès sont plus d'honneur à D. Gerberon qu'à M. de Précipiano alors Archevêque de Malines, dont les Officiers ont marqué en cette occasion bien de l'ignorance & de la mauvaise foi. La Sentence, qui est à la fin, condamne D. Gerberon à des peines griéves, comme aïant été convaincu de Jansenisme. La retractation de ce Religieux fit beau coup de bruit dans le tems qu'elle parut,

CCCCXXVII. contre Celestius à l'Empereur Theodose; mais de nouvelles piéces lui étant tombées entre les mains, il forma le plan d'une Edition complette de cet Auteur; la mort l'empêcha d'executer ce dessein & nous la devons au P. Garnier qui l'acheva heureusement en MDCLXXIII.

Je remarquerai en passant que le fameux Pere Gerberon (149) publia la même année MDCLXXIII une partie des Ouvrages de Marius Mercator, & qu'il se cacha sous le faux nom de Rigberius. Le Jesuite Auteur des *Lettres à M. Baillet* (150) *sur les Jugemens dès Sçavans* a fait une reprimande assez vive à

rut. Le P. le Cerf fait assez entendre que cette affaire se passa tout differemment de ce qu'on en a publié: „ Le P. Gerberon, dit-il, p. 158, étant arrivé dans „ l'Abbaïe de S. Germain des Prez, on exigea de lui „ qu'il ratifiât ce qu'il avoit fait dans la Prison de Vin- „ cennes. Il parut allarmé de cette demande & il „ n'hesita point de répondre qu'il preferoit la prison „ au danger de donner atteinte à la pureté de ses senti- „ mens. Alors on le menaça d'un ton capable de decon- „ certer un Vieillard accablé d'infirmitez; & comme il „ vit qu'on se disposoit à le ramener à Vincennes, il „ offrit de donner sa signature, en déclarant néantmoins „ qu'il ne le faisoit que pour rendre à l'Eglise la sou- „ mission qu'elle a droit d'exiger de ses enfans. M. Vi- „ vant lui répondit que cela suffiroit & qu'il étoit lui- „ même dans de pareils sentimens. Il a été aisé de re- „ marquer dans la suitte de la Vie du P. Gerberon que „ sa signature n'étoit pas la veritable expression des senti- „ mens de son coeur. Dans sa retraite de S. Denis, il dicta „ à une personne de confiance un écrit qui a pour ti- „ tre, *le vain Triomphe des Jesuites dans la retractation du* „ *P. Gerberon.* Mais il ne put tromper la vigilance du „ P. de Loo, son Superieur, qui observant toutes ses „ demarches, trouva moïen de le surprendre, lorsqu'il „ dictoit cet écrit qu'il supprima.

(150) V. plus bas *l'Article de M. Gallois* §. II. Voici le passage de M. Baillet dans ses *Jugemens des Sçavans* Tom. II.

à M. Baillet de ce qu'il avoit preferé Rigberius au P. Garnier (151). La belle Edition que M. Baluze fit paroitre en MDCLXXXIV. in. 8. (152) peut terminer la dispute, & elle est si fort au dessus de celles qui l'ont précedée qu'on la doit preferer aux autres. Ce n'est pas pourtant qu'il faille entierement négliger les éditions du P. Garnier & du P. Gerberon; ils les ont enrichies de nottes sçavantes & qui les feront toujours rechercher, ne fût-ce que pour voir de quelle maniere cer-

II. p. 473, 474. en parlant de l'Edition du P. Garnier, „ Elle est beaucoup plus ample & plus complette „ que celle de Rigberius, parce que celle-là a été faite „ sur un excellent MS. de l'Eglise de Beauvais & celle- „ ci sur un du Vatican, qui étoit moins ample. Mais le „ P. Garnier pour avoir voulu nous faire un trop grand „ présent, a mis son Mercator presque hors d'état d'être „ lu, l'aïant enfoncé dans ses vastes commentaires, qui „ ont rebuté le public, & l'ont fait courir après le „ Mercator de Rigberius, lequel quoique moins ache- „ vé, n'étant qu'un petit Volume in 16. semble avoir „ supplanté l'autre qui est en deux Volumes in folio. Il ajoute en parlant des nottes du P. Gerberon, „ qu'elles „ sont estimées très sçavantes & très judicieuses & que „ c'est uniquement ce qui a rendu considerable l'Edition „ qui fut faite à Bruxelles en 1673 quoiqu'il y manque „ un assés bon nombre de pieces ou extraits, qui sont dans „ celle du P. Garnier, laquelle est d'un tiers plus ample „ sans y comprendre les commentaires. Il faut remar- „ quer aussi que celle de Rigberius est moins correcte „ en quelques endroits, ce qui ne vient que du deffaut „ de son MS. & qu'elle est recompensée par d'autres cir- „ constances qui l'ont fait preferer à l'autre.

(151) Jean Garnier né à Paris, & mort à Bologne en Italie en MDCLXXXI. agé de LXX ans, étoit habile dans l'Antiquité Ecclesiastique. Le P. Hardouin a publié en MDCLXXXV. un Recueil des Oeuvres Posthumes du P. Garnier qu'il faut joindre à l'Edition de Theodoret du P. Sirmond, parceque la plûpart des Piéces qui sont entrées dans ce Recueil y servent comme d'une espece de Supplement & contiennent des Dissertations sçavantes sur

certains endroits delicats y font expliquez.

Le fecond éclairciffement regarde l'édition des Memoires du Marechal de Baffompierre; qui devoit fe faire à Paris & être beaucoup plus ample & plus correcte que la premiere (153); mais ce projet n'eut alors aucune fuitte, & ce n'eft qu'en MDCCXII. que les Libraires obtinrent une permiffion tacite de les faire reimprimer à Paris. Il en a paru une nouvelle Edition en MDCCXXIII, qui ne vaut celle de Cologne (154) ni pour la beauté

fur la Vie & fur les Ouvrages de l'Evêque de Cyr. C'eft un Volume *in folio*, à la tête duquel on trouve la Vie du P. Garnier, qui meritoit certainement de grands éloges, un peu au deffous pourtant de ceux que lui donne le P. Hardouin. V. M. Fabricius Tom. I. 146-148. de l'*Hift. Bibliot. Propria.* M. Jean David Koëlerus Profeffeur & Bibliothecaire à Altorf a fait réimprimer à Francfort en 1728. in 4to. le *Syftema Bibliotheca Collegii Parifienfis* qui étoit devenu fort rare, dans une Collection intitulée *Syllege aliquot Scriptorum de bene ordinata & ordinanda Bibliotheca.* Il releve plufieurs fautes qui font échappées au P. Garnier.

(152) V. *le Catal. des Hiftoriens* qui eft à la fin de la *Methode pour étudier l'Hiftoire*, p. 34. de la I. *Edit.*

(153) François Marechal de Baffompierre mort en MDCXLVIII & non pas en MDCXL. comme le dit le P. le Long *ubi inf.* M. Menckenius p. 26. de fon *Schediafma de Commentariis Hiftoricis quos Galli* Memoires *vocant*, dit en parlant de ceux du Maréchal de Baffompierre, *mira varietate delectant, cum & res aulicas & bellicas & amatorias, in quibus ipfe pars magna fuit, contineant, multumque ad commendationem libri facit quod ipfe Vir fummus Rabutinius eum multis ejus generis Commentariis pratulerit. Non negandum autem nonnunquam lafciviora immifceri, qua longe praftiterat omififfe.* Le P. le Long, No. 8853. convient que le Maréchal de Baffompierre eft croiable, mais que d'ailleurs fes Memoires font mal écrits & pleins de repetitions inutiles & desagreables.

(154) L'Auteur de *l'Hiftoire abregée de l'Europe* imprimée en MDCXCI en 4 Volumes in 12. (M. Bernard) remarquent un de ces retranchemens finguliers,

té ni pour l'éxactitude. Ce qu'il y a d'étonnant est qu'on ne puisse engager les Libraires, même par la consideration de leur interêt, qui y est entier, à communiquer à d'habiles gens leurs projets de reimpression. On leur fourniroit certainement des morceaux qui rendroient ces reimpressions encore plus utiles. Pour ne parler que des Memoires du Maréchal de Bassompierre, il auroit fallu, avant que d'en entreprendre de nouvelles Editions, consulter les Manuscrits de ces Memoires, qui se trouvent dans differentes Bibliotheques. Ils sont plus amples & l'on sent aisément en les lisant quelles ont été les raisons du premier Editeur (155) pour y faire de si frequens changemens. Mais ces raisons ne subsistant plus, on rendroit service au public en les publiant tels qu'ils sont sortis des mains du Maréchal.

Je renvoïe au VII. Article de ce Chapitre quelques Observations nécessaires sur la forme des premiers Journaux : elles interromproient trop la suitte naturelle de cette Histoire, laquelle me conduit à parler presentement de ceux de M. l'Abbé Gallois.

NOT-

p. 226, 227. du I, Vol., il y eut en France, disent-ils, „ des personnes de la prémiere qualité, qui regar- „ derent les circonstances extraordinaires de sa naissance, „ comme un présage malheureux pour le monde. On „ le peut voir dans une Lettre de M. de Bassompierre, „ grand favori de Louis XIII. à M. l'Evêque de Greno- „ ble, qui se trouve dans la p. 134. des *Memoires du* „ *Marechal de Bassompierre* de l'Edition de Cologne." Ils rapportent ensuitte cette Lettre qui roule sur les présages qu'on

# NOTTES

## Sur l'Article de M. de SALLO.

---

### NOTTE I.

*Sur la Bibliotheque de Photius.*

§. I. P. 3. LA Bibliotheque de Photius est un de ces excellens ouvrages que chacun se fait honneur de louer, & que peu de gens connoissent bien par eux-mêmes. On doit cependant la regarder comme un des livres de toute l'Antiquité où il y a le plus de choses à apprendre. Toutefois, c'est moins encore par le grand nombre de faits curieux & singuliers qui se trouvent ramassez dans cette Bibliotheque qu'elle merite l'attention des Gens de Lettres, que par la sagesse & la moderation dont Photius a usé dans ses jugemens. Son exemple seul peut former les personnes qui se destinent à la Critique, & les preserver des deffauts auxquels ceux qui se mêlent de ce métier ne sont malheureusement que trop sujets. Il n'y a pas

qu'on pouvoit tirer des dents que Louïs XIV. avoit apportées en naissant.

(155) Claude Malleville de l'Academie Françoise, selon le P. le Long *Bibliot. Histor. de la France.* No. 156, mais il n'est pas possible que ce soit lui qui ait publié les Memoires de M. de Bassompierre puis qu'ils n'ont paru qu'en MDCLXV ou MDCLXVI pour la prémiere fois & qu'il est mort en MDCXXXVII .comme on le voit par toutes les Eloges de l'Academie.

pas deux voix ſur le mérite de cet ouvrage: *De cujus inſigni eruditione, atque exacto in cenſendis libris judicio Catholici æque ac Hæretici conſentiunt*, dit le P. Halloix (1). Je vois pourtant que depuis peu un homme à qui les perſonnes les plus prevenuës n'ont à ſouhaitter que des ſentiments orthodoxes (2) mecontent de la maniere dont Photius a parlé du ſentiment de Clement Romain ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt l'appelle un *Theologaſtre* du IX ſiecle, expreſſion qui me paroit un peu trop forte pour un homme du merite de ce Patriarche de Conſtantinople.

Sa Bibliotheque conſiſte en deux-cens-quatre vingt-trois extraits de toutes ſortes d'Auteurs Grecs. Photius a eu grand ſoin de marquer, quand il a pû le ſçavoir, le tems où ces Ecrivains ont vécu, & l'eſtime que l'on a faite de leurs Ouvrages: il en tranſcrit même pluſieurs morceaux qui ſont pour nous des fragmens d'autant plus précieux, que la plûpart des livres dont ils ſont tirez ne ſubſiſtent plus.

Il ne ſuffit pas d'avoir donné à ce livre les éloges dont il eſt digne, il faut encore en developper les deffauts & je me ſervirai pour cela des paroles d'André Schot, qui comme Editeur ne doit pas être ſuſpect: *Tumultuarium quidem opus*, dit-il, *nequid taciturnitate prævaricari videar, Photianam hanc Bibliothecam extitiſſe hæc indicant, eadem ſæpe repetita, hiatus interdum atque hiulca loca, neglectus ſtylus, rejecta denique in alteram operis partem li-*

(1) *De Vita Dionyſii Areopagitæ* Quæſt. II.
(2) Artemonius *Initium Evangelii Johannis reſtitutum.*
(3) *Proleg. in Photii Bibliot.*

*librorum, quos recensuerat, excerpta longiora, prorsus ut credam Photium memoria sua juvanda, potius quam ut cæteris promiscue prodesset, hoc opus consarcinasse; aut certe postremam manum non adjecisse lima minori, opere futuro, aulicis nimirum negotiis atque ambitione transversim raptum mentem aliò, aliò aures divisisse* (3)

Tant de négligences ont fait croire à Henri de Valois qu'un grand quart de la Bibliotheque de Photius n'étoit pas de lui (4): M. de Valois n'est pas le premier, comme on le croit ordinairement, qui ait eu ce soupçon si important à éclaircir; il me semble que Scaliger l'insinuë assez clairement dans le passage suivant: (5) *Photius autem æqualis illorum temporum non vidit; certe non posuit: cujus capita multa atque amplissima fuerunt, & ex multorum priscorum auctorum integris paginis contexta: quorum maximam partem suspicari magis quam definire possumus.* Quoiqu'il en soit de cette conjecture que nous examinerons quelque jour à fond, le passage suivant de Daniel Heinsius, peut passer pour le jugement le plus sensé qui ait encore été rendu sur la Bibliotheque de Photius. Le voici: *Omnibus qui ante ætatem illam, aut superioribus extiterunt, palmam Patriarcha Photius præripuit, qui de omnibus, in primis autem summis maximisque Christianis simul profanisque auctoribus, Philosophis, Historicis, Poëtis, Oratoribus, sed maxime Theologis, ita accurate ac exquisite judicat, ut unus eruditione varia cum omnibus quos*

(4) Not. *in Excerpta de Legat.* V. M. Fabricius Tom. IX. *Bibliot. Græcæ* p. 376

(5) *Animadv. in Græca Eusebii* p. 405.

*quos legerat, legendi diligentia, cum maximis qui ante extiterant commissus videatur; tam diffuso in his omnibus judicio atque accurato, ut non tantum singula de quibus judicavit penetrasse, sed & omnia quæ sciri possunt maximo successu didicisse videatur: tanta autem fide, ut non criticum in scripto, sed juratum judicem in luce hominum de singulis sententiam pronuntiare existimes. In quo uno homine ad universum se se litterarum orbem, circulumque critice diffudit, ut qui nihil in Grammatica, Rhetorica; nihil in minoribus scientiis ac artibus Theologis ignoscat: opiniones autem parum integras ac sanas, ut Theologus, proscribat; sic in omnibus versatus pariter atque absolutus, ut nec disciplinam ullam, neque partem ullam critices intactam sibi magnus vir relinquat. Nam nec eam, quam emendat, prætermittit: qui nonnulla etiam in sacris litteris à Scribis aut Hæreticis corrupta eo tempore ostendit, & in eis quæ ex genio & usu de proprietate & possessione singulorum statuit ac sciscit, raro admodum aberrat. In iis autem, quæ aut rectè, aut secus ab aliis dicuntur, partem operis præcipuam consumpsit.* (6)

Je n'ignore pas que malgré tous ces éloges, quelques Sçavans ont repris Photius d'avoir porté son jugement sur tous les Auteurs dont il a parlé: mais M. Simon remarque judicieuse-

(6) *Prolegom. in Aristarchum Sacrum.*
(7) *A Ausbourg* in fol.
(8) M. Bayle en a donné un bon Article dans son *Dictionnaire Historique & Critique*, mais auquel il y auroit pourtant encore beaucoup de Supplemens à faire.
(9) V. Sa Lettre qui est à la fin de la Bibliotheque de Photius, & après les nottes d'Hœschelius.
(10) V. Aubert le Mire dans son *Auctuarium de Script. Eccles.* part. II. Cap. 203. p. 298. *Edit. Fabric.* M. Baluze

sement qu'on peut bien se plaindre de certains jugemens particuliers, mais qu'en général, ils sont exacts & tels qu'on les doit attendre d'un Ecrivain que Patricius Junius a appellé le Pére de tous les Critiques, *Criticorum parentem.*

Cet Ouvrage si généralement admiré a paru pour la premiere fois en MDCI. (7) David Hoeschelius (8) homme habile & à qui les Lettres ont de grandes obligations, publia cette Edition qui est entierement Grecque, & à laquelle nous voïons que Scaliger a contribué de ses conseils & de ses lumieres (9). André Schot, sçavant Jesuite d'Anvers (10) donna quelque tems après une Edition Latine de cette Bibliotheque de Photius avec des Remarques (11). L'Edition faite à Geneve en MDCXIII est plus complette puisqu'on y a joint le texte Grec à la version. Enfin elle a été effacée à son tour par celle de MDCLIII. donnée à Roüen, & dans l'Epitre dedicatoire de laquelle je crois reconnoitre le style & la maniere du P. Vigier (12). Cependant quoique cette Edition soit la meilleure de toutes celles que nous avons, il s'en faut beaucoup qu'elle puisse satisfaire à tous égards aux desirs des gens de Lettres; car outre que le texte Grec fourmille de fautes, que tous les lec-

hure p. 640. de son Edition des Dialogues d'Antoine Augustin *de Emendatione Gratiani* l'appelle *Virum eruditissimum.* Il est mort à Anvers sa patrie en 1629, agé de 70 ans.

(11) Aussi à Ausbourg in folio en MDCVI.

(12) François Vigier de la Compagnie de Jesus, à qui l'on doit une excellenre Edition Grecque & Latine de la Préparation & de la Demonstration Evangelique d'Eusebe & quelques *autres bons livres.*

lecteurs ne sont pas en état d'appercevoir & par où ils peuvent être induits en erreur, la version Latine de Schot demande d'être revûë d'un bout à l'autre. Dans l'état où nous l'avons, elle ne fait pas grand honneur à l'habileté du Traducteur, capable certainement de faire mieux. Je remarquerai à cette occasion ce que M. Capperonier, Professeur Royal en Langue Grecque (13) & qui a longtems travaillé sur Photius m'a dit plusieurs fois tenir de M. Baluze. C'est que le Jesuite Schot a peu de part à la traduction de la Bibliotheque de Photius, que ce Pere n'a mis en Latin que les extraits dont il pouvoit faire usage pour ses études particulieres & qu'après avoir partagé le reste de la besogne entre de jeunes Jesuites, (14) il voulut bien adopter & publier l'Ouvrage entier sous son nom pour le faire recevoir avec ces preventions favorables que la connoissance qu'on avoit de son merite devoit naturellement inspirer. Independamment de ce fait, ceux qui sont un peu instruits des jugemens que l'on a portez des Traducteurs Latins, sçavent assez, qu'il n'y a qu'une voix sur la version de la Bibliotheque de Photius. Le celebre Gataker (15) & M. Colomiez entr'autres (16) en ont marqué les deffauts, mais personne n'a peutêtre parlé plus sagement que M. Huet, dont je vais rapporter les propres termes: *De sua*

(13) C'est à lui que l'on doit l'Original des Morceaux de Photius qui sont dans la derniere Edition du Canisius, où elles n'avoient d'abord paru qu'en Latin.

(14) Philippe Svevezelius de Bruges a aussi aidé Schot dans cette Version. V. *Alegambe* p. 405. *Bibliot. Script. Societatis Jesu.*

(15) *Advers. Miscell.* p. 2.

*ſua autem interpretatione Photiana*, dit-il, (17) *ſic præfatur Andreas Schottus*, elaboravi quidem quoad ejus fieri potuit, ut ſenſa verbis comprehenſa ſequerer & non tam verba numerarem quam ſenſum ex bona fide apponerem. *Habemus confitentem reum; ſed vir eximius.*

Ἄλλοισιν ἐσθλοῖς τόνδ᾽ ἀπωθεῖται ψόγον.

Je ne m'arrêterai pas à parler de la Nouvelle Edition que M. Capperonier de moitié avec M. du Pin avoit promiſe de la Bibliotheqne de Photius, ni de celle que les Journaux de Leipſig ont annoncée, & que M. Boernerus devoit donner; on trouvera tout cela dans le IX Volume de la *Bibliotheque Grecque* de M. Fabricius. Il me ſuffira d'avertir qu'il y en a un beau Manuſcrit dans la Bibliotheque du Roi marqué N°. 1850. qu'on doit neceſſairement conſulter ſi l'on veut jamais penſer à donner de nouveau l'Ouvrage de Photius. Pour ſa vie on n'a rien de mieux juſqu'ici que M. Hanckius dans ſon Traité *de Scriptoribus Rerum Byzantinarum* (18); toute *l'Hiſtoire du Schiſme des Grecs* par Maimbourg étant un miſerable Roman. Il n'y a rien de plus curieux ſur l'affaire de la dépoſition de Photius que ce qu'on trouve là-deſſus p. 150. & ſuiv. d'un excellent livre de M. Hody (19) ſur *la vacance des Sieges Epiſ-*

(16) *Obſerv. Sacrarum* p. 268.
(17) *De Claris Interp.* p. 175. *Edit.* in 4to.
(18) Imprimé en 1677. in 4to.
(19) L'Original eſt Anglois & fut imprimé à Londres en 1693. in 4to. pag. 216. V. en un bon extrait Tom. II. *Supplem. Actorum Lipſienſium* p. 595. & ſuiv.

Quoiqu'il ait vécu si peu de tems, nous avons pourtant de lui un assez grand nombre d'Ouvrages, tels sont plusieurs Auteurs Latins qu'il a publiez avec de petites nottes, que les Journalistes de Trevoux disent *être propres pour la jeunesse* (24), M. Fabricius de Hambourg appelle *Perspicuas* celles qu'il a ajoutées au Q. Curce (25) Il s'en faut beaucoup que M. Heuman (26) n'ait parlé avec éloge de ces Editions, & M. Burman temoigne n'avoir pour elles qu'un grand mepris (27) & ce jugement ne paroitra pas trop dur à ceux qui auront examiné de quoi Juncker étoit capable en ce genre. Il n'avoit pour y réussir ni assez de connoissance de l'Antiquité, ni assez de goût; l'un faisoit qu'il n'étoit pas propre à éclaircir les endroits sur lesquels la suitte des tems a jetté de l'obscurité, & l'autre qu'il ne pouvoit pas sentir à un certain point la finesse des pensées & des expressions des bons Ecrivains. Il a mieux fait dans les Ouvrages, où il n'étoit question que de compiler, car étant comme il étoit, extremement laborieux & ayant une lecture très-variée; il y a rassemblé un assez grand nombre de choses curieuses. Voici le Catalogue de ceux qui me sont connus.

10. *Schediasma Historicum de Ephemeridibus sive*

(24) *Mem. pour servir à l'Hist. des Sciences & des Beaux Arts*, Août MDCCV. p. 1455.
(25) Lib. II. *Bibliot. Latina* cap. XVII. p. 449. Ce Quinte-Curce de M. Juncker parut à Dresde en 1700. in 8.
(26) *Consp. Historia Litteraria.* p. 95.
(27) *Praf. in Phadri Fabulas.*
(28) Ce petit livre parut à Paris in 12. en MDCXCII. V. ce que M. l'Abbé Nicaise écrivoit à M. Morel en 1696.

*ve Diariis Eruditorum, in nobilioribus Europæ partibus hactenus publicatis. In Appendice exhibetur centuria Fœminarum eruditione & scriptis illustrium, ab eodem collecta.* Lipsiæ. 1692. *in* 12. *pagg.* 306. pour l'Ouvrage & 138 pour l'Appendix.

Je ne m'expliquerai point sur cette Histoire des Journaux. Quant à *l'Appendix* c'est un recueil assez informe de passages qu'on trouve partout & qui se reduiroit à peu de chose, si l'on en avoit retranché ce que l'Auteur a tiré des prémiers Mercures & des Journaux.

2. Il traduisit en Latin *la Science des Medailles* du P. Joubert (28) & la publia à Leipsig en MDCXCV. On avoit d'abord prié M. Morel de joindre quelques remarques à cette version, mais il le refusa, *n'aïant pas assez de tems pour s'amuser*, disoit-il, *à rabotter les livres des autres.* (29) Le P. Joubert s'est plaint avec quelque espece de justice d'une traduction si capable de donner une mauvaise idée de l'original. Voici ce qu'il dit dans un petit avertissement qui est à la tête de la seconde Edition de *sa Sçience des Medailles* faite à Paris chez Boudot en MDCCXV. in 12.
„ On me fit sçavoir, dit-il, dés l'année
„ MDCXCIV que M. Carpsow également Sça-

1696. „ on souhaiteroit encore de vôtre façon une petite
„ introduction à la médaille pour servir de vestibule &
„ d'entrée à ceux qui y sont moins initiez. Celle de Pa-
„ tin n'est pas suffisante, & cette du P. Joubert n'est pas
„ accompagnée d'exemples & de medailles nécessaires
„ pour la parfaite intelligence des Préceptes. p. 60. des
„ *Leibnitiana.*

(29) *Leibnitiana* p. 78.

„ Sçavant & honête homme avoit fait tra-
„ duire mon livre en Latin par les Sçavans
„ de Leipſig & qu'on y vouloit mettre mon
„ nom *cum elegio*. Je priai ces Meſſieurs de
„ ne point entreprendre cette traduction,
„ ſurtout de ne me point nommer, tant
„ parceque je ne croïois pas que la langue
„ Latine de ce pays fût propre à rendre
„ aſſez fidelement mes penſées, que parce-
„ que mon nom n'eſt point de ces grands
„ noms capables de donner du relief à un
„ livre, non plus que le livre n'eſt gueres
„ capable de faire honneur au nom qu'il au-
„ roit porté. Depuis cela, j'ai été huit ans
„ ſans ſcavoir ſi ces Meſſieurs avoient déféré
„ à mes bons avis, mais enfin leur ouvrage
„ m'eſt tombé entre les mains imprimé à
„ Leipſig dez l'année MDCXCV. ou je me
„ ſuis trouvé étrangement defiguré, comme
„ le lecteur avois prédit, je ne m'y ſuis re-
„ connu que par mon nom que je les avois
„ prié expreſſement de ne point mettre.".
(30) Ce que le P. Joubert dit du deſſein de M. Carpzovius a fait croire au P. Dom. Anſelme Banduri (31) que c'étoit M Carpzovius lui-même qui avoit traduit en Latin *la Science des médailles*, mais il a mal pris le ſens du Jeſuite, & quant à la faute que lui reprochent MM. les journaliſtes de Leipſig, laquelle conſiſte à n'avoir mis que le nom de Baptême de M. Carpzovius, ſans y ajoûter

(30) Dans la ſuite de cet Avertiſſement le P. Joubert nous apprend que le Comte Mezzabarba ſi fameux par la connoiſſance qu'il avoit des medailles s'étoit donné la peine de mettre ſon Introduction en Latin, & que le fils de ce Seigneur Italien lui en avoit remis une copie

ter son nom propre, il est aisé de s'appercevoir que c'est simplement un oubli des imprimeurs. (32) Ces Messieurs sont plus touchez de la censure du P. Joubert & de l'insinuation maligne par où il donne à entendre qu'il se defie on ne peut pas plus de la latinité des Saxons ; Cependant ils conviennent que la version de Juncker n'est pas exempte de fautes: *Et quamvis*, ce sont leurs paroles, (33) *in hac latina libri versione, quod non diffitemur, aliqua subinde occurrant, quæ limâ adhuc indigere videntur, justam tamen Patri Joberto causam nequaquam fuisse arbitramur, quamobrem in Saxonum gentem tam acriter invehatur, ac nobis in præfatione, qua nuperrimé libellum suum denuo ornare aggressus est, omnem propemodum latine dicendi facultatem temeré abjudicet. Certè, non adeo obtusa pectora gestamus Saxones, multoque minus sub aëre tam crasso nascimur, ut ex naturæ vitio nulla prorsus ratione ad castam puramque latinitatem adspirare queamus. Condonabimus hoc viro, cui nostrorum in Latinam Linguam merita, vel plané incognita fuerunt, vel quia ab exteris profecta sunt, sordere videntur.* Le P. Joubert meritoit bien cette petite leçon : on a toujours mauvaise grace à decrier les nations & les corps entiers; & il y a longtems qu'un des plus honétes hommes de l'Antiquité l'a remarqué. *Malé etiam dicitur quod in plures convenit, si nationes totæ incessantur, aut ordi-*

MS. entre les mains.
(31) *Bibliot. Numm.* No. CXI.
(32) *Act. Erud.* MDCCXVIII. Sept. p. 387.
(33) *Ibid.*

*dines, aut conditio, aut ſtudia multorum* (34)

3. *Vita D. Martini Lutheri & ſucceſſuum Evangelicæ Reformationis, Jubilæorumque Evangelicorum Hiſtoria nummis CXLV. atque iconibus aliquot clariſſimis illuſtrata.* Francofurti & Lipſiæ. MDCXCIX. in 8. MM. les Journaliſtes de Leipſig en ont donné un bon extrait (35) & ils y louënt la diligence de l'Auteur à ramaſſer d'excellens materiaux, & ſon art à les diſpoſer dans un ordre auſſi commode qu'agreable. (36) Cet ouvrage a été auſſi loüé par M. Lilienthal (37) qui appelle l'Autheur à cette occaſion *virum eleganter eruditum* & par M. Dornius (38) qui ſoutient pourtant malgré tout ce que M. Juncker avoit pû dire dans ſa préface pour prevenir les ſoupçons, qu'il y a pluſieurs medailles ſuppoſées parmi celles qu'il a données pour inconteſtables. Cette premiere edition aïant été épuiſée en peu de tems l'auteur en donna une nouvelle en MDCCVI. mais en Allemand, MM. les Journaliſtes de Leipſig diſent, (39) qu'elle eſt conſiderablement augmentéet & ſur tout dans la ſection XXXVIII. où il s'agit des ſçavans qui concoururent avec Luther à procurer la Reformation. Pluſieurs perſonnes ſeront ſans doute ſurpriſes de trouver pour

(34) *Quintil.* lib. VI. Cap. III. *Inſtit. Orator.*

(35) *Act. Erudit.* MDCXCIX. Jul. p. 300-304

(36) Voici leurs paroles: *non illuſtravit modò præcipua rerum à Luthero geſtorum capita, ſed & Hiſtoriam Reformationis Evangelicæ, jubilæorumque, quæ vocant, omnem ad noſtra uſque tempora monumentis nummorum quam plurimis, non ſine ingenti, quod facile patet, ſollicitudine conquiſitis convenientique ordine ita diſpoſitis, ut nihil ſit, quod turbare aut offendere lectorem poſſit; cui arbitramur non injucundum fore ſiquidem contueri velit aurum hoc argentumque honoribus ætern-*

*nis*

dans ce rang le Chancelier Gattinara & Erasme, ces hommes si moderez, dont l'un avoit trop d'experience des affaires de ce monde pour ne pas chercher à éteindre le feu de la division dans les Etats de son maitre, & l'autre trop de connoissance de la Religion pour se joindre à des gens dont la mission lui a toujours été suspecte.

4. *Historica Relatio de publica Bibliotheca Gymnasii Isenacensis, unà cum peculiari Dissertatione de nonnullis Regionum Saxonicarum publicis Bibliothecis.* Isenaci. MDCCIX. in 4. Quoique la Bibliotheque d'Eisenac ne soit pas fort considerable par le nombre des volumes dont elle est composée, elle meritoit pourtant d'être plus connuë qu'elle ne l'étoit avant que M. Juncker en donnât l'histoire. Ce qu'il y a de plus important dans ce Traité consiste en Extraits de lettres de divers Sçavans que la Bibliotheque d'Eisenac conserve en original. M. Juncker n'a pas oublié l'histoire de Christophle Winerus, mort de peste en 1597. à            où il vivoit en particulier depuis qu'on l'avoit dépouillé de son emploi de pasteur pour avoir prêché & soutenu avec opiniatreté qu'il n'y avoit que les vrais fideles qui reçussent spirituellement le corps

*nis Martini Lutheri dicatum superiori ac nostro seculo. Neque verò vulgo nota sectatus est ubivis auctor, sed quacunque ex variis passim Cimeliothecis investigare potuit, collegit studio peculiari, curioséque annotavit, quæ ad paucorum notitiam solent alias pervenire.*

(37) *De Hist. Litter. certe à cujusdam gentis conscribenda.* p. 124.

(38) Tom. I. *Bibliot. Theologicæ* p. 205.

(39) *Jul.* MDCCVI. p. 331. 332. v. aussi m. Fabricius *Hist. Bibliot. propria* ubi sup. p. 505.

corps & le ſang de J. C. dans l'Euchariſtie. Winerus eſt celui à qui la Bibliotheque d'Eiſenac doit ſon principal acroiſſement. On trouve à la fin une diſſertation ſur quelques unes des plus celebres Bibliotheques de Saxe, dans laquelle il y a quelques faits intereſſans ſur leur hiſtoire & ſur celle des Sçavans qui en avoient ſoin lorsqu'elle a été écrite. Au reſte l'ouvrage de M. Juncker eſt en Allemand.

5. *Commentarius de vita ſcriptisque ac meritis illuſtris viri Jobi Ludolfi conſiliarii quondam Sereniſſimorum Saxoniæ Ducum.* Lipſiæ. MDCCX. in 8. Cette vie de M. Ludolf eſt fort curieuſe & n'eſt pas mal faite.

6. *Anonymi Deſcriptio ſtatus ſeu Provinciæ Iſenacenſis; Andreæ Toppii Annales Urbis Iſenacenſis, Johannis Michaelis Kochii Hiſtoria Arcis Wartburg. Notas ad Toppium & Præfationem ad ſingulos libellos addidit Chriſtianus Junckerus.* Iſenæ. 1710. in 8. Les Hiſtoriens compris dans cette utile collection ſont ecrits en Allemand auſſi bien que les notes & la préface de l'Editeur. MM. les Journaliſtes de Leipſig diſent que ce livre eſt plein de bonnes choſes (40) & ils avertiſſent que M. Juncker a donné ſon jugement dans la Préface ſur tous les Hiſtoriens tant imprimés que manuſcrits d'Eiſenac.

7. *Unleitung zu der Geographie der mittleren Zeiten.* Iena. MDCCXII. in 4. *pag.* 784. Je mets exprès le titre de cet Ouvrage dans la langue en laquelle il a paru, & je le fais à cauſe

(40) *Nov.* MDCCX. p. 501. *Caeterùm malumus lectorem aliun curioſum inſpicere ipſum librum, quippe plenum bonarum*

cause de son importance. C'est une introduction à la Geographie du moyen age, & particulierement de la Geographie d'Allemagne. Ce livre mérite une consideration si particuliere, & il seroit si fort à souhaitter qu'on travaillât à éclaircir sur le même plan la Geographie du même tems & des autres Etats de l'Europe, que je vais en donner une idée précise d'après le Journal de Leipsig, dont je n'ai fait autre chose que traduire l'extrait (41) „ l'ouvrage que M. Juncker „ vient de publier, disent les auteurs, est un „ ouvrage desiré depuis longtems de tous „ les Sçavans, absolument nécessaire pour „ l'intelligence des Ecrivains du moyen âge „ & des siecles posterieurs, mais si difficile à „ executer que personne n'avoit osé l'entreprendre jusqu'à présent. Il semble que la „ difficulté de faire un tout d'une infinité de „ parties, qui n'avoient pas grand rapport les „ unes aux autres, ait contribué plus que „ tout le reste à empêcher divers auteurs de „ s'attacher à ces sortes de recherches, ou „ du moins de faire usage de celles qu'ils „ avoient faites. On a donc une grande obligation à M. Juncker d'avoir imaginé un „ sistême au moïen duquel cette portion de „ la Geographie peut-être aujourd'hui disposée dans un ordre clair & naturel; & quoiqu'il ait eu la modestie d'avouer, que cette „ introduction n'étoit qu'un essai très imparfait, & qu'il s'étoit contente d'y amasser „ des materiaux dont ceux qui auroient plus

*rum rerum.*

(41) *Act. Erudit.* MDCCXII. *Aug.* p. 371-378.

» plus de loisir & plus de secours qu'il n'en
» a, pourront se servir pour la construction
» d'un edifice plus magnifique; quoiqu'il con-
» vienne qu'il a pû lui echaper diverses fau-
» tes; nous sommes bien éloignez de lui re-
» fuser les justes louanges, qu'une simple ana-
» lyse de son livre séra bien voir qu'il merite. Il
» est divisé en deux parties; la premiere ren-
» fermée en trois chapitres comprend des ob-
» servations generales & quelques avis nécef-
» saires pour l'étude de la Geographie du
» moyen âge: Dans la deuxieme composée
» de dix neuf chapitres l'Auteur traite en par-
» ticulier de l'Allemagne, telle qu'elle étoit
» dans les Siécles dont il s'est proposé d'é-
» claircir la Geographie.

» M. Juncker se plaint d'abord que l'étude
» de l'Histoire & de la Geographie du moyen
» âge ait été si peu cultivée jusqu'ici: & par-
» mi plusieurs raisons qu'il donne d'une né-
» gligence si blamable, il s'arrête à deux qu'il
» regarde comme la source de toutes les au-
» tres, qui sont les préjugez qui détournent
» de ces sortes de recherches & les difficultés
» qui les accompagnent. Ces préjugez sont
» 1. Que les loix Romaines suffisent pour de-
» cider tous les dêmelez qui surviennent en-
» tre les Princes & les Etats qui composent
» le corps Germanique: 2. Que les Archi-
» ves doivent être fermées avec soin & qu'il
» ne faut pas communiquer les monumens
» qu'elles conservent. 3. Que cette matiere
» est inutile, ou tout au moins si desagreable
» & si seche qu'on n'en peut jamais retirer
» grand avantage ni grand plaisir: 4. Qu'un
» homme habile emploïera mieux ses talens
en

» en les tournant du côté des Auteurs Grecs
» & Latins, qu'en se bornant à des chartres
» mal écrites. 5. Qu'il est plus utile de s'ex-
» ercer sur l'histoire & la Geographie des
» deux derniers siécles : le 6. enfin, que les
» Pragmatiques Sanctions étant les loix gene-
» rales & fondamentales de l'Empire, on
» n'a pas besoin d'autres piéces pour termi-
» ner toutes les contestations qui s'élevent
» dans son sein. Voilà les injustes préjugez
» qui empêchent tant de personnes de se li-
» vrer au goût qu'elles auroient pour les dis-
» cussions Geographiques du moien âge; que
» si elles passent par-dessus ces preventions
» trop ordinaires, cinq obstacles les arrachent
» aussitôt à cette étude. 1. Elle est immense
» par son détail & cause nécessairement des
» depenses que tout le monde n'est pas en
» état de soutenir: 2. il n'y a point d'intro-
» duction où l'on puisse prendre une teinture
» de cette sçience: 3. la barbarie des Auteurs
» qu'il faut consulter dégoute ceux qui se-
» roient les plus propres à y faire de grands
» progrez : 4. ces Auteurs sont non seule-
» ment desagréables, mais ils sont encore
» d'une obscurité capable de faire perdre pa-
» tience; & cette obscurité n'embrasse pas
» moins le fonds des choses que les expres-
» sions. 5. Ce n'est qu'avec peine qu'on ob-
» tient la communication des Archives, où
» les piéces nécessaires sont ensevelies. 6. il
» faut essuïer mille dégouts avant que de ren-
» contrer un libraire qui veuille faire les fraix
» de semblables entreprises.

» Ces préjugez & ces obstacles trouvent
» des réponses assez solides dans le I. Chapitre

„ de cet ouvrage, l'Auteur y insiste principa-
„ lement sur l'importance de l'étude de la
„ Geographie du moyen âge, & s'expliquant
„ par occasion sur le veritable usage des Ar-
„ chives, il examine avec soin le danger qu'il
„ y a dans l'une des deux extremitez où l'on
„ tombe à cet égard, qui sont d'enterrer par
„ mauvaise humeur ce qu'il n'y a point d'in-
„ convenient à publier, ou de publier sans
„ discretion ce qu'il seroit plus avantageux au
„ bien de la societé de laisser dans les tene-
„ bres de l'oubli. Il developpe au même en-
„ droit les vûës qu'il pense qu'on devroit
„ suivre dans la composition d'un *Glossaire*
„ *diplomatique de la Langue Allemande* & d'u-
„ ne *Histoire generale d'Allemagne* plus com-
„ plette que ne le sont celles qui ont paru
„ jusqu'à présent. Ces deux ouvrages ne lui
„ paroissent possibles à exécuter qu'après
„ qu'on aura eu de bonnes histoires par-
„ ticulieres de chaque pays, en aussi
„ grand nombre qu'on aura pû décou-
„ vrir. Il donne pour un excellent modele
„ l'Histoire de la Principauté d'Anhalt com-
„ posée par le *célébre* M. Becman (42)

„ On a dit qu'une des principales raisons
„ qui detournoient de s'appliquer à l'étude
„ de la Geographie du moïen âge étoit le
„ défaut d'un abregé ou l'on pût s'instruire
„ des premiers principes: c'est pour ôter ce
„ prétexte que M. Juncker entreprend d'en
„ donner un dans son II. Chapitre & il com-
„ men-

(42) En deux volumes in fol. V. les *Acta Erudit.* MDCCXI. *Aug.* p. 335. & seqq.

„ mence par établir certains principes gene-
„ raux, ſans leſquels il n'eſt pas poſſible de
„ faire le moindre progrez dans cette ſcien-
„ ce. Comme ils peuvent s'appliquer egale-
„ ment à la Geographie de tous les pays nous
„ croïons faire plaiſir à ceux qui aiment ces
„ ſortes de connoiſſances de leur expoſer un
„ peu en détail les idées & l'ordre de cet
„ habile homme. 1. C'eſt à la diviſion
„ de l'Empire ſous Theodoſe, ſur la fin du
„ IV. ſiécle que commence la Geographie
„ du moyen âge, & elle finit au commence-
„ ment du XVI. ſiécle ſous Maximilien I.
„ Auteur de la diviſion de l'Empire en cer-
„ cles. 2. Il faut rappeller aux incurſions des
„ Barbares les changemens qui ſont ſurvenus
„ dans la Geographie. 3. On diſtinguera avec
„ attention divers periodes dans le tems
„ qu'embraſſe cette partie de la Geographie;
„ parceque les victoires & les defaites mutu-
„ elles de tant de nations ne permettent pas
„ d'en traiter ſous un point de vûë general.
„ 4. Ces periodes doivent être conſiderées non
„ ſeulement par rapport à toute la terre,
„ mais encore par rapport à chaque pays en
„ particulier. 5. Celui qui n'aura pas ſoin de
„ debroüiller & de fixer les *migrations* & les
„ *demeures* des étrangers & des naturels d'un
„ pays tombera néceſſairement dans la con-
„ fuſion. 6. Cela arrivera auſſi à ceux qui
„ perdront de vûë, que les Etrangers qui ſe
„ ſont emparez de quelque pays par droit de
„ conquête, ou bien par leurs colonies ont
„ changé ſouvent les noms de ces pays là
„ en y établiſſant leur Langue; que quelque-
„ fois ils y ont bâti de nouvelles villes qui con-

„ ſervent encore le nom qu'elles avoient
„ reçû de leurs fondateurs; qu'ils ont aboli les
„ loix Romaines; qu'ils en ont ſubſtitué d'au-
„ tres, & même tiré des deux droits dequoi
„ en faire un nouveau. 7 Quand on traite
„ des Provinces Orientales ſoumiſes à la Puiſ-
„ ſance Romaine, on ſe ſouviendra qu'elles
„ ont été principalement expoſées aux inva-
„ ſions des Thraces, & que les incurſions des
„ peuples Septentrionaux, ſe ſont faites dans
„ les Provinces Occidentales. 8. Que les
„ differens partages de l'Empire ſous les fils
„ & les deſcendans de Charlemagne ont fait
„ changer de face en ces ſiécles là à la Geo-
„ graphie. 9. On en peut dire tout autant de la
„ tranſlation de la Dignité imperiale de la
„ Maiſon des Carlovingiens à divers Princes
„ Allemands. 10. L'erection des Duchez &
„ des Comtez en Allemagne, 11. auſſi bien
„ que celle des Evechez & des Abbayes a
„ produit le même effet & demande par con-
„ ſequent une attention particuliere. 12. Les
„ Citez, les Villages, les Rivieres &c. retien-
„ nent preſque par tout leur ancienne ſitua-
„ tion, mais les divers idiomes de ceux qui
„ les ont habitez, & les dialectes mêmes de
„ ces idiomes ſont la cauſe qu'ils ont très ra-
„ rement retenu leurs anciens noms. 13.
„ La maniere de prononcer & d'orthogra-
„ phier les noms latins, qui a changé ſuivant
„ les ſiécles, merite d'être ſuivie à la piſte, &
„ autant on tire d'utilité de cette recherche,
„ autant il eſt dangereux de la negliger. 14.
„ Il ſe trouve très peu des nations qui portent
„ encore les noms ſous leſquelles elles ont été
„ connuës depuis le V. ſiecles juſqu'au IX.

15.

„ 15. La diviſion des Provinces en *Cantons*
„ (43) n'eſt preſque plus en uſage. 16. plu-
„ ſieurs Comtez autrefois celebres aïant été
„ enclavez dans des Principautez ont per-
„ du leur nom, & ſont compris ſous celui
„ des Principautez auxquelles on les voit actuel-
„ lement reunis. 17. Les Comtez prenoient
„ d'ordinaire leur nom des citadelles où de-
„ meuroient les comtes, à qui, en ſupprimant
„ le titre ancien de canton, on donnoit ce
„ même Pays ſous le titre moderne de
„ comté, tant pour eux que pour leurs he-
„ ritiers. 18. Les comtes offroient en fief-
„ leurs Comtez aux Ducs, & les petites E-
„ gliſes étoient ofertes aux plus grandes, les uns
„ & les autres pour avoir de la protection 19.
„ L'Empire Germanique & ſes dependances
„ étoient autrefois d'une bien plus grande éten-
„ duë qu'aujourd'hui. 20. Enfin les guerres
„ continuelles & nuiſibles qui troubloient
„ l'Empire porterent l'Empereur Maximilien
„ I à le diviſer en cercles, & par là non ſeu-
„ lement il coupa racine aux diviſions, mais
„ encore il prevint les changemens de nom
„ ſi communs, & donna naiſſance à l'epoque
„ où commence la Geographie moderne.
„ 21. La methode la plus commode & la
„ voie la plus courte pour parvenir à la con-
„ noiſſance de la Geographie du moyen âge,
„ eſt d'apprendre d'abord les noms & la
„ ſiuation des Peuples les plus celebres de-
„ puis J. C. juſqu'au cinquiéme Siécle, &
„ ſur-tout des peuples qui dans ce Siécle &
„ dans celui qui le preceda ſe jetterent dans



(43) Ce que les anciens appalloient *pagi*.

„ les Provinces Romaines, ce qui fait le
„ nœud de l'ancienne & de la moïenne
„ Geographie avec l'Hiſtoire. Ceux qui ſe
„ deſtinent plus particulierement à éclaircir
„ ce qui regarde l'Allemagne auront une ta-
„ ble alphabetique en Latin & en Allemand
„ de tous les noms de Villes, de montagnes
„ des forets, de Rivieres, où ils explique-
„ ront avec le plus d'exactitude qu'il ſera
„ poſſible les mots obſcurs qui ſe rencontre-
„ ront ſur leur chemin. Mais ce qui eſt plus
„ important c'eſt de bien déterminer les li-
„ mites generales & l'état interieur de la Ger-
„ manie avant Theodoſe, & ſous ſon Empi-
„ pire; de ſuivre les changemens qui ſont
„ arrivez depuis ce tems-là juſqu'à Charle-
„ magne, ceux qui ſe firent de ſon tems &
„ ſous les Carlovingiens juſqu'à Rodolfe de
„ Hapsbourg & enfin depuis ce dernier juſ-
„ qu'à Maximilien. M. Juncker finit par re-
„ commander l'examen des Droits de cha-
„ que Souverain & le diſcernement des Au-
„ teurs du moïen âge ſur l'authorité deſquels
„ on s'appuïe. Ces conſiderations ſont ample-
„ ment & ſçavamment diſcutées dans le III.
„ Chapitre de cette premiere partie, & M.
„ Juncker en fait voir la neceſſité & l'uſage,
„ par un grand nombre de traits hiſtoriques,
„ qu'il entremêle de reflexions ſenſées & qui
„ meritent d'être lûes dans l'original.

„ La ſeconde partie de M. Juncker eſt
„ une application des regles qu'il a données
„ pour traiter de la Geographie du moyen
„ âge à celle de l'Allemagne. Elle eſt divi-
„ ſée en IX Chapitres. Il donne dans le pre-
„ mier une Liſte Alphaphetique de toute

les

„ les Nations qui habitoient anciennement
„ la Germanie, & il veut que l'on ne con-
„ fonde pas *la Germanie* & *l'Empire Germa-*
„ *nique* : il parle de ſes differentes diviſions
„ & il remarque que les noms de *Germains*
„ & de *Germanie* ſignifient les habitans qui
„ occupent le Pays qui eſt autour du Fleu-
„ ve *Ger* ou *Gere*, lequel partage la Thurin-
„ ge en deux & paſſe par Erfurt ville capi-
„ tale de ce Pays. Cette étymologie paroit
„ à M. Juncker ôter juſqu'à l'ombre de la
„ difficulté qui ſe trouve au II Chap. *des*
„ *mœurs des Germains* par Tacite & ſur le-
„ quel la ſagacité des Critiques a échoüé.
„ Il faut expliquer le mot de *Tungri* par celui
„ de *Thuringi*. C'eſt dans le même Chapi-
„ tre que l'Auteur condamne ceux qui rap-
„ portent l'origine de *Noriberga*, Nurem-
„ berg aux *Norici*: il prétend que c'eſt plu-
„ tôt aux *Naviſci*. Le II Chapitre eſt rem-
„ pli par un catalogue auſſi alphabetique
„ des noms Latins & Allemands que les Fleu-
„ ves, les Forets & les Montagnes les plus
„ celebres de la Germanie portoient dans le
„ moïen âge. On y trouve une opinion
„ ſinguliere & aſſez probable qu'il ne faut
„ pas paſſer ſous ſilence. C'eſt que les mots
„ d'*Allemands* & d'*Allemagne* viennent du Fleu-
„ ve *Almona*, aujourd'hui *Altmuhl*. Il ſe jet-
„ te dans le Danube vers les Frontieres de la
„ Franconie, de la Baviere & de la Suabe.
„ Celle qu'il a ſur l'origine du terme de loix
„ Saliques *leges ſalicæ* & de Conrad le Salique
„ *Salicus* & non *Saliquus* eſt encore particu-
„ liere à M. Juncker. Il le derive de *Sala*
„ Fleuve de la Franconie ſuperieure, & de

„ la

„ la Forteresse de *Salesburg*, aujourd'hui *Salzburg*, située sur ce Fleuve proche de Neustadt; & il refute au même endroit une erreur assez communement repanduë, qui est que la Germanie n'étoit presque anciennement qu'une forêt. Le Chapitre III parle des Peuples qui penetrerent aux IV & V Siécles dans les Provinces de l'Empire avec un succez bien different, & on y voit le détail de leurs avantures. Le IV renferme un denombrement exact de tous les Pays qui échurent à Charlemagne par succession, & de ceux dont il s'empara à main armée. On suit le partage qu'il en fit à ses fils, & les divisions que ceux-cy & leurs descendans en firent encore dans la suitte. La description des cantons, *pagorum*, qui remplit le V Chapitre est plus ample qu'aucune de celles qui avoient paru avant M. Juncker. Elle est suivant sa coutume par ordre alphabetique. Il donne un essay, dans l'article de *Grabfeld*, qui contient la plus grande partie de la Principauté d'Anneberg, de la maniére dont il voudroit que s'y prissent les Chorographes; & quoiqu'il paroisse persuadé qu'on peut faire encore en ce genre quelque chose de plus parfait, il ne laisse pas de loüer la carte *hydrographique* d'Allemagne faite par M. Philippe Henry Zollmann & gravée par Jean. Baptiste Homann (44) celebre Graveur de Nuremberg. M. Juncker traite en general dans le VI „ Cha-

(44) M. Eberard David Hauber a pris la deffense de ces cartes p. III. de ses *Consilia de Historia Geographia concin-na*.

„ Chapitre des divers Royaumes qui ont été
„ en Allemagne, & qu'il divise en Royaumes
„ proprement & improprement appellez ainsi.
„ Ceux-ci, qui sont les Royaumes de Baviere,
„ de Frise, de Saxe & de Thuringe, font la
„ matiere du Chapitre VII, comme celle du
„ suivant est ce qui regarde les Royaumes
„ proprement dits, dont il éclaircit la Geogra-
„ phie par des Diplomes Historiques. Ces
„ Royaumes étoient ceux de France, de Ger-
„ manie, de Lombardie ou d'Italie, d'Austra-
„ sie, de Neustrie, de Lorraine, de Suabe,
„ d'Arles, de Bourgogne. Le IX est em-
„ ploïé à debrouiller historiquement & fort
„ au long l'origine des Principautez & des
„ Duchez qui s'éleverent en Allemagne dans
„ le moïen âge & à les décrire ensuite cha-
„ cun en particulier. L'Auteur, qui avoit
„ nié plus haut que Wittekindt eût jamais
„ été Roi de Saxe, nie également ici que
„ Billing ait jamais été Duc de ce Pays-là.
„ Il fait dans les Chapitres suivants pour les
„ Comtez du moïen âge ce qu'il vient de fai-
„ re pour les Duchez; il observe en premier
„ lieu que ceux qui s'appelloient *Comtes*
„ n'aïant pas une même dignité, il avoit
„ falu trouver des noms differens; que de
„ là étoient venus les noms de Comtes *Pala-*
„ *tins*, de *Landgraves*, de *Margraves*, de
„ *Burgraves*, de *Comtes* tout court. Il passe
„ ensuite à la discussion de ces divers noms,
„ & du pouvoir qu'ils donnoient; & finit
„ par décrire les Pays qui ont porté, & qui
„ por-

*nanda* contre M. de la Martiniere, qui les a blamées en plusieurs endroits de *son grand* Dictionnaire Geographique & Critique.

„ portent encore ce titre. C'eſt le ſujet des
„ Chapitres XI. XII. XIII. XIV. & XV.
„ Une choſe qu'il ne faut pas paſſer ſous ſi-
„ lence c'eſt qu'il explique p. 552. & ſuiv.
„ beaucoup plus au long que du Cange le
„ terme de *Comecia* ou *Comitia*. Des quatre
„ derniers Chapitres M. Juncker en emploïe
„ deux à la Geographie des Egliſes d'Alle-
„ magne, & il y trace un plan excellent d'u-
„ ne Geographie ſacrée de ce Pays-là. Il
„ s'agit dans le troiſiéme de la Nobleſſe libre
„ de l'Empire & des Villes Imperiales.
„ On voit dans le quatrieme un échantillon
„ de l'Orthographe Geographique du moïen
„ âge accommodée à nôtre façon de pro-
„ noncer, & d'écrire.

On ſent que l'Ouvrage, dont on vient de lire un extrait exact, eſt fait avec ſoin & qu'il eſt rempli de choſes curieuſes. Les PP. Journaliſtes de Trevoux en conviennent, mais ils paroiſſent étonnez des étymologies que nous avons rapportées & ils ſe déclarent hautement contre l'Origine que M. Juncker donne aux Loix Saliques. Ce qu'ils ajoûtent me paroit vrai, c'eſt qu'un livre de cette importance devoit être écrit en Latin, & qu'il auroit été à ſouhaitter que l'Auteur nous eut donné une *Geographia Media* ſur le même plan, pour ſervir de ſuite à la Geographie ancienne de M. Cellarius (45) M. Fabricius a raiſon de dire que M. Juncker a non ſeulement éclairci la Geographie du moïen âge, mais qu'il a rompu la glace & fraïé le che-

(45) *May* MDCCXIV *p.* 922. 923. 924.

chemin à ceux qui travailleront ſur ce ſujet. (46) Quoique dans le même endroit où il lui donne cet éloge, il ſe déclare ſon ami, on doit plutôt le regarder comme une preuve de ſon équité, que comme un témoignage de ſon affection.

8. *Johannis Sleidani de IV ſummis imperiis Libri III. olim ab Henrico Meibomio materiarum ſedibus illuſtrati, nunc verò cum continuatione Aegidii Strauchii Profeſſoris publici Hiſtoriarum in Academia Wittembergenſi, Conradi-Samuelis Schurfleiſchii Hiſtoriarum & Græcæ linguæ in eadem Academia Profeſſoris ad annum MDCLXXVIII & Chriſtiani Junckeri Rectoris Eiſenacenſis uſque ad finem XVII ſæculi denuo editi.* Francofurti. MDCCXI. in 8. Les PP. Journaliſtes de Trevoux diſent que la mauvaiſe foi de Sleidan eſt ſi connuë, qu'il eſt étonnant qu'on ait pû lui trouver un continuateur, & un Libraire à la continuation (47). Tout le monde ne juge pas ſi peu avantageuſement de Sleidan : V. le Chap. III de la Preface du bel ouvrage de M. de Seckendorf intitulé *Comment. de Lutheraniſmo.*

9. *Andreæ Reyheri Lexicon Latinæ Linguæ emendatum & auctum, in quo methodo nativa omnium vocabulorum cum accentu ſuo notatorum Etymologia, diverſæ acceptiones, genera, flexiones & appellationes Germanicæ pariter ac Græcæ, ſimiliter locutiones, formulæ, ſententiæ, facultatum ſcientiarumque termini, in novellis etiam incurrentes, nec non adagia, cum uſu particularum, tam Oratoribus quam Philo-*

(46) *Bibliog. Antiq.* p. 141.
(47) *Août* MDCCXI. *p.* 1481.

*losophis, Mathematicis, Medicis, Jurisconsultis & Theologis familiariora & maxime ad rectius intelligendos atque explicandos quoscunque Autores classicos nimium quantùm facientia, continentur*. Francofurti & Lipsiæ. MDCCXII. in fol. C'est ici, au jugement des PP. Journalistes de Trevoux, un des meilleurs livres qui aïent jamais été faits en ce genre: il peut, disent-ils (48), le disputer au Thresor de la Langue Latine augmenté par Cellarius. „ Il „ est même d'un usage plus commode, par- „ ceque M. Juncker s'est attaché à l'ordre „ alphabetique sans égard aux Racines-D'ail- „ leurs on n'a omis ni les mots propres des „ Arts, ni les termes usitez, quoique moins „ Latins, en les distinguant neantmoins par „ des marques qui préviennent toute mépri- „ se. Le sçavant Editeur ose assurer que „ l'on trouvera dans ce Dictionnaire plus de „ mille mots qu'on chercheroit inutilement „ dans les autres Dictionnaires. Les cita- „ tions sont exactes, & l'Allemand est con- „ forme au bel usage; on a de plus marqué „ sur chaque mot la maniere de le pronon- „ cer. MM. les Journalistes de Leipsig (49) rendent aussi justice au travail de M. Juncker & conviennent que ses additions au Dictionnaire de Reyherus (50) en font un nouvel Ouvrage. Ils auroient seulement souhai-

(48) *May* MDCCXIV. p. 926. V. aussi *Juin.* MDCCXII. p. 1107.

(49) *Act. Erudit* Tom. V. *Supplem.* §. V. p. 233-235.

(50) Andreas Reyherus Recteur de l'Ecole illustre de Gotha. Il a eu deux fils, dont l'un nommé Samuel a été un habile homme, à ce que disent MM. les Journalistes de Leipsig, mais à la mémoire duquel on a fait tort

haitté que l'on eût pas ſi fort negligé les noms de villes & de Provinces ; & en cela ils donnent la préference au Dictionnaire de M. Cellarius.

16. *Jobi Ludolfi Theatrum Mundi ſeu deſcriptio rerum toto terrarum orbe, maximé in Imperio Romano-Germanico ſeculo XVII. geſtarum.* Francofurti ad Mœnum. *In fol.* 3 *vol.* M. Ludolf, l'un des plus habiles hommes qui ait été en Allemagne, donna en MDCXCIX le premier volume de cet ouvrage qui contient l'Hiſtoire du XVII Siécle depuis MDC juſqu'en MDCXXX (51) le ſecond imprimé en MDCCI ne paſſe pas MDCL. La mort empêcha M. Ludolf d'aller plus loin (52) M. Juncker ſe chargea avec plaiſir de continuer cet ouvrage & en publia le troiſieme volume en MDCCXIII (53) il y ſuit par-tout la méthode de M. Ludolf, excepté qu'il eſt un peu plus diffus, le volume ne contenant que treize années, c'eſt-à-dire, depuis MDCLI juſqu'en MDCLXIII. Tout cet ouvrage eſt en Allemand.

11. *Lineæ primæ Eruditionis Univerſæ & Hiſtoriæ Philoſophicæ.* Altembergi. MDCCXIV. in 4. Je ne connois cet ouvrage là que par le catalogue de feu M. Gundling où il eſt indiqué N. 6617. M. Juncker a encore publié un abregé d'Hiſtoire Eccleſiaſtique, ſur le quel on

tort en publiant les receuils qui lui ſervoient à faire ſes leçons à ſes Ecoliers, ſous le titre d'*Hiſtoria Juris univerſalis*, Lubecæ, 1718. in 4. V. les Acta MDCCXIX. *Sept.* p. 385.

(51) V. les *Act. Erud.* MDCC. p. 85. & ſuiv.

(52) V. ſur le 2 vol. les *Act. Erud.* MDCCIV. p. 95.

(53) V. les *Act. Erudit.* MDCCXIII. *Mart.* p. 101-103.

on peut consulter M. Pfaff (54) Enfin il avoit promis une Histoire de la Principauté d'Henneberg & il en parloit comme d'un livre qu'il n'y avoit plus qu'à publier (55). M. Meelfulhr nous a appris quelques autres de ses desseins litteraires: *vir de cultioribus Litteris optimé meritus*, dit-il, (56) *nuper ad me scribebat: postquam vita Lutheri nummis illustrata est, Curtii Historiam Alexandri ita nunc adorno, ut serviat juventuti ad facillimum hujus scriptoris intellectum, methodo nondum, quoquam tradita, quam opellam ubi perfecero, aggrediar historiam societatum per Europam litterariarum, cui describendæ ingens apparatus ex libris idiomatum plerisque peregrinorum ab aliquot hinc annis collectus: & meditor quidem etiam de erroribus circa rem nummariam & geographicam ex desideriis eruditorum.* M. Struve souhaittoit principalement certe Histoire des Academies promise par M. Juncker (57). Il est certain que personne n'étoit plus capable, si non de l'écrire agreablement, & avec esprit, au moins de compiler une grande quantité de faits epars qu'on est bien aise de voir rassemblez.

J'ai dit que M. Struve & les PP. de Trevoux (58) qui l'ont suivi avoient eu tort d'attribuer à M. Juncker un sentiment aussi insoutenable que l'est celui de faire Photius inventeur des Journaux. L'erreur de M. Stru-

(54) *Hist. Litter. Theologia.* part. III. p. 31.
(55) Tom. III. *Theatri Mundi* p. 1154.
(56) *Access. ad Bibliot. promissam & latentem Almeloveenii* p. 44. 45.
(57) *Introd. in Notit. Rei Litterar.* cap. X. p. m. 851.
(58) V. *Supra* p. 4.

Struve eſt venuë d'un leger deffaut d'attention qu'il auroit certainement evité en confrontant les deux endroits, où M. Juncker s'eſt expliqué là deſſus : l'un dans la Préface de ſon *Schediaſma de Ephemeridibus Eruditorum*, & l'autre à la p. 72. du même Ouvrage.

## NOTTE III.

*Origine des Gazettes, Reflexions ſur ces ſortes d'Ecrits.*

§. I. P. 5. GAzetta eſt le nom d'une petite monnoïe de Veniſe pour laquelle on avoit autrefois le Cahier des Nouvelles ; on a enſuitte tranſporté le nom de cette monnoïe aux Nouvelles mêmes & au cahier qui les contient. C'eſt le ſentiment d'Ottavio Ferrari. (59) *Gazetta*, dit cet habile homme, veneta moneta, argentea, duorum aſſium; ſed unde *appellata ſit nondum mibi compertum eſt; quo pretio, cum olim nuncii rerum in toto orbe geſtarum quæ Tacitus* Diurna *vocat pararentur*, *ipſa Diurna* Gazette *vocitantur*. M. Menage remarque ſur ce paſſage (60) que comme M. Ferrari étoit profeſſeur à Padouë, Ville de la Domination de la Republique de Veniſe, & que d'ailleurs il paſſoit pour un des plus ſçavans hommes d'Italie (61) il eſt à croire, que puiſqu'il a igno-

(59) *Origin. Ling. Italica* p. 253.
(60) *Dict. Etymol.* au mot *Gazette.*
(61) Il eſt mort à Padouë en 1697. M. Jean Fabricius a publié une bonne vie de cet habile homme à la tête de l'édition des *Prolusiones Epiſtola, inſcriptiones & formula ad capienda Doctoratus inſignia*, qu'il a donnée en MDCXI en 2 vol. in 8.

ignoré l'origine de ce mot ont enteroit inutilement de la deterrer. MM. les Journalistes de Venise ne paroissent pas mieux instruits là-dessus que MM. Ferrari & Menage, au moins ne disent ils rien de plus que ce qu'ont dit ces Messieurs dans un endroit où il est à presumer qu'il n'eussent pas gardé le silence. MM. les Journalistes ajoûtent (62) que le Recueil que M. Magliabecchi avoit fait de dix Tomes de Gazettes écrites à peu près comme celles d'aujourd'hui, quoique publiées dans le XVI Siécle, fournissoit une preuve bien autentique de l'ancienneté de cet usage.

Je crois qu'il n'y a point aujourd hui de Nation en Europe qui n'ait une ou plusieurs Gazettes. Chacun veut-être informé de ce qui se passe, ceux-mêmes que leur état & leur condition éloignent de l'administration des affaires sont souvent les plus avides de Nouvelles, & en general le Monde est tellement accoûtumé à la Gazette qu'il en regarderoit la suppression comme un deüil public: (63) sans parler ici des ressources que perdroient les Princes, si la Gazette venoit à manquer. A ne la considerer que comme un reçüeil de dattes & de faits, il est certain qu'on peut tirer beaúcoup de fruit de cette lecture, qu'on doit les conserver avec soin & qu'il est permis quelquefois de les citer.

Que l'on puisse lire les Gazettes, c'est une proposition que je fonde sur la néceffité indispensable où sont tous les hommes de sça-

(62) *Introduz. al Giorn. de Litterati.* p. XVI. XVII.

(63)

sçavoir ce qui arrive dans le monde. Quelque misanthrope que l'on soit on tient toûjours par quelque bout à la Societé, & l'interêt, la bienseance & diverses autres raisons ne permettent pas d'ignorer entierement ce qui s'y passe. Je veux que l'on en puisse apprendre une partie en conversation: mais ce qui s'y dit n'est jamais exact; l'ignorance, la prevention, la politique en alterent une partie. De plus il y a toûjours un certain nombre de nouvelles qui ne parviennent au peuple que par cette voïe. Enfin tous ces faits, qui se debitent dans le tems qu'ils sont nouveaux s'effacent insensiblement de la memoire, & la Gazette est un repertoire où l'on peut se la rafraichir sans peine à tous les instans.

La Lecteure des Gazettes & de Mercures a un autre avantage aussi considerable pour le moins que celui que j'ai indiqué. C'est de nous accoutumer à prendre des idées justes & précises des Cours de l'Europe, d'en connoitre les emplois, les tribunaux, les monnoïes, les modes & generalement tout ce qui entre dans le commerce ordinaire de la vie. Les Ouvrages périodiques s'expliquent toûjours sur les differentes matieres en termes propres & l'on s'accoutume en les lisant à parler de même. Ce que Vigneul-Marville dit lui être arrivé à cette occation merite ici une place: „ un magistrat „ qui avoit choisi pour son fils ainé un pré„ cepteur élevé dans l'Université & qui parois-

(63) Bayle *Dict. Histor. & Critique* Tom. III. p. 3102. Edit. de 1702.

„ roiſſoit ne rien ignorer de ce que ces gens-
„ là ſçavent ordinairement, me l'amena &
„ me pria de l'éprouver. La converſation
„ tomba d'abord, comme cela étoit naturel,
„ ſur l'éducation de la jeuneſſe & ſur les dif-
„ ferentes manieres de s'y prendre. J'avan-
„ çai mon paradoxe ſur les Gazettes; le Pre-
„ cepteur me dit que c'étoit une bagatelle &
„ je lui dis que cette bagatelle avoit ſes dif-
„ ficultés. Il fit un éclat de rire; là-deſſus je
„ lui préſentai la Gazette du jour & ſur l'ar-
„ ticle d'Angleterre où il étoit parlé des mon-
„ noïes de ce Pays-là, je lui demandai ce
„ que c'étoit que *cent livres ſterlings :* il s'ar-
„ rêta un peu & nous dit que *ſterling* avoit
„ rapport à notre *tournois* & ne ſignifioit rien
„ davantage. On lui fit voir ſon erreur & de
„ là le conduiſant à l'article de Conſtantino-
„ ple on le preſſa ſur les noms d'offices, de
„ charges & de dignitez de cette Cour, en
„ quoi il reuſſit aſſez mal, auſſi bien que
„ ſur des queſtions de Geographie & d'His-
„ toire qui naiſſoient à tous momens de la
„ lecture de la Gazette. Il y avoit bonne
„ compagnie & quoiqu'on le traitât avec
„ toute l'honêteté imaginable, il demeura ſi
„ confus que j'en ſouffrois pour l'amour de
„ lui. Le magiſtrat plus impatient lui dit
quelques duretez (64) Il y a bien des gens en place qui ne ſeroient gueres moins embaraſſez que le précepteur à expliquer la Gazette.

Que le conte ſoit vrai ou imaginé à plaiſir,

(64) *Meſ. d'Hiſt. & de Litterat.* Tom. II. p. 218. 219.

fir, on en doit toujours conclure que la lecture de la Gazette conduit insensiblement à une infinité de connoissances que l'on auroit négligées, si l'on n'en avoit pas senti le besoin pour l'intelligence d'un ouvrage nécessaire.

Mais comme les Gazettiers tendent frequemment des piéges à notre crédulité, la prudence exige que nous apportions à la lecture de leurs ouvrages toute la circonspection qui nous peut empêcher d'être leurs dupes.

Par exemple: ces Messieurs ne manquent jamais de relever avec emphase le moindre avantage que remporte leur parti, & ils ont le même soin d'extenuer les bonnes fortunes du parti contraire. Il est vrai qu'ils ne font souvent en cela que suivre la loi qu'on leur impose, & qu'ils sont rarement les maîtres de raconter les évenemens tels qu'ils arrivent. Peut-être même qu'à peser les choses au poids de la politique, la violence qu'on leur fait sur cet article n'est pas condemnable. Une fausse nouvelle debitée en de certaines circonstances, une nouvelle veritable supprimée pendant vingt-quatre heures font souvent le salut d'un grand Etat & peuvent être l'origine des intrigues les plus importantes. Croit on que s'il y avoit eu des Gazettes à Rome du tems de Claude, Agrippine eût trouvé bon qu'un Gazettier indiscret eût annoncé la mort de cet Empereur, & rompu par là les mesures qu'elle prenoit pour faire tomber l'Empire à son fils? Non certainement; & elle eut eu raison. Il n'est rien de si raisonnable que cette gêne que les Princes imposent aux Gazet-

tiers quand c'eſt pour une fin legitime & en general il ne ſeroit point à propos de laiſſer à ces ſortes d'ecrivains une liberté ſans bornes, ni de leur permettre les reflexions hardies plutôt que ſenſées, qui ne leur ſont que trop ordinaires en certains pays. L'arrangement de la Societé demande qu'on les reprime, & l'experience apprend que dans les pays où les Nouvelliſtes ſe piquent de ſincerité, leurs Gazettes ſont moins des relations que des ſatyres. En voici un exemple dont toute l'Europe a été témoin. Les Hollandois ont affecté autrefois de maintenir une grande liberté d'écrire & en cela ils ſuivoient les vûës d'une politique ſaine & éclairée: mais qu'en eſt-il auſſi arrivée? C'eſt que le Gazettier s'étant emporté à parler inſolemment de Louis XIV déjà irrité des libelles inſultans & des medailles frappées contre lui, ce Prince s'en prit à ſes maitres & leur fit payer cherement leur condeſcendance. M. de la Fare attribuë en partie la guerre de 1672. à cette cauſe. (65) Dans la ſuitte il s'eſt trouvé d'autres Auteurs qui ont pouſſé ſi loin leurs invectives contre les têtes couronnées & eu ſi peu de menagement pour les Puiſſances, que les Etats-Generaux ont été dans l'obligation de mettre ordre eux mêmes à tant d'excés. C'eſt ce qu'ils ont fait par exemple à l'égard des *Nouvelles des Cours de l'Europe* publiées par Geudeville. Sur les plaintes que M. d'Avaux leur porta de l'extravagante fureur de ce moine defroqué, ils lui deffendirent de ſe mêler d'un mêtier, où le ſçavoir-vivre, le

(65) *Mem. & Refl. ſur les principaux Evenemens du Regne de Louis XIV*. Chap. V.

(66) V. *les Lettres de Bayle* Tom. II. p. 747. *Edit. de M.*

le ſang froid & l'obſervation des bienſéances ſont d'un ſi grand uſage (66).

Il faut encore être ſur ſes gardes en liſant les Gazettes & les Mercures par rapport aux prédictions que les Auteurs de ces Ouvrages font ſouvent à la légere & que l'évenement détruit. M. Bayle en a convaincu de Viſé & le Noble, & il l'a fait d'une maniere qui ne ſouffre point de replique (67) Il faut être bien flatteur & n'être pas fort jaloux de ſa propre reputation pour s'expoſer à de pareils deſagrémens.

Enfin la lecture des Gazettes & autres ouvrages periodiques de cette eſpéce ne devroit point être regardée comme une occupation ſerieuſe. Tel n'a d'abord regardé ces ſortes de feuilles que par curioſité, ou par complaiſance, qui s'y eſt enſuite livré tout entier & eſt devenu nouvelliſte dans les formes. Si l'on connoiſſoit tout le ridicule attaché à cette miſerable profeſſion, on ſe donneroit bien de garde de s'en faire honneur. Je renvoïe à M. de la Bruyere, au Theophraſte Moderne, aux *Reflexions Morales, Satyriques & Comiques ſur les mœurs de notre Siécle* & à diverſes conſiderations que l'on trouvera dans la ſuite ce cette Hiſtoire lorſque j'en ſerai au *Marcure de Paris.*

Ce n'eſt pas aſſez de lire les Gazettes & les Mercures: il n'y a point de mal de les raſſembler avec quelque ſoin & il arrive aſſez ſouvent que l'on ne peut concilier certains faits ſans en ſçavoir les dattes avec la derniere préciſion. Les Hiſtoriens s'embaraſſent peu de

*M. Marchant.*

(67) *Rep. aux queſtions d'un Provincial* Tom. I. Chap. XX. p. 151. & Tom. IV. en divers endroits.

de les marquer avec quelque exactitude. Il y en a beaucoup que l'on ne trouve que dans les Gazettes.

Mais oseroit on se servir dans un ouvrage de quelque importance d'une semblable authorité ? Il n'y a pas de doute. Bayle, Maimbourg, & tant d'autres écrivains ont rompu la glace, qu'il n'y a pas de honte à les imiter. M. Arnauld n'en a pas fait difficulté & le reproche indirect que lui en fait M. Jurieu doit autre mis au rang de tant d'autres chicanes de ce Ministre, à l'imagination duquel peu d'objets se sont offerts dans leur véritable proportion. (68) Quand on ne peut point avoir d'autres garands de ce qu'on avance que des Gazettes qui ont conservé des faits notoirement vrays, ne vaut-il pas encore mieux les appeller en temoignage que de les rapporter de soi & sans preuves. V. sur les citations des Gazettes la deuxieme Margonade.

Enfin M. Bayle regardoit si peu les Gazettes comme des ouvrages absolument méprisables, qui souhaittoit que l'on en fît une bonne Histoire. Ce projet ne seroit pas indigne d'un homme qui seroit instruit non seulement de l'Histoire litteraire moderne, mais encore de l'Histoire civile. J'offre de bon cœur à ceux qui voudront travailler à cet ouvrage les materiaux que je puis avoir ramasses, & que des études toutes differentes ne me laisseront pas vraysemblablement le loisir de mettre jamais en ordre.

NOT-

(68) *Esprit de M. Arnauld* Tom. I. p. 36.
(69) V. Struvii *suppl. Introd. in Notit. Roi Litter.* p. 1.
&

## NOTTE IV.

### *Le P. Jacob, Carme.*

§. I. P. 5. CE Pere eſt après Naudé celui de tous les François qui a eu le plus de goût pour l'Hiſtoire Litteraire & qui dans le Siécle précedent a travaillé avec le plus d'attention à éclaircir cette ſcience.

Louis Jacob, dit de S. Charles, Religieux Carme & qui prenoit la qualité de Conſeiller Aumonier du Roi, étoit né à Chalons ſur Saône & il mourut à Paris en MDCLXX. Nous avons de lui divers Ouvrages imprimés & qui ſont devenus aſſez rares. Quand on aura vû ce qu'en ont penſé pluſieurs ſçavans, on ſouhaittera peu qu'ils ſoient plus communs.

1. *Bibliotheca Pontificia in qua* 1. *de Romanis Pontificibus qui ſcriptis claruerunt* 2. *de Auctoribus qui eorum vitas & laudes ſcripſerunt*. Lugd. *Boiſſat*. MDCXLIII. in 4.

Le P. Jacob a joint à cette Bibliotheque un Catalogue des Heretiques qui ont écrit contre les Papes, & c'eſt là où il change ſi plaiſamment *la Ligue de Smalcalde* en un héretique de ce nom, qui a publié un livre de la primauté & du pouvoir du Pape, *Articulus Smalcaldicus, Germanus Lutheranus* &c. Cette faute a paru ſi ſinguliere que les Litterateurs Allemands la citent ordinairement (69) pour prouver combien il eſt dangereux d'ignorer l'Hiſ-

(69) m. Lilienthal *de ſoleſcimo Litterario* parmi les *ſelecta Hiſtoria* p. 331.

l'Hiſtoire des Livres & des Auteurs. M. Mollerus a même donné le tiers d'une diſſertation à relever les bevuës que le bon P. Jacob a laiſſées dans ſa Bibliotheque Pontificale, comme de confondre Daniel Cramer avec Chamier, du Pleſſis-Mornay avec Marnix de Sainte-Aldegonde; & de mettre au nombre des Lutheriens Gomarus & Bullinger, qui certainement étoient Reformés, pendant qu'il enleve à ce party Daneus, qui a paſſé toute ſa vie à le deffendre. Cette Diſſertation qui vaut la peine d'être lûë eſt intitulée: *De Clementis Romani I. ad Corinthios Epiſtola, Alphonſi à Caſtro teſtimonio de ignorantia Paparum & Ludovici Jacobi à Sancto Carolo erroribus*. Roſtochii. MDCXCIII. in 4.

2. Le P. Jacob commença la même année MDCXLIII. ſa *Bibliographie Pariſienne*: c'eſt-à-dire, le Catalogue des Livres qui s'imprimoient à Paris. Il en donna une Brochure in 4. chaque année juſqu'en MDCLIII. qu'il diſcontinua ce projet. Les derniers volumes ne ſe bornent pas aux ſeuls Livres de Paris. On y fait mention de tous ceux qui s'imprimoient dans le Royaume.

3. Cette Bibliographie n'empêcha pas le P. Jacob de penſer à d'autres Ouvrages. Son *Traité des plus belles Bibliotheques publiques & particulieres qui ont été & qui ſont dans le monde* parut à Paris en MDCXLIV. in 8. M. Baillet n'en fait pas grand cas & il prétend que l'Auteur un peu trop crédule a avancé legérement ſur la foi d'autrui des faits éloignés de la verité (70) M. Struve entre dans un exa-

(70) *Jugem. de Sçav.* Tom. II. No.

examen plus rigide & plus detaillé de cet ovrage du P. Jacob, dont il n'approuve ni le plan ni l'exécution: *licet in numerandis Bibliothecis*, dit-il (71) *magis sit sollicitus quam ut multa de iis tradat, in eo tamen usum aliquem habet quod collectam in eo videmus omnium Bibliothecarum Europæ, imò etiam aliarum terrarum partium rationem, & licet non plenam præbeat notitiam, ad aliqualem tamen ducit cognituram quam ex scriptoribus qui particulares quasdam regionum Bibliothecas scripsere excerpsit. In Veterum quidem Bibliothecis nihil habet singulare, in Italicis Thomasini, in Anglicis Balæi, in Germanicis Adami vitas potissimum fuit secutus, atque ex istis excerpsit quæ sibi convenire videbantur. In recensendis Galliæ Bibliothecis nimius est, atque plures in una Parisiorum urbe exstare Bibliothecas nimio ausu dicit, quam in Anglia, Germania & Hispania; multas Bibliothecas mediocres extollit, alias notiores magis reticet: ast in Bibliothecis Monasteriorum frequens est.* Ce jugement de M. Struve est tres juste, & l'on ne sçauroit se former une idée plus nette de cet ouvrage du P. Jacob. Ce Carme y a encore laissé quelques autres traits de son peu d'exactitude: il brouille la Franconie avec la France Orientale & prend le nom d'nne ville pour celui d'un Evêque, il traduit *sequenti die venit* Halam *quidam Hispanorum Episcopus*, ce qui veut dire, *le jour suivant un certain Evêque Espagnol vint à Hall*, il traduit dis-je, *un Evêque nommé Halam.*

Je ne finirois pas sitôt si je voulois mettre

(71) *Ubi sup. p. 45.*

tre bout à bout les fautes qui ſont échapées à ce bon Religieux: il vaut mieux continuer le Catalogue de ſes Ouvrages & avertir une fois pour toutes qu'on ne doit les lire qu'avec précaution.

4. l'Eloge latin de Mademoiſelle de Schurman eſt de MDCXLVI (72) & le *Tumulus Gabrielis Naudæi* eſt de MDCLIX in 4. Ce dernier morceau eſt tres rare & très curieux, & il y a joint un bon Catalogue des Ouvrages de ce fameux Philologue.

L'Inclination naturelle qu'ont tous les hommes pour leur Pays fit concevoir au P. Jacob le deſſein loüable d'écrire l'Hiſtoire des illuſtres Bourguignons. Il commença, comme il étoit très naturel, par ceux de Chalons ſur Saône, ſa patrie. Ce livre parut en MDCLII. ſous ce titre, *de claris Cabillonenſibus libri* III. Ses autres ouvrages ſur les Ecrivains Bourguignons ſont reſtez en manuſcrit, comme le Catalogue Latin de la Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne dans la Bibliotheque des

(72) Anne Marie de Schurman dont les Ouvrages ont été imprimez à Utrecht en 1653. in 8. avec la vie écrite par elle même ſous le titre ſuivant *A. M. à Schurman Εὐκληρίας, melioris partis electio. Pars II. Hiſtoriam vitæ ejus uſque ad mortem perſequens.* Amſtel. MDCLXXXV. in 8. merite une place parmi les femmes ſçavantes. Elle étoit née en 1612. & ſes progrés dans toutes ſortes d'Arts, de Langues & de Sciences l'eurent bientôt miſe au deſſus de ſon Sexe & d'une partie du nôtre. Elle donna malheureuſement dans les viſions du Sr. Labadie, & cette foibleſſe diminua beaucoup de l'eſtime qu'on avoit pour elle. Je n'ai rien de vû de plus juſte ſur les belles qualitez & ſur les deffauts de Mademoſelle de Schurman que ce qui ſe trouve dans *la vie de M. des Cartes* par Baillet II partie liv. V. Chap. VIII. p. 60-62. Joignez y les *lettres de M. de Balzac* en divers endroits de ſes Lettres, Bay-

de M. de Harlay (73) ſelon M. de la Mare; (74) & le Traité *de claris Aeduis* dans celle de M. de la Mare même (75). Il n'y a pas d'apparence que ces MSS. voïent jamais le jour, mais il faut eſperer que nous en ſerons dedommagez par quelques bonnes Bibliotheques des Ecrivains du Duché & du Comté de Bourgogne, qui ne nous laiſſeront pas lieu de regretter les collections du P. Jacob. M. l'Abbé Papillon, Chanoine de la ſainte Chapelle de Dijon travaille à celle du Duché & nous en avons déjà vû quelques morceaux dans la *Continuation des Memoires de Litterature de M. de Sallengre*, auſſi bien que dans les *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Republique des Lettres*. Une autre perſonne d'un grand mérite (76) pourroit, ſi elle vouloit, nous donner une bonne Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages des Auteurs du Comté, aïant non ſeulement tous les materiaux néceſſaires pour cet Ouvrage, mais encore tout

Bayle *Nouv. de la Repub. des Lettres* 1684. p. 391. &c. M. Huet la met au rang des trois femmes illuſtres de ſon Siécle qu'il avoit connuës: les deux autres étoient la Reine Chriſtine & Mademoiſelle de Scudery: *quarum unicuique*, dit-il, *ſi propria ſua & peculiaris tribuenda ſit, acris & ignei ingenii celeritate, repentiniſq. motibus præſtitiſſe dixerim Chriſtinam; eruditione Schurmanniam, variarumq. artium peritia; at inexhauſta ingenii vi atq. capacitate Scuderiam* lib. IV. *Comm. de vita ſua* p. 218. V. encore la p. 122.

(73) Elle eſt à preſent incorporée dans la Bibliotheque du Roi.

(74) *Conſp. Hiſtor. Burgundiæ* p. 71.

(75) Le Long *Bibliot. Hiſtor. de la France* No. 17052.

(76) M. l'Abbé Marion chanoine de l'Egliſe metropolitaine de Cambray.

tout le discernement qu'il faut pour les dispo-ser en ordre.

Enfin le P. Jacob a crû devoir travailler pour son Ordre, comme il avoit fait pour son Pays. Ce qui nous a procuré un in 8. intitulé: *Compandiosa descriptio Provinciæ Narbonensis Ordinis Carmelitarum.*

## NOTTE V.

### *Sur l'Abbé de Bourzeys.*

§. IV. p. 16. J'Avois destiné cet article de M. l'Abbé de Bourzeys pour le *Dictionnaire Historique & Critique* (77) mais comme cet Auteur avoit part aux premiers Journaux des Sçavans, je ne puis, en suivant le plan que je me suis proposé, lui refuser une place dans les Notes de cette Histoire. Je ne me départirai pourtant pas de la forme que je donnerai à mon Dictionnaire, tant parce que l'on verra par là un essai de cet ouvrage, qu'à cause de la peine que j'aurois euë s'il m'avoit fallu refondre mes materiaux & les arranger d'une autre maniere. Ces deux raisons me serviront aussi d'excuse pour les articles que j'insererai dans la suite de cet Ouvrage.

BOUR-

(77) L'Auteur de cette Histoire avoit amassé quelques materiaux pour cet ouvrage.

(78) M. du Pin dit le VI d'Avril, Tom. II. de sa *Table des Auteurs Ecclesiastiques* p. 2318.

(79) De sorte que le P. Gerberon a été mal instruit en le faisant naître de Parens Protestans, Tom. I. p. 322. de l'*Histoire du Jansenisme*.

(80) Capitaine des Gardes du Corps que son peu de com-

BOURREIS (Amable de) (A) naquit à Volvic, près de Riom en Auvergne, le 6 de Juin MDCVI (78) d'une famille Catholique (79) & fut élevé dans le sein de la Communion Romaine. Il passa les premieres années de son enfance chez M. le Marquis de Chandenier, (80) en qualité de page, & ce Seigneur qui étoit plus sçavant que ne le sont ordinairement les gens de la Cour, je dis les gens de la Cour qui affectent d'avoir du gout pour les lettres, lui fit apprendre non seulement ce qui pouvoit contribuer à le rendre un aimable Cavalier, mais encore les langues sçavantes & les belles lettres. Le P. Arnoul Jesuite, & depuis Confesseur du Roi, charmé des dispositions du jeune Bourzeys, qui étoit son proche parent, le mena à Rome avec lui & le produisit à l'âge de dixsept ans sur le plus grand Théatre de l'Univers. Il s'y fit bientôt admirer, moins encore par les progrez qu'il avoit déjà faits, que par l'application qu'il apportoit à profiter de tous les secours qu'offre ce Pays à ceux qui n'y vont pas simplement pour voir des pierres & des Eglises, des Ceremonies ou des Courtisannes. (81) Le P. de Lugo, depuis Cardinal, fut son Professeur en Theologie; il étudia les langues Orientales sous les plus fameux maitres

complaisance pour le Cardinal Mazarin fit disgracier par la Reine Mere. V. les *Memoire de Madame de Motteville.* le Marquis de Chandenier étoit un Seigneur habile & qui aimoit beaucoup les gens de Lettres. V. les *Lettres de Tanneguì le Fevre* I. part. p. 41, 53. 152. 242. &c.

(81) V. dans le *Menag.* Tom. I. p. 3. ce que du Monstier dit des voyages que les jeunes gens font en Italie, & l'avis qu'il donne à son fils qui étoit à Rome.

tres, composa diverses Poësies Grecques & Latines (82) & traduisit en vers Grecs le Poëme d'Urbain VIII *de Partu Virginis.* (83) Le Pape fut si satisfait de cette version, qu'il confera un bon prieuré au Traducteur.

Au sortir de Rome, M. L'Abbé de Bourzeys se rendit à Turin où le Cardinal Maurice de Savoïe, qui avoit pris du goût pour lui à Rome, le logea dans le Palais du Duc son Pere & le retint deux années entieres. M. l'Abbé de Bourzeys revint en France & M. le Duc de Liancourt, qui aimoit les Gens de Lettres, lui donna un logement dans son Hotel. Ce Seigneur fit plus, il obtint pour lui l'Abbaye de Cares (84) & le presenta au Cardinal de Richelieu, lequel aïant bientôt decouvert tout son merite, lui donna une place dans l'Academie Françoise alors naissante. M. l'Abbé de Bourzeys eût part à tout ce

(82) Les Allatius p. 25. de ses *Apes Urbanæ* parle de la Piece suivante *Epithalamium in Nuptias DD. Thaddæi Barberini & Annæ Columnæ. E. Typog. Cameræ* MDCXXIX. in 8.

(83) Il y a deux autres Poëmes sur le même sujet: le premier de Sannazar sur lequel V. *Observ. in Alf. Ciaconii Bibliothecam* p. 776. 777; le second de Lævinus Torrentius Evêque d'Anvers. Voici ce qu'Andreas Schottus dit dans la Lettre qu'il lui ecrivit en lui envoïant l'Oraison funebre d'Antonius Augustinus : *itaq. de te & sentire & prædicare solebat, ut quod præfisciné mihi liceat, more majorum, in lyricis pangendis, cum ab Horatio discederet, tibi uni primas daret, præterea nemini. Legerat enim libenter tua illa de partu Virginis divina Poëmata.* p. 592. *Edit. Baluz.* ad calcem *Dialogorum A. Augustini de Emendatione Gratiani.*

(84) Dans le Diocese d'Autun. Elle passa après sa mort à M. l'Abbé Gallois, ensuite à l'Abbé Boileau le

ce qui se fit pour établir solidement cette Compagnie. La Harangue qu'il y lut le 12 de Fevrier MDCXXX sur les *Conferences Academiques & sur le genie des Langues* fut extrêmement gouté, & l'illustre Historien de l'Academie, qui donne simplement la liste de ces premiers discours, (85) n'a pu s'empêcher de loüer celui dont nous venons de parler, ce qu'il n'a fait pour aucun autre (86). C'est à peu pres en ce tems-là qu'il prit l'Ordre de la prêtrise, & qu'il se jetta dans la controverse, où l'on ne peut pas dire qu'il ait mal reussi (B). Les Disputes du Jansenisme lui donnerent lieu de faire paroitre son érudition & son Eloquence, & il est vrai que sa plume ne contribua gueres moins que celle de M. Arnauld à conserver au parti naissant plusieurs Sectateurs, & même à y en attirer de nouveaux. Le nombre des volumes composez sur cette matiere est considerable (C) on

le predicateur, & elle est aujourd'hui possedée par M. Mongin Evêque de Bazas.

(85) M. l'Abbé d'Olivet p. m. 303. de *l'Hist. de l'Academie* dit ,, des vingt Discours, dont M. Pelisson ,, nous en apprend ici le sujet, il n'y en a eu que cinq ,, d'imprimez : sçavoir ceux de Godeau, la Chambre, ,, Racan, Meziriac & Colletet. Mais on a encore des ,, copies de plusieurs autres. Quoique ces discours aïent ,, été fait à la hâte, & que la plûpart ne renferment ,, pas beaucoup d'erudition, je ne sçais pourtant si les ,, curieux n'en verroient pas avec plaisir le recueil.

(86) ,, C'est celui-là même dont notre commun ami ,, M. de Saint Alby qui nous promet depuis si longtems ,, une relation de ce qu'il a vû dans l'Academie de la ,, Crusca, a gardé durant plusieurs années une copie sans ,, en sçavoir l'Auteur, & qui à mon avis n'est pas un ,, des moindres. Pelisson *Hist. de l'Academie* p. m. ,, 101.

On le regardoit si bien comme un des plus francs & des plus determinés Jansenistres, que M. le Curé de S. Sulpice ne voulut pas donner l'absolution à M. le Duc de Liancourt que ce Seigneur n'eut promis de le renvoïer. Cette avanture eut des suites que je ne passerai pas sous silence. (D) M. de Bourzeys mollit quelque tems après, & les Historiens du Jansenisme ont tourné cette retractation de la maniere qu'ils ont cruë la plus favorable à leur systeme. (E) Il mourut à Paris le 2 d'Août MDCLXXII. (87) apres avoir glorieusement exécuté les differentes commissions dont la Cour l'avoit chargé. La Note (F) sera pour les ouvrages de M. de Bourzeys dont je n'ai pas eu occasion de dire un mot jusqu'à present.

(A) Bourzeys] Comme j'ai trouvé ce nom tout estropié en divers livres, je crois devoir avertir de la veritable maniere dont il s'écrit. Gui Patin ecrit *Beurzé* (88) & M. Menage *Bourzay* (89) mais c'étoit apparamment pour trouver une rime à Serizay, ce qui rend cette faute un peu plus excusable en lui qu'elle ne l'est dans ceux qui l'ont faite en prose. Le S. de Limiers a defiguré ce nom d'une façon encore plus étrange : il ecrit *Boursais* (90) Je ne doute point que bien des Lecteurs ne trai-

(87) Tout le monde en convient, le P. le Long lui-même N°. 1635. & 12003 de la *Bibliot. des Historiens de France.* Il paroit donc que c'est une faute d'impression qui s'est glissée à la p. 867. où il place cette mort en MDCLXIII.

(88) Tom. III. *Lett.* du 31 Mars MDCLXV.

(89) *Req. de Dictionnaires* Tom. IV. du *Menag.* pag.

traitant ces ſortes d'obſervations d'inutiles, peut-être même de pueriles. Mais je les prie de conſiderer qu'il faut être exact quand on le peut, juſques dans les plus petites choſes, (91) & que c'eſt pour avoir été negligées dans leur origine qu'elles en ont peu à peu produit de tres importantes. M. Bayle étoit attentif à les relever, & nous voïons que M. de la Monnoïe a eu grand ſoin de fixer la veritable maniere d'écrire le nom de Saraſin (92).

(B) Il s'adonna à la controverſe &c.] On le voit par les deux traitez ſuivans. L'un eſt ſon *Diſcours à Monſeigneur le Prince Palatin pour l'exhorter à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique*. MDCXLVI. in 4. Cet ouvrage eut ſon effet, & contribua beâucoup à la converſion de ce Prince. L'autre traité, qui a paru en MDCXLVIII & a pour titre de *l'excellence de l'Egliſe*, a pour but de prouver que ſelon les principes de S. Auguſtin, il n'eſt jamais permis de ſe ſeparer de l'Egliſe. Ces deux livres ont encore de la reputation malgré le grand nombre d'excellens ouvrages qui ont paru depuis ſur les mêmes matieres. Morery aſſure, & par la raiſon que l'on verra Note 93, on ſentira que Morery peut être cité en cette occaſion, Morery, dis-je, aſſure

pag. 261.

(90) *Hiſt. de France ſous le Regne de Louis XIV.* Tom. III. p. 124.

(91) C'étoit le goût du P. le Long. V. ſa vie p. XXI. à la tête de la *Bibliotheca Sacra*.

(92) *Not. ſur les Jugem. des ſçavans* Tom. V. p. 265.

re que le Cardinal de Richelieu charmé de ces deux morceaux (93) confia à M. l'Abbé de Bourzeys la revision des ouvrages de controverse qu'il avoit composez lui-même. On ajoûte que c'est à ses soins que nous les devons. Si ce fait étoit bien verifié, il faudroit traiter de fables tout ce que M. Simon a debité d'anecdotes dans ses lettres au sujet des etudes du Cardinal de Richilieu (94).

(B) Est tres considerable] il se signala d'abord par l'ovrage intitulé, *Propositiones de Gratia in Sorbonnæ facultate propediem examinandæ, propositæ Kalendis Juniis MDCXLIX per Magistrum Nicolaum Cornet facultatis Syndicum, Molinæ & Societatis fautorem* (95). Voici ce qui a donné lieu à ce premier livre. Le P. Veron aïant publié en MDCXLVIII un des plus violens libelles qui aïent jamais paru contre ce qu'on appelle Jansenistes (96) plusieurs Docteurs zelez pour le maintien des veritez que cet hommes y attaquoit ouvertement, le denoncerent à la Faculté lui & son livre (97) Il est hors de doute que cette infame production auroit été juridiquement condamnée si le parti contraire n'eût pas eu l'adresse de parer le coup en payant de recrimination, & en demandant que l'on examinât en même tems l'Augustinus de l'Evêque

(93) Art. *Bourzeys.* Cet article a été communiqué par M. Olier de Bessat Maitre des Comptes & neveu de M. l'Abbé de Bourzeys.

(94) Tom. I. p. 4. & suiv.

(95) Il est de MDCXLIX tems auquel il commença d'être question de la censure & non pas de MDCXLVI. comme le dit M. du Pin Tom. II. p. 2930. de sa *Table des Auteurs Ecclesiastiques.*

(96)

vêque d'Ypres. Les deux partis se debattirent beaucoup, & il fut enfin resolu que l'on ne passeroit pas plus avant pour lors; mais que si les difficultez qui rendoient cet examen impraticable venoient à cesser, on pouroit l'entreprendre. Ce dessein fut conduit habilement, & un an après le I. de Juillet MDCXLIX M. Cornet Syndic de la Faculté remit l'affaire sur le tapis, (98) & avec le secours des moines qu'il avoit attirez de toutes parts fit passer une conclusion qui commit l'examen des propositions de Jansenius à MM. Morel, Grandin, & autres Docteurs déja déclarez contre la Doctrine de cet Evêque. Il ne s'agit point ici de raconter en detail la suite de cette dispute, laquelle a été comme le signal de toutes les divisions de l'Eglise de France. On la peut voir dans l'Histoire du Jansenisme, dans celle des cinq propositions & dans le Journal de S. Amour, livre supprimé, il est vrai, mais dans lequel cepandant on trouve des pieces originales dont il ne me paroit pas facile de detruire l'authorité. Ce que nous avons dit de cette dispute n'a même été que pour mettre le lecteur au fait de l'ouvrage de M. de Bourzeys & des considerations sur l'entreprise de M. Cornet (99); les deux ecrits les plus estimables qui

(96) *Le Baillon de Jansenistes & Arnauldistes.*

(97) V. La relation de cette affaire dans le *Journal de S. Amour* I. Part. Chap. III. p. 5 & suiv.

(98) V. dans le *Journal de S. Amour* Chap. V. p. 9. la lettre que le saint & habile Filesac ecrivit au Card. de Richelieu sur l'Election de M. Cornet.

(99) Par M. Arnauld V. *le Journal de S. Amour* Part. I. Chap. VIII p. 20 & seqq.

qui aïent vû le jour dans ces circonstances orageuses. Pour ne parler que de celui de M. de Bourzeys, nous rapporterons le jugement qu'en a fait le P. Gerberon „ on y examine, „ dit-il, (100) les sens differens de chacune „ des V Propositions avec un discernement „ juste & exact du sens veritable & Catho- „ lique que deffendoient les disciples de S. „ Augustin, d'avec les sens faux & heretiques „ qu'elles pouvoient avoir ; & qu'aucun disci- „ ple de S. Augustin ne deffendoit & n'avoit „ jamais deffendu.

Une occasion remarquable donna lieu au second ouvrage que M. l'Abbé de Bourzeys publia sur les affaires du Jansenisme, lesquelles devenoient plus serieuses de jour en jour. Comme il s'entretenoit des questions du tems avec un Evêque, il avança dans le cours de la conversation, que les endroits où le Concile de Trente parle de la grace doivent s'expliquer par S. Augustin; ce qui est vrai dans le sens qu'il l'entendoit; mais ce que ses ennemis tournerent de façon qu'il sembloit vouloir que l'on préferât l'autorité de S. Augustin à celle du Concile de Trente: ils ajoûterent qu'il avoit parlé de cette assemblée avec le dernier mepris. L'Abbé contraint de deffendre sa reputation & sa foi ecrivit à l'Evêque même *une lettre aussi modeste & elegante que sçavante & Catholique* (1) dans laquelle, loin de detruire les principes qu'il avoit posez pour expliquer les endroits obscurs du Concile

(100) *Hist. gener. du Jansenisme* Tom I. p. 307.
(1) *Hist. du Jansen.* ubi sup. p. 328.
(2) *Ubi sup.* p. 2319.

(3)

cile de Trente, il appuïa son Systeme par de nouvelles raisons. Cette lettre parut en MDCXLIX & si M. du Pin la met en MDCL. (2) Il faut que ce soit par inadvertance, ou par quelqu'une de ces raisons qui font que le frontispice d'un livre est un garand assez peu sur de l'Edition (3) Quoiqu'il en soit, cette lettre fit beaucoup de bruit, & les plus habiles Theologiens du parti contraire entreprirent de la refuter. Le P. Petau doit être mis à la tête des adversaires de M. de Bourzeys. Ce sçavant Jesuite, que l'on detourna toujours de ses occupations & de ses etudes favorites, pour le faire entrer malgré lui dans une carriere où il n'aimoit pas de s'exercer, donna pour avoir la paix une dissertation Latine *de Concilii Tridentini interpretatione & S. Augustini doctrina* (4) Je n'entrerai point dans le fonds de la question dont il s'agissolt entre le Pere Petau & M. l'Abbé de Bourzeys : il me suffira de dire un mot de la Préface que le Jesuite mit à la tête de sa dissertation & qui rouloit sur la Préface de *la lettre d'un Abbé à un Evêque*. Le P. Petau ne manqua pas de relever en termes tres durs à son ordinalre les loüanges que l'on y donnoit à M. l'Abbé de Bourzeys, & dont il le soupçonnoit de s'être regalé lui-même. Le passage est curieux, & pour le rendre encore plus digne de la curiosité du Lecteur, nous le prendrons de l'endroit où le P. Petau s'étend sur la bonne coûtume qu'ont les Jansenistes de loüer tous leurs

(3) V. *le Dict. Hist. & Critique* de M. Bayle, Art. *Ausquicus*.
(4) Paris. *Cramoisy* MDCXLIX in 8.

Evêque & Comte de Noyon (6) Une autre espece de gens qui s'encensent sans pudeur, ce sont ceux qui batissent un extrait avantageux de leurs ouvrages, & qui les envoïent tout faits aux Journalistes , ou au libraire d'un Journal. Je me souviens d'en avoir souvent reçû de pareils pendant que je travaillois à la Bibliotheque Françoise, (7) & j'ai essuïé bien des injures pour avoir eu l'impolitesse de les refuser. Voilà une partie des détours que prennent pour acquerir quelque legere reputation ceux que leur peu de merite retiendroit eternellement dans l'obscurité sans ce manege honteux. Ces traits instruisent en même tems du peu de confiance que l'on doit avoir aux loüanges qui se distribuent entre Auteurs vivans. Souvent le Panegyriste & le Heros sont une seule & même personne.

Autre reflexion qui nait du passage du P. Petau. Il y a de la prudence à se defier des jugemens portez par un Ecrivain en faveur d'un homme de son parti. Le reproche que le P. Petau fait ici aux Jansenistes leur convient assez, & lorsqu'il me tombe quelques uns de leurs livres entre les mains, je suis faché d'y trouver tant de partialité. Selon eux, tout ce que les Jesuites publient est de-

(6) Rem. (F).

(7) Je me sers de cette occasion pour avertir qu'il n'y a de moi que les trois premiers Volumes ou les six premieres parties de la Bibliotheque. Je n'ai eu aucune part ni directement ni indirectement à ceux qui ont suivi. M. B. Libr. établi à A... a travaillé aux quatre parties qui font les Tom. 4. & 5. Les Volumes suivans sont de la façon de divers Auteurs & M. B. a fait aussi la plus grande partie du XIII.

(8)

deteſtable, & il n'y a pas juſqu'à Suarez & au P. Sirmond qu'ils n'aïent traité avec des manieres inſultantes. Grotius, qui eſtimoit d'ailleurs le *Petrus Aurelius* de M. de S. Cyran dit en parlant des preventions de cet Abbé (8) *Nam quorſum tantus Suarezii contemptus, hominis, ſi quid rectè judico, in Philoſophia cui hoc tempore connexa eſt Theologia Scholaſtica, tantæ ſubtilitatis, ut vix quemquam parem habeat.* Le P. de la Baune ne s'eſt pas plaint avec moins d'amertume de la hauteur que M. l'Abbé de S. Cyran avoit affectée en parlant du P. Sirmond, dont l'erudition & la modeſtie demandoient un peu plus d'egards (9) Mais ce qui éoit être plus ſenſible aux Janſeniſtes que le zele de parti n'aveugle pas, c'eſt (10) que certains d'entr'eux ont refuſé de reconnoittre le merite de quelques uns de leurs adverſaires dans le tems qu'ils prodiguoient leurs eloges à de miſerables brochures. La prevention eſt allée ſi loin qu'ils ont voulu perſuader que les Enluminures étoient un Chef d'œuvre. (11) Il me fache de voir ce qui ſuit dans les Nottes de Wendrocki „ cet Almanach aïant été repan-
„ du dans le menu peuple faiſoit grand bruit
„ parmi les harangeres & les revendeuſes,
„ lorſque peu de tems après parut un ecrit
im-

(8) *Epiſt. CXLVI ad Gallos.* p. 404.
(9) V. *Præf. Operum Sirmundi*, Ex Edit. *Typog. Regiæ.*
(10) Je n'ai aucune intention en me ſervant de ce mot, ou de celui de Moliniſte de dire une injure. C'eſt pour epargner les periphraſes.
(11) V. en l'Hiſtoire dans les *Notes de Wendrock*, c'eſt-à-dire de M. Nicole *ſur la III. Lettre provinciale.*

„ imprimé qui contient environ mille vers ;
„ & qui peignoit ce bel Almanach de cou-
„ leurs bien plus nobles & bien plus agréa-
„ bles. Il avoit pour titre *les Enluminures*
„ *du fameux Almanach des Peres Jesuites*. On
„ n'avoit encore rien vû en France de si
„ bien fait en ce genre, ni qui depeignît les
„ Jesuites d'une maniere plus juste & plus na-
„ turelle, de sorte qu'après avoir bien raillé
„ les autres, ils le furent à leur tour ; & la
„ scene étant changée, on vit tout d'un coup
„ ceux que leur orgueil rendoit insupporta-
„ bles, n'ôser presque plus se montrer : car ce
„ livre étoit entre les mains de tout le mon-
„ de, depuis le plus petit jusqu'au plus
„ grand, étant fait d'une maniere qui divertis-
„ soit les simples & contentoit les plus de-
„ licats.

„ Aussi, continuë le faux Wendrock, car je rapporte le passage tout au long, afin qu'on voïe mieux avec quelle affectation il vante
„ ces Enluminures, „ aussi ne doit on pas
„ le regarder simplement comme une de ces
„ Satyres plaisantes, mais inutiles : car joi-
„ gnant la science & la solidité à la beauté
„ & à l'agrement des vers, il attaque par
„ d'heureuses saillies les corruptions des ca-
„ suistes. Il soutient fortement l'authorité de S.
„ Augustin, & il explique même avec une
„ clarté admirable les mysteres & la force de
„ la grace. C'est pourquoi, il n'y a point de
„ livre qui merite plus d'être lû, non seule-
„ ment de ceux qui parmi nous aiment la
„ Poë-

(12) Je traiterai de la maniere d'écrire de mm. de Port Royal dans l'Article de M. le Maitre.

„ Poesie Françoise; mais, pour parler avec S.
„ Augustin, de ceux mêmes qui cherchent
„ des choses solides & non des mots vuides
„ & qui ne conduisent à rien; & c'est princi-
„ palement ce qui m'a porté à le leur faire
„ connoittre." Il n'y a personne sur qui cet enthousiasme de M. Nicole ne fasse impression, & qui ne se croïe obligé à estimer infiniment ces Enluminures sur la foi d'un juge très éclairé, mais qui, sans les engagemens de parti, n'eut gueres vû dans ce petit ouvrage que quelques fades plaisanteries & beaucoup de mauvais vers.

Il faut dire que c'est encore pis du côté des Molinistes: je dis encore pis, car les autres y vont bonnement & suivent leurs prejugez; au lieu que ceux-cy décrieront de sens froid l'ouvrage qu'ils estimeront, le plus, dés qu'il leur sera contraire, ou qu'il viendra d'un auteur suspect. N'ont-ils pas bien eu la hardiesse d'affecter du mepris pour les Lettres Provinciales? & le P. Bouhours n'étoit-il pas deputé pour persuader au public que MM. de Port-Royal n'entendoient pas notre langue (12) Enfin a-t-il paru un bon livre du P.R. qu'ils n'aient fait tous leurs efforts pour le decrier? mais je sens que je m'engage peu à peu dans une matiere trop delicate: (13) ainsi sans l'avoir même effleurée, je reviens brusquement à M. l'Abbé de Bourzeys.

*La lettre d'un Abbé à un Evêque* a trouvé plus d'un censeur. J'ai déjà parlé du P. Patau; j'y joins Nicolas d'Olebeau Chanoine de Lan-

(13) *Et incedis per ignes suppositos cineri doloso.*

Langres, qui deux ans après (14) y opposa un gros in 8. de 700. pages, lequel est dedié au Cardinal de Richelieu, & suivi d'un abregé de la Dissertation latine du P. Petau. Voici une nouvelle preuve que l'on est souvent la dupe des grands noms. Aucun historien du Jansenisme, je dis de l'un & de l'autre parti, n'a fait mention de Nicolas d'Olebeau & il n'y en a pas un seul qui nait indiqué la Dissertation latine du Jesuite. J'ose cependant assurer qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre ces deux Ecrivains par rapport à la methode qu'ils ont suivie en refutant M. l'Abbé de Bourzeys. Tout est confus dans la Dissertation du P. Petau, & outre le peu d'ordre qui y regne, on y cherche inutilement cette erudition solide que l'on admire dans la plûpart de ses autres livres; au lieu que les observations du Chanoine vont au fait, & sont disposées d'une maniere qui sert beaucoup à les faire retenir.

Ce fut pour expliquer un passage particulier du Concile de Trente que M. de Bourzeys écrivit au mois d'Août de la même année MDCLIX. *sa lettre d'un Abbé à un Abbé*, que l'on croit être M. de la Lane (15) On en peut voir l'analyse dans *l'hist. du Jansenisme* Tom. I. p. 325. & suiv. Je me suis imposé la loi à l'égard de ces matieres de rapporter simplement

(14) En MDCLI.

(15) Le même qui fut deputé à Rome pour parer la condamnation des V. Propositions. V. le *Journal de S. Amour*. Il a fait plusieurs ouvrages sur ces matieres. V. la *Table des Auteurs Ecclesiastiques* de M. du Pin Tom. II, p. 2322. si l'on n'aime mieux consulter *la Bibliot. des Ecrivains Jansenistes* du P. de Colonia, dont on ne sçauroit trop

ment les faits hiftoriques, fans entrer jamais dans les dogmes & encore les fupprimerois-je volontiers, fi mon filence pouvoit les faire oublier : *fi tam in noftra poteftate effet oblivifci quam tacere*, (16) comme le difoit autrefois un Hiftorien celebre.

M. l'Abbé de Bourzeys ne tarda gueres à repondre au P. Petau, puifque dés la fin du mois de Septembre de la même année, il avoit mis à la tête de *fa lettre d'un Abbé à un Préfident* (17) une préface, qui contient une refutation affez ample de cette Differtation. Je ne dirai que deux mots de cette troifiéme lettre : l'Auteur y a pour but d'examiner comment on doit entendre le Concile de Trente & S. Auguftin, lorfqu'ils difent que Dieu ne delaiffe point les juftes, s'ils n'ont delaiffé Dieu auparavant. Le fonds de fon fyfteme eft que les juftes délaiffent Dieu en ne le priant pas comme il faut, ce qui eft caufe que Dieu ne leur donne pas les graces néceffaires pour perfeverer dans l'obfervance de fes commandemens.

On ne fçauroit difconvenir qu'il n'y ait d'excellens morceaux dans ces trois lettres, à quoi il faut ajoûter qu'elles font bien écrites en François. Ce talent étoit commun aux difciples de S. Auguftin, ce qui leur donnoit un grand avantage fur leurs antagoniftes (18) par-

trop recommander la lecture à ceux qui font curieux de voir jufqu'où la prévention pouffe quelquefois un Auteur.

(16) *Tacit.* in *Vita Agricolæ.*

(17) *M. Le Préfident Mauguin.*

(18) V. la Pref. des *Entretiens de Cleante & d'Eudoxe* par le P. Daniel.

le cede point à ce qu'il a écrit de plus emporté contre le docte Saumaise. M. de Bourzeys donna en cette rencontre un exemple de moderation qu'il seroit à souhaiter que les Auteurs polemiques prissent pour modele. Il negligea les personalités qui le concernoient, & se contenta de pousser le P. Petau sur les points de doctrine dont il s'agissoit entr'eux. Alors parut l'ouvrage intitulé, *contre l'Adversaire du Concile de Trente & de S. Augustin.* Dialogue I. Je ne dis point qu'il y répondit par occasion à M. Morel. Le public ne prend pas assez d'interêt aux déclamations pueriles de ce Docteur. Il vaut mieux remarquer que M. l'Abbé de Bourzeys ne decouvre pas mal le foible des Dogmes Theologiques du P. Petau, Ouvrage rempli d'une erudition extraordinaire, & qui l'eût été peut-être de sentimens plus conformes à la tradition, si l'Auteur avoit été parfaitement libre.

Je passerai legerement sur deux autres adversaires de M. l'Abbé de Bourzeys. L'un étoit de ces Auteurs (22) „ que l'on ne „ craignoit ni estimoit, & comme ce qui „ venoit de luy portoit avec soi le caractere „ de reprobation, je ne scai point qu'on y ait „ fait aucune reponse, dit l'Historien du Jansenisme. (23) Le P. Bagot, l'autre Antagoniste qui se mit sur les rangs, écrivit particulierement contre sa lettre à un Evêque. Les titres

(22) Nicolas Forest du Chesne Abbé d'une Abbaye de l'Ordre de Cisteaux. Son livre a pour titre : *Lettre d'un Theologien à un sien amy en convalescence contre trois lettres d'un Janseniste.*

tres de ces petits Libelles sont à peine venus jusqu'à nous.

M. l'Abbé de Bourzeys commençoit à peine à respirer, qu'il fut obligé d'entamer une nouvelle querelle avec D. Pierre de S. Joseph au sujet des *sentimens de S. Augustin & de toute l'Eglise touchant les propositions que la faculté de Theologie de Paris a fait examiner depuis quelque tems*; petit Livre que ce Religieux Feuillant avoit fait imprimer en MDCXLIX. M. l'Abbé de Bourzeys se contenta de lui opposer ses *conferences de deux Theologiens Molinistes* que M. le Roy, Abbé de Hautefontaine envoïa avec une lettre de sa façon aux Religieuses de S. Thomas, lesquelles distribuoient les Livres de D. Pierre de S. Joseph. Ce bon moine ne se rendit pas pour cela, & il entreprit d'examiner ces conferences. Il n'a publié que la premiere partie de cet examen; la maniere dont elle avoit été reçuë, ne lui donnant pas envie de hazarder la seconde.

Je ne sçais si tous ces petits ouvrages ne nuisent pas, plutôt qu'ils ne servent à faire une grande reputation. Heureusement pour M. l'Abbé de Bourzeys, il a laissé des monumens plus propres à lui faire honneur. Telle est la docte & belle préface latine (*) qu'il a mise au devant du Livre de M. le President Mauguin, intitulé *Vindiciæ Prædestinationis & Gratiæ*. Cette preface contient un abregé de l'affaire de Gottescalque, où la verité est un peu

(23) Tom I. 408.

(*) *Historica & Chronologica Synopsis controversiæ Gottesehalcianæ*. 4.

peu plus clairement exposée que dans les lettres d'Amolon (α) ou dans l'Histoire du Predestinianisme du P. du Chesne (β) Cette préface est surement de M. l'Abbé de Bourzeys: & l'ignore sur quel fondement le, S. Lenglet l'attribuë à M. le President Mauguin (γ) Elle est de MDCL.

Enfin M. l'Abbé de Bourzeys mit le comble à sa reputation par sa critique *du secret du Jansenisme decouvert*. (Δ) On ne peut developper avec plus de discernement, de profondeur, & de clarté la difference des sentimens de Calvin, de S. Augustin, & de Molina, & les plus grands ennemis de la cause que cet Abbé soutenoit dans cet ouvrage sont obligez d'en loüer le tour & l'érudition. Le P. des Champs y répondit en deux mots dans le discours dont il accompagna la deuxieme Edition de son secret du Jansenisme.(H)

(D) QUE CHACUN SCAIT.] Ces suites sont assez connuës, & je n'en dirai ici que ce qu'il faut pour ne pas perdre le fil des affaires dont il s'agit. Ces suites furent que M. le Duc de Liancourt aïant demandé à M. Arnauld ce qu'il pensoit de la conduite du Curé de S. Sulpice, le Docteur lui écrivit les deux lettres qui ont donné lieu à la censure de Sorbonne; & ce qui fera éternellement benir cette scrupuleuse delicatesse, elles produisirent les Lettres provinciales que M. des Preaux

(α) Données par le P. Sirmond en MDCXLVII.
(β) Publiée en MDCCXXIV. ou XXV. in 4.
(γ) Dans son *Catalogue des Historiens*. p. 44. Edit. de Leipsig.
(Δ) Du P. des Champs. La reponse de M. de Bourzeys est de MDCLI. in 4.

Preaux vantoit aux Jeſuites mêmes comme le plus parfait ouvrage de proſe que nous aions en notre langue (ς)

(E) DE LA MANIERE QU'ILS ONT CRÜE.] M. l'Abbé de Bourzeys fut le premier à ſigner le formulaire en MDCLXI. Il fit plus, il donna une retractation de tout ce qu'il avoit penſé juſqu'alors. Elle eſt dattée du IV. de Novembre & concuë en termes auſſi precis que les acceptans le pouvoient deſirer. On a attribué cette demarche à divers motifs. Le pere putatif de l'Hiſtoire des V. Propoſitions croit que l'amour ſeul de la verité le lui arracha, & c'eſt auſſi le ſentiment de l'Auteur de *l'Eſprit des nouveaux diſciples de S. Auguſtin.* Au contraire, le P. Queſnel ne balance pas à dire que M. l'Abbé de Bourzeys n'a jamais changé de ſentimens, „ mais, ajoute-t-il, „ (ϑ) c'eſt un triſte exemple du danger qu'il „ y a pour ceux qui aiment la verité d'aimer „ en même tems la faveur du monde, & de „ pretendre allier la fermeté néceſſaire pour „ ſoutenir la verité & pour deffendre l'inno-„ cente & la juſtice, avec les douceurs & „ les eſperances de la Cour. Ce pauvre Abbé „ y étoit fort attaché. Conſideré du Cardi-„ nal Mazarin & par rapport à lui (ι) des „ Prelats de ſa dépendance ; c'eſt à dire, de „ ceux qui menoient toute l'intrigue, il ne „ put ſe deffendre d'entrer dans leurs inclinations

(H) En MDCLIII.

(ς) Tom. II. de ſes *Oeuvres* p. 306.

(ϑ) *Demonſt. de deux fauſſetes Capitales de l'Hiſtoire des V. Propoſitions.* p. 60. 61.

(ι) NB. Le Cardinal Mazarin étoit mort quand M. de Bourzeys donna ſa retractation.

„ tions & de ceder à leurs instances, pour
„ souscrire au formulaire du clergé. Les rai-
„ sons d'obeissance, d'humilité, de respect
„ pour la puissance Ecclesiastique ne man-
„ quent jamais pour authoriser une semblable
„ demarche quand on y est resolu. Il la fit
„ donc ; mais on ne sçauroit marquer un
„ seul mot dans l'Acte de soumission qu'il
„ donna, d'où l'on puisse inferer qu'elle tom-
„ be sur la question de Droit. Que si en
„ souscrivant au formulaire de foy, il ajoute;
„ *Ce que je puis avoir écrit de contraire ou de*
„ *peu conforme aux Constitutions Apostoliques*
„ *marquées dans la même Confession de foi* . . . . .
„ *je le revoque & le retracte*, il est evident
„ qu'il évite de dire, *contraire ou peu confor-*
„ *me à la profession de foy*, mais il dit, *contraire*
„ *ou peu conforme aux Constitutions Apostoliques:*
„ ce qui designe uniquement la question de
„ fait, & la preuve en suit aussitôt dans ces
„ paroles; *par l'inviolable & souverain respect*
„ *que j'ai & que j'aurai, s'il plaît à Dieu, tou-*
„ *te ma vie pour les decisions de* N. S. P. Car
„ on ne retracte point des erreurs contre la
„ foi, simplement par respect pour les deci-
„ sions du Pape, mais parce qu'elles sont con-
„ traires à la parole de Dieu, & à sa souve-
„ raine & inviolable authorité. De plus ne
„ marquant que la decision du Pape, il fait
„ bien voir que ce qu'il retractoit, ne com-
„ battoit que ce que le Pape avoit décidé, &
„ qui ne pouvoit passer pour une decision de
„ l'Eglise en matiere de foy. Tout ce qu'on
peut

(K) V. La *Demonst.* p. 23. & *l'Ecrit de M. Nicole sur les* *suf-*

„ peut donc tirer de cette retractation est que
„ cet Abbé se flattant vainement, comme
„ plusieurs autres, que la souscription du for-
„ mulaire n'étoit point un temoignage de la
„ creance interieure du fait, qu'independam-
„ ment de toute explication & de tout éclair-
„ cissement, la souscription ne tombe que
„ sur les décisions de la foy, & que le fait
„ non revelé en est naturellement & par lui-
„ même excepté; il crut pouvoir, sans blesser
„ sa conscience, accorder aux Eveques cette
„ sorte de soumission qu'ils desiroient de lui.

On peut reduire ce long passage à deux faits importans; l'un que M. l'Abbé de Bourzeys n'a point varié quant au fonds de la doctrine, & l'autre qu'il n'a même fait la demarche de signer le formulaire que par trop de complaisance pour le Cardinal Mazarin. Le premier point est aisé à prouver dés que l'on aura observé que M. l'Abbé de Bourzeys n'a jamais soûtenu rien qui fût conforme aux propositions condamnées; & c'est de quoi l'on peut se convaincre par la lecture de ses ouvrages, ou, si l'on veut eviter cette discussion, en examinant les livres citez à la marge (K) A l'égard des vûës que cet Abbé a pû avoir en signant le Formulaire, il semble que le P. Quesnel auroit dû lui en attribuer de plus pures & ne pas prononcer si legerement, qu'il n'avoit pensé dans le cours de cette affaire qu'à faire sa cour au premier Ministre. Les lettres Ms. de Chapelain me fournissent un passage où M. de Bourzeys ne jouë pas le rôle d'un courtisan. „ J'ai fait, dit-il,

(λ)

suffrages des Consulteurs.

„ (λ) l'office que M. Graindorge (μ) a sou-
„ haitté auprès de M. de Bourzeys, lequel
„ m'a bien promis de ne pas laisser perdre
„ l'opportunité de lui rendre témoignage au-
„ près du tout puissant. Mais cette oppor-
„ tunité sera mal aisée à trouver à cause de
„ l'éloignement de la Cour & du peu d'affaire
„ que ce bon Abbé a en ce pays de turbu-
„ lence" L'idée que nous donne ici M. Chapelain du desinteressement de M. l'Abbé de Bourzeys, & de son peu d'empressement à profiter de l'accez qu'il avoit auprès du tout puissant, détruisent certainement les soupçons que le P. Quesnel a affecté de de jetter sur un action, qui, quand elle auroit quelque marque de foiblesse, peut être partie d'un très bon motif : mais l'on reconnoit à cette façon de raisonner un écrivain qui ne veut convenir de rien qui aille à affoiblir son parti. Le P. Gerberon plus equitable dit „ (ν) qu'on doit plûtôt croire que ce
„ fut une trop grande tendresse de con-
„ science & une soumission trop aveugle à
„ ce qui emanoit du S. Siege qui le détermi-
„ na à signer." Après tout, M. l'Abbé de Bourzeys ne fit que revenir à ses premiers sentimens; car d'Olebeau dit précisement qu'il avoit été Moliniste dans sa jeunesse & qu'il ne s'étoit attâché à Port-Royal que par interêt. Bien des raisons peuvent rendre cette anecdote vraysemblable. 1. M. l'Abbé de Bourzeys étoit neveu du P. Arnoul qui avoit pris

(λ) *Lett. du* XXV. *May* MDCLXV.
(μ) Sçavant mathematicien. V. son Eloge dans le Commentarius de vita propria Hyetii.

pris soin de son éducation. 2. Il avoit étudié la Theologie & avoit pris ses premiers principes à Rome, sous le P. de Lugo. 3. C'eût été faire mal sa cour au Cardinal de Richelieu que de témoigner de l'attachement aux gens de Port-Royal, dont M. de S. Cyran étoit regardé comme le maitre. 4. Dés qu'il fût chez le Duc de Liancourt qui leur étoit tout tout livré, il fallut bien changer de systeme; supposé, comme il y a toute apparence, qu'il eût suivi dans ses premieres années la Theologie Moliniene.

(F) QUE LA COUR LUI AVOIT CONFIE'ES.] Il est certain que M. de Bourzeys étoit dans une si grande consideration à la Cour, qu'il y avoit peu d'hommes que les Ministres consultassent plus volontiers. Outre les preuves publiques que l'on en verra dans le cours de cette note, je n'en oublierai point une que me fournit une lettre ms. de Chapelain (ξ) il nous apprend qu'on les associa M. de Bourzeys & lui pour revoir le livre de Camillo Lilli sur *l'origine des Roys de France*. Cet ouvrage fut effectivement examiné en plusieurs conferences & je mettrai par occasion le jugement qu'en porta M. Chapelain. (o) Si Lilli, dit-il, suit „ exactement ce projet, sans s'écarter en „ l'exécutant, de sa route principale; s'il rend „ son style le plus Latin & le plus elegant „ qu'il lui sera possible, s'il tient ses perio- „ des d'une juste mesure, sans les embaras- „ ser

(ν) *Ubi sup.* p. 408.
(ξ) *A M. Colbert du* XXV. *de Juillet* MDCLXIV.
(o) *Lett. à M. de Lyonne du* XII. *de Juillet* MDCLXV.

„ ſer de parentheſes ; s'il évite ſoigneuſe-
„ ment les redites, & s'il retranche tout ce
„ qui ne ſert pas de preuves à ſa matiere ;
„ enfin s'il ne les confond point & s'il diſ-
„ tingue bien les eſſentielles & les principa-
„ les de celles qui ne ſont que confirmati-
„ ves & auxiliaires, qu'il donne une bonne
„ liaiſon aux genealogies ſans trop donner
„ à ſon propre ſens, je ſuis obligé de vous
„ dire que ſon ouvrage aura ſon prix, &
„ qu'il pourra contribuer à la gloire du Roy
„ & à l'honneur de la France.

Revenons à M. de Bourzeys. La commiſſion qu'on lui donna de travailler à éclaircir les Droits de la Reyne ſur le Brabant eſt ſans doute la plus glorieuſe commiſſion dont un Homme de Lettres pût être chargé. Je ne ſçais point les raiſons qui ont empêché la publication de cet Ouvrage. Mais enfin, ce Traité, qui fait un in folio, eſt reſté manuſcrit entre les mains de MM. des Miſſions étrangeres. Le P. le Long l'avoit lû apparemment, puiſqu'il decide que „ l'Au-
„ teur étoit auſſi grand Jurisconſulte que bon Theologien. (ρ) Ce Pere parle plus haut d'une réponſe de M. de Bourzeys au *Bouclier d'Etat* du Baron de Liſola (σ) que la paix

(ρ) *Ubi ſup.* N. 12003.

(σ) V. ſon article dans Bayle, & ajoutez y ce que dit M. l'Abbé d'Olivet. p. 348. de ſon Hiſt. Ed. d'Holl. dans les *Remarques ſur l'Hiſt. de l'Academie par M. Peliſſon.* On voit qu'il s'intereſſe à la mémoire de M. de Liſola qu'il revendique à ſa patrie. Suſanne Recy mere du Baron de Liſola étoit dit-il, ſœur de l'arriere-grand pere maternel de ma mere.

(τ) V. M. l'Abbé d'Olivet *ubi ſup.* p. 322. *perſonne*, dit-il, *n'a plus de goût que ce Magiſtrat, ni n'eſt plus capable de mettre quelques uns de ces MSS. au jour.*

(υ) Je trouve dans un livre que je ne me reſous pas ſans

paix fit ſupprimer. Ce fut par ordre de M. Colbert qu'il travailla à ces deux ouvrages, car ce Miniſtre avoit herité de l'eſtime que le Cardinal Mazarin avoit pour lui. Il le mit de la petite Academie qui s'aſſembloit dans la Bibliotheque du Roy, & l'examen que l'on y faiſoit des paſſages les plus difficiles de l'Ecriture ſainte donna lieu à M. de Bourzeys de compoſer pluſieurs diſcours dont il ſeroit à ſouhaiter que (r) M. de Fautriere, Conſeiller au Parlement de Paris voulut bien faire part au public. Il les a eu de M. Olier de Beſſat maître des Comptes & neveu de M. de Bourzeys. (v)

Enfin la commiſſion que l'on donna en MDCLXV. à M. l'Abbé de Bourzeys montre aſſez combien la Cour avoit de confiance en ſes lumieres. Elle l'envoïa en Portugal travailler à la converſion du Marechal de Schomberg ſur qui le Roy Louis XIV. avoit alors de grands deſſeins. Morery dit que l'on a des preuves en main qu'il reuſſit dans ſon Apoſtolat, & que ce Seigneur ſeroit rentré dans la Communion Romaine ſans des conſiderations de bienſeance, qui ne l'emportent que trop ordinairement ſur la conviction la plus

ſans peine à citer deux ou trois phraſes que je tranſcris ici: „ Le Commentaire d'Iſaac Tzetzes n'a pas peu contri„ bué à me faire entendre Lycophron, auſſi bien que la „ gloſe interlineaire & les notes grecques que feu M. „ Nicole de P. R. a écrites de ſa main ſur le Texte Grec „ de cet obſcur & ſçavant Poëte. C'eſt un très excel„ lent Ms. que M. de Beſſat digne neveu du célebre „ Abbé de Bourzeys & l'heritier de ſes vertus & de ſon „ amour pour les lettres m'a fait l'honneur de me com„ muniquer avec ſa generoſité ordinaire qui eſt toute of„ ficieuſe. *Faydit* p. 9. de la *Telemacomanie*.

ſont, pour ainſi dire, abſorbez, ſuivant le genie du tems où il prechoit, parmi pluſieurs morceaux tres diffus. Avouons pourtant à la louange de M. l'Abbé de Bourzeys, que ces morceaux ſont plus rares dans ſes Diſcours, que dans ceux de la plûpart des Predicateurs contemporains, du P. Senault, par exemple. Ces Sermons, qu'il debitoit agreablement, lui ont fait honneur; & c'eſt par là que le louë M. l'Abbé Gallois ſon ſucceſſeur dans l'Academie Françoiſe „ quand je ſonge, dit-il, „ que vous me faites ſucceder à un Predi- „ cateur célebre, qui avoit enſemble une „ grande eloquence & une profonde erudition, „ il me ſemble &c." (x)

Au ſurplus je me contente de renvoïer à la page 10. de la *Telemacomanie* où M. l'Abbé Faydit raconte que le viſiteur d'un Ordre religieux célebre punit très-ſeverement les filles qui ſe trouverent munies des Sermons de M. l'Abbé de Bourzeys, tandis qu'il recompenſa celles qui paſſoient leur tems à lire les contes des Fées & Telemaque.

L'Abbé de Bourzeys eut à ſoutenir quelque tems avant ſa mort une diſpute aſſez vive avec M. Charpentier. Le ſujet eſt intereſſant pour ceux qui aiment la belle Litterature. Il s'agiſſoit de ſçavoir quelle langue il étoit à propos d'emploïer dans l'inſcription de l'Arc de Triomphe que l'on dreſſoit alors à Louis XIV. Les amateurs outrés de l'Antiquité vouloient que l'on ſe ſervit de la Langue Latine, & prétendoient que ſeule elle avoit le droit de paroitre dans les monumens pu-

(x) *Recueil des Harangues de MM. de l'Acad. Franç.* Tom.

publics. M. Charpentier ne put voir, ſans s'y oppoſer, le progrés d'une opinion auſſi injurieuſe à nôtre Langue, que peu conforme aux idées primitives, lesquelles nous enſeignent que les inſcriptions des monumens publics étant pour le Peuple, elles doivent être dans un idiome qu'il puiſſe entendre. Il entreprit donc la deffenſe de la Langue Françoiſe, & établit invinciblement à ce que je penſe, que c'étoit à elle ſeule de fournir les termes qui devoient éterniſer la mémoire de Louis XIV. l'Abbé de Bourzeys ſe rangea du parti oppoſé, & réfuta pied-à-pied le Diſcours de M. Charpentier: ſes objections ſe reduiſoient à deux chefs. L'un étoit qu'il ne faut point regarder la Langue Latine par rapport à nous, comme les Latins regardoient la Langue Grecque par rapport à eux; & l'autre que la Langue Latine ſeule peut exprimer dignement les grandes actions des Heros. A cette réfutation de ſon premier Diſcours, M. Charpentier en oppoſa un ſecond. Au reſte, cette diſpute fut aſſaiſonnée de part & d'autre de toute la politeſſe convenable, & l'on vit deux hommes de Lettres ſoutenir chacun ſon ſentiment avec force, mais ſans ſe permettre la moindre expreſſion qui marquât ou de l'aigreur contre ſon Antagoniſte, ou même trop de prevention en faveur de ſa propre cauſe. Enfin, l'Abbé de Bourzeys étant venu à mourir dans le tems que M. Charpentier faiſoit imprimer ſa réplique, celui-ci la finit par un bel éloge de l'illuſtre adverſaire qu'il venoit

noit de perdre. „ C'étoit un homme, dit-il, „ (l) d'une erudition consommée, d'une pre-„ sence d'esprit admirable. Quelque chose „ qu'on lui proposât, il étoit toûjours prépa-„ ré pour y repondre. Il faisoit par mémoire „ ce que les autres ont bien de la peine à „ faire avec des Livres; & il sembloit qu'il „ n'eût jamais rien oublié de ce qu'il avoit „ lû. Il possedoit en perfection la Langue „ Sainte, la Syriaque, l'Arabique, la Grecque, „ la Latine, l'Italienne & l'Espagnole. Mais „ ce qui causoit encore plus d'étonnement „ étoit de trouver en un seul homme un su-„ blime Théologien, un subtil philosophe, un „ profond Jurisconsulte, un Orateur éloquent, „ un curieux Naturaliste, un Judicieux criti-„ que, un Historien universel, un Politique „ très informé des interêts de tous les Etats, „ des intrigues de toutes les Cours; & que des „ études si severes & si occupantes ne l'eus-„ sent point empêché d'aimer & de cultiver „ les fleurs du Parnasse, & d'en avoir élevé „ quelques unes de sa propre main, qui de „ leur odeur nouvelle ont souvent parfumé „ les plus beaux cabinets de France. La „ grande experience du monde, la frequen-„ tation des personnes de la premiere qua-„ lité, l'amitié des Roys, des Princes, & „ des Ministres d'Etat lui avoient acquis une „ facilité de conversation, & une noblesse „ d'entretien qui ne suit pas toujours la doc-„ trine: Et l'on avoit sujet de s'étonner com-ment

(l) *Deff. de la Langue Françoise pour l'inscript. de l'Arc de Triomphe.* II. Discours p. 337-341.

(m) V. cette Liste dans la *Suite des Mémoires de Litterature* Tom. part. p.

„ ment il pouvoit mêler tant de douceur
„ avec tant d'élévation, & conſerver au mi-
„ lieu de tant de ſujets d'orgueil une ſi par-
„ faite modeſtie. Mais quand je me repre-
„ ſente que toutes ces rares qualitez qui le
„ mirent en une ſi haute eſtime, & dans un
„ ſi grand crédit, quand je me repreſente,
„ dis-je, que cette eſtime & ce credit mê-
„ me n'étoient emploïez que pour faire plai-
„ ſir à ſes amis, & que le fruit de ſon me-
„ rite étoit moins pour lui que pour les au-
„ tres; cela fait que je trouve peu de perſon-
„ nes à qui le comparer, & que je ſuis obli-
„ gé de reconnoître que c'étoit une ame
„ vraïement élevée au deſſus des choſes ter-
„ reſtres.

Je joindrai à ce témoignage celui de M. Coſtar & de M. Chapelain, qui tous deux nous ont donné la plus haute idée de M. de Bourzeys dans les Liſtes des Gens de Lettres qu'ils ont dreſſée l'un pour le Cardinal Mazarin, & l'autre pour M. Colbert. „ Il ne
„ cede en rien, dit M. Coſtar, (m) à ces
„ deux grands Theologiens (MM. Arnauld
„ & Launoy) en cette ſcience, & outre ce-
„ la, il eſt très ſçavant en Hebreu, & en Grec,
„ dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & dans les
„ Controverſes." M. Chapelain n'en fait pas un portrait moins beau. „ C'eſt dit-il, (n)
„ un bel eſprit qui écriroit bien en l'une &
„ en l'autre langue; mais il eſt tellement ren-
„ fermé dans la Théologie, & ſe retire de
tout,

(n) V. cette Liſte dans les *Mélanges de Litterature ti-rez des Lettres MSS. de M. Chapelain* page. 228.

„ tout, qu'il ne peut être regardé pour les
„ Ouvrages d'autres matieres. S'il s'y portoit neantmoins, il en rendroit bon compte, car il a une grande vivacité, beaucoup d'ordre dans le raisonnement, & une façon de s'exprimer très vigoureuse."

## NOTTE VI.

### *Sur Marin le Roy Sieur de Gomberville.*

L. IV. p. 16. IL étoit fils du Bourcsier de la Chambre des Comptes de Paris (1) & M. l'Abbé de Marolles le met dans la liste de ses camarades d'Ecole qui sont devenus célébres. (2) Nous verrons que M. de Gomberville s'est en effet signalé dans tous les genres d'écrire qu'il a successivement embrassez, & qu'il y a fait voir autant d'éloquence que d'érudition.

Il faut lui passer son premier ouvrage, intitulé: *Tableau de la Vieillaesse, opposé au malheur de la jeunesse, composé en quatrains.* Paris MDCXI. in 8. M. l'Abbé d'Olivet (3) observe que la versification n'en vaut rien; mais qu'il seroit injuste d'en demander davantage à un écolier. Il fait beaucoup plus de cas de *son Discours sur les vices & les vertus de l'Histoire* qui parut en MDCXX. in 8. selon le P. le Long (4) & in 4. suivant M. l'Abbé d'Olivet & l'Abbé Langlet. Ce dernier ajoûte

(1) *Menag.* Tom. II. p. 47.
(2) *Mem. de M. l'Abbé de Maroles* p. 20.
(3) *Addit. à l'Hist. de l'Acad. Françoise de M. Pelisson.* p. 327.

ajoûte (5) que ce livre est peu lû : je ne sçais s'il n'auroit pas dû ajoûter qu'il meriteroit de l'être & que s'il ne l'est pas davantage, c'est par une fatalité attachée à beaucoup d'excellens livres, qu'on néglige mal à propos pour s'attacher à des ouvrages mal digerez & pleins de reflexions ou malignes ou triviales. Ce qu'il y a de vrai est que la plûpart des regles que M. de Gomberville prescrit à ceux qui veulent écrire l'histoire sont tirées des bonnes sources, & aussi judicieuses que ses jugemens sur les Historiens anciens & modernes sont equitables. Mais les louanges coûtent infiniment à l'Abbé Lenglet & il n'y a gueres que les Ecrivains d'un certain genre qui trouvent grace devant ses yeux. Je ne dois pas oublier que l'on trouve à la fin de ce discours une bonne dissertation sur l'origine des François.

M. de Gomberville fit succeder à ces deux ouvrages quatre Romans qui ont eu beaucoup de succez dans leurs tems. 1. *La Caritée, Roman contenant sous des tems, des Provinces & des noms supposez plusieurs rares & veritables Histoires de notre tems.* Paris MDCXXI. in 8. 2. *Polexandre* dont je parlerai plus bas. 3. *La Citherée.* Paris MDCXI-MDCXII. 4. vol. in 8. *La jeune Alcidiane* Paris. MDCLI. in 8. Le Polexandre n'a pas encore perdu sa reputation en un siécle où les nouvelles galantes ont pris le dessus. La premiere Edition est de MDCXXXII. sous le titre d'exil de Po-

p. m. 327.
(4) *Ubi sup.* N. 6462.
(5) P. 6. du *Catal. des Histor.* Edit. de Leipsig.

Polexandre, (6) & en MDCCXXXVII. S'il y en a deux autres editions ſelon M. l'Abbé d'Olivet (7) fort differentes de la premiere & fort differentes l'une de l'autre en 5. vol. in 8. MDCXXXVII. & MDCXLI. il y en a une qui ſurement porte au titre l'année MDCXLV. ſoit qu'il ait été renouvellé, comme il arrive aſſez frequemment aux libraires, ſoit qu'elle doive être regardée comme une cinquiéme Edition. Sorel & le P. le Long ne ſont pas d'accord ſur le merite de ce Roman. „ Nous avons le Polexandre, dit le „ premier, dont les inventions ſont hautes & „ magnifiques, dont le langage eſt fort & où „ l'on remarque par tout du ſçavoir & de l'art. „ On y trouve ceci de particulier, à quoi „ chacun ne penſe pas, que ſelon les differen„ tes Editions, ce Roman a changé trois ou „ quatre fois de Scene & de perſonnages; que „ Polexandre, qui étoit Charles Martel Pere „ du Roy Pepin, eſt encore un Prince de la „ Cour de Charles IX. & enfin un grand „ Seigneur qui vivoit ſous Charles VII. & „ Louis XI. Il ſemble que l'auteur ait fait ceci „ pour montrer qu'il s'eſt joüé de ſon ouvrage, „ comme un ouvrier, qui d'une même cire „ fait diverſes figures l'une après l'autre. Le „ P. le Long ajoûte, ne ſemble-t-il pas plutôt „ (9) qu'il s'eſt joüé de ſes lecteurs en leur „ racontant des avantures qu'il attribuë ſuc„ ceſſivement à differentes perſonnes, qui ont vêcu

(6) Il portoit ce titre-là dans la premiere Edition, comme on le voit par le Privilege qui eſt à la tête de la cinquieme en datte du XV. Janvier MDCXXXVII.
(7) *Ubi ſup.* p. 384. 385.

„ vêtu dans des tems ſi éloignez les uns des
„ autres & dont les mœurs étoient toutes
„ differentes? Il y a bien de n'apparence que le P.
le Long n'a pas voulu perdre ſon tems à lire
le Polexandre, car autrement il n'auroit eu
garde de faire une objection ſi peu fondée.
M. de Gomberville a changé les avantures
de ſes perſonnages à meſure qu'il a changé
les perſonnages eux mêmes.

Ce n'eſt donc point par cette raiſon que
M. de Gomberville s'eſt repenti d'avoir compoſé le Polexandre: ſon regret partoit d'un motif tout different. Le ſéjour de Gomberville
voiſin de Port-Royal lui ayant donné lieu
vers MDCXLV. de faire connoiſſance avec
les ſolitaires qui habitoient cette Abbaïe, il
prit goût inſenſiblement pour les veritez du
Chriſtianiſme & commença ſerieuſement à
apprehender que ce long enchainement d'avantures amoureuſes & de diſcours tendres
n'eût ſervi qu'à corrompre ceux de ſes lecteurs qui les auroient lû avec trop de complaiſance „ Il eût voulu, ſi cela eût été poſ-
„ ſible, l'avoir effacé avec ſes larmes, écri-
„ voit M. Arnauld à M. Perrault (10) M.
de Segrais dit également, ou au moins on lui
fait dire: „ Le Polexandre eſt bien écrit
„ dans nôtre langue, M. de Gomberville re-
„ grettoit ſur la fin de ſes jours le tems
„ qu'il y avoit emploïé: Cependant je ne
„ crois pas que ſa lecture ait donné occa-
„ ſion

(8) *Bibliot. Franc.* p. 183. 184.
(9) *Ubi ſup.* N. 6640.
(10) *Lett. de M. Arnauld.* Tom. VII. p. 430.

„ sion à faite beaucoup de mal (11) " il ne paroit pas que M. de Segrais ait dû mettre si tard l'Epoque des regrets de M. de Gomberville, qui moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement releva M. Dodart sur le compliment que celui-ci lui faisoit de la douleur qu'il avoit de la composition du Polexandre (12) Ce fait est d'autant plus vraisemblable, qu'en MDCLI. six ans après que M. l'Abbé d'Olivet marque qu'il se convertit, il publia la premiere partie de son Roman intitulé *la jeune Alcidiane.* Au reste j'avertirai, avant que de passes aux autres ouvrages de M. de Gomberville, qu'il y a mis un tres bel avertissement à la fin de son cinquieme volume, pour justifier quelques endroits de son Roman, & qu'il renferme des discussions Geographiques tres importantes, entr'autres sur les Relations de Jambule, dont Diodore de Sicile nous a conservé quelques fragmens à la fin du III. Livre de sa Bibliotheque Historique.

Les ouvrages que M. de Gomberville a tirez de la poussiere n'ont pas moins contribué à sa reputation que ceux qu'il a composez lui-même. On peut dire par exemple qu'il a servi utilement le public en procurant l'Edition des Memoires de M. le Duc de Nevers qui parurent à Paris en MDCLXV. en 2 volumes in folio. Ces Memoires, que M. Menckenius dit être remplis d'anecdotes interessantes (13) & que le P. le Long qui a

(11) *Segresiana.* p. de l'Edit. de *Holl.*

(12) Voi. une *Lett. de M. Dodart à M. Arnauld.* du VI. d'Août MDCXCIV. *ubi sup.* p. 618.

(13) *Sched. de Comment. Hist. quas Galli* Mémoires *vocant*

a copié ce jugement d'après la *Méthode pour étudier l'Histoire* (14) appelle *très curieux & fort instructifs* (15) ont pour auteur Louis de Gonzague Duc de Nevers, Pair de France & Gouverneur de Champagne. Le fonds de ce bel Ouvrage consiste en negociations, remontrances, Discours d'Etat & Relations faites par ce Seigneur, l'un des plus sages & des plus fins politiques d'un siécle qui a produit les Sullis, les Jeannins, les Villerois, les de Thou & tant d'autres hommes illustres dont la memoire devient plus chere à la France, à mesure qu'elle en a moins qui leur ressemblent. Ils commencent en MDLXXIV. & finissent en MDXCV. M. de Gomberville y a joint toutes les piéces, qu'il a pû decouvrir où dans les depots publics, ou dans les Bibliotheques particulieres & ces additions servent à confirmer ou à éclaircir ce qui pourroit paroitre douteux ou obscur dans les Mémoires de M. le Duc de Nevers. Le IV. Journal des Sçavans de l'année MDCLXVI. a donné un extrait de ce Recueil capable d'exciter la curiosité. l'Abbé Lenglet dit pourtant qu'à peine ils sont lus. Cependant on ne peut gueres s'imaginer que ceux qui étudient l'Histoire des Regnes de Henri III. & de Henri IV. négligent volontairement les secours qu'ils pourroient tirer de la lecture de cet ouvrage.

M. de Gomberville a rendu le même service à son ams le President Maynard & au Com-

*vant* p. 23.
(14) *Ubi sup.* p. 332.
(15) *Ubi sup.* N. 13024.

Comte de Brienne en publiant les Poësies Françoises de l'un & les Latines de l'autre. La Préface qu'il a mise au devant de l'Edition des vers de Maynard (16) qui est in 4. de l'année MDCXLVI. merite surtout d'être lue. M. Baillet en parle comme d'une piéce d'éloquence. Il mit aussi un petit avertissement à la tête des Poësies Latines de M. le Comte de Brienne & il s'y deguisa sous le nom Grec de *Thalassius Basilides*. Je me servirai de cette occasion pour faire connoitre M. de Brienne, en une qualité sous laquelle il n'est gueres connu, je veux dire comme Auteur: & je crois que ce morceau sera d'autant plus agréablement reçû du public, qu'il est presque tout tiré de son *Histoire manuscrite du Jansenisme*, ouvrage qui n'est gueres connu que de ceux qui le possedent.

Louis Henri de Lomenie Comte de Brienne, (17) & Secretaire d'Etat se defit ou fut obligé de se defaire de sa charge. D'abord le chagrin le fit penser à se retirer aux Chartreux, mais ces Religieux aïant refusé de le recevoir il entra chez MM. de l'Oratoire, parmi lesquels il ne resta pas longtems, sa famille aïant obtenu du Roi une lettre de cachet pour l'enfermer à S. Lazare, sur le pied d'un homme à qui la tête avoit tourné. L'Abbé Cassagnes subit peu de tema agrès le même sort, & l'on permettoit quelqefois à ces deux Mes-

(16) François Maynard sur lequel V. La belle *Histoire de l'Academie Francoise* de M. Pelisson p. m. 147. & suiv. Baillet Tom. V. des *jug. des sçavans* p. 194. & suiv. divers endroits des *Lettres de M. de Balzac* & *la vie de Malherbe* par Racan p. m. 71. 91. &c.

(17)

Meſſieurs de ſe voir & de lier converſation. Elle tomba bientôt ſur Port-Royal, & ils s'engagerent à écrire de concert *l'Hiſtoire ſecrete du Janſeniſme*. Cet ouvrage en étoit au III livre, lorſque la mort de l'Abbé Caſſagnes, cauſée par un evenement aſſez ſingulier interrompit ce projet. Voici cet évenement. Un jour que le Comte deBrienne & l'Abbé Caſſagnes travailloient enſemble, celui-ci s'emporta un peu vivement contre Port-Royal, ce qui deplut au premier, qui quelquefois dans l'eſperance d'obtenir ſa liberté, ne parloit pas moins que de mettre en poudre le Janſeniſme, mais à qui pourtant il prenoit auſſi de tems en tems de vifs retours de tendreſſe pour un parti qu'il avoit aimé & avec lequel il avoit eu de grandes liaiſon. Choqué des declamations de l'Abbé Caſſagnes, la patience lui échapa, &après une converſation, dans laquelle l'Abbé n'eût garde de vouloir ceder, M. de Brienne lui donna un coup de pincette, qui ne le bleſſa pas, puiſqu'il toucha à peine ſa robe de chambre, mais l'Abbé frappé d'une inſulte qu'un gentilhomme ne digere pas aiſement, en conçut un noir chagrin qui le conduiſit en peu de jours au tombeau.

C'eſt à M.deGomberville que nous ſommes redevables de la *verſion de l'Afrique de Marmol* que M. d'Ablancourt avoit laiſſée parmi ſes papiers & que ſon ami eût ſoin de publier après l'avoir

(17) Fils de M. de Brienne dont nous avons des Memoires fort curieux. Ils ont été imprimez à Amſterdam chez Bernard en MDCCXIX en 3 volumes in 8. & c'eſt ce Libraire qui m'a communiqué le fragment d'où je tire le petit detail que je donne ici.

voir examinee avec MM. Richelet, Conrart, de Fretteau, Patru, Samson & Chapelain. Le public sent tous les jours quelle obligation il a à ceux qui ont empêché la perte d'un ouvrage aussi important.

On n'a point fait de recueils des vers de M. de Gomberville & ceux qu'il a faits sont épars en diverses collections. L'Auteur qui a formé le *Recueil des Epigrammatistes François* a jugé favorablement de celles qu'il avoit vûës, „ c'étoit, dit-il, (18) non seulement un excellent Poëte, mais encore un „ véritable Chrétien : car on ne remarque „ point qu'il ait profané sa muse par des ma„ nieres trop libres, & même les Poësies „ Chrétiennes que nous avons de lui passent „ pour être meilleures que ses autres ouvra„ ges ce qui n'est pas ordinaire aux Poëtes, „ qui ne consacrent à Dieu que le tems „ de leur vieillesse, c'est-à-dire, un „ âge dans lequel il n'ont plus cette force & „ cette vigueur nécessaires pour bien reussir „ dans la Poësie. Quoiqu'il n'ait pas retouché „ tous ses ouvrages, on ne laisse pas d'y remarquer toutes les graces de la Poësie & de la langue Françoise. Le sonnet sur la solitude & ceux qu'il fit sur les Portraits de MM. de Port-Royal, avec qui il fut toujours fort lié (19) & en faveur desquels M. Racine reprochoit a ces solitaires qu'ils souffroient les Romans & les Romanciers (20) l'emportent sur toutes

(18) Tom. I. p. 154.
(19) Depuis qu'il les eût connus.
(20) *Lett. à M. Nicole* Tom. II. *des Oeuvres de M. des-Preaux.* (21) *Ubi sup.* p. 155.

toutes les autres piéces ſuivant l'Auteur que j'ai cité. Il donne un moment après la préference (21) au Sonnet du S. Sacrement ſur-tout ce qui a paru de plus beau en ce genre. „ C'eſt le plus regulier dit-il, & le „ plus parfait que nous aïons en François, il „ ne s'agit point ici de la contradiction qui „ eſt entre les Egliſes Chrétiennes ſur la pre- „ ſence réelle ; il faut entrer dans le Syſtê- „ me du Poëte, fût il Mahometan, & l'exa- „ miner ſelon les regles de la beauté Poëtique. „ En ce cas ce Sonnet l'emporte ſur tous ceux „ qu'on lui voudra comparer. C'eſt auſſi en en jugeant ſur ces regles que j'avoüerai qu'il eſt excellent, quoiqu'il fût peut-être à ſouhaitter qu'un certain nombre d'expreſſions & de tours proſaïques en fuſſent retranchez. De plus cette loüange excluſive me paroit trop forte, & il me ſemble qu'il y a des ſonnets auxquels ce ne ſera lui faire aucun tort que de le mettre en comparaiſon. Pour moi je crois que les fameux ſonnets de Job & d'Vranie, celui de la belle matineuſe & quelques autres dont parle M. Broſſette (22) pouroient être à coté du ſonnet dont il s'agit, ſans que M. de Gomberville eut droit de ſe plaindre qu'on ne lui rend pas juſtice.

J'oubliois preſque de dire que M. de *Gomberville* a expliqué par des diſcours moraux les Portraits dont *Otho Venius* a composé ſon Tableau de la vie humaine (23). Ce que tout le

(22) *Comm. ſur M. des Preaux* Tom. I. p. 309.

(23) Sous ce Titre : *la Doctrine des Mœurs, tirée de la Philoſophie des Stoïques, repreſentée en cent Tableaux & expliquée en cent Diſcours*, Paris. MDCXLVI. in fol.

le monde sçait & qu'il est presque inutile de repeter est que M. de *Gomberville* fut un des premiers Academiciens de l'Academie Françoise, & que cette Compagnie s'assembla chez lui pendant quelque tems. Le discours qu'il y prononça le 5. de Mai MDCXLIV & dont le sujet étoit, *que lorsqu'un Siécle a produit un Heros, il s'est trouvé des personnes capables de le loüer* peut fournir des reflexions singulieres & profondes. Son antipatie pour le *Car* est connuë; il se vantoit de n'avoir jamais emploïé ce mot dans les cinq volumes de *Polexandre*, M. *Pelisson* dit néantmoins qu'il s'y trouve jusqu'à trois fois. Cette aversion particuliere fit conclure aussitôt aux ignorans que l'on vouloit bannir ce mot de la Langue Françoise, *Voiture* écrivit à cette occasion la plus jolie lettre du monde à Mlle. de *Rambouillet* depuis Me. de *Montausier*, & Mrs. *Menage* & de S. *Evremond* embellirent de cette idée les satyres qu'ils firent alors contre l'Academie naissante. Ces traits doivent trouver ici leur place.

*Toutesfois comme nous pensions*
*Que le reste des dictions*
*Ne souffriroit aucun dommage*
*Par ces Correcteurs de Langage,*
*Et que sous votre authorité*
*Nous aurions toute sûreté;*
*Nous nous serions, par deference,*
*Tous contenus dans le silence:*
*Aimans mieux perdre ces bons mots*
*Que de troubler notre repos.*
*Cependant on sçait par la ville,*
*Que depuis votre* Gomberville

Au-

*Auroit injustement proscrit*
*Le pauvre* Car *d'un sien ecrit,*
*Comme étant un mot trop antique*
*Et qui tiroit sur le Gotique :*
*Et qu'aussitôt votre* Baro
*Sur ce mot cria tant haro*
*Qu'on alloit par cette cririe*
*Bannir de la Chancelerie,*
*Tant lors on étoit de Loisir,*
Le Car tel est notre plaisir.
*Sans que* Conrart *le secretaire*
*D'un tel mal ne pouvant se taire,*
*S'opposa genereusement*
*A ce cruel bannissement,*
*Vous remontrant qu'en toute affaire*
Le Car *est un mot necessaire,*
*Que c'est un mot de liaison*
*Introducteur de la raison,*
*Et que depuis plus de cent lustres*
*Toujours par des emplois illustres*
*Il sert utilement nos Rois*
*Dans leurs Traitez & dans leurs loix.*
*Sa remontrance étant suivie*
*Au pauvre* Car *sauva la vie*

Ce n'est point M. Conrart qui nous a conservé le *Car*. Selon M. de *S. Evremons* nous en avons l'obligation à *des Marets* qui en deffendit vigoureusement les droits, aussi bien que du *Pourquoi*, que l'on pretend que M. de *Gomberville* n'aimoit pas plus que le *Car*. M. de *Gomberville* dit brusquement dans la Comedie des *Academistes*.

*Que ferons nous M.rs. du* Car *& du* Pourquoi?
des Maretz repond.

*Que deviendroit sans* Car *l'authorité du Roi? &c.*

Enfin M. le *Chancelier* qui est là pour receüillir les voix prononce l'arrêt suivant.

*Il faudra moderer cet indiscret* Pourquoi
*Et reverer le* Car *pour l'interêt du Roi.*

Voilà comment les railleurs sçavent tourner en mal les choses du monde les plus innocentes, puisqu'après tout on n'est pas maître de ces sortes de haines naturelles & que celle de M. de *Gomberville* ne seroit peut être pas si difficile à justifier. M. Pelisson insinuë qu'il n'est pas surprenant qu'un Auteur qui s'est attaché à des ouvrages, dont la poitesse du Langage fait plutôt le fonds que des raisonnemens abstraits & consequens, ait souhaitté que l'on bornât l'usage d'une expression qui ne sert gueres qu'à couper brusquement le fil d'une narration, laquelle seroit souvent plus coulante, si l'on en avoit retranché ce mot. Que ce soit cependant une foiblesse, si l'on veut, elle ne doit pas empêcher que l'on ne rende à M. de *Gomberville* la justice qui lui est deuë. D'ailleurs M. *Huet* l'appelle un excellent homme & vante ses ouvrages, comme egalement elegans & ingenieux. M. de *Gomberville* est mort en 1674. *Morery*, le Collecteur des *Epigrammes*, le P. le *Long*, même en un endroit la placent en 1675. C'est sans doute une faute d'impression dans ce dernier, qui par tout ailleurs la met en sa veritable année. Les deux autres paroissent avoir erré de bonne foi.

On

On a imprimé après la mort de *Gomberville la Relation de la riviere des Amazones traduite du Latin du P. d'Acugna Jesuite.* L'original fut imprimé à Madrid en 1641. in 4. La version l'a été à Paris en 1682. en IV Tom. in 12 L'auteur du Catalogue des livres de voyages que l'on a joint aux deux petits volumes in 12 qui parurent à Paris en 1722 sous le titre d'Histoire du *Commerce* & de la *Navigation*, en parle fort avantageusement: „ M. de Gomberville dit-il a ajoûté „ à cette traduction une belle dissertation sur „ les choses ptincipales de l'ouvrage. Cette Re„ lation parle fort particulierement des villes „ de Manoa & de Dorado & du Lac de Parima. Cette piece vraïement importante a été rimprimée à Amsterdam en 1716 à la suite du Voïage de Rogers. Il seroit à souhaitter que celui qui a eu soin de cette Edition de Hollande l'eût fait revivre sans aucune alteration : il auroit merité par là les loüanges qu'il donne lui même dans sa Préface aux changemens qu'il a faits en corrigant les epreuves, & qui eussent été, dit-il en bien plus grand nombre, si ses occupations ne l'en eussent empêché. On voit par la Préface des Memoires de Nevers, que M. de Gomberville avoit entrepris l'Histoire des cinq derniers Rois de la Branche de Valois. Il indique d'abord les materiaux qu'il avoit ramassez & les mesures qu'il avoit prises pour ne pas tomber dans les deffauts trop ordinaires à ceux de nos Historiens qui ont écrit l'Histoire de ces tems de troubles & de discorde. L'ouvrage entier devoit avoir vingt quatre livres, mais il n'y

a jamais eu que le premier d'achevé & M.r l'Abbé d'Olivet nous a oté l'esperance de le voir, en nous disant que le petit fils de M. de Gomberville n'avoit aucun MS. de son grand Pere. Plusieurs raisons l'empêcherent d'aller plus loin. Costar pense que la veritable *est, que Gomberville, qui parloit tres purement notre Langue, comme les Romans que l'on a de lui en sont une preuve certaine, ne se sentit pas assez pourvû des autres talens necessaires aux Historiens, lorsqu'il voulut fournir serieusement cette carriere* (23) Rien n'est plus hazardé que ce jugement: le plan de l'Histoire de M. de Gomberville étoit judicieusement formé, il avoit les materiaux necessaires, il écrivoit bien. Il faut doncque quelque autre motif, qui ne nous est pas connû l'ait détourné d'un ouvrage qui lui auroit fait honneur : peut-être inconstance, peut-être paresse ; au moins dit-il en un endroit de ses ouvrages que c'étoit-là son caractere.

## NOTTE VII.

### *Sur Chapelain.*

§. IV. p. 16. IL y auroit trop d'injustice à se prevenir contre Chapelain sur les jugemens qu'en ont porté Vigneul Mar-

(23) *Liste des gens de Lettres, Continuation des Memoires de Litterature de* M. de Sallengre Tom. I. p.

(24) Melanges d'Hist. & de Litt. Tom. 2. p. m. 10 & 11.

(25) Chevræana. Tom. 2. p. 28.

(26) Les gens de lettres de ce tems là attendoient la Pucel-

Marville (24) Chevreau (25) & plusieurs autres Auteurs: & pour avoir fait un Poëme aussi generalement meprisé que la Pucelle (26), il ne faut pas s'imaginer que Chapelain fut un homme aussi meprisable que les vers durs & forcés de sa Pucelle. Il est certain que Chapelain a fait une assés belle figure parmi les savans du XVII Siécle pour meriter d'être rehabilité dans la Republique des lettres. Outre qu'il étoit en relation avec les principaux savans de l'Europe (27) Il joignoit beaucoup d'usage du monde à un savoir assés étendu. C'est par là qu'il merita d'être estimé des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & ensuite de M. Colbert qui avoit en lui une confiance presque intime, Chapelain étoit presque le seul homme consulté par ce Ministre sur ce qui concernoit les lettres & les savans. Les Auteurs le consultoient aussi fort utilement & plusieurs d'entre eux lui ont dedié leurs ouvrages,

S'il faut s'en raporter à M. Brossette, (28) Chapelain avoit trouvé des flateurs, qui osoient bien lui dire que son Poëme de la Pucelle étoit au dessus de l'Eneide & Chapelain ne s'en defendoit que foiblement. Quoiqu'il en soit, il seroit bien dificile d'accorder le mauvais gout qui regne dans tout son Poëme avec la maniere saine & precise dont il deci-

Pucelle comme un Poëme qui alloit efacer l'Iliade & l'Eneide. On lui appliqua ce vers *nescio quid majus nascitur Iliade.*

(27) Voïez Melanges de Letterature tirés des lettres de Chapelain.

(28) Oeuvres de Boileau Tom. I. p. 48. Ed. de Hol. in 4.

decidoit du merite des ouvrages d'autrui (29).
Tant il est vrai que les talens necessaires pour l'excution sont bien superieurs à cette justesse d'esprit qui met en état de juger & de conseiller. Un esprit hardi & propre à l'execution ne s'assujettit aux regles de l'art qu'autant qu'il faut pour n'en être pas l'esclave: & c'est cette hardiesse, qui meine au sublime, dont Chapelain n'étoit pas capable. Le phlegme dominoit en lui.

La Pucelle a eu depuis peu un illustre Apologiste dans la personne de M. *Huet*. Après avoir dit que l'on auroit jugé plus favorablemeut de la *Pucelle* si M. *Chapelain* en eût fait imprimer la suite. Il ajoûte : *Nos qui totum Capelani opus perlegimus, pro certo possumus asseverare, suo illud non fuisse cariturum honore, meritisque laudibus, si melioribus temporibus, aut inter rebustoria & æquiora ingenia extitisset.* M. *Fléchier* qui avoit entre les mains cette suite ou seconde partie, n'en parle pas si avantageusement, & il paroît qu'elle avoit produit sur lui le même effet que la premiere. Elle est actuellement

(29) On trouve dans ses lettres la preuve de ce que je dis ici. V. aussi les Mélanges tirés de ses Lettr.

(30) Bern. *Medonius* Nicol. *Heinsio* Tom. V. *Syll. Epist. à Burmanno editarum* p. 624. 625.

(31) Bernard Medon a ecrit la vie de........ Caseneuve né à Toulouse le XXXI d'Octobre MDCXI & mort dans la même ville le XXXI d'Octobre MDCLII. On la peut voir & consulter à la tête du *Dictionnaire Etymologique* de M. Menage publié en 1694 in fol. on y a joint les Origines Françoises de Caseneuve. *Vous avez* vû ce que l'illustre Menage a fait en ce genre ecrivoit Medon à Heinsius, vous verrez que ce que Caseneuve à fait est aussi d'un travail immense : *Casanova qui te salutat, quà potest amantissime, edendum parat* les Origines de la Langue

ment dans la Bibliotheque que M. Huet a laiſſée aux Jeſuites de la Maiſon Profeſſe Voiés auſſi l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe par l'Abbé d'Olivet p. 101. de l'Ed. d'Hollande au ſujet de cette ſuite de la Pucelle dont il a une copie manuſcrite.

## NOTTE VIII.

### *Sur M. de Fermat.*

§. VII. p. 27. PAul de Fermat Conſeiller au Parlement de Touloufe eſt plus connu par ſes ecrits que par les circonſtances de ſa vie, dont je n'ai pu decouvrir autre choſe ſi ce n'eſt qu'il fut attaqué de la peſte (30) qui deſola ſa Patrie en MDCLI & qui enleva Caſeneuve (31) & Samblancat. (32) Il eſt mort à la fin de MDCLXIV où au commencement de MDCLXV laiſſant un fils auſſi Conſeiller au Parlement de Toulouſe, dont M. Huet l'appelle

gue Françoiſe : *Vidiſti quid magnus Menagius præſtiterit; videbis alterius portentoſæ operæ opus*. VIII Kal. Julii MDCLI. *Ubi ſup.* p. 612. on ne s'aviſeroit gueres de chercher dans une des Préfaces libertines de Palaprat un éloge de ſon ſçavant compatriote : il y en a un cependant, *c'étoit* dit-il, *un Toulouſain illuſtre qui a composé pour le moins une vingtainé de volumes ſur de très ſçavantes matieres, ſur tout de l'inſtructin de la jeuneſſe, où je crois avoir lu ce que je dis de l'eſprit de liberté originaire des Pyrenées.*

(32) Les *Sylves* de S. Blancat ou ſamblancat ont été imprimées à Toulouſe in 4 avec quelques autres ouvrages en proſe. V. Baillet *jug. des ſcav. ſur les Poetes* N°. 1440. On y trouvera ce que M. Balzac a dit en divers endroits de ſes lettres ſur ce Toulouſain.

pelle le ſecond ornement (33) & avec lequel j'ai remarqué que Chapelain étoit dans une aſſez grande relation (34).

Tous ceux qui ont parlé de M. de Fermat le pere conviennent que „ c'étoit un des „ plus beaux eſprits de ſon Siécle, & un ge-„ nie ſi univerſel & d'une étenduë ſi vaſte, „ que ſi tous les ſçavans n'avoient rendu té-„ moignage de ſon merite extraordinaire, on „ auroit de la peine à croire toutes les cho-„ ſes qu'on en doit dire, pour ne rien re-„ trancher de ſes loüanges (35)" M. Baillet a encore encheri ſur cet Eloge, „ M. de Fer-„ mat, dit-il, étoit un de ces heureux ſujets „ que la nature rend propres à tout. Il n'étoit „ pas ſeulement un des plus beaux eſprits de „ ſon tems pour la delicateſſe & le goût de „ la veritable beauté des choſes, il avoit en-„ core le genie d'une ſi vaſte étenduë qu'aïant „ embraſſé la connoiſſance de pluſieurs ſcien-„ ces très éloignées les unes des autres, il les „ poſſedoit auſſi parfaitement que s'il ne ſe „ fut appliqué qu'à une ſeule en particulier. „ Il étoit grand lumaniſte, Poëte delicat, & „ heureux, ſavant dans les langues mortes & vi-„ vantes; très verſé dans toute l'antiquité, adroit „ & ſur à tirer le ſens & la penſée des en-„ droits

(33) *Comment. de Rebus ad ſe pertinentibus* p. 216.

(34) *Meſl. de litterature tirés des lettres MSS. de M. Chapelain* p. 1. 2.

(35) *Journ. des Scav.* du IX de *Fevrier* MDCLXV. p. m. 79.

(36) La famezx M. Paſcal Auteur des *Lettres Provinciales* & des *Penſées ſur la Religion.* L'Ouvrage de Mathematique qui lui a fait tant de reputation eſt ſon *Hiſtoire de la Roulette* publiée ſous le faux nom du Sieur d'E-

„ droits les plus impenetrables des Auteurs
„ obſcurs & difficiles. Il étoit de plus très
„ habile dans la juriſprudence, & il rem-
„ pliſſoit les devoirs de ſa charge avec une
„ application & une ſuffiſance qui l'a fait
„ paſſer pour un des grands juriſconſultes de
„ ſon tems. Mais ce qui fait voir que ſon
„ eſprit étoit d'une force & d'une profon-
„ deur egales à ſon étenduë, c'eſt qu'il étoit
„ devenu ſi grand mathematicien, qu'après M.
„ Des Cartes & le fils (36) du preſident
„ Paſcal ſon ami, le public n'a trouvé per-
„ ſonne à lui preferer (37) parmi les hommes
„ de cette profeſſion. Il excelloit dans tou-
„ tes les parties des mathematiques, mais
„ principalement dans la ſcience des nom-
„ bres, dans la belle geometrie & dans l'opti-
„ que (38) M. Huet ne paroit pas faire
moins, d'eſtime du genie & de l'erudition de
M. de Fermat, (39) mais comme il ne dit
rien de plus que MM. de Sallo & Baillet &
qu'il faut venir au détail, je m'abſtiendrai de
copier ſes paroles, qui ne ſortant pas de cer-
taines loüanges generales, ne diſent rien en
diſant tout.

On trouve dans l'Edition d'Athenée faite à
Lyon en MDCLVII in folio quelques Nottes
de

d'Etonville.

(37) Cela eſt trop fort, & prouve bien que M. Baillet n'avoit pas ſuivi avec grand ſoin l'Hiſtoire des decouvertes qui ſe ſont faites dans les Mathematiques par MM. Leibniz, Neuvton, Bernoulli & autres qui dans le tems qu'il ecrivoit ſa vie de Des Cartes, avoient déjà fait part au public de leur travail en ce genre.

(38) *Vie de M. des Cartes* liv. IV. Chap. VII. p. 323.

(39) *Ubi ſup.* p. 215.

de M. de Fermat, qui doivent faire juger très avantageusement de son talent pour la Critique : mais on voit qu'il s'étoit plus particulierement attaché à éclaircir les Auteurs Grecs qui ont traité de la Geometrie, & c'est avec raison que M. Leibniz suivi en cela par M. Bernoulli (41) l'appelle ***hominem in Geometria veterum exercitatissimum.*** Ce qu'il sçavoit en ce genre le rendoit propre à corriger d'anciens ecrivains auxquels les Critiques même les plus celebres n'oseroient toucher, faute d'être au fait des matieres dont il s'y agit. J'ai recouvré une lettre de M. de Fermat à M. Ismael Bouillaud (42) qui est une preuve bien convaincante de ce que je dis, & pourroit servir à rabattre l'orgeuil de beaucoup de grammairiens qui n'aïant aucune teinture des grandes Sciences, se croïent pourtant dignes de tout le respect du public parcequ'ils sçavent un peu de Latin; & ne croient pas

(41) ***Act. Erud.*** MDCCI. p. 20.

(42) Ismael Bouilland ne à Loudun & mort à Paris a été un des plus habiles hommes du Siécle dernier. Le public peut s'en convaincre par la lecture de ses ouvrages dont l'*Astronomia Philolaïca restituta* imprimé en 16.... in fol. est le plus considerable. C'étoit un homme d'un travail prodigieux, comme j'ai eu occasion de le remarquer en parcourant une partie de ses Recueils qu'un de mes amis m'a pretez autrefois. Ils consistent en plusieurs volumes in folio, tous ecrits de sa main & qui contiennent des extraits critiques raisonnez de tous les Auteurs Grecs. Il seroit bien à souhaiter que l'on publiât tant les lettres qu'il à ecrites que celles qu'il a reçuës. Outre qu'il y a beaucoup d'erudition, elles ne seroient pas inutiles pour éclaircir l'histoire civile & litt. du XVII. Siécle. Je ne sçais ce qui a pû engager M. Leibniz à traiter M. Bouillauld aussi mal qu'il l'a fait p. 231. & 232. des *Leibnitiana.* J'ai vû dans uue lettre MSS. de Cha-

pas qu'il convienne à ceux qui ont embrassé une erudition un peu variée, de porter des mains prophanes sur les Auteurs de la bonne Antiquité. Quoiqu'il en soit, il est question dans la lettre de M. de Fermat d'un passage de Frontin (43) qui est très obscur & que M. Poleni à laissé sans correction dans la belle edition qu'il à donnée (44) du Traité des Aqueducs. La principale correction de ce passage, a déjà paru dans les œuvres posthumes de M. de Fermat, (45) mais sans aucune des preuves ni des Calculs dont elle est accompagnée dans cette lettre que je vais inserer ici, dans la crainte qu'elle ne vint à s'egarer, & le public y perdroit.

PAU-

Chapelain à Heinsius qu'il s'étoit offert pour successeur de Naudé dans la place de Bibliothecaire du Cardinal Mazarin. Il étoit plus capable de cet emploi que le Sr. de la Potterie qui fut choisi pour le remplir.

(43) Lib. de *Aquaeductibus* Cap.

(44) V. sur cette edition le XXXIV. Tome *de Giorn. de Letterati* p. 449 Jean Poleni est un fameux Professeur en Mathematiques à Padouë. Voici ce que M. Papadoli Tom. I. *Hist. Gymn. Patavini* p. 19. dit de cette belle edition. *In hoc recentissimo suorum operum seipsum superasse videtur; tanta in eo est gravitas judicii, élogantia & nitor styli, eruditionis copia, antiquitatis recondita penitusq. reposita notitia. Fateor à me lucubrationem hanc aeternitate dignam, ter lectam, & illud a me meruisse quod Gracé τὸ ἐξαίσιον dicimus: quippo mihi ex illa contigit multa discere, quae ad hanc aetatem antiquitatis studiosam semper deducto nondum scire licuerat.*

(45) On verra plus bas ce que c'est que les œuvres posthumes de M. de Fermat.

PAULUS FERMATUS ISMAELI BULIALDO V. C.

S. D. P.

„ *Duas potissimum modulorum seu fistularum, quibus aqua erogatur, aut accipitur species constituit Frontinus in* Tractatu de Aquæductibus, *quarum una secundùm diametros foraminis seu aperturæ, aut luminis, ut loquitur ipse Frontinus, consideratur; altera secundùm aream ipsam, hoc est spatium planum ipsius foraminis, quod in utroque casu rotundum & circulare supponitur.*

„ *Prioris fistularum speciei series ita procedit, ut earum diametri per quadrantem unius digiti juxta progressionem Arithmeticam continuò augeantur.*

„ *Primus istius terminus est circulus, cujus Diameter est quadrans digiti; secundus cujus diameter habet duos quadrantes digiti, tertius tres, quartus quatuor, & sic de cæteris usque ad vicenariam, centenariam, & ulterioris gradus fistulam.*

„ *In hac serie vicenaria fistula, V. C., ea est cujus* apertura vel lumen habet *Diametrum 20 quadratorum unius digiti.*

„ *Posterioris fistularum speciei series non secundùm Diametros, sed secundùm aream ipsam luminis progreditur, prima nempe hujus speciei ea est, quæ habet aream duorum digitorum quadratorum, quinaria quæ quinque.*

„ *His positis, intelligis, vir clarissime, prio-*

„ *ris*

„ *ris ſpeciei fiſtulas differre omninò à fiſtulis*
„ *ſpeciei poſterioris. Nam cum prima poſterio-*
„ *ris ſpeciei habeat pro area ipſius aperturæ u-*
„ *num digitum quadratum, prima prioris ſpe-*
„ *ciei pro area aperturæ, non habet vigeſi-*
„ *mam dumtaxat partem unius digiti quadra-*
„ *ti, quod facilé colligitur ex ſupputatione A-*
„ *rithmetica juxta rationem Archimedæam,*
„ *quam ſi ſequaris, ſemper prioris ſpeciei fiſtu-*
„ *las minores fiſtulis ſpeciei poſterioris invenies*
„ *uſque ad vicenariam. Poſt vicenariam verò*
„ *ſemper prioris ſpeciei fiſtulas majores fiſtulis*
„ *ſpeciei poſterioris invenies. Ipſa vero vicena-*
„ *ria, quæ in confinio, utrobique feré æqua-*
„ *lis exiſtit : lumen enim vicenariæ prioris*
„ *ſpeciei eſt ad lumen vicenariæ ſpeciei poſterio-*
„ *ris ut* 55 *ad* 56. *& ſic differentia eſt unius*
„ *tantùm quinquageſimæ quintæ.*

„ *Ex ſupra dictis patet emendandum textum*
„ *Frontini in* libro de Aquæductibus *p.* 106.
„ Stewerſianæ Edit. *apud Raphelengium* 1608
„ *& ita concipiendum* : in vicenaria fiſtula,
„ quæ in confinio utriuſque rationis poſita
„ eſt, utrique rationi penè congruit. Nam
„ habet ſecundùm eam comparationem quæ
„ interjacentibus modulis ſervanda eſt, quæ
„ quidem eſt prior fiſtularum ſpecies, in dia-
„ metro quadrantes viginti, cum diametri
„ ejuſdem digiti quinque ſint, ſecundùm eo-
„ rum modulorum rationem qui ſequuntur
„ aream, *ita confidenter corrigimus, cum vul-*
„ *gò malé legatur* ad eam, *hæc eſt enim poſte-*
„ *rior fiſtularum ſpecies, quæ habet digitorum*
„ *quadratorum & gnomonum viginti.*

„ *Cum enim vicenaria prioris ſpeciei habeat in*
„ *diametro quadrantes viginti unius digiti,*

hoc

„ *hoc est , quinque digitos , erit quadratum*
„ *Diametri* 25. *digitorum. Est autem proximé*
„ *ut* 14 *ad* 11. *ita quadratum Diametri ad*
„ *circulum ex Archimede & est proximé pari-*
„ *ter ut* 14 *ad* 11 *ita* 25 *ad* 20. *Ergo vicena-*
„ *ria prioris speciei, quæ habet viginti quadran-*
„ *tes in Diametro, habet etiam fere viginti di-*
„ *gitos quadratos areæ , ut pené æqualis sit*
„ *fistulæ vicenariæ speciei posterioris , quod pro-*
„ *bandum erat ad sensum Frontini planius ape-*
„ *riendum.*

„ *Ut autem perfectius innotescat vicenarias*
„ *utriusq. speciei omnium proximas inter se esse,*
„ *exponatur Tabula seqnens.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 11 | 224 | 15 | 165 | 224 |
| 2 | 22 | 224 | 16 | 176 | 224 |
| 3 | 33 | | 17 | 187 | |
| 4 | 44 | | 18 | 198 | |
| 5 | 55 | | 19 | 209 | |
| 6 | 66 | | 20 | 220 | |
| 7 | 77 | | 21 | 231 | |
| 8 | 88 | | 22 | 242 | |
| 9 | 99 | | 23 | 253 | |
| 10 | 110 | | 24 | 264 | |
| 11 | 121 | | 25 | 275 | |
| 12 | 132 | | | | |
| 13 | 143 | | | | |
| 14 | 154 | | | | |

„ Pri-

„ Primus ordo eſt numerorum ab unitate „ in progreſſione naturali.

„ Secundus eſt à II. progreditur per additionem ipſius II.

„ Tertius eſt ejuſdem ſemper numeri 224. „ Patet autem ex ſupputationibus geometri- „ cis fiſtulam prioris ſpeciei ad fiſtulam poſ- „ terioris eſſe ut numerus collateralis ſe- „ cundæ columnæ ad numerum 224 tertiæ. „ Exempli gratia fiſtula quinta primæ ſpeciei „ eſt ad fiſtulam quintam ſecundæ ut 55 „ qui eſt numerus collateralis 5 eſt ad 224. „ &c.

„ *Unde apparet*, *cum numeri* 220 *&* 224 „ *ſint omnibus ſecundæ & tertiæ columnæ in-* „ *ter ſe proximiores*, *vicenariam quæ eſt ipſis* „ *collateralis*, *eſſe ejus naturæ & proprietatis* „ *quam innuit Frontinus. Unde evidens eſt non* „ *ſolùm correctionem noſtram eſſe veram*, „ *ſed etiam neceſſariam*, *imò & demonſtra-* „ *tam.*

„ *In eadem pagina emendandus eſt etiam* „ *textus*, *ut ſenſus reſtituatur Frontino*, *ubi* „ *etiam legitur* : Centenaria autem & cen- „ tumvicenum, quibus aſſidué accipiunt, „ non minuuntur, ſed augentur : *Poſt hæc* „ *autem verba*, *inquam*, *ſigillatim exponit* „ *Frontinus*, *qua proportione aquarii has duas* „ *fiſtulas fraudulenter auxerint* : *ſequitur ita-* „ *que nec uſu frequens eſt*, *legendum loco vocis*, „ nec, cen, *hoc eſt* centenaria, *quæ haud du-* „ *bié hac ratione tribus primis characteribus in* „ *MSS. deſignabatur* : *quod cum exſcriptores* „ *non caperent inverſo vocabulo voci* cen „ *ſubſtituerunt* nec, *decepti fortaſſe ſimili*, „ *quam aliquot ante lineis*, *cum de duodenaria*

„ *loquitur Frontinus, viderant*, *expressione. Si*
„ *hanc emendationem non admittas*, *erunt hæc*
„ *omnia scopæ dissolutæ. Sensus integer Frontini*
„ *idpræcipuè vult*, *Aquarios quatuor fistularum*
„ *modum mutavisse*, *quod ita exprimit.* Sed
„ Aquarii cum manifestæ rationi in pluribus
„ consentiant in quatuor modulis nominave-
„ runt duodenariam & vicenariam & cente-
„ nariam & centenum vicenum *ubi quid per*
„ *vocabulum* nominaverunt: *intelligat*, *quo*
„ *idem Frontinus duobus aliis locis* pag. seq.
„ 107. *utitur*, *amplius quærendum*, *& consulen-*
„ *di forsan codices MSS. Reliqua sequuntur*,
„ *in quibus suspicaremur aliquid transponen-*
„ *dum*, *si Scaligerianam audaciam auderemus*
„ *imitari*, *& ita omnino legendum post verba*
„ *superiora*: Vicenariam exiguiorem faciunt
„ diametro digiti semisse, capacitate qui-
„ nariis tribus & semuncia, quo modulo ple-
„ rumq. erogatur. Reliquis autem tribus
„ modulis plus deprehenditur, duodenariæ
„ quidem, quod nec magnus error nec usu
„ frequens est, diametro adjecerunt digiti
„ semunciam Sicilicum capacitati quin &
„ bessem. Centenaria autem & Centenaria
„ vic. &c.

„ *Sed de voce* nominaverunt *quid statue-*
„ *mus? quid statues mi Bulialde*, *quid statuent*
„ *docti? Sensum quidem capimus*, *sed expressio-*
„ *nem*

(46) V. sur cette Edition de Diophante par M. de Meziriac les *Memoires de Litterature de M. de Sallengre* Tom. I. part. I. p. 76. & suiv. il se plaint & avec raison qu'on a retranché dans l'Edition de Toulouse l'Epitre dedicatoire & la Preface le M. de Meziriac. Cette derniere piéce est pleine de recherches savantes & de

„ *nem Frontini, aut ſenſum ipſius expreſſionis* „ *deſideramus.*

„ *Non difficile eſt quæcunque in hac pagina &* „ *in paginis* 107 *&* 108 *de capacitatibus fiſtu-* „ *larum, earum diametris & perimetris enun-* „ *ciantur, quæ miré corrupta ſunt apud Fron-* „ *tinum, ex geometricis ſupputationibus emenda-* „ *re, quas ſi forte deſideres, non gravabimur* „ *aggredi, atque firmiter probare, ut ſi ea quæ* „ *dixerat ipſe Frontinus non fuerimus plané aſſe-* „ *cuti, ea ſaltem quæ dicere debuerat, ſupplere* „ *non dubitemus. Interea vale, Bulialde doctiſ-* „ *ſime & amiciſſime.* Dabam Toloſæ Tecto- „ ſagum *ad diem XXIV. Nov.* anni à C. N. „ MDCLV.

Le travail de M. de Fermat ſur Diophante eſt une nouvelle preuve de ce qu'il étoit capable de faire & en Critique & dans la ſcience des nombres. Il ſembloit que M de Meziriac n'eût pas laiſſé après lui dequoi glaner, (46) cependant les nottes de M. de Fermat, courtes & ſubtiles, comme les appelle M. Fabricius, ne ſont pas peu utiles pour l'intelligence de cet Auteur Grec (47) & on s'apperçoit aiſement que le nouvel editeur avoit pouſſé encore plus avant dans l'Algebre que M. de Meziriac, qui y étoit tres habile. L'Edition où ſe trouvent ces nottes poſthumes de M. de Fermat parut à Tou-

de conjectures ingenieuſes ſur Diophante. V. auſſi ſur les ouvrages MSS. de Geometrie qu'a laiſſé M. de Meziriac & dont Peliſſon n'a pas eu connoiſſance, *les additions de M. l'Abbé d'Olivet à l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe* p. m. 309.

(47) *In Bibliot. Græc.*

Toulou en MDCLXX in folio. On y a conservé la version & les remarques de M. de Meziriac, & ce fut M. de Fermat le fils qui en prit soin avec le R. P. de Billy Jesuite qui étoit lui même un grand Geometre (48) Elle est dediée à M. Colbert, & l'Epitre est un beau morceau.

La modestie de M de Fermat étoit si grande que quoiqu'il eût dans son cabinet plusieurs ouvrages achevez, on ne pût le determiner pendant sa vie à les donner au Public,

(48) C'est ainsi que l'appelle M. de Fermat le fils dans la Préface des *varia Opera Mathematica Pauli de Fermat*, dont je parlerai plus bas.

(49) *Ubi sup.* Tom. 5. p. 614. *Salutat te amplissimus Fermatus a quo circa mathematicas disciplinas, quas melius quam quisquam mortalium possidet, nihil extorqueri unquam poterit, nisi Reginarum præstantissima Christina velit aliquando post hujus ævi litteratorum omnium vota, post cancellarii Franciæ preces, sua etiam jussa adjungere, quibus utpute non surdus esset. Si tua cura posset id fieri, faceres toti Europæ rem pergratissimam.* VII. Kal. Oct. MDCLI.

(50) Il s'appelloit M. Martel & avoit été Avocat au Parlement de Toulouse. Comme il a fait en MDCCXXII un mauvais Journal, je serai obligé de parler de lui dans la suite, & je me bornerai à donner ici pour echantillon de son caractere ce qui m'arriva avec lui au sujet du *Commercium Epistolicum* entre Heinsius & Medon : il vint me trouver ea MDCCXXII, & dit d'abord que *la confiance qu'il avoit en mes lumieres* l'obligeoit à me venir voir quoiqu'il me fût inconnu & à me communiquer l'affaire la plus importante qu'ii y eût au monde pour le progrès des belles lettres. Un pareil compliment me surprit, & devoit effectivement me surprendre; à peine y avoit il six semaines que j'etois arrivée à Pairs. Très sur que le bruit de mon nom étoit bien petit, je le pris d'abord pour un escroc: La suite de son discours me detrompa en partie, & je reconnus bientôt qu'il n'étoit que fou: il me parla vivement contre le mépris où tomboient les lettres, me proposa divers moiens de les remettre en honneur, & finit par me prier de lui faire une Epitre dedicatoire & une Preface Latine pour le Recueil de Lettres d'Heinsius & de Medon qu'il vouloit don-

blic, Bernard Medon son ami croïant qu'il n'y auroit que la Reyne de Suede dont l'autorité pût vaincre la repugnance qu'il temoignoit à se produire, exhorte (49) serieusement Heinsius à en parler à cette Princesse & à meriter par le succes d'une pareille negociation les remerciemens de toute l'Europe. Si une espece de fou entre les mains duquel j'ai vû autrefois un grand nombre de lettres de N. Heinsius à Medon (50) n'avoit pas laissé perir ces restes précieux du commerce qui étoit

donner au public. Persuadé qu'il n'y a rien de si utile que les lettres des grands Hommes & plein d'estime pour Heinsius, je lui promis avec plaisir le petit service qu'il me demandoit: mais seulement à l'inspection du Manuscrit je trouvai les lettres pretendues d'Heinsius pleines de lacunes, de solecismes & de barbarismes, telles enfin qu'elles me parurent indignes d'Heinsius & de Medon. Je me crus donc obligé de lui dire qu'ils n'avoient jamais ecrit les lettres qu'il leur attribuoit. Mes soupçons l'offenserent & pour me convaincre de sa bonne foi, il me dit que les lacunes que je voïois étoient des retranchemens qu'il avoit jugé à propos de faire, parce qu'autrement l'ouvrage eût été trop long, & qu'au reste, je pouvois être sûr qu'il n'avoit retranché que des choses inutiles. Il fut un peu plus embarassé à repondre aux objections que je lui fis sur le peu de raport qu'il y avoit entre le style des lettres qu'il me presentoit & celui des ouvrages qui étoient incontestablement d'Heinsius. La Preface de son Ovide servit de piece de comparaison. Mais le Sr. Martel ennemi des discussions grammaticales m'avoua sans tant de façon qu'il avoit changé au stile des lettres tout ce qui ne lui avoit pas paru Latin. J'essaiai en vain de tirer des mains de cet homme les originaux de ces lettres defigurées. L'Interpolateur ne me repondit autre chose sinon qu'il les avoit egarés, & sur cela je le congediai le priant d'aller chercher quelqu'autre nom que le mien pour donner du relief au recueil qu'il meditoit de publier. Au reste on trouve plusieurs lettres d'Heinsius & de Medon dans l'excellente collection que M. Burman a publiée en V. Volumes in 4. sous le titre de *Sylloge Epistolarum*.

étoit entre cet illuſtre Hollandois & le ſçavant Conſeiller au Preſidial de Toulouſe, nous pourrions ſçavoir ſi Heinſius fît quelques demarches auprès de la Reyne de Suede, ſi cette Princeſſe s'intereſſa au ſort des Ouvrages de Geometrie & d'Algebre de M. de Fermat, où ſi celui-ci fût inflexible. Ce qu'il y a de ſur eſt que M. de Fermat content déclaircir pour ſa propre ſatisfaction ce qu'il y a de plus profond dans ces deux ſçiences communiquoit avec plaiſir ſes decouvertes à ſes amis, les conſultoit même & leur ecrivoit des lettres ſçavantes, mais il fuïoit avec ſoin la qualité d'Autheur en forme. Je ne crois pas qu'il y ait rien eu d'imprimé de ſa façon avant les lettres qu'il ecrivoit à M. Des Cartes & à quelques autres perſonnes qui ſe trouverent mêlées dans ſa querelle avec ce celebre Philoſophe. Lorſque ſa Dioptrique parut, le P. Merſenne qui cherchoit par-tout des objections, en tira de M. de Fermat & les fit tenir à ſon ami en Hollande, lequel n'en connoiſſant pas l'Auteur envoïa une reponſe aſſez aigre & s'il m'eſt permis de le dire, un peu haute. Le bon P. Merſenne qui étoit la douceur & la politeſſe même, fut embaraſſé & ſon inquietude augmenta à la reception des remarques de M. Des Cartes ſur le Traité *de Maximis & Minimis* de M. de Fermat qui lui avoit été communiqué. Le caractere du Conſeiller de Toulouſe, qui apprit apparemment que l'ami commun étoit en peine, ne lui permit pas de l'y laiſſer plus longtems : „ j'attens par votre fa„ veur, lui écrivit-il, les reponſes de M. Des „ Cartes... s'il y a quelque petite aigreur,
„ com-

„ comme il eſt mal aiſé qu'il n'y en ait, „ vû la contrarieté qui eſt entre nos ſentimens, cela ne vous doit point détourner „ de me les faire voir; car je vous proteſte „ que cela ne fera aucun effet ſur mon eſprit, qui eſt ſi eloigné de vanité que M. „ Des Cartes ne ſçauroit m'eſtimer ſi peu, „ que je ne m'eſtime encore moins. Ce „ n'eſt pas que la complaiſance me puiſſe obliger de me dédire d'une verité que j'aurai connue, mais je vous fais par là connoitre mon humeur. La ſuite de cette diſpute, qui s'échauffa par le zéle de MM. Paſcal le pere & de Roberval, leſquels prirent parti & écrivirent en faveur de M. de Fermat, a bien fait voir qu'il s'étoit peint d'après nature dans la lettre qu'il avoit écrite au P. Merſenne, & dont nous venons de rapporter un Fragment. A meſure que les repliques ſe multiplierent, la mauvaiſe humeur de M. Des Cartes augmenta, & ſes lettres devinrent plus mortifiantes & plus ſéches, au lieu que M. de Fermat, auſſi ferme dans ſa moderation que dans ſes principes, ne ſe permit pas une expreſſion offenſante. Sans renoncer à ſa regle, qui depuis les nouvelles routes qu'on s'eſt tracées dans la haute Geometrie, eſt devenue de moindre importance, il rendit toujours juſtice à ſon illuſtre adverſaire & le contraignit enfin par un procedé ſi genereux à ſouhaitter ſon amitié. Quoiqu'ils ſoient reſtés tous les deux dans leurs premiers ſentimens, on ne peut douter qu'elle n'ait été ſincere de part & d'autre. Cependant la mort même de M. Des Cartes ne mit pas fin aux demêlez Geometriques qu'ils avoit eu

pendant leur la vie, & M. de Fermat se vit contraint de rentrer en lice avec M. Clerselier. J'entrerois avec plaisir dans le détail de cette querelle si importante & par la matiere qui en étoit l'objet & par les personnes qui en ont été les Chefs, ou qui y sont signalez en seconds, mais, M. Baillet en a fait une longue & fidele relation dans sa vie de M. Des Cartes. D'ailleurs je ne sçaurois m'empêcher de conseiller à ceux qui sont en état d'entendre les matieres de voir le troisieme Tome *des lettres de M. Des Cartes* in 4. depuis la p. 167. jusqu'à la 349. qui contiennent toutes les piéces de son Procez avec M. de Fermat. Il y en a même quelques unes sur le celebre problême de la Roulette, qui fut entr'eux une nouvelle pomme de discorde. Cette lecture suffira pour vû qu'on y joigne *l'Histoire de la Roulette* publiée par M. Pascal sous le faux nom du Sieur d'*Etonville*.

Un Recueil d'Ouvrages de M. de Fermat a paru sous le titre que j'annonce ici (51).

## NOTTE IX.

### *Sur le Pouvoir de l'Inquisition en France.*

§. VII. p. 29. CEtte matiere demanderoit de plus longs éclaircissemens que la briéveté d'une notte ne me permet

(51) En voici le titre: *varia opera mathematica Domini Petri de Fermat senatoris Tolosani. Accesserunt selecta quædam Epistolæ vel ad ipsum à doctissimis viris, Gallicé, Latiné vel Italicé de Rebus ad Mathematicas Disciplinas aut Physicam pertinentibus scripta.* Tolosæ. apud *Johannem Pech*. MDCLXIX. in

met de les donner; mais il ſeroit bien à ſouhaitter qu'un homme inſtruit la traitât avec étenduë & nous donnât un ouvrage que le melange continuel des raiſonnemens & des faits neceſſaires rendroit auſſi amuſant qu'inſtructif. Un pareil Traité pourroit être diviſé en deux parties. Dans la premiere on montreroit par une tradition conſtante & dont la chaine ſeroit facile à former, que jamais la France n'a ſubi le joug des Cenſures de l'Inquiſition, qu'on s'y eſt ordinairement oppoſé avec la derniere force à cette Inquiſition; que quelque menagement qu'on garde avec Rome, cette Cour nous met ſouvent malgré nous hors d'état de pouvoir diſſimuler ſes entrepriſes, & qu'enfin ſous les Miniſteres où la liberté ſembloit éteinte, la Nation a témoigné tant d'horreur pour ce Tribunal & pour les condamnations qui en emanent, qu'on doit preſumer que ſi les foudres du Vatican grondent encore contre nous, c'eſt moins dans l'eſperance de nous effraier, que pour contenir les pays où le bruit du tonnerre Romain ſe rend redoutable & pour nous obliger au moins à nous taire.

LA NOT-

*in fol.* pag. 210. Ce Recueil eſt adreſſé à M. de Furſtemberg, ce ſcavant Evêque de Paderborn, qui a été l'ami ou le protecteur de tous les gens de lettres de ſon tems, & qui a lui mêma publié des ouvrages pleins d'erudition.

## LA NOTTE X.

*ne s'est pas trouvée parmi les papiers de l'Auteur.*

## NOTTE XI.

*Particularites des premieres années de la vie de Charles Patin Professeur à Padoue.*

§. X. p. 39. JE n'ai rien vû jusqu'à present de fort complet sur l'Histoire de la vie & des ouvrages de Charles Patin, homme d'un merite rare, d'un caractere singulier & dont on se formeroit une fausse idée, si l'on ne jugeoit de ses talens que par sa querelle avec M. de Sallo, ou seulement par *l'Introduction à la connoissance de l'Histoire par les medailles* qui les mit aux prises l'un avec l'autre. Rien ne me sembleroit plus convenable que de rassembler ici les particularités de la vie & des etudes de ce sçavant: mais je reserve cela pour mon Dictionnaire & je raporterai seulement le commencement du détail qu'il a donne de sa vie. Cela se trouve dans un livre assés commun à la vérité, mais très peu lû. J'ai eu pour pere dit-il, (52) Guy Patin (53) „ Docteur & Professeur Royal en Medecine, emploi dans lequel il avoit succedé à Jean Riolan. Mon pere qui étoit un „ homme de bien & habile en plusieurs sortes

(52) *Lycai Patavini* p. 77-104.
(53) Gui Patin fameux Medecin, plus fameux encore, par

„ tes de ſçiences, paſſoit pour une Bibliothe-
„ que vivante, & ce ſeroit affoiblir les elo-
„ ges qui lui ſont dus, que d'ajouter un
„ mot à ce titre, ſous pretexte du reſpect
„ que je dois à ſes manes. Les gens de
„ lettres qui l'ont connu conſervent encore
„ prétieuſement ſa mémoire, que la douceur
„ de ſes mœurs, une grande connoiſſance de
„ ſa profeſſion & une erudition fort variée doi-
„ vent à jamais rendre reſpectable. J'en
„ prends ſurtout à temoin les Allemands, qu'on
„ ſçait être les plus vrais de tous les hom-
„ mes. Ils lui demandoient ſes conſeils en
„ toute occaſion; ils les conſultoient à l'en-
„ vi, & l'appelloient non ſeulement leur
„ ami, mais leur pere. Ma mere s'appelloit
„ Jeanne Jeanſſon, elle m'allaita elle même
„ pendant vingt mois, & eut un ſoin parti-
„ culier de mon enfance. Quelques amies
„ voulurent en vain lui perſuader de ſuivre
„ l'uſage & de ſe décharger de cet embaras
„ ſur une nourrice étrangere. Elle ne les écou-
„ ta point, & repondit toujours conſtam-
„ ment qu'elle ne pouvoit excuſer la plûpart
„ des femmes, qui paroiſſent d'ordinaire
„ plus empreſſées de mettre des enfans au
„ monde, que de les nourrir & de leur don-
„ ner une education convenable: ce qui
„ quelquefois a fait degenerer les meilleures ra-
„ ces. Je dois encore à cette bonne mere des
„ alliances avec pluſieurs familles conſidera-
„ bles, qui n'ont par rougi juſqu'à preſent
„ de

par ſes lettres oû il ſe donne libre cariere ſur toute ſorte de ſujets ſans epargner les perſonnes qui lui deplaiſent. Ce qu'il raporte *n'eſt pas toujours* fort exact.

„ me reconnoittre pour leur parent.

„ Une chose assez remarquable & que les „ devins regardoient comme une marque de „ bonheur, est que je vins au monde la tête „ enveloppée de cette membrane (si connue „ sous le nom de coiffe) soit que la nature „ voulut, en me mettant cette espece de ban- „ deau devant les yeux, retarder de quelques „ momens la vûë des miseres de cette vie, „ ou qu'elle eut dessein de me mieux armer „ contre les malheurs auxquels j'étois desti- „ nê. Parlons plus serieusement: cette mem- „ brane n'est autre chose que le repli de „ celle qui enveloppe le foetus & c'est un „ jeu de la nature plutôt qu'un presage, au- „ quel il n'est pas permis de s'arrêter.

„ Je nacquis à Paris le XXIII de Fevrier „ MDCXXXIII & commençai à etudier, „ avant même que de sçavoir ce que c'étoit „ qu'étude. Par les soins que ma mere s'é- „ toit donné, je sçavoir lire à trois ans & „ écrire à quatre. Mon pere de son côté ne „ s'entretenoit avec moi qu'en Latin pendant „ le tems que ses affaires ou son travail lui „ laissoient, & ce tems étoit la seule chose „ dont il fût avare: ainsi à six ans je pouvois „ déjà parler en cette langue avec les sçavans, „ & me servir de la maternelle pour les con- „ versations ordinaires.

„ La pratique de la medecine ne per- „ mettant pas à mon pere de veiller assidue- „ ment à mon education, il s'en déchargea „ en partie sur M. Gontier, qui est aujour- „ d'hui le premier medecin de Rouanne sa „ patrie. Je reconnois avec plaisir que non „ seulement il me donna une teinture des

„ bel-

„ belles lettres, mais qu'il m'apprit auſſi tout
„ ce que j'étois capable d'en aprendre à cet
„ age-là, & entr'autres les principaux eve-
„ nemens de l'Hiſtoire Grecque & de l'Hiſ-
„ toire Latine. On ſçait que la Bibliotheque
„ de mon Pere ne le cedoit pour le choix,
„ le nombre & la rareté des livres dont elle
„ étoit compoſée, à aucune autre Bibliothe-
„ que de particulier. M. Gontier en tiroit
„ ceux qu'il jugeoit à propos de me faire
„ lire, mais c'étoit toujours en plus petite
„ quantité que mon extrême avidité d'a-
„ prendre ne le demandoit. Pour mettre à
„ profit cette paſſion & la rendre même
„ plus vive, mon pere & mon precepteur
„ joignirent l'adreſſe à l'autorité que leurs
„ exhortations avoient déjà ſur mon eſprit;
„ & mon pere me promit de me faire pre-
„ ſent de tous les livres que je pourrois expli-
„ quer ſans le ſecours d'une verſion. M. Gon-
„ tier exagerant le prix de cette promeſſe
„ qu'il ne craignoit pas même de mettre au
„ deſſus de la fortune des Rois, je m'ap-
„ pliquai avec ardeur à la Langue Grecque,
„ & ce fut avec un ſi grand ſuccez, qu'en
„ peu de tems je me rendis familiers Plu-
„ tarque, Dion, Diodore de Sicile, Denis
„ d'Halicarnaſſe, Xenophon, Homere le pere
„ de la Poeſie & des Poëtes, & quelques
„ autres des principaux Ecrivains Grecs.
„ Cependant je ne negligeai, ni les Italiens,
„ ni les Eſpagnols, dont je ſouhaitois avec
„ ardeur de connoittre l'elegance & la de-
„ licateſſe, perſuadé qu'elles étoient egale-
„ ment propres à polir l'eſprit, & à le de-
„ laſſer d'autres études plus ſerieuſes.

Dés que j'eus atteint l'âge d'onze ans, on
„ me mit en pension au College de Beau-
„ vais où j'étois bien recommandé à M.
„ Alberti Professeur en Rhetorique homme
„ d'une érudition peu ordinaire. Il nous ex-
„ pliquoit le matin l'histoire de la Guerre
„ de Troye & l'apres midi les Loix des
„ douze Tables. Ces matieres si importan-
„ tes par elles mêmes se trouvoient abso-
„ lument de mon goût, & j'avoue que j'étois
„ comme enchanté de ce qui y paroissoit
„ souvent inutile ou trop difficile à mes
„ *condisciples*. Mes maitres s'en étant bientôt
„ apperçus me destinerent à des études plus
„ capables de moderer la vivacité d'un jeune
„ esprit, & de l'accoutumer de bonne heure
„ à reflêchir. On me fit commencer mon
„ cours de philosophie, & je passai deux ans
„ dans les disputes de l'Ecole, mais dans le
„ tems que mes études réüssissoient le mieux
„ il m'arriva une avanture qui me causa d'a-
„ bord un chagrin sensible. J'avois porté à
„ mon Professeur des (54) Theses assez amples
„ selon la coutume de l'Université de Paris,
„ puis qu'elles renfermoient toute la Philo-
„ sophie. Elles étoient en Grec & en La-
„ tin & j'étois tout preparé à les soutenir en
„ l'une & en l'autre Langue. Il ne falloit
„ plus que l'approbation du Professeur; mais
„ à peine y eut-il jetté les yeux, qu'il refusa
„ de les lire. Il me dit que j'entreprenois
„ une chose impossible & que jamais il n'y
„ donneroit son consentement. Tant que je
„ vivrai je me souviendrai des larmes que ce
„ re-

(54) Roger Omoley, Irlandois, M. Patin *ibid.* p. 81.

„ refus m'arracha. J'ai honte à present de
„ cette puerilité, mais je croïois que cela
„ me deshonoroit pour toujours. L'adresse de
„ mon pere me tira d'intrigue : aïant examiné
„ ce qu'il y avoit à faire, avec le R. P. Cy-
„ rille Rhedocancer, qui étoit alors inspec-
„ teur de mes études, ils convinrent que
„ puisque les difficultez du Professeur de
„ Philosophie ne venoient que de son igno-
„ rance dans la Langue Grecque, il falloit
„ voir si j'avois assez de courage pour vou-
„ loir deffendre mes theses sans president. Le
„ desespoir m'avoit rendu temeraire, & j'au-
„ rois sans doute hazardé ce dangereux choc,
„ mais mon Professeur faisant reflexion que
„ les choses se passant ainsi, sa reputation
„ en seroit commise, prit le parti de pre-
„ sider à ma these. Je la soutins le IV. de
„ Juillet MDCLVII. à l'âge de XIV. ans, en
„ presence de M. le Nonce, de XXXIV.
„ Eveques & de tout ce qu'il y avoit de plus
„ distingué à la Cour & à la ville. Après une
„ action, qui dura cinq heures entieres, je
„ reçus le degré de Maitre és arts.

„ Après quelques semaines de recreation,
„ qui furent en partie emploïées à la chasse,
„ & que neantmoins je n'aimois pas tant que
„ je ne me derobasse quelquefois pour me
„ rendre à mes études, je revins à Paris, &
„ je pensai serieusement à faire choix d'une
„ profession. Il étoit naturel que je me de-
„ terminasse en faveur de la medecine. Cet
„ art, dont la liaison est si étroite avec la
„ Philosophie que je venois d'étudier, est
„ pour

l'appelle *Philosophum non incelebrem.*

„ pour ainsi dire, le gardien de la vie & le
„ reparateur de la santé. D'ailleurs mon
„ pere m'avoit donné un grand penchant
„ pour la medecine. Un de mes oncles, qui
„ étoit de robe, s'y opposa: comme il n'a-
„ voit point d'enfant, il promit, que si je
„ voulois embrasser sa profession, il me
„ traiteroit en fils, me feroit son heritier &
„ m'avanceroit d'abord tout ce qui seroit
„ nécessaire pour acheter quelque Charge.
„ Enfin il nous promit des monts d'or. Cet
„ oncle étoit fort consideré dans la famille.
„ Je me tournai par complaisance du côté
„ de la jurisprudence, & l'étudiai avec tant
„ d'ardeur & d'application qu'au bout de
„ XVI. mois M. Mongin Professeur celebre
„ & qui avoit été mon maitre me jugea ca-
„ pable de prendre les Degrez. Après avoir
„ pris mes licences à Poitiers, je fus reçu
„ avocat & en prêtai le serment au Parle-
„ ment de Paris. La Jurisprudence me re-
„ tint six années entieres, & je joignis l'é-
„ tude du Droit François à celle du Droit
„ Romain. Cependant mon inclination me
„ ramenoit toujours à la Medecine, dont la
„ connoissance me paroissoit bien plus a-
„ greable que celle de la Jurisprudence.
„ Pour m'y attacher je derobois au sommeil
„ une bonne partie des nuits. Dans cette
„ circonstance mon pere se conduisit pru-
„ demment à mon egard: voiânt que mon
„ oncle ne s'empressoit pas beauconp à te-
„ nir parole, il m'avertit de penser serieuse-
„ ment à prendre un état qui me convint,
„ & fut le premier à encourager par de
„ puis-

„ puissantes raisons mon inclination pour la
„ medecine &c.

## NOTTE XII.

### *Sur M. Spanheim.*

EZechiel Spanheim né à Geneve d'une Famille originaire d'Allemagne & dans laquelle les talens pour les lettres ont été communs, a non seulement merité l'estime de toute l'Europe par un grand nombres d'excellens Ouvrages où il a fait voir une erudition profonde, & une sagacité encore plus rare que l'erudition, mais il s'est aussi rendu recommandable par les emplois que l'Electeur Palatin & le Roy de Prusse lui ont confiés. Il est mort Ambassadeur de ce dernier Prince en Angleterre le 7. Novembre MDCCX. âgé de 81. ans, après avoir marié une fille unique qui lui restoit avec M. le Marquis de Montandre alors Lieutenant General au service de la Reine Anne. Voiés un ample Eloge de ce grand Homme dans les *Acta Eruditorum* de MDCCXI. p. 522. dans *la Bibliotheque Choisie* de M. le Clerc Tom. XXII. p. 174. & dans quelques autres Journaux. M. Huet lui a rendu un témoignage bien glorieux dans les Memoires de sa vie. *Magna mihi fuerat*, dit-il, p. 374. *à prima mea juventute cum Ezechiele Spanhemio necessitudo, delectabamur enim iisdem studiis, & perspectam viri humanitatem & benevolentiam magis magisque demereri conabar omnibus officiis. Itaque nec temporis longinquitate, nec intervallis locorum, nec occupationibus plané diversis, sed sola hominis*

mer-

*morte sincera hæc & fidelis animorum conjunctio diremta est.* M. Burman a parlé de M. Spanheim d'une maniere également forte. Enfin je ne connois que Jacques Gronovius qui ait osé l'insulter & se servir contre lui des termes les plus malhonnêtes en divers endroits de ses ouvrages. Personne n'ignore que quand une fois Gronovius avoit commencé d'insulter quelque homme de lettres il ne le perdoit plus de vue & le fouroit de gré ou de force dans tous ses écrits, sans lui menager ni les termes, ni les couleurs. C'est dans la préface du X. Tome des Antiquitez Grecques que M. Gronovius reproche, au sujet de Callimaque, un plagiarisme honteux à M. Spanheim: mais on sçait trop où alloit son habileté pour soupçonner qu'il n'ait pas pû faire lui même le catalogue des Fragmens de Callimaque & montrer les sources d'ou il les avoit tirez sans emprunter le secours de Meursius. Gronovius a poussé les choses encore plus loin dans une Notte sur le XXIX. Chap. du VII. Livre d'Arrian, où à l'occasion du choix de deux diverses leçons il dit, *nam si ita concisa fuisset lecta in editionibus, non deduxisset grandem interpretem Juliani Cæsarum ut* dellraret *ad* ἁμαρτήματα. C'est encore pis à la pag. 261. de son *Ammien Marcellin* & à la pag. 3. de la Preface qu'il a mise au devant de l'Edition des *Gemmæ de Leonard Agostini.* M. Spanheim étoit resolu quelque tems avant sa mort de travailler sur des sujets qui eussent plus de rapport à son âge, comme à l'éclaircissement de plusieurs endroits de la version des LXX. & des Traditions Ecclesiastiques. Il mandoit le 16. de May MDCCX.

à

à M. le Clerc, qu'il s'y appliquoit depuis plusieurs années.

Il ne faut pas oublier que M. Spanheim aimoit beaucoup la Langue Françoise, qu'il l'avoit aprise avec soin, & qu'il la parloit & écrivoit bien. Nous le mettrons toujours au nombre des illustres Etrangers qui ont composé en notre Langue. Il publia en MDCLXXXIII. in 4. une version très exacte *des Cesars* de Julien: *Et quand même il seroit vrai qu'il pourroit s'y trouver quelque expressions, qui ne seroient pas entierement au goût de certains puristes, que le chagrin érige en critiques sans autorité, elle n'y perdroit rien de son prix.*

## NOTTE XIII.

### *Touchant les Acta Sanctorum.*

P. 75. JE raporterai à ce sujet un passage remarquable de Bayle. „ Les Jesuites avec tout leur grand credit n'ont pû empêcher que l'Inquisition de Tolede n'ait „ condamné plusieurs volumes des *Acta* „ *Sanctorum*, & il est certain que cette tempête n'est venuë que des sollicitations des „ Carmes & de quelques autres Moines irritez de ce que le P. Papebrock & ses Adjoints ont rejetté comme apocriphes plusieurs Actes & plusieurs vieilles traditions. „ Ils sont louables de s'être attirez ce coup „ de foudre & ils feront bien d'en meriter „ d'autres. *Bayle* Tom. II. p. 1775. de son „ *Dictionnaire* V. aussi la p. 1043. Les PP. „ Journalistes de Trevoux p. 716. du mois

d'A-

„ d'*Avril* MDCCVIII. ont averti qu'on ve-
„ noit de publier un nouvel Index & que
„ l'on n'y avoit pas mis les *Acta Sanctorum*.
„ Il y a dans le *Journal des Sçavans de Ber-*
„ *lin* un passage fort curieux sur cette con-
„ damnation."

## NOTTE XIV.

### *Sur le P. Labbe.*

P. 82. IL y a peu d'Auteurs qui aient autant écrit que le P. Labbe. Si tous les Ouvrages qu'il a donné ne sont pas de la même force, il est du moins vrai que plusieurs de ces Ouvrages lui ont justement acquis la reputation d'un des plus sçavans hommes d'une Societé qui en a certainement produit un grand nombre. Je ne m'arrêterai point ici à donner un Catalogue de tous les Ouvrages du P. Labbe, puis qu'il s'est acquitté lui-même de cette tâche avec toute l'exactitude que l'on doit attendre d'un écrivain jaloux de ses productions. Ce Catalogue a été imprimé deux fois in 4. la premiere en MDCLVI. chez Cramoisy, & la seconde chez Bénard en MDCLXII. Cette derniere edition est fort augmentée, & finit ainsi, *atque hæc olim maximam partem ab adolescentiore parata, fidem facient æquis rerum similium æstimatoribus, quantâ diligentiâ ac sedulitate jam ætate provectior, ac quinquagenario major effectus, susceptam Conciliorum omnium generalium, Nationalium, Provincialium, ac Diœcesanorum editionem perficiet, unà cum Bibliotheca nova M. Li-*

*Librorum omnis generis continuatione & totius quaquà patet Galliæ Archiepiſcoporum & Epiſcoporum Elogiis Chronologicis & Hiſtoricis, jam à 20. minimùm annis magna ſtudiorum contentione undequaque collectis, modò Deus optimus maximus vitam* &c. Comme le P. Labbe travailloit indifferemment ſur toutes ſortes de ſujets, il n'a pas toujours également reuſſi. Quelques uns de ſes Ouvrages lui attirerent même des mortifications aſſez rudes. Je parle de ſes *Radices Linguæ Græcæ*. Ce petit Livre n'eſt qu'une copie déguiſée du fameux ouvrage de D. Lancelot, qui a paru en François ſous le même titre. Le P. Labbe peu content d'avoir pillé cet ouvrage s'efforçoit encore de le décrier, & de perſuader au public, qu'il n'avoit été entrepris que pour jetter dans le cœur de la jeuneſſe des ſentimens de revolte contre le Roi. La préface du Jardin des Racines Grecques, qui eſt dans les Editions poſterieures à celle de MDCLVII. repondit au P. Labbe de façon à lui ôter une autre fois l'envie de ſe jouer à D. Lancelot : mais elle ne l'empecha pas de continuer ſon mêtier de plagiaire. M. Samſon eſt celui qui s'en eſt plaint le plus vivement dans ſes *Diſquiſitiones in Pharum Galliæ Antiquæ.* Vigneul Marville tourne joliment à ſon ordinaire l'habitude que le P. Labbe avoit priſe de tranſcrire hardiment des ouvrages preſque entiers, & de ſe les approprier. Il le compare à S. Auguſtin, qui trouvoit un gout plus delicieux aux fruits qu'il voloit chez ſes voiſins qu'à ceux qu'il eût pû manger tranquillement dans ſa maiſon. V. encore ſur les plagiats du P. Labbe le Traité

de

*de Plagio* de M. Thomasius p. 212. de la derniere Edition. Philippe Labbe né à Bourges est mort à Paris le XVII. Mars MDCLXVII. âgé de LX. ans. V. la *Bibliotheque des Auteurs de la Societé* & le XVII. siecle de la Bibliotheque de M. du Pin.

## ARTICLE II.

### *Histoire du Journal sous la Direction de M. l'Abbé Gallois.*

### MDCLXVI. — MDCLXXIV.

### §. I.

*On offre à M. de Sallo la liberté de reprendre le Journal à cerraines conditions : il refuse & en fait charger M. Gallois.*

IL ne faut pas s'imaginer que M. de Sallo ait affecté de se montrer insensible à la deffense qui lui faite de continuer le Journal. Au contraire, il temoigna publiquement la douleur que lui causoit un contretems si facheux; il fit même quelques tentatives pour obtenir un nouveau Privilege de cet Ouvrage, & peut-être que s'il eût voulu se soumettre à de certaines conditions, il en seroit aisement venu à bout. Mais son amour pour la vérité, & une grandeur d'ame qui ne lui permettoit pas de plier la tête sous le joug des Inquisiteurs auxquels on le vouloit renvoyer, l'empêcherent d'accepter aucune de celles qu'on lui proposa. Enfin après

après avoir fait les demarches convenables, il renonça pour toujours au droit que sa qualité d'inventeur lui donnoit sur le Journal.

C'est ainsi que les choses se passerent: nous en avons pour garand une lettre de M. Chapelain en datte du 31. de May MDCLXV. & il paroit que son témoignage doit l'emporter sur celui de Guy Patin, lequel pretend que le Journaliste fit joüer toutes sortes de ressorts pour avoir la permission de continuer comme il avoit commencé. (55)

Mais enfin, il falloit lui choisir un Successeur: le public charmé des premiers essais du Journal en souhaittoit & en demandoit la suitte; & ceux qu'une mauvaise politique avoit portez à le supprimer, connoissoient trop bien ce qu'un ouvrage de cette nature repandoit d'emulation, pour souffrit qu'on l'abandonnât sans retour. Il s'agissoit seulement, & ce n'étoit pas une affaire sans difficulté, de trouver un homme qui moins intraitable que M. de Sallo, ne lui fût pas inferieur en talens. Après avoir inutilement jetté les yeux sur differentes personnes, M. Colbert s'en tint à M. l'Abbé Gallois, lequel, comme nous l'avons déjà dit, avoit eu part aux premiers Journaux de MDCLXV.

M. de Sallo ne pouvoit pas être mieux remplacé. La fonction de Journaliste demande une étenduë de connoissances qui se trouvent rarement dans une même personne. Outre les langues sçavantes & la sienne propre qu'il lui est nécessaire de posseder parfaitement, outre une legere teinture, qu'il doit

(55) Tom. III. *Lett.* LXII. p. 59.

doit avoir des langues vivantes, s'il veut rendre compte des ouvrages qui s'impriment dans toute l'Europe, il a besoin d'être au fait des differentes matieres dont il parle; & selon les occasions, il faut qu'il se montre Mathematicien, Astronome, Physicien, Jurisconsulte, Theologien; qu'il n'ignore rien de ce qui s'est passé dans l'Antiquité la plus reculée, qu'il sache ce qui est arrivé dans les siecles posterieurs & moins eloignés. Ce n'est encore là qu'une petite partie des qualitez requises pour former un Journaliste parfait. Elles tournent même au prejudice du public, dont elles peuvent surprendre la confiance, si celui qui en est revêtu ne joint à une sçience si vaste des talens plus rares encore qu'une prodigieuse erudition: je veux dire de la justesse dans l'esprit, de la clarté dans les idées, un style pur & correct, tout au moins vif, aisé, propre à attacher les lecteurs les plus indolens & à persuader les plus indociles. J'ajoûte, que si un Journaliste ne veut pas tomber à chaque moment dans des bevues ridicules, (56) ou dans des inconveniens encore plus à craindre, il doit être consommé dans l'Histoire Litteraire, & surtout dans l'Histoire Litteraire de son Siecle: *Science presque separée des autres, quoiqu'elle en resulte, & produite par une curiosite vive, qui ne neglige au-*

(56) V, La Dissertation de M. Lilienthal intitulée de *Soloecismo Litterario*. Elle est *inter Selecta Litteraria & Historica* imprimez à Leipsig en 1715. in 8. il y a des choses fort curieuses dans ce Recueil. C'est le même M. Lilienthal qui nous a donné un petit Traité intitulé *de Historia litteraria certa cujusdam gentis scribenda*, à Leisipg 1710.

*aucune partie de son objet.* (57) Mais c'est peu que toutes ces qualitez de l'esprit se rencontrent dans un même homme, si elles n'y sont accompagnées de celles du cœur; c'est-à-dire, d'une probité exacte, qui ne lui permette pas d'en imposer; & qui lui fasse rendre justice à ses ennemis particuliers, s'il a le malheur d'en avoir, & à ceux que de petites preventions de parti pourroient lui faire regarder sur ce pied-là. On sent bien qu'un pareil homme est plus difficile à trouver qu'à peindre: (58) J'ai pourtant fait sans y penser le portrait de M. l'Abbé Gallois, au moins à tres peu de choses près; car quelque parfait que l'on soit, on tient toûjours par quelque bout à l'humanité; & je serai obligé plus d'une fois, dans le cours de cet article, de donner des preuves que M. l'Abbé Gallois n'a pû s'exempter de la loy commune.

## §. II.

### *Vie de M. l'Abbé Gallois.*

JEan Gallois étoit né à Paris le 14. de Juin MDCXXXII. Il donna dés sa plus tendre jeunesse des marques d'esprit & d'application, qui présageoient tout ce qu'il devoit être un jour

1710. in 8. pag. 231. une nouvelle Edition de l'*introductio in notitiam Rei Litterariæ* de M. Struve avec des Supplemens, in 8.

(57) M. de Fontenelle *ubi sup.*

(58) Juvenal. *Sat.* VII. *Hunc qualem nequeo monstrare & sentio tantum.*

jour. Les Belles-Lettres, les Mathematiques, la Theologie & la Physique l'occuperent tour à tour. Une ardeur incroïable de tout sçavoir le porta même jusqu'aux Langues Orientales, pour lesquelles cependant il ne renonça pas à celles qui sont en usage, comme l'Allemand, l'Anglois, l'Italien & l'Espagnol; & *s'il est vrai*, dit M. de Fontenelle, (59) *qu'une erudition si partagée soit moins propre à faire une reputation singuliere, elle l'est du moins beaucoup plus à étendre l'esprit en tout sens, & à l'éclairer de tous les cotez.*

Le premier Ouvrage de M. l'Abbé Gallois a été la *traduction du Traité de Paix des Pyrenées*, qu'il fit par ordre du Roy, & qui parut en MDCLIX. in folio. il se trouva ensuite chargé du Journal & de tenir la plume dans l'Academie Royale des Sçiences, il fut reçû dans l'Academie Françoise en MDCLXXIII. & nous lisons dans l'Histoire de l'Academie Royale des Belles Lettres, qu'il a eu beaucoup de part à l'établissement de cette illustre compagnie (60) dans laquelle on voit encore tant de sujets capables de soutenir parmi nous le gout des bonnes études, & de vanger notre nation, par de bons ouvrages, du tort que lui font tant de mauvais livres, qui ont paru depuis quelque tems en France, & qui fournissent aux étrangers, & surtout à ceux qui sont prevenus contre no-

(59) *Ubi sup.*

(60) *Hist. de l'Academie Royale des Belles-Lettres*, à la tête du 1. vol. des Mémoires.

(61) Fils de M. Colbert, & mort Ministre & Secretaire d'Etat le III. de Novembre MDCLXXXX.

(62) On le peut voir en entier avec les observations de

notre Nation le prétexte de déchirer les François à tous propos, ſans ménagement & ſi je l'oſe dire, avec indecence. Enfin après la mort de M. Colbert, ſon ami plûtôt que ſon Protecteur, M. Gallois obtint à la ſollicitation de M. de Seignelay (61) une chaire de Profeſſeur Royal en Langue Grecque, qu'il remplit au contentement de tout le monde. Il avoit trouvé le ſecret d'épargner ſur un revenu fort modique dequoi amaſſer une Bibliotheque nombreuſe & choiſie, dont le Catalogue a été imprimé en MDCCX. in 12. Comme je ſuis obligé de toucher dans le cours de cet article quelques autres circonſtances de ſa vie, je me diſpenſe d'entrer ici dans un plus grand détail.

Outre le Journal des Sçavans, il reſte un morceau tout propre à faire juger du bon goût de M. l'Abbé Gallois. Ce ſont ſes Remarques ſur le projet d'un nouveau Recueil d'Hiſtoriens de France, que M. du Cange avoit été chargé de dreſſer, & qu'il lui communiqua. (62) Le public apprendra ſans doute avec joïe que ce projet ſouvent propoſé & toujours remis va enfin être executé, & que le ſoin en eſt confié aux Benedictins de la Congregation de S. Maur. D. Bouquet (63) a la direction de cet important Ouvrage.

La conformité du nom de *Gallois* avec ce-

de M. l'Abbé Gallois p. 958. de la *Bibliotheque des Hiſtoriens de France* du laborieux P. le Long. Le P. des Molets doit nous donner une nouvelle edition de cette Bibliotheqne, avec des augmentations & des corrections. Les unes ne ſont pas moins néceſſaires que les autres.

(63) D. Martin Bouquet né à Amiens en 1685. eſt entré

celui de *le Gallois*, est cause que differentes personnes (64) ont attribué au Journaliste le *Traité des plus belles Bibliotheques de l'Europe*, qui parut à Paris en MDCLXXX. in 12. sous le nom du Sieur le Gallois. Mais il suffit de comparer quelques pages de ce miserable livre avec deux ou trois extraits de M. Gallois pour sentir la difference du stile & de la façon de penser. Ce n'est pas que le Gallois ne fût capable de publier quelque chose de meilleur, quand il consultoit ses amis; au moins si c'est lui, comme je le crois, qui a fait les *Discours Academiques extraits des conferences de M. l'Abbé Bourdelot* : ils ont eu du succez, (65) & *contiennent des choses tres curieuses, la plûpart de physique*, écrivoit M. Bayle à son bon ami, M. Minutoli (66) avec lequel il s'expliquoit librement. Les *Furetieriana*, s'il est permis de faire quelque fonds sur un livre de cette espece, ne parlent pas moins avantageusement de ces Conversations Academiques. (67)

Le

tré chez les Benedictins en 1705. C'est un des meilleurs sujets de la Congregation. Il a été pendant longtems compagnon d'étude du P. de Montfauçon, qui a rendu un témoignage honorable des services qu'il avoit reçus de lui tant dans *la préface de l'Antiquité expliquée* que dans celle de son *S. Chrysostome.* On voit aussi par la *préface de l'Edition du Josephe* de M. Havercamp, que les soins de D. Bouquet ne lui ont pas été inutiles. Au reste je crois qu'il est assez inutile d'avertir qu'il ne faut pas se laisser prevenir contre le Recueil des Historiens de France que prepare D. Bouquet par l'idée peu avantageuse qu'a voulu en donner d'avance l'Auteur des *Memoires d'un Homme de qualité*, dans l'endroit de son livre où il peint ses anciens confreres sous le nom des Hieronymites de l'Escurial.

(64) Il est inutile de mettre ici le nom de ceux qui sont

Il s'en faut beaucoup que le Traité des plus belles Bibliotheques n'ait été si favorablement reçû. M. Baillet dit „ que l'Au„ teur y rapporte un petit nombre de „ choses nouvelles, & que le reste est co„ pié avec assez de fidelité des autres Au„ teurs, & particulierement de Lomejer „ (68) dont il a même retenu les fautes avec „ un peu trop de scrupule. Du moins peut„ on assurer, continue M. Baillet, qu'il a „ deviné fort exactement l'ordre des chapi„ tres & la methode du Livre de Lomeïer, „ qu'il s'est rencontré avec lui en une infi„ nité d'endroits par un hazard, qui appro„ che fort d'un rendez-vous, & que les mé„ moires que ses amis lui ont fourni pour „ faire sa compilation, ont une conformité „ avec ce livre, qui est un peu suspecte. „ Mais, comme, il le dit lui-même, il nous „ importeroit peu de sçavoir d'où il a pris „ ce qu'il entasse dans son Livre, s'il pou„ voit nous instruire utilement, & il a raison „ de dire, que ceux qui ont voulu lui faire „ croire

sont tombez dans cette faute. Ce sont presque tous des litterateurs Allemands du dernier ordre.

(65) *Journ. des Scavans* de 1675. p. 239.

(66) *Lett.* XXVIII. Tom. IV. *de ses œuvres.* p. 550.

(67) *Furetier.* p. 63.

(68) M. Jean Lomeïer, mort Ministre de Zutphen a donné quelques Traitez d'Antiquitez assez estimez. V. la *Bibliog. Antiquar.* de M. Fabricius. p. . . . son Traité des Bibliotheques a d'abord été imprimé à Zutphen en 1669. in 8°. & ensuitte avec des augmentations à Utrecht en 1685. V. sur ce livre la Preface de M. Schmidt à la tête de sa 2. collection de *Bibliothecis* : le livre de Lomeïer est dans ce Recueil. V. encore M. Struve p. 134. *introd. in Notit. Rei Litter.* M, Reimann p. 348. & 354. de son *Syst. Antiq. Litterariæ.*

„ croire qu'il avoit reuſſi, ont été trop indul-„ gens à ſon égard." (69) Les Etrangers n'ont pas fait plus de cas de cet ouvrage du Sieur le Gallois & ils ont preſque tous remarqué le plagiat. (70) Mais il n'y en a point qui l'ait fait d'une maniere plus forte que M. Reiman, un des plus grands litterateurs que l'Allemagne ait encore produits. Après avoir obſervé les défauts du Traité des Bibliotheques de Lomeïer, il ajoute, qu'au lieu d'en corriger les fautes, le Sieur le Gallois n'a fait en le copiant qu'y en fourrer de nouvelles: *Tantùm abeſt ùt emendaverit Gallefius in Tractatu Hiſtorico de optimis Europæ Bibliothecis, ad verbum ex Lomeïero exſcripto, ùt in quibusdam magis corruperit & vitiarit, adeòque duplici genere mendorum ſe inquinarit, ſcilicet ſuis & alienis* (71) il eſt aiſé de juſtifier la vérité de cette accuſation. Cependant ce livre generalement mepriſé par tous ceux qui ont été à portée de le lire & d'en juger, a tellement plu à un de ces Auteurs qui font rouler la plûpart des preſſes de Hollande, qu'il n'a pas crû pouvoir rien faire de mieux pour ſes interêts & pour ſa réputation, que de l'in-

(69) *Jugem. des Sçavans.* Tom. II. p. 152.

(70) J'emploïe le mot de *plagiat*, à quoiqu'il ne ſe trouve dans aucun Dictionnaire: mais c'eſt conſtamment l'uſage determiné par la pratique de nos plus célebres Ecrivains: M. l'Abbé du Bos dans ſes excellentes *Reflexions critiques ſur la Poëſie & la Peinture.* Tom. II. M. l'Abbé d'Olivet dans ſon *Apologie contre deux Articles des Memoires de Trevoux* & M. de Voltaire n'écrivent pas autrement. M. Bayle *Dict. Hiſt. & Critique* Art. *Aretin* obſerve *que c'eſt ainſi qu'il faut dire & non pas* plagiariſme *comme a fait un Auteur Moderne.* Cet Auteur n'eſt autre que

l'inferer prefque entier dans un Ouvrage intitulé: *Idée Generale des Bibliotheques, avec un état des plus belles Bibliotheques & le plan pour en former une curieuse & bien ordonnée.* Amfterdam MDCCXIII. in 12. (72) Enfin je ne dois pas oublier que le Sieur le Gallois a donné lieu à la plus finguliere bevuë qui puiffe échapper à un Ecrivain, qui copie fans reflexion & fans goût tout ce qui peut groffir fes recueils. Les fupplemens de M. Colerus à l'introduction à la connoiffance de la Litterature par M. Struve me la fourniront. Comme M. Struve (73) nomme le Sieur le Gallois *Gallefium*, le continuateur a crû qu'il étoit de fon honneur de faire connoittre le *Gallefius* d'une maniere plus précife. Il dit donc, *integrum nomen eft* (74) *Antonius Maffa Gallefius. Scripfit etiam fermonem de Annatis.* Romæ. *Apud Ant. Badium* 1564. in 4°. M. Colerus remarque enfuite que ce Traité des Bibliotheques a été imprimé à Paris en MDCLXXX. Après tout je ne trouve point fi extraordinaire que M. Colerus ait confondu un François & un Italien qui portent le même nom. Cette reffemblance peut trom-

que le Sieur le Gallois. qui s'en eft fervi p. 169. de fon *Traité des plus belles Biblioth.* Je trouve encore ce mauvais terme dans les ouvrages d'un homme qui écrivoit plûtôt agreablement que correctement. C'eft le P. du Cerceau dans *la Reponfe à l'Apologie de M. l'Abbé d'Olivet.* l'Auteur de la *Gazette des Scavans* à bien fait pis que tout cela: il a forgé *plagiariat*, (*V. la Gaz.* du 1. Juillet 1729.)

(71) *Idea fyftematis Antiquitatis Litterariæ.* p. 354.

(72) V. *le Journ. Litteraire.* Tom. II. Part. I. p. 174. & fuiv.

(73) *Ubi fup.* cap. II. §. I. p. m. 135.

(74) *Colerus ad hunc locum.*

tromper le plus habile homme. Mais ce qui rend M. Colerus inexcusable en cette occasion, c'est qu'il pouvoit aisement eviter une faute aussi grossiere, en se disant qu'il n'est pas possible qu'un même Auteur ait écrit en MDLXIV. & en MDCLXXX. (75) Ces défauts d'attention sont si communs dans les Analectes de M. Colerus, que je conseille à ceux qui s'en serviront, de ne s'y fier qu'à bonnes enseignes. J'aurai plus d'une occasion d'établir la solidité de ce conseil sur un très grand nombre de preuves.

Je n'ai pû deviner encore ce qui a porté le P. le Long (76) à faire M. l'Abbé Gallois Auteur des *Reflexions d'un Academicien sur la vie de M. Des-Cartes* (77) M. Bayle les crut d'abord du feu P. le Tellier (78) M. Basnage de Beauval dit dans son Journal (79) que ce Pere en étoit *violemment soupçonné* & ces soupçons étoient d'autant moins deraisonnables, que le P. le Tellier passoit incontestablement pour avoir écrit peu auparavant contre les Jugemens des sçavans. Cependant toutes les conjectures qu'on avoit formées sont detruites par le témoignage positif du P. Bougeant qui attribue la critique des deux livres de M. Baillet au P. Antoine Boschet (80) son confrere & mort à la Flêche en MDCCIII. (81) âgé de LXV. ans. Il me semble que le P. Bougeant auroit pû, en nous ap-

(75) V. Sur Antonius Massa Gallesius p. 203. *Bibliot. Ciaconiane.* in fol.

(76) *Bibliot. des Historiens de France.* N°. 17190.

(77) Imprimées en 1692. in 12. sous le nom de la Haïe, quoique l'edition en eût été faite à Rouen.

(78) *Lettre* CXI. p. 423. de l'Edit. du Sr. *Marchand.*

aprenant cette anecdote, en louant même l'ouvrage du P. Boschet qu'il a raison d'appeller *également vif & bien tourné*, ne pas témoigner tant de mépris pour M. Baillet, & pour sa vie de Descartes. Quoiqu'elle soit un peu trop chargée de digressions, & mal écrite comme tous ses autres ouvrages, elle est pleine de choses curieuses, & de détails interessans sur un philosophe célebre & qu'il est très important de connoitre à fonds.

## §. III.

*Durée du Journal sous M. Gallois : il n'a point eu d'associez.*

Revenons au Journal de M. Gallois. Il faut avant toutes choses en fixer l'Epoque ; je veux dire le tems auquel il a commencé & celui auquel il a cessé d'y travailler. On convient unanimement qu'il l'entreprit en MDLXVI. & que le premier parut le IV. de Janvier. Ce fait est hors de toute contestation. Mais en quelle année y renonça-t-il ? c'est en cela que consiste la difficulté, & quand il seroit question de quelque point bien obscur de l'ancienne chronologie, les sçavans ne seroient pas plus partagez entr'eux, qu'ils le sont ici. Ce qu'il y a de particulier est d'en trouver qui ne s'accordent pas avec eux-mêmes.

Morery place la fin du Journal de M. Gal-

(79) *Hist. des Ouvrages des Sçavans.* 1692.
(80) *Mem. Chronologiques pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe depuis MDC jusqu'en MDCCXVI. avec des reflexions & des remarques critiques.* Tom II. p. 445.
(81) Selon M. des Maizeaux *ubi sup.* Tom. II. des *Lettres de M. Bayle.* p. 504.

Gallois en MDCLXXIII. (82) M. Struve en MDCLXXIV. & en MDCLXXV. (83) M. Dupin en MDCLXXVIII. (84) Les Auteurs de l'Europe sçavante en MDCLXXII. (85) Enfin, M. Baillet insinuë manifestement que M. Gallois étoit encore chargé du Journal en MDCLXXVI. (86) Je ne suis pas étonné que Moreri, MM. Struve, Dupin & Baillet se soient trompez. Il est vrai que cela leur arrive assez souvent, mais l'on ne doit pas pour cela estimer moins leurs talens. L'étenduë seule de leurs desseins les a empêché d'être exacts. Pour les Auteurs de l'Europe sçavante, ils ont corrigé dans un *Errata* inseré à la fin du mois de Decembre MDCCXVIII. la faute qui leur étoit échapée dans leur préface de la même année. M. de Fontenelle, qui devroit ici nous servir de guide, semble lui-même se contredire en disant dans le corps de l'Eloge de M. l'Abbé Gallois, qu'il discontinua le Journal en MDCLXXIV. & dans le Catalogue des Ouvrages de cet Abbé, que ce fût en MDCLXXII. mais on doit à M. de Fontenelle la justice de penser que les imprimeurs sont seuls coupables, de cette bevue. Au reste je n'aurois pas relevé cela, s'il étoit moins important d'avertir des plus legeres fautes d'im-

(82) Art. *Gallois.*
(83) *Ubi sup.* p. 248.
(84) *Table des Ouvrages des Auteurs Ecclés.* Tom. II.
(85) *Préf. de l'Année.* MDCCXVIII.
(86) *Jug. des Scavans.* Tom. II. p. 39. Tom. IV. p. 537. *de l'anc. Edition.*
(87) V. l'Extrait du I. vol. de *l'Europe Scavante* dans la XIV. *Journal des Scavans de l'Année.* MDCCXVIII. MM. [illegible] y déterminerent le tems auquel [illegible]

d'impreſſion, qui ſe ſont gliſſées dans les Oeuvres de M. de Fontenelle, leſquelles étant entre les mains de tout le monde, pourroient devenir une pierre d'achopement pour ceux qui liſent ſans reflexion.

M. Gallois quitta le Journal en MDCLXXIV. Outre l'authorité expreſſe de M. de Fontenelle & de beaucoup d'autres, (87) il ſuffit pour s'en convaincre de jetter les yeux ſur le titre du Journal dans l'Edition de Paris. Ce n'eſt que juſqu'à la fin de cette année-là qu'on y trouve ces lettres initiales, *par le Sieur G. P.* Ces lettres que les imprimeurs de Hollande ont laiſſées dans leur Edition juſqu'au VIII. volume, ſont peut-être cauſe de l'erreur de MM. Struve & Dupin. (88)

Les Lettres A. D. C. miſes avec celles de G. P. à quelques volumes du Journal ont donné lieu à M. Struve de former une conjecture aſſez ſinguliere. Toutes ces Lettres reünies, dit-il, G. P. A. D. C. ſignifient par le Sieur Gallois Preſtre, Abbé de Comiers, d'où il s'enſuit, ajoute-t-il, (que l'on examine la conſequence) que M. l'Abbé de Comiers a aidé M. Gallois dans la compoſition de ſon Journal. Il eſt pardonnable à M. Struve de n'avoir pas ſçû que dans la Langue Françoiſe, non plus, je crois, que dans toute

leurs prédeceſſeurs ont commencé & fini; & conformément à l'Avis que M. l'Abbé de la Roque mit à la tête du *Journal de* MDCLXXXVI. ils diſent que M. l'Abbé Gallois abandonna ce travail en MDCLXXIV.

(88) Ces Lettres initiales ont fait tomber M. Horbius dans une faute ridicule. Il appelle l'Auteur du Journal *M. Gepé.* V. les *Acta Litteraria* de M. Struve Tom. I. Faſc. VI. p. 45.

autre, on ne met jamais de suitte deux noms propres sans une particule conjonctive ou disjonctive. Il est vrai encore que ce docte & laborieux Allemand apuïe sa conjecture sur un passage du Mercure Galant. Mais le Mercure ne dit pas ce qu'on lui fait dire dans l'*Introduction à la connoissance de l'Histoire Litteraire* (89) M. Juncker s'y est également trompé. Je dirai de quoi il s'agit, en examinant dans l'Article III. la part que M. de Comiers a euë aux premiers Journaux de Paris.

Comment M. Struve devoit-il donc expliquer ces Lettres G. P. A. D. C. Rien ne lui auroit été plus facile, s'il eût sçû que M. l'Abbé Gallois possedoit en ce tems-là l'Abbaye de Cores, située dans le Diocese d'Autun ; (90) particularité, dont il est peu surprenant qu'un étranger n'ait pas été instruit.

## §. IV.

*Plan du Journal de M. l'Abbé Gallois : il étoit capable de l'executer : Raisons qui l'ont empêché de le faire aussi bien qu'il l'auroit pû.*

M. Gallois ouvrit le premler Journal par une Epitre à Louis XIV. afin qu'à l'abri d'un nom si Auguste, on n'osât plus l'attaquer (91) il fit suivre cette Epitre d'un petit Avertissement pacifique, où il promit qu'il exerceroit

(89) *Ubi sup.* p. 248.
(90) V. *Gallia Christiana.*
(91) Je ne sçai pourquoi on a obmis cette Epitre dans

ceroit ſon emploi, avec une moderation dont chacun auroit lieu d'être ſatisfait, & qu'au lieu de porter ſon jugement ſur les livres qui paroitroient, il ſe borneroit à les lire avec attention & à en donner de bons extraits. Il s'y engagea encore à faire mention de la plûpart des ouvrages qui avoient été imprimez depuis le mois d'Avril MDCLXV, de ſorte que l'Hiſtoire litteraire de cette année là n'a pas ſouffert un vuide conſiderable par l'interruption du Journal.

Après avoir fait l'Hiſtoire du Journal de M. l'Abbé Gallois, il eſt tems d'entrer dans le fonds même des matieres qu'il y a traitées, & d'examiner ſon goût, ſa methode, en quoi il a le mieux reuſſi, ce qui lui manque. Mais pour cela, il faut bien diſtinguer les tems. Tout charmé de ſa fonction de Journaliſte, M. Gallois la remplit avec toute l'exactitude poſſible pendant le cours de l'année MDCLXVI, où quoiqu'il ait pris deux mois de vacance, il n'a pourtant rien oublié de ce qui s'étoit paſſé de plus curieux dans la Republique des lettres. Mais enſuite un peu dégoûté de ce métier, il ne donna que XVI Journaux pour l'année MDCLXVII. & XIII pour MDCLXVIII. On chercheroit inutilement M. Gallois dans les ſix années que le Journal demeura encore entre ſes mains, puiſqu'il n'a laiſſé que XVI Journaux pour tout ce tems-là; c'eſt à ſçavoir quatre pour MDCLXIX. un pour MDCLXX.,

l'Edition des Journaux faite en Hollande. Elle eſt tournée avec beaucoup d'art.

MDCLXX., trois pour MDCLXXI., huit pour MDCLXXII. Enfin après s'être reposé durant toute l'année MDCLXXIII, on lui en arracha un en MDCLXXIV: *il nous auroit pourtant fait plaisir de ne pas abandonner sitôt la partie*, dit Vigneul-Marville (92).

Plusieurs raison empêcherent M. Gallois de fournir cette carriere avec la ponctualité qui a fait & qui fait peut-être encore aujourd'hui le plus grand mérite de certains ouvrages periodiques. Peu de tems après qu'il eût entrepris le Journal, M. Colbert l'aïant reçu dans sa maison & le menant partout avec lui, il ne lui fut plus possible d'apporter toute l'attention nécessaire à cet ouvrage. En effet, il ne reste guere de loisir à un

(92) *Ubi sup.* Tom. I. p. 32.

(93) *Perditur hæc inter misero lux, non sine votis.* *Horace* lib. II. *Satyr.* VI. Cet endroit peint vivement l'état d'un homme de lettres qui approche des grands Seigneurs.

(94) J'ai trouvé dans les Annales de la Cour & de Paris p. 418. 419. un trait contre M. Colbert, lequel m'a veritablement indigné. *Ce Ministre*, dit l'Auteur, en parlant de M. de Louvois, *ne faisoit gueres de voyages qu'il ne le menât avec lui* (*M. de Nogent*) *& cependant il n'étoit pas le seul qui aimat à se devertir par des fadaises, puisque M. Colbert à ses heures perdues avoit des gent tout exprès, pour l'entretenir de contes qui ressembloient assez à ceux de Peau d'une. C'est dommage qu'en ces tems-là Madames d'Aunoy & de Murat ne travaillassent pas à leurs Fées, il leur eut donné audiance plus souvent.* Quand je dis que ce trait m'indigne, ce n'est pas que je fasse un crime à un Ministre de se derider, & je ne suis pas de ces gens, qui, selon la belle reflexion de la Bruyere, *effaceroient volontiers de l'Histoire de Socrate qu'il a ri.* Ce n'est pas non plus que j'ignore que Lælius, & celui.

*- - - - - - - - qui*
*Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen*,

à un homme que sa situation oblige de suivre un Ministre à la Cour, & à la campagne, il devient l'objet de la jalousie des uns de l'importunité des autres : il faut qu'il s'occupe malgré lui de mille choses inutiles, & qu'il perde (93) en bagatelles un tems qu'il sçauroit bien mieux emploïer. On sera peut-être curieux de sçavoir à quel usage M. Colbert mettoit M. Gallois: il se delassoit avec lui des travaux immenses qu'entraine nécessairement après soi l'administration des finances, dont ce Ministre a été le restaurateur. Il s'instruisoit dans sa docte conversation d'un grand nombre de détails, qu'un Ministre doit sçavoir & que les affaires, dont il est comme accablé, ne lui permettent pas d'aprendre d'un autre maniere (94) *Il s'en servoit*, dit Vi-

Se plaisoient à ramasser des coquilles, que

*Quin ubi se a vulgo & scena in secreta remorant*
*Virtus Scipiadæ & mitis sapientia Læli*
*Nugari cum illo* (Lucilio) *& discincti ludere, donec decoqueretur olus, soliti.*

Je sai encore que le Cardinal de Richelieu & le grand Condé avoient des delassemens à peu près pareils à ceux que le Satyrique Courtilz reproche à M. Colbert; mais tout le monde est informé que ce dernier naturellement serieux mettoit à profit les moindres instans & cherchoit plûtôt à s'instruire qu'à s'amuser dans la conversation des Gens de lettres. Il emploïoit ces momens là, tantôt à lire les Memoires qu'il avoit fait composer sur les differentes parties de la portion du Ministere, qui lui avoit été confiée, tantôt à examiner les projets des differens établissemens qu'il a formez pour l'avancement des lettres; quelquefois même à se faire rendre compte de la situation des sçavans, dont la fortune ne repondoit pas au merite. C'étoient principalement MM. Chapelain, Gallois, & Perrault l'Academicien, qui, à ses preventions près contre les Anciens, étoit homme de merite. Tout cela prouve ce qu'a remarqué M. l'Abbé d'O-

Vigneul-Marville (95) *à se remettre ses anciennes idées de Latin qu'il avoit perduës*. C'étoit là le foible de M. Colbert, au moins si l'on donne à l'envie louable de s'instruire, que ce Ministre n'a jamais perdue, le tour malin que lui a donné l'Abbé de Choisy. *Une application infinie*, dit cet Ecrivain (96) *& un desir insatiable d'aprendre lui tenoient lieu de sçience: plus il étoit ignorant plus il affectoit de paroître sçavant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avoit apris par cœur & que ses Docteurs à gages lui avoient expliquez.* J'ignore si par ces *docteurs à gages*, dont parle ici l'Abbé de Choisy, il a voulu designer M. Gallois en particulier, ou s'il a eu en vûë tous les gens de lettres qui avoient accez chez M. Colbert; mais je ne crois pas que cet agreable historien ait attrapé le vrai caractere du Ministre. M. Colbert avoit, en aprenant le latin, un dessein bien plus relevé que de faire le pedant en toutes occasions: il vouloit persuader au public qu'il avoit été bien elevé, & qu'il n'étoit pas indigne de devenir Chancelier. J'ai lû ce fait en cinquante endroits, & c'est une de ces anecdotes qui se sont conservées par tradition parmi un certain nombre de personnes qui ont connu les Seigneurs de la Cour de France.

Ce qu'ajoute Vigneul-Marville, *que M. Gallois ne perdit ni sa peine ni son latin à ensei-*

d'Olivet p. 136. de son *Histoire de l'Academie Françoise*; „ qu'on peut bien dire, sans exagerer, que le nom de „ Mecene cessera d'être quelque chose, lorsqu'on le „ mettra en paralléle avec le nom de Colbert.

(95) *Ubi sup.* Tom. I. p. 45.

(96)

*signer cette langue à M. Colbert*, n'est dit, à ce que je crois, que pour faire une miserable application d'une facon de parler assez triviale: application d'autant plus fade, qu'elle est contraire à la verité, puisqu'à la mort de M. Colbert (97) le Jouraliste avoit pour tout bien, une pension assez mediocre & une Abbaye, qui lui étoit tellement à charge qu'il fût obligé de s'en défaire dans la suite: „ & „ comme on n'en sçauroit accuser le peu de „ goût de M. Colbert pour les lettres, il en „ faut louër l'extrême moderation de M. „ Gallois, dit M. de Fontenelle ingenieusement à son ordinaire.

M. de Fontenelle n'est pas le seul qui ait relevé ce noble desinteressement de M. l'Abbé Gallois. M. l'Abbê Mongin, à present Evêque de Bazas, en fit un des plus beaux traits du discours, qu'il prononça le jour de sa reception dans l'Academie Fran-„ çoise: „ M. Gallois, dit M. Mongin, (98) „ occupa longtems auprès d'un Ministre ce-„ lebre, dont le nom ne mourra jamais dans „ la Republique des lettres.... un poste au „ gré de l'ambition & qui le plaçoit tout „ proche de la fortune. Il n'avoit pour se la „ rendre favorable qu'à ne la pas mépriser. „ Le credit de son maitre, la confiance & „ l'amitié dont il l'honoroit, un merite re-„ connu & appuïé, tout le portoit aux dignitez

(96) *Mem. pour servir à l'Hist. de Louis XIV.* Tom. I. p. III.

(97) Arrivée le 6 de Sept. MDCLXXXIII.

(98) *Recueil de Discours &c. de l'Academie Françoise pour l'année* MDCCVII.

„ tez & aux honneurs, mais son cœur ne l'y
„ portoit pas. Cependant comme il vivoit
„ sous un Roi qui ne laisse rien à craindre à
„ la vertu, que le danger des recompenses,
„ il fallut bien se contraindre & se soumet-
„ tre aux regles de sa justice ; mais la com-
„ plaisance ne dura pas longtems, & s'il
„ n'eût pas le courage de refuser une ab-
„ baye, il eut bientôt après la force de s'en
„ demettre.

Ces temoignages sont bien d'une autre consideration que celui du prétendu Vigneul-Marville, homme reconnu de tout le monde pour être un peu trop enclin à medire des personnes les plus respectables, & pour chercher même & donner un tour odieux aux actions les plus innocentes.

Nous avons dit qne les occupations, ou, si l'on veut, les distractions de M. l'Abbé Gallois l'avoient empêché de publier le Journal avec toute l'exactitude, que le Public est en droit d'exiger de ceux qui ont pris de ces sortes d'engagemens avec lui. La commensalité de M. Colbert peut pourtant être regardée comme uue excuse legitime. Mais on en aporte une sconde, qui n'est pas de la même force : „ ce travail, dit M. de Fonte-„ nelle", étoit trop assujettissant pour un genie, „ naturellement aussi libre que le sien. „ Il ne resistoit point aux charmes d'une nou-„ velle lecture, d'une curiosité soudaine qui „ le saisissoit, & la regularité qu'exige un „ Journal leur étoit souvent sacrifiée (99). Cet-

(99) *Elog. de M. Gallois*, ubi sup.

Cette envie de tout ſçavoir eſt loüable, mais comme elle ne convient qu'à ceux qui peuvent diſpoſer de leur loiſir & que les études de devoir doivent paſſer les premieres, quiconque ne ſe ſent pas aſſez d'empire pour reprimer ces *curioſitez ſoudaines*, ne fera pas mal de laiſſer à d'autres les fonctions de Journaliſte, leſquelles demandent un homme entier & que rien ne ſoit capable de détourner de ſon chemin.

Enfin, les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux inſinuent que la guerre qui s'alluma en Europe rendant le commerce plus difficile & par conſequent la matiere des Journaux plus rare, M. Gallois n'en put pas fournir le nombre ordinaire (100) Mais fait-on bién attention qu'un homme, qui demeuroit chez M. Colbert, ne manquoit pas de facilitez pour avoir les livres, qui devoient entrer dans le Journal? A-t-on oublié que les lettres étoient alors en France dans leur plus grande ſplendeur, & qu'il y paroiſſoit toutes les années plus de bons ouvrages qu'il n'en falloit pour occuper un Journaliſte?

§. V.

(100) *Fevrier* MDCCXIII. p. 219.

## §. V.

*Objet de M. Gallois dans ses Journaux : son exactitude à parler des livres de Philosophie & à recueillir les decouvertes qui se faisoient en ce genre.*

LEs discussions qui ont occupé le §. precedent ne sont pas aussi inutiles qu'on pourroit d'abord se l'imaginer: elles nous ont conduit insensiblement à pouvoir porter de M. Gallois un jugement equitable. En effet, on conçoit facilement que c'est dans le tems, où M. Gallois libre de toutes occupations étrangeres, ne travailloit qu'à son Journal, en MDCLXVI. qu'il a le mieux reussi. *C'est là l'epoque de sa gloire: il n'y a gueres d'Auteurs qui n'en aïent une plus favorable que toutes les autres, & qui n'est pas toujours la plus éloignée de leurs coups d'essai.* (1)

C'est dans ses Journaux de MDCLXVI que l'on trouve une varieté surprenante, soit dans le choix des ouvrages dont parle M. Gallois, soit dans les reflexions sçavantes & judicieuses dont il accompagne ses Extraits. On

(1) M. de Fontenelle *ubi sup.* On pourroit confirmer cette maxime par bien des exemples. Mais ce n'en est pas ici le lieu. Cependant elle n'est pas si generale qu'elle ne souffre bien des exceptions.

(2) Il faut remarquer que l'on n'avoit pas alors les secours que l'on a aujourd'hui: la plûpart des livres, donr les tables font que depuis un certain tems tous ceux qui écrivent paroissent au fait de l'Histoire litteraire, n'existoient pas encore. En effet, si l'on otoit à la plupart de nos faiseurs de compilations ou de brochures le Journaux premierement, ensuite un Du Pin, un Fabritius,

On l'y prendroit presque lui seul pour tous les sçavans ensemble, tant il paroit bien instruit des differentes matieres qu'il traite, on y decouvre surtout une connoissance prodigieuse de l'Histoire litteraire. (2) Annonce-t-il, par exemple quelque nouvelle Edition d'un Pere où de quelque Auteur profane (3) il ne manque point de donner une idée juste, mais succinte de celles qui l'ont precedée, a-t-il quelque particularité curieuse sur un livre (4) ou sur un Auteur? (5) il n'est pas à craindre qu'elle lui échappe. Il sçait bien où la placer, sans affectation néanmoins, & sans vouloir, comme il n'est que trop ordinaire, amener à tous propos des faits, qui meritent peut-être quelque attention, mais qui souvent perdent beaucoup à n'être pas dans leur place.

Il paroit que M. Gallois a principalement excellé en ce qui regarde les Mathematiques, la Physique, l'Histoire naturelle, & la Medecine; car une ardeur incroïable de tout sçavoir l'avoit porté à etudier les choses les plus eloignées de sa profession. Convenons même que ces sortes de sçiences étoient celles qu'il avoit le mieux cultivées; soit que son

cius, uu Bayle, on s'appercevroit bientôt *ipsis quam sit curta suppellex.* Ce que je dis regarde principalement les Journalistes modernes, dont toute la science consiste à sçavoir chercher du sçavoir dans les ouvrages que nous venons de nommer.

(3) En parlant, par exemple, du *S. Cyprien* de Philippe le Pricur, de l'*Hippocrate* de vander Linden, du *Claudien* Variorum &c.

(4) Sur l'Edition des *Oeuvres* de Theophyle Raynaud, sur celle de la *Cité de Dieu* de S. Augustin &c.

(5) Sur Magius, &c.

„ vois plus besoin que personne de profiter
„ de vos doctes conferences. Ce besoin m'a
„ tenu lieu auprès de vous de merite, & l'in-
„ terêt que vous prenez à l'honneur de la
„ France, vous a portez à m'admettre dans
„ vos Assemblées, pour y apprendre à po-
„ lir les grands ouvrages, que le Roi a fait
„ faire avec tant de magnificence (8).

M. l'Abbé Fraguier confirme ces paroles de M. l'Abbé Gallois en disant: „ lorsque
„ vous le reçutes parmi vous, vous consul-
„ tates en sa faveur ses extraits & ses deci-
„ sions qui avoient fait tant de bruit (9) Ajoutons ce témoignage de M. l'Evêque de Bazas „ le sçavant Academicien, à qui j'ai
„ l'honneur de succeder, avoit apporté dans
„ ce noble commerce, une riche portion de
„ gloire & de vertu. Vous le recûtes,
„ Messieurs, des mains des Muses & des
„ sçiences, qui vous le presenterent dans le
„ tems-même qu'elles parloient toutes par sa
„ bouche, ou qu'elles s'expliquoient par sa
„ docte plume. Le celebre Geometre,
„ l'habile Philosophe, le profond Theologien
„ l'exact, le judicieux Critique, tous ces dif-
„ ferens caracteres se trouvoient reunis dans
M.

(8) *Recueil de Discours prononcez dans l'Academie Françoise* Tom. I. p. 218.

(9) *Recueil de Pieces presentées à l'Academie Françoise* Tom. XIII. p. 205.

(10) *Ubi sup.* Tom. III. p.

(11) Il pousse cela trop loin en divers endroits. Les modernes ont été plus loin que les anciens dans la Physique qui étant une science qui ne peut se perfectionner que par de nouvelles observations, a besoin de tems. Pour la mathode, la dialectique & la morale se ne sçais si nous so mmes si fort au dessus de l'Antiquité. Quoique ce soit pref-

„ M. Gallois, & tous ensemble ne formoient
„ pas le sien. Il possedoit tous ces rares a-
„ vantages avec une distinction qui en rele-
„ voit infiniment le prix. Il étoit tout à la
„ fois celebre & pieux Geometre, habile &
„ modeste Philosophe, profond & humble
„ Theologien, exact & judicieux Critique,
„ mais judicieux & exact sans passion; &
„ pour le peindre tout entier sçavant & de-
„ sinteressé (10).

Il est nécessaire d'observer, avant que d'aller plus loin, que M. l'Abbé Gallois avoit une haute idée de l'habileté des modernes dans les sciences naturelles, & qu'en plusieurs endroits de ses Journaux, il les met sur cet article fort au dessus des Anciens (11). C'étoit à peu pres dans ce tems-là que les partisans zélez de l'ancienne Philosophie tentoient jusqu'aux voies de fait pour la soutenir contre la nouvelle. Ils allerent même jusqu'à presenter une requête au Parlement de Paris dans laquelle ils concluoient que les Professeurs de l'Université fussent astreints à n'enseigner rien qui fût contraire, ou qui ne fût conforme à la Doctrine d'Aristote, & qu'ils auroient sans doute obtenu, si M. des Preaux [illegible]

presque communement [illegible]

n'eût paré le coup par l'Arrêt burlesque que l'on peut voir dans ses oeuvres (12) Cette piéce fit sentir à M. le premier President de Lamoignon, que le Parlement se chargeroit d'un ridicule eternel en commettant mal à propos son authorité sur un sujet qui n'étoit pas de sa competence. (13) M. Bernier Medecin de Blois & si connu par divers ouvrages fit de son côté une requête satyrique au nom d'Aristote, de laquelle je rapporterai un passage, qui montre à quel point les deffenseurs de l'Antiquité croïoient avoir lieu de se plaindre du Journal, puisqu'ils y concluent à le supprimer „ Depuis dit-on, quelques années en çà,
„ deux Particulieres, nommées la Raison &
„ l'Experience, se sont liguées ensemble
„ pour lui (Aristote) disputer le droit, qui
„ lui appartient, avec tant de justice, & ont
„ taché de s'eriger un thrône sur les ruïnes
„ de son authorité; & pour parvenir plus
„ adroitement à leurs fins, ont excité certains
„ esprits facheux, qui sous le nom de Mal-
„ lebranchistes, Cartesiens, Pourchotistes,
„ Gassendistes, ont secoüé le joug du Sei-
„ gneur Aristote, & méprisant son authori-
„ té avec une temerité sans exemple, ont
„ voulu disputer le droit qu'il s'étoit acquis
„ de pouvoir faire passer la verité pour faus-
„ seté, & la fausseté pour verité; & pour
„ donner quelque couleur à leur rebellion,
„ ils

(12) Tom. III. V. *la note* de M. Brossette sur cette Piéce & sur celle de Bernier dont je dis un mot.

(13) Il est pourtant vrai que le Parlement a donné plusieurs arrêts en faveur de la Philosophie d'Aristote. V. l'*Histoire de l'Université de Paris*, ecrite par du Boulay & le livre de M. de Launoy de *varia Aristotelis fortuna in Academia Parisiensi.*

„ ils ont fait courir plusieurs libelles diffama-
„ toires, & entr'autres un manifeste sous le
„ titre specieux de *Journal des Sçavans*, le-
„ quel contient plusieurs nouvelles découver-
„ tes formellement contraires à la Doctrine
„ d'Aristote, & dont le détail ne sera pas ici
„ rapporté; tant parceque la chose n'est pre-
„ sentement que trop publique, que parce-
„ que l'autorité d'Aristote s'est acquise un
„ droit de prescription contre ladite raison &
„ ladite Experience, & qu'il n'y a point de
„ meilleur moïen pour les combattre, que
„ de ne les point entendre, & les renvoyer
„ aux fins de non recevoir &c. (14)

Quoique l'Abbé Gallois se soit principalement attaché aux matieres de Philosophie, il ne faut pas croire pour cela qu'il ait négligé les livres qui traitoient des autres sciences : il a soigneusement observé de repandre dans ces Journaux cette aimable varieté, qui est l'ame des bons ouvrages, & que l'on cherche dans les livres periodiques encore plus que dans tous les autres.

## §. VI.

### *Deffauts du Journal de l'Abbé Gallois.*

JE me suis fait un plaisir de donner à M. l'Abbé Gallois les justes loüanges qu'il a meri-

(14) Cette piéce a été inserée toute entiere dans le IV Volume de la derniere Edition du *Menagiana*. M. Brossette *ubi sup.* paroit estimer médiocrement cette Requete de Bernier, qui certainement ne vaut pas l'Arrêt de M. des Preaux.

meritées. Mon dessein & l'utilité des lecteurs exigent que je remarque à present avec la même ingenuité ce qui m'a paru digne de blame dans ses Journaux. Loin qu'une Critique honête & sincere décrédite les éloges qui la precedent, je pense au contraire qu'elle leur donnera un nouveau poids.

La premiere chose qu'on peut reprocher avec justice à M. l'Abbé Gallois, est de n'avoir pas rendu les devoirs qu'exigeoit de lui sa qualité d'Annaliste de la Republique des lettres aux sçavans qui sont morts tandis qu'il travailloit au Journal. Cette negligence est d'autant moins excusable, que la litterature a perdu dans cet intervalle un grand nombre de ses Heros, tels que Samuel Bochart (15) Leo Allatius (16) Gilbert Gaulmin (17) Franc. Aubery (18) Le P. Annat (19) M. de la Lane (20) Le Cardinal Bona (21) M. Arnauld d'Andilly (22) & plusieurs autres qu'il est inutile de nommer.

Si je voulois entrer à present dans le détail de toutes les fautes, où M. Gallois est tombé, cet article, qui, malgré toutes mes précautions, croit insensiblement sous ma main,

(15) 1667. (16) 1669. (17) 1667.
(18) 1670. (19) 1670. (20) 1673.
(21) 1674. (22) 1674.
(23) *Journ.* I. de MDCLXVI.
(24) II. *Journ.* de la même année.
(25) Paul Hay sieur du Chatelet Conseiller d'Etat, mort en MDCXXXVI. V. l'*Histoire de l'Academie Françoise* de M. Pelisson p. m. 132. & les *Remarques de M. l'Abbé d'Olivet.*
(26) Je suis surpris que Nicolas Antoine n'ait dit mot de

main, deviendroit d'une longueur rebutante: & pour un assez petit nombre de Lecteurs patiens, qui m'en sçauroient quelque gré, j'ennuïerois infailliblement tous les autres. Je vais reduire ce qui m'a paru reprehensible dans les Journaux de MDCLXVI & des années suivantes à certains chefs generaux, & à deux ou trois exemples de chacun. Il est bon de ne rien avancer sans preuves.

On peut d'abord le blamer de n'avoir pas eu le soin de découvrir au public les Auteurs des Livres dont il parloit, quand il n'y avoit point d'inconvenient pour eux que leur nom fût connû. Ainsi au sujet de l'*Histoire du Connétable de Guesclin* (23) & des *Memoires & instructions pour servir dans les negociations & affaires concernant les droits du Roi*, (24) il étoit de son devoir d'avertir que le premier de ces ouvrages étoit de Paul Hay, Sieur du Chastelet (25) & le second de M. Godefroy. Ainsi en disant dans le XV Journal que le P. Baron avoit en tort de prendre le P. Theophile Raynaud pour Amedæus Guimenæus, pourquoi n'en nommoit-il pas l'Auteur? (26) Je voudrois encore que peu con-

de la condamnation du livre d'Amedæus Guimenæus dont le vrai titre est : *Adversus quorumdam expostulationes contra nonnullas Jesuitarum Opinones Morales*. La premiere Edition porte le nom de Bamberg ; mais elle est de Palorme en Sicile où le P. de Moya confesseur du Viceroy la fit imprimer en 1657. in 4. Il y en a eu trois autres Editions depuis ce tems-là, une à Valence, l'autre à Madrid, & la troisieme à Lyon. Ce Livre a été condamné par un decret de la Faculté de Theologie de Paris.

content de louer la Traduction des Homelies de S. Chrysostome il en eût demasqué l'Auteur, ou pour *mieux dire les Auteurs*; *car M. de Sacy & le Sieur Fontaine* passent pour y avoir travaillé conjointement. (27) Enfin, il n'eut pas été difficile à M. Gallois de sçavoir & de dire que M. Hobier avoit traduit le Traité *de Pallio* de Tertullien.

J'ajouterai qu'il arrive quelquefois au Journaliste de prononcer hardiment sur des choses contestées, sans avertir même qu'elles le sont,

(27) Le faux nom du Traducteur est Paul Antoine de Marseilly. Monsieur du Pin Tom. II. p. 2428 de ses *Tables des Auteurs Ecclesiastiques*, attribuë cette version à MM. de Sacy & Fontaine, au lieu que Monsieur Baillet Tom. III. des *Jugemens des Sçavans* la donne à M. du Fossé. M. du Pin a raison, & c'étoit aussi le sentiment de M. le Comte de Brienne dans son *Histoire MS. du Jansenisme*.

(28) V. Contre cette negligence les *Nouvelles de la Repub. des Lettres* Aoûst. MDCXCIX. p. 175.

(29) La premiere Edition publiée par Mendoza est de Madrid en MDXCIV. in 4. la seconde qui est toute pleine de fautes est de Lyon MDCLXV. in fol. Emanuel Gonzales Tellez étoit Professeur à Salamanque. Nicolas Antoine Tom. I. p. ... *Bibliot Hispan.* lui donne le titre de *Vir Eruditus*, & nous apprend qu'outre l'Edition du Concile d'Elvire, nous avons de Tellez deux volumes de Commentaires sur les Decretales des Papes.

(30) Ferdinand de Mendoza né d'une des plus illustres maisons d'Espagne passa dés sa premiere jeunesse pour un des plus habiles hommes de son tems; il eut le malheur de tomber plusieurs années avant sa mort dans des accez de folie qui ne lui laissoient pas le moindre intervalle de raison. Cette maladie nous a privé de plusieurs ouvrages qu'il étoit fort en état de publier. Mais ses commentaires sur le Concile d'Elvire suffisent à sa reputation. *Hinc transitus fit*, dit le Cardinal d'Aguirre (dans la Préface de sa Collection des Conciles d'Espagne) *ad Concilium Illiberitanum, celebre quidem in Ecclesia ab ineunte IV. saeculo: sed multò celebrius ab eo tempore quo impugnatum à multis, non modò Heteredoxis, sed & Catholicis, divino vir ingenio*

ſont, ce qui eſt un negligence impardonnable. (28) En voici un exemple. Emanuel Tellez (29) donna en MDCLXV. une edition du Concile d'Elvire avec les Commentaires de Ferdinand de Mendoza (30) & y joignit ceux de pluſieurs autres écrivains & les ſiens propres. Ce n'eſt point ſur l'extrait de cet ouvrage que tombe notre Critique, puiſque cet extrait laiſſe une idée juſte & préciſe de l'Hiſtoire de ce Concile, des canons qui y furent faits & des notes de plu-

*genio & conditione incomparabili, ac ſubacto judicio, nobiliſſimus juxta ac piiſſimus D. Ferdinandus de Mendoza tuendum recepit, initio ferè Pontificatus Clementis VIII. ad quem libros res Commentariorum ea de re direxit. Editi fuerunt juſſu Philippi II. & vix prælo egreſſi admiratione impleverunt non modò omnes viros Hiſpaniæ doctos, ſed Eruditos quoſque Italiæ & Galliæ, tam felici omnium exemplarium diſtractione ut teſte V. C. Philippo Labbe Tome I. Collectionis Conciliorum col. 1007. vix aliquod inveniretur niſi apud rariſſimos quoſdam, veluti theſaurus inæſtimabilis, & auro contra non charus.* Le Cardinal d'Aguirre prefere à quelques lignes de là les Commentaires de Mendoza à ceux de Garſias Loaiſa. *Non poterat*, dit-il, *circa ſingula divagari. Mendoza autem collectis ingenii doctrinaque viribus unicé incubuit eidem Concilio illuſtrando, ac tuendo ea ingenii ſubtilitate, eruditione ſacra & profana, & criſi adeò exacta (prorſus mira eò tempore) ùt omnibus aliis in ea parte longo exceſſu palmam præripuerit.* V. encore la p. 240. du I. Volume. Les Eſpagnols, comme le dit le Cardinal d'Aguirre, ne ſont pas les ſeuls qui aient reconnu l'excellence des notes de Ferdinand de Mendoza: le P. Labbe les a inſerées dans le I. Tome de ſa grande collection des Conciles, & M. Cave les appelle *ampliſſimas doctiſſimaſque.* (p. 221. de ſon *Hiſtoria Litteraria Scriptorum Eccleſiaſticorum*) J'ai été extrémement ſurpris de voir que le R. P. Hardouin, qui a donné place aux Actes de ce Concile dans ſon grand Recueil n'ait dit mot de Mendoza. Au reſte ce qui a fait la rareté de ces Commentaires ſur le Concile d'Elvire, c'eſt qu'on n'en avoit tiré que le nombre d'exemplaires dont on crût avoir beſoin pour la Cour de Rome, & l'on n'en expoſa même aucun en vente.

plusieurs Auteurs qui ont travaillé à les éclaircir. Elle porte uniquement sur ce que le Journaliste a avancé comme un fait certain „ qu'on appelloit autrefois ce Concile le „ Concile d'*Eliberis* ; mais que depuis on „ a reconnu par plusieurs inscriptions an„ciennes, que la ville où il s'est tenu s'ap„pelloit *Illiberis* & que les doctes croïent „ que c'est la même qu'on appelle au„jourd'hui Grenade. Il y a là deux sortes „ de fautes. D'abord M. Gallois a eu tort de dire que l'ancienne Illiberis est à present Grenade. Il est vrai que cette derniere ville s'est formée des débris d'Illiberis, mais la veritable Illiberis étoit située sur une montagne eloignée de Grenade d'environ trois lieües (31) M. du Pin est tombé dans la même faute. Le Journaliste ne devoit pas non plus avancer qu'on appelloit ce Concile en notre langue le Concile d'Elvire : il falloit ensuite que le Journaliste eût la precaution de nous avertir que les sentimens étoient partagez sur le lieu où ce Synode avoit été assemblé, & qu'on lisoit dans quelques Historiens que le Concile connu sous le nom de Concile d'Elvire avoit été assemblé à Coüilloure, ville de la Gaule Narbonnoise, nommée par Pline *Illiberis*, & que M.

(31) V. M. de Tillemont Tom. VII. *des Mem. pour servir à l'Hist. Eccles.* Chap. *Osius* Art. II, p. 203. & dans les *nottes* p. 712.

(32) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en quelle année il faut mettre le Concile d'Elvire. Il suffit pour appuyer ce que j'ai dit de la diversité des sentimens sur cette Epoque, de les indiquer ici. Mendoza & M. de Tillemont le mettent en 300. où 301. M. de Pontas en 305.

M. du Pin confond très mal à propos avec Perpignan, Capitale du Roussillon. Enfin, M. Gallois eût pu décider moins hardiment que le Concile d'Elvire s'est tenu au commencement du IV Siecle. Outre que c'est s'exprimer d'une maniere un peu trop vague, on doit se faire une regle inviolable de ne jamais rapporter un fait contesté, sans indiquer en même tems les disputes qui sont survenuës à cette occasion. Or l'Epoque du Concile d'Elvire forme une assez grande multitude d'opinions parmi les sçavans, pour n'en jamais embrasser une sans marquer que tout le monde n'est pas d'accord (32).

Je n'ai avancé qu'en tremblant la remarque precedente, & j'apprehende que l'on ne regarde comme un joug insuportable cette exactitude scrupuleuse, à laquelle je voudrois assujettir les Journalistes. Leur profession n'a-t-elle pas sans cela assez d'obligations indispensables? Faut-il la rendre encore plus penible par des devoirs chimeriques? Mais voici mon Apologie toute prête. M. Gallois aïant remarqué un peu plus bas que l'empressement des Ambassadeurs de France & d'Allemagne à redemander Magius, avoit haté son supplice, (33) M. Bayle le reprend de n'avoir pas fait sentir à ses Lecteurs, que ce fait n'étoit pas hors de toute contestation (34) Heureusement,

305. M. Dupin en 308. plusieurs en 324. le P. Morin en 350. Quelques uns enfin le reculent jusqu'en 400.

(33) Il fut pris par les Turcs à Famagouste, où il servoit en qualité d'ingenieur, & ils refuserent de le rendre parce qu'ils craignoient son habileté dans les Fortifications.

(34) *Dict. Hist. & Crit.* Art. *Magius.*

sement, je suis dans le même cas que cet habile Critique & l'on ne sçauroit me faire de reproche qui ne retombe sur lui. Peut-être même qu'à examiner les choses de près, on me trouveroit dans des circonstances plus favorables.

Que si toutefois on se plaint, que je me suis trop arrêté à relever de semblables bagatelles, comme il plait à bien des gens d'appeller ces sortes d'observations, il faut pour les contenter se restreindre à relever ces fautes qui sautent aux yeux des moins clairvoïans. A la verité, nous en trouvons peu de cette espece dans les Journaux de M. l'Abbé Gallois; mais nous y en trouverons pourtant quelques unes. Car enfin quel autre nom peut-on donner à ce qu'il dit que (35) la Cité de Dieu de S. Augustin, est le premier livre sur lequel ait roulé la presse. Je sçai bien que Volaterran l'a assuré en termes exprès (36). Mais on peut voir de quelle maniere M. Naudé a mis le contraire dans une telle evidence (37) que ceux qui sont venus après lui n'auroient pas dû s'y tromper. Ce sentiment n'est tout au plus recevable, qu'avec une restriction que M. Gallois & Volaterran n'ont point mise; c'est que la Cité de Dieu de S. Augustin est le premier livre qui ait été imprimé en lettres rondes, tous ceux

(35) XI. *Journ.* de MDCLXVI.
(36) Lib. XXX. Comment. *Urban.* p.
(37) *Addit. à l'Histoire de Louis XI.* Chap. VII. p. 128
(38) V. Surtout l'excellent Ouvrage de M. Maittaire, intitulé *Annales Typographici* Tom. I. p. 60. & seqq.
(39) Ce Florilegium contient differens petits traites à l'u-

ceux qui ont vû le jour auparavant l'aïant été en gothiques. Je ne fais que mettre le lecteur sur les voïes: il pourra, s'il veut, approfondir ce point de Litterature, qui n'est pas de mon sujet, dans les Histoires de l'Imprimerie (38).

J'ai dit bien du mal de M. Gallois & ce n'est pas encore tout. Peut-être même que l'on peut trouver à reprendre, quoique rarement, autre chose que des faits peu exactement rapportez. Seroit-ce vetiller, par exemple, que de traiterde puerile la reflexion qu'il fait au sujet du *Florilegium* de Guillaume Coeffeteau? (39) „ le nom illustre, dit-il, „ qui paroit à la tête de ce livre, porte sa „ recommandation avec lui; car quoique ce „ ne soit pas M. Coeffeteau Evêque de „ Marseille, mais son Frere, qui soit Auteur de cet ouvrage, il suffit d'avoir été „ frere d'un si excellent homme, pour meriter l'estime de tout le monde. (40) Ce qui suit est à peu près de la même force, & je n'ai rien lû dans les Journaux qui en approchât que la reflexion des PP. Journalistes de Trevoux, lesquels au sujet du P. Boucat (41) remarquent ingenieusement que son Cours de Theologie „ servira desormais de „ fonds propre & domestique aux études „ saintes de tout un Ordre pour qui c'est une „ lou-

l'usage des Ecclesiastiques qui se destinent à la prédication.

(40) XV. *Journ.* de MDCLXVII.

(41) Auteur d'un corps de Théologie intitulée *Theologia Patrum Scholastico-dogmatica*, en plusieurs volumes in fol. & in 8o. On en peut voir des Extraits dans les *Journaux des Sçavans* & dans ceux de *Trevoux*.

„ louange de s'éloigner de plus en plus *de*
„ *son nom* (42) par la celebrité & l'étenduë
„ que lui acquiert le double merite de la
„ doctrine & de l'edification (43). Je me retracte, cette derniere periode l'emporte sur celle de M. l'Abbé Gallois, qui ne renferme qu'un raisonnement insipide & faux, au lieu que celle des PP. Journalistes de Trevoux est remarquable par un galimathias & par une fade allusion, dont ont ne peut guere tirer d'exemples que de quelques autres endroits de leurs Memoires (44).

Je reviens à M. l'Abbé Gallois; il y a quelques passages dans ses Journaux qui meritent d'être éclaircis. Le premier est dans le VII. ou le Journaliste s'excusa de parler au long du

(42) *Minime.* C'est sur ce nom que badinent avec tant de delicatesse les Journalistes de Trevoux. Un eloge si pueriIe convient peu à un Ordre qui a donné les Mersennes & les Maignans, j'ajouterai, le P. Boucat lui-même, dont le corps de Theologie est un ouvrage estimable. Un pareil trait devoit être reservé pour le Minime qui fournit les citations dont M. L. D. embellit ses mandemens, ou pour un de ses confreres qui se signala un jour par un trait d'érudition digne d'être conservé. Un Carme relevoit devant lui l'antiquité de son Ordre, & debitoit toutes les sottises qu'on peut voir si bien rassemblées dans les Theses de Beziers. L'autre moine impatient de voir rabaisser par là Ordre des Minimes, prétendit qu'il ne cedoit point en antiquité à celui des Carmes, qu'il l'emportoit même, & renvoïa serieusement son homme au Paradis terrestre, où il y avoit déjà des Minimes. Abel l'étoit, ajouta-t-il, & lorsque Dieu demanda à Caïn ce que son Frere étoit devenu, ne lui dit il pas, *ubi est frater tuus minimus? Genes.* Cap. IV. Le *minimus* n'y est point, le Moine failoit le passage.

(43) *Juin* MDCCXXVI. p. 1034.

du fameux Jacques Godefroy, ſur ce qu'on alloit imprimer ſa vie. Tous ceux que j'ai conſultez là-deſſus n'ont pû m'en donner aucunes nouvelles, & comme d'ailleurs je ne trouve pas la moindre trace de cet ouvrage dans la *Bibliotheque des Hiſtoriens de France* du P. le Long, à la diligence duquel il auroit difficilement échapé, je ſuis preſque convaincu, qu'il n'a jamais vû le jour. Ce n'eſt pas que cet argument negatif ſoit concluant : j'en ſens toute la foibleſſe & je ne le propoſe ici que pour m'attirer une connoiſſance plus exacte de ce fait.

Je crois encore devoir avertir qu'après avoir loüé dans le XI Journal la Traduction des *cinq premiers livres de la Cité de Dieu de* S. Auguſtin faite par M. Giry (45) on nous

(44) J'en citerai d'autres qui montreront que je ne m'avance point trop.

(45) Il y auroit certainement beaucoup de reflexions à faire ſur les Traductions de Louis Giry de l'Academie Françoiſe mort en 1665. Elles ont eu dans leur tems une reputation entiere. Sorel, (Bibliot. Franç. p. 226.) Barbier d'Aucourt, (*Sentimens de Cleante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene.* Tom. I. p 78.) Furetiere (*Nouvelle Allegorique des Troubles arrivés au Royaume d'Eloquence.* pag. 86.) Vaugelas (*Preface des Remarques ſur la Langue Françoiſe*) M. Godeau (*Hiſt. du IV. ſiecle de l'Egliſe ſous l'an CCCXCIV.*) Chapelain dans ſa liſte des gens de lettre à la fin des *Méſlanges* lui donnent tous de grans eloges & reconnoiſſent qu'il ecrivoit avec pureté. Dans la ſuite, le public a reconnu que cette grande pureté ne ſuffiſoit pas pour faire un excellent traducteur, que cet art de tourner les periodes ne convenoit que dans la verſion des originaux qui l'ont poſſedée eux mêmes. Pour moi, j'avoue que M. de Vaugelas, me ſurprend quand il dit en parlant de la Traduction de l'*Apologetique* de Tertullien, que *ce Pere eſt étonné que par les charmes de notre Eloquence on ait ſçû transformer ſes rochers &*

„ tes & les Chymistes ignorans tâchent de „ tout gater, tant en Philosophie qu'en Medecine. Ce M. Pemplius étoit un sçavant „ homme, Hollandois de nation, & qui se „ fit Catholique pour être Professeur à Louvain. Il dit un jour à M. Riolan qui me „ le redit: *Si Messieurs les Etats veulent me* „ *donner une de leurs charges de Professeur en* „ *Medecine à Leyden, je me ferai Huguenot* „ *& irai demeurer chez eux.* Que ne feroit-„ on pas pour gagner aujourd'huy sa vie! „ C'est qu'il étoit dez ce tems-là mal payé „ de ses gages & je pense que c'est encore „ pis à présent à ceux qui restent." Si ce fait est veritable, il fournit une nouvelle preuve qu'il ne faut guere juger de la Religion des Sçavans par leurs Ouvrages. J'ai dit si ce fait est vrai, car c'est une coutume bien établie parmi ceux qui n'adoptent pas indifferemment tout ce qu'ils transcrivent, de ne se fier qu'à bonnes enseignes à celui qui l'a avancé, & la précaution est principalement nécessaire, quand il s'agit d'anecdotes desavantageuses au prochain. Vigneul-Marville, tout médisant qu'il étoit lui-même, prétend qu'on pourroit mettre à la tête des Lettres de Guy Patin ce mot des Anciens *Cave Canem* (50) & Mr. Bayle n'a pû s'empêcher de dire, „ qu'il faisoit paroitre dans „ ses lettres une effroïable malice, & une „ hardiesse prodigieuse à donner un tour criminel

(50) *Ubi sup.* Tom. I.

(51) *Nouv. de la Republ. des Lettres*, Avril MDCLXXXIV. V. aussi le *Menag.* Tom. II. p. 125. & ajoutez y un passage de

„ minel à toutes choſes. (51) Pour revenir à Pemplius, comme Patin dit avoir appris ce qu'il raconte de M. Riolan, homme d'honneur, s'il y en eût jamais, & qu'au bout du compte l'hiſtoire n'a rien qui pêche contre la vrayſemblance, on y peut ajouter foi ſans donner trop aux jugemens témeraires.

Encore une Remarque & je finis. M. Gallois aïant dit dans l'extrait de la Diſſertation du Cardinal Brancaccio *de uſu chocolati*, que le chocolat rechauffoit les eſtomachs trop froids & rafraichiſſoit les eſtomachs trop chauds, (52) bien des gens trouverent dans cette maxime une contradiction manifeſte; mais il ſe deffendit à merveille: „ Cette „ difficulté, dit-il, (53) ne peut avoir été „ faite par des perſonnes qui aïent quelque „ connoiſſance de la Medecine; car toute „ l'Ecole enſeigne après Galien, que dans „ la nature la même cauſe produit ſouvent „ des qualitez contraires dans des ſujets dif- „ ferens, & que cette diverſité d'effets eſt „ le privilege de toutes les choſes temperées. M. Gallois donne enſuite quelques exemples de cette eſpece de parodoxe: ceux qui en ſeront curieux pourront les voir dans le Journal.

Je ne ſçai ſi M. Gallois ſe juſtifieroit auſſi bien ſur un autre point. C'eſt de n'avoir pas combattu le ſentiment du Cardinal Brancaccio,

de la *Methode pour étudier l'Hiſtoire*. Tom. I. p. 313. de la I. Edition.

(52) III. *Journ*. de MDCLXVII.

(53) IV. *Journ*. de la même année.

ce que sur celle du jeune, (56) Et plût-à Dieu que ce fût le seul point de la Morale Chrêtienne qu'ils eussent alteré ! Quoique le mal seroit toûjours grand parce que, selon l'Ecriture (57) il ne faut jamais porter de scandale aux ames foibles : il ne le seroit pas après tout par rapport à la societé. Mais je defie qu'elle puisse subsister en admettant les principes de ces casuistes sur le vol, la vengeance & l'homicide.

J'ajouterai par voïe de digression qu'Alphonse Cardinal de Richelieu & Archeveque de Lyon est le premier qui ait usé en France de chocolat (58) *J'ai oüi dire à un de ses domestiques*, dit Vigneul-Marville, *qu'il s'en servoit pour moderer les vapeurs de sa ratte; & qu'il tenoit ce secret de quelques religieux Espagnols, qui l'apporterent en France.*

## §. VII.

### *Moderation de M. l'Abbé Gallois dans ses jugemens.*

IL me reste encore à examiner si M. l'Abbé Gallois a satisfait aux engagemens qu'il avoit

(56) V. *Les Lettres Provinc.*
(57) *S. Matthieu.*
(58) *Ubi sup.* Tom. I. p. 8.
(59) Nicolas Rittershusius donna pour la III. fois en MDCLXVI. un in folio intitulé *Genealogia Imperatorum, Regum, Ducum & Comitum Orbis Christiani.* Tubingæ. M. Gallois avertit qu'il y avoit peu de Genealogies de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne & que celles qui y étoient regardoient pour la plûpart des Maisons d'Allemagne ; qu'au reste il falloit lire avec précaution ce petit nombre de Genealogies étrangeres, parce qu'elles

avoit pris avec le public de ne point porter de jugement ſur les livres dont il parleroit. On peut dire, que quoiqu'il les ait oubliez de tems en tems, generalement parlant, il les a remplis avec beaucoup de fidelité. On entrevoit bien que la retenuë dont il faiſoit profeſſion, lui a fait taire ſouvent ce qu'il penſoit de pluſieurs ouvrages qu'il ſeroit facile d'indiquer. Mais enfin le plaiſir de s'expliquer quelquefois eſtoit trop doux pour que M. l'Abbé Gallois ſe le refuſât toûjours. Il ſe l'eſt donc permis aſſez librement à l'égard de certains Auteurs, tels que Nicolas Rittershuſius (59) M. de Groënewegen (60) M. Salomon (61) & quelques autres *quos fama obſcura recondit*, auxquels il ſemble que ce ſeroit faire trop d'honneur que de les tirer de l'obſcurité ou ils ſont enſevelis. Il s'eſt principalement egaïé ſur l'Hiſtoire de France de Benjamin Priolo, à laquelle il a porté les coups les plus vifs par de ſpirituelles & piquantes railleries, (62) coups ſi adroitement menagez ſelon M. Bayle, (63) que celui même qu'ils accabloient n'auroit pû s'en plaindre ſans ſe charger d'un ridicule encore plus grand. C'eſt dommage que ceux qui ont

les n'étoient pas toûjours fort exactes. C'eſt cependant un des livres que conſeille M. Gryphius. p. 28. de ſa *Diſſertatio Iſagogica de Scriptoribus Hiſtoriam XVII. ſeculi illuſtrantibus.* Rittershuſius né à Altorf a enſeigné les inſtitutes & les pandectes dans l'Univerſité de cette ville, & y eſt mort le 24. d'Août MDCLXX. V. le *Diarium Biographicum* de Wittenius ſous cette année là. Rittershuſius a publié differens ouvrages de Droit & d'Hiſtoire mediocrement eſtimez.

(60) M. Simon de Groenewegen, mal nommé par M. Gryphius (*ubi ſup.* p. 378.) *Grannoewegen*, eſt, je crois l'au-

ont traduit en latin cet ingenieux extrait (64) l'aïent tellement défiguré, qu'il en est méconnoissable.

con-

l'auteur le plus maltraité par M. Gallois, qui l'accuse sans détour (*XVI. Journ.*) d'avoir copié de Monnac & de Buygnon tout ce qu'il y a de passable dans son Traité de *Legibus abrogatis & inusitatis in Hollandia.* in 4o. Le Journaliste va plus loin, car il prétend que dans l'application des Loix Romaines au Droit de Hollande, le travail de M. de Groenewegen est peu considerable & qu'il a laissé les plus importantes questions sans aucun éclaircissement dans le tems même qu'il traite au long les plus inutiles. Je suis surpris qu'après un semblable jugement, qui n'est par malheur pour M. de Groenewegen que trop bien fondé, MM. Gryphius & Struvius (Bibliot. Juris selectæ. p. 76. & 228.) aient conseillé cet ouvrage.

(61) Henry François Salomon, Auteur de deux Dissertations Latines imprimées ensemble à Bordeaux, l'une sur *les supplices & l'autre sur la vie civile des Romains.* in 12. il avoit été dans sa jeunesse Avocat General au Grand Conseil: *Vigneul-Marville.* Tom. III p. 187. *dit qu'il exerça cette charge avec beaucoup d'honneur & de gloire durant neuf années entieres.* Il fut depuis Lieutenant General & President au Presidial de Bordeaux, & enfin Président à Mortier au Parlement de Guyenne. Les services considerables qu'il rendit pendant les troubles de cette Province lui meriterent le Collier de l'Ordre de S. Michel. M. Salomon étoit d'une famille considerable, & descendoit de Marco Salomon Noble Venitien, qui aïant été envoïé Ambassadeur auprès du Prince de Galles qui étoit alors à Bordeaux s'y établit, & laissa une posterité florissante. Au reste *Vigneul-Marville* attribuë ce que M. de Sallo a dit des Dissertations de M. Salomon aux fautes qui sont dans l'impression de ce livre, & paroit persuadé qu'une nouvelle Edition plus ample & plus correcte seroit bien reçuë du public. Je ne sçai pourquoi ce Chroniqueur met ce jugement qui est de M. Gallois sur le compte de M. de Sallo. Il y a eu un autre François Salomon Avocat General au Grand Conseil, & qui fut reçu dans l'Academie Françoise en 1644.

(62) Benjamin Priolo né à S. Jean d'Angeli le I. Janvier MDCII. & mort à Lyon en MDCLXVII. Je suis surpris que M. Bayle, qui a donné un article de Priolo, ait eu la foiblesse de dresser l'article de cet Historien sur les mémoires interessez & suspects de ses Enfans. A la bonne heure qu'il s'en fait servi pour rele-

ver

connoiſſable. On voit par tout ce que j'ai dit juſqu'ici, que M. Gallois ſe donnoit bien

ver ce que Guy Patin & le *Sorberiana* avoient avancé ſur des faits deſagreables à des gens de condition, dont un Auteur honnête homme eſt toûjours prêt à faire voir la fauſſeté, quand on lui en fournit des preuves. Mais il ne faut pas que des raiſons de Politique nous menent juſqu'à ménager des Ouvrages qu'il eſt néceſſaire de mettre à leur véritable valeur. M. Bayle a beau avoir appuïé ſur la grande ſincerité de Priolo. Toute l'Europe en a jugé autrement. MM. Morhof Wicquefort & autres ne ſe ſont peut-être pas expliqués auſſi vivement que Guy Patin, mais au fonds, ils ont penſé comme le ſatyrique Medecin, qui pour cette fois n'a point outré la ſatyre en diſant. (Tom. II. lett. CC. *M. Prioleau a fait l'Hiſtoire de France en Latin depuis la mort du feu Roy in gratiam Mazarini . . . . il y aura bien là dedans de la flatterie: Mais cela eſt de l'eſſence du ſiecle auquel Dieu nous a reſervé.* Je n'oublierai pas une remarque de M. Gryphius laquelle eſt de grande conſequence pour juger du merite de Priolo. *Memini*, dit il, (*Diſſertat. Iſagog. de ſcriptoribus Hiſtoriam XVII. ſeculi illuſtrantibus* p. 228.) *Memini celeberrimum Bœclerum aliquando in ſcholis, publicè in Suetonium habitis, profeſſum fuiſſe, ſe cum primùm hic Autor prodiret, & magno paſſim à Rerum Gallicarum non adeò uſque peritis Lectoribus applauſu acciperetur, animo habuiſſe Argentinæ novam ejus editionem adornare. Sed cum ſuper hac re ad amicos quos in Gallia habebat, & illos quidem maximæ dignationis viros, litteras dediſſet, monitum fuiſſe ut ſi famæ ſuæ vellet conſultum, hoc conſilium omitteret.*

(63) *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. *Priolo* Rem. C.

(64) Cette Traduction eſt à la tête de l'Edition de Priolo faite à Leipſig en 1686. avec les nottes de Chriſt. Fred. Franckenſtenius. V. Bayle *ubi ſup.* M. Gryphius ajoute au paſſage que j'ai rapporté plus haut. *Unde imprudentiæ arguebat doctum alioquin apud Lipſienſes Profeſſorem, qui hunc ipſum Scriptorem, indice à ſe & notulis quibuſdam expolitum, iterum prælo ſubjecerat.* V. Le p. *le Long.* No. 9638. Au reſte quoique le Titre de la ſeconde Edition porte le nom de Charleville, & que Priolo ait ſoutenu que ſur les plaintes faites par quelques Miniſtres, il n'avoit eu de privilege qu'à condition de faire imprimer dans une ville de Province, il eſt certain que cette Edition eſt des, & qu'elle a été faite chez Leonard.

bien rarement le plaisir de la critique, mais que quand il lui arrivoit de s'échapper, il la poussoit assez loin : je crois même qu'il l'a outrée en quelques rencontres. Pourquoi afecter un mepris injurieux pour les versions de Gelenius, que Swert appelle (65) un homme d'une grande finesse d'esprit, & d'une erudition immense (66) & que M. Huet, bon juge en ces sortes de matieres, a honoré du titre de traducteur disert & poli. (67) *in iis quoque*, dit ce grand homme, *numeratur Sigismundus Gelenius Bohemus, quo vix quisquam pluribus hanc artem monumentis ditavit: disertus in primis habitus est & elegans; audax in constringendis pluribus in unum periodis, vel disjungendis, sensus ibi non semper intellectos ad libitum recoquit.* Je prie les lecteurs de juger s'ils retrouveront le sens exact du Latin de M. d'Avranches dans la traduction de M. Baillet: „ Quelque disert & quelque elegant „ qu'il ait voulu paroitre, il a tout gâté par „ *la hardiesse de joindre* (68) plusieurs perio- „ des ensemble dans ses Auteurs, ou d'en „ separer une en plusieurs: outre qu'il a ajus- „ té à sa fantaisie une infinité d'endroits „ qu'il n'a point entendus." (69) Ce n'est rien de trop que d'assurer que cette façon de rappor-

(65) *Athen. Belgic.*

(66) Sigismond Gelenius né à Prague & mort à Basle en MDLIV. V. M. de Thou sur cette année, la vie que Curion a donnée de Gelenius & le Diction. de M. Bayle.

(67) *De clarit interpretibus.* pag. 168. Voici les Termes de M. Huet, *in iis quoque numeratur Sigismundus Gelenius Bohemus, quo vix quisquam pluribus hanc artem monumentis ditavit. Disertus imprimis ha-*

porter les differens ſentimens, c'eſt-à-dire de les alterer, eſt aſſez ordinaire à M. Baillet.

Gelenius n'eſt pas le ſeul que M. Gallois me paroiſſe avoir maltraité un peu trop & mal à propos. Il ſeroit peut-être à ſouhaitter qu'il n'eût pas fait une critique ſi ſevere d'un Ouvrage (70) de Jean Freinshemius (71) ou qu'au moins en expoſant avec ingenuité ce qu'il penſoit de celui-là, il eut rendu juſtice au merite de cet Auteur, l'un des plus ſçavans que l'Allemagne ait jamais produit, & qui joignoit à une lecture prodigieuſe beaucoup de bon ſens & de gout; ainſi qu'il l'a bien montré par ſes ſupplemens à Quinte-Curce & à Tite Live.

Convenons pourtant que la coutume de M. Gallois étoit plûtôt de loüer avec politeſſe, que de reprendre avec aigreur; & il pouſſe cette politeſſe, ou ſi l'on veut cette complaiſance ſi loin, il loüe quelquefois des auteurs ſi peu louables, que l'on ne ſçauroit s'empêcher de lui en vouloir un peu de mal. Quand, par exemple, il dit en parlant de l'Hiſtoire des Indes écrite en Latin par le P. Maffée Jeſuite (72) „ qu'une ſi belle Hiſtoire meri„ toit bien d'être traduite en François & „ qu'elle ne le pouvoit être par une perſonne „ plus

*habitus eſt & elegans; audax in conſtringendis pluribus in unum periodis* &c.

(68) Un homme qui ſe ſeroit piqué d'écrire correctement eût dit *par ſa hardieſſe à joindre.*

(69) Tom. III. des *Jug. des Sçav.* p. 48.

(70) XVII. *Journ.* de MDCLXVI.

(71) C'eſt au ſujet de ſon Traité *de S. Romani Imperii Electorum & S. Romanæ Eccleſiæ Cardinalium præcedentia, Diatribæ Quinque.* M. Gallois lui reproche d'avoir parlé

„ plus capable que M. l'Abbé de Pure, assez connu par ses autres Ouvrages (73). Quel est

des Cardinaux comme ont fait tous les Lutheriens d'Allemagne. Et comment M. Gallois vouloit-il que Freinshemius en parlât! V. sur Jean Freinshemius l'oraison funebre qu'a fait de lui Abraham Freinshemius son Neveu, & qui se trouve dans les *Memoriis Philosophorum* d'Henn. Wittenius p. 360. Les *jugemens des Sçavans de M. Baillet.* Tom. II. p. 449. 450. Bayle Diction. Hist. & Critique Art. Freinshemius, les Scriptores Rerum Romanarum d'Hanckius Part. I. Chap. XCII. Art. II. p. 298. 299 & Part. II. p. 420. 421. V. encore la Préface du Tite-live *ad usum.* Doujat y a rassemblé diverses circonstances de sa vie, & un Catalogue de ses Ouvrages plus complet que celui qu'a donné *Wittenius* dans son *Diarium Biographicum* sous l'année MDCLX. On voit dans les *Mélanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* p. 29. & suiv. que le talent de Jean Freinshemius étoit pour les supplemens aux endroits des bons auteurs qui se sont perdus. Celui de Q. Curce n'est gueres moins estimé que l'Original, & quant à ce qu'il a fait sur Tite-Live M. Chapelain dit que l'on convient generalement, *que c'est un Ouvrage incomparable, & qui merite d'être mis au nombre des Travaux d'Hercule, pour la difficulté de l'execution; mais qu'il en est venu à bout très-heureusement, & qu'il y paroit tant d'esprit, de jugement & d'industrie, qu'on seroit presque faché de n'avoir point perdu Tite-Live.* L'Editeur ajoûte, que les supplemens de la II. Décade & du IV. Livre parurent d'abord en MDCXLIX. avec une Epitre à la Reine Christine pleine des traits les plus vifs que la reconnoissance & l'admiration puissent inspirer. Les Libraires Allemans qui réimprimerent le premier volume de ces supplemens, & qui y en joignirent un second en MDCLXII. supprimerent cette Epitre Dedicatoire. Enfin le feu Roi aïant acheté des Heritiers de Freinshemius le reste de ce grand Ouvrage, M. Doujat le publia tout entier dans le *Tite-Live ad usum*, & c'est ce qui fait le prix de cette Edition. Jean Freinshemius né à Ulm en MDCVIII. mourut à Heidelberg le 13. d'Août MDCLX.

(72) Jean Pierre Maffée né à Bergame, capitale d'un petit Etat nommé le Bergamasque, entra chez les Jesuites vers la [illegible] année de son age, & mourut à Tivoli le 20. d'Octobre MDCIII. Le Bibliothecaire de la Société dit que c'étoit un homme *si quis alius nostro seculo*

eſt le lecteur mediocrement inſtruit que de tels Eloges ne revoltent pas? qui ignore que
cet

culo, *Latinè Italicèque ſcribendi peritus.* On peut voir la liſte de ſes Ouvrages au même endroit. Je me contenterai de mettre ici le jugement que le P. Bouhours a porté de la vie de S. Ignace écrite en Latin par Maffée. J'y admirai, dit-il, (pref. de la vie de S. Ignace) une pureté, une élegance, & une nobleſſe d'expreſſion qui eſt tout à fait du ſiécle d'Auguſte; & je n'y trouvai à redire que ſa briéveté, qui lui fait omettre des faits aſſez importans.

Loren Craſſo p. 57. & 57. du II. Tome de ſes *Elogii degli Huomini Letterati* le depeint comme un homme d'une humeur bien difficile, & d'un gout aſſez bizarre. *Fù egli di ſtatura lunga, di faccia macilenta, di guardatura alquanto bieca, di poca grazia nella converſazione, e troppo dall' iracondia acceſo. Di maniera che tal volta non ſapeva contenerſi, e laſciavaſi in qualche parola diſguſtoſa à gli aſcoltanti; ma poi pentito ne dimandava ſcuſa è perdono. Era malaticcio, è perciò voleva da' ſuperiori eſſer trattato delicatamente ne cibi, ſcuſandoſi, che non potrebbe altramente durar le fatiche dello ſcrivere. Piacevagli il peregrinare, è ſovente mutava Paeſi, imaginandoſi di conſervare in quella maniera la ſanità. Sudava per far le ſue compoſizioni limate, è tardava tanto in limarle, che al ſuo copiſta non dettava più chè dieci ò quindici verſi al piu por chiaſcun giorno. E ſolea dire à chi della tardanza demandavagli, che i Lettori non cercano quanto velocemente ſi ſcriva, mà quanto bene. Queſta imperfezione era inſopportabile in lui, che uſava di biaſimare lo ſtile di Criſpo ſalluſtio, chè pur fù l'ornamento della Storia Romana; forze, come molti vogliono, che egli ſi diffidava d'imitare l'incomparabile prudenza di quello ſcrittore, e quella nobile brevità, che ſono l'anima delle ſtorie.* Je ferai quelques remarques ſur ce paſſage. D'abord il me paroit impoſſible que Maffée n'ait effectivement compoſé que dix à quinze periodes par jour. Quand il auroit vêcu deux fois davantage, ce tems n'auroit pas été ſuffiſant pour achever tous les Ouvrages qu'il nous a donnez; ainſi on prendra cette anecdote pour une exageration. Il eſt bien vrai que Maffée étoit extremement difficile ſur le choix des mots Latins, & même Scioppius prétend que dans la crainte de gâter ſon ſtyle en recitant ſon Breviaire dont la Latinité n'eſt pas toûjours pure, il demanda & obtint la permiſſion de ne le dire qu'en Grec. *Simul tamen*
*ipſi*

cet Abbé a miserablement estropié ce bel Ouvrage, & que toutes ses versions ont été generalement méprisées, malgré la pureté de langage que Sorel y a louée (74) Mais doit-on en croire un homme si prodigue de douceurs qu'il en verse à pleines mains sur tous les auteurs indifféremment (75) & qui applaudit jusqu'aux versions de l'Abbé de Marol-

*ipsi credo Seneca, jam tum ætate ipsius Romæ desiisse homines Latinè loqui;; ex quo scilicet Breviarium dicere cœperunt. Quæ haud scio an Maffeio causa fuerit, ut sibi Breviarium curaret Græcè convertendum, ne quotidiana Latini lectione puritatis sermonem infuscaret, nihilque fraterna Monachorum striligine dictio ipsius* &c. p. 7. *Infamiæ Famiani.* Avant lui Bembe, Sadolet, Leon X. & quelques autres avoient témoigné la même delicatesse & porté le scrupule jusqu'à mépriser, dit-on, quelques Ecrivains sacrés.

(73) IX. *Journ.* de MDCCLXVI.

(74) *Bibliot. Franç.* Chap. XI. p. 203.

(75) Ceux qui auront lû dans le *Roman Bourgeois* le caractere aigre & satyrique que Furetiere donne à Sorel seront surpris de le voir ici metamorphosé en flatteur; mais Furetiere écrivoit un Roman, j'écris une Histoire. Il avoit la liberté de charger & de changer même un peu les portraits de ses personnages pour les rendre plus agreables, & je dois faire les miens aussi ressemblants qu'il est possible. On peut dire que M. de Furetiere a reussi, & j'ose croire de mon côté que quiconque voudra se donner la peine de lire la *Bibliotheque Françoise* conviendra sans difficulté qu'elle ne peut avoir été faite que par un de ces auteurs qui se consolent de l'obscurité où le public les condamne, en distribuant des Eloges à ceux de leurs confreres en Apollon, qui éprouvent le même sort qu'eux. Par la même raison ils louent quelques grands hommes, dont ils esperent gagner ainsi la faveur, & déchirent tous les autres celebres Ecrivains à l'amitié desquels ils sçavent qu'ils ne parviendront jamais. Il y a plus d'un Sorel dans tous les pays du monde.

(76) Sorel a infiniment pris sur lui pour ne pas mettre l'Abbé de Marolles au dessus de nos autres Traducteurs. Il faut convenir cependant que c'est un des plus mauvais, & je ne sçaurois blamer M. de l'Estang d'avoir cité les versions de cet Abbé comme les modelles de ce qu'il

rolles (76) Reglons plûtôt le jugement que nous devons porter de la Traduction de M. l'Abbé de Pure sur ce qu'a dit M. l'Abbé Gedoyn de celle des Institutions de l'Orateur publiée par le même Abbé. *Elle est à compter pour rien & c'est ce qu'on en peut dire de mieux.* (77)

Qui croiroit qu'avec cette humeur obligeante

qu'il y a de detestable en ce genre. V. encore les *Meslanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* & les *Jugemens des sçavans* de M. Baillet. Ce dernier n'a pas mal relevé un trait de Sorel. *J'ai été temè de rire,* dit-il, (Tom, III. p. 245.) *quand j'ai lû dans le Livre d'un Critique moderne que M. de Marolles avoit passé par dessus les Tibulles, les Catulles, les Properces, les Martials &c. sans se gâter en les traduisant*, comme le Soleil passé par dessus les bouës & les cloaques *qu'il éclaire sans en être infecté. M. de Marolles n'avoit garde de se gâter; puisqu'il se tenoit quelquefois presque aussi éloigné du sens de ces sales Auteurs que le Soleil l'est de la bouë & des cloaques. Plût à Dieu! que tous les Poëtes qui publient des obscenitez imitassent M. de Marolles, qu'ils n'entendissent pas ce qu'ils ecrivent, & que les Lecteurs n'y comprissent rien. Car il n'y a au monde que le galimathias double qui puisse garantir les uns & les autres du danger.* Au reste M. de Marolles étoit un homme de condition qui, sans ce foible qu'il avoit pour la traduction, auroit pu acquerir beaucoup de gloire. Il avoit de l'érudition, il possedoit bien des titres précieux, & nous avons de lui des Mémoires écrits avec une naïveté charmante, qui contiennent une grande quantité de faits qu'on ne trouveroit pas ailleurs, & qu'on ne sçauroit se dispenser de sçavoir. Ils sont devenus fort rares: la seconde partie surtout ne se rencontre que très difficilement, & ce seroit rendre service au public que de les réimprimer. Ajoûtons ici le morceau suivant d'une lettre de Chapelain à Heinsius, qui n'a point encore paru. Il concerne l'Abbé de Marolles. *Cette Traduction Françoise des Oeuvres de Stace est un de ces maux dont notre Langue est affligée. Ce personnage a fait vœu de traduire tous les vers Latins anciens & a presque déjà accompli son vœu, n'aiant pardonné ni à Plaute, ni à Lucrece, ni à Catulle, Tibulle & Properce, ni à Horace, ni à Virgile, ni à*

geante M. Gallois a eu quelque chose à démêler avec les sçavans? Il est pourtant vrai qu'il a eu de cruelles attaques à soutenir de la part du Ministre Claude, & de MM. Vaumorin & le Fevre de Saumur. Voici l'origine & les suites de ces trois disputes, qui meritent certainement toute l'attention des Lecteurs.

## §. VIII.

### *Dispute de M. l'Abbé Gallois avec le Ministre Claude.*

JE commencerai d'abord par celle que le Journaliste soutint contre le Ministre Claude (78) c'est la premiere, & c'est aussi sans contredit la plus importante: Mais pour en exposer le sujet d'une maniere intelligible, il est nécessaire de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Lorsque les chefs des Reformez attaquerent la presence reelle de Jesus Christ dans l'Eucharistie, l'Eglise Romaine leur opposa le consentement unanime de l'Antiquité Ecclesiastique, qui fournit en faveur de ce sentiment autant de temoins que d'écrivains. Ce moyen tiré de la prescription est un des plus forts qu'on puisse employer pour combattre les erreurs à mesure qu'elles s'élevent, c'est celui dont se sont servis tous les deffenseurs de la foi & j'ose dire, sans prétendre

*à Lucain, ni a Perse ni à Juvenal, ni à Martial, ni à Stace même. Votre Ovide s'en est deffendu avec Seneque le Tragique, Valerius Flaccus, Silius Italicus & Claudien. Mais je ne les en*

dre m'ériger en controverſiſte, qu'il n'y a preſque pas eu une hereſie dans l'Egliſe, dont on eût pû découvrir tout le venin, ſi l'on avoit eu recours à une méthode differente. Mais ſi cette méthode eſt excellente, elle eſt d'une longue diſcuſſion : il faut raſſembler un grand nombre de paſſages, il faut peſer le degré d'authorité qu'il convient de donner à chacun de ceux dont on les emprunte, il faut fixer l'uſage de chaque terme, il faut enſuite, pour peu qu'ils aïent d'obſcurité ou d'apparence de contradiction, les combiner avec ſoin, & de toutes ces différentes operations tirer enfin quel a été le vrai ſentiment de l'Egliſe depuis ſon commencement juſqu'à nous. Mais quelle facilité n'a-t-on pas d'embroüiller une matiere, ſur laquelle il eſt impoſſible que parmi tant d'écrivains qui en ont parlé, il ne s'en ſoit pas trouvé quelques uns qui aïent parlé d'une maniere moins exacte, équivoque même, ſi l'on n'a pas l'équité de juger de leurs paroles par diverſes circonſtances qu'un peu d'habileté & de ſoupleſſe fait aiſément diſparoitre. Les Catholiques Romains prétendent que c'eſt ainſi qu'en ont uſé les Reformez dans la diſpute de la preſence réelle. Ils ſoutiennent qu'ils ont étudé par des détours captieux les témoignages les plus clairs, que n'oſant nier que ce dogme ne ſoit très ancien, ils ont tâché d'affoiblir les authoritez qu'on leur cite pour prouver que c'étoit celui des premiers ſiécles du Chriſtia-

*en tien pas ſauvez, & toute la grace qu'ils peuvent attendre, c'eſt celle du Cyclope d'Ulyſſe, c'eſt d'être devorez les derniers.*

(77) *Préf. de la Traduction de Quintilien.*

nanime, & qui une marque de leur embarras c'est de voir qu'ils ne peuvent s'accorder sur l'Epoque où l'on doit placer cette pretenduë innovation. Effectivement Calvin la met au VI. Siecle, M. Blondel au VII. & M. Aubertin la recule jusqu'au IX. D'habiles controversistes ont fait voir qu'aucun de ces sentimens n'étoit soutenable, & qu'il n'y avoit jamais eu de variation dans l'Eglise au sujet de la croyance de la présence réelle de Jesus Christ dans l'Eucharistie.

Entre tant d'excellens Ouvrages qui sont sortis de Port-Royal, ceux qui combattent les Reformez ne sont pas les moins estimables, & à la vûe des conversions surprenantes qu'ils ont operées, on ne sçauroit méconnoître une benediction particuliere de Dieu sur le travail de ces Messieurs. Mais il n'en est peut-être point qui ait produit de plus grands fruits que la *Perpetuité de la Foy de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie* (79) Ce n'étoit d'abord qu'un petit Traité destiné pour servir de Préface à l'Office du Saint Sacrement, & dans lequel laissant à part les passages que l'on cite communement en faveur de la presence réelle, on l'appuyoit sur une nouvelle raison, je veux dire, sur la nécessité d'a-

(78) Il faudroit aimer étrangement les Rapsodies pour donner ici un long article de M. Claude, après la vie de cet habile Ministre écrite par M. de la Devese, & publiée en 1687. à Amsterdam in 12. & ce qu'en ont dit MM. Bayle & Dupin. Outre ces Messieurs on peut consulter sur les ouvrages de M. Claude divers endroits du Traité de M. Placcius *de Anonymis & Pseudonymis* & les lettres de M. Simon. Il ne faut pas oublier deux endroits des *Remarques* de M. l'Abbé Faydit sur *Homere &*

d'avoüer que l'Eglise s'étant trouvée réunie au sujet de ce dogme en 1303. il falloit qu'elle eût toûjours été dans les mêmes sentimens.

Ce Traité resta longtems manuscrit : il tomba dans la suite entre les mains de M. Claude, qui détournant avec adresse l'état de la question & évitant de repondre directement à l'argument proposé, dit qu'il en falloit venir au fond & se jetta sur des difficultez, qui n'avoient rien de commun avec celle dont il s'agissoit.

L'Auteur de *la Perpetuité de la Foy* ne prit point le change; mais ramenant la contestation à son veritable point de vûë, il somma son adversaire de ne s'en plus écarter. Ce fut inutilement. M. Claude opposa à cette apologie une Reponse très-ample & remplie de tours brillans & artificieux ; mais dans laquelle nonobstant les instances de M. Arnauld, il renouvella des objections souvent rebattuës, empruntées pour la plûpart du Livre de M. Aubertin, & absolument étrangeres à la dispute presente.

La Reponse du Ministre resta quelque tems sans replique : Elle l'a eue depuis avec le succez que chacun sçait (80). Dans l'intervalle que

*& sur Virgile.* Tom. I. p. 225. & 346. le fait contenu dans la derniere de ces remarques me paroit bien hazardé, & il me semble que quand on est le premier à écrire de semblables anecdotes, on devroit toûjours en donner des preuves.

(79) Ce livre a contribué au changement de M. de Turenne, du Prince de Tarente, de MM. les Marechaux de Duras & de Lorges, & de plusieurs Ministres celebres. V. *l'Hist. abregée de M. Arnauld*, p. 122.

que l'on mit à y travailler, il s'éleva un nouvel antagoniste contre M. Claude, lequel se chargea de satisfaire pied à pied aux objections que ce Ministre avoit proposées, mais sans entrer dans la querelle particuliere de M. Claude avec M. Arnauld, ni toucher en aucune façon aux reproches dont le Ministre avoit accablé ce Docteur. (81) A cette étrange indifference pour la reputation de M. Arnauld, on devine facilement que l'adversaire de M. Claude étoit un Jesuite & un Jesuite des plus outrez. C'étoit en un mot le fameux Pere Noüet.

Il n'est pas surprenant que ce Pere ait ainsi abandonné M. Arnauld & qu'il ait refusé quelques paroles à sa justification. Outre qu'il avoient eu des demêlez personels, dont le Jesuite n'étoit sorti ni à son honneur ni à son avantage; (82) il falloit bien qu'il se conformàt à l'esprit de ses confreres, lesquels fournissoient des Memoires à M. Claude contre Port-Royal, & si ce Ministre a noirci ces

il-

(80) Je me conforme à la coutume en attribuant à M. Arnauld le Livre de la Perpetuité de la Foy. Mais il n'en est pas le seul Auteur. V. la *Question curieuse* & le *Dictionnaire Hist. & Critique* de M. Bayle Tom. I. Art. *Arnauld. Rem.* M. p. 368.

(81) Ainsi le Livre du P. Noüet n'est point une Apologie de la *Perpetuité de la Foy*, comme l'a avancé M. Spanheim le Professeur de Leyde. p. 173. de ses *Dubia Evangelica*. V. le livre cité dans la Note suivante Chap. VII. Tom. II. p. 82.

(82) Ce fut au sujet du Livre de la *Frequente communion*. Voici ce que je trouve là-dessus dans l'*Histoire abregée de M. Arnauld*. p. 65. „ Le P. Noüet Jesuite decla„ ma d'une maniere insolente dans les sermons qu'il „ prêcha dans l'Eglise de S. Loüis à Paris contre la doc„ trine de ce livre, jusqu'à dire qu'elle étoit pire que „ celle

illuſtres ſolitaires par les calomnies les plus atroces, il n'eſt coupable que d'avoir ajouté foi trop legerement à ce qu'il apprenoit des ennemis de ces Meſſieurs. C'eſt un fait certain, que le P. Noüet offrit au Miniſtre Claude le ſecours de ſa plume pour écrire contre M. Arnauld. (83)

Je laiſſe aux Lecteurs non prevenus le ſoin de faire ſur cette conduite les reflexions qu'ils jugeront à propos, & je demande ſeulement ſi quelqu'acharnez que des Ecrivains Catholiques ſoient l'un contre l'autre, ils ne doivent pas ſe reunir dans l'occaſion & ſe preter mutuellement leurs ſecours contre l'ennemi commun. C'eſt la maxime qu'à ſuivie M. Arnaud: dans le tems que, pour ſe derober aux traits d'une perſecution implacable, & dont on ne trouvera d'exemple que dans l'hiſtoire des Theologiens, il avoit abandonné ſa patrie, dans ce tems-là même, il a eſſaïé de juſtifier les Jeſuites d'avoir eu part à la conjuration d'Angleterre. Il a écrit en faveur du Pere

„ celle de Luther & de Calvin, & il traita ſi indignement ceux qui l'avoient approuvé, qu'il fut obligé d'en demander pardon à genoux, accompagne de quatre autres Jeſuites en preſence de MM les Prelats, & qu'il reçut un refus honteux lorſqu'il alla à Tours pour y prêcher le carême ſuivant, & à S. Severin à Paris, lorſqu'il y voulut prêcher l'avent." On peut conſulter ſur tous les emportemens de ce Pere l'avertiſſement que M. Arnauld a mis à la tête des Editions poſterieures de la *Frequente communion*, faite avec Privilege du Roi & Approbation de ſeize Evêques & Archevêques & de vingt-quatre Docteurs. Les Papes Urbain VIII. & Innocent X. ont refuſé conſtamment de condamner cet ouvrage malgré les inſtances reiterées des Ennemis de M. Arnauld.

Pere de la Chaiſe contre le ſçavant M. Spon, qui l'avoit aſſez vivement attaqué.

Revenons à M. Gallois: il fit dans le XII. Journal une excellente analyſe de la Reponſe du P. Noüet à M. Claude. Bien plus, comme il s'agiſſoit entre ces deux Ecrivains d'un des points eſſentiels qui nous ſeparent des Reformez, il crût ſe devoir étendre ſur cette matiere plus qu'il n'avoit accoutumé de le faire ſur d'autres moins importantes, & il s'imagina que la religion étant intereſſée dans cette diſpute, il lui étoit permis de prendre parti, de refuter ce qu'il trouveroit de foible dans le Livre du Miniſtre, & de developper tous les ſophiſmes qu'il avoit mis en œuvre *pour en impoſer à la multitude*. La brieveté d'un Journal ne permet guere d'emploïer ces tours adroits & polis dont un Auteur qui eſt maitre du terrain ſe ſert toûjours, pour peu qu'il ait d'éducation, contre un adverſaire. Auſſi M. Gallois ne menagea pas le ſien & l'accuſa ſans trop adoucir les termes 1. d'avoir poſé à ſon avantage & contre la verité l'état de la queſtion; 2. de s'être ſervi de preuves tirées du témoignage des ſens, comme ſi elles étoient recevables dés qu'il s'agit des myſteres; 3. d'avoir cherché à ſeduire ſes lecteurs par ſes airs deciſifs, ſon ton

(83) V. *Apologie pour les Catholiques d'Angleterre.* Tom. II. p. 94. Ces deux Jeſuites y dit-on, (les Peres Noüet & Maimbourg) „ ont attaqué M. Claude comme ils „ ont voulu, mais ils n'ont rien de commun avec l'Au- „ teur de la Perpetuité. On ſçait même que les Peres „ de cette Compagnie avoient plus de liaiſon avec ce „ Miniſtre qu'avec cet auteur, & qu'une perſonne de „ qualité de la Religion dit en ce tems-là à un Catho- „ lique de ſes amis *qu'il ne pouvoit pardonner à M. Claude d'a-*

ton de hauteur, ſon attention à profiter du moindre mot: mais le reproche le plus mortifiant eſt ſans doute celui qu'il lui fit d'avoir fauſſement attribué à des auteurs reſpectables le contraire de ce qu'ils avoient dit & penſé.

Des coups ſi violens ne pouvoient ſe diſſimuler. Publiquement accuſé de falſification & de menſonge, il falloit neceſſairement, pour regagner la confiance du public, ou que M. Claude avoüât modeſtement ſon erreur, ou qu'il mît ſon innocence dans un ſi grand jour, qu'elle ne pût être conteſtée. L'alternative eſt embaraſſante pour un homme qui ſent ſon tort. On ne peut ſe juſtifier, on ne veut pas convenir qu'on s'étoit trompe: quel parti prendre dans des conjonctures ſi delicates & que l'amour propre fait trouver ſi embaraſſantes? on embrouille la diſpute, on tourne ſon adverſaire en ridicule, on gliſſe legerement ſur les plus fortes raiſons; on releve en termes durs & piquans la moindre mepriſe, la plus petite bagatelle, & l'on ſe flatte qu'à l'aide de tant de détours on a reduit les ſpectateurs à ne pouvoir décider auxquels des deux champions eſt reſté l'avantage du combat. On entrevoit aſſez par la Reponſe de M. Claude à M. Gallois (84) que

„ *d'avoir pris des Memoires des Jeſuites contre les Meſſieurs de* „ *Port-Royal*. M. Spanhemius peut n'avoir pas ſcu cette „ particularité; mais il n'eſt pas aſſez mal informé de ce „ qui ſe paſſe dans le monde, pour avoir crû de bonne foi „ qu'un Jeſuite auroit fait un livre pour venir au ſecours „ de ces Meſſieurs, dans la peine où il ſuppoſe fauſſement qu'ils ſe trouvoient de repondre à M. Claude, „ & que ce Jeſuite étoit le P. Maimbourg, qu'on n'a „ pas ſoupçonné juſqu'ici d'être fort d'intelligence avec eux."

que ç'a été là son but. Ne pouvant excuser entierement ses fautes & ses sophismes, il il les a palliés de son mieux. Ne pouvant mettre la verité de son côté, il a tâché de la faire perdre de vûë; mais malgré tous ses efforts, on ne laisse pas de la demêler, dès que l'on veut bien y apporter les soins nécessaires. Essaïons d'en venir à bout.

Pour prouver que l'opinion de la présence de Jesus Christ dans l'Eucharistie étoit inconnuë aux premiers Chrêtiens, M. Claude avoit objecté le silence des infideles, qui n'auroient pas manqué de leur reprocher cette croiance comme contraire à toutes les lumieres de la raison, s'ils les en eussent soupçonnez. De plusieurs solutions très satisfaisantes que l'on donna à cette difficulté, je rap-

(84) Cette Reponse est intitulée *Lettre d'un Provincial à un de ses Amis au sujet du Journal du 28. Juin MDCLXVII.* Elle contient 8. pages in 4°.

(85) Cette solution n'est bonne qu'en supposant les Payens dans une ignorance profonde de ce que les Chrêtiens pensoient de l'Eucharistie. Je serois assez porté à croire que les payens ont eu là-dessus quelques lumieres, mais très confuses, & que c'est à cause de cela qu'ils se sont imaginez que les fideles mangeoient de la chair humaine dans leurs festins. V. Tertullien.

(86) Philippe Prieur a rassemblé à Paris en MDCLXXVI. en un volume in folio les Ouvrages de M. de l'Aubespine. On voit d'abord le S. Optat avec ses notes qui l'emportent sur celles de plusieurs sçavans, qui ont travaillé sur le meme Ecrivain. La deuxieme partie de ce Recueil contient ses deux Livres d'Observations sur les anciennes coutumes de l'Eglise, ses notes sur le Concile d'Elvire, sur quelques autres anciens canons & sur divers Livres de Tertullien le tout écrit en latin. Enfin on trouve le fameux Traité de l'ancienne Police de l'Eglise sur l'Administration de l'Eucharistie & les circonstances de la Messe. Il n'y a pas un de ces Ouvrages qui

rapporterai ſeulement celle qui fit naitre la conteſtation dont j'écris l'hiſtoire. On repondit que les fideles de la primitive Egliſe aïant derobé avec ſoin aux Payens la connoiſſance des myſteres, ceux-ci n'ont eu que des notions très imparfaites du myſtere de l'Euchariſtie, & n'ont pû leur faire par conſequent aucune objection ſur cette matiere (85). Le Miniſtre revint à la charge & poſa pour principe que cette coutume de cacher les myſteres aux étrangers ne s'étoit introduite que vers le Concile de Nicée tenu en CCCXXV. c'eſt-à-dire, au commencement du IV. Siécle, & qu'auparavant ils les publioient avec toute ſorte de liberté ; ce qu'il confirma par le témoignage de M. de l'Aubepine (86), auquel il renvoïa le Lecteur

qui n'ait reçu de grands éloges, & Uſſerius appelle l'auteur *virum Antiquorum Eccleſiæ Rituum ſcientiſſimum* (p. 195. *in Epiſtolas S. Ignatii*) Gerardus Titius (*de phraſibus veteris Teſtamenti* p. 158.) lui donne le titre *de tres ſçavant Evêque*. Il me paroit que Dupin n'a pas mal ſaiſi le caractere de M. de l'Aubepine en diſant (*Bibliot. des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII. Siecle.* Tom. I. p. 439.) *Ses obſervations* ſont toûjours pleines d'eſprit & d'érudition, quoiqu'elles ne ſoient pas toûjours juſtes. En general, on peut dire que M. de l'Aubeſpine donnoit trop à ſes conjectures, qu'il concluoit trop facilement qu'un uſage eſt univerſel de quelques paſſages particuliers, ou de quelques pratiques obſervées dans certaines Egliſes, & qu'il ſe fondoit quelquefois ſur des ouvrages ſuppoſez... mais au reſte il avoit beaucoup lû & médité les anciens canons, & fait des obſervations & des recherches très-utiles ſur l'ancienne diſcipline de l'Egliſe ; en ſorte qu'on peut le conſiderer comme le premier des modernes qui s'en ſoit formé une juſte idée. Pour ce qui eſt de ſon ſtyle, il écrit aſſez bien en Latin & en François, il donne un tour agreable à ces matieres, qui d'elles-mêmes ſont ſeches & épineuſes.

teur, citant même & le livre & le chapitre.

Le P. Nouet & après lui M. Gallois se plaignirent que M. Claude eût imputé à ce Prelat un sentiment qu'il n'a pas; mais il y eût cette difference entr'eux, que le Jesuite ne rapporta pas fidelement les paroles de M. de l'Aubespine, *cùm primi sæculi Christiani sua lubentes mysteria enunciarent*, omettant, *ùt vel ex Justino patet*; omission dont M. Claude fit grand bruit: au lieu que M. Gallois se contenta d'avertir, que la prudence exigeoit que l'on se defiât des citations du Ministre, puisqu' aïant consulté le livre & le chapitre de M. de l'Aubespine auxquels on le renvoïoit, il n'y avoit point vû que M. l'Evêque d'Orleans étendit jusqu'aux trois premiers siecles de l'Eglise cette liberté de reveler à tout le monde indifféremment le mystere de l'Eucharistie. „ On trouve, dit le Journaliste (87) „ qu'il n'a parlé que du premier siecle & non „ pas des deux suivans: qu'il n'a point parlé „ en particulier de l'Eucharistie, mais seulement en general de tous les mysteres, & „ l'Evêque est si éloigné de dire ce que le „ Ministre lui fait dire, qu'il a prouvé tout „ le contraire dans le Livre qu'il a composé „ de l'Eucharistie. Il s'en faut beaucoup que „ M. de l'Aubepine ainsi entendu ne soit favorable à M. Claude: Aussi, prétendit-il, „ que ce ne pouvoit pas être là le veritable „ sens de ces paroles, & que pour l'accuser „ d'un acte de mauvaise foi, ses adversaires „ en avoient eux-mêmes commis deux des plus

(87) XI. *Journ.* du 28. *Juin* MDCLXVII.

„ plus criants, en ſupprimant malignement le raiſonnement & les termes de M. de l'Aubeſpine.

Rapportons les propres paroles de M l'Evêque d'Orleans, telles qu'elles ſont dans toutes les Editions de ſes Obſervations Eccleſiaſtiques. Voïons à quelle occaſion il les a dites, joignons y les obſervations de M. Claude & Gallois, & comparons le tout enſemble. C'eſt le moïen de découvrir quelles ſont les plus juſtes & les plus ſenſées.

M. de l'Aubeſpine ſe demande ſi l'on doit attribuer aux Apôtres les Canons & les Conſtitutions Apoſtoliques y trouvant des endroits qui conviennent peu au ſiecle où les Apôtres ont vecû, il en conclut avec raiſon, que cet ouvrage leur eſt certainement poſterieur. Après en avoir rapporté divers exemples, il finit ainſi : *nam & poſtrema verba quibus cavetur ne octo libri Conſtitutionum Apoſtolicorum publicentur, aperté indicant, eas primis ſæculis factas non eſſe, cùm primi ſæculi Chriſtiani ſua lubentes myſteria, ùt, vel ex Juſtino conſtat, enuntiarent.*

Cet endroit de M. de l'Aubeſpine prouve invinciblement ſelon M. Claude, que les Chrêtiens des trois premiers ſiecles parloient ſans contrainte des myſteres, & voici comme il raiſonne.

1. M. de l'Aubeſpine cite S. Juſtin, qui a fleuri au ſecond ſiecle, comme un témoin irreprochable de la permiſſion qu'on avoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, de reveler les myſteres, donc il n'a point reſtraint cette liberté au premier.

2

2. Le passage de M. de l'Aubespine dit non seulement *primi sæculi*, mais encore *primis sæculis*, & si l'on veut qu'il ait parlé consequemment, il faut que le *primi sæculi* soit une faute d'impression ; ce qui est d'autant plus probable que ce livre en est tout rempli, & que la page d'où est tiré ce morceau en fournit un assez bon nombre, *adeo* pour *adeò*, *ß* pour §. I. M. Claude soutient même que dans les paroles de M. de l'Aubespine il y en a une manifeste, & que pour l'honneur de cet Evêque, le texte doit être lû non pas, comme je l'ai rapporté plus haut, mais ainsi qu'il le restituë : *Nam & postrema verba quibus cavetur ne octo Libri Constitutionum Apostolicarum publicentur, apertè indicant eos primis sæculis factos non esse, cum primis sæculis Christiani sua lubenter mysteria, ut vel ex Justino constat, enunciarent.* Il ajoûte, que si on lit autrement, on attribuera trois extravagances à M. de l'Aubespine ; » l'une, » qu'il prouvera que les Constitutions Apos- » toliques n'ont pas été faites au premier » siecle par un caractere qui se trouve, non » dans les constitutions, mais dans les ca- » nons, comme si je voulois prouver que » le Livre du P. Nouet ne fût pas fait l'an » MDCLXVI. parceque le Journal qui en » parle est daté du 28. Juin MDCLXVII. » La seconde extravagance que l'on attri- » buera à M. de l'Aubespine est, qu'il prou- » vera qu'un livre n'a pas été fait *aux pre- » miers siecles*, parcequ'il porte une deffense » qu'on n'avoit pas accoutumé de faire *au » premier*, ce qui est ridicule ; & la troisie- » me, est que pour prouver que les Chrê-

» tiens

„ tiens du premier ſiecle ne caçhoient pas „ leurs myſteres, on lui fera alleguer l'exem- „ ple de Juſtin qui vivoit au ſecond & qui „ ne ſouffrit le martyre qu'en CLXIII."

Admettons pour un moment toutes les ſuppoſitions qu'il a plû à M. Claude d'imaginer. Elles prouveront tout au plus que juſqu'au milieu du ſecond ſiecle, les Chrêtiens n'ont pas été auſſi reſervez à cacher les myſteres que dans les ſuivans : mais cela ne ſuffiſoit pas pour écarter les ſoupçons que le Journaliſte avoit jettez ſur la ſincerité du Miniſtre ; & il lui reſtoit toûjours à établir que cet uſage avoit encore ſubſiſté pendant une partie du ſecond ſiecle & durant tout le troiſieme. Il le fit comme il avoit commencé, c'eſt-à-dire, en entaſſant conjectures ſur conjectures ; en diſant, par exemple, que les mots de *premiers ſiecles* employez par M. de l'Aubeſpine pouvoient auſſi bien s'étendre à trois que ſe reſtreindre à deux : & prévoïant bien que la plûpart de ſes Lecteurs ne feroïent pas aſſez dupes , pour ſe contenter de defaites auſſi pitoïables, il chercha un tour plus eblouïſſant. Ce fut d'aſſurer avec la derniere hardieſſe que ſa conjecture étoit tellement conforme à la ſuite du diſcours de M. de l'Aubeſpine, qu'on ne pouvoit pas raiſonnablement y donner un autre ſens.

M. de l'Aubeſpine, dit-il, veut que ces Canons des Apôtres ſoient un recueil de reglemens faits en pluſieurs Egliſes particulieres depuis la naiſſance du Chriſtianiſme juſqu'au Concile de Nicée, & par conſequent le canon qui finit ce receüil aïant été fait au IV. ſiecle, il doit s'en ſuivre en bonne lo-

logique que la deffense de publier les mysteres, qui y est contenuë, n'est que de ce temslà, & n'a pas été connuë aux Chrêtiens des trois premiers siecles précedens.

Quant à ce que M. l'Abbé Gallois avoit ajoûté, que M. de l'Aubespine ne parloit point en particulier de l'Eucharistie dans sa XIII. Observation, M. Claude repondit tout simplement & en deux mots, que quand un Evêque de la Communion Romaine parle des mysteres, il entend l'Eucharistie, & parcequ'on lui avoit encore objecté que l'interpretation qu'il avoit donnée au passage de M. de l'Aubespine étoit si opposée aux veritables sentimens de ce Prelat, qu'il prouvoit au long le contraire dans ses Livres de l'Eucharistie, il dit qu'il n'étoit pas nécessaire de recourir à cet Ouvrage & qu'il falloit s'en tenir au passage qu'il avoit cité.

Toutes ces petites subtilitez au moïen desquelles M. Claude s'est efforcé d'obscurcir la pensée de M. de l'Aubespine se dissipent à la lectures des bonnes & solides reponses que M. Gallois y a données. Ce Journaliste n'a peut-être jamais manié un sujet avec plus de force & de précision.

Il rapporte d'abord les propres termes de M. de l'Aubespine & il sufit, comme il le remarque, d'avoir la moindre teinture de la Langue Latine, pour apperçevoir que ces termes *primi sæculi*, vuident la question; car de pretendre que ces mots *primi sæcnli* sont une faute

(88) Il y avoit une autre reponse à faire, & je suis surpris qu'elle ait échappé à M. Gallois, c'est que les autres Editions des observations de M. de l'Aubespine, qui sont

faute d'impreſſion, & que M. de l'Aubeſpine avoit écrit *primis ſæculis*, c'eſt à quoi il n'y a aucune apparence. On avoüe qu'il y en a pluſieurs dans la même page, mais cela conclut d'autant moins, que la plûpart ſont corrigées dans l'*Errata* & c'eſt le dernier excez de la mauvaiſe foy, que d'abuſer de la ſorte de divers endroits corrigez, pour en corrompre un autre, ſous pretexte qu'il a beſoin de cette reſtitution (88) M. Gallois n'a pas refuté d'une maniere moins convainquante les autres raiſons que M. Claude avoit alleguées, pour prouver que le paſſage de M. l'Evêque d'Orleans établiſſoit que les Chrêtiens des trois premiers ſiecles ne faiſoient aucun ſcrupule de parler du myſtere de l'Euchariſtie. Quand ce Prelat à cité S. Juſtin comme témoin de ce qui ſe pratiquoit au premier ſiécle, il n'y a rien là d'abſurde. C'eſt comme M. Claude cite lui même M. de l'Aubeſpine pour garant de ce qui ſe pratiquoit dans les III. ſiécles du Chriſtianiſme. Enfin le Miniſtre a tort d'avancer, que les Canons des Apôtres étant des reglemens de pluſieurs Conciles tenus en differens tems, depuis le commencement de l'Egliſe juſqu'en CCCXXV. & le dernier de tous ces Canons fait dans le quatrieme ſiécle deffendant de publier les myſteres; il s'enſuit néceſſairement qu'on les publioit librement avant ce tems-là. „Il faut n'avoir jamais lû ce „ Canon, ou avoir perdu le jugement pour „ raiſonner de la ſorte, reprend là deſſus M. „ Gal-

ſont fort exactes, s'accordent à retenir le *primi ſæculi.* Je me ſers d'une Edition de Paris de 1645. in 12.

» Gallois, car quelle apparence qu'un canon,
» où les Apôtres & S. Clement parlent com-
» me presens, ait été fait dans un Concile
» du IV. siecle, plus de deux cens ans après
» leur mort. Le Ministre, continue-t-il,
» peut bien avancer cette proposition, car
» il en a avancé d'autres qui ne valent pas
» mieux; mais ceux qui ont lû les Ouvrages
» de ce grand Evêque & qui connoissent
» sa profonde doctrine, ne se persuaderont
» jamais qu'il ait été capable d'une faute si
» grossiere. Car il étoit si exact à remarquer
» le caractere des tems, qu'il n'a reconnu
» que ce dernier canon n'étoit pas du tems
» des Apôtres, que parce qu'il y a trouvé
» une chose qui ne se pratiquoit pas en ce
» tems-là. Croira-t-on qu'il ait pû preten-
» dre que ce canon ait été fait dans un Con-
» cile du IV. siecle, y voïant les Apôtres
» & S. Clement nommez comme presens.
» Aussi n'a-t-il rien avancé qui puisse don-
» ner lieu à lui attribuer cette absurdité; il
» dit seulement que ce canon où l'on fait
» parler S. Clement comme present, n'a pas
» été fait aux premiers siécles où vivoit ce
» Saint, d'où l'on peut bienconclure que ce
» canon est supposé, mais non pas qu'il ait
» été fait dans un Concile du IV. siécle."

Il ne fut pas plus difficile à M. Gallois de prouver la verité des deux autres propositions qu'avoit combattuës M. Claude. Il lui montra que sous le nom de *Mysteres*, non seulement M. de l'Aubespine n'avoit pas toûjours entendu l'Eucharistie, mais qu'il avoit souvent mis en opposition ces deux choses; les mysteres & l'Eucharistie. Les passages qu'il

qu'il produit à ce ſujet ne ſçauroient être plus clairs. Enfin le Journaliſte conclut que s'agiſſant entre le Miniſtre & lui de découvrir à quelle Epoque il falloit fixer le commencement du ſilence que les Chrêtiens avoient gardé ſur les myſteres, il avoit dû renvoïer aux Livres de l'Euchariſtie, où cette queſtion eſt amplement diſcutée, & regarder ce qui y eſt établi en termes formels comme les vraïs ſentimens de l'Auteur, plûtôt que de les chercher dans des endroits où il ne s'explique qu'en paſſant ſur une matiere incidente.

Cette fauſſe interpretation du paſſage de M. de l'Aubeſpine n'eſtoit pas la ſeule ni la plus grande ſupercherie que M. Gallois eût reprochée à M. Claude. Il s'étoit plaint plus amerement encore que le Miniſtre eût oſé aſſurer que la LXXXIII. *Homelie de S. Chryſoſtome ſur S. Matthieu* dans laquelle l'inſtitution de l'Euchariſtie eſt expliquée, ne dit mot ni de la realité ni de la preſence locale, pendant que cette Homelie en contient les plus illuſtres témoignages. En effet, c'eſt là que S. Chryſoſtome dit ces paroles ſi celebres; *combien y en a-t-il qui diſent maintenant, je voudrois bien avoir vû la forme de Jeſus Chriſt, ſa figure, ſes vêtemens! Eh bien! vous le touchez, vous le mangez*: C'eſt là qu'il remarque encore que Jeſus-Chriſt but ſon Sang tout le premier pour *raſſurer par ſon exemple les Apotres qui euſſent fait difficulté de boire du Sang* M. Gallois accable encore M. Claude de pluſieurs autres paſſages tirez de la même Homelie, & tout auſſi clairs, tout auſſi précis que les precedens en faveur du dog-

dogme de la presence réelle. On ne devineroit jamais comment le Ministre les élude dans sa lettre. Les Homelies de S. Chrysostome, repondit-il, ont deux parties. Dans la premiere il est interprete ; il est predicateur dans la seconde. Dans l'une il donne l'explication du texte de l'Ecriture verset après verset, & dans l'autre il fait une application assez longue, où il deploïe toutes les voiles de l'Eloquence. Lorsqu'on a pretendu qu'il n'y a pas un mot de la realité dans sa LXXXIII. Homelie, on n'a eu égard qu'à sa qualité d'interprete, & à la premiere partie de cette Homelie, étant inutile de produire *des exhortations populaires où la chaleur de l'esprit & les élancemens de l'ame font tout.*

Je ne m'arrêterai point à faire sentir combien cette distinction est imaginaire, combien elle est absurde, combien même elle peut-être dangereuse. Cela n'est pas de mon sujet : je laisse au public de toutes les communions à vanger les Peres du mepris injuste que quelques personnes affectent d'avoir pour leurs personnes & pour leurs ouvrages. Je me contenterai de faire observer que cette distinction ne servoit à rien à M. Claude dans sa dispute avec M. l'Abbé Gallois, puisque le plus fort de tous les passages que celui-cy avoit rapportez n'étoit point de cette seconde partie dont M. Claude contestoit l'authorité. Il est vrai que le Ministre prévoïant bien que cette objection ne feroit honneur ni à son sçavoir ni à sa droiture l'avoit proposée lui-même dans sa reponse à M. l'Abbé Gallois : mais comment y repond-il ? En homme qui sent l'embaras ou il s'est jetté : il conclud

clut assez brusquement en disant que ces passages avoient été expliquez plusieurs fois en faveur de son party: ils l'ont été mille fois, dit le Journaliste, mais très-mal, & c'est comme s'ils ne l'avoient jamais été.

Voilà les deux principales difficultez de la contestation dont il s'agit. M. Gallois avoit fait quelques-autres objections à M. Claude, mais en passant. M. Claude repondit de même en peu de mots. Ce n'est pas la peine d'insister sur ces bagatelles. Je dis bagatelles, par rapport à la maniere trop succinte dont ces Messieurs ont écrit, car les articles sur lesquels ils disputoient étoient en eux même très-serieux.

## §. IX.

### *Dispute de M. Gallois avec Tanegui le Fevre.*

UN sujet moins important mit aux mains M. Gallois & M. le Fevre (89) Il ne s'agissoit presque entr'eux que de quelques discussions grammaticales peu considerables au jugement de M. Juncker. (90) *Totius controversiæ cardo in puré grammaticis quisquiliis versatur.* La dispute s'échauffa pourtant à un point qu'ils en vinrent aux injures: les lecteurs pourront juger si la chose meritoit effectivement qu'ils se fachassent.

Je remonterai d'abord à la source de cette querelle. M. de Sallo avoit témoigné dans l'Ex-

(89) Voi. touchant Tanegui le Fevre la Note qui suit l'Histoire du Journal de l'Abbé Gallois.
(90) *Ubi sup.* p. 98.

l'Extrait de la vie de Theſée (91) qu'il auroit été à ſouhaitter que M. le Fevre eût rejetté à la fin ou aux marges de ſon livre les remarques qu'il avoit inſerées en pluſieurs endroits du corps même de la traduction de cette vie de Plutarque: „ rien au monde, „ ajouta-t-il, n'étant plus choquant que de „ trouver une Hiſtoire interrompuë par un „ point de critique." Cette legere cenſure put prevenir M. le Fevre contre le *Journal des Sçavans*: mais comme elle étoit adoucie par tout ce qu'on peut dire de plus flatteur, il diſſimula ſon chagrin. Peut-être même étoit-il entierement étouffé lorſque l'analyſe de la ſeconde partie de ſes Lettres critiques le reveilla, & lui fit naitre l'envie d'écrire contre un ouvrage qu'il n'avoit jamais regardé de trop bon œuil. Ce n'eſt pas qu'on l'y eût extremement maltraité; au contraire, on avoit reconnu de bonne foy que ſes Lettres étoient remplies d'excellens morceaux, que pluſieurs paſſages des auteurs les plus difficiles de l'Antiquité y étoient expliquez avec beaucoup d'érudition & d'eſprit, que l'on y trouvoit des conjectures ingenieuſes pour retablir des endroits ſuſpects ou viſiblement corrompus, & de belles remarques touchant l'Hiſtoire

(91) 2. *Journ.* du 12. Janvier MDCLXV.

(92) C'eſt auſſi à quoi s'eſt attaché M. Dacier en ſuivant preſque toûjours le ſentiment de M. le Fevre. M. Maſſon a relevé la plûpart des dattes que l'un & l'autre avoient établies. On peut voir la vie d'Horace qu'il nous a donnée en Latin & qui parut à Amſterdam en 1700. in 8°. Cette Critique de M. Maſſon a donné lieu à pluſieurs écrits dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire Critique de la Republique des lettres.* Le P. Sanadon

toire & la Chronologie : par exemple, ſur le tems auquel a vecû Terence, & ſur l'ordre & les conjonctures où Horace a composé la plûpart de ſes odes & de ſes ſatyres (92). Il eſt vrai que ces juſtes eloges furent ſuivis de quelques reflexions critiques. Examinons ſi elles étoient bien fondées.

Il eſt dit dans le XXXIV. Chapitre du IV. Livre de Tite-Live que d'anciennes Annales rapportoient qu'il s'étoit donné un grand combat proche de Fidenes : *Cum Veïentibus quidam Annales retulére claſſibus quoque ad Fidenas pugnatum.* La difficulté tombe ſur le mot de *claſſibus.* Tite-Live avoüe ingenuement qu'il ne comprend rien à cette façon de parler, *rem æqué difficilem atque incredibilem*, car, ajoute-t-il, comment auroit-on pû donner une bataille navale ſous les murailles d'une ville éloignée de la mer, & par laquelle il ne paſſe qu'une petite riviere? *Nec nunc lato ſatis ad hoc amne, & tum aliquantò, ùt à veteribus accepimus, arctiore.* M. le Fevre pretend (93) que ce doute n'eſt venu que de l'ignorance de Tite-Live, qui ne ſçavoit pas que le mot *claſſis* au ſingulier ſignifie non ſeulement une *Armée navale*, mais une *Armée de terre*, & qu'il ſe prend au pluriel

don eſt venu enſuite, & non ſeulement il a regardé cette Chronologie des œuvres d'Horace comme la clef dont on devoit ſe ſervir pour entrer parfaitement dans le ſens du Poëte, mais il a crû même qu'il falloit arranger ſes poëſies ſuivant cette méthode, & c'eſt ce qu'il a fait dans l'Edition de ſon Horace.

(93) Part. I. *Epiſt.* XLVII. ad *Ægidium Menagium* p. 154.

riel pour *des Escadrons* : & si l'on demande au critique sur quoi il se fonde pour decider que Tite-Live a ignoré le double sens singulier & la signification plurielle de *classis*, il repond qu'il a fait voir dans ses notes sur Phedre, qu'Aristote lui même n'avoit pas toûjours bien sçû le Grec, & qu'ainsi on ne doit pas être surpris qu'il accuse Tite-Live de n'avoir pas connu toute l'étendue d'un mot Latin, ou de ne s'en être pas souvenu dans le besoin. M. Gallois exposa cette reponse d'un air railleur & tâcha d'en developper le ridicule, à quoi l'on peut dire qu'il ne reussit pas mal.

M. le Fevre sentit bientôt qu'il s'étoit trop avancé & que s'il persistoit à soutenir cette censure, il seroit en butte aux railleries de ses ennemis, qui, sans qu'il eût jamais fait mal à personne, ont toûjours été en grand nombre. Il fit plus que de se desister d'une accusation dont on se servoit pour lui nuire, il nia que jamais il l'eût formée, & ajouta qu'il n'avoit pas accusé Tite-Live d'avoir ignoré la signification plurielle de *classis*, mais simplement de ne se l'être pas rappellée. „ Il ne se souvient pas lui même, reprend M. „ l'Abbé Gallois, qu'il a écrit en termes ex„ près ce qu'il desavouë à présent. *Neque* „ *insuper tantopere indignandum est, si quid igno*„ *rasse Livium in Latinitate dixero.*" M. Le Fevre se plaignit encore qu'on lui attribuât d'avoir dit „ qu'il avoit montré dans ses „ notes sur Phedre qu'Aristote ne sçavoit „ pas mieux le Grec que Tite-Live sçavoit „ le Latin. Que veulent dire ces paroles, repond M. Gallois? *non minus æquo animo elegan-*

*gantiores homines laturi sunt reprehendi à nobis Livium in cognitione Latinitatis, quum nuper, in nostris ad Phœdrum notis, Aristotelem in cognitione sermonis Græci reprehensum fuisse patienter tulerunt.* (94)

Je sçais que M. le Fevre objecta pour s'excuser, que ces mots *Latinitatis* & *sermo Græcus* doivent s'entendre d'un mot Grec & Latin & non pas du Grec & du Latin en general: mais on voit assez que c'est là un subterfuge tout à fait frivole, & je suis fâché qu'une mauvaise honte y ait fait recourir un homme tel que M. le Fevre. Dans l'usage commun des bons auteurs *Latinitas* & *sermo Græcus* se prennent pour le Grec & pour le Latin, & non pas pour une expression Grecque & Latine.

Aussi M. le Fevre chercha-t-il d'abord à reparer par des explications forcées ce qu'il avoit dit de trop dur contre ces anciens auteurs, ou plutôt de trop avantageux pour lui même. Mais ces apparences de modestie l'incommodoient, elles ne durerent pas long tems, il changea bientôt de ton, & convint sans se faire trop presser, qu'il étoit assez habile homme pour apprendre non seulement à Aristote & à Tite-Live des secrets de leur langue, qui leur avoient été inconnus, mais encore pour en faire leçon aux plus eloquens personnages de l'Antiquité. Ce trait est fort, ne le passons pas sans reflexion. Nous pouvons penser aussi judicieusement que les plus celebres Ecrivains Grecs & Latins; mais leurs langues

(94) V. *Tan. Fabri Epist.* XLI. p. 156. Lib. I.

gues avoient des beautez & des finesses qui echappent nécessairement à la vuë la plus fine & la plus perçante des modernes.

Carlo Dati (95) a renouvellé cette accusation de M. le Fevre contre Tite-Live dans ses *Prose Fiorentine* : mais malgré tous leurs efforts, ils n'ont encore pû reussir à persuader au public que leur censure fut bien fondée. Que si quelqu'un s'étoit par hazard laissé seduire, qu'il consulte l'illustre M. della Torre (96) qui a justifié Tite-Live d'une maniere si forte qu'on est obligé de se rendre à ses raisons. L'Historien Romain, ainsi qu'il l'a parfaitement remarqué, n'ignoroit nullement que *classis* pouvoit signifier une *Armée de terre*, mais comme les vieilles Annales qu'il consultoit venoient de raconter qu'il s'étoit donné un combat à pied & à cheval proche de Fidenes, il ne pouvoit plus lui donner cette signification, ou bien il auroit fallu que ces Annales eussent repeté deux fois la même avanture, ce qui n'étoit pas à presumer, & voilà en quoi consistoit la difficulté du tems de Tite-Live, qui, toutes reflexions faites, croit que l'on a pû combattre sur la riviere proche Fidenes en empêchant le concours de plusieurs vaisseaux, & qu'ensuite les Romains ont publié, pour augmenter l'honneur de cette victoire, que deux armées navales avoient combattu sur la riviere de Fidenes: *Nisi in trajectu forté fluminis probiben-*

(95) Carlo Dati Gentilhomme Florentin sur lequel on peut consulter l'*Istoria degli Scrittori Fiorentini* du P. Negri & les *Meslanges de Litterature tirez des lettres MM. de M. Chapelain*. p. 46-50.

(96) Dans ses *Monumenta veteris Antii*. C'est un des meilleurs

*bibendo aliquarum navium concurſum in majus, ut fit, celebrantes, navalis victoriæ vanum titulum appetivere.* Juſqu'à ce qu'on ait inventé & établi ſolidement quelque choſe de meilleur, on fera bien de s'en rapporter à Tite-Live.

Ariſtote & Tite-Live ne ſont pas les ſeuls Ecrivains de l'Antiquité à qui M. le Fevre ait fait le procez ſur la pureté des termes qu'ils ont employez: il n'a pas eu plus d'égards pour Terence, & cela ſous pretexte, que ce poëte n'aïant pas compris, ou aïant mal lû un vers d'Apollodore, dont le Phormion eſt tiré, il l'a mal traduit. M. Gallois trouveroit la vivacité de M. le Fevre en quelque ſorte excuſable, ſi Terence étoit effectivement convaincu de la faute qu'on lui impute; mais comment pourroit-il l'être? les œuvres d'Apollodore ſont perduës, & même le paſſage Latin, dont ſon critique lui fait un crime, eſt corrompu. N'importe, M. le Fevre veut à toute force que cela ſoit comme il le dit, & voici par quelles gradations il vient à concilier tant de difficultez. Il determine d'abord ce qu'Apollodore a voulu dire, & en quels termes il a du s'exprimer en Grec, il ſuppoſe enſuite que Terence n'aïant pas compris l'expreſſion d'Apollodore a ſubſtitué un mot pour l'autre & a traduit le mot qu'il avoit ſubſtitué. Et comme après toutes ces ſup-

leurs ouvrages d'Hiſtoire ancienne qui ait paru depuis longtems. L'Auteur Philippe della Torre né à Ciudad de Frioul en MDCLVII. eſt mort le XXV. de Fevrier MDCCXVII. V. Son Eloge par M. Facciolati dans le II. vol. *des Memoires de Litterature* de M. de Sallengre.

suppositions sa conjecture ne s'accorde pas encore avec le passage du Poëte comique Latin, tel qu'il se lit dans toutes les editions, il pretend que ce passage est corrompu, & le restituë enfin à son gré. Cette longue enfilade de conjectures parut assez singuliere à M. Gallois pour qu'il la placât dans le Journal, & elle y parut accompagnée d'une courte reflexion, où l'on insinuë adroitement que les Ouvrages d'Apollodore aïant disparu, & le texte de Terence se trouvant defectueux, selon M. le Fevre lui-même, il étoit aussi
„ difficile de dire ce que Terence a voulu
„ traduire, & comment il l'a traduit, qu'il
„ le seroit de juger si un peintre auroit reussi
„ dans un portrait dont on n'auroit ni l'ori-
„ ginal ni la copie." Cette comparaison est sensée, & developpe parfaitement tout le ridicule de cette methode conjecturale de corriger les Auteurs. Il ne faut pas croire pourtant qu'elle eut fait la moindre impression sur M. le Fevre. Il revint de nouveau à la charge, & pour montrer que cette methode n'étoit point aussi extraordinaire qu'on le disoit, il cita un *Auteur sçavant & spirituel du consentement de tout le monde*, qui l'avoit mise heureusement en pratique. Or cet Auteur *sçavant & spirituel* étoit M. le Fevre lui-même, qui par un passage de Plaute sain & entier avoit deviné comment l'Original grec étoit conçu. M. Gallois demêla sensiblement la difference de ces deux methodes de restituer les passages, employées toutes les deux par M. le Fevre avec un succez bien different. Dans l'une on juge d'un tableau dont on n'a ni l'original ni la copie; dans l'au-

l'autre, on juge par une excellente copie de
ce que devoit être l'original. L'application
eſt aiſée.

Enfin, M. Gallois avoit témoigné deſap-
prouver que M. le Fevre eût traduit en La-
tin & commenté en termes trop libres la
Comedie la plus obſcéne d'Ariſtophane (97)
M. le Fevre n'oppoſa pour ſa deffenſe que
l'exemple de quelques Auteurs, dont la con-
duitte devoit être elle même juſtifiée avant
qu'il pût s'en ſervir pour juſtifier la ſienne.
Après cela, il ſe jette ſur les louanges d'A-
riſtophane, digreſſion peu neceſſaire, puis
qu'on ne lui diſputoit pas que ce Poëte fût
excellent en ſon genre : le Journaliſte n'en
avoit dit mot, il s'étoit plaint uniquement
que l'on eût devoilé des myſteres, que le
Grec lui-même, tout libertin & tout effron-
té qu'il étoit, n'avoit pas eu l'impudence de
preſenter à découvert.

Cependant tant que la critique de M. le
Fevre s'en étoit tenuë aux Auteurs profanes,
M. Gallois l'avoit aſſez ménagé, mais ce ne
fut pas la même choſe quand ce dernier crût
s'appercevoir qu'il avoit oſé la porter juſques
ſur l'Ecriture ſainte. Le Journaliſte le prit
alors ſur un ton plus haut & le preſſa vive-
ment. „ Il change des mots, dit-il, il tranſ-
„ poſe des periodes, ote quelquefois des lignes
„ entieres, & le tout ſans en rapporter d'au-
„ tres raiſons, ſi ce n'eſt que le ſens en de-
„ vient plus intelligible. Mais ces conjec-
„ tures qui peuvent être tolerées dans les Au-
„ teurs

(97) Les ἐκκλησιάζουσαι.

„ teurs profanes, sont d'une dangereuse con-
„ sequence dans l'Ecriture sainte ; car s'il
„ étoit permis à tout le monde de changer
„ ce qui ne lui plait pas, il n'y auroit rien
„ de certain, & chacun se feroit une Ecri-
„ ture à sa fantaisie." Sur cet article il me paroit que M. Gallois a pris l'allarme un peu chaudement. Dieu, qui a divinement inspiré les Ecritures, ne conduit pas si exactement la main des copistes qu'il ne leur soit échappé plusieurs fautes, lesquelles ont besoin d'être redressées par les critiques. Les Recueils de *variantes* publiées depuis la renaissance des lettres en fournissent une preuve que l'on ne detruira jamais. Il ne faut pas même s'imaginer que cette critique ait été inconnuë aux peres de la primitive Eglise (98) & que ce soit uniquement un fruit dangereux de la critique moderne. Dés les premiers siécles, il s'étoit glissé dans les exemplaires de la Bible plusieurs *variantes*, parmi lesquelles les peres ont été souvent obligez de choisir celles qui paroissoient plus conformes au style de ce divin livre, ou à la suite des matieres. Bien plus, lorsqu'il a été question d'accorder ce que S. Estienne dit au livre des Actes avec l'Histoire de Moyse, quelques interpretes moins subtils & plus sinceres que le gros des commentateurs, Eugubinus, Lippoman, Masius, Caïetan même & Maldonat se sont abste-

(98) V. La Préface qui est à la tête de la Bible Grecque du Vatican & celle des Hexaples par le R. P. de Montfaucon.

(99) Dans sa *Critica sacra*.

(100) *Exercit. ad Baronium*. p. 128. 129.

abstenus de recourir à des explications forcées qui ne font qu'eblouïr les ignorans, & exciter l'indignation des personnes qui joinent une candeur estimable à de profondes lumieres. Mais ces doctes Commentateurs n'ont pas fait difficulté de dire, que la fidelité des Copistes qui nous ont donné le texte Grec du Nouveau Testament leur étoit suspecte. Ceux qui voudront en sçavoir davantage peuvent consulter le sçavant Capel, (99) Casaubon (100) & la Préface qui est à la tête de l'Edition Grecque du Nouveau Testament, dont le public est redevable aux soins du docte & laborieux M. Mill. (1)

„ Mais s'il étoit permis à tout le monde, „ ajouta M. Gallois, de changer dans l'Ecri- „ ture ce qui ne lui plait pas, il n'y auroit „ rien de certain & chacun s'en feroit une „ à sa fantaisie." C'est une autre extremité qu'il faut éviter avec grand soin : mais les anathemes que S. Jean a prononcez dans l'Apocalypse. (2) contre ces critiques temeraires qui ajouteroient ou retrancheroient une syllabe à sa revelation, ne doivent point epouvanter les sçavans, qui apportent à la correction des livres saints des vûës droites & des mains pures. Il y a beaucoup de passages qui eussent apprêté à rire aux libertins, & fourni des armes aux impies, si d'heureu-

(1) A Oxford en 1707. in folio. M. Kuster a eu soin de la nouvelle Edition d'Amsterdam en 1710. V. Aussi la Préface du Nouveau Testament Grec de M. Von Mastricht Amst. 1711. in 8°.

(2) *Cap.* XXII. 18. & seqq.

reuses restitutions n'avoient pas mis ces endroits là hors de leur atteinte.

Après tout, quoique la reflexion de M. l'Abbé Gallois ne soit pas entierement exacte, je ne voudrois pas inferer de là „ que la „ critique étoit un pays qui lui étoit à peu „ près aussi inconnu que les terres Australes." (3) Il y a beaucoup d'apparence que le Journaliste à ici sacrifié ses propres lumieres à un respect mal entendu pour l'Ecriture, ou ce qui est plus vraisemblable, que touché de l'esprit d'indevotion que l'on remarque aisement dans les notes de M. le Fevre, il n'a pû retenir son zèle & l'a peut-être poussé plus loin qu'il ne le falloit. Ce qu'il y a de vrai est qu'on ne sçauroit trop blamer les dispositions & l'esprit de vaine curiosité que la plûpart des gens de lettres apportent à la lecture des livres sacrez. *Dieu nous les a-t-il donnez pour cela?* disoit un Homme (4) dont la reputation est égale dans tous les partis, l'éloquent M. Abadie.

Que si le principe de M. le Fevre étoit plus exact generalement parlant que celui de M. Gallois, il faut convenir pourtant que ce dernier n'avoit pas tort de blamer l'usage qu'en avoit fait le Professeur de Saumur, homme habile, grammairien profond, critique delicat & ingenieux; mais trop hardi & qui ne connoissant point les bornes qu'on doit donner à la licence des conjectures, a changé sur les plus foibles raisons tout ce qui

(3) *Lett. à M. Bernard* dans les *Nouv. de la Rep. des Lettres* Août MDCCI.

qui n'étoit pas à ſon gré dans les Auteurs ſacrez & profanes. M. Baillet a donné à cette conduitte un nom un peu odieux, mais qui n'eſt point convenable à M. le Fevre: c'eſt une pedanterie, „ dit-il, de vouloir nous obliger de „ croire (5) que Tite-Live, Terence & Ariſto- „ te ne ſçavoient pas leur propre langue, & „ de ſe mettre ſur le pied au XVII. Siecle de „ faire des leçons de Grammaire aux anciens „ qui nous ont appris leur Langue, & qui „ ont écrit dans le tems qu'on la parloit le „ mieux ; de vouloir changer les mots & „ tranſpoſer les periodes même dans le texte „ de l'Ecriture, ſans ajouter d'autres raiſons „ de cette liberté, que parcequ'il nous pa- „ roit que le ſens en ſeroit meilleur. Quoique M. le Fevre ne ſoit pas nommé dans ce paſſage de M. Baillet, il y eſt ſi bien deſigné qu'il eſt impoſſible de le méconnoitre.

Mais ſi la raiſon étoit partagée dans le fonds de la diſpute qu'eurent enſemble MM. le Fevre & Gallois, il faut convenir que dans la forme le tort fût entier du coté du Profeſſeur. Il vomit les plus atroces injures contre le Journaliſte, & il laiſſa voir une ſi haute opinion de ſon merite, que quoique effectivement il en eût beaucoup, il étoit preſque impoſſible que l'on n'en fût pas bleſſé comme quand il dit, „ que pour bien „ juger de ſes Livres, il faut avoir l'ame „ capable de pluſieurs formes, & ſentir à „ de-

(4) *Verité de la Relig. Chrêtienne.* Liv. III. Chap. VI.
(5) *Jug. des Sçavans.* Tom. I. p. 97. 98.

„ demi-mot le beau & le fin de ses expref-
„ sions" (6) Il lui est échappé bien d'autres fanfaronades aussi fortes pour le moins. Je laisse à penser si M. Gallois en prit avantage. il le fit & avec esprit, car au lieu de se recrier sur ce qu'elles ont d'odieux & de puerile, il se contenta de les transcrire, & de les mettre dans un point de vûë qui en fait sentir tout le ridicule, M. Bayle leur a de même tellement menagé quelques petits coins dans son Dictionnaire (7) que l'on découvre sans peine combien elles l'avoient scandalisé.

M. le Fevre ne crut pas s'être suffisamment vangé du Journal par cette premiere brochure, écrite en forme de Lettre & adressée à M. Bauldry: (8) Il en publia une autre peu de mois après, moins violente à la verité, mais plus satyrique. Elle porte le titre de *seconde Journaline*. (9)

M. Gallois n'y repondit point en détail; il avertit seulement que cette piece étoit si pitoïable que tout le monde avoit jugé qu'elle ne meritoit aucune reponse. C'étoit pousser le mepris un peu trop loin; car elle est écrite de maniere à se faire lire avec plaisir (10) & la prudence demande que l'on détruise par une refutation solide les impressions que de pareilles critiques laissent d'ordinaire. Il faut même

(6) *Journ. du Journ.* p. 14.

(7) Tom. I. p. 142. & 336.

(8) Paul Bauldry mort Professeur à Utrecht en MDCC. nous lui devons une excellente Edition du Traité de Lactance de *mortibus persecutorum*.

(9) Elles ont été reimprimées à Utrecht en 1670, in 12. la premiere Edition est de Saumur in 4°.

me convenir qu'il y a dans cette derniere lettre de M. le Fevre des reflexions tres judicieuſes ſur le Journal, & elle dût mortifier ſenſiblement M. Gallois, puis qu'enfin M. le Fevre lui fit comprendre & fit comprendre en même tems à tout le public que le Journaliſte s'étoit un peu oublié en ne l'appellant que le Grammairien de Saumur, & un regent de troiſieme; (11) Ces titres ne convenoient point à un Homme à qui ſes Ouvrages avoient acquis une reputation generale dans toute l'Europe, que les Princes & les plus celebres Academies s'éfforçoient à l'envi d'enlever à ſa patrie : &, comme il le dit lui-même, un grammairien qui a lu pluſieurs fois la Bible avec de bons commentaires, la plûpart des Peres Grecs & Latins, tous les Poëtes depuis Homere juſqu'à l'Anthologie, tous les Hiſtoriens depuis Herodote juſqu'au declin de l'Empire de Conſtantinople, tous les Ecrivains Latins depuis les fragmens d'Ennius juſqu'à Boëce, ce Grammairien ne merite-t-il aucune conſideration, & doit-on juger de lui par l'état de ſa fortune? Non ſans doute, cet homme là n'eſt point au-deſſous des places les plus brillantes; il honore les plus mediocres, il releve les plus baſſes.

§. X.

(10) M. Morhoff dit en parlant de cette ſeconde Journaline *ſalſé exagitat*.

(11) M. des Maizeaux a eu raiſon de remarquer que M. Gallois avoit rabaiſſé M. le Fevre d'un degré. Il étoit Regent de ſeconde.

## §. X.

### *Dispute de M. Gallois avec M. Vaumorin.*

ON doit regarder comme l'effet d'un zèle aveugle la querelle que M. Vaumorin suscita peu de tems après à M. l'Abbé Gallois. C'est assez la coutume des Hebraïsans de ne pas entendre raillerie & de ne pouvoir vivre en paix avec tous ceux qui s'écartent de leurs sentimens. M. Vaumorin n'a pû avoir d'autres raisons de s'élever contre l'Extrait de la Tiberiade de Buxtorf, livre dont une nouvelle Edition publiée par les soins du petit fils de l'Auteur donna lieu à M. Gallois de parler assez amplement.

Il est certain que le Journaliste laissa aisement entrevoir, en rendant compte de la Tiberiade de Buxtorf, qu'il n'étoit pas du sentiment de ce Professeur sur l'Antiquité de la Massore, & qu'il ne lui paroissoit pas que l'on dût la regarder comme la haye de la loy, *sepes legis*, puisque malgré cette invention, il n'avoit pas été au pouvoir des Juifs d'empêcher que le Texte Hebreu ne se corrompit. Et voilà précisement sur quoi roule la lettre de M. Vaumorin : il s'y attache à compiler les passages des Rabins qui ont prononcé anathême contre R. Elias Levita Auteur de cette opinion. Fier de ce nombre d'authoritez, qui l'emportent chez lui sur les plus solides raisons, il accable de plaisanteries pitoïables le Journaliste, qui cependant n'avoit fait qu'exposer en peu de paroles ce qu'il pensoit de la Massore.

La

La mauvaiſe humeur du Sr. Vaumorin alla juſqu'à faire un crime à ſon adverſaire des louanges qu'il avoit données à Buxtorf, le premier avoit-il dit, qui eût entendu ſa matiere. Le zèle Hebraïſant rappella les noms fameux de Galatin, de Genebrard & de pluſieurs autres qui avoient étudié à fonds la Maſſore & en avoient doctement écrit avant le celebre Profeſſeur de Baſle. Il loüa ſurtout le travail d'Arias Montanus, qui a inſeré dans la grande Bible d'Anvers dont-il prit ſoin un Traité profond ſur la Maſſore & ſur l'uſage que l'on en doit faire. Mais l'expreſſion de M. Gallois n'étoit point trop forte. Il eſt vrai que longtems avant Buxtorf, pluſieurs grands hommes conſommez dans la Langue Hebraïque avoient tenté ces ſortes de diſcuſſions, mais ſans beaucoup de ſuccez : Arias Montanus en particulier ne leur devoit pas la juſte reputation qu'il s'étoit acquiſe (12). Il la meritoit par d'autres endroits. Quoiqu'il en ſoit, M. Gallois n'a pas été mal fondé à dire que Buxtorf étoit le premier qui eût entendu la Maſſore: il eſt effectivement le premier qui en ait donné l'intelligence dans ſon Traité intitulé *Tiberias*.

On ſent bien qu'il ne me conviendroit pas d'entrer dans le fonds de cette Diſpute, qui ne roule que ſur des détails de Grammaire inintelligibles pour la plûpart des Lecteurs, & qui ſeroient néceſſairement trop étranglez pour ceux qui ſeroient capables d'y entendre quelque choſe. Je me contenterai de

(12) V. *Hiſt. Critique du Vieux Teſtament* Liv. I. Chap. XIV. p. 132.

de renvoïer à la Bibliotheque des Auteurs Hebreux de M. Wolfius, lequel a ramassé avec soin dans cet ouvrage tout ce qu'on peut dire de plus sensé sur la Massore & d'indiquer à la marge les livres de quelques Auteurs qui se sont utilement exercés sur cette matiere.

M. Gallois ne jugea pas à propos de repondre au sieur Vaumorin, & certainement, il prit le parti le plus raisonnable. Il ne l'eût pas fait revenir de ses preventions, elles paroissent trop fortes, & le public qui ne cherche guere dans les Journaux que des nouvelles litteraires, n'avoit pas besoin qu'on le jettât dans des questions auxquelles il s'interessoit mediocrement. Alors aussi les Journalistes ne se croioient point en droit de faire d'un Ouvrage periodique un champ de bataille, toujours ouvert pour rompre une lance avec le premier venu.

J'ajouterai que le style de cette Lettre est trop singulier pour n'en pas donner ici un echantillon; & je le fais avec d'autant plus de confiance que ces sortes de petites piéces ne tombant qu'entre les mains de quelques curieux, les extraits que l'on en donne ont les agremens de la nouveauté pour la plûpart des Lecteurs. „ Il est vrai, dit M. de „ Vaumorin, que M. le Journaliste, qui de- „ puis quelque tems commence à se vouloir „ eriger un tribunal en titre, pour y faire „ comparoitre quand bon lui semble les sça- „ vans & les ignorans, s'est imaginé que „ tout ce qu'il dira de cet Ouvrage, sous „ prétexte de vouloir reveiller la mémoire „ de celui qui l'a composé, sera le verita- „ ble

ble poids du ſanctuaire, où tous les ſça-
vans s'arreſteront, & qu'on dira de lui
„ avec avantage ce que quelques uns diſoi-
„ ent autrefois de Pythagore, αὐτὸς ἔφα, oüi
„ *il l'a dit*, il le faut croire. Mais il faut,
„ s'il lui plaît, qu'il prenne garde qu'il ne ſe
„ trompe comme il a fait, & qu'en faiſant
„ reflexion ſur les fautes & les bevuës qu'il
„ commet à tout moment, on ne diſe de
„ lui ce qu'on diſoit autrefois d'un mauvais
„ Poëte.

*Annales Voluſi Paduam morientur ad ipſam*
*Et laxas ſcombris ſæpe dabunt tunicas.*

„ Et en effet, Monſieur, quand vous vou-
„ drez en vous divertiſſant prendre la peine
„ de jetter les yeux ſur le precis de ce
„ Journal, & que vous conſidererez les con-
„ cluſions qu'il veut qu'on tire des reflexions
„ qu'il a faites ſur la Tiberiade de Buxtorf,
„ il me ſemble que vous vous imaginerez
„ que vous êtes encore au premier âge du
„ monde, & un peu auparavant le Deluge,
„ où les Enfans de Caïn aïant vû que les
„ filles des hommes étoient fort belles & à
„ leur gré, en prirent quelques unes en ma-
„ riage & en firent naître des geants, ſelon
„ même ce que l'Ecriture nous en enſeigne
„ quand elle nous dit, *Videntes filii Dei filias*
„ *hominum quod eſſent pulchræ acceperunt ſibi*
„ *uxores ex omnibus quas elegerant*, & in-
„ continent après, *poſtquam ingreſſi ſunt filii*
„ *Dei ad filias hominum, illæque genuerunt, iſti*
„ *ſunt potentes à ſæculo, viri famoſi*, & dont
„ il eſt dit un peu auparavant, *Gigantes*

„ *autem*

„ *autem erant super terram in diebus illis*: ou
„ bien plûtôt & si vous le voulez, que vous
„ êtes dans ces grandes & vastes campagnes
„ de l'Afrique, où la rareté des eaux con-
„ traignant une infinité d'animaux differens
„ & en genre & en espece de se trouver
„ en même lieu pour y boire & se desalte-
„ rer oblige insensiblement leur brutalité à
„ se mêler les uns avec les autres, & à nous
„ y produire des monstres & des animaux
„ hideux.

„ Ce n'est pas pourtant, Monsieur, qu'en
„ voulant faire l'application (13) de ces deux
„ comparaisons, je veüille dire comme les
„ interprêtes de l'Ecriture en expliquant ce
„ passage, *videntes filii Dei filias hominum* &
„ le reste, se sont imaginez les uns, que ces
„ *filii Dei* lesquels *ingressi sunt ad filias homi-*
„ *num* étoient veritablement, quoique cela
„ soit tres faux, & sans aucune probabilité,
„ des Anges & des Demons, & particulie-
„ rement du nombre de ceux qu'on appelle
„ ordinairement *incubes & succubes* & dont
„ le Jesuite Delrio a tant parlé; & les au-
„ tres plus conformement à la verité, que
„ c'étoient les Descendans de Seth, lesquels
„ étoient plus gens de bien que ceux qui ti-
„ roient leur origine de Cain; qu'il y ait par-
„ mi ceux qui se joignent à M. le Journa-
„ liste pour communiquer de leurs études
„ des gens qui soient aussi illuminez que des
„ Anges & aussi mechans que des Demons
„ &

(13) *Je suois sang & eau pour voir, si du Japon*
*Il viendroit à bon port au fait de son chapon.*

„ & ainſi qu'on nous depeint les Deſcen-
„ dans de Cain ; ou bien que je les veuille
„ comparer à ces bêtes farouches qui au
„ lieu de ſe laiſſer flechir au chant du coq,
„ ainſi que font les Lyons, enragent comme
„ des Tygres, & deviennent plus cruels
„ quand ils entendent la muſique. A Dieu
„ ne plaiſe, puiſque ſa Loy me le deffend,
„ mais ſeulement pour vous faire connoitre
„ que du mêlange de ces eſprits tous diffe-
„ rens, il n'en peut rien ſortir que d'extra-
„ ordinaire & ſurprenant, mais venons au
„ détail de ce Journal & faiſons y reflexion".
Toute cette piéce eſt du même ſtyle, les raiſons y ſont mal expoſées, les authoritez encore plus mal choiſies, les railleries fades & les injures groſſieres. Enfin, malgré tout ce que cet Auteur & quelques autres piquez au jeu ont cenſuré dans le *Journal des Sçavans* de ce tems-là, il ſera toujours vrai de dire, que pour en avoir une juſte idée, on doit ſouſcrire à l'éloge qu'en a fait le P. Bouhours: „ C'eſt, dit-il, un abregé de tou-
„ tes les ſciences & comme une Bibliothe-
„ que en petit qui contient l'eſſence & la
„ fleur des livres, & l'Auteur eſt un eſprit
„ univerſel qui parle en même tems d'Hiſ-
„ toire, de Juriſprudence, de Philoſophie,
„ de Medecine & de Mathematiques (14)
„ Il eſt glorieux à M. Gallois d'avoir enlevé les ſuffrages d'un Ecrivain qui ne les accorde guere qu'au veritable merite : je voudrois pou-

Racine *Act.* III. *Scen.* 3. des *Plaideurs.*
(14) *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene* p. m. 145.

pouvoir ajoûter qu'il ne les lui a jamais refusez.

## §. XI.

### *Vuide des Journaux de M. Gallois comment rempli.*

AVant que de passer à un autre article, je ne puis me dispenser de dire un mot des *Mémoires sur les Arts & sur les sciences presentez à Monseigneur le Dauphin* outre que ces conferences se trouvent pour l'ordinaire à la suite des Journaux de M. Gallois (15) on peut encore les regarder comme un veritable supplement à ces Journaux, aïant été composées dans le dessein de remplir le vuide que le peu d'exactitude de M. Gallois avoit laissé. M. Denys (16) à qui nous en sommes redevables y fait mention des meilleurs livres de Physique & de Medecine qui ont paru pendant les années MDCLXXII. MDCLXXIII & MDCLXXIV (17).

Ce Recueil est donc principalement utile à ceux qui s'appliquent à la recherche des choses naturelles ; & ils seront bien dédommagez du tems qu'ils emploïeront à le lire, par le grand nombre de bonnes choses qu'il y apprendront. Les extraits y sont bien circonstanciez, & l'Auteur les accompagne d'Histoires amusantes, de traits singuliers : il y recherche l'origine de plusieurs inventions, dont nous joüissons aujourd'hui, sans trop

(15) Elle ont été réimprimées à Amsterdam in 12. en MDCLXXIII.

(16) Voï. Notte II. après celle qui concerne Taneguy le Fevre.

trop sçavoir à qui nous en avons l'obligation. Telle est, par exemple, celle des Trompettes parlantes, dont M. *Denys* raconte les effets prodigieux. Je ne doute pas non plus qu'on n'y lisé avec plaisir tout ce qui concerne la fameuse question de la generation par les œufs, laquelle y est amplement discutée.

M. *Denys* ne s'est pas tellement livré à ces sortes de sçiences qu'il en ait absolument négligé tout ce qui n'y a pas rapport. Il nous a donné des analyses très bien faites de la vie du Cardinal *Commandon* & de quelques autres ouvrages de Litterature, il est même difficile de décider, lorsqu'il se rencontre dans quelques extraits avec M. L'Abbé *Gallois*, lequel des deux mérite alors la préference. Il me paroit qu'il l'emportent mutuellement à quelques égards; & que si M. *Gallois* a plus de justesse que M. *Denys*, ce dernier a en recompense des viracitez heureuses, & une legereté qui manquent un peu au premier.

## NOTTE I.

### *Particularités concernant Taneguy le Fevre.*

M. le Fevre est connu dans la République des Lettres pour un des plus fameux humanistes du Siécle passé : Mais peu de gens sçavent en détail jusqu'où alloit son merite, & c'est ce qui me fait croire qu'on lira ici avec plaisir ce qui le concerne.

Taneguy le Fevre étoit né à Caën d'un pere qui aïant trop aimé les voïages avoit sacri-

(17) M. Deuys a donné 19 conferences en MDCLXXII, 5 en MDCLXXIII & 2 en MDLXXIV.

ſacrifié à cette paſſion la meilleure partie de ſon bien, & s'étoit mis dans la cruelle néceſſité d'embraſſer une profeſſion peu honorable, je veux dire celle de Foſſoïeur de la Paroiſſe S. Etienne. On prétend que c'eſt là une des Anecdotes qui ont fait deffendre le *Segreſiana*. Quoique cet état ne dût pas lui inſpirer des deſſeins fort relevez pour la fortune de ſon fils, cependant comme il découvroit en lui beaucoup de vivacité & d'aptitude aux ſçiences, il reſolut de faire les derniers efforts pour lui procurer une éducation convenable. Un de ſes freres Eccleſiaſtique habile le confirma dans cette idée. Il lui offrit même de ſe charger de ſon neveu & de lui apprendre les Elemens du Latin. Sa trop grande dureté rebuta le jeune diſciple que ſon pere ne put reſoudre à continuer ſes études qu'en le reprenant dans ſa maiſon & en lui donnant un précepteur moins ſevere. Le jeune le Fevre ne reſta pas longtems ſous ce nouveau Maitre, & il paſſa chez un Eccleſiaſtique ami de ſon pere, & qui étoit également charmé des progrez & de l'heureuſe phyſionomie du fils.

Malheureuſement ce bon Eccléſiaſtique ignoroit le Grec. M. le Fevre, qui ſentoit déjà la néceſſité de cette langue, eut le courage de commencer à l'apprendre, & perſuadé qu'avec un peu de pénetration, il n'y a point de langue ſi difficile qu'on ne puiſſe bientôt ſçavoir-il expliqua d'abord les Evangiles & ſe jetta enſuite dans Homere, & dans les Poëtes Tragiques. Il n'ignoroit pas que Sca-

Scaliger avoit ſuivi autrefois la même méthode, & qu'elle lui avoit reuſſi.

M. Le Fevre acheva ſes études à la Fleche, & les Jeſuites n'oublierent rien pour l'attirer dans leur Compagnie. Mais leurs tentatives furent inutiles : il retourna à Caên, & ſa famille, qui regardoit l'Etat Eccleſiaſtique comme le chemin qui conduit le plus promtement à l'abondance, & quelquefois à la fortune, eſſaïa de le lui faire embraſſer. Le jeune homme refuſa de ſe prêter à des vûës ſi intereſſées, & de choiſir un genre de vie pour lequel il ſe ſentoit de l'éloignement. Il aima mieux ſe livrer entierement aux belles Lettres, & venir chercher à Paris une fortune plus convenable à ſes premieres inclinations.

A peine fut-il arrivé dans cette ville que ſon merite lui procura des amis & des amis accreditez. M. des Noyers, Secretaire d'Etat, le preſenta au Cardinal de Richelieu qui regardoit comme un des devoirs indiſpenſables de ſon Miniſtere de proteger les gens habiles & de leur faire du bien. M. le Fevre fut chargé de lire tous les Auteurs qui s'imprimeroient au Louvre, & de choiſir parmi les diverſes leçons celles qu'il jugeroit les meilleures. La mort du Cardinal de Richelieu l'empêcha de jouir longtems de cet emploi & de la penſion de 2000. livres qui y étoit attachée. Le chagrin que lui cauſoit cet évenement le détermina à mener une vie fort retirée, & à s'enſevelir dans ſes Livres. Il ne les quitta que pour ſuivre M le Marquis de Francieres ſon ancien ami qui le mena à Langres dont il étoit Gouverneur. C'eſt

là que M. le Fevre prit du goût pour la doctrine des Protestans & qu'il renonça à l'Eglise dans laquelle il étoit né. Les années suivantes se passerent en des voïages continuels. Enfin l'Academie de Saumur lui aïant offert une place de Professeur en Humanitez, le goût infini qu'il avoit pris pour ce beau canton lui fit préferer ce poste à la Chaire de Professeur en Grec que Nimegue lui presentoit en ce tems-là.

Dez que M. le Fevre se fût fixé à Saumur, il ne songea plus qu'à passer des jours agréables qu'il partageoit entre la composition de ses ouvrages, l'éducation de ses Enfans, & ses amours. En vain l'Université d'Utrecht & celle de Leyde lui proposerent des avantages considerables, il ne lui fut pas possible de rompre les chaines qui l'attachoient à Saumur, où sa fortune étoit d'ailleurs si médiocre qu'il fut obligé de vendre ses Livres pour subsister. Ces établissement solides & honorables ne furent pas les seuls qu'une passion trop vive lui fit manquer. Quelques affaires l'aïant attiré à Paris, M. Colbert lui fit des propositions avantageuses, & dont il fut ébranlé; mais ses amis eurent lieu d'être étonnez de le voir partir brusquement pour s'en retourner à Saumur. Il s'en fallut peu que ce voïage ne lui devint funeste, le batteau qu'il avoit pris à Orleans aïant manqué à perir. Tout occupé de sa Belle, & semblable au Poëte de Petrone, M. le Fevre conserva assez de sang froid dans ce peril pour faire cette jolie Epigramme.

Quid

*Quid juvat haud periisse tuis Ligerine sub undis.*
*Si pereo flammis o Ligerina tuis* *.

Il un échapa pourtant, mais M. Colbert indigné de ce depart précipité le priva de la pension de cinq cens écus dont le Roi le gratifioit annuellement.

Les Amours de M. le Fevre ne prenoient rien sur ses ouvrages, & même on peut dire que la sensibilité de son cœur a repandu dans ses commentaires une certaine délicatesse qu'il est rare de trouver dans ces sortes de compositions. On y trouve par tout une chaleur d'imagination qui les fera toujours lire avec plaisir.

M. le Fevre avoit plus de trente sept ans lorsqu'il publia en 1653. son premier ouvrage, c'est-à-dire, le Peregrin de Lucien avec des Notes & une version Latine in 4. Sa Dissertation pour prouver *que le témoignage de Josephe en faveur de J. C. est supposé* parut en MDCLV. in 8. M. Huet y a repondu dans sa *Demonstration Evangelique* (Propos. III. §. XVIII. p. 30.) mais malgré l'érudition qu'il y a versée à pleines mains, on ne voit pas qu'il ait ramené le plus grand nombre de ses Lecteurs dans son sentiment. L'Edition du Timon de Lucien avec une version Latine & des Notes est encore de la même année.

Le premier Volume des Lettres Critiques vit le jour en MDCLIX & le second en MDCLXV. in 4. Elles contiennent un très

* Sa Maitresse s'appelloit Mademoiselle Liger.

tres grand nombre de passages d'anciens Auteurs heureusement retablis, & sur quelques uns des corrections hazardées, fondées seulement sur la trop grande hardiesse du Critique, lequel n'aiant aucun MS. n'appuïoit ses restitutions que sur ses conjectures. Patin (Tom. III. Lett. CXLIII. p. 278) paroit faire beaucoup de cas de ces Lettres, mais il s'en falloit beaucoup que le sçavant Marquardus Gudius en fît tant d'estime. Une de ses Lettres à Nicolas Heinsius publiées dans la Collection que M. Burman nous a donnée en fait foi. *Sed nimis liberali manu thesauros dispensas: non contentus Nasoni admirabilem medicinam fecisse, innumeros omnis generis optimorum Autorum, aut intactos aliis, aut desperatos locos pari solertia restituis. Dicas mihi, quo tandem artificio tot* κειμήλια *tam parvo libello potuerunt comprehendi. Ex tribus paginis tuarum notarum Salmuriensis Magister sexcentas Epistolas consueret. Nosti hominis* φλυαρίαν. *Parum abfuit superiori anno quin nimia sua loquacitate me funditus perdidisset, & jam mei me pudebat. Quid enim!* semper ego, *inquam*, auditor tantùm! *illico reposui versiculos lepidissimi Poetæ.*

Quis Deus tibi non bene advocatus
Vecordem parat excitare rixam?
An ne ut pervenias in ora vulgi?

*Hinc plenis velis in malignæ suspicionis temeritatem invectus, quibus potui verbis durioribus rationem cœpi exigere atrocis & barbari facinoris, quo venerandi Parentis tui sanctissimos manes petulanter violavit. Ille se excusare, & tandem poenitentiam erroris fingere, quid interea*

*rea constituerit nescio. Si pergat molestus esse, rogo te silentio dignitatem tuam vindices, & obtrectatorem inter Cathedras puerorum plorare jubeas. Satis habet domi quibuscum pugnet homo cæteroquin eruditus, sed intemperans, & sui confidentior quam ferri potest.* Gudius me semble avoir peint M. le Fevre d'après nature. Le portrait qu'en fait George-Daniel Morhoff (Tom. I. *Polyhist.* p. 295.) ne s'en éloigne pas beaucoup. *Vir doctissimus fuit*, *dit-il*, *Philologus Græcarum Litterarum peritissimus, velocis sed & audacioris ingenii. Multa ex ingenio suo in Autoribus reposuit, etsi Manuscriptis Libris destitutus; quæ tamen ipsi temeritas nonnun quam feliciter cessit ingenii solertiâ sæpe percipienti quod alii magno labore in MSS. requirunt. Multa conjecturarum suarum complexus est his Epistolis quarum Libri duo sunt, quibus veterum Auctorum loca adversus omnium sententiam explicat, ob festivitatem ingenii & acumen magno in pretio habendus.* C'est particulierement cette grande sagacité qui lui a attiré des éloges de la plupart des sçavans. *Non solùm Græcis & Latinis egregiè est imbutus sed & rara valet* ἀγχινοία, dit le fameux Samuel Bochart Tom. 2. p. 18. de son *Hierozoicon*. Ces Lettres Critiques de M. le Fevre ont été réimprimées à Saumur en 1674. en 2 vol. in 4. mais je soupçonne que ce pourroit être la premiere edition à laquelle on auroit mis un nouveau titre.

Depuis MDCLX jusqu'à la mort de M. le Fevre arrivée le 12 Septembre MDCLXXII. Il ne s'est presque pas écoulé une seule année qu'il n'ait enrichi la République des Lettres de quelque bonne édi-

tion d'un Auteur ancien ou même d'un ouvrage de son propre crû. L'Anacreon parut en 1660. l'Apollodore en 1661. Lucrece en 1662. Longin en 1663. Phédre en 1664. La Vie des Poetes Grecs en 1665. Le Festin de Xenophon, le premier Alcibiade de Platon, le Traité de la Superstition de Plutarque traduit en François, & la vie d'Aristippe depuis 1666 jusqu'en 1668. Le Panegyrique de Trajan, Terence, Horace, & Justin en 1671. Eutrope, Aurelius Victor, & sa Methode pour étudier les Humanitez en 1672. On a donné depuis sa mort la traduction de quelques Fables de Locman en vers Latins en 1673. Virgile en 1675. Denys le Periegete en 1676. & enfin l'Histoire diverse d'Elien en 1678.

Le sentiment general est qu'il n'y a pas une de ces Editions données par M. le Fevre qui ne soit très estimable: & quoique la plûpart des Auteurs qu'il a publiez aïent paru depuis sa mort avec de nouvelles notes, on ne peut pas dire pour cela qu'ils aïent reçu de nouveaux éclaircissemens, ou qu'ils en aïent reçû en assez grand nombre pour que ces modernes Editeurs lui soïent préferez. Que l'on compare, par exemple, son Anacreon avec ceux de MM. Barnes & Baxter.

Le Phédre de M. le Fevre a été imprimé plusieurs fois : mais il faut se souvenir que les Editions toutes Latines ne valent pas celles qui sont accompagnées d'une Traduction Françoise & de Remarques à la fin. Gudius méprisoit beaucoup ces Remarques. *Quam sunt inanes ad Phædrum conjecturæ! quibus*

*nihil*

*nihil sani invenio. Miseré omnem operam lusit .... si quis mihi fidem non habeat, loquatur Phædrus ipse.*

Materiæ tanta abundat copia
Labori Faber ut desit, non Fabro labor.

*Aspice locum & ridebis præsagientis sibi suavissimi Fabulatoris venustum Oraculum. Non indigna* Ἐπιγραφὴ *quæ curis Salmuriensibus apponatur..* Voilà ce que Gudius écrivoit à Heinsius. Il faut convenir que cet habile Danois avoit toutes les connoissances nécessaires pour juger des corrections de M. le Fevre. Mais deux raisons ne me permettent pourtant pas de m'en rapporter à sa décision. La premiere est qu'il avoit lui même entrepris un pareil travail sur Phedre, & que la plupart des Critiques ne cherchent pour l'ordinaire qu'à rabaisser leurs predecesseurs. La seconde me paroit encore plus forte. Gudius écrivoit à uu homme qui n'aimoit pas M. le Fevre, & qui lui a reproché amérement son amour propre & son mépris pour les autres. (V. sur le 660 vers du II Livre de l'*Art d'Aimer*) de sorte que Gudius pourroit bien avoir eu intention de faire sa cour à Heinsius aux dépens du Professeur de Saumur.

Les ouvrages que M. le Fevre a tirez de son propre fonds ne lui font pas moins d'honneur que ses Remarques. Il n'y a rien de mieux écrit que la *Vie des Poëtes Grecs*. L'exactitude dans les faits, & la vivacite du Style y marchent d'un pas égal, & ceux qui en jugeroient d'après le

le Compilateur des Jugemens des ſçavans courroient riſque de ſe tromper. „ Ce mê-
„ me Style, dit-il, qui eſt agreable pour
„ les uns eſt fort dégoutant aux autres qui
„ l'ont trouvé trop bas, & dans une af-
„ fectation qui, à leur avis, tient un peu de
„ la pedanterie (Tom. II. p. 112.) Certai-
„ nement M. de la Monnoïe avoit trop de goût pour ne pas faire ſentir à quel point ce jugement eſt hazardé. „ Tanne-
„ guy le Fevre, dit-il, a bien voulu quelque-
„ fois faire le badin, mais jamais le pedant. M. Baillet fait encore un crime à M. le Fevre de n'avoir pas cité les Viës des Poëtes du Giraldi, & deſquelles il avoit tiré de grands ſecours: Mais ceux qui connoiſſent la façon d'étudier de M. le Fevre ſçavent bien qu'il avoit examiné les ſources, & qu'il étoit diſpenſé par là de renvoïer aux Recueils, dont il ne faiſoit pas grand uſage. Au reſte, la Vie des Poëtes Grecs a été réimprimée en 1700. par les ſoins du fameux M. Reland qui y a joint de ſçavantes notes; & Jacques Gronovius n'a pas dédaigné de leur donner place dans le X Volume de ſon grand Recueil des Antiquités Grecques après avoir fait traduire la vië de ces Poëtes en Latin.

J'ai dit quelque choſe de l'indevotion de M. le Fevre. J'en dirai davantage à l'article des *Memoires de Litterature de* M. de Sallengre.

NOT-

## NOTE II.

### *Particularités de la vie & des ouvrages de M. Denys.*

JEan Baptiste Denys Auteur des *Memoires sur les Arts* &c. étoit fils d'un faiseur de pompes. Il reçut le bonnet de Docteur en Medecine à Montpellier & fut agrégé à la Chambre Royale. J. B. Denys étoit zélé Cartesien & fut aussi un des inventeurs & des defenseurs de la transfusion du sang, sur laquelle il fit grand nombre d'experiences, qui furent publiées dans les Journaux des Savans de l'anné 1666. Outre cela il ecrivit sur cette matiere trois lettres qui furent imprimées en 1667 & en 1668. l'une à M. de Montmor, l'autre à M. Oldenbourg, l'un des Auteurs des *Transactiones Philosophicæ*. La troisiéme donnoit la relation d'une cure qu'il disoit avoir été faite par la transfusion du sang. En la même année 1668. il publia un *Discours sur l'Astrologie Judiciaire & sur les Horoscopes*, qu'il avoit prononcé dans une conference publique. Il tenoit alors des conferences sur la Physique & sur les Mathematiques, & c'est ce qui lui donna occasion de publier ce que nous avons de lui sous le titre de *Memoires sur les Arts* &c. M. Denys fit en 1673. un voiage en Angleterre, & il est asses vrai semblable que ce voiage interrompit la suite des conferences. Quoi qu'il en soit M.

M. Denys nous aprend lui même (18) *qu'il fut mandé par Charles II. Roi d'Angleterre, qui souhaitoit avoir connoissance de quelques remedes qu'il avoit decouvert & dont la reussite avoit fait du bruit en divers endroits de l'Europe.* Il ajoute, *que les cures qu'il fit chez les premiers de la Cour d'Angleterre & notamment en la personne de M. de Croissy Ambassadeur de France l'avoient mis en une telle consideration, que si ses afaires domestiques ne l'avoient obligé de repasser promtement en France, il n'auroit tenu qu'à lui d'accepter le parti avantageux qui lui fut offert...... de la part du Roi d'Angleterre qui étoit de s'attacher au service de ce Prince & de demeurer en Angleterre avec le brevet de son premier Medecin.*

Blegny observe (19) dans l'extrait qu'il a fait de la Relation dont j'ai donné le titre dans une Note, „ qu'on trouvoit étrange que „ l'Auteur s'y vantât de savoir plus que les „ autres Medecins, de connoitre si bien l'heu„ reux moment de la nature, qu'il faisoit tou„ jours saigner à coup sûr dans les fievres, de „ sa-

(18) *Relation curieuse d'une fontaine decouverte en Pologne laquelle entr'autres proprietés a celles de suivre le mouvement de la lune, de s'enflamer comme fait l'esprit de vin, de guerir diverses maladies & de prolonger la vie jusqu'à 150 ans; avec l'explication des proprietés de l'eau de cette fontaine* par J. B. Denys Conseiller & Medecin ordinaire du Roi, extraite d'une de ses Conferences. Gette Relation est imprimée in 4. chez d'Houry en 1687. Blegny dans son *Mercure Savant* du mois de Janvier 1684 nous aprend que M. Denys venoit alors de faire imprimer *un cahier de sa composition, dans lequel il expliquoit les phenomenes & les proprietés d'une fontaine nouvellement decouverte en Pologne.* Je n'ai point vû le cahier dont parle Blegny, mais ce qu'il dit me persuade que le cahier & la Relation sont la même chose, & que toute la diference consiste, ou dans

„ ſavoir extraite le ſoufre vivifiant du quin-
„ quina, & d'avoir quantité d'excellens ſe-
„ crets, avec leſquels il avoit fait, & faiſoit
„ encore tous les jours des cures ſurprenan-
„ tes. Ces pauvretés, ajoûte Blegny, fai-
„ ſant reſſembler ſa Diſſertation à une afiche
„ de Charlatan, il ne ſe peut qu'elle lui attire
„ du mépris ".

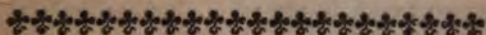
Denys mourut ſubitement à Paris le 3 d'Octobre 1704. Il ne faut pas le confondre avec un autre Denys Auteur d'une *Deſcription de l'Amerique ſeptentrionale, avec l'Hiſtoire naturelle de cette partie du Monde* imprimée en 2 Vol. in 12. à Paris 1672 ou 1673. Ce dernier étoit de Tours & s'appelloit Nicolas.

dans la reimpreſſion de l'Ouvrage, ou ſimplement dans celle du titre, ſelon l'uſage etabli chez tous les Libraires de l'Europe. Ils ne ſe bornent pas toujours à cette petite ſupercherie. Le Journal litteraire & la Bibliotheque Françoiſe en ont ſouvent raporté qui meritent un autre nom. Il reſulteroit du titre de la Relation, que j'ai raporté tout entier, que J. B. Denys continuoit alors de tenir des Conferences : mais comme je ſoupçonne ici quelque fraude de la part du Libraire, je n'ai garde de rien decider ſur cet article. Je remarquerai ſeulement, qu'en quelque tems que la Relation ait été été imprimée, la premiere page a pour chifre 329 & la derniere 349. & que ce morceau eſt une ſuite des Conferences qui ſe tenoient chez l'Auteur.

(19) *Mercure Savant* ubi ſup.

*Fin du premier Volume.*

# HISTOIRE CRITIQUE DES JOURNAUX.



## ARTICLE III.

Hiſtoire du JOURNAL DES SÇAVANS ſous la direction de M. L'ABBE' DE LA ROQUE.

MDCLXXV--MDCLXXXVI.

---

### §. I.

*M. l'Abbé de la Roque ſuccéde à M. l'Abbé Gallois. Vie de ce nouveau Journaliſte.*



LE peu d'attention qu'apportoit Mr. Gallois à publier regulierement le Journal faiſoit ſouhaiter qu'il le rêmit à un homme habile, & qui pût en quelque ſorte dedommager le public de ce qu'il perdoit en lui. Je ne ſçais

s'il choisit lui-même M. l'Abbé de la Roque pour son Successeur, ou s'il fût contraint de lui remettre son Privilege. Quoiqu'il en soit ce Successeur a fourni sa carriere depuis MDCLXXV. jusqu'en MDCLXXXVII. exclusivement avec une assiduité & une exactitude qui est presque la seule chose que l'on puisse louër en lui.

La Vie de Jean-Paul de la Roque est peu connuë & tout ce que j'en ai pû apprendre se réduit à un petit nombre de circonstances peu interessantes. Il étoit né à Alby, (1) & après avoir passé quelque tems chez les Jésuites, il sortit de la Compagnie & vint s'établir à Paris où il précha sans succez dans quelques Eglises de cette Ville, & j'ignore s'il y est mort ou s'il est allé payer le tribut ordinaire dans sa patrie.

A l'exception d'une Brochure assez rare, & qui n'est pas d'une grande importance, je ne croi pas que M. l'Abbé de la Roque ait jamais donné au public que ses differens Journaux, (2) car il faut sçavoir qu'outre le Journal des Sçavans, dont il s'agit plus particulierement dans cet Article, il en a encore composé deux, le prémier d'Histoire Ecclesiastique & le second de Médecine.

§. II.

(1) *Mem. de M. l'Abbé de Marolles* p. 434.

(2) *Hist. du Languedoc tirée des Pieces & Chartres du Tresor de S. M. & des Registres de la Chambre des Comptes & autres titres, publiée par le s. d. l. R.* Paris. MDCLXXXIII. in 4.

(1) *Serm. I. de diversis &c.*

(2) M. Juncker l'appelle à l'occasion de cet ouvrage, *xitum*

## §. II.

### *Histoire du Journal d'Histoire Ecclésiastique publié par M. l'Abbé de la Roque.*

CEux qui aiment l'Histoire Ecclésiastique ont toujours souhaitté qu'on prît le soin que S. Augustin, dit que l'on prenoit de son tems, (1) d'examiner par l'autorité des Evêques les choses extraordinaires & merveilleuses qui arrivoient parmi les Chrétiens & d'en tenir des registres fideles. Il faudroit du moins que quelques personnes se chargeassent d'écrire les évenemens les plus remarquables de l'Eglise à mesure qu'ils arrivent, sans les confondre avec les profanes. Ces sortes d'ouvrages seroient d'une grande utilité pour ceux qui dans la suite des siécles voudront écrire l'Histoire Ecclésiastique.

Ces réflexions engagerent M. l'Abbé de la Roque, à entreprendre les *Memoires sur l'Histoire Ecclesiastique.* (2) Je ne sçaurois dire précisément en quelle année. M. le Chancelier Seguier, s'opposa d'abord à la publication de cet ouvrage, non qu'il lui déplût, comme l'ont avancé MM. Juncker & Struve, (3) mais parce que rentrant en quelque façon dans le projet du Journal des Sçavans, il étoit à craindre que cet ouvrage n'en souffrit. (4) M. Seguier étant mort, M. l'Abbé

*virum in orbe erudito celeberrimum.* L'expression me paroit forte.

(3) *Jour.* du 20. *Janvier* MDCLXXXI,

(4) *Sed cum Specimen ejus Gallicum Cancellario Petro Seguierio tantoperé displiceret &c.* Struvius *ubi sup.* Cap. VI, p. 479.

bé de la Roque se remit à ce Journal dont il avoit donné le plan sur la fin de MDCLXXX. (5) Ce dessein n'eut point encore de suite en ce tems-là, & ce ne fut que dix années après, en MDCLXXXX. qu'il en parut un Volume.

M. de la Roque y fait l'Histoire de ce qui s'est passé de plus important dans l'Eglise pendant les années MDCLXXXV. & MDCLXXXVI. sans s'écarter en rien du Projet qu'il avoit donné en MDCLXXX. c'est-à-dire qu'il parle assez amplement.

I. Des personnes de marque qui avoient quitté l'Infidelité, le schisme & l'heresie, des motifs qui les avoient portez à cette demarche, & de ce que l'Histoire de leur vie avoit de plus considerable.

II. Des fruits qu'avoient faits les Missions des Hommes Apostoliques, des choses rares qu'ils avoient rencontrées en leurs Voyages, & de l'état où ils avoient laissé le Christianisme dans les Pays d'où ils étoient revenus.

III. Des nouvelles Eglises, Chapelles & autres monuments de la pieté des Fideles.

IV. Des Sépulchres & autres lieux célébres par la pieté des Chrétiens.

V. Des corps & des Reliques des Saints nouvellement découverts, des Canonizations & Translations ; des Fêtes & des autres Cérémonies publiques établies par l'autorité des Prélats.

L'ouvrage de M. de la Roque s'étend encore à bien d'autres choses, car il y entre dans un assez grand détail de ce qui concerne les Ordres

(5) *Jour.* du 11. *Decembre* MDCLXXX.

Ordres Religieux, les Conferences Ecclésiastiques, la vie des personnes mortes en odeur de sainteté, les exemples de vertu donnés par des Souverains; la vengeance celéste sur les pêchez du peuple, les promotions aux dignitez ecclésiastiques, les Arrêtz, Déclarations, Statuts, Sentences, enfin tous les jugemens célébres sur des causes ecclésiastiques ou bénéficiales. On peut bien croire qu'il n'a pas oublié de faire mention des miracles, mais il n'a jamais touché à cette matiére qu'avec une extreme circonspection. La régle qu'il s'étoit prescrite étoit de ne rapporter que ceux qui seroient fondez sur la deposition de témoins irréprochables, & sur les procez verbaux des Evêques, afin de rendre par de pareilles précautions la verité de ces choses extraordinaires si autentique, qu'elles ne pussent être revoquées en doute.

Voilà un plan magnifique, mais certainement il a été exécuté d'une maniere à ne contenter personne. D'abord je trouve qu'on s'est plaint du peu de moderation de M. l'Abbé de la Roque. M. Struve l'accuse, non seulement de n'avoir pas rendu justice aux Protestans quand l'occasion s'en est présentée, mais encore d'avoir cherché celle de marquer contr'eux toute son aigreur & toute sa partialité. MM. les Journalistes de Leipsig ne paroissent gueres plus contens de l'équité de M. de la Roque; mais ils le prennent sur un autre ton. *Optimum omninò institutum est*, disent ces Messieurs (6) *quod voluminibus quàm plurimis exsequi constituit Cl. Autor, quod*

(6) *Acta Erudit.* Aprilis MDCXCI. p. 151.

*quodque nec Protestantibus Historiæ Universalis studiosis improbatum iri putamus. Ut ut enim is zelo quo Romanam Religionem amplectitur, abreptus, gratiamque Francisci Harlæi Archiepiscopi Parisiensis, cui opus suum inscripsit, imò ipsius Galliarum Monarchæ Ludovici XIV. mereri cupiens, non ubivis æquè modestè de Lutheranis Calvinianisque & sigillatim de Willelmo III. magnæ Britanniæ Rege, loquitur, ac Historicum à studio partium alienum decuisset; eò tamen non magno opere bilem movebit iis qui causam suam ejus arbitrio nec stare, nec cadere existimant; optabuntque modò ut de rebus Ecclesiæ suæ acturus, tanto majori studio litare nitatur.* On j'aime assez cette indifference que marquent MM. les Jonrnalistes de Leipsig pour les préventions de M. l'Abbé de la Roque; & en effet est-ce par là que se décideront nos controverses? Après tout, on ne doit pas être surpris du zèle amer de cet Abbé; c'étoit alors la saison de crier contre le Protestantisme; c'étoit la meilleure maniere de faire sa cour, c'étoit entrer dans les vûës de ceux qui ayant abusé de l'amour de Loüis XIV. pour la Religion, cherchoient par tout des défenseurs à l'action barbare & peu politique qu'ils lui avoient fait faire en revoquant l'Edit de Nantes. Et de là tant de mauvais livres qui feroient presque juger que les Catholiques ont tort, si l'emportement de quelques particuliers, commun au reste dans toutes les communions, pouvoit porter préjudice à la verité.

Je

(7) *Art. Montauban* Rem. C.

(8) Catal.

Je ne justifierai pas non plus M. l'Abbé de la Roque de plusieurs fautes qu'il a commises, en parlant des affaires d'Allemagne, & que MM. les Journalistes de Leipsig ont relevées avec justice. On doit de même souscrire à ce qu'a dit M. Bayle (7) qu'il y a eu une ignorance bien crasse, ou une fraude inexcusable à avoir attribué à deux Ministres de la haute Guyenne un ouvrage intitulé *Montauban Justifié* &c. lequel ne peut venir que d'un Catholique Romain. Il vaut mieux croire que le Journaliste a été trompé que de penser qu'il ait voulu tromper les autres. Mais je ne suis pas surpris que ces erreurs & tant d'autres aïent donné lieu au jugement que l'Abbé Lenglet a porté de ces *Memoires de l'Eglise* en les appellant *un ouvrage peu estimable* (8).

## § III.

### *Histoire du Journal de Medecine publié par M. l'Abbé de la Roque.*

QUoique le Journal Ecclésiastique eût été entrepris le prémier, il ne parut cependant qu'après les *Journaux de Medecine, ou les observations des plus fameux Medecins, Chirurgiens, & Anatomistes de l'Europe tirées des Journaux étrangers & des Memoires particuliers envoyez à M. l'Abbé de la Roque* MDCLXXXIII. in 12.

Le Sieur de Blegny a beau assurer que ces Journaux ne sont pas même supportables

(8) *Catal. des Hist.* p. 39.

bles (1) on ne l'en croira pas sur sa parole, & il n'y a qu'à les ouvrir pour être convaincu ou qu'il n'étoit pas en état d'en juger, ou qu'il a suivi le penchant qui le portoit à medire. En effet, ils contiennent une diversité agréable de faits également surprenans & curieux, de découvertes utiles & de remedes efficaces. Il seroit seulement à souhaiter que l'Auteur qui les a commencez & finis en MDCLXXXIII. les eût continuez plus long-tems : il les reprit à la verité en MDCLXXXVI. (2) Mais cette nouvelle tentative n'eut aucune suite.

## §. IV.

*Idée générale du Journal des Sçavans sous M. de la Roque.*

J'Ai déja loué au commencement* de cet Article l'exactitude de M. l'Abbé de la Roque. Quel bonheur pour la République des Lettres, si cet homme laborieux eut joint à cette vertu des talens plus essentiels encore à un Journaliste ; mais on est forcé de convenir qu'ils lui ont presque tous manqué, & qu'il est le prémier Auteur de la décadence d'un Journal généralement estimé jusqu'à lui.

Après avoir examiné avec attention la plûpart de ses extraits & les avoir comparez aux livres mêmes, il m'a paru qu'il y regnoit une

(1) *Préf. du Mercure Sçavant* de MDCLXXXIV.
(2) *Nouv. de la Républ. des Lettres* Août MDCLXXXVI. p. 150.

(1) M.

une langueur & une secheresse (1) bien propres à dégouter les Lecteurs accoutumez à l'aimable vivacité de M. de Sallo, & aux traits mâles de M. l'Abbé Gallois.

Il y a plus. M. l'Abbé de la Roque s'est entiérement écarté des vûës de ces deux Messieurs; & ce sont toutefois les seules que l'on doit se proposer dans la composition d'un Journal. M. de Sallo se contentoit d'exposer le sujet du livre dont il parloit, & d'en dire son sentiment avec liberté. Pour M. l'Abbé Gallois que l'exemple de son ami, & des ordres superieurs avoient rendu plus circonspect, il donnoit ordinairement une analyse exacte des ouvrages dont il rendoit compte, & sans se permettre la franchise, dont M. de Sallo s'étoit mal trouvé, il ne laissoit pas d'en faire sentir les défauts : sur tout il louoit avec sobrieté. Ce juste milieu étoit un peu trop difficile à tenir pour un écrivain aussi médiocre que M. l'Abbé de la Roque, de sorte que broüillant ces deux méthodes & n'ayant point de plan fixe, tantôt il a mal developpé le but d'un ouvrage & de son Auteur, & tantôt il s'est borné à transcrire les Préfaces. Quelquefois, mais plus rarement, il a tenté de faire une analyse dans les formes, mais au lieu de donner une juste idée d'un bon livre, il s'est ordinairement jetté de côté, il a copié les observations qui l'ont frappé davantage, & qui malheureusement pour lui ne font pas toujours la même impression sur l'esprit de ses lecteurs. Je

(1) M. Bayle Tom. I. p. 271. Art. Antonio citat. 1. dit *que le Journal des Sçavans a donné un chetif Article de cet excellent ouvrage.* (la Bibliot. des Ecrivains Espagn.)

Je sçais qu'il paroit souvent des livres qui ne semblent pas susceptibles d'une analyse suivie, ce qui arrive parce que l'Auteur n'a point eu d'objet fixe, ou bien à cause de son peu d'adresse à disposer sa matiére. Dans le prémier cas un Journaliste ne peut effectivement qu'indiquer les divers morceaux qu'il croit les plus propres à faire juger du tour d'esprit, du style, & de la capacité de l'Auteur qu'il veut faire connoître, ce qui demande beaucoup de goût & encore plus de lumieres. En toute autre circonstance, il faut qu'il developpe avec soin le sujet, les preuves, & les objections de tous les ouvrages qui lui tombent entre les mains. Je dis plus, il faut qu'il fasse sentir si ce sujet est bien ou mal pris, & s'il ne seroit pas possible de l'arranger encore mieux : il faut qu'il étende ce que trop de précision a rendu obscur, & qu'il éclaircisse ce que trop de subtilité derobe à la vuë : il faut enfin, & ce doit être la principale attention d'un Journaliste éclairé, il faut qu'il fixe à quel point un livre nouveau est utile dans la République des Lettres, ce que l'Auteur a de plus que ceux qui l'ont précedé, ce qu'il laisse à faire à ceux qui viendront après lui. Or ce n'est pas là l'ouvrage d'un Ecolier, & l'on peut l'être à quatre vingt ans.

J'ai toujours été convaincu que c'étoit par pure ignorance que les Journalistes qui ont pour objet de donner de grands extraits les ont faits dans un autre goût que celui que je viens de remarquer, & c'est en particulier la Jour-

(1) *Journ. du* 28. *Nov.* MDCLXX.

(2) *Journal*

ſource de ce qu'il y a de rebutant dans les Journaux de M. l'Abbé de la Roque : il n'avoit ni le diſcernement néceſſaire pour bien choiſir ce qui méritoit l'attention de ſes lecteurs, ni l'érudition ſuffiſante pour relever des bagatelles par des obſervations inſtructives. Il a bien fait pis : ſes Journaux ſont farcis d'erreurs dont je me contenterai de rapporter les plus groſſieres.

## §. V.

### *Fautes du Journal de M. l'Abbé de la Roque.*

M. de la Roque donne ce me ſemble une belle preuve de ſon peu de capacité dans l'Hiſtoire Ecclésiaſtique lorſqu'en faiſant l'analyſe du *Philoſophe Courtiſan* ou de la Vie de Seneque, (1) composée en Italien par l'Abbé Salvadori, il le louë d'avoir remarqué ce „ que quelques autres avoient déja avancé, „ que S. Paul qui fut ſon ami particulier (de „ Seneque) l'avoit obligé de compoſer un „ ouvrage contre la ſuperſtition des Gentils, „ qui fut brulé dans la ſuite des tems par les „ ennemis de la foi", il eſt triſte d'être des derniers à ſe défaire de ce *contes de Peau d'ane*, qui doivent leur origine à un zèle aveugle & à l'ignorance.

Les noms propres n'étoient pas fort connus de M. de la Roque : il écrit toujours *Dallié* le nom du Miniſtre *Daillé*, (2) ce qu'il n'auroit

(2) *Jour. du* 11. *Janv.* MDCLXXV.

n'auroit pas fait, dit M. Bayle, s'il avoit eu un peu plus de connoissance des ouvrages de ce Ministre.

Le même Critique condamne encore le Journaliste d'avoir parlé peu exactement en disant que l'on ne connoissoit pas la drogue dont Archelaus avoit enduit une tour de bois pour la rendre incombustible, ce qui lui avoit si bien reussi, que Sylla avoit été obligé de se retirer (3). C'est Aulu-Gelle qui en parle, (4) dit M. Bayle, & qui rapporte expressement les paroles de Quadrigarius, où l'on voit que cette drogue étoit de l'alun de plume. L'endroit d'Aulu-Gelle est remarquable. M. Bayle ne se borne pas à reprendre M. de la Roque, il va à la source, il attaque l'autorité de Quadrigarius & nie la vérité de ce fait. 1. sur ce que Sylla n'auroit pas manqué de mettre un évenement aussi singulier dans ses Memoires, d'où Plutarque, qui les avoit vûs, l'auroit transporté dans son Histoire. 2. sur ce que la chose lui paroit impraticable. Je ne sçai si sur des argumens aussi foibles on peut revoquer en doute une histoire rapportée dans les Annales de Q. Claudius, à qui Aulu-Gelle donne expressement le titre d'*optimi & sincerissimi Scriptoris*. Quant à la seconde raison sur laquelle il appuïe ses doutes, elle ne me paroit pas beaucoup plus forte. Dés qu'on ne conteste pas à l'alun la qualité de préserver du feu le bois qui en est frot-

(3) *Journ.* du 15. *Fev.* MDCLXXVII.
(4) Lib. XV. Cap. V.
(5) Art. *Archelaus* Rem. P.
(6) L'un est intitulé *Antiqui Novique Latii Ortographia*, & l'autre *Terra & Aqua sive Terra fluctuantes*.

(6) A

frotté, pourquoi s'opiniâtrer à ne pas vouloir qu'un Général, à qui il étoit de la derniere conſequence d'empêcher les approches de l'ennemi, ait pris les meſures néceſſaires pour conſerver une tour qui le mettoit en ſureté de ce côté là? M. Bayle ajoûte que deux choſes l'étonnent „ l'une que, puiſque Qua„ drigarius a parlé d'un accident ſi peu or„ dinaire, tous les autres Hiſtoriens n'en aïent „ pas fait mention : l'autre que puiſque tant „ d'Hiſtoriens n'en ont dit mot, Quadriga„ rius en ait parlé d'une maniére ſi préciſe. „ (5) Je ſuis ſurpris à mon tour que ces deux „ réflexions aient arrêté M. Bayle". Après le grand nombre de Monumens qui ſe ſont perdus, on ne peut dire qu'avec beaucoup de circonſpection que tels & tels faits n'ont pas été remarqués par les Hiſtoriens. Peut-être que cette regle qui a determiné tant de Critiques ſe trouveroit fauſſe, ſi le tems ne nous avoit pas envié une quantité prodigieuſe d'anciens Auteurs, dont le conſentement unanime nous obligeroit à croire beaucoup de faits hiſtoriques, qu'on ne ſoutiendroit pas aujourd'hui ſans s'expoſer à être ſifflé.

Une autre preuve du peu de connoiſſance que M. l'Abbé de la Roque avoit de l'Hiſtoire Litteraire c'eſt de le voir donner l'Extrait de deux livres d'Auſqueius (6) imprimez depuis long-tems (7) comme ſi c'euſſent été des livres nouveaux, (8) & cela parce qu'un Libraire

(7) A Tournai, le prémier en MDCXXXII. in folio & le ſecond en MDCXXXIII. in 4. V. Chevillier *Origine de l'Imprimerie de Paris.* p. 210.

(8) *Journ.* du 15. *Fevrier* & du 11. *Août* MDCLXXVII

braire de Paris ayant achêté un grand nombre d'exemplaires de ces ouvrages, il crut qu'il convenoit à ses intérêts d'en rafraichir les titres.

Il parut en MDCLXVI. un ouvrage intitulé, *Sommaire Royal de l'Histoire de France*, qui a été réimprimé plusieurs fois. Il faut que M. l'Abbé de la Roque n'ait pas même jetté les yeux sur ce qu'il contient, autrement il n'auroit pas dit „ que cet Abregé „ de l'Histoire de France est sorti d'un Cabi- „ net illustre, & des mains d'un des grands „ hommes de notre Siécle, qui l'avoit fait „ pour son entretien ordinaire. Le Sieur de „ Bonair y a ajoûté la continuation de vingt „ années qui y manquoient avec les portraits, „ les Armes, & les Devises de tous les Rois. „ La Maison de Vendôme, y trouvera des „ choses fort particulieres & qu'on ne voit „ point dans les autres Historiens ". (9) Tout le narré est faux & le livre du Sieur de Bonair qui prend à la tête de l'ouvrage la qualité d'Historiographe du Roi, & de Gentilhomme de la Garde Ecossoise, n'est autre chose qu'une traduction du *Florus Gallicus* du P. Berthaut de l'Oratoire, avec une continuation de vingt années, & quelques-uns de ces ornemens dont l'ouvrier tire plus de gloire que l'Historien (10).

Quelquefois M. de la Roque est tombé dans de lourdes fautes pour n'avoir pas bien en-

(9) *Journ.* du 1. de *Mars* de la même année.
(10) V. le P. le Long, *ubi sup.* p. 914.
(11) XIII. *Journ.* de MDCLXXVII.
(12) *Præfat. in Q. Curtium*, V. l'Edition *in Usum Delphini.*

(13) Vos-

entendu le ſens des Auteurs. Il fait dire par exemple au P. le Tellier, (11) que perſonne avant le milieu du XV. Siécle n'avoit cité Q. Curce. Il eſt cependant certain que le P. le Tellier n'a point parlé du milieu du XV. Siécle, mais du X. *Hic mirari*, dit-il, (12) *cum Acidalio licet ſingulare Curtii fatum, quod ſcriptor nobiliſſimus & nihilo primis inferior, non ſolùm communi illa temporum injuria duobus truncatus libris, aliis quoque locis mutilus, plurimis depravatus ad nos pervenerit : verùm etiam, quod nulli forte præterea contigit, tam multis ætatibus ignotus latuerit, ſic ut ante ſæculum à Chriſto nato decimum, nemo omnium repertus ſit, qui vel per tranſennam Curtii Historici mentionem injecerit.*

Au reſte, quoique le P. le Tellier prétende que c'eſt au X. Siécle où l'on a commencé à connoître Q. Curce, il ne cité cependant aucun Auteur plus ancien qu'Antonius Panormita, fleuriſſant vers le milieu du XV. Siécle. M. Bayle obſerve que le P. le Tellier n'a pas raiſonné plus conſequemment lorſqu'il a dit que Gauthier ou Gouthier Poëte du XII. Siécle (13) n'avoit compoſé ſon Poëme de l'Alexandreide, que des paroles de Q. Curce miſes en vers; puiſqu'au contraire il pourroit être arrivé qu'un Ecrivain plus recent ſe fut ſervi des paroles de Gauthier, pour en compoſer l'Hiſtoire qui court ſous le nom de Q. Curce (14.)

Tou-

(13) Voſſius Lib. *de Poetis Latinis* p. 74. le met au commencement du XIII.

(14) C'eſt là un de ces tours Pirrhoniens ſi ordinaires à M. Bayle.

Toutes ces fautes sont d'un genre à faire avouer que la provision d'Histoire Litteraire de M. l'Abbé de la Roque étoit bien mince, mais rien ne le prouve mieux qu'un certain endroit où il trouve le secret de chopper trois fois. C'est dans le 23. Journal de MDCLXXXV., où il fait l'extrait de l'Edition qu'Arnoldus procura cette année-là d'un Traité d'Abucaras, qui n'étoit jamais sorti de dessous la presse.

## §. VI.

### *Autres reproches faits à M. l'Abbé de la Roque.*

LEs fautes que je viens d'indiquer sont assez palpables, & je ne vois pas comment on pourroit les excuser. Divers Auteurs ont fait à ce Journaliste d'autres reproches, parmi lesquels il s'en trouve qui ne sont pas moins fondez.

Je vois surtout qu'on n'a pas été content du choix qu'il faisoit des Livres dont il vouloit donner l'extrait. M. l'Abbé de la Roque, dit M. Catherinot, (1) *n'embellit ses journaux que de secrets de Medecine.* Cette plainte est bien modeste, & il seroit à souhaitter pour le Journaliste que rous ceux qui l'ont faite eussent conservé pour lui les mêmes égards. Mais l'Auteur du Mercure sçavant a couvert M. de la Roque d'un ridicule éternel en feignant de plaindre ce bon Ecclesiastique de ce que sa profession l'empêchoit

(1) P. 6. de la Gaule Grecque.

choit ſouvent de parler des Operations Medecinales & Anatomiques avec la liberté néceſſaire pour être utile au public : & comme il eſt vrai que le Journaliſte n'a pas été fort reſervé ſur cette matiere, on peut regarder la compaſſion affectée de Blegny, comme une taillerie tacite d'avoir manqué aux bienſéances de ſon état. *L'Auteur du Journal des Sçavans*, dit-il, (2) *qui prend la qualité d'Abbé, de Prédicateur, de Protonotaire du S. Siége, n'oſeroit s'expliquer utilement ſur les plus beaux endroits de la Medecine ; car-il efaceroit la dignité de ſon caractere en parlant des parties genitales de l'un & de l'autre ſexe, de la matiere ſpermatique, de la Generation de l'Homme, de la formation du Fœtus, de ſa ſituation dans la Matrice, des Avortemens, des Accouchemens, des effets de l'imagination des femmes groſſes, des Vuidanges qui ſe font pendant les couches, des ordinaires, des pertes blanches, de la generation du lait, des Maladies Galantes, des proprietez & de l'uſage du Mercure, du flux de bouche, & des autres évacuations qui ſont excitées par ce mineral, & d'une infinité d'autres choſes dont on veut bien croire qu'il n'a jamais parlé, aiant dû prendre une modeſtie exemplaire dans le corps des RR. PP. Jeſuites dont-il a l'honneur d'avoir été.* Ce n'eſt pas ſans quelque peine que je raporte ici le paſſage de Blegny ; & je ne m'y ſuis déterminé que pour mieux faire ſentir combien il eſt dangereux de s'écarter de la bienſéance. M. Couſin, qui en connoiſſoit ſi parfaitement les régles, annonçant un Livre de

(2) Préface du *Mercure Sçavant* de MDCLXXXIV.

de David Abercrombius, (3) lequel renfermoit quatre Traités, dont les deux premiers rouloient sur les Maux Veneriens, se borne à donner l'extrait des deux derniers, remarquant que les deux premiers ne devoient point entrer dans le Journal.

Non seulement le gout dominant de M. l'Abbé de la Roque pour la Medecine l'a jetté dans quelque espece d'indecence, mais il lui a encore ôté un des avantages que tout Journaliste doit se ménager avec le plus de soin. C'est la varieté: le Journal presque entierement consacré aux expriences de Chimie, & aux secrets de Medecine n'a pu contenir d'extraits d'une infinité de Livres étrangers, ou même François, que les Lecteurs d'un gout different de M. l'Abbé de la Roque auroient été bien aises d'y voir. M. Boëckelman entre autres s'est plaint d'y avoir cherché inutilement ce qui concernoit les Nouveautez de l'une & de l'autre Jurisprudence. M. Huber s'est joint à M. Boëckelman, (4) & deux Journalistes ont adopté les reflexions de ces Auteurs. (5)

M. de la Roque n'ignoroit pas ce que l'on pensoit là-dessus, & il crut devoir remontrer lui même combien il étoit difficile de contenter tout le monde (6). Ce qu'il dit pour sa justification seroit bon, s'il ne supposoit pas toûjours qu'il n'a favorisé aucun goût, qu'il n'embrasse aucune science au pre-

(3) *Journal du 25. Octob.* MDCLXXXVIII.
(4) *Dialog. de ratione juris docendi & discendi* Franeker. MDCLXXXIV.
(5) V. les *Monatliche Gedancken* de M. Thomasius p. 247.

prejudice de l'autre. Mais cela n'eſt pas, & l'on voit à chaque page une prédilection marquée pour la Médecine.

Si la verité demande que l'on convienne de tout ce que je viens de rapporter contre le Journal de M. l'Abbé de la Roque, elle veut auſſi que j'entreprenne ſon Apologie ſur un point d'une toute autre importance. M. Bayle obſerve comme en paſſant (7) qu'il eſt ſurpris que M. l'Abbé de la Roque (8) n'ait pas dit un mot de la Lettre de S. Chryſoſtome au Moine Ceſaire, en annonçant l'Edition de Palladius donnée par M. Bigot. On devine aſſez pourquoi M. Bayle fait un crime au Journaliſte d'avoir gardé le ſilence ſur cette Lettre, qu'un des Examinateurs trop ſcrupuleux avoit empêché M. Bigot de joindre au Palladius. Mais il eſt ſûr que jamais M. de la Roque, ni aucun autre Catholique n'auroit fait difficulté d'avouër que le Cenſeur avoit tort, & que quand ce monument auroit été équivoque, favorable même aux Proteſtans, la bonne foi ne vouloit pas qu'on le ſupprimât. D'ailleurs ce n'eſt point ſur ce ſeul paſſage que la Preſence réelle eſt fondée; c'eſt ſur la Tradition conſtante de toute l'Egliſe, ſur le témoignage unanime de tous les Peres & de S. Chryſoſtome en particulier. On ſe peut rappeller ici tout ce que j'ai rapporté plus haut. Mais il y a plus, il s'en faut beaucoup que cet endroit de

247. de MDCLXXXVIII. & les *Acta Lipſienſia.*
(6) *Journ. du 7. Juillet* MDCLXXVII.
(7) Art. *Bigot* Rem. L.
(8) *Journ. du 25. Mars* MDCLXXX.

de la Lettre au Moine Cesaire soit à l'avantage des Reformez. Divers Auteurs de nôtre communion me semblent l'avoir assez bien prouvé.

Le Style de M. l'Abbé de la Roque ne mérite ni trop d'éloges ni trop de mépris. L'Abbé de Marolles qui a païé par une doze d'encens quelquefois trop forte tous les Ecrivains qui lui avoient fait present de leurs Livres, dit *qu'il s'exprime par tout d'une maniere claire & agréable.* Ces louanges ne sont pas assez mesurées. Le style de M. l'Abbé de la Roque est extrêmement inégal, voilà son plus grand défaut. Il est quelquefois net & coulant, souvent il est obscur, languissant & décousu. Jamais de ces traits qui partent d'une imagination noble & féconde, ou d'un grand sens.

## §. VII.

*Reflexions sur les jugemens que M. l'Abbé de la Roque a portez des Ecrivains dont il a parlé.*

QUoiqu'on en dise, c'est toujours par les jugemens qu'un Journaliste porte des Auteurs & des ouvrages dont il parle, qu'on doit prononcer sur son caractere & sur son discernement. C'est en quelque sorte la pierre de touche, c'est la partie delicate de son emploi. S'il la remplit avec dignité dez-là il merite toute l'estime du public, qu'il empêche d'être duppe des cabales & des préjugez de ceux qui s'interessent trop vivement

à la chute ou à la fortune des Livres nouveaux.

Certainement on n'accuſera pas M. l'Abbé de la Roque d'avoir été trop ſevere: Loin de-là, s'il y a quelque réproche à lui faire, c'eſt d'être tombé dans l'extrêmité oppoſée, d'avoir été trop indulgent envers les mauvais Auteurs. Mais pour juger de cette conduite, il en ſaudroit bien connoître les veritables motifs. Si cette indulgence partoit d'un manque de diſcernement, elle merite nôtre compaſſion; ſi au contraire elle avoit ſa ſource dans un grand fonds de moderation naturelle, on ne ſçauroit que la louër, & la propoſer à ceux de ſa profeſſion, comme un modele à ſuivre. Vigneul Marville, toujours prêt à tourner en mal les meilleures choſes, n'a pas balancé à lui donner en cela des vûës baſſes & inſereſſées. „ M. „ de la Roque, dit-il (1) s'eſt tué de bien „ faire, mais quelques louanges qu'il ait af„ fecté de donner à certaines Auteurs plutôt „ qu'à d'autres, il eſt mort ſans récompen„ ſe." Si je ne puis pas deſavouër qu'il y a eu des gens de Lettres capables d'une pareille lachête, je crois être bien fondé à nier que M. de la Roque ſoit dans le cas. Ce Journaliſte a toûjours paſſé pour honête homme; ſes écrits ne dementent point ſa réputation ſur cet article, & ſi l'on doit lui reprocher quelque choſe au ſujet des loüanges dont ſes journaux ſont infectez, c'eſt plûtôt de les avoir prodiguées à tout le monde indifferemment

(1) Tom. I. p. 352.

ment, que de les avoir reservées pour certains Auteurs en particulier. Cette accusation a plus de fondement que l'autre.

Il faut convenir que quelques uns de ses Eloges sont trop forts, parcequ'ils portent également sur toutes les parties d'un même Livre qui ne meritent pas une consideration égale. C'est ainsi qu'en annonçant l'Edition du Penitentiel de Théodore Archevêque de Cantorbery, M. de la Roque rendit justice à M. Petit, qui avoit certainement porté ses recherches à un point dont il y avoit lieu d'être étonné. Mais quand le Journaliste ajoûte, *que le second Volume finit par des Dissertations & des Notes pleines de la Tradition la plus pure & la plus ancienne, qui est celle des premiers Peres de l'Eglise, où la Doctrine de Théodore n'est pas moins éclaircie que justifiée des calomnies dont on a voulu l'accuser*, quand dis-je, le Journaliste parle ainsi, ne donne-t-il pas une preuve presque complette qu'il n'a pas vû par lui-même cet ancien Monument Ecclesiastique. Il n'y en a guere, où l'on découvre un plus grand nombre, je ne dirai pas d'erreurs, mais de régles éloignées des ancienne traditions de l'Eglise. M. Petit s'est fait une loi si constante de défendre Théodore qu'il méritoit bien qu'on remarquât une prevention si outrée.

On n'adoptera pas non plus le jugement de M. l'Abbé de la Roque sur la Monarchie Sainte Historique, Chronologique & Ge-

(2) *Journ. du* 28. *Mars* MDCLXXVIII.

(3) *Annus Ecclesiasticus concionatorius quadripartitus, seu conciones prædicabiles in Dominicas & Festa per totius anni* de-

Genealogique de France, traduite par le P. Modeste de Saint Amable. Le Journaliste dit que ce Carme *a enrichi sa traduction de beaucoup de belles choses touchant la Genealogie, la Chronologie & l'Histoire*; tandis qu'on peut assurer qu'il n'y a pas dans toutes ces notes une seule découverte de la façon de ce Religieux, qui n'a fait que compiler sans beaucoup de choix ce qu'il a trouvé dans quelques livres qu'on lira toujours préferablement aux siens. Enfin, ce qui montre le peu d'exactitude du Journaliste c'est de dire que cette Monarchie sainte contient la Vie des Saints bienheureux, qui sont sortis de la seconde Race de nos Rois, tandis qu'il s'agit des Saints de la premiere Race. J'ignore également pour quelles raisons il a passé sous silence que le P. Thomas d'Acquin avoit mis la derniere main à cet ouvrage & que les petites notes marginales étoient de lui. Qu'on me permette d'ajoûter qu'un Journaliste un peu exact n'auroit pas enveloppé les deux Volumes sous la datte generale de MDCLXXVII. le premier étant de MDCLXX.

Je ne crois pas qu'on passe à M. l'Abbé de la Roque ce qu'il dit en parlant du *Tertullianus Prædicans*, que ce Livre peut servir à faire une belle prédication. (2) Il aimoit aparemment ces Rapsodies, puisque peu de tems après il conseille un autre ouvrage dans le même gout (3) aux Prédicateurs

*decursum ab Advertu ad Adventum prædicari solita'. Auct. R. P. Henrico Seynensi Prædicatore Capucino.* Coloniæ MDCLXXVII. 4. Vol. in 4. V. *le Journ. du* 18. *Avril* MDCLXXVIII.

teurs & aux Curez qui veulent s'acquitter dignement de leur emploi.

Que penser de tout ce qu'il dit d'avantageux des Traductions de M. de Martignac & des Notes dont-elles sont ordinairement accompagnées? (4) S'en rapportera-t-on à sa décision lorsqu'il donne le *Tresor des Langue Françoise & Latine du P. Gaudin*, pour le meilleur Dictionnaire qu'on eût fait jusqu'en MDCLXXIX. (5) lorsqu'il invite M. le Bret à satisfaire l'impatience avec laquelle on attendra son Abregé de l'Histoire Politique, (6) qu'il se déclare le protecteur né de toutes les mauvaises Versions en disant, *que la fidelité & l'exactitude que M. l'Abbé Tallemant a apporté à la traduction de M. Nani ne laissent rien à desirer à ceux qui n'entendent pas la Langue Italienne en laquelle cette Histoire est écrite. Ils y trouveront même des beautez qui ne sont pas naturelles à cette Langue, par la maniere avec laquelle le Traducteur a tourné les expressions de son Auteur, ménagé les figures dont les Italiens ne sont pas avares, lesquelles, quelque belles qu'elles soïent en leur Langue, sont trop éloignées du goût François pour pouvoir plaire.* C'en est trop que de louër une Version infidelle & languissante aux dépens d'un excellent Original, qui tiendroit sans doute un rang distingué entre les Histoires du premier rang, si l'usage des Ha-

(4) *Journ. du* 28. *Nov.* MDCLXXVIII.
(5) *Journ. du* 6. *Fevrier*. MDCLXXIX.
(6) *Journ. du* 20. *Fevrier* MDCLXXIX. Il s'agit d'Henri le Bret, prevôt de l'Eglise Cathedrale de Montauban, *qui venoit de donner son Abrege de l'Histoire universelle contenant l'Histoire Ecclesiastique* en 2. Livres. Paris. Des Prez

Harangues directes y étoit un peu plus adroitement ménagé (7).

Qu'on nous permette ici une réflexion. On ne sçauroit croire combien sont dangereux ces faux jugemens quand même ils sont portez quelquefois par des Journalistes auxquels on a peu de confiance. Le P. le Long n'a fait que tourner à sa façon ce qu'a dit M. de la Roque, (8) & voilà comme les erreurs se multiplient.

M. de la Roque ne jugeoit guere mieux du Caractere des Auteurs que de leurs ouvrages. Je n'en veux d'autre preuve que de le voir mettre *un amour extraordinaire de la verité*, parmi les bonnes qualitez du Jesuite Vavasseur. Ce n'étoit pas-là son bel endroit. Ce Pere avoit une connoissance des belles Lettres, telle que peu d'Ecrivains l'ont euë depuis la renaissance des Lettres : il y joignoit un grand fonds de discernement & de goût; mais tous ces talens ne servoient qu'à exercer sa mauvaise humeur contre tout Auteur qu'il n'aimoit pas. L'Histoire scandaleuse du libelle intitulé *Godellus utrùm Poëta*, ce que le chagrin d'avoir été oublié dans la liste des bons Poëtes lui a fait écrire contre le P. Rapin, son emportement au sujet du *Delectus Epigrammatum*, tous ces traits le peignent trop bien comme un Ecrivain violent & passionné pour que ces

Prez. 3. Vol. in 12.

(7) *Journ du 7. Août* MDCLXXIX. M. de la Roque promet la traduction de la seconde partie de Nani par le même Abbe Tallemant. Il ne l'a pas faite, & celle qui a paru en 1702. à Amsterdam est de Masclary.

(8) *Bibliot. des Hist. de France.* N°. 9667.

ces couleurs s'effacent jamais ; & plus ses ouvrages lui ont acquis de reputation, plus on doit se précautionner contre les faux jugemens que sa passion lui a dictez.

Il seroit bien inutile de raporter ici toutes les louanges que l'Abbé de la Roque a données un peu trop legerement aux uns & aux autres. On en trouvera sur tout un grand nombre dans les deux premieres années de son Journal. Rendons lui justice. Dans la suite, il en devint un peu plus avare : il avertit même publiquement, *que comme les louanges qu'il donnoit quelquefois aux Auteurs blessoient souvent leur modestie, il étoit resolu de ne plus dire simplement que le nom de l'Auteur, laissant au Lecteur le jugement qu'il devoit faire du merite de l'ouvrage & de celui qui l'auroit composé après en avoir lû le précis fait avec la derniere exactitude* (9).

---

## ARTICLE IV.

*Histoire du Journal des Sçavans sous la direction de M. le President Cousin.*

MDCLXXXVII—MDCCI.

### §. I.

*M. Cousin reprend le Journal : Vie de ce President.*

L'Interruption du Journal ne fut pas longue ; il n'en auroit même souffert aucune

(9) *Journ. du* 20. *Juillet*. MDCLXXVI.

(1) M. Colerus dans ses *Analecta ad introd. Struvii* p. 113.

ne si M. le Chancelier n'eût pas eu besoin de quelques mois ponr prendre les mesures nécessaires afin que cet ouvrage se reprit avec plus d'ardeur, & s'exécutât avec plus de soin. Sa principale attention fut de le confier à un homme que le public honorât de son estime, & sur le jugement duquel il fut permis de compter. Convenons que M. de Boucherat ne pouvoit choisir personne qui réunit tant de qualitez que M. le President Cousin, célèbre déjà par plusieurs versions estimées, & connu d'ailleurs pour posseder dans un degré éminent la plûpart des Sciences néceslaires à un Journaliste, & qui enfin écrivoit en nôtre Langue avec netteté, & une élegance capables d'arrêter sur ses extraits les lecteurs les plus difficiles & les plus legers.

Louis Cousin né à Paris le 12. d'Août MDCXXVII., aïant heureusement achevé ses humanitez & soutenu sa tentative avec succes se fit recevoir Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris; mais il abandonna bientôt l'Etat Ecclesiastique pour la profession d'Avocat qu'il suivit depuis MDCXLVI. jusqu'en MDCLVII. qu'il acheta une charge de President (1) en la Cour des Monnoyes.

Sans aspirer à une plus haute fortune, M. Cousin se renferma dans les fonctions de sa charge & comme elle lui laissoit un grand loisir, il se devoua tout entier à l'étude des Sciences. Il lut d'abord avec une aplication in-

113. le fait President au Parlement, *Præses Parlamenti Cusinus*.

insinue les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, sur quelque sujet qu'ils eussent écrit. Une curiosité vive & impetueuse le porta même à aprofondir le plus beaux secrets des Arts. Enfin après s'être orné l'esprit des connoissances les plus rares & les plus exquises, il songea à en faire part au public.

M. Cousin a donné successivement une traduction des anciens Historiens Ecclesiastiques & des Historiens de l'Histoire Byzantine, qui aïant joint les „ beautez de l'Elo„ quence à la verité de l'Histoire meritent „ par-là plus de consideration que ceux qui „ ont commencé leurs recits dés la creation „ du monde, & raporté un grand nombre „ d'évenemens d'une maniere séche, & de„ nuée de toute élegance. (2)

La traduction des Historiens Ecclesiastiques parut en MDCLXXV. (3) M. Cousin suivit pour le texte l'édition de M. de Valois, & profita habilement du travail de ce grand Critique. A sa traduction il joignit de sçavantes notes, où non seulement, il éclaircit quelquefois le texte, mais dans lesquelles il traite souvent divers points d'Antiquité Ecclesiastique avec une précision admirable & une profonde érudition. „ La „ solidité & le desinteressement avec le„ quel il les demêle font voir qu'il n'a eu „ en vûë que la verité & qu'on peut lire a„ vec

(2) *Préface* du I. Vol. de *l'Histoire de Constantinople.*

(3) C'est à dire d'Eusebe, Socrate, Sozomene, Theodoret, Evagre, Philostorge & Theodore le Lecteur en IV. Vol. in 4°. Ils ont été aussi imprimez in 12. pour la commodité de ceux qui n'aiment pas les gros livres, ou qui ne sont pas en état de les acheter.

(4) V.

„ vec beaucoup de ſureté & de plaiſir cet „ ouvrage ; dit le Journal des Sçavans (4), M. Couſin s'attache principalement dans ſes préfaces, qui ſont autant de Chefs-d'œuvres en leur genre, à juſtifier ces Ecrivains de la plûpart des erreurs qu'on léur impute ; & ſi l'on n'eſt pas toûjours de ſon ſentiment, au moins ne peut-on pas s'empêcher de convenir qu'il a mis le ſien dans un ſi grand jour, qu'il a fallu combattre longtems avant que d'en embraſſer un autre.

Comme la carriere où il entroit en s'engageant de traduire les meilleurs Hiſtoriens de l'Hiſtoire Bizantine étoit plus longue, il mit auſſi plus de tems à les traduire & plus d'années à les publier. Les premiers Volumes parurent en MDCLXXII., & l'ouvrage entier fut achevé en MDCLXXIV. (5). Cette entrepriſe étoit vraiement digne de M. Couſin, qui joignoit à la connoiſſance de la Langue des Originaux une parfaite connoiſſance des tems dont ils avoient écrit l'Hiſtoire ; ce qui l'a mis ſouvent à portée non ſeulement de traduire ſon Auteur avec élegance, „ mais „ de decouvrir encore en particulier ce qu'il „ y a de louable ou de blamable en lui, & „ de pouvoir s'en rendre tantôt le défenſeur „ & tantôt le cenſeur autant que la juſtice „ & l'utilité publique ſemblent le deman- „ der (6).

Les

(4) V. *les Journaux du* 16. *Juin* MDCLXXV. p. 171. du 13. Avril MDCLXXVI. & du 2. Mal de la même annee.

(5) Le *Journ. du* 20. *d'Août* MDCLXXV. en a rendu compte.

(6) *Jugem. des Sçavans* Tom. III. p. 171.

Les Historiens de Constantinople que M. Cousin avoit traduit ne suffisant pas pour ceux qui souhaitoient une Histoire entiere & complette de cet Empire, il entreprit en leur faveur la Version de Xiphilin, de Zonare & de Zozime, qu'il publia en MDCLXXVIII. (7) „ & de cette sorte, „ dit M. de Sacy, (8) l'Histoire du bas Em„ pire qui n'étoit auparavant connuë que „ des sçavans capables de la puiser dans un „ grand nombre de volumes Grecs où elle „ étoit auparavant rassemblée, est par ses ex„ cellentes traductions devenuë si célèbre, „ qu'elle ne nous est aujourd'hui guere moins „ familiere que la nôtre.

M. Cousin avoit formé un autre dessein moins agréable pour lui; j'ose ajouter, & moins utile pour le public. C'étoit de mettre encore en notre Langue les Historiens de l'Empire d'Occident depuis Charlemagne. Il en donna effectivement deux Volume in 12. en MDCLXXVIII. (9) mais le reste, qui est achevé, n'a point vû le jour.

On a encore trois autres petits ouvrages de la version de M. Cousin; c'est à sçavoir, le Traité du Cardinal Bona sur les principes & les régles de la Vie Chrétienne (10). L'Exhortation de S. Clement d'Alexandrie aux Gentils (11), & le Discours d'Eusebe à

(7) V. *le Journ. du* 20. *du Juin* de cette année-là.

(8) *Harangue prononcée dans l'Academie Françoise* Tom. III. du Recueil.

(9) Et non pas in 8°. comme on l'a dit dans les *Notes sur M. Baillet*. Tom III. p. 169.

(10) En MDCLXXV. in 12. V. le *Journ. des Sçavans*, de la même année p. 206. Cet Extrait est accompagné d'un

à Hierocles contre les miracles attribuez à Apollonius de Thyane. (12) „ Toutes ces „ verſions, dit M. Du Pin, ſont faites en „ maitre, par un homme qui poſſede ſa „ matiere, & qui loin de s'arrêter ſéche- „ ment aux termes des Auteurs fait, ſans „ s'éloigner de la fidelité à laquelle un Cri- „ tique eſt obligé, une Hiſtoire bien écri- „ te & agréable, & qui peut paſſer pour „ un Original". (13) M. Baillet va plus loin lorſqu'en parlant des Hommes illuſtres dont notre Nation peut ſe faire honneur, chez les Etrangers il dit (14) „ que nous „ avons des traductions qui approchent des „ Originaux les plus parfaits de l'Antiquité, „ & qui égalent ou qui ſurpaſſent leurs ori- „ ginaux quand ils ne ſont pas de la premiere „ Claſſe". C'eſt ce qui ſe voit, ajoute-t-il, „ dans toutes ces belles verſions qui ſont ſor- „ ties ſoit de l'Academie Françoiſe, ſoit de „ la Societé de Port-Royal, ſoit du Cabinet „ de quelques particuliers qui nous ont don- „ né les Hiſtoriens de l'Egliſe & de l'un & „ l'autre Empire". Il eſt impoſſible de méconnoitre M. Couſin à ce dernier trait.

Ce n'eſt point dans l'intention de diminuer la gloire de M. Couſin, qu'après être convenu qu'on ne ſçauroit aſſez admirer ſa pa-

d'un éloge aſſez complet du Cardinal Bona.

(11) En MDCLXXXIV. in 8.

(12) En la même année, auſſi in 8.

(13) *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſtiques du* 17. *Siecle* Tom. IV. p. 474.

(14) V. *Ubi Sup.* Tom. I. p. 175. V. auſſi les *lettres de M. Bayle* Tom. I. *Lett.* XXI. p. 91. 92.

patience, la connoissance qu'il avoit des matieres qu'il traitoit, le tour nombreux de ses periodes & la noblesse de son stile, je me trouve obligé d'observer qu'il regne un air d'uniformité dans les versions de cet illustre traducteur: ce qui prouve ce me semble, qu'il n'a pas toujours saisi le caractere des divers Auteurs qu'il a mis en notre Langue. Il n'y en pas un seul qui n'ait dans l'original quelque chose de particulier, & de caracteristique, ce qui n'est pas dans le François, où ils ont tous la même élegance, où ils parlent tous un même Langage.

Outre ces differentes traductions, M. le Président Cousin a donné l'Histoire de plusieurs Saints de la Maison de Tonnerre & de Clermont; (15) ouvrage où il n'a guere d'autre part que d'avoir donné quelque forme aux Mémoires de M. l'Evêque de Noyon.

Tant de beaux ouvrages méritoient depuis longtems une place dans l'Academie Françoise à M. Cousin, & même quelques-uns de ces Messieurs se déclarerent pour lui lorsque la mort de M. de Cordemoi arrivée en MDCLXXXV. laissa une place vacante; Mais ceux qui favorisoient M. Cousin furent contraints de ceder au plus grand nombre qui se déclara en faveur de M. de Bergeret protegé par un Ministre dont il étoit premier Commis. (16) Enfin c'étoit au Journal à lui procurer l'entrée de cette illustre Compagnie, dans laquelle il succeda à M. l'Evêque d'Aqcs en MDCXCV. „ Pour reparer la perte „ que

(15) A Paris 1698. I. Vol. in 12.
(16) V. l'*Anti-Baillet*, Tom. II. p. 299.

(17) *Hor*

„ que nous avons faite, lui dit M. Dacier,
„ il falloit donner un Successeur de votre
„ mérite au confrere que nous regrettons &
„ voir sa place aussi heureusement remplie:
„ La voix publique vous y avoit appellé a-
„ vant nous, nos suffrages n'ont fait qu'adop-
„ ter son choix, & que remplir l'attente de
„ tout le monde: il étoit juste que l'Acade-
„ mie Françoise couronnât l'Historien Fran-
„ çois des Muses, & le Herault de tous les
„ Sçavans; elle ne pouvoit travailler plus
„ utilement pour sa propre gloire, qu'en ho-
„ norant de cette recompense celui à qui
„ elle doit elle même quelque partie de sa
„ réputation. Jusqu'où, Monsieur, n'avez
„ vous pas porté son nom & ses écrits dans
„ le Journal immortel, dont l'Europe sera
„ toujours redevable à la France, à qui les
„ Muses l'ont inspiré, & dont après un cé-
„ lèbre Academicien vous avez fait une des
„ plus éclatantes voix de la renommée. (17)
M. Dacier a conservé dans ce discours une anecdote bien honorable à M. Cousin. C'est que Louis XIV. témoigna publiquement que cette élection lui étoit très agréable.

Il arrive quelquefois aux Compagnies de recevoir des sujets dont l'érudition leur fait honneur, mais qui la font païer cherement par leur caractere. Il paroit par la Réponse de M. Sacy à M. le Marquis de Mimeure successeur de M. Cousin; que ce dernier n'a pas donné lieu à l'Academie de se re-

(17) *Harangues de l'Academie.* Tom. III.

repentir de l'avoir preferé à ses concurrens.
„ Tel fut, dit-il, l'homme illustre que vous
„ venez remplacer, je ne vous parle point
„ de la douceur de son commerce; ce n'est
„ pas une des qualitez que nous cherchions
„ le moins dans un confrere; & c'en est
„ une qui nous rendra sa memoire éternelle-
„ ment précieuse. Aussi que pourroit on a-
„ porter de plus souhaittable dans une Com-
„ pagnie semblable à celle-ci? Les études
„ peuvent nous assembler, l'esprit nous plai-
„ re, le sçavoir nous instruire; mais les
„ moeurs & les manieres peuvent seules nous
„ lier. (18)

M. Cousin a joint à la qualité d'Academicien celle de Censeur Royal. M. Du Pin avertit (19) que sa critique exacte, sa fermeté à soutenir les bons sentimens, son attachement à la Doctrine de l'Eglise Gallicane & aux Maximes du Royaume lui firent confier cet emploi si délicat préferablement à tout autre, & qu'il s'en est acquitté avec une diligence & une droiture dont les Auteurs se sont toujours loüez.

Il s'en faut beaucoup que le P. *** ne nous ait donné cette idée de l'exactitude de M. Cousin à examiner les Livres qui lui étoient renvoïez. Ce qu'il dit à l'occasion de *l'Histoire des Flagellans*, qu'aprouva M. Cousin contient la plus sanglante raillerie. (20)
„ On a cherché, sollicité des Docteurs pour
„ en tirer une aprobation, sans en avoir pû
„ trou-

(18) *Ubi sup.*
(19) *Ubi sup.*

(20) *Let-*

„ trouver un seul qui en voulut donner, pas
„ même M. Hideux. Il a donc fallu user
„ d'un tour de souplesse, & sous pretexte
„ que c'étoit un Livre purement historique,
„ on a trouvé moïen de le faire tomber en-
„ tre les mains de M. Cousin, approbateur
„ banal de tout Livre dangereux & suspect;
„ & qui aparemment a aussi peu lû *l'Histoire*
„ *des Flagellans*, avant que d'y donner son
„ aprobation, qu'il avoit lû Telemaque lors-
„ qu'il l'aprouva comme traduit fidelement
„ du Grec". Franchement le trait est trop fort, & quelque considetation que puisse meriter l'Ecrivain qui l'a lancé, il est impossible de ne le pas condamner. Tout ce qu'on peut faire à son égard c'est d'épargner toute qualification odieuse & de montrer simplement que la conduite qu'on attribuë à M. Cousin est fort éloignée de son Caractere.

En effet, on s'est plutôt plaint de la rigueur de M. Cousin que de sa facilité, & jamais Censeur n'a aporté plus d'attention à empêcher qu'il ne se glissât rien de suspect dans les Livres qu'il approuvoit. M. Menage dit précisement qu'il retrancha un trait fort desobligeant d'un des Volumes des Jugemens des Sçavans de M. Baillet, (21) & je sçais que la trop grande severité du Censeur a souvent fait peine à ce Critique. On voit encore par le privilege du *Naudæana* & du *Patiniana* que M. Cousin ne consentit à l'im-

(20) *Lettre écrite au sujet de l'Histoire des Flagellans*, p. 41.
(21) *Anti-Baillet*, Tom. II. p. 300

l'impression de ces ouvrages qu'après en avoir suprimé plusieurs morceaux, auxquels un autre Censeur moins rigide auroit fait grace.

Avec les belles qualitez qu'on doit reconnoitre en M. Cousin, on ne peut pas dire qu'il fût un homme propre à repandre beaucoup d'agrémens dans le Commerce de la Vie. Il étoit d'une melancholie & d'un froid extraordinaires, & la paleur de son visage annonçoit ses veilles. La promenade au Luxembourg étoit le seul divertissement qu'il se permit, & jamais personne ne l'y abordoit sinon un vieux Prêtre nommé Gedeon Pontier, avec lequel il avoit des liaisons particulieres. Rien ne prouve mieux que la difference des genies & des Caracteres n'est pas un obstacle à l'amitié. M. le President Cousin avoit beaucoup d'esprit, & il l'avoit orné avec soin de connoissances de toute espece. Le bon homme Gedeon Pontier n'étoit pas certainement de cette volée, ni près de là. Naturellement borné, les études qu'il avoit faites avant que d'abandondonner la Religion Protestante n'avoient servi qu'à le rendre un peu plus sot, par la rai-

(22) Car c'est lui que l'Auteur des Caracteres a eu en vûe lorsqu'il a dit, „ tel tout d'un coup, & sans y „ avoir pensé la veille, prend du papier, une plume, „ dit en soi-même, je vais faire un Livre, sans autre ta„ lent pour écrire que le besoin qu'il a de cinquante pis„ toles. Je lui crie inutilement, prenés une scie, Diosco„ re, sciez, ou bien tournez, ou faites une jante de „ rouë, vous aurez votre salaire. Il n'a point fait l'a„ prentissage de tous ces mêtiers: Copiez donc, trans„ crivez, soïez au plus Correcteur d'Imprimerie, n'é„ crivez point: Il veut écrire & faire imprimer; & par„ *ce qu'on* n'envoïe pas à l'imprimeur un cahier blanc, „ il

raiſon *qu'un ſot ſçavant eſt plut ſot qu'un ſot ignorant.* C'eſt tout dire que ce Gedeon Pontier eſt Auteur du **Cabinet des Grands**, ce Livre ſur lequel la Bruyere a jetté un ridicule qui ne s'effacera jamais: (22) Ce Cabinet des Grands a trois volumes in 12. Les deux premiers parurent en MDCLXXX. & le troiſiéme en MDCLXXXIX. (23) Malgré le juſte mépris que l'on avoit fait de ce Livre, M. Couſin ne crut pas pouvoir refuſer qnelques louanges à ſon ami. Il y a encore deux autres ouvrages de Gedeon Pontier : le premier intitulé. *Les Queſtions de la Princeſſe Henriette de la Guiche, Ducheſſe d'Angoulême & Comteſſe d'Alais ſur toutes ſortes de ſujets avoc les Reponſes.* Paris MDCLXXXVIII. Voici ce qu'en dit M. Couſin. (24) „ On trouvera ici une aſ-
„ ſez grande diverſité de matieres, puiſqu'il
„ y a plus de cent Queſtions propoſées ſur
„ differens ſujets, dont les uns regardent
„ l'intelligence des paroles de l'Ecriture, les
„ autres les devoirs de la vie civile, les au-
„ tres des Ceremonies de Religion, les au-
„ tres des préceptes de Morale, les autres
„ des

„ il le barbouille de ce qui lui plait. Il écriroit volon-
„ ciers que la Seine coule à Paris, qu'il y a ſept jours
„ dans la ſemaine, ou que le tems eſt à la pluie; &
„ comme ce diſcours n'eſt ni contre la Religion ni con-
„ tre l'Etat, & qu'il ne fera point d'autre deſordre dans le
„ public que de lui gâter le goût, & l'accoutumer aux
„ choſes fades & inſipides, il paſſe à l'examen, il eſt
„ imprimé, & à la honte du ſiecle, comme pour l'hu-
„ miliation des bons Auteurs, reimprimé.

(23) V. *le Journal des Sçavans* de MDCLXXXIX. p. 277.

(24) Journal de MDCLXXXVIII. p. 132.

„ des secrets de Physique. En peu de tems
„ on y peut prendre une infinité de belles
„ idées ; & quiconque seroit assez heureux
„ pour les conserver, pourroit s'en servir
„ dans la conversation, & y paroitre sça-
„ vant sans beaucoup d'étude". M. Pontier est encore Auteur d'une infinité de Lettres plattes & insipides, écrites à des Evêques, à des Marechaux de France, & autres personnes distinguées qu'il ne manquoit point de féliciter sur leur élevation. M. Cousin & M. Pontier, (25) tels cependant que je viens de les dépeindre, se voïoient presque tous les jours, mangeoient frequemment ensemble. En un mot le Protonotaire Apostolique (26) plus vieux de quelques années que le Président étoit le seul homme qu'on vît avec celui ci dans les promenades publiques.

M. Cousin est mort le 26. de Fevrier MDCCVII. agé de LXXX. ans & VII. mois. Son Testament prouve assez combien les Lettres lui étoient cheres, & à quel point il en souhaitoit l'accroissement. Il a fondé six Bourses au College de Beauvais pour six Boursiers destinez à l'Etat Ecclesiastique, qui y sont entretenus generalement de tout, depuis leur Philosophie jusqu'à ce qu'ils aïent pris le bonnet de docteur. Il a aussi laissé sa Bibliotheque à S. Victor avec un fonds pour l'augmenter tous les ans, à condition qu'elle seroit à l'usage du public, & qu'après une Messe haute qu'on célébreroit annuellement le

(25) Il est mort en MDCCIX.

(26) Il prend cette qualité à la tête de tous ses Livres.

(27) Le

le jour de ſon décez, on réciteroit un Discours ſur l'utilité des Bibliotheques.

Je ne doute point que M. l'Abbé Bosquillon qui a fait une Vie de M. Couſin, (27) ne nous apprenne un grand nombre de circonſtances curieuſes ſur cet illuſtre Préſident. En attendant il en raporte aſſez pour faire ſentir que le Journal ne pouvoit jamais tomber en de meilleures mains.

## §. II.

*Méthode que ſe propoſoit M. Couſin tant pour ſes extraits que dans les jugemens qu'il devoit porter.*

MRs. Struvius, Juncker, & les Auteurs du Journal intitulé l'*Europe Sçavante* (1) aſſurent que quelques amis ont aidé M. Couſin dans le pénible travail qu'emporte après ſoi la compoſition d'un Journal, & je ne ſçai qne M. Du Pin qui veuille que ce Préſident en ait ſoutenu ſeul tout le poids depuis le 17. Novembre MDCLXXXVII. juſqu'à la fin de MDCCI. Les differences de cette nature viennent d'ordinaire de ce que la plûpart de ceux qui écrivent ſe diſpenſent d'une certaine préciſion, laquelle ſeule a cependant droit de fixer entierement les idées. C'eſt parler très improprement que de dire que M. Couſin a été ſoulagé par des amis; c'eſt parler tres improprement que de dire qu'il n'en a tiré aucun ſecours. Voici le fait, un ſeul homme a donné quelques ex-

(27) Le P. le Long l'a indiquée dans ſa Bibliotheque des Hiſtor. &c. No. 14445.
(1) *Fevrier* MDCCXIX.

extraits de Livres de Philosophie: (2) Mais ce qu'il en a donné ne merite pas qu'on le mette au rang des Journalistes de Paris. (3)

Le petit Avertissement que M. Cousin a mis à la tête du premier de ses Journaux est fort sensé & donne une juste idée des regles qu'il a crû qu'un Journaliste devoit principalement observer. Il promet que son premier soin sera de choisir les Livres capables, par l'importance de leurs sujets, d'attirer toute l'attention du public: *les Journalistes*, dit-il, *auront plus d'égards à ce qu'ils doivent faire pour la satisfaction solide de leurs lecteurs, qu'à ce que pourroit souhaitter un Auteur, qui ne suivroit qu'une vaine ombre de reputation, ou un Libraire qui ne chercheroit que son interêt.*

Quant à la forme des Extraits, M. Cousin s'engagea à en donner de fort exacts quand les Livres vaudroient la peine que l'on en suivît les Auteurs pas à pas, & qu'on marquât en abrégé ce qu'ils auroient traité plus au long: sans quoi, il se proposa seulement d'indiquer d'une façon generale le plan de l'ouvrage & d'en transcrire quelque bel endroit.

Un Journaliste est toûjours embarassé à dire comment il jugera des livres dont il fera l'analise. M. Cousin crut sans doute se sentir assez de force pour tenir la parole qu'il don-

(2) Voici une preuve qui me paroit sans réplique. Dans le Journal du 7. Juin MDCLXXXVIII. on a inséré un *Extrait de diverses Pieces envoiées pour étreines à Madame de la Sabliere par M. Bernier.* Vers le milieu de ce morceau, M. Bernier dit, *vous avez sans doute vû ce bel endroit de la Charité, que M. Regis nous a donné dans le Jour-*

donna de ne relever jamais par des louanges ce qu'il trouveroit d'utile dans les ouvrages dont il parleroit, & moins encore de rapporter ce qu'on y pourroit réprendre. Enfin, il s'obligea de corriger quelques fautes, il eut grand ſoin d'avertir que ce ne ſeroit au moins que de ces fautes contre leſquelles l'Auteur lui-même ſeroit faché qu'on ne précautionnât pas ſes lecteurs.

## §. III.

### *Obſervations ſur les Extraits de M. Couſin.*

LEs préfaces des Journaliſtes ſont d'ordinaire aſſez uniformes. Ils promettent presque tous les mêmes choſes : la différence n'eſt guéres que dans l'exécution, & c'eſt par elle qu'il faut juger de l'ouvrier.

On a vû la maniere dont M. Couſin promet de s'y prendre, par rapport aux Livres qui devoient lui tomber entre mains : j'oſe aſſurer qu'il ne s'en eſt pas écarté ; & quand le choix ſeul des ouvrages qu'il a fait entrer dans le Jonrnal ne ſuffiroit pas à ſon éloge, il ne faudroit que conſiderer attentivement quelques uns de ſes extraits, pour ſentir bientôt tout le merite du Journaliſte.

Il eſt aiſé d'y reconnoitre la main d'un maitre qui poſſedoit toutes les diverſes matieres

*Journal des Sçavons du 5. Janvier. Ce paſſage eſt admirable & M. Regis a bien raiſon de dire*, &c. C'eſt dans l'Extrait du Confutius que M. Regis a rapporté ce paſſage qui frappe ſi fort M. Bernier, quoiqu'il n'ait rien de ſi remarquable.

(3) C'eſt de Sylvain Regis qu'il s'agit ici.

res dont-il avoit à traiter : cette grande varié-té de connoiſſances étoit cauſe qu'on ne pouvoit pas lui en impoſer aiſement. La netteté de ſon eſprit lui preſentoit au premier coup d'œuil toutes les vûës d'un Auteur. M. Couſin excelloit principalement à expoſer avec élegance, avec préciſion toutes les idées qu'il avoit à rendre. Il y a même une certaine chaleur repanduë dans tous ſes Extraits qui attache & qui perſuade. Je ne connois que Mrs. de Sallo & Bayle qu'on puiſſe lui comparer de ce côté-là.

Son ſtyle a reçû des louanges de tous ceux qui en ont parlé. Il étoit ſimple, noble, clair, periodique & ſoutenu. On reconnoit ſans peine dans le Journaliſte le Traducteur de ce grand nombre d'Hiſtoriens, qui ſe font toujours lire avec le même plaiſir dans le François de M. Couſin par ceux qui ſavent connoitre combien il a prété de force à quelques uns, de dignité à quelques autres, & d'élegance à tous.

La modeſtie de M. Couſin ne merite pas une moindre attention. Il releve ſouvent des fautes qui ſont échapées aux Ecrivains dont il a occaſion de parler : (1) mais s'il le fait avec force & avec connoiſſance de cauſe, c'eſt auſſi avec des ménagemens capables de faire gouter ſes critiques : que s'il s'eſt mépris quelquefois, c'eſt la faute de l'humani-té

(1) V. entre autres les Extraits de *l'Afrique de Dapper*, dans le *Journal du* 17. *Novembre* MDCLXXXVII. de l'*Hiſtoire des Troubles de Hongrie*, dans celui du 8. Decembre de la même année ; du Traité de *Manumiſſione ſervorum apud Romanos* par Guillaume Van Loon ; dans *le Jour-*

té à laquelle on tient toujours par quelque endroit.

On pourroit aussi lui reprocher qu'il est sorti quelquefois de sa douceur ordinaire, mais c'étoit uniquement à la vûë de certains principes dont il connoissoit toutes les dangereuses consequences. Alors il ne lui étoit pas possible de se taire; il ramassoit toutes ses forces, pour combattre ces principes. Il n'y a point de bon François; par exemple, qui ne voïe avec plaisir son Apologie du Chancelier de l'Hopital contre les calomnies d'un Auteur Ultramontain.

## §. IV.

### *Ce qu'on a repris dans les Journaux de M. Cousin*

JE trouve que les Critiques ont repris quelques endroits des Journaux de M. Cousin: Mais je ne garantirai pas que ce soit toujours avec raison.

D'abord M. Bayle est choqué de ce que le Journaliste ne parloit des Livres que long tems après qu'ils avoient paru, & il cite pour preuve de cela le *Joannes Launoïus Theologus & Sorbonista Parisiensis testis & confessor veritatis Evangelicæ* de Ryserus, qui est de MDCLXXXV. dont toutefois il n'y a d'extraits que

*Journal du* 14. *Juin* MDCLXXXVIII. de la *Morale Evangelique pour tous les Dimanches de l'Année* par le P. Welpin dans celui du 20. Septembre aussi de la même année, &c.

que dans les Journaux de MDCLXXXXVI. Mais quelques exemples pareils ne doivent pas le faire taxer d'inexactitude. Après tout un Journaliste est excusable de parler d'un ouvrage qui n'est plus nouveau, quand l'ouvrage né dans les Pays étrangers n'est point encore connû dans le Païs où reside le Journaliste.

Il y a je crois, un peu trop de délicatesse dans le reproche que fait M. Bayle à M. Cousin, (1) de n'avoir attribué le zéle de Grassis contre l'Edition du Ceremonial Romain publié en 1516. à Venise, qu'à sa haine contre Christophle Marcel, nommé à l'Archevêché de Corfou : au lieu que cette grande vivacité ne provenoit que de douleur de voir reveler bien des Mysteres, qui perdent la veneration qu'ils avoient acquise, à mesure qu'ils sont plus connus. Il est bien vrai que M. Cousin n'a pas rapporté cette réflexion, qui auroit orné son Journal, & qui se trouvoit dans le Livre dont-il donnoit l'analyse. Mais je suis surpris aussi que M. Bayle n'ait pas pardonné cette négligence au Journaliste en faveur d'un autre reflexion. C'est que dans l'Epitre délicatoire de l'ancien Ceremonial, Christophle Marcel „ se plaint avec „ raison des offices bas & indignes que ren- „ doient quelques Evêques de son tems aux „ Cardinaux, à qui ils ne parloient qu'à ge- „ noux & à qui ils donnoient la serviette lors- „ qu'ils se lavoient les mains pour se mettre „ à table; ce que cet Auteur regarde avec rai- „ son

(1) Art. *Grassis.*
(2) *Journal du* 7. *Mars* MDCLXXXIX.

son comme un infame avilissement. (2)

L'idée que le Journaliste a donnée de la Critique (3) n'a point encore rencontré d'aprobateurs. *Cet* Art, nous dit-il, *est different de la Grammaire, en ce qu'il n'enseigne pas les regles de bien parler & d'écrire, mais qu'il les suppose; il n'enseigne pas non plus les choses que les Auteurs ont traitées, il examine seulement si ce que les Auteurs ont dit est vrai ou faux.* Cette definition n'a pas semblé juste à M. des Maizeaux : „ je vous avouë, écrit-il à M. „ Bernard (4) que j'avois toujours crû que le „ droit d'examiner si que les Auteurs ont dit „ est vrai ou faux apartenoit à la Logique; „ & je m'imaginois que le but de la Criti- „ que étoit uniquement de nous faire enten- „ dre ce qu'ils ont voulu dire, sans se met- „ tre en peine si cela est vrai ou faux.

On voit par la Préface dè l'*Ars Critica* de M. le Clerc, que cet Auteur a envisagé la Critique de la même maniere que M. des Maizeaux. (5) *Critica quam sumus tradituri*, dit-il, *non attingit Grammaticas regulas, quæ sunt sermonis elementa, sed eas jam dudum notas esse legentibus statuit; neque etiam rerum ipsarum cognitionem suppeditat, sed viam tantùm aperit ad intelligendum eorum sermonem qui de rebus egerunt. Haud magis quæritur hic quid verum sit, quid falsum; seu an id quod legimus, veritati consentaneum sit, nec ne, sed duntaxat qui possimus intelligere quid sibi velint ii quorum scripta versamus. Uno verbo quæritur vera dicto-*

(3) *Journ. du* 14. *Mai* MDCLXXXXIX.
(4) *Nouv. de la Republique des Lettres.* Sept. MDCCL
(5) p. 3. Artis Criticæ.

*lorum sententia, non veritas eorum quæ dicuntur.*

Je trouve encore que Vigneul Marville a repris M. Cousin sur son Orthographe. *Il affecte depuis peu*, dit-il, (6) *une méchante Ortographe qui ne faisant pas sentir l'Etymologie des mots en dérobe la connoissance; qui n'est pas une chose inutile surtout aux étrangers & aux jeunes gens.* Cette innovation tenoit tellement au cœur à Vigneul-Marville, qu'il renouvelle ses plaintes dans son deuxiéme Volume. Effectivement, on a de la peine à concevoir comment M. Cousin, qui n'a pû posseder la Langue Françoise aussi parfaitement qu'il la possedoit, sans en avoir penetré les fondemens, a été capable de donner dans ce travers. (7)

Mais si Vigneul-Marville accuse M. Cousin d'avoir suivi une mauvaise Orthographe, il convient d'ailleurs qu'il sçait notre langue dans la derniere perfection. Cependant M. Bernard a prétendu que ce Journaliste ne reussissoit pas toûjours à juger du style; & cela sur ce qu'en faisant l'Eloge de M. Felibien le Pere, (8) il avoit dit au sujet de *ses Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des Peintres*, „ qu'il y paroit par tout un goût „ exquis, un jugement solide, une méthode „ claire, un tour ingenieux & un style no„ ble. On peut assurer, avoit ajouté M. „ Cou-

(6) Tom. I. p. 352. de ses *Mélanges de litterature*.

(7) L'ignorance des femmes, les mauvais raisonnemens de quelques Grammairiens, & la commodité des imprimeurs avoient mis cette nouvelle ortographe en vogue.

(8) *Jour. du* 28. *Nov.* MDCXCV. Andre Felibien de l'A-

„ Cousin, qu'il a aussi bien attrapé que nul „ autre ce genre d'écrire, qui doit être „ tout ensemble & familier & soutenu, „ exempt d'enflure & de bassesse. La varieté „ des choses qu'il y a mêlées, & la beauté „ des traits qu'il y a jetté avec la bienséance „ convenable, en rendent la lecture extrê- „ mément agréable. Je conviendrois assé „ de ce jugement, reprend là dessus M. Ber- „ nard, (9) si ce n'est que le style de M. Feli- „ bien me semble un peu trop diffus, enflé „ en quelques endroits & peu naturel". M. Bernard raporte ensuite deux periodes de M. Felibien, & conclud ainsi. „ Ceux qui „ voudront voir si son style est trop diffus, „ n'ont qu'à examiner une page de son livre, „ la premiere qui se rencontrera, peser mot „ après mot, & voir s'il n'y en a aucun qu'on „ pût retrancher sans faire tort à la pensée „ de l'Auteur, & sans obscurcir son discours. „ Il me semble qu'il n'y a point de plus „ grand défaut dans le style que celui d'être „ trop diffus. Le verbiage fatigue, distrait „ ou endort les personnes les plus afamées „ de lecture ; il n'est pas même suportable „ dans un predicateur, quoiqu'il semble que „ l'Art oratoire soufre plus le style asiatique, „ que quelque autre art que ce soit.

M. Bernard a raison de témoigner ensuite que l'on trouvera sa délicatesse excessive, elle l'est

l'Academie des Inscriptions étoit né à Chartres & il est mort à Paris en MDCXCV. V. le détail de sa Vie & de ses Ouvrages dans le Dictionnaire Historique & Critique de M. Sayle, & dans le Journal des Scavans, *ubi supra*.

(9) *Nouvelles de la République des Lettres*, Octobre MDCCV. p. 456.

l'est effectivement: Mais il est aussi le seul qui a trouvé dans le style de M. Felibien les défauts qu'il lui reproche ; & tous ceux qui ont parlé de cet Auteur & de ses ouvrages, s'accordent entre eux à louer en lui des qualités oposées.

Puisque j'ai occasion de parler ici de M. Felibien, il ne sera pas inutile de raporter les passages de ceux qui ont pense differemment du M. Bernard. Vigneul-Marville (10) dit, „ nous n'avons guere d'Auteurs qui écrivent „ mieux en François que M. Felibien le „ pere. Son Dictionnaire des arts est quel- „ que chose de si curieux & de si exact, „ que l'Academie Françoise n'a pas douté „ de le refondre avec le sien.

„ Quant à son Histoire des Peintres, „ c'est un chef d'œuvre non seulement pour „ la beauté du style, mais aussi pour la gra- „ ce & la netteté de la narration, & ce n'est „ pas peu que savoir narrer, soit en écri- „ vant, soit en parlant ; Ce dernier est le „ plus difficile, parce qu'on n'a pas le loi- „ sir dans la conversation comme sur le pa- „ pier, de choisir ses pensées & d'arranger „ ses paroles : on se retracte en écrivant, mais „ quand on parle c'est tout gaster que de se „ reprendre, & de vouloir corriger son thê- „ me. La narration doit être courte, ai- „ sée, mais ferme, bien liée & bien soute- „ nuë depuis le commencement jusqu'à la „ fin : que si l'on souffre infiniment d'un hom-

(10) Tom. III. p. 74. 75. de ses *Mélanges de litterature.*

(11) His

„ homme, qui dans la converſation raconte mal un évenement. Quel ſuplice n'eſt „ ce point de lire dans un livre une Hiſtoire „ mal racontée? cela cauſe des ſueurs froides & des impatiences au lecteur qui l'obligent à tout quitter. On n'a point ce dégout „ eu liſant les Vies des excellents Peintres „ que nous a donné M. Félibien. On eſt „ ſi content de lui, qu'on voudroit preſque „ qu'il ne finit jamais; mais parce qu'il faut „ finir, on ſe revanche bien en reliſant plusieurs fois ce bel ouvrage qu'on ne ſauroit „ trop lire.

Ce jugement de Vigneul-Marville eſt confirmé par un memoire ſur la vie & les ouvrages de M Felibien, inſeré dans le 2. tome du Dictionnaire Critrique de M. Bayle. Enfin rien ne prouve mieux le ſoin que prit M. Felibien pour donner à ſon ouvrage toute la perfection, dont il étoit ſuſceptible que l'examen par où il le fit paſſer avant que de l'expoſer au grand jour de l'impresſion. Il le ſoumit à la cenſure de l'Academie des Inſcriptions, alors compoſée de quatre perſonnes ſeulement. (11)

Ce qui acheve d'établir la reputation de M. Felibien du côté de ſon ſtyle, c'eſt que M. l'Abbé de la Trappe, auſſi pur dans ſes expreſſions que dans ſes mœurs, lui confia le ſoin de revoir ſes ouvrages de devotion. (12)

§. V.

(11) *Hiſtoire de cette Academie.* Tom. I. p. 4.
(12) Vigneul-Marville *ubi ſup.*

## § V.

### *Eloges des Gens de Lettres qui se trouvent dans le Journal de M. Cousin.*

MAis passons sur ces défauts qui sont de trop petite consequence pour faire tort à la réputation de M. Cousin, & achevons de lui donner des louanges qu'exige de nous le soin qu'il a aporté à la composition de son Journal. Admirable par bien des endroirs, il l'est principalement dans les Eloges qu'il a faits de tems en tems des Hommes Illustres enlevez à la République des Lettres : *ils peuvent être regardez comme ses Chef-d'Oeuvres*, dit Vigneul-Marville, *& s'il n'avoit laissé passer aucun de ces rares personnages sans les immortaliser par sa plume, il ne devroit rien au public.* Les Eloges de M. Cousin n'étoient point de ces Eloges insipides qui conviennent également aux Sçavans de tous les Pays & de tous les Siécles. Peintre habile, son Pinceau exprimoit avec force & avec grace les traits des Hommes Illustres qu'il vouloit faire connoitre. En un mot ses tableaux étoient ressemblans. Ennemi de ces détails ennuyeux, au travers desquels on perd si facilement le caractere d'un Ecrivain, il les écartoit avec soin, & ne conservoit que les circonstances, qui pouvoient porter les lecteurs à l'amour des Lettres & de la vertu. Les ouvrages des habiles gens attiroient sur tout

(1) C'est ainsi que se nommoit l'Assemblée qui se tenoit tous les Mercredis chez M. Ménage.

(2) Tom.

tout son attention : il disoit avec une assez grande liberté ce qu'il en pensoit, & je ne vois pas qu'on ait encore appellé de ses jugemens.

M. Cousin seroit pourtant bien condamnable, s'il s'étoit servi de ces occasions pour satisfaire son ressentiment particulier, comme on prétend qu'il a fait à l'égard de M. Ménage. „ On m'a dit, écrit M. Bayle à M.
„ Minutoli, que M. le Président Cousin a
„ fait un éloge du défunt, (M. Ménage) qui
„ contient plusieurs traits satiriques, de quoi
„ tous les honnêtes gens de Paris ont été
„ choquez. On ajoute qu'en recherchant la
„ raison pourquoi ce Président a ainsi traité
„ M. Ménage, on a déterré qu'il n'a jamais
„ pû lui pardonner un petit mot qu'il lui
„ avoit oüi dire en montant l'escalier, pour
„ se rendre à sa Mercuriale (1) . . . . . . .
„ On prétend que M. Cousin accusé d'im-
„ puissance par sa femme & renvoyé au Con-
„ grez, selon la Jurisprudence de ce tems-là,
„ perdit sa cause. On s'entretenoit de cet
„ accident chez M. Ménage, pendant que
„ M. Cousin montoit les dêgrez; & l'on dit
„ qu'il oüit M. Ménage disant, eh! pourquoi
„ se marier si l'on ne s'y sent pas propre? &
„ qu'il rebroussa chemin, resolu de ne par-
„ donner jamais ce trait-là (2)

La cause de la broüillerie de ces Messieurs est differemment racontée dans le Menagiana. Il y est dit simplement que l'Epigramme suivante composée par M. Ménage, sur l'a-

(2) Tom. I. Lettre CVI. 373. 374.

l'avanture dont il eſt parlé dans la Lettre de M. Bayle, les rendit ennemis irreconciliables.

*Le Grand Traducteur de Procope*
*Faillit à tomber en Syncope*
*Au moment qu'il fut ajourné*
*Pour conſommer ſon Mariage.*
*Ah! dit-il, le pénible ouvrage,*
*Et que je ſuis infortuné!*
*Moi qui fais de belles harangues,*
*Moi qui traduis en toutes langues,*
*A quoi ſert mon vaſte ſçavoir!*
*Puiſque par tout on me diffame,*
*Pour n'avoir pas eu le pouvoir*
*De traduire une fille en femme* (3).

Cette Epigramme, que M. Couſin auroit dû regarder comme nn badinage, le mortifia extrêmement & rompit l'intelligence parfaite dans laquelle il avoit vecu auparavant avec M. Ménage. Elle étoit ſi grande que quelques membres de l'Académie Françoiſe ayant ſollicité une place dans leur corps pour M. Ménage, mais ſans ſuccez, celui-ci parut n'être pas entierement inſenſible au refus que ſes Amis avoient eſſuïé à ſon ſujet : *encore m'en conſolerois* je, dit-il, en cette occaſion (4) *s'ils avoient reçû M. Couſin.* L'Auteur de l'*Anti-Menagiana*, livre peu connu, &

(3) *Menagiana* Tom. III. p. 387. 388.

(4) *Menagiana* Tom. II. p. 387. Il raconte au long dans l'*Anti-Baillet*, comment le P. de la Chaiſe & tous ceux qui tenoient à M. Colbert remuerent tant en faveur de M. Bergeret, que les bonnes intentions de ſes amis furent

& qui cependant contient des choſes bien particulieres, prétend *que ces paroles ſont une eſpece d'amande honorable que M. Ménage fait ici à M. Couſin, parce qu'il ſçait que perſonne n'a été de ſon côté quand il s'eſt broüillé avec cet habile homme* (5). Il eſt vrai que M. Ménage avoit eu tort de lâcher ſon Epigramme, mais que ce ſoit pour réparer cette faute qu'il ſouhaitte ici ſa propre place à M. Couſin, c'eſt ce qu'on ne peut pas dire, puiſque les ſouhaits ont précedé l'Epigramme, & par conſequent la meſintelligence ouverte qui ſurvint entr'eux.

Au reſte le P. Niceron raporte qu'après la mort de M. Ménage, M. Couſin fit ſon poſſible pour déterminer M. de la Monnoye à publier les Rémarques qu'il avoit faites ſur l'*Anti-Baillet*, ſachant bien qu'elles ſerviroient à faire connoitre que M. Ménage n'étoit pas auſſi exact qu'on le croyoit. (6) Mais M. de la Monnoye s'en défendit par l'Epigramme ſuivante.

*Laiſſons en paix Monſieur Menage,*
*C'étoit un trop bon perſonnage*
*Pour n'être pas de ſes amis.*
*Souffrez qu'à ſon tour il repoſe,*
*Lui dont les vers & dont la proſe*
*Nous ont ſi ſouvent endormis.*

Au

furent inutiles. Cette affaire eſt differemment rapportée. p. 110. 111. & 112. de l'*Anti-Menagiana.*

(5) *Anti-Menagiana* p. 32. 33.

(6) *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* Tom. I. p. 331. C'eſt un ouvrage dont Briaſſon Libraire à Paris publie un Volume de trois en trois mois.

le étant une fois bien établie, la contradiction aparente qui se trouve dans le passage de S. Augustin s'évanouit, & l'on n'a qu'à suposer, dit M. Petit, que ce Pére ayant la tête assez forte pour porter beaucoup de vin sans toutefois perdre la raison, il n'avoit pas assez de vigueur pour ne sentir aucune incommodité le lendemain qu'il en avoit pris un peu trop. Sur ce pied-là, le même homme qui se sent tourmenté après avoir bû un peu plus qu'à son ordinaire, peut avouer qu'il succombe quelquefois à la Crapule, & soutenir en même tems qu'il ne s'enyvre jamais, puisque s'enyvrer, c'est perdre totalement la raison, ce qui ne lui arrive pas. Mais malgré cela, il y a toujours dans sa conduite une disposition qui renferme une imperfection legere, & qui oblige de recourir à la bonté du Pére Céleste. Au bout du compte, M. Petit croit S. Augustin plus excusable qu'un autre de s'être abandonné de tems à autre au plaisir de boire; c'étoit moins son penchant qui l'y portoit que la coutume des Africains, & la qualité du Climat qu'il habitoit.

Comme M. Petit sentit bien que l'on ne lui passeroit pas une explication si gaillarde; il crût non seulement la devoir prouver de son mieux, mais encore aller au devant des difficultez qu'on ne manqueroit pas de lui faire, & marquer par cette fiere contenance, qu'il ne craignoit pas qu'on lui opposât rien de fort plausible. Il est à croire, objecta-t-il, que S. Augustin pratiquoit exactement

(2) *Libro de Moribus Manichaeorum.*
(3) *Journ. du 27. Juin* MDCLXXXVII.
(4) *Luca*

ment ce qu'il conseilloit aux autres : or nous voyons qu'il louë ceux qui se contentent de lard, d'herbes, & de deux ou trois verres de vin pur. (2) Mais M. Petit répond qu'il est vraisemblable que ce Saint ne s'est pas tellement asservi à cette regle qu'il ne l'ait passée quelquefois avec ses amis, & que de prétendre qu'il n'a vecu que d'herbes & de lard, c'est-ce qui ne se peut faire sans une folie monachale : *quod putare, Cucullatæ esset dementiæ.*

M. Cousin ne put pas dissimuler en parlant du Traité de M. Petit (3) jusqu'à quel point il avoit été étonné de l'étrange Paradoxe de ce Medécin. Il entréprit même de le refuter assez au long. Voici l'Abrége de sa Réponse. Il veut qu'on lise le Chapitre entier des Confessions d'où le passage a été tiré. „ On y verra, dit-il, que S. Augustin „ y représente la disposition où il étoit à l'é„gard du Boire & du Manger, & qu'il dé„clare qu'il avoit apris de Dieu à ne récher„cher les alimens que comme il auroit re„cherché les rémedes, & à user de la mê„me sorte des uns & des autres. Il dit, que „ suivant ce principe, il est toujours en gar„de contre le plaisir, lorsqu'il satisfait aux „ besoins de la nature; qu'il se fait une guer„re continuelle par les jeunes & par l'absti„nence; qu'il réduit souvent son corps en „ servitude, & entend sans cesse la voix de „ Dieu qui lui crie ; *ne graventur corda ves„tra in crapula & ebrietate*". (4) M. Cousin demande ensuite si un Evêque, qui a vê-

cu

(4) *Luca* Cap. XXI. XXXIV.

cu de la ſorte, peut-être ſoupçonné d'avoir bû quelquefois avec excez? Il aſſure qu'il n'y a point de diſtinction à faire, & que quand S. Auguſtin a dit,(6) *Crapula nonnunquam ſurrepit ſervo tuo* il prend le mot dans un autre ſens. „ Outre celui d'Ariſtote, continuë le „ Journaliſte, auquel il ſignifie la chaleur & „ la douleur cauſée par le vin pris avec ex„ cez, il en peut encore avoir deux autres, „ ſelon l'un deſquels il eſt pris pour l'excez „ du Manger, & ſelon l'autre pour le plaiſir „ même de Manger & de Boire. Ce n'eſt „ pas au prémier que S. Auguſtin l'a pris, „ car il étoit auſſi éloigné de manger que „ de boire avec excez. Il n'a donc pû le „ prendre qu'au ſecond; en avouant que „ bien qu'il s'efforcât de reſiſter continuelle„ lement à la tentation du plaiſir, qui ſe „ met comme en embuſcade au paſſage des „ alimens néceſſaire pour apaiſer la faim & „ la ſoif & pour entretenir la ſanté; néan„ moins, il s'y laiſſoit quelquefois ſur„ prendre. Cette ſurpriſe arrive aux plus „ parfaits, à ceux qui réfuſent tout à leur „ corps, & qui ne le nourriſſent que de „ jeunes & d'abſtinences". Enfin M. Couſin confirme cette explication par le recit de ce que Poſſidius a raporté touchant la

(5) V. les Chap. XIX. & XXII. *de la Vie de S. Auguſtin.*
(6) M. Bayle renvoye à Foëſius, qui dit p. 353. de ſon *Diction.* No. 475. *Qui differentiam inter crapulam & ebrietatem, fingunt.* Λογομαχοῦσι. M. Bayle va plus loin. „ Il eſt „ certain, dit-il, que dans Ciceron les termes de *Crapu*„ *lam edormire*, & *Crapulam exhalare* veulent dire la mê„ me choſe que les mots François *Cuver ſon vin.* Plaute „ employe dans le même ſens, *Crapulam amovere*, *Cra*„ *pulam edormire*, *Crapulam edormiſcere.* On ſçait auſſi „ que

la ſobrieté de Saint Auguſtin (5).

C'eſt dommage que M. Petit fût mort lorsque M. Couſin cenſura ſon ſentiment : il eut ſans doute répondu, & debité beaucoup de belle Litterature pour apuïer ce qu'il avoit dit.

Cette diſpute rouloit ſur des Matieres trop conformes au goût de M. Bayle pour que cet Ecrivain ne ſaiſit pas l'occaſion qu'il eut d'y entrer en parlant dans ſon Dictionnaire Critique de S. Auguſtin. On juge aiſement encore que le Syſtême de M. Petit avoit trop de raport à ſes vûës pour qu'il ne l'adoptât pas; car quoiqu'il ait proteſté, que content de raporter les raiſons des deux parties, il ne ſe rendroit point leur juge, il eſt aiſé de s'apercevoir par les objections qu'il forme contre les réponſes de M. Couſin, qu'il ne croyoit pas ces réponſes trop bien fondées. Il voudroit d'abord que ce Journaliſte eut donné des preuves des deux ſignifications du mot de Crapule, ce qu'il s'imagine être aſſez difficile, puiſqu'après avoir conſulté pluſieurs Dictionnaires, il n'y en a pas découvert la moindre trace, il en a trouvé au contraire qui ſoutenoient que chercher des differences entre la crapule & l'yvreſſe, c'eſt s'amuſer à des diſputes de mots. (6) Comme cependant il y avoit

„ que préſentement notre mot *Crapule*, eſt plus odieux „ que celui d'Yvreſſe, car il ſignifie le degré le plus ex- „ ceſſif de l'Yvrognerie. M. Bayle raporte les definitions données par Furetiere & par l'Academie Françoiſe. Tout cet étalage étoit inutile. M. Couſin, ni perſonne n'ayant jamais penſé à nier que *Crapule* pût avoir ce ſens-là, ni même que ce ne fut pas le ſens le plus ordinaire. La propoſition du Journaliſte eſt ſeulement qu'il en peut encore avoir deux autres.

avoit une diference du tems de S. Augustin, il faut sçavoir en quoi elle consistoit. M. Bayle ajoûte, qu'il ne doute point que si M. Petit avoit répliqué à M. Cousin, il ne lui eût fait observer, „ que les Auteurs qui,
„ comme Aristote, traitent dogmatiquement
„ un sujet, descendent dans le détail des gen-
„ res & des especes, & observent la pro-
„ prieté des termes destinez à signifier les
„ differences des especes, ou les differens dé-
„ grez d'une même qualité: mais les Poëtes
„ & les Orateurs quitent bientôt cette exac-
„ titude. Ils introduisent un usage plus dégagé,
„ ou bien ils s'accommodent à l'usage du pu-
„ blic, qui fait prendre indiféremment les uns
„ pour les autres en mille rencontres les ter-
„ mes que les Docteurs avoient distinguez ".
Je ne sçai si la Logique de M. Bayle n'est point ici en défaut, & si la réponse qu'il suppose que M. Petit auroit faite à M. Cousin n'est pas au contraire celle que M. Cousin lui devoit faire.

Voilà un précis de ce qui a été dit de part & d'autre sur le Passage de S. Augustin que nous avons raporte plus haut; mais quelque ingenieuses que soient les diverses explications qu'on a données de ce passage, aucune n'a satisfait M. Bernard, (7) qui a crû que pour le bien entendre, il falloit restituer ce passage defectueux, selon lui, & y supléer un mot nécessaire, & qui y manque. Il veut donc qu'on lise ainsi : Ebrietas longe est à me : *Misereberis ne appropinquet mihi.* Si *crapula autem*

(7) *Nouv. de la Repub. des Lettres.* Juin MDCCII. p. 663.

*autem nonnunquam surrepit Servo tuo, misereberis ut longé fiat à me* : & comme malgré cette correction il reste toujours à expliquer ce que S. Augustin a eu en vuë en se servant du mot de Crapule, M. Bernard conseille de prendre *Ebrietas* pour *l'habitude* & *Crapula* pour l'*Acte*, après quoi continue-t-il, je paraphraserois ainsi le passage. *Seigneur, par un effet* de votre grace, je n'ai point le défaut de l'Yvrognerie. Aïez la bonté de m'en garantir toujours : que si par malheur, je venois à être tenté ou surpris par le vin, faites moi la grace, ou de resister à la tentation, ou de me relever bientôt de cette chûte.

M. Bernard ajoûte qu'il pourroit apuïer sa conjecture sur plus d'une raison, & faire voir en la comparant aux précedentes, qu'elle est beaucoup plus plausible : *Mais*, dit-il, *j'en laisse le soin aux Critiques de profession.* Il faudroit d'abord que M. Bernard trouvât des Critiques qui fussent de son sentiment, & c'est, je crois, ce qui sera difficile : non que le *Si* qu'il insere dans le passage de S. Augustin, sans l'autoriser d'aucun Manuscrit, doive faire absolument rejetter sa conjecture, cette maniere de remedier aux passages corrompus en supléant un mot n'étant peut-être que trop usitée. Mais le mot qu'il restitue ne leve pas la difficulté, & il reste toujours à sçavoir ce que signifient dans S. Augustin les termes d'*Ebrietas* & de *Crapula*. Or que le prémier marque l'habitude, & le second l'acte de s'enyvrer, comme le prétend M. Bernard, c'est une chose insoutenable. C'est même tout le contraire. Ebrietas a toujours designé l'yvresse actuelle. *Ut inter ebrie-*

*tatem & ebriositatem interest, aliudque est esse amatorem, aliud amantem*, dit Ciceron. (8) Seneque s'est servi de ces deux mots dans le même sens : *Quid esset ira satis explicatum est, quo distet ab iracundia, apparet, quo ebrius ab ebrioso & timidus à timente.* (9) Il n'y a rien à objecter contre ces exemples.

Il faut donc, pour entendre le passage de S. Augustin, l'expliquer, ou suivant le sens étroit des termes, comme a fait M. Petit, ou bien conformement à ce que ce Pere dit dans le reste du Chapitre. C'est le parti qu'a pris M. Cousin & c'étoit le seul qu'il y eut à prendre.

Quant aux significations nouvelles qu'il donne au mot de Crapule (10) & dont M. Bayle n'a pu trouver aucune trace, je croirois assez qu'elles ne sont pas de l'usage commun des Auteurs Grecs & Latins : mais il faut aussi convenir que les Ecrivains Ecclesiastiques fournissent des exemples de la prémiere. Tous les Commentateurs & les Traducteurs donnent ce sens au mot Κραιπάλη employé dans l'Evangile de S. Luc ; aucun d'eux n'a pris la Crapule pour le *periode de l'Yvresse*, mais les uns pour *un exces de bouche & de viandes*, (11) & les autres pour *l'intemperance* en général. (12) J'avouë de bonne foi que je ne pourrois donner aucune preuve positive de la seconde signification que M. Cousin

(8) *Tusculan. Quæst.* IV. Cap. XLI.

(9) Lib. I. *de Ira*. Cap. IV. V. la Note de Juste Lipse sur cet endroit, & ajoutez y le passage d'Eustathe sur *μῆνιν ἄειδε Θεὰ πηληϊάδεω Ἀχιλλῆος*.

(10) Il entend par ce mot I. *l'excez*, II. *la sensualité dans le manger*. On trouve plusieurs exemples de cette signifi-

ſin a attaché au mot de Crapule dans l'endroit où S. Auguſtin l'employe ; mais comme il ne peut abſolument y avoir un autre ſens, il vaut mieux ſans doute avancer que ce Pere l'a pris dans une acception qui lui eſt particuliere. Il n'y a guere d'Auteur qui ne ſoit dans le cas, & qui ne détourne ainſi la ſignification naturelle d'un terme à un emploi qui lui eſt propre. Les Orateurs & ceux qui écrivent d'imagination y ſont encore plus expoſez que les Philoſophes, leſquels compasſant leurs expreſſions, entrent dans un détail exact des genres & des differences. Ce principe, que M. Bayle a poſé contre S. Auguſtin eſt la juſtification la plus complette que ce Pere pût deſirer.

Au reſte, il eſt aſſez ſurprenant que M. du Bois, qui par une étude continuelle des ouvrages de S. Auguſtin, ſe les étoit rendus ſi familiers, ait traduit *Crapula* par *Gourmandiſe*; vice auquel ce Saint n'étoit pas plus ſujet qu'à l'yvrognerie; comme on le peut voir dans le Chapitre dont il s'agit. Le terme de *Senſualite* préviendroit toutes les fauſſes interprétations, rendroit peut-être la penſée de S. Auguſtin mieux que toute autre, & debrouïlleroit parfaitement le ſens de ce pasſage, ſans qu'il fut beſoin d'y joindre des Commentaires auſſi étendus que ceux de MM. Petit, Bayle, Couſin & Bernard.

§. VII.

gnification dans les Auteurs de la baſſe Latinité. v. Aelredus, Moine de l'Ordre de Ciſteaux. & Abbé de Rhievall en Angleterre, contemporain de S. Bernard, p. 260. & 410. de ſes Oeuvres publiées à Douay in 4. en MDCLIV. par les ſoins du P. Gibbon Jeſuite.

(11) Le P. Amelotte, & MM. de Sacy & Huré.

(12) Le P. Lallemant.

## §. VII.

### *Dispute de M. Cousin avec le prétendu Vigneul-Marville* (1).

VIgneul-Marville & M. Cousin ont eu ensemble quelques legeres contestations au sujet de M. de Launoy. Le prémier ne l'avoit nullement flatté en faisant son Caractere. *M. de Launoy*, dit-il, *étoit un terrible critique*,

(1) Le moindre lecteur sait que D. Bonaventure d'Argonne s'est caché sous le nom de Vigneul-Marville.

(2) Tome I. des Mélanges d'Histoire & de Litterature.

(3) On lit dans le *Valesiana* 1. p. 48. *La Vie de S. Eustache est tout de même un tissu de fables entassées les unes apres les autres; & je suis fort surpris que la plus grosse paroisse de Paris ait quitté le nom d'un des plus célébres Martyrs que nous ayons, pour prendre celui d'un Saint fort inconnu & fort suspect.* V. la *Vie de S. Eustache* par M. Baillet.

M. de Launoy a souvent été exposé au compliment qu'il essuya du Curé de S. Eustache. Nous lisons ce qui suit dans le *Menagiana* (p. 293. 294. de l'Edition de Hollande) *M. Godefroy Historiographe étant sorti de son Logis de grand matin le prémier jour de l'an, rencontra dans la Rue de la Harpe M. de Launoy, qui s'en alloit en Sorbonne: il l'aborda & lui dit en l'embrassant, bon jour & bon an, Monsieur, quel Saint dénicherez vous du Ciel cette année? M. de Launoy surpris lui répondit: je ne déniche point du ciel les Saints véritables que Dieu & leurs mérites y ont placés; mais bien ceux que l'ignorance & la superstition des Peuples y ont fait glisser, sans qu'ils le méritassent, & sans l'aveu de Dieu & des Sçavans. Cette réponse a été cause de l'Epigramme que j'ai faite sur M. de Launoy, où je le compare au Jupiter d'Homere, qui chassa du ciel toute la racaille des faux Dieux qui s'y étoit glissée parmi les véritables, & qui leur donnant du pied au cul, les fit tomber du haut de son Throne & des Etoiles en terre.*

C'est effectivement en faisant l'application d'un vers d'Homere que M. Ménage a fait l'Epigramme Grecque suivante qui est raportée dans le 2. Tome de *l'Anti-Baillet* p. 216.

The

*que, redoutable au ciel & à la terre. Il a plus detroné de Saints que dix Papes n'en ont canonisez.* (2) *Tout lui faisoit ombrage dans le Martyrologe; & il recherchoit tous les Saints les uns après les autres, comme en France on recherche la Noblesse. Le Curé de S. Eustache de Paris disoit : quand je rencontre le Docteur Launoy, je le salue jusqu'à terre, & ne lui parle que le chapeau à la main, avec bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon Saint Eustache* (3).

*Quel-*

Τὸν Λαυνοῖον ὁρᾷς ὃς συρφετὸν οὐρανιώνων
Ρίψε ποδὸς τεταγὼν, ἀπὸ Βηλοῦ θεσπεσίοιο.

C'est-à-dire *Launoium vides qui sordes Coelestium præcipitavit, pede prehendens, a Limine Divino.* L'Abbé Faydit s'est trompé en attribuant à Homere la moitié du prémier vers de l'Epigramme (*Extrait d'un Sermon prêché le jour de S. Polycarpe.* p. 296.) M. de Launoy avoit été longtems à l'école du P. Sirmond, & il en a raporté une partie de ces sentimens qui d'abord ont paru fort extraordinaires, & que depuis la plûpart des Sçavans ont embrassez. V. *son Eloge* imprimé à Londres en MDCLXXXV. in 8. & ajoutez y un passage du *Ménagiana.* p. 223. Un Jesuite, que j'ai fort connu dans ma jeunesse, c'est le P. Dunod Auteur de la *Découverte de la Ville d'Antre en Franche-Comté*, & une autre personne de la prémiere considération, qui a eu beaucoup de part à la confiance de M. le Cardinal d'Estrées, m'ont dit avoir apris de cette Eminence, que le P. Sirmond n'osant, par ménagement pour sa Compagnie, attaquer des opinions universellement reçuës, en remettoit le soin à son bon ami M. de Launoy.

Jean de Launoy né dans un Village de Normandie proché de Coutances & mort à Paris le 10. Mars MDCLXXVIII. âgé de plus de LXXVII. ans a toujours mené une vie pure, innocente, & retirée, comme il est aisé d'en juger par le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiez & dont il a donné lui-même le Catalogue dans son Histoire du College de Navarre. *La Bibliotheque Germanique* & divers autres Journaux ont parlé longtems d'un Recueil Complet des Oeuvres de M. de Launoy, entrepris par M. Serpilius; mais si le dessein n'a point eu d'execution en Allemagne, l'Edition qui s'en est

faite

*Quelque estime qu'on ait pour M. de Launoy*, continue Vigneul-Marville, *il faut avouër qu'il avoit le défaut dominant des Critiques, qui est de ne garder aucunes mesures, & de défendre les plus méchantes causes avec opiniatreté. Les livres de l'Extreme-onction, de la Fortune d'Aristote, & quelques autres sont de bons ouvrages; mais on peut dire en général que dans tout ce que ce Docteur a composé, il y a beaucoup plus d'érudition que de jugement, & de bonne Logique. D'ordinaire la question principale n'est pas ce qu'il traite le mieux, mais ce sont les choses accessoires qui sont merveilleuses & par lesquelles, il ébloüit souvent le Lecteur peu attentif* (4).

Les liaisons étroites qui avoient toujours été entre M. de Launoy & M. Cousin ne permirent pas à ce dernier de dissimuler des traits si injurieux à la memoire d'un ami mort, & hors d'état de se défendre. Il s'arrêta donc un moment sur le portrait que Vigneul-Marville avoit fait de ce Docteur, & assura qu'il n'étoit guere ressemblant. *Jamais*, dit-il, (5) *rien*

faite à Geneve en quatre Volumes in folio nous consolera sans doute de cette entreprise. Il y a longtems que l'Abbé Granet, en publiant le Prospectus de cette Edition des Oeuvres de M. de Launoy, promit un *Launoiana* à la tête du Recueil, ce qui me dispense de mettre ici les recherches qui ont pû échapper à M. Bayle sur ce Docteur auquel il a donné cependant un Article extremement curieux & par les faits & par les reflexions dont il les a accompagnez. Tout ce qu'on fera de bon sur M. de Launoy ne doit point faire oublier les réflexions de M. Bayle.

(4) Melanges &c. *ubi sup.* p.

(5) *Journal du* 13. *Juin* MDCCI.

(6) C'est ce qui est arrivé au sujet de ce jugement de Vigneul-Marville que le P. Laubrussel a copié en partie (*Traité des Abus de la Critique en matiere de Religion.* Tom. I. p. 77.) sans avertir d'où il le tiroit. Et quant au passage

*rien ne convint moins à M. de Launoy que de défendre les plus méchantes causes avec opiniatreté. Son Caractere particulier étoit d'aimer la verité préferablement à toutes choses, de la chercher sans prévention, de la découvrir librement quand il l'avoit trouvée.*

M. Cousin étoit louable d'entreprendre l'apologie d'un ami mort contre un homme dont l'imagination agréable pouvoit en imposer aux ignorans. On sait assez combien ces jugemens prononcés d'un ton d'Oracle passent bientôt de livres en livres, (6) & souvent nuisent davantage qu'une Critique détaillée, & par là même ennuyeuse pour la plûpart des Lecteurs.

Que si les réflexions de M. Cousin n'ont pas empêché tout le mal, elles l'ont au moins bien diminué; puisque leur justesse a forcé Vigneul-Marville à retracter une partie de ce qu'il avoit dit de trop dur contre M. de Launoy, en avouant que ce Docteur, qui avoit étudié l'Antiquité avec soin, avoit peut-être vû

sage de *Vigneul-Marville* dont il cite un Lambeau, ne devoit-il pas rapporter en même tems les reflexions de MM. Bayle & Cousin. Mais ce n'etoit pas la justification de M. de Launoy que le R. P. vouloit, au contraire, il encherit encore sur Vigneul-Marville en disant, *que ce Critique avoit posé pour fondement de sa haute réputation une grande hardiesse à attaquer diverses traditions douteuses...... Censeur impitoyable de Privileges des Reguliers & des Ecrits de Bellarmin, il s'étoit attiré avec quelques contradictions beaucoup d'applaudissemens par le choix de ses sujets. & par sa liberté à les manier.* Au reste, quand le P. Laubrussel a reproché à M. de Launoy son acharnement aux ouvrages de Bellarmin, a-t-il bien fait attention, que ce sont ces mêmes ouvrages que le Parlement a flétris, & dont il n'est permis de parler, que pour en montrer le venin?

vû clair en des recoins fort obſcurs des prémiers Siécles où d'autres n'avoient vû goute, & qu'en général, ſon caractere diſtinctif étoit d'aimer la verité. Il eſt vrai que Vigneul-Marville a perſiſté à ſoutenir, qu'y ayant deux manieres de chérir la verité, l'une pour elle-même & l'autre par raport à ſoi, on ne ſçauroit nier qu'une infinité de gens très-capables n'ayent quelquefois regardé M. de Launoy, comme un Critique outré, qui n'a pas toujours découvert la verité qu'on veut croire qu'il aimoit. „ Il ne faut pour s'en con-„ vaincre, continue Vigneul-Marville, que „ jetter les yeux ſur les Sçavans, ou qui l'ont „ attaqué, ou qui lui ont fait des repliques „ facheuſes : la choſe eſt notoire, & les „ exemples, qui en ſont publics, ſe trouvent „ dans les ouvrages qui ont place dans les „ meilleures Bibliotheques : d'ailleurs on „ ſçait que M. Arnauld Docteur de Sorbon-„ ne, qui faiſoit un cas particulier de l'éru-„ dition de M. de Launoy, ne croyoit pas „ que ſur certains points de Théologie, il ſe „ fut mis tant en peine de chercher la veri-„ té, ni de la découvrir librement, & qu'on „ dût jamais le qualifier d'*Amans veri, falſi* „ *oſor, certus & judex*. Il étoit trop dé-„ claré pour un Théologien de moindre aloi „ que S. Auguſtin, & dont les Proteſtans du „ parti d'Arminius ont prétendu tirer de „ grands avantages.

Il eſt viſible que par cette rétorſion, Vigneul-Marville cherche à donner le change aux Lecteurs qui liſent ſans réflexion. Il ne s'agiſſoit point entre M. Couſin & lui des ſentimens particuliers de M. de Launoy ſur la

Grace;

Grace; mais de sçavoir si l'on doit taxer d'opiniatreté où de fermeté l'ardeur constante avec laquelle il a exclu du Calendrier tant de Saints qui s'y étoient fourrez, on ne sçait pas trop comment. Vigneul-Marville a bien senti lui-même que cette remarque n'échaperoit pas à ceux qui suivroient le fil de la dispute; & son dernier retranchement a été de dire, que quand il a fait le portrait de M. de Launoy, ç'a été dans un tems où le Docteur étoit encore tout couvert de la poussiere de ses combats journaliers, & des meurtrisseures qui lui en restoient; mais que depuis on s'étoit raproché de lui, & qu'aujourd'hui ses sentimens touchant l'arrivée de Lazare dans les Gaules avec ses sœurs; touchant la vision de Simon Stoc, touchant les Droits des Evêques, & les exemptions, touchant l'Infaillibilité de l'Eglise, la superiorité des Conciles, la Souveraineté des Princes quant au Temporel &c. ne sont presque plus contestez par aucune personne qui fasse profession d'érudition.

Mais la vraye raison qui avoit porté Vigneul-Marville à imputer à M. de Launoy des défauts auxquels il n'étoit pas sujet, est sans doute celle qu'il insinuë un peu plus bas. „ Peut-être, dit-il, que le Peintre étoit interessé en quelque chose, ou que M. de „ Launoi l'avoit blessé, ou lui avoit enlevé „ quelque Saint du Paradis qu'il cherissoit, „ ou dont il portoit le nom. Enfin *trente-peut-être* peuvent venir à l'esprit de quiconque ne sçait pas au juste l'intention „ d'un homme, principalement à l'égard „ d'un Auteur qui a écrit comme M. de

„ Lau-

„ Launoy sur tant de differens sujets (7).

Il n'y a personne qui ne sente toute l'ambiguité de ces réponses, & qui ne voye que Vigneul-Marville sentoit bien le mauvais pas dans lequel il s'étoit jetté. *Trente-peut-être*, répondit parfaitement le Journaliste (8) *ne sont pas des raisons légitimes d'excuser un trait de médisance, & sur tout le peut-être du peintre interessé ou blessé par M. de Launoy*. Il n'a pas moins de raison de rélever ce qu'avoit ajoûté *le ramasseur d'Anecdotes, que les morts étoient morts & qu'ils ne reviendroient pas pour se plaindre d'une censure injuste*. Ils ne reviendront pas il est vrai; mais le censeur temeraire ne reste pas moins chargé de l'oprobre, que s'il avoit eu affaire à un Ecrivain vivant qui l'eut répoussé vertement.

Ce qui m'a au moins édifié dans cette dispute, c'est du côté de M. Cousin, une vivacité louable à justifier un ami mort, & de la part de Vigneul-Marville une politesse assez marquée, & des égards assez constans pour le Journaliste qui les méritoit certainement par son merite; mais qui cependant ne les a pas toujours trouvés dans ses autres adversaires.

(7) *Ubi. sup.* Tom. III. p. 266. & suiv.
(8) Journ. de MDCCII. p. 75.

# ARTICLE V.

*Le Journal des Sçavans sous la direction de la Compagnie établie en 1702.*

QUelque application qu'un homme seul puisse apporter à la composition d'un Journal, il paroit difficile qu'il ne succombe pas à la fin sous le poids d'un travail si accablant. L'étendue du projet, l'immense varieté des lectures, le plaisir de se voir en quelque façon l'Arbitre de la réputation des Sçavans, voilà des choses qui animent un Journaliste dans les commencements de sa carriére, & qui le soûtiennent pendant quelque tems; mais ces mêmes choses renferment souvent aussi le motif qui le décourage & le dégoûte à la longue. Bientôt cette occupation qni le charmoit, n'a plus rien qui le frape; la multitude des Livres dont il est obligé de rendre compte l'embarasse plutôt qu'elle ne l'amuse; les querelles que sa sincerité fait naître, lui deviennent à charge, tant d'ennemis sur les bras l'inquiétent. Peu-à-peu il se néglige, & les extraits du Journaliste portent enfin des marques visibles de cet engourdissement. Il arrive aussi que la curiosité du public diminuë, & que ses applaudissemens cessent. Le Journal tombe alors dans un décry dont il ne se réleve jamais. Je ne connois guere que *M. Bayle* qui ait perseveré dans ce travail sans rien relâcher de son exactitude accoûtumée : encore n'a-t-il pû fournir trois années entieres sans contracter une

une maladie dangereuse, qui le mit hors d'état de le continuer d'avantage.

On a très bien remarqué qu'il n'y avoit presque qu'une Compagnie de gens de Lettres choisis, & exercés en tout genre de litterature, qui pût donner au Public & soutenir heureusement un Journal qui lui fut également utile, agréable & amusant dans ses differentes parties. Comme chaque membre ne doit parler que de la Science qu'il possede parfaitement, que des Livres de sa competence, & sur lesquels il est capable de prononcer en dernier ressort; il ne faut pas craindre que le défaut de lumieres fasse porter au hazard un jugement precipité & peu juste. Il semble aussi qu'on doit moins apprehender que la partialité se glisse dans un ouvrage auquel (1) diverses personnes mettent la main pourvû qu'elles jugent sans acception de Nation, de Religion & de parti Ces choses sont bien plus à craindre dans un Auteur chargé tout seul d'un Journal. Quelque équitable qu'il puisse être, quelques protestations qu'il fasse de rendre justice à tout le monde indifferemment, quelque envie même qu'il se sente d'exécuter ses promesses, il est malaisé que la prévention ne lui représente pas les objets tout autres qu'ils sont, & qu'il ait assez de desintereslement pour ne se pas déterminer toujours en faveur du parti qu'il a embrassé. Plus il le croira juste, & plutôt il sera séduit.

Cet

(1) Je suppose que cette Societé n'est pas composée de Particuliers d'un même Ordre, & liez par consequent d'un

Cet inconvenient qui a porté le coup mortel à tant de Journaux très-estimables d'ailleurs, est moins à redouter dans une Compagnie, dont tous les membres se doivent des égards mutuels & se retiennent réciproquement, que dans un particulier qui se peut livrer à toute la violence de ses préjugés sans que personne soit en droit de l'en l'empêcher. La raison en est naturelle. Dans une Societé chacun y contribuant au travail commun, il n'est aucun de ceux qui la composent qui ose s'en rendre maître, & le plus habile ne fait passer ses opinions qu'à force de preuves: ainsi les idées singulieres cedent au sentiment général, qui pour l'ordinaire est assez desinteressé; & ce que l'on resout plaisant rarement à tout le monde, ceux mêmes qui viennent de l'emporter sur leurs confreres, évitent soigneusement de se déchainer contre les opinions qui n'ont pû passer, ou contre les raisons qui n'ont pû se faire aprouver, afin d'obtenir pour eux mêmes en cas de besoin la moderation dont ils usent envers les autres.

M. l'Abbé *Bignon* fut l'instituteur & le protecteur de la Compagnie qui devoit travailler au nouveau Journal des Sçavans. Il ne se contenta pas de former cette Compagnie, il voulut aussi que leurs assemblées se tinssent chez lui une fois chaque semaine. Cet illustre Abbé ne quitta le soin de présider au Journal qu'en 1714. Après lui cette commission est passée successivement à M. *de la Roche-*

d'un interêt commun. On verra plus bas pourqnoi je fais cette distinction.

*Rochepot*, ensuite à M. l'Abbé *Daguesseau*, à M. d'*Argenson le Fils*. Enfin elle est revenue à M. l'Abbé *Daguesseau*.

On doit dire à leur louange, qu'il n'y a aucun d'eux, qui, pendant qu'il s'est trouvé à la tête de la Société de ceux qui devoient travailler au Journal, ne se soit associé dans ce delicat & laborieux emploi des personnes bien capables de le remplir à la satisfaction du public, autant du moins que les matieres & la circonstance des tems ont pû le permettre.

M. l'Abbé *Bignon* choisit d'abord M. *Du Pin*, pour la Theologie, M. *Rassicod*, pour la Jurisprudence, M. *Andry* pour la Medecine & la Physique, M. de *Fontenelle*, pour les Mathematiques & les matieres d'Erudition, M. l'Abbé de *Vertot* pour l'Histoire; (2) enfin M. *Pouchard* pour les Langues & la Litterature (3). M. *Du Pin* ayant été exilé en 1703. (4) on lui substitua M. l'Abbé *Bigres* Docteur de *Sorbonne*; (5) & depuis ce tems,

(2) Je parlerai plus bas de Mrs. de Vertot & de Fontenelle.

(3) V. un éloge de Pouchard dans les Journaux des Sçavans de 1706. ils mettent sa mort le 12. de Decembre 1705. „ il a fait une Histoire universelle depuis la „ creation du monde jusqu'à la mort de Cleopatre; les „ faits y sont rapportés avec beaucoup de netteté. le sty„ le en est pur, simple & precis. Les mœurs, la disci„ pline & les loix des differents peuples y sont decrits „ d'une maniere aussi utile qu'agreable. Quoique d'au„ tres ayent deja travaillé avec succez sur le même des„ sein, nous sommes persuadez que quand cette Histoire „ sera mise au jour, la réputation des premiers n'effacera „ point la reputation de ce dernier ouvrage.

(4) Ce fut au sujet de la signature du fameux cas de conscience, que M. *Du Pin* fut relégué à *Chatellerand* en *Poitou*, V. les *Nouv. de la Republique des Lettres* de *Bernard* Mai Juin & Juillet 1703.

(5) Voi la Lettre de Mr. Tricaut du 13. Juin 1721. & les

tems, MM. *Havard*, *Fraguier*, (6) *Burette*, (7) *Miron*, (8) *Raguet*, *Saurin*, *Terrasson* (9), *Hericourt* (10), & *Paſtel* (11), ſont ceux qui ont composé la compagnie du Journal.

## §. I.

### *Autres particularités concernant les nouveaux Journaliſtes*

IL feroit preſque inutile de dreſſer de longues notes pour faire connoître des Sçavans, dont la memoire eſt toute recente, & parmi lesquels il s'en trouve dont le nom eſt reſpecté de toute l'Europe. Cependant comme nous ſommes engagez à donner autant qu'il ſe peut, quelque idée de tous ceux qui ont travaillé aux Journaux, nous ſuivrons ici notre méthode ordinaire, moins pour ne nous en pas écarter, que dans l'eſperance de dire quelque choſe de nouveau.

Louis-Elies *Du Pin* Docteur de *Sorbonne* na-

les aſſemblées de Sorbonne au ſujet de la Conſtit.

(6) M. l'Abbé *Fraguier* de l'*Academie Françoiſe*, & reçû à la place de M. l'*Abbé Gallois*, avoit été Jeſuite. Nous avons quelques-unes des Poëſies Latines qu'il a faites pendant qu'il étoit dans cette Societé. On ne peut caracteriſer par des traits plus reſſemblans *Homere*, *Platon* & *Pindare*, que l'a fait ce Sçavant dans les Diſſertations qu'il a lûës en differentes circonſtances dans l'*Academie des belles Lettres*, qui les a inſerées dans le 2. Vol. de ſes Memoires.

(7) M. *Burette* Docteur Regent en la Faculté de *Paris*, Profeſſeur Royal en Medecine, & Penſionnaire de l'Academie *des belles Lettres*, a ſçeu faire ſervir à la connoiſſance de ſon Art celle de l'Antiquité, comme on le peut voir par ſes Diſſertations ſur *la danſe & la ſpheriſtique des Anciens*, & par ſes Memoires *pour ſervir à l'Hiſtoire des Athletes* V. le 1. Vol. des *Memoires de l'Academie des belles Lettres* 2. Part, p. 93. 117. 153. 211. 217. 258.

naquit à Paris en 1657. & y est mort en 1719. *Sa Bibliotheque des Autheurs Ecclesiastiques* lui a fait une grande reputation: & quoiqu'elle ne soit pas exempte de beaucoup de fautes, elle est à tout prendre le plus exact des Ouvrages que nous ayons sur cette matiere. Il a fait divers autres Livres, entre autres le Traité de la *Puissance Ecclesiastique & temporelle*, *la défense de la Censure que la Sorbonne publia en* 1700. *contre les Livres des P P. le Tellier & le Comte*, une *Bibliotheque des Historiens prophanes*, dont il n'a donné que 2. Volumes, in 8. & qui a été reimprimée en un Volume in 4. à Amsterdam. On peut voir sa *Bibliotheque Ecclesiastique*, 17. siec. tom. 6. p. 1. & suiv. jusqu'à la p. 322. Les Auteurs du *Supplément à la Gazette de Hollande* ont taché de noircir M. *Du Pin* par leurs calomnies en l'accusant par exemple d'avoir été marié, & d'avoir traité avec l'Archevêque de *Cantorbery*, pour secoüer le joug de la Cour de *Rome*: mais ces impostures mal concertées se detruisent d'elles-mêmes.

M. *Rassicod* étoit un Advocat du Parlement de *Paris* fort estimé. Il a donné des notes sur le *Concile de Trente*. V. son éloge dans le Journal de 1718.

M. *Andry* Docteur en Medecine de la Faculté de *Paris*, aujourd'hui encore vivant est connu par son Traité *de la generation des Vers dans*

(8) M. Miron très habile Philosophe, & qui s'est declaré pour le *Mallebranchisme*.

(9) L'Abbé Terrasson zélé partisan de l'Antiquité, connu dans le public par quelques Ouvrages & entre autres

*dans le corps de l'Homme*, & par son habileté daus la Medecine. Il a eu quelques demêlez avec MM. *l'Emery* & *Heequet*, dont on pourra parler dans la suite.

M. Julien *Pouchard* né à *Domfront* en Normandie, & mort à *Paris* en 1706. Professeur Royal en Langue Grecque, & de l'*Academie des Inscriptions*, possedoit à fond l'Antiquité. V. son éloge dans les *Memoires de cette Academie* tom. 1. part. 1. p. 343. & suiv.

Monsieur Saurin né Calviniste, & d'un pere qui étoit Ministre de la Religion Reformée en Dauphiné, est de l'Academie des sciences. Il est frere d'Elies Saurin mort en 1703 à Utrecht où il étoit Ministre des Calvinistes de France refugiés dans cette Ville. Celui-ci s'est rendu célébre chez les Reformés par ses disputes avec le Ministré Jurieu & par quelques Ouvrages de Theologie & de Morale qu'il a publié en divers tems pendant le Refuge. M. Saurin dont je parle ici avoit aussi été destiné à être Ministre de la R. R. selon l'usage assez generalement établi dans les familles dont les Chefs étoient revêtus de cette charge. Ils sembloient vouloir imiter le Judaïsme où le Sacerdoce étoit hereditaire, à la vérité par une institution divine. Un Ministre qui devenoit pere de famille pensoit peut être bien moins à donner un bon sujet à l'Etat, qu'un successeur à sa charge & un Docteur à son Egli-

tres par sa *Dissertation sur l'Iliade d'Homere* en 2. Volumes 12. & par le Sethos, qui est un Roman fort chargé d'érudition.

ne pouvoit que la faire regarder de fort mauvais œil de ceux dont il abandonnoit la Religion (5) Monsieur Saurin fut bientôt gratifié d'une pension (6) Il eut la protection de quelques *Mecenes*, principalement de l'Abbé Bignon. Il fut ensuite reçu à l'Academie des sciences, il obtint la place de Cénseur Roial, & travailla au Journal des Savans.

Je ne dirai rien du procés que le Poëte Rousseau lui intenta au sujet de certains couplets satyriques assez connus. La maniere de vivre de M. Saurin, sa probité si reconnue, & le genre d'étude auquel il s'étoit livré, tout cela suffisoit bien pour le garantir de la mechànceté de la calomnie.

## §. II.

### *Commencemens du nouveau Journal.*

LE nouveau Journal parut le Lundi 2. de Janvier 1702. avec une Préface, où les Auteurs exposerent le plan auquel ils étoient resolus de s'attacher, ce qu'ils retrancheroient de l'ancienne méthode, & ce qu'ils y ajoute-

(3) Voi son factum *ubi sup.*

(4) Dans son factum il dit que la distinction de M. Poiret sur l'adoration de l'Eucharistie le soulagea beaucoup dans ses préjuges Calvinistes contre la Transubstantiation.

(5) „ On sait, dit-il, ce que devient tout à coup la „ reputation d'un Ministre dans le parti qu'il abandon- „ ne". Factum *ubi sup.* Il auroit pû ajouter, d'un Prêtre, d'un Rabin, & d'un *Moula*, car c'est là l'esprit de tous les partis. Je ne releverai point ici une Note fort odieuse au sujet de M. Saurin. On la trouve à la page 24.

teroient. Le Journal des Sçavans composé ſur ce modele a été univerſellement bien reçû : (1) „ ils poſſedent, dit M. *Bayle*, un „ ſecret ſemblable en quelque façon à celui „ de la fameuſe Medée, puiſqu'ils ont rajeûni „ ni du prémier coup ce Journal, qui tomboit „ boit dans les langueurs de l'âge caduc, & „ qu'ils lui ont redonné d'abord toute la force, „ ce, toute la vivacité qu'il avoit eu dans „ ſon état le plus floriſſant qui fut celui de „ ſes deux ou trois prémieres années". (2) Il ne balance pas non plus à attribuer la gloire de ce changement à M. l'Abbé *Bignon*, *ſous les yeux & par les conſeils duquel cet Ouvrage ſe forme & ſe perfectionne* : (3) en quoi il ne fait que repeter ce qui eſt dit dans la préface du nouveau Journal.

Les nouveaux Journaliſtes renouvellerent la coûtume pratiquée avec tant de ſuccès par M M. de *Sallo* & de *la Roque*, mais interrompuë par M M. *Gallois* & *Couſin*, de raſſembler dans leurs Journaux des Diſſertations ſur toutes ſortes de ſujets; non qu'ils ſe propoſaſſent de compiler ſans aucun choix, & d'inſerer indifferemment toutes celles qu'on leur

24. des *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des troubles*, &c. que j'ai citée plus haut.

(6) Il en eut une pour travailler ſur l'Hiſtoire de France après la mort de l'Abbé Cordemoi. Du moins il aſſure dans ſou factum qu'il travailloit à des *Memoires de l'Hiſtoire de France*.

(1) Les Connoiſſeurs s'apperçurent aiſement de la difference qu'il y avoit entre le *Journal des Sçavans* de 1701. & celui de 1702. M. *Bayle* diſoit à un de ſes amis: *J'ai leu le Journal des Sçavans de l'annee courante 1702. qui m'a paru bien meilleur que ceux des années dernieres.* Tom. II. lett. 194. p. 741.

leur offriroit. On ne sçauroit au contraire trop loüer la retenuë & la delicatesse qu'ils ont temoignée là-dessus en ne donnant place qu'aux Dissertations les plus instructives, aux plus curieuses, à celles qu'ils prévoioient pouvoir meriter l'empressement du Public. On sait assez combien il se rebute facilement, quand ce qu'on lui présente en ce genre n'est que mediocre (4).

Peut être ne doit on pas moins de reconnoissance à M M. les *Journalistes de Paris* de l'attention qu'ils ont eue, tantôt à procurer des additions necessaires à des ouvrages imparfaits, tantôt à louer les Auteurs morts, souvent à encourager les vivants, quelquefois à exiger d'eux par des invitations gratieuses & par des sollicitations obligeantes des Livres dont le Public n'eût jamais joui. Je vais donner des preuves de ce que j'avance.

M. *Wolfius* ayant oublié de parler d'un assez grand nombre de *Dictionnaires Hebreux* dans l'Histoire qu'il en a donnée, M M. les *Journalistes* y suppléerent par un catalogue exact, dont ils accompagnerent l'extrait qu'ils firent de l'ouvrage de ce savant (5).

Les éloges qu'ils ont fait de M M. *Baillet*, *Ferrand*, *Bassecod*, *du Hamel*, *Bossuet*, &c. prou-

(2) *Rep. aux quest. d'un Pro.* Tom. III. Ch. 142. p. 2029.
(3) *Préf.* de 1702.
(4) M. *Struve* a senti combien cette exactitude à ne pas souffrir qu'il se glissat rien de tel dans le Journal en augmentoit la valeur. Voici ses paroles. *Egregia plerumque continent Problemata Mathematica quæ resolvuntur, experimenta Physica, Anatomica & Chymica quæ proponuntur, &*

prouvent qu'ils n'ont laiſſé paſſer aucune occaſion de payer aux illuſtres défunts le juſte tribut de loüanges qui leur eſt dû.

Enfin nous leur devons le Traité du *Récitatif*, puiſque ſon Auteur, M. de *Grimareſt*, avouë dans la Préface de ce Livre, qu'il ne l'a compoſé qu'après y avoir été invité par *Meſſieurs* les Journaliſtes. Ils avoient compris par quelques mots qui lui étoient échapez ſur cette matiere, (6) *qu'il en avoit penetré tous les recoins*, ſur quoi ils l'exhorterent avec beaucoup de politeſſe à ne pas envier au monde ſçavant les réflexions qu'il avoit faites ſur un ſujet tout nouveau. (7)

M M. les *Journaliſtes des Sçavans* ſe ſont conduits avec un art merveilleux dans les Abregés de certains livres, lorſqu'ils les ont trouvés ſuſceptibles d'extraits detaillés. Ils les donnent alors d'une maniere à laiſſer une idée nette du ſujet que l'Auteur a entrepris & de la méthode qu'il a ſuivie. Lorſqu'au contraire ils rendent compte de ces livres brochés à la hâte & ſans aucun gout, où l'on a ſeulement voulu entaſſer beaucoup de choſes indigeſtes ſans exactitude & ſans ordre ils raportent en peu de mots ce qu'ils trouvent de plus intereſſant & le moins connu, & épargnent ainſi aux ſavans la peine de le dé-
mê-

*& multa quæ ad Antiquitates & rem nummariam pertinent.* Introd. ad rem. litter. *cap.* 6.

(5) *Jour. du* 17. *Janvier* 1707. Quoique ce Supplément à l'*Hiſtoire des Dictionnaireo Hebreux* ſoit du P. *Le Long*, j'ai crû cependant le pouvoir citer comme une preuve que M M. les *Journaliſtes* donnoient quelquefois des additions, lorſqu'elles étoient néceſſaires.

(6) *Reſp. à la crit. e la Vie de* Moliere.

mêler parmi une foule de choſes inutiles, où cela eſt miſerablement confondu : c'eſt encore la méthode qu'ils obſervent quand ils ont à faire mention de Pieces de Poëſie & d'Eloquence. On voit aſſez par les morceaux qu'ils preſentent au lecteur ce qu'ils penſent de l'ouvrage entier.

## § III.

### *Ce qu'on a repris dans le nouveau Journal.*

IL s'eſt pourtant trouvé un Auteur (1) qui a cru que ces *Journaliſtes* ne choiſiſſoient pas toûjours les meilleurs endroits des ouvrages, quand ils en vouloient citer quelques uns. (2) Il prétend le démontrer par les ſtrophes qu'ils ont tranſcrites des Odes de M. de la *Motthe*. Mais on perſuadera difficilement que les Journaliſtes ayent eu aſſez peu de goût pour donner place à un petit nombre d'endroits foibles qui ſe trouvent dans les Poëſies du Poëte *Academicien*, préferablement à d'autres qui ſoûtiennent la reputation de leur Auteur.

Un

(7) *Jour. du* 7. *de Fev.* 1707.

(1) Voyage du Parnaſſe p. 228.

(2) L'Auteur du *Voyage du Parnaſſe*, petit Livre Allegorique cenſure vivement M. *de la Motthe*, M. *de Fontenelle*, M. *l'Abbé Terraſſon*, M. *l'Abbé de Pons* & autres Partiſans des modernes. Il a des vivacités fort agréables, mais outrées: & je doute même que Madame

Un autre Ecrivain s'eſt plaint (3) que les *Journaliſtes* aient embraſſé le ſentiment du P. *Mallebranche* ſur la Grace, & préconiſé ſon Syſtéme *de l'aſſerviſſement de Dieu aux Loix generales*, comme très-propre à expliquer l'origine du bien & du mal (4). Il eſt certain qu'ils auroient pû mieux rencontrer : mais après tout rien n'eſt plus libre que d'adopter ſur ces matieres celle des Opinions Catholiques que l'on croit approcher le plus de la verité.

Je ne ſcai ſi M. *Struve* a été mieux fondé à dire, (5) que pluſieurs perſonnes ayant eu part au *Journal des Scavans*, les extraits n'y ſont pas tous de la même force (6). Il me ſembleroit au contraire que cette diverſité d'Auteurs, qui travaillent tous ſur des idées differentes, doit repandre dans un Journal une varieté agreable de méthode, de tours & de ſtyle; varieté qui ſe trouve bien plus difficilement dans les ouvrages periodiques qui partent de la même main.

§. IV.

me *Dacier*, dout cet Ouvrage eſt une apologie continuelle, les ait approuvées. M. de *S. Didier*, nêveu de celui qui nous a donné une Hiſtoire de *Veniſe* fort eſtimée, eſt Auteur du *Vayage du Parnaſſe*.

(3) Rem. ſur Hom. & ſur Virg. Tom. I. p. 262.

(4) *Jour. du* 16. *de Dec.* 1705.

(5) *ubi ſup.*

## §. IV.

### *Methode que les Journalistes ont suivie à l'égard des livres dont ils ont fait des Extraits.*

IL ne reste plus qu'à examiner comment MM. *les Journalistes des Sçavans* se sont conduits à l'égard de la plupart des Auteurs dont ils ont parlé, s'ils ont usé envers eux de douceur & de complaisance, ou de severité & d'aigreur. Je suis très-persuadé que ceux qui jugent sainement des choses trouveront leur conduite fort équitable. Egalement éloignez de l'austerité de ces Critiques chagrins à qui rien ne plait, & de la bassesse de ces flatteurs qui aprouvent tout, ils aprécient generalement les ouvrages selon leur veritable valeur, ils (1) indiquent sans marquer de la jalousie ceux dont le Public peut retirer quelque avantage, ils blament & critiquent sans malignité ceux qui ne méritent guere que le mépris du Public. On peut dire

(6) *Et quidem dicendum est quòd in librorum recensionibus ob diversitatem Authorum imparem sæpò in iis animadvertere licet industriam.*

(1) On les loue de leur impartialité au sujet de l'Histoire d'Angleterre de feu M. de Larey Voi. *Bibliot. Germ.* Tom. I. p. 231. & *Bibliot. Angl.* Tom. I. 2 Part. „ On „ ne peut, disent les Auteurs de la *Bibliotheque Germanique*, parler plus poliment d'un livre dans lequel l'Au- „ teur n'a pas autant ménagé la France ni la Religion „ Romaine, qu'auroit fait un François Catholique". L'Auteur de la Bibliotheque Angloise (M. de la Roche) s'exprime de la maniere suivante sur le Journal de Trevoux & sur celui de Paris. „ Les R. R. P. P. qui tra- „ vaillent aux Memoires de Trevoux, parlent quelque- „ fois

re qu'ils ſont toujours agreables dans leurs loüanges & dans leurs cenſures par le tour ingenieux qu'ils ſcavent donner (2) & qu'ils ne prononcent jamais magiſtralement que tel & tel Livre eſt bon au mauvais (3), mais qu'ils le font aiſement ſentir, ſoit en employant des traits fins & delicats, ſoit en coulant dans leur diſcours quelques ingenieuſes railleries (4). Souvent ils rapportent en lettres italiques ce qu'ils veulent que les Lecteurs remarquent, quelquefois pourtant ils ſe déchainent avec force contre les ouvrages qui leur paroiſſent ou pernicieux ou trop emportez. Mais ce que je trouve de plus digne d'attention dans les *Journaux des Sçavans* depuis leur renaiſſance, c'eſt ſans doute la difference délicate qu'ils ſçavent mettre, non ſeulement entre un excellent & un déteſtable Ecrivain, mais encore entre les bons & les mediocres endroits d'un Auteur eſtimé, entre les morceaux dégoutants d'un mauvais Auteur, & ce qu'il a de paſſable. Il eſt bien rare que des *Journaliſtes* prennent tant de pei-

„ fois avec trop de chaleur contre les Proteſtans. On trou-
„ ve plus de moderation dans le Journal de Paris". *Bibl. Angloiſe* Tome Prem. Sec. Part. p. 373.

(2) Il faut bien du goût & de l'adreſſe pour ſavoir donner ces tours & pour railler finement un mauvais livre. Les premiers Auteurs du *Journal Litterare* de la Haye avoient aſſez bien attrapé ce caractere, excepté pourtant quelques traits trop ſatyriques qu'on y trouve de tems en tems. A cela près leur critique eſt preſque toujours tres ſenſée & tres judicieuſe.

(3) Ce défaut regne ſur tout dans certains Journaux dont les Auteurs ſont gagez de quelques Libraires de Hollande pour élever les livres de leur impreſſion, ou qui conviennent à leur debit, & pour détruire ſans aucun ménagement les autres.

peine, la plûpart n'y font pas tant de façon; & pourvu qu'ils ayent decidé en gros, qu'un ouvrage est bon ou mauvais, ils s'embarassent peu de faire observer qu'il y a quelques endroits qui peuvent être exceptez de cette décision generale; ce qui est pourtant necessaire, puisque le meilleur Livre a toûjours quelques taches qui le défigurent, & le plus méprisable quelques lambeaux curieux, dont on est bien aise de profiter, sans essuyer la lecture entiere d'un livre souvent fort long, où l'on est comme enseveli sous un tas de bagatelles ou d'inutilitez.

Il est aisé de se former une juste idée du *Journal des Sçavans de Paris* après ce que je viens de dire, & de conclure que ceux qui en ont eu soin, moins jaloux de leur propre gloire que de l'avantage des Lettres, n'ont pas tant songé à suivre les régles d'une politique qui n'est que trop ordinaire à ceux de cette profession, qu'à demeurer inviolablement

(4) Je ne sçai ce que l'on dira de celle-ci qui leur échapa peut-être en faisant l'Extrait du Traité de M. *Ortwin de caussis obligationum. Nous remarquerons*, dirent-ils en le commençant, *Jour. du 20. de Juin* 1707. *que l'Auteur dedie son Livre à son Beau-Pere, & il en rend raison dans son Epitre dédicatoire; c'est parce que, dit-il, il a cru ne pouvoir mieux adresser le Traité des Obligations, qu'à celui à qui il en avoit d'essentielles. On jugera*, concluent ces Messieurs, *par cette équivoque, si les Jurisconsultes sont heureux en compliments.*

(5) Voici un endroit remarquable à ce sujet. Les Journalistes des Sçavans ont donné dans le 16. Journ. de 1706. p. 242. 243. un éloge de M. Pouchard. Ils paroissent convenir de ce qu'avoit dit M. de Boze. „ M. le Chancelier „ ayant formé celle (la Comp.) qui compose aujourd'hui le „ Journal des Sçavans M. Pouchard y fut appellé & char„ gé du principal soin de l'impression. Bien-tôt certains „ Au-

ment attachez aux Loix de la verité & de la juſtice : on les a cependant accuſez d'avoir pouſſé trop loin cette ſincerité, auſſi loüable quand elle ſe tient dans de juſtes bornes, qu'elle l'eſt peu quand elle en ſort, & qu'elle dégenere en ſatyre. Les premiers *Journaliſtes* choiſis par M. l'Abbé *Bignon* ont eu la plus grande part à ce reproche, ou plutôt il a roulé ſur M. *Pouchard principal Directeur de cet ouvrage* (5), que M. *Bernard* a appellé *Secretaire de l'Academie du Journal* (6). M. l'Abbé *Tallemant* ſemble convenir que l'on n'avoit pas tout à fait tort. (7) „ M. *Pouchard*, dit-il, peut avoir „ quelquefois trop ſuivi ſon penchant à la „ critique ; mais il n'a pas cru que ſes déciſions fuſſent des Arrêts, & nous devons „ croire qu'il les a faites avec ſimplicité en „ ſuivant ſes lumieres, peut-être croyant ſeulement par là égayer ſon ſtyle, & ſe faire „ rechercher davantage par les Lecteurs qui „ ai-

„ Auteurs qui ſe crûrent maltraités, murmurerent contre „ lui. Les plus animez étoiens ſouvent ceux dont il n'avoit fait qu'expoſer ſimplement les paroles & les „ ſentimens ; mais comme il exerçoit ſa critique peut-être avec trop peu de ménagement & dans une entiere liberté, il ſouffroit volontiers celle que ſe donnoient „ ſes adverſaires, & mépriſoit leurs injures. *Ils ſont fachez* diſoit il *de ce que je fais connoitre leurs fautes & moi je le ſuis de ce qu'ils ſont de mauvais livres.* Sa trop „ grande ſincerité avoit un caractere de dureté. Quelque „ tendreſſe qu'il eût pour ſes amis, il en avoit encore „ plus pour la vérité. Sa conſideration pour les perſonnes „ de diſtinction, ne lui faiſoit point prendre le faux pour „ le vrai, ni le vrai pour le faux ; de méme que l'interêt ni la crainte ne l'empêchoient pas de rendre mepriſables ceux qu'il jugeoit dignes de mepris.

(6) Nouv. de la Rep. des Lett. *Janv.* 1706. *p.* 109.

„ aiment mieux les ſatyres que les loüanges.
„ Malgré tout cela, ceux qui le connoiſſoient
„ particulierement le connoiſſoient pour of-
„ ficieux, plein de bonté, & ſurtout très-
„ attaché à ſa Religion.

## §. V.

### *Diſputes des Journaliſtes.*

JE paſſe à un ſujet plus eſſentiel. Je parle des Diſputes des Journaliſtes, & j'en raporterai quelques unes. Les conteſtations qui ont occupé ſi long-tems le P. *Lamy Benedictin* & M. *Gibert*, ne ſont ignorées de qui que ce ſoit. Je ſerai obligé d'en faire une relation aſſez ample dans l'Hiſtoire (1) des *Journaux de Trevoux* : mais il ſufira de remarquer en cet endroit, que les *Journaliſtes des Scavans* aiant compté *Petrone* parmi ceux qui ſe ſont declarez contre la *Rhetorique* (2), M. *Gibert* faché de ſe voir opoſer l'autorité d'un Ecrivain qui a eu les idées les plus ſaines ſur ce qui concerne les Lettres, tacha de l'attirer dans ſon parti, & poſa en fait dans la reponſe qu'il fit à M M. les *Journaliſtes.* (3) 1. Que *Petrone* ne ſçauroit être mis en paralelle avec S. *Auguſtin*, ni avec beaucoup d'autres grands hommes qui ont recommandé l'étude de la Rhetorique 2. Que les défauts que *Petrone* repremoit dans la Rhetorique de ſon tems,

(7) *Mem. de l'*Acad. des belles Lett. Tom. Pr. 1 Part.

(1) On trouvera dans la même Hiſtoire la diſpute qu'ils eurent au ſujet de la Chaſſe de S. Firmin. Journal de Tre-

tems, ne regardent point celle de ce tems-ci, où l'on a ſoin de l'enſeigner avec une toute autre methode. 3. Que *Petrone* n'a point trouvé mauvais que l'on eut réduit la Rhetorique en Art. 4. Que cet Auteur n'a point prétendu qu'il fallut commencer ſes études par la Philoſophie, ni blamé la cadence du diſcours, ni dit que *Platon* & *Demoſthene* n'avoient point apris les preceptes.

J'avouerai ſans façon que ces propoſitions que M. *Gibert* a avancées avec tant de confiance, me paroiſſent ſujettes à d'aſſez grandes difficultez.

1. L'autorité de *Petrone* n'eſt point ſi mépriſable, qu'elle ne puiſſe contrebalancer celle de S. *Auguſtin*, quand ils ne ſe trouvent partagez que ſur des ſujets de litterature. Qui ſçait même ſi dans cette occaſion, bien des gens ne préfereront pas le gout de *Petrone* à celui de S. *Auguſtins*. J'ai toûjours cru qu'il eſt aſſez mal aiſé de prendre parti entre deux Ecrivains célèbres, & qu'il y a beaucoup plus de prudence à ne point entrer dans des comparaiſons odieuſes, à demeurer neutre entre eux, & à les laiſſer jouïr paiſiblement de la reputation qu'ils ſe ſont acquiſe, ſans vouloir à toute force élever l'un aux depens de l'autre.

2. Les défauts que *Petrone* a repris dans la Rhetorique de ſon ſiécle ſont préciſement ceux que reprennent les gens ſenſez dans la Rhe-

Trevoux Novembre 1715. p. 2156.

(3) Il s'agit du Traité *de la veritable Eloquence.* Cet extrait eſt du Jour. du 4. Juin 1703.

Rhetorique de ce siécle ci ; & les couleurs dont il a peint les Professeurs de son tems ne conviennent pas mal à ceux du notre. Il les represente dictant à leurs Disciples des discours, dont les sujets absolument éloignez de la vrai-semblance ne pouvoient jamais être d'aucun usage, & les accoutumant seulement a une vaine enflure de mots, à tourner délicatement une expression, au lieu de les former à une éloquence mâle & dégagée de cette pompe de paroles, à une éloquence majestueuse & sublime. On en fait de même aujourd'hui ; & je ne doute pas que si *Petrone* avoit paru de nos jours, il n'eut également prononcé cette terrible Sentence contre les Maîtres qui donnent des idées si peu justes du plus beau de tous les Arts ; *& ideò ego adolescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis quæ in usu habemus, aut audiunt aut vident.* Ce n'est pas qu'alors comme à present, il n'y eut encore d'habiles Rheteurs, des *Gibert*, des *Rollin*, des *Couture* & des *Grenan*, fort au dessus de ces corrupteurs de l'éloquence: mais le nombre en étoit petit alors, & il l'est de même aujourd'hui. *Petrone* avoit donc raison de s'élever con-

(3) Cette Apologie est jointe à une reponse à la Lettre d'un *Juriste*, dans laquelle on examine quel usage on peut faire de l'explication physique des passions, lorsqu'il s'agit de les exciter par le discours.

(4) Voici le conseil que donne *Petrone.*
*Sed sivè Armigera rident Tritonidis Arces,*
*Seu Lacedæmonio tellus habitata Coleno,*
*Sirenumque domus: det primos versibus annos,*
*Mæoniumque bibat felici pectore fontem.*
*Mox & Socratico plenus grege, mittat habenas*

Li-

contre des défauts que les *Pedants* de ce ſiécle font malheureuſement revivre chez nous.

3. M. *Gibert* eſt mieux fondé à ſoûtenir, que *Petrone* n'a jamais trouvé mauvais que l'on eut reduit la Rhetorique en Art: cet ancien Romain ſe plaint ſeulement qu'à force d'en multiplier les Régles, d'en corrompre les principes, l'Art eſt devenu pernicieux & plus propre à retarder les progrez d'un jeune homme qui auroit des diſpoſitions à l'Eloquence, qu'à les faire éclore, & les hâter.

Il s'agit enfin de ſçavoir, ſi *Petrone* a avancé qu'il étoit à propos de commencer ſes études par la Philoſophie, s'il a dit que *Platon* & *Demoſthene* n'avoient jamais apris les preceptes de l'Eloquence, s'il a blamé la cadence dans le diſcours. M. *Gibert* le nie hardiment. Le contraire eſt pourtant vrai quoiqu'il diſe. Rien n'eſt plus facile à prouver, 1. Que *Petrone* parlant de l'ordre que l'on doit garder dans ſes études, conſeille de faire immédiatement ſucceder la Philoſophie à la Poëſie, & l'Eloquence à la Philoſophie. (4) 2. Que cet Ecrivain n'a point dit, ſi *Platon* & *Demoſthene* avoient étu-

*Liber, & ingentis quatiat Demoſthenis arma.*

*Gabema* cite à l'occaſion de ce paſſage un endroit de *Lucien*, & un autre de *Servius*. Le premier veut que l'on mette d'abord les Poëtes entre les mains des jeunes gens, qu'on leur donne enſuite les Orateurs, enfin les ouvrages de *Thucydide* & de *Platon*, & que l'on finiſſe par les Comiques & les Tragiques. Servius *In Egl.* fait un arrangement qui aproche davantage de la méthode de *Petrone*. *Bono ordine primò Poëtas, deinde Hiſtoricos, demùm Philoſophos.*

étudié les Régles, (5) c'eſt un point qu'il laiſſe indécis. 3. Qu'il condamne en termes formels la cadence dans le diſcours. (6) Que l'on juge à preſent ſi ce que les *Journaliſtes des Sçavans* avoient remarqué en paſſant ſur les ſentimens que *Petrone* à eu de la Rhetorique, méritoit que M. *Gibert* ſe donnat la peine de le relever.

Voici en gros à quoi ſe reduit la diſpute de M. *l'Elevel* avec M. *Saurin*. Celui-ci ayant fait une *ſevere Critique* (7) *des Lettres ſur les Arts & les Sciences* que cet Auteur avoit publiées, il crut être en droit de repliquer vigoureuſement. Il entreprit même, pour uſer de repreſailles, d'examiner l'Eloge que le *Journal* avoit fait de M. l'*Evêque de Meaux*.

M. *Pouchard* eut auſſi une diſpute avec M. *Simon*. Celui-ci desapprouvant fort l'idée que le *Journaliſte* avoit donnée de l'Edition de la Bible Hebraïque de *Van der Hoogt*, a employé un chapitre entier du troiſiéme tome de ſa *Bibliotheque Critique* à lui marquer ſes mépriſes. Réelles ou imaginaires, c'eſt ce que je n'examinerai point ici.

M.

(5) Après avoir dit que *Sophocle*, *Euripide* & *Pindare* avoient bien trouvé des termes pour s'exprimer, quoiqu'on ne les eut pas exercez dans les declamations qui étoient ſi fort uſitées à *Rome*; il ajoute, *& ne Poëtas quidem ad teſtimonium citem, certé neque Platona, nequè Demoſthenem ad hoc genus exercitationis acceſſiſſe video.* Il n'y a rien là qui ſente le ton affirmatif.

(6) Je vais rapporter ſes propres paroles: *pace veſtra liceat dixiſſe, primi omnium Eloquentiam perdidiſtis, levibus enim atque inanibus ſonis ludibria quadam excitando effeciſtis, ut corpus Orationis enervaretur & caderet*: ce que M. Nodot a fort bien traduit; *& ne vous en déplaiſe, Meſſieurs les*

M. *Andry* n'a pas eu moins de querelles à ſoutenir que ſes Confreres. Ayant fait (8) un extrait du Traité des Aliments, dont l'Auteur (M. *l'Emery*) ne crut pas devoir être ſatisfait, celui-ci s'imagina qu'il mortifieroit davantage le *Journaliſte* en examinant ſon Traité *de la generation des Vers dans le corps de l'homme*, (9) qu'en refutant ce qu'il avoit dit de deſobligeant de ſon ouvrage. La Critique de M. *l'Emery* fut inſerée dans le *Journal de Trevoux.* (10) M. *Andry* ſatisfit à ſes objections par des éclairciſſements ſuccints, mais parfaitement bien écrits & mieux encore raiſonnez. M. *Bernard* convint qu'il n'étoit pas peu embaraſſé à donner un bon extrait de cet ouvrage: *il eſt ſi court*, dit-il, (11) *& il y a ſi peu de paroles perduës, qu'il faudroit le copier tout entier, ſi l'on vouloit indiquer ce qu'il contient & le faire en même tems comprendre.*

M. l'*Emery* ne ſe rendit pas à cette réponſe de M. *Andry*, & il offrit aux RR. PP. *Journaliſtes de Trevoux* une aſſez longue replique; mais la matiére leur paroiſſant ſuffiſamment éclaircie, ils refuſerent de lui donner

*les Rhéteurs, on peut dire que vous eſtes les premiers qui avez corrompu l'Eloquence; car avec ces expreſſions foibles, ſoutenuës d'une vaine cadence, & dont chacun ſe mocque, vous avez trouvé le ſecret d'énerver la force du diſcours.*

(7) Nouv. de la Rep. des Lettres *Decembre* 1704. *p.* 688.

(8) 19. *Journal de* 1702.

(9) M. *Bernard* a donne une fort bonne Analyſe de ce Livre dans ſes Nouvelles de la Republique des Lettres Octobre 1702. p. 417. & ſuiv.

(10) *Nov.* 1703. p. 2072. & ſuiv.

(11) Nouvelles de la Republique des Lettres *Octobre* 1704. *p.* 389. *& ſuiv.*

ner place dans dans leurs Memoires. (12) (13).

Mais comme il ne s'agit pas précisement du *Journal des Sçavans* dans la querelle dont je viens de parler, je ne m'y arrêterai pas davantage, & je passerai à celle que le même M. *Andry* a soutenuë contre M. *Hecquet*. (14) Outre qu'elle a un rapport entier avec lé but que je me suis proposé en entreprenant cette Histoire; elle a trop éclaté, pour que je n'en donne pas quelque détail.

M. *Hecquet* fit soutenir deux Theses en 1706. qui exciterent la curiosité du public; l'une est *une Explication Physique & Mechanique de la Saignée*, (15) & l'autre un examen de cette importante question; *doit-on défendre la boisson aux Malades?*

L'Au-

(12) Bernard *ubi. sup. p.* 471.

(13) On a imprimé en *Hollande* le Recueil des deux ouvrages de M. *Andry* & de M. *l'Emery*. V. *Bernard* Octobre 1704. p. 476.

(14) La Science de M. *Hecquet* & son ardente charité envers les Pauvres qui ont besoin des secours de sa profession, sont parfaitement connues. Les Theses dont je parle, ne sont pas le seul ouvrage que le Public ait veu de sa façon de M. Hecquet. Il lui a encore fait présent d'un Traité sur les Aliments du Caresme, qu'il prétend être beaucoup plus salutaires à la santé que les Viandes grasses. M. *Andry* a refuté ce principe par un livre fait exprès. Sans me constituer Juge entre ces deux célèbres Medecins, je crois pouvoir assurer que le Livre de M. *Hecquet* est bien écrit & fort amusant, rempli de quantité de réflexions solides sur l'utilité & sur les suites de la temperance, & orné de ce que les Anciens ont dit de plus judicieux sur les différentes espéces de poissons, de légumes & d'herbages qui leur étoit connues. Son *Traité de la Digestion & des maladies* de l'estomac a été reimprimé en 2. Vol. 12. à Paris 1730. On a aussi de lui des *observations sur la saignée* 12. *De purganda medicina à curarum sordibus* 12. Paris. 1715. & quelques autres ouvrages.

(15) On ne peut rien ajoûter à ce que les *Journaliste de Trevoux* ont dit de cette These Voici leurs propres termes.

*Janv,*

L'Auteur de ces Theses ayant apris qu'un nombre considerable de personnes d'esprit, mais incapables de les lire en Latin, en souhaitoient une Version Françoise, il les traduisit, ou plutôt il les paraphrasa en notre langue, (17) mais se doutant que M. *Andry* chargé de rendre compte des Nouveautez de la Médecine, & ouvertement déclaré contre l'usage de la fréquente saignée, pourroit donner un extrait de cette These qui ne lui seroit pas fort honorable; il la voulut publier toute seule, (18) & se reserver le droit de répondre au *Journaliste*, en faisant paroître sa These sur l'usage de la boisson. Ce qu'il avoit prévû ne manqua pas d'arriver. M. *Andry* parla de la prémiere These de M. *Hecquet* en termes

*Janv.* 1707. *p.* 64. *&* 65. „ La These dont on nous donne la traduction ne doit pas être regardée comme une „ These ordinaire : son Auteur, sa matiere, sa forme la „ distinguent. L'Auteur est M. *Hecquet*, la matiere est „ une des plus importantes & des plus utiles questions de „ la Medecine : il s'agit de la saignée que tant de gens „ decrient, & dont la plus saine partie soutient la necessité. Cette grande question est traitée avec une érudition & une méthode qui en écarte toute l'obscurité „ & toute l'incertitude, & qui ne laisse rien à desirer aux „ esprits qui ne se sont pas laissez préoccuper par des erreurs imaginaires, ou par les specieuses promesses des „ Charlatans.

(17) MM. les *Journalistes de Trevoux ubi. sup.* le louent fort de ne s'être pas renfermé dans une traduction litterale de sa These. „ L'auteur, disent-ils, sûr de ne pas prendre le change, s'est plus étendu en François qu'en Latin. Il a eu raison de prendre ce parti. En Latin, il „ parloit aux Maîtres de l'Art, en François il parle à „ tout le monde". Ces *Peres* voudroient seulement qu'il n'eût pas obmis dans sa traduction les citations, dont les marges de sa These Latine étoient chargées.

(18) Elle fut imprimée à *Paris* chez *Henry in* 12. p. 68.

termes qui lui deplûrent infiniment, & l'engagerent à faire imprimer sa seconde These avec l'apologie de la prémiere ; mais le *Censeur Royal* la trouvant remplie de termes trop aigres, & refusant d'y donner son approbation, M. *Hecquet* l'envoya à (19) *Chambery*, où il n'étoit pas besoin de privilege (20). C'est là l'idée générale que l'on peut donner de cette dispute.

§. VI.

*Dispute de M. Bouchard, dans laquelle il attaque tous les Journalistes à la fois &c.*

ON a pu remarquer que les Auteurs mécontens *du Journal des Sçavans* ne s'en sont jamais pris à tous ceux qui le composent, mais seulement à celui qui avoit travaillé à l'Extrait qui les chagrinoit. M. *Bouchard* n'a pas jugé à propos de suivre cette methode. Le *Jurisconsulte de la Compagnie du Journal* ayant critiqué *Journal du 19. de Dec.* 1718. l'Ouvrage que M. Bouchard donna en 1718. sous ce titre;

(19) M. Bernard remarque Nouv. de la Rep. des lettres *May* 1708. *p.* 485. que l'on s'apperçoit sans peine par les fautes d'impression qui sont restées dans le Livre de M. *Hecquet* qu'il n'a pas été imprimé sous ses yeux.

(20) M. *Hecquet* s'en prend au *Censeur Royal*, dont il ne put obtenir de permission *pour sa réponse aux mauvaises plaisanteries du* Journaliste de Paris *sur l'explication de la saignée*. C'est ainsi qu'il a intitulé sa défense. Il accuse le Censeur de n'avoir été si severe que pour favoriser son adversaire. Il dit *qu'il est de ces hommes qui n'ont qu'une bénédiction à donner, & que sa faveur étant retenuë & engagée ailleurs, il ne lui restoit plus que des disgraces* ; il ajoute *que cet Examinateur contraire à ce Prophete, qui benissoit au lieu de maudire,*

titre; *Juris Cæsarei, seu Civilis Institutiones novissimæ, adjunctis ex Pontificio & Gallico jure, ubi necessariæ erant, utilissimis notis*, cet Abbé composa une Lettre, dont les termes peu mésurés retomboient autant sur ceux des *Journalistes* qui n'avoient eu aucune part à cet Extrait, que sur celui qui l'avoit fait. Elle est intitulée Réponse, de M. *Bouchard* à MM. les Auteurs du *Journal des Sçavans de Paris*. Comme cette Lettre n'a pas été fort répanduë, on me sçaura peut-être gré d'en transcrire ici le préambule. On jugera par-là de la maniere d'écrire de cet Auteur. ,, *Messieurs*, leur dit-il, quoique le jugement ,, d'un Censeur aussi habile & aussi fameux ,, que celui, qui par ordre de Monseigneur ,, le Chancelier a pris la peine d'examiner ,, soigneusement l'ouvrage de mes Instituts, ,, eût dû me rasseurer sur l'édition de cet ,, ouvrage; ce jugement ayant été aussi favorable qu'il est marqué dans l'approbation, ,, qu'il m'a fait l'honneur de m'en donner ,, avec tant moins de sujet, de suspicion, ,, de prévention, que je n'avois point l'hon- ,, neur

*dire, séduit par son cœur, il étoit bien moins propre à accorder des graces, qu'à répondre des duretez.* Cet endroit a paru trop fort à *MM. les Journalistes de Trevoux.* ,, Tout le ,, monde a été choqué, disent-ils, du portrait qu'il fait ,, (M. *Hecquet*) de celui qu'il appelle *le Commis aux permissions d'imprimer.* A ce titre bizarrement inventé, on ,, reconnoit à qui il en veut: sans cela on auroit assez de ,, peine à le deviner. Les autres traits ne conviennent nullement à une personne plus estimable encore par sa ,, probité, son humeur bienfaisante, son desinteressement, ,, que par son esprit, sa doctrine & la confiance de M. ,, l'Abbé *Bignon*. *Fev.* 1708. *p.* 202.

„ neur de sa connoissance, & que cet ouvra-
„ ge ayant été mis & présenté à son examen
„ sans nom d'Auteur, sans que je sceu même
„ qu'il en étoit le Censeur; il avoit toute li-
„ berté pour le rebuter, aussi bien que pour
„ l'approuver comme il l'a fait : cependant
„ persuadé autant de vôtre habileté & de
„ vôtre exactitude, que de vôtre droiture &
„ & de vôtre fidelité dans la critique des
„ ouvrages de litterature, & qu'ainsi votre
„ jugement ne pouvoit ne pas être souhaité
„ & recherché avec passion de ceux qui com-
„ me moi, ne souhaitent rien tant que la lu-
„ miere & le jour de la verité, fort diffe-
„ rents de ces aveugles volontaires, qui pré-
„ ferent à ce beau jour les ténébres de l'er-
„ reur & du mensonge; j'appris ces derniers
„ jours avec un sensible plaisir que vous vous
„ étiez donné la peine de jetter les yeux sur
„ ce petit ouvrage, comme aussi sur mon
„ Abregé des Conciles Généraux, & que
„ vous en aviez informé le Public dans vos
„ Journaux, sans que l'on pût me faire le
„ recit de ce que vous y en aviez dit, ni mê-
„ me me dire dans lequel de ces Journaux il
„ étoit fait mention de ces ouvrages; mais
„ ayant par après fait en sorte de voir un
„ exemplaire de ce Journal. . . . . je fus, je
„ vous l'avoue, Messieurs, dans un profond
„ étonnement de n'y pas trouver du moins
„ autant de fidélité & d'exactitude, que je
„ l'attendois de gens aussi engagez que vous
„ l'étes par vôtre propre honneur & vôtre
„ interêt, aussi bien que par celui du Public,
„ & sur tout de tous ceux de vôtre Profes-
„ sion de Critique, & de cette Profession
„ même

„ même à ne pas en impoſer au Public, ſur-
„ tout au préjudice des Gens de Lettres,
„ en faiſant ſur ſon eſprit d'injuſtes impreſ-
„ ſions par de peu *fidels* rapports du contenu
„ dans les ouvrages de litterature, ou de leurs
„ défauts; & je m'aſſeure, Meſſieurs, que
„ vous ne diſconviendrez point vous mê-
„ mes du ſujet de mon étonnement, lorſque
„ je me ferai donné l'honneur de vous le dé-
„ velopper, & de vous le faire ſentir avec é-
„ vidence.

Après ces reproches généraux, M. *Bouchard* entre en matiere, & expoſe les ſujets de plainte qu'il a contre MM. les *Journaliſtes de Paris*. Ils lui avoient imputé 1. d'avoir raporté cet ancien *Brocard* du Droit François, *qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après la doit rendre*, pour en conclure que les particuliers preſcrivoient par cent ans contre le Roi. 2. de n'avoir pas excepté de cette preſcription centenaire *les droits de la Couronne & du Domaine qui ſont impreſcriptibles*. Il ſemble que, de la maniere dont *les Journaliſtes* font raporter l'ancien Proverbe du Droit François par M. *Bouchard*, & par l'obſervation qu'ils y joignent, cet Auteur ait prétendu que le principe de la preſcription centenaire ſoit fondé ſur le Proverbe, *qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après en doit rendre la plume*, & qu'il n'ait point excepté le Domaine de la Couronne: ce ſeroient alors deux fautes groſſieres. Mais tout cela eſt faux ſelon M. *Bouchard*, & l'on n'a qu'à lire l'endroit où il traite de la preſcription, pour demeurer convaincu qu'on lui en a impoſé. *Item*, avoit-il dit, *Lib. 2. tit. 6. de* uſucapionibus *p.* 210. en remarquant la

difference qu'il y avoit entre le Droit Romain & le Droit François sur le tems requis pour prescrire ; *item contra citatum Titulum 6. contra Regem non nisi centenaria admittitur præscriptio ; unde commune effatum Gallicum, qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après en doit rendre la plume.* Le mot *unde*, remarque là-dessus M. *Bouchard*, decide la question, & l'on voit assez que toute la phrase signifie, *que l'on ne prescrit contre le Roi que par cent ans ; d'où est né le Proverbe François, qui a plumé l'Oye du Roi cent ans après en doit rendre la plume*, & non point, que ce Proverbe est le fondement de cette Maxime, *on n'admet contre le Roi que la prescription centenaire.* M. *Bouchard* ajoûte, que l'on a nié avec moins de raison encore qu'il eût excepté les droits de la Couronne de la préscription centenaire ; puisque dans une note de la page qu'ils y ont si bien examinée, il a mis en termes formels, *in Gallia Regium Dominium, Gallicè*, le Domaine de la Couronne, *quod ibi nomine fiscalium rerum, vel census fisci Regii est intelligendum, ne quidem centenariâ possessione & ultrà est prescriptibile.* Il faut voir les airs triomphans que prend M. *Bouchard* après avoir produit ces paroles, qui paroissent à la verité déterminer la chose en sa faveur. Il n'y a pas de milieu, leur objecte-t'il, c'est malice ou défaut d'exactitude, & quel que ce soit des deux, on doit se défier des jugements de MM. les *Journalistes.* L'Abbé *Bouchard* semble se faire quelque peine de les reduire *en de si facheuses extrémitez* ; & s'il eût creu que tous ceux qui ont vû le Jour-

Journal verroient son livre, il leur auroit épargné la mortification que sa Lettre leur devoit causer. Mais comme il se doute avec raison que le Journal sera plus repandu que son Livre, il s'est trouvé dans la dure necessité de se défendre. Cet Auteur insinuë ensuite, que l'on pourra soupçonner MM. les *Journalistes* de quelque atteinte de la jalousie que les Laïques ont toûjours euë contre les Clercs & de l'envie qui regne entre gens du même mêtier. Pour lui, la charité l'engage à se persuader que cette erreur leur est arrivée par hazard, *le vent ayant pû tourner le feüillet où étoit cette exception*, & la multitude ou l'importance de leurs occupations ayant peut-être soustrait à leurs yeux l'endroit décisif.

MM. *les Journalistes des Sçavans* s'étoient encore arrêtez sur une note du titre 15. du Livre 2. où M. *Bouchard* avoit remarqué au sujet des Substitutions, dit-il, vulgaires, qu'elles avoient été restraintes par les Ordonnances Royales; *& quidem* Aurelianensi *an.* 1560. *usque ad secundum gradum*, *sed postea* Molinensi *an.* 1566. *tantùm ad quartum gradum inclusivè*, *non computata prima institutione.* Il faut voir le *Journal* même pour bien comprendre ce que les *Journalistes des Sçavans* ont repris dans cet endroit. La Lettre de M. *Bouchard* est si obscure qu'on ne le conçoit pas trop bien en la lisant. A peine même peut ont deviner sa pensée à la seconde & à la troisiéme lecture.

M. Noltenius Professeur en Theologie à Francfort sur l'Oder fut attaqué indirecte-

ment par le Theologien du Journal (18) au sujet de sa Dissertation *de Judiciis Sanctorum in mundum & Angelos*. Le Professeur, qui pretendoit avoir détruit *par son explication le Papisme tant ouvert que secret* (19), répondit à l'objection (20) du Journaliste par un passage de la Dissertation même, qu'il l'accusa de n'avoir pas lû, & il semble qu'il en est quelque chose. Au moins est il sur que M. N. répond d'avance à l'objection: mais pour laisser au lecteur la liberté de juger si la reponse est satisfaisante, je mets le passage au bas de la page. (21)

„ Il m'impute, continue le Dissertateur, „ une opinion que je détruis presque par „ tout dans ma Dissertation; il me fait re- „ garder cette capacité de juger le Monde „ & les Anges comme un don *extraordi- „ naire*. Mais ce seroit se contredire bien „ lourdement, que de vouloir faire passer „ pour

(18) *Journal* de Novembre 1718.

(19) Ce sont les termes de M. *Noltenius Bibl. Germ.* Tom. I. p. 220.

(20) Le Journaliste objecta, „ que le discernement „ sur les vérités de la Religion les plus sublimes ne „ donne pas les connoissances necessaires pour decider „ des contestations sur des afaires temporelles, qui doi- „ vent être reglées par les Loix de l'Etat."

(21) *Fateor equidem, si ad decernendas inter fratres controversias, accuratata legum . . . . . . . aliorum denique rerum, quibus tempus in foris teritur, litigantesque emunguntur, requireretur notitia, infirmam fore Pauli argumentationem; cùm harum tricarum scientia multorum annorum studium & experientiam postulet . . . . . sed de fratrum hic agitur dissidiis, quos se invicem amare, vindictæ cupiditatem deponere, sibi condonare, cedere, imò & injurias pati decet. Merentur verba* CHRYSOSTOMI *legi . . . . . . . si frater cum fratre litiget, eum qui litis est arbiter non opus est esse ad-*

„ pour un don extraordinaire ce qu'on pré-
„ tend apartenir à tous vrais fidéles de tous
„ les tems & de tous les lieux. Et ne l'a-
„ vois-je pas distingué expressement des dons
„ extraordinaires (22)? Qu'on ne s'étonne pas,
„ que j'appelle le don des esprits en même
„ tems ordinaire & extraordinaire; il ne de-
„ vient extraordinaire, que parce qu'il est
„ augmenté à un plus haut degré &c.

L'extrait (23) que le Theologien du Journal donna de la Version Françoise du N. Testament de Mess. de Beausobre & Lenfant publiée par ces deux Ministres en 1718. fut bientôt suivi d'une reponse de M. Lenfant (24) Le Journaliste attaquoit 1. quelques explications entierement conformes aux dogmes des Protestans. 2. Il faisoit quelques Remarques sur le language & sur le stile de la Version. A l'égard des explications, comme le Journaliste combatoit les nouveaux traducteurs

*admodùm peritum aut solertem cùm ipse afectus & cognatio multùm ad lites dirimendas conferat.* Secus enim si artium, versutiarum, fallaciarum humanarum scientiam in judice requiris; cum servatore omnino statuendum erit: *filios hujus sæculi prudentiores esse quam filii lucis* &c. (Ceci est en Grec dans le passage du Professeur Alleman.) *Nihilominus & hoc in negocio τὸ μωρὸν τοῦ Θεοῦ σοφώτερον τῶν ἀνθρώπων ἐστὶ, & sanctis* hæ artes *sunt stultitia, quantò magis à vera sapientia abducunt qua ut πνευματικοὶ omnia judicant.* I. Cor. I. 25. & II, 15.

(22) P. 26. 8. Dantur *διακρίσεις πνευμάτων, quo dono licet quidam præ reliquis maiori mensura instructi sint*, I. Cor. XII. 10. *Est tamen id quodammodo omnibus fidelibus commune.* I. Joh. IV. I. *ubi omnes δοκιμάζειν τὰ πνεύματα jubentur.*

(23) *Journal des Sav. Mai & Juin* 1721.

(24) *Bibl. Germ. Article VI. du Tome III.*

teurs ſelon les principes de ſa Communion, M. Lenfant repondit que ces principes n'étant point accordés par les Proteſtans, il n'étoit nullement juſte de les exiger de lui. Or attaquer un Ecrivain par des principes qu'il nie & rejette abſolument, c'eſt lui ſuppoſer prouvé ce qui ne l'eſt pas. La verité eſt que le Journaliſte n'avoit point en vue de convertir les traducteurs de Berlin & que parlant dans un païs Catholique il avoit voulu faire ſentir ſeulement la diférence des principes Le Journaliſte avoit relevé dans les expreſſions le *toi* des Proteſtans. On lui cite M. Godeau qui l'a emploié dans ſa Verſion. Mais après tout, lui dit on encore, *la choſe eſt ſi indifférente, qu'on peut bien avoir à cet égard quelque complaiſance pour les prejugés de l'éducation*: ajoutons y, & pour une vieille habitude qui ne preſcrit pas moins dans les uſages de Religion que dans les uſages civils. Je renvoie le lecteur à la Reponſe de M. Lenfant ſur cette expreſſion *reçue en grace*; ſur le mot de *Mammon* conſervé dans la Verſion Françoiſe; ſur celui de *Meſſager*, dont les nouveaux traducteurs ſe ſont ſervi quelquefois pour celui d'*Ange*; ſur l'emploi de *repentance* mis au rang des vieux mots par le Critique, & que, conformement à l'arrêt du Dictionnaire de l'Academie, il eſt au moins permis d'emploier en matiere de devotion; ſur péager pour *Publicain*, *quatrain* ou *quadrain* pour *denier*, *renvoier les riches à vuide*, *être en obſtacle à quelqu'un*, *Capernaum* pour *Capharnaum*, qui, avec la permiſſion du Critique, ne vaut pas l'autre, quoique conſacré dans nos Verſions, *enſeveliſſement*, *fichez*, mau-

vais mot corrigé dans l'*errata*, que le Critique n'a pas consulté. L'équité vouloit que cette faute fut mise au rang des inadvertences. J'ajoute que ceux qui critiquent un Ouvrage ne devroient negliger ni les avertissemens, ni les errata: mais il y a peu de Critiques qui portent à cet égard l'exactitude aussi loin que M. Bayle.

Que l'on ne soit pas surpris de ne pas trouver ici l'Histoire des Ouvrages, où *les Journalistes des Sçavans* ont été attaquez par MM. *Lazzarini* & *Gatti*. Comme ces disputes interessent encore plus *les Journalistes de Trevoux*, il faut les renvoier à *l'Histoire de leurs Memoires*.

---

## ARTICLE VI.

### Remarques Generales sur *les Journaux des Sçavans de Paris*.

QUelques remarques sur la forme que l'on a successivement donnée aux *Journaux des Sçavans*, & sur les éditions, les traductions & les tables que l'on a faites de cet Ouvrage, termineront ce que nous avons à en dire.

Le *Journal des Sçavans* a toûjours été le même quant aux extraits, plus ou moins longs à la verité, suivant le goût different des personnes qui en ont eu soin. M. *Juncker* veut que MM. de *Sallo* & de la *Roque* les ayent faits fort courts, & que MM. *Gallois* & *Cousin* leur ayent donné plus d'éten-

tenduë. (25) Cette remarque n'eſt pas exactement vraye : s'il eſt certain que M. de *Sallo* a extremêment abregé ſes Analyſes, il ne l'eſt pas moins que ſes Succeſſeurs ne l'ont pas toûjours ſuivi en cela, en quoi ils ont montré beaucoup de ſageſſe. Le public eſt ravi d'avoir une juſte idée des Livres nouveaux, & il eſt difficile de les lui faire connoître parfaitement, quand on n'en dit que deux mots.

Les Succeſſeurs de M. de *Sallo* ont encore ajoûté quelques enjolivemens au plan que ce Pere de tous les *Journaux* avoit ſuivi, & par ces changemens neceſſaires ils les ont portez peu-à-peu au point de perfection où nous les voyons aujourd'hui.

Par exemple, on ne mettoit point, dans les premiers Journaux le nom des Libraires, chez leſquels les Livres dont on parloit, avoient été imprimez; ce qui n'eût pas laiſſé d'avoir ſa commodité, puiſque le but d'un Journal étant en partie, d'indiquer quels Ouvrages méritoient d'être achetez, il falloit en même tems marquer où ils ſe trouvoient. M. de *Sallo* le comprit bien, & avertit à la fin de ſon ſeptiéme Journal, que cela ſe pratiqueroit à l'avenir. Je ne vois pas cependant qu'il ſe ſoit acquitté de ſa promeſſe, du moins à l'égard des Imprimeurs étrangers. Il étoit reſervé à M. *Couſin*, & à ceux qui lui ont été ſubrogez dans ſon emploi de Journaliſte, de ſuivre conſtamment cet uſage.

M.

(25) *Schediaſma de Ephem.* p. 86.
(26) Lett. à M. *Bernard* Sept. 1701. p. 260. 261.

M. de *Sallo* n'a pas été plus exact à ſpecifier la forme des Ouvrages contenus dans ſes Journaux, c'eſt-à-dire, ſi c'étoient des in *Folio* ou des in 12. L'Abbé *Gallois* en établit la coûtume, & ſes *Succeſſeurs* l'ont inviolablement obſervée. „ Mais parce qu'il „ ne ſervoit pas de beaucoup, remarque M. „ *des Maizeaux* en cette occaſion, (26) de „ ſçavoir qu'un Livre étoit in *Folio* ou in „ *Octavo*, pour en connoître la groſſeur, on „ s'aviſa dans la *Bibliotheque Univerſelle* (27) „ de marquer auſſi le nombre des pages. „ Cette exactitude a paru ſi neceſſaire qu'elle „ a été generalement ſuivie. (28) Il n'y a „ eu que quelques *Journaliſtes*, qui, ſoit „ pour ſe diſtinguer, ou peut-être faute de „ bien ſentir l'avantage de cette méthode, „ ne ſe ſont pas ſouciez de la ſuivre; ou „ bien ils ſe ſont contentez de marquer le „ nombre des feüilles, ce qui eſt beaucoup „ plus embaraſſant & beaucoup plus difficile „ à comprendre.

Cette invention eſt excellente, mais elle eſt encore ſujette à de grands inconveniens. Il y a une différence ſurprenante entre les formats d'une même eſpece. Les uns ſont grands, les autres petits; de ſorte qu'il y a des in *Folio* qui ne ſont guére plus grands que des in 4o. & qu'il ſe trouve des in 8o. plus petits que des in 12. D'ailleurs la diverſité des Caracteres produit une différence ſi conſiderable, que ſi l'on en ignore l'eſpece,

(27) *Tom.* IV. 1687.
(28) Les *Journaliſtes* de *Paris* l'ont adoptée.

ce, on ne sera guere plus avancé de sçavoir précisement le nombre des pages, & de connoître la forme d'un Livre. Les *Hollandois* reduisent communément de gros in 4o. de *Paris* à des in 12. Il arrive même quelquefois que l'in 12. contient moins de pages que l'in 4o. Il suffit d'être médiocrement versé dans la Librairie pour être instruit de ces particularitez, mais comme peu de gens sont au fait de ces sortes de choses, on conçoit aisement que ceux qui les ignorent, & qui voyent annoncer un in 4o. ne pourront jamais s'en representer la veritable grosseur, par le seul nombre des pages, ni se douter que cet in 4o. de 600. pages, par exemple, ne contient pas plus de matiere qu'un in 12. de 500. M. *des Maizeaux*, qui a découvert ces inconveniens dans la méthode des *Journalistes*, enseigne le veritable moyen d'y remedier. Le plus court seroit de déterminer la grandeur du format & le genre des Caracteres; mais ajoute-t'il, „ tout le monde „ n'entendant pas ce que c'est que *gros ou petit Texte*, *Cicero*, *Oeil de Bœuf*, *S. Augustin*, „ *Garamond*, *Nompareille*; &c. Il faudroit, „ pour instruire les plus ignorans, que le „ *Journaliste* fit imprimer de temps en temps „ sur une page du Journal les noms & la difference de tous les Caracteres dont il auroit occasion de parler; tout le monde „ pourroit alors en faire usage, les Libraires „ tireroient une grande utilité de cette exactitude; car lorsqu'ils trouveroient qu'un „ Li-

(29) *Ubi sup. p.* 262. 263. Lettres de Bayle. J'avertis que je cite presque toujours l'édit. du S. Marchant.

„ Livre seroit bon pour eux, ils verroient
„ d'abord à quoi ils pourroient le reduire."
(29)

Il n'est pas moins important de marquer soigneusement l'année dans laquelle les Livres dont on rend compte ont été imprimez. C'est pour avoir negligé de prendre ce soin, que *Morery* a assûré que l'édition des Ouvrages du P. *Theophile Raynaud* étoit de 1667. au lieu qu'elle est de 1665. Ce qui l'a trompé, selon M. *Bayle*, (30) c'est d'en avoir vû l'extrait dans un Journal de 1667. & la raison pourquoi les premiers *Journalistes* passoient quelquefois sous silence l'année de l'impression, c'étoit lorsqu'ils craignoient qu'on ne s'apperçût que le Livre dont ils parloient n'avoit plus la grace de la nouveauté. Cela est vrai à l'égard de MM. de *Sallo* & *Galiois*. M. *Bernard* reproche le même artifice à M. *Cousin*. (31) Pour M. de *la Roque* & les *Journalistes* d'à present; ils n'en peuvent être légitimement accusés, puisque leur exactitude sur ce point va jusqu'au scrupule.

Les Nouvelles litteraires sont un des plus beaux ornemens d'un Journal, elles fournissent à un *Jonrnaliste* l'occasion de glisser des particularitez, qui souvent auroient de la peine à trouver place ailleurs. La plus grande partie de ces nouvelles consiste dans les extraits que les *Journalistes* font des Lettres qu'ils reçoivent de leurs amis. Ceux qui ont travaillé au *Journal des Sçavans de Paris*, n'ont

(30) *Dict. Crit.* Art. *Raynaud* Rem. *&* Tom. III. p. 2548.

(31) *Nouv. de la Rep.* &c. *Octb.* 1702. p. 431.

n'ont jamais été fort empressez à inserer dans leurs Journaux de ces Nouvelles Litteraires. On n'en voit point dans les Journaux de MM. de *Sallo* & *Gallois*. L'Abbé de *la Roque* annonçoit les Livres nouveaux qui devoient bientôt paroitre, & même il avoit la précaution d'attendre, que ce qu'on lui mandoit fut confirmé, pour en faire part au Public. (32) M. *Cousin* négligea de continuer cette methode. Dans les Journaux de 1698. il n'y a que l'extrait d'une seule Lettre, (33.) qui remplit à peine une page (34). Il est assez surprenant que ceux qui ont travaillé à remettre le *Journal des Scavans* sur un bon pied n'ayent pas fait attention à lui procurer en cela, comme en tout le reste, toute la supériorité possible sur les Journaux étrangers.

Si le *Journal des Scavans* a le dessous de ce côté-là, il a eu pendant quelque tems beaucoup d'avantage sur les autres par les bons Catalogues de Livres que l'on prenoit soin d'y joindre. M. l'Abbé de *La Roque* fut l'inventeur de cette institution. Il donnoit à la fin de Decembre une liste bien fournie des Livres que l'on avoit imprimez pendant le cours de l'année, marquant d'un asterisque ceux dont il avoit parlé dans son *Jour-*

(32) *Jour. de* 1681.
(33) *Jour. du* 11. *d'Août*.
(34) Quoique cette Lettre soit fort courte, il s'y est glissé deux fautes assez grossieres, & que M. *des Maizeaux* a relevées *ubi sup. p.* 272. La premiere est d'avoir appellé *Heabe*, au lieu de *Grabe*, le Savant qui a publié le *Spicilegium Sanctorum Patrum:* la seconde d'avoir cité un Livre, qui n'a jamais existé. Je remarquerai ici en passant que les Nouvelles Litteraires de nos Jour-

*Journal*. M. *Cousin* & les *Journalistes* qui lui ont succedé se sont contentez de dresser une Table des Ouvrages dont ils avoient fait l'extrait. Il faut aussi remarquer qu'on supléa pendant quelque tems dans la contrefaçon d'Hollande par une Bibliographie exacte des années que MM. de *Sallo* & *Gallois* ont eu soin du Journal, au travail qu'ils auroient dû faire.

Enfin il est à propos, pour donner à un *Journal* toute la perfection qu'il peut recevoir, de ne se pas contenter de le publier réguliérement aux tems marquez, mais encore d'en faire paroitre un supplement de temps en temps. M. de *Sallo* conçut ce dessein, & promit même de l'exécuter. Ce fut en parlant du Livre de la *Conception*, composé par *Raymond Lulle*, qu'il lui en échapa quelques mots. „ Il y auroit, dit-il, beau„ coup à dire sur ce sujet, mais la brieveté „ du Journal ne me permet pas de le faire; „ néanmoins, afin que le Public ne soit pas „ privé des belles choses qui demeurent sup„ primées, on donnera de temps en temps „ quelques cahiers extraordinaires, dans les„ quels on expliquera à fond les matieres „ qu'on n'aura pas pû traiter amplement. Par

naux modernes sont generalement peu surs, ce que j'attribue à la trop grande envie de se faire valoir par des nouvelles. Cette passion, qui ne convient qu'à un gazetier, est cause que les Journalistes entassent d'ordinaire sans trop de choix les nouvelles qu'on leur envoie: croiant ensuite avoir beaucoup fait par cette espece de reparation qu'ils font aux Lecteurs: *nous donnons les nouvelles telles qu'on nous les a fournies.*

„ Par exemple, on pourroit faire deux pe-
„ tits Traitez excellents à l'occasion de ce
„ Livre ; le premier traiteroit l'Histoire de
„ tout ce qui s'est passé au sujet de la Féte
„ de la Conception; le second, un Abregé
„ de la Vie de *Raymond-Lulle*, qui est con-
„ nu de peu de personnes; & je ne doute
„ point que le monde ne fut bien aise d'a-
„ prendre en trois feüilles de papier ce qui
„ demanderoit sans ce secours des années en-
„ tieres: mais on differera l'exécution de ce
„ dessein, jusqu'à ce que le Journal soit en-
„ tierement établi, & qu'on ait trouvé des
„ personnes capables de bien traiter dans
„ toutes les Sciences ces sortes de sujets,
„ en quoi il est plus difficile de reüssir que le
„ commun ne se peut imaginer ". Comme le Journal fut arrêté peu de tems après que ce projet eut été formé, il n'est pas étonnant que M. de *Sallo* n'ait pas eu le loisir d'en donner un essai. Mais ce que je ne puis concevoir, c'est que M. *Gallois* se soit peu embarassé de le faire revivre. M. de *la Roque* ne fut pas si indolent, puisqu'outre les *Journaux* ordinaires, nous en avons encore de lui d'extraordinaires qui ne sont pas les moins curieux. Les nouveaux *Journalistes* ont encheri

(35) Il y en a eu en 1707 & en 1708.

(36) L'Avertissement qu'ils ont mis à la tête du premier suplement vaut la peine d'être consulté : ils y ont ramassé en peu de mots les raisons qu'ils ont eües de le composer, & les choses dont ils se proposoient de le remplir. Le nombre des feüilles de ce *Journal* extraordinaire va jusqu'à six, au lieu que celui des *Journaux* ordinaires n'est que de quatre. Il s'agit ici de l'édition de Paris.

(37) Voïés ci dessus ce qui a été remarqué en faisant l'His-

ri en cela ſur leurs prédeceſſeurs. Ils entreprirent en 1707 (35) un ſuplement qui devoit paroître tous les mois, ce qui faiſoit par année douze *Journaux* extraordinaires (36).

M. de *Sallo* diſtribuoit un Journal toutes les ſemaines, ce que M. *Gallois* obſerva durant l'année 1666. Les Journaux parurent en plus petit nombre les années ſuivantes juſqu'en 1698 (37) que M. de *la Roque* recommença à les publier tous les huit jours. M. *Couſin* & les *Journaliſtes* ſes ſucceſſeurs en ont fait de même (38).

*Les Journaux des Sçavans* furent d'abord imprimez à *Paris* in 4o. enſuite ils le furent in 4o. & in 12. tout à la fois. Cette double édition ſe fit en faveur des étrangers & des Provinciaux, pour leur faire tenir les exemplaires plus commodement & avec moins de dépenſe: (39) On les a tous contrefaits depuis le commencement in 12. à Amſterdam chez les Wasberge, & l'on ne ſçauroit croire combien cette rémpreſſion a été utile à la Republique des Lettres, ſurtout avant que l'on ſe fut aviſé en *Hollande* de faire des Journaux à l'imitation du notre & qui rendiſſent compte des Livres François. (40) Avant cela les *Allemans* & les païs du *Nord* ne connoiſſoient nos

l'hiſtoire des Auteurs de ces Journaux.

(38) Les Journaliſtes prirent d'abord deux mois de vacances. M. *Gallois* avoit introduit ce relâchement que MM. de *la Roque* & *Couſin* ont ſuivi & qui enſuite a été en partie aboli par les *Journaliſtes de la Compagnie*.

(39) V. l'Avertiſſement des Journaux de 1684.

(40) Les *Hollandois* n'ont eu des *Journaux* qu'en 1684. environ 18. ans après qu'ils eurent été inventez en *France*.

nos Ouvrages que par l'édition contrefaite du *Journal des Sçavans*. Rien n'est plus certain que ce que j'avance, & c'est aussi ce que nous aprend M. *Bayle* dans la Preface de ses *Nouvelles de la Republique des Lettres*, qu'en 1684. les Livres *François* de 1683. restoient absolument inconnus aux *Allemans*, jusqu'à ce que la connoissance leur en fut donnée par la réimpression faite de notre Journal chez les Libraires d'*Amsterdam*. Mais pour rendre un service entier aux etrangers, il falloit les réimprimer plus correctement & sans aucune alteration: car on ne sauroit dissimuler que l'edition de *Hollande* est pleine de falsifications manifestes. M. de *la Roque* s'en plaignit en 1683. mais ses plaintes n'eurent aucun effet, (41) puisqu'il fut contraint de les renouveller en 1686. (42) Je ne dis rien des fautes d'impression qui s'y glissent de tems en tems. On sait assés que la negligence & l'ignorance des imprimeurs n'y contribuent que trop souvent, & il est facheux qu'elles soient quelquefois d'une nature à induire à erreur les lecteurs dont les lumieres sont au dessous du mediocre. Je donnerai pour exemple de ces fautes celle qui s'est glissée dans le Journal du mois de Mai 1720. où l'on lit troisieme siecle pour treisieme.

Une autre chose digne de remarque, mais qui ne l'est pas moins de censure à mon avis,

α. La Republique des Lettres imprimée à Amsterdam chez H. Desbordes Libraire François natif de Saumur, fut le premier. Ce Journal eut un si grand debit, qu'il excita la jalousie des Libraires Hollandois, & fit naitre la *Bibliotheque universelle*. M. le Clerc l'entreprit & elle fut Im-

vis, c'eſt le bizarre aſſemblage de quelques extraits pris dans le Journal de Trevoux avec ceux du Journal de Paris. Cet aſſemblage a formé pendant longtems les mois de l'édition contrefaite à Amſterdam. Il fut commencé en 1709. Ce tour de Libraire ne fut mis en œuvre que pour donner plus de vogue & plus de *celebrité* à la contrefaçon d'Hollande. Paſſons à cette édition quelques autres diferences peu eſſentielles, comme des programes & des Avertiſſemens inſerés, des Nouvelles Litteraires & quelques pieces ajoutées, &c.

## §. II.

### *Traductions du Journal des Savans.*

NOus n'avons eu juſqu'à preſent aucune traduction complette des *Journaux des Savans*, mais ſeulement quelques morceaux que l'on a mis en Latin, en Italien & en Anglois. La Verſion Latine, dont l'Auteur eſt *Frederic Nitſchius*, comprend les deux premieres années 1665. & 1666. L'Abbé *Gallois* en a fait aſſez d'eſtime : „ elle eſt élegante, dit-il, (43) & aſſez fi- „ delle ſi l'on excepte fort peu d'endroits „ où le Traducteur n'a pas bien entendu la „ force de quelques mots, qu'il n'y a preſ- „ que

imprimée chez une Compagnie de Libraires d'Amſterdam.

(41) *Jurnaux du 26. de Juillet 1683.*

(42) *V. l'Avertiſſement.*

(43) *Journaux de 1668.*

„ que que les François naturels qui puissent sçavoir. Je ne sçai si chacun s'en raportera à M. l'Abbé *Gallois* sur l'élegance de la Traduction de *Nitschius*, & s'il ne sera pas soupçonné de n'avoir point voulu dire tout ce qu'il pensoit d'un homme qui étoit assez admirateur de ses Ouvrages pour les traduire. Ce qui pourroit me faire croire que chacun n'a pas été aussi content que M. *Gallois* de la beauté de cette Version, c'est que M. *Struvé* lui-même n'a osé la loüer de ce côté-là, & qu'il dit assez séchement que tout n'y est pas d'une égale exactitude. (44) Cette traduction a paru à *Leipsic* en 1667. & en 1671. en 2 Vol. in 8o. on a trouvé à redire que pour proportionner les figures à la forme de l'in 8o. on les ait gravées d'une grandeur bien moindre que celle qu'elles ont dans le Journal in 4o. ce qui ce me semble en fait perdre tout le profit. Un exemple fera concevoir que cette accusation n'est nullement une chicane faite sans raison à *Nitschius*. Il y a dans le 42. Journal de l'année 1666. deux figures qui representent les objets tels qu'on les voit dans un microscope. On conçoit assez comment ces figures n'ont plus rien de fort curieux dés qu'on retranche quelque chose de leur veritable grandeur. „ C'est tout de même, „ dit agréablement M. *Gallois* (45) que si „ quelqu'un ayant promis de faire voir un „ Geant, il se contentoit de montrer un „ Nain, & de dire aux Spectateurs qu'ils „ se l'imaginassent dix fois plus grand qu'il „ n'est"

(44) *Introd. ad rem litt. cap. 6. 8. 3. p. 250. licet non ubique satis accuratè.* (45) *Ubi sup.*

„ n'eſt " peut être y auroit de l'injuſtice à mettre cette faute ſur le compte M. *Nitſchius*: mais il ſe peut bien auſſi qu'il en ſoit coupable. Je ne deciderai rien là deſſus, parceque l'experience aprend aux Auteurs que les Libraires & les Imprimeurs ſe rendent preſque toujours maitres de la forme & de l'exterieur des ouvrages.

La traduction Angloiſe *du Journal des Savans* n'eſt autre choſe que quelques Extraits curieux que Meſſieurs de la Societé Royale en ont tiré pour les inſerer dans leurs *Tranſactions Philoſophiques*. L'Abbé *Nazari* a auſſi mis en Italien dans ſon *Giornale de; Litterati* ce qui lui a paru le plus utile dans le *Journal des Scavans* (46).

## §. III.

### *Tables du Journal.*

ON voit par là que les Gens de Lettres n'ont rien oublié pour faciliter l'uſage du *Journal*. S'il n'y manquoit pas de bonnes Tables, il y auroit peu de choſe à ajoûter à ce que l'on a fait : mais ceux qui en ont eu ſoin, n'ont jamais été bien exacts ſur cet article. Les plus diligents, contents de donner à la fin de chaque année une liſte des Livres qui avoient fourni des extraits pendant ce tems-là, n'ont jamais porté leurs vuës plus loin, ni ſongé à dreſſer une bonne Table des matiéres. S'il s'en trouve dans quelques Volumes de

(46) V. ce qu'en dit M. *Baillet* dans ſes *Jugemens des Savans*.

de l'édition de Hollande, elles sont imparfaites, & par-là même presque inutiles. *Beughem* Libraire *d'Emerick* avoit proposé quelque chose d'assés utile en ce genre, mais l'exécution ne répondit pas à son plan : Il y manquoit encore bien des choses pour être d'une commodité universelle. Ce Libraire donna en 1683. un échantillon de son ouvrage & cet essai (1) contient tous les Livres dont il a été parlé dans les *Journaux des Scavans* depuis 1665. jusqu'en 1681. divises en cinq differentes classes. Il a laisse dans la premiere les titres des Livres selon l'ordre du tems où ils sont dans le *Journal*; dans la seconde il a mis les même titres selon l'ordre alphabetique des noms des Auteurs, & dans la troisiéme, il les a rangez selon l'ordre des matiéres. Ce dessein à été continué, & *Beughem* a conduit sa liste jusqu'en l'année 1700.

Le succès de ce Livre n'a pas égalé à beaucoup près les esperances de son Auteur. Le titre a d'abord déplu, & M. *Baillet* dit, *qu'il n'y avoit aucune necessité à nous seduire par un*

(1) L'essai de l'ouvrage parut d'abord sous le titre pompeux de *Gallia erudita, critica & experimentalis novissima, &c.* Celui qu'il a donné aux Volumes qui suivirent l'essai est encore plus emphatique. *Apparatus ad Historiam Litterariam novissimam, &c. seu dispositio harmonica Scriptorum, quorum summaria exhibentur in Ephemeridibus Erudirorum totius ferè Europa* : de sorte que ces derniers volumes ne sont pas seulement pour les *Journaux des Savans de Paris.*

(2) *Ubi sup.*

(3) Outre les fautes qui se trouvent dans le plan general, on en a remarqué de particuliéres. C'en est une, par

*un titre si spécieux.* (2) Le même Critique ne paroit pas plus content du plan, & encore moins de l'exécution (3); mais (4) M. *Marchand* ne convient pas que le projet de *Beughem* fut si fort à mépriser, & comme ce qu'il dit là-dessus est très sensé, je vais inserer le passage tout au long (5). „ On peut „ voir, dit-il, le jugement qu'en a porté M. „ *Baillet* dans le tome 2. des *Jugemens des* „ *Scavans* p. 64 & 65. où l'on doit conve- „ nir néanmoins de bonne foi, qu'en bla- „ mant avec beaucoup de raison la mau- „ vaise exécution du projet de l'Auteur, il „ ne rend pas assés de justice au plan qu'il „ s'étoit proposé, & à l'utilité que l'on en re- „ tireroit infailliblement, s'il avoit sçeu le „ mieux remplir ".

„ Les divers jugemens, ajoûte le Sieur „ *Marchand*, que les *Journaux Litteraires* „ de toute *l'Europe* ont porté depuis envi- „ ron cinquante ans de la plûpart des Ou- „ vrages qu'on a donné au Public depuis ce „ tems-là, sont repandus çà & là dans une „ infinité de volumes, où l'on ne sçait le plus „ souvent où les prendre: rien ne seroit donc „ plus utile, comme le remarque fort bien „ M.

par exemple, d'avoir confondu M. *Perrault* le Medecin avec son Frere *Charles Perrault* de *l'Academie Françoise*; si conneu par son zéle contre l'Antiquité. Monsieur *Wotton* est tombé en la même erreur dans la premiere édition de *ses reflexions sur le savoir des anciens & des modernes.* Les étrangers sont plus excusables de n'avoir pas évité de les confondre que ne l'est M. *Baillet*, lequel vivant de leur tems & dans la même Ville, auroit dû les connoitre, au moins de reputation.

(4) *Ibid.*

(5) *Nott.* 8. *sur la* 108. *Lett. de* M. Bayle *tom.* 1. *p.* 404. 405. l'édition de M. Marchand.

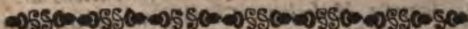
„ M. *Bayle* (6) qu'un ouvrage bien entendu,
„ à l'aide duquel on les pût trouver facilement, & pour ainsi dire du premier coup.
„ C'est là ce que s'étoit proposé Monsieur de
„ *Beughem*, tant dans sa *France sçavante*,
„ que dans son *apparatus ad Historiam litterariam novissimam*, & c'est un dessein que
„ l'on ne sçauroit raisonnablement ne pas approuver ; mais on ne peut pas dire la
„ même chose de la maniére dont il l'a exécuté, & c'est dommage que quantité d'inconveniens fâcheux & rebutans, dont
„ cette exécution se trouve embarassée, rendent presque tout-à-fait inutile un projet
„ si bien imaginé, dont la *Republique des Lettres* pourroit tirer des avantages considerables.

(6) M. *Bayle* avoit dit, Lett. à M. *Minutoli*, ubi sup. en parlant de l'ouvrage de M. de *Beughem*, *il sera sans doute d'un grand secours, pour trouver bientot l'endroit où le Journal* de Paris, de Londres, de Rome, de Leipsic, *&c. parle de tel & tel Livre.*



# MEMOIRES
## POUR SERVIR A
## L'HISTOIRE
## DES
# JOURNAUX.
## ET AUTRES LIVRES PERIODIQUES QUI ONT PARU EN FRANCE ET AILLEURS.

# MEMOIRES
Pour servir à
# L'HISTOIRE
Des
# JOURNAUX.
Et autres Livres periodiques qui ont paru en France & ailleurs.



## CHAPITRE II.

Journaux divers de peu de durée & Livres qui ont du raport aux Journaux.

## ARTICLE I.

*Fasti annui, in quibus Res politicæ insigniores, ecclesiasticæ, litterariæque per universum orbem primo sæculi decimi octavi anno 1701 breviter ... narrantur. Incipiunt ab inauguratione Philippi quinti Hispaniarum Regis, & Clementis XI. summi Pontificis electione* (1).

LE Titre de cet ouvrage en développe toute l'œconomie, & l'on voit encore mieux par la Préface, que ce n'étoit qu'une rapsodie

(1) M. *Bernard* Nouv. de la Repub. des Lett. Avril 1702.

de de ce que les autres Journaux & les Gazettes disoient de meilleur (1). Le P. *Hommey Religieux Augustin* (2) en est Auteur. Je m'étonne que M. *Struve* n'ait pas sçeu en 1706. que cet ouvrage avoit réellement paru en Latin & en François, pendant peu de tems à la verité, puisque nous n'en avons que quelques essais.

---

## ARTICLE II.

*Journaux de Medecine, ou observations des plus fameux Medecins, Chirurgiens & Anatomistes de l'Europe, tirées des Journaux étrangers & des Memoires particuliers envoyés à M. l'Abbé* de la Roque.

ON voit par le titre de cet ouvrage, que M. de la Roque étoit né pour être Journaliste, puisqu'il a fourni lui seul en même tems aux *Journaux des Savans*, à ceux de l'His-

1702. p. 468. remarque qu'il y avoit Clement XII. dans l'Exemplaire qu'on lui avoit envoyé, mais que c'étoit sans doute une faute d'impression, *quoique*, ajoûte-t'il, *l'exemplaire que j'en ai reçu soit corrigé à la main en plusieurs endroits.*

(1) On pouvoit bien dire d'une telle Rapsodie, *turpe est dificiles habere nugas.* Pourquoi tant de peine pour augmenter le nombre des livres quand on sait qu'on n'en sera que d'inutiles ? Il y a apparence que quelque libraire avoit besoin de celui ci pour son commerce.

(2) Le P. *Hommey* a publié un ouvrage sur le plan des Collections de *D. Luc d'Achery*, de M. *Baluze*, &c. *le Journal des Sçavans* du 21. d'Août 1684. en a parlé avantageusement. Il avoit eu dessein de donner un Traité de Maldonat. V. Memoires de Trevoux Janv. 1707. p. 183. On ecrivit de *Nancy* en 1708. à MM. les *Jour-*

l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* & à ceux de *Medecine*, J'ai déja parlé des deux premiers *Journaux* : il ne me reſte plus qu'à dire un mot de ces *Journaux de Medecine*.

*Blegny* a beau aſſurer qu'ils ne ſont pas ſupportables, (3) on ne l'en croira pas ſur ſa parole, & il n'y a qu'à les ouvrir pour être convaincu qu'il en a jugé trop à la hâte, ou plutôt qu'il a ſuivi le penchant qui le portoit à médire de tout. En effet ces Journaux de Medecine contiennent une diverſité agréable de faits également curieux & ſurprenants, de découvertes utiles & de remedes efficaces. Seulement il ſeroit à ſouhaitter que l'Auteur qui les a commencez & finis en 1683. les eut continuez plus long tems. Il les reprit à la verité en 1686. (4) mais cette nouvelle tentative n'eut encore aucun ſuccez.

*naliſtes de Trevoux* Juin 1708. p. 1098. „ Nous avons „ perdu avec un extrême regret le R. P. *Hommey Auguſtin*, que ſa mauvaiſe complexion a contraint de „ changer d'air. Sa probité, ſon inclination bien-faiſante „ le faiſoient conſiderer de S. A. & de toute la Cour, „ autant que ſa vaſte érudition. Peu de tems avant que „ de partir, il avoit fait imprimer à Luxembourg par „ Chevalier, le premier Trimeſtre d'un Juurnal Hiſtori- „ que, *Diarium Europæum Hiſtorico-Litterarium*. Il a pre- „ ſenté à notre Cour quelques autres Ouvrages en ſtyle „ lapidaire, il travaille à l'Hiſtoire du Siecle paſſé qu'il „ pretend donner en Latin ". J'ai veu quelques Pieces „ de Poëſie Latine du P, *Hommey*.

(3) *Pref.* du Merc. ſçavant *de* 1684.

(4) V. M. *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. Août 1686. p. 150. & ſuiv.

## ARTICLE III.

### *Nouvelles Découvertes dans toutes les parties de la Medecine par le Sieur de* Blegny.

CE Journal de Medecine commença en 1679. un Arrêt du Conseil le fit cesser en 1682. dans le tems que l'Auteur, (le Sieur de *Blegny*) (1) se preparoit à y publier un excellent Febrifuge, qu'il avoit nouvellement découvert (2). Il attribuë cet ordre à la jalousie de ses Adversaires, qui ne l'obtinrent, dit-il, qu'à force de suppositions; mais bien des gens croiront plutôt que cette deffense doit

(1) Nicolas de *Blegny*, Chirurgien du *Roi* & de *Monsieur*, & Préposé à la vérification des Nouvelles découvertes de Medecine, a fait plusieurs Traitez estimez, tels que ceux de *la maniere de guerir les Hernies*, *de l'Art de guerir les Maladies Veneriennes* & quelques autres, dont on peut voir le Catalogue à la fin de son Livre du *bon usage du Thé, du Caffé & du Chocolat*. Il avoit aussi écrit sur l'Histoire de l'Ordre du S. Esprit V. le P. le Long Bibliot. des Historiens de France n. 16123. & 16169.

(2) Traité du *bon usage du Thé, du Caffé & du Chocolat p.* 54. 55. Le Sr. Blegny étoit un franc Charlatan. Voici ce qu'on dit p. 16. de la Pref. de l'Anti-Menag „ M. de Laulnay est en cela aussi „ malheureux qu'il l'a été dans l'Almanach des Adresses „ du faux Abraham du Pradel, où on l'a rangé entre un „ Chaircutier & un Serrurier, ou quelque chose qui ne „ vaut pas mieux. Almanach si détestable, qu'on a fait „ défense au *Bastillé* & *Bastiliable* Blegny, qui en est le „ miserable Auteur, de le continuer" & dans la lettre qui est à la fin p. 230 231. „ tout cela Monsieur avec ce „ que vous avez vû dans l'Histoire de la Medecine & „ dans les supplemens, & tout ce que nous voïons tous „ les jours, nous fait assez voir que le bon Abbé de „ dis-

doit être imputée à la liberté qu'il s'y donnoit de censurer tout sans ménagement & en termes trop aigres. Le sieur Blegny a toûjours eu ce caractere, & toutes les disgraces que ses vivacitez lui ont attirées n'ont pû le rendre plus sage. A cela-près son Journal est estimable, on ne peut même rien ajouter aux pieces dont il l'a enrichi, & aux extraits qu'il y a donnez. J'ajoute qu'on ne doit pas negliger quelques badinages que nous y trouvons & je mets de ce nombre ses Aphorismes, qui enseignent en abregé l'art d'exercer la Medecine. On dira, si l'on veut, que ce sont de pures bagatelles: mais ces bagatelles peuvent donner lieu à des reflexions bien solides (3).

*Blegny*

„ distinction ne distingue rien : *& Tros & Rutulus*, tout „ lui est égal tant il est preoccupe & irrité contre l'Auteur de cette Histoire & tant ses jugemens approchent „ de ceux de l'Almanach d'Abraham du Pradel. Car si „ celui-ci dit qne cet Auteur a pris son Histoire Chronologique dans le Dictionnaire de Morery quoiqu'il „ n'y en ait pas un mot, celui-là dit que c'est lui qui „ l'a faite: cela est admirable, Abraham du Pradel s'erige en juge des Ouvrages d'érudition après avoir marqué pour la commodité publique que sa femme est „ une Lucine & lui l'Aliborum de la Médecine en son „ Hôtel de P. c'est dans ce fameux Almanach qu'il a „ placé comme dans un zodiaque, non seulement tous „ les animaux de Paris, mais encore comme il lui a „ plû des hommes de vertu, de mérite & d'erudition „ dont il a prophané les noms, car s'il n'avoit dit que „ ce qu'il dit de l'Histoire de la Médecine, on se contenteroit de lui dire que ce raisonnement est digne de „ celui qui a cité un Auteur nommé *Mantissa* & on le „ renvoiroit à la p. 29. des supplemens pour recevoir „ le juste salaire de ses extravagances & de ses temeritez.

(3) Ils sont dans le 2. Tom. p. 5. & suiv.

*Blegny* faisoit paroître un Journal tous les mois: le Recüeil est de 3. Volumes in 12. M. *Bonet* Medecin de *Genéve* & compilateur de livres, qui a traduit ces nouvelles Découvertes, a non seulement changé le titre dont *Blegny* s'étoit servi, mais a encore retranché une partie des reflexions critiques qu'il avoit jointes à ses extraits, en quoi il a peut-être eu plus d'egard à la délicatesse des Auteurs offensez, qu'à l'amusement & à l'utilité des Lecteurs.

---

## ARTICLE IV.

### *Journal de* Philosophie.

IL parut à *Paris* vers le commencement de ce siecle un certain Philosophe Hollandois nommé *Langenhert*, lequel y tint pendant quelque tems des Conferences publiques & réglées (1) où il enseignoit une nouvelle Philosophie, fondée, disoit-il, sur des principes inconnus à tous les Philosophes anciens & modernes, & qui renversoient tous les differens Systemes que l'on avoit veu jusqu'alors. M. *Langenhert* ne crut pas devoir se borner à de simples Conferences, il voulut encore se rendre utile au Public, en lui faisant part de

(1) On a aussi de cet Auteur *Nicolai Machiavelli Princeps, cum comm. Gasp. Langenhert.* 8.

(2) Ce Journal étoit François & Latin.

(3) Sous ce titre, *Dissertatio critica adversùs primum Dialogum recens in lucem editum à* Gaspardo Langenhert, *qui vulgò* novus Philosophus, *in qua quidem Dissertatione inter refutandas prædicti Philosophi Opiniones, plurima stabilium-*

de ſes inventions ; mais il s'imagina qu'il les goûteroit bien davantage, ſi au lieu de les lui donner tout à la fois, il les lui communiquoit par morceaux. Pour cet effet il entreprit un Journal qui devoit paroitre tous les mois & renfermer les idées qu'il s'étoit faites ſur diferens points de Philoſophie. Le premier parut au mois d'Octobre 1701. ſous le titre de *Philoſophus novus, Dialogus primus* : (2) mais un Anonyme ayant fait imprimer contre cet Ouvrage un petit in 12. de 38. pag. (3) & le Hollandois n'ayant pû réſoudre quelques difficultez qu'on lui propoſa contre ſes opinions particulieres, les Conferences ceſſerent, & le Journal du Hollandois diſparut.

---

## ARTICLE V.

### *Diſſertationes Philoſophicæ, Authore D.* Denyſe.

MOnſieur *Denyſe* (4) avoit de même commencé à traiter la Philoſophie par Diſſertations détachées qu'il devoit donner tous les mois. La premiere de ces Diſſertations eſt imprimée ſous ce titre : *prima Diſſertatio* Joannis Denyſe *de concurſu & præmotione phyſica ad Familiarem. Singulis menſibus prodibunt* hu-

*liuntur de idearum confuſione, claritate & objecto ; tùm etiam de diſtinctione ſcientiarum à ſe invicem & de univerſalibus.*

(4) M. *Denyſe* eſt Auteur de quelques autres Ouvrages. On a de lui une Traduction en vers François des *Fables de Phedre. La nature expliquée par le raiſonnement. Vérité de la Religion Chretienne demontrée par ordre Geometrique.*

*hujusmodi Dissertationes Philosophicæ, si hæc prima placuerit.* *Parisiis*, Cabry 1702. in 12 pag. 12.

---

## ARTICLE VI.

### *Recherches de Mathématiques & de Physique par M.* Parent.

L'Histoire du Journal de M. *Parent* ne sauroit me fournir un long Article. L'examen de quelques faits & de quelques opinions m'a quelquefois conduit assés loin, ici je suis obligé de renoncer à cet examen. Je l'avoue sans peine, quoiqu'à ma honte, les Mathématiques, qui sont le principal objet de ce Livre, me sont peu connuës & j'ai toujours remarqué, qu'en parlant de ce que l'on ne sçavoit point, ou de ce que l'on ne sçavoit que superficiellement, on s'exposoit à tomber dans les plus grossiéres & les plus ridicules meprises. Mr. *Bernard* rapporte l'exemple d'un *Theologien*, qui, pour avancer une Proposition incontestable, disoit que *les trois angles d'un Triangle rectangle sont egaux à deux droits* (1) Ne courrois je pas le risque d'en dire autant, en hazardant de parler sans une exacte connoissance de cause, des choses contenues dans ce Journal? Je n'aurois même rien dit de ces *Recherches de M. Parent*, si par ce silence je n'avois comme interrompu la suite

(1) Nouv. de la Republ. des Let. *Janvier* 1699. art. 9. p. 36.

ſuite de cette Hiſtoire. Voici donc le parti que j'ai pris, & que j'oſe croire qu'un Lecteur équitable approuvera. Je me reduis à donner des particularités de la vie de M. Parent, à rapporter ce qui fait le fonds de ces Recherches, quand elles ont coummencé à voir le jour, combien de fois elles ont été imprimées; enfin, ce qu'en ont penſé les Maîtres de l'Art. *Antoine Parent* naquit *à Paris* en 1666. De là il fut tranſporte, à peine âgé de cinq mois, chez un de ſes Oncles, Curé du Bourg de *Leves*, proche de *Chartres*. Cet Oncle, dont on a trouvé la vie parmi les papiers *d'Antoine Parent*, étoit un ſaint Prêtre qui l'eleva avec ſoin, & jetta en lui des ſemences de pieté, qui fructifiérent dans la ſuite. Dés que le jeune *Parent* put déterminer ſon inclination, il parut aimer avec ardeur les Mathématiques. A douze ans il avoit déja rempli d'une eſpece de Commentaire les marges d'un Livre d'Arithmetique, & deux ans après, il ſe fit, ſans l'aide de qui que ce ſoit, une Gnomonique qui lui étoit propre. Il vint enſuite à *Paris*, où il étudia le Droit par complaiſance pour ſes Parents, ſans renoncer pourtant aux *Mathématiques* auxquelles il ſe livra enfin tout entier. Il fit deux Campagnes avec M. le Marquis *d'Allegre*, pendant leſquelles il s'inſtruiſit à fond de ce qui regarde les Fortifications.

M. *Parent* fut reçu en 1669. dans *l'Academie des Sciences* en qualité *d'Eleve* Méchanicien. On nous dit dans ſon Eloge (2) que ceux qui compoſoient cette illuſtre Compagnie

(2) *Tom.* 2. *p.* 430.

gnie eurent bientôt reconnu qu'il étoit au fait de toutes les differentes Matiéres qui s'y agitoient: de sorte que l'on eut pû le choisir *pour l'Eleve universel*. On ajoûte qu'il y avoit peu d'*Academiciens* qui fournissent autant que lui aux Assemblées (3). C'étoient chaque jour de nouvelles Piéces de sa façon. On a *scrupuleusement* trié les meilleures pour les inserer dans les Memoires de l'Academie des Sciences, où l'on peut les voir. M. *Parent* ne voulant pas, & avec raison, perdre celles que l'on paroissoit avoir rebutées, il resolut d'en faire part au Public; mais successivement, & dans un nouveau *Journal* qu'il intitula, *Recherches de Physique & de Mathematiques*. Il ne se borna pas à le remplir de ses propres Dissertations: son plan étoit bien plus vaste, & devoit comprendre bien d'autres choses encore. Voici ce qu'en dit son *Historien*, „ son dessein „ étoit d'y rassembler, outre ce que nous „ venons de dire, tout ce qu'il y a de plus „ important dans tous les autres *Journaux* „ sur les Mathematiques & la Physique, „ avec des reflexions & des remarques aussi „ ingénuës qu'il les sçavoit faire, & d'y „ donner des Abregez & des Critiques dé„ taillées des Auteurs les plus fameux. Il „ commençoit par *Descartes*, & avec jus„ tice, puisque la Philosophie a commencé „ par lui (4)".

M. *Parent se flatoit fort* qu'un pareil ou-

(3) *Ibib. p.* 431.
(4) *Ubi. sup. pag.* 433. 434.

ouvrage auroit un cours merveilleux, & ses esperances n'eussent pas été trompées, s'il eût pris autant de soin d'arranger les Matiéres, que de les approfondir. On demande aujourd'hui l'ordre préferablement à l'érudition. Ajoutés y le style & l'esprit brillant & leger. Voilà un Auteur au gout du public, & peu s'en faut que je ne dise un homme parfait. Le savant qui n'a que du savoir est rebuté. Eût il rempli les marges de ses Ouvrages de la plus excellente érudition, tout cela ne satisfait point un Lecteur inexorable, qui veut qu'à cette Science profonde, on joigne de la délicatesse, que l'on embellisse par des traits ingénieux les Matiéres les plus séches & les plus ingrates, que l'on pare les Sujets les plus austéres, & qu'on repande à pleines mains des fleurs sur tout ce que l'on écrit. Le public ne s'embarasse pas autrement si ce qu'il exige est possible. Mais aussi pourquoi les *Mallebranches* & les *Fontenelles* nous ont-ils rendus si difficiles? c'est leur faute assûrément: ils ne se sont pas contentez de dire d'excellentes choses, ils ont encore voulu en dire de belles. On crie contre qui se mêle d'écrire, & ne les imite pas, comme s'il étoit si facile de les imiter. Cette disgression sur le goût du Siécle me meneroit trop loin: revenons à M. *Parent*, & disons, que quoique ses Recherches soient remplies d'excellens Morceaux, ils n'ont pas eu beaucoup de cours, pour les raisons que je viens de dire. „La prevention où l'on étoit, dit M. „de *Fontenelle* (5) sur le peu de clarté de „l'Au-

(5) *Ubi sup. pag.* 434. 435.

„ l'Auteur, le peu de faveur qu'il s'attiroit „ par sa liberté de critiquer, le peu d'ordre „ des Matiéres, ou l'ordre peu agréable, la „ forme incommode des volumes : car la „ bagatelle a son poids; tout cela, quoique „ étranger a pû diminuer le succès, il n'y „ en a guére de si bien mérité, où il n'en-„ tre encore du bonheur." Ce Jugement est un peu dur, mais il est assaisonné de tous les égards qu'exige la politesse la plus exacte. Mais que dirons-nous de celui qu'a porté l'Abbé *Archimbaud* ? „ il y manquoit, dit-„ il, (6) de l'ordre, de l'arrangement & de „ la clarté, défauts qu'on a toujours remar-„ quez dans les Ouvrages de Mr. *Parent*". Après tout ces termes ne disent pas davantage que ceux de M. de *Fontenelle*, mais sont-ils aussi ménagez? il n'en coute guere d'adoucir par des termes mesurés certaines veritez mortifiantes. Il semble qu'alors on ne critique qu'à regret, que c'est malgré soi que l'on trouve à redire aux ouvrages d'autrui. En user autrement, & se servir dans ses censures d'expressions dures & desobligeantes, c'est presque donner lieu de croire que l'on n'est pas trop fâché de surprendre son prochain en faute, & d'avoir occasion de le relever.

De tout ce que l'on reproche à M. *Parent*, l'obscurité est ce qui se laisse le plus facilement appercevoir dans ses Ecrits. En bien des endroits ils sont, pour ainsi dire, couverts de tenebres. Que cela vienne d'un gé-

(6) Tom. premier des Piéces. fug. 2. part. p. 131.

génie vif & boüillant, comme ou a tâché de l'insinuer, toûjours est-il vrai de dire que M. Parent est très-condamnable en cela. Il ne faut pas croire pourtant qu'il soit partout incomprehensible. Quelque fois à la faveur de ce „ préjugé établi contre lui, on „ se dispensoit un peu facilement de l'en„ tendre, & je sçai par experience, que „ sans être fort habile, on y parvenoit quand „ on vouloit s'en donner la peine" dit M. de *Fontenelle*, (7) Un semblable exemple ne conclut pas tout-à-fait : ce qui arrête un moment cet habile Académicien peut embarasser long temps les autres & même un grand nombre de gens d'esprit.

Les Recherches de M. *Parent* furent imprimées pour la premiére fois en 1705. en 2. Vol. *in* 8°. (8) il les donna augmentées d'un autre Volume aussi *in* 8°. en 1713. Le Catalogue de ses Ouvrages, qui est à la fin de son Eloge, marque en 1703. mais c'est une faute d'impression, que ceux qui lisent attentivement peuvent corriger sans beaucoup de peine.

M. *Parent* mourut en 1716. le 2. de *Septembre*, dit M. de *Fontenelle*. Ainsi l'Abbé *Archimbaud* (9) ne parle pas exactement quand il place sa mort au milieu du même mois.

En voilà assez pour faire connoitre cet Academicien autant qu'il est néceſsaire; du moins par rapport à cette Histoire. Ceux qui voudront entrer dans le détail exact de son

(7) *Ubi sup.* pag 432.
(8) *A Paris*. chés *Moreau*.
(9) Piec. fugitives, *tom*. 1. *part*. 2. p. 132.

son caractére, pourront consulter l'Eloge de M. *de Fontenelle*. (9) C'est moins un Panegyrique qu'un portrait naïf de ce que ce Philosophe avoit de bon & de mauvais. Voyez aussi ce qu'a dit M. l'Abbé *Archimbaud* de M. *Parent*, mais avant que de voir l'Eloge donné par M. de *Fontenelle*, & cela pour des raisons que le Lecteur devinera aisement.

---

## ARTICLE VII.

### *Memoires de Litterature par Monsieur* de S*** (1)

M. De Sallengre (2) publia' la premiere partie de ces Memoires (3) en l'année 1715. à la Haie chez *Du Sauzet*. „ L'accueil favorable, dit-il, que le public fait „ aux Journaux qui l'instruisent de ce qui „ se passe de nouveau dans la Republique „ des Lettres, m'a fait juger qu'il ne pour- „ roit que bien recevoir un Ouvrage qui „ traiteroit principalement de Livres impri- „ més depuis long tems, qui sont recom- „ mandables ou par leur mérite, ou par leur rareté, ou enfin par le bruit qu'ils ont fait. Il étale ensuite l'avantage que trouve un Auteur à faire l'histoire des Livres anciens ; avantages

(9) Il est à la page 3. du 2. Vol. des Eloges.

(1) M. *Koch* dans sa *Dissert. de usu Crucis apud Gentiles* Tome 6. *Miscel. Lips.* p. 144. donne ces Memoires à M. Themiseuil, dont il raporte mal le nom.

(2) Voï. touchant M. de *Sallengre* la note qui suit cet article.

tages que l'on n'a pas, ſelon lui, en faiſant celle des Livres nouveaux. Tel eſt, par exemple, *celui de rapporter des particularités plus curieuſes & plus intereſſantes* touchant les Livres anciens, ou imprimés depuis long tems, qu'on ne peut le faire *à l'égard des Ouvrages qui ne ſont que de paroitre.* Il y a ce me ſemble, quelque choſe à redire dans le raiſonnement de M. de Sallengre. 1°. Le but des Journaux, quels qu'ils ſoient, doit être non ſeulement d'inſtruire de ce qui ſe fait de nouveau dans la Republique des Lettres, & d'en donner une relation fidelle & exacte, mais auſſi de l'accompagner de choſes nouvelles, ou du moins inconnues à la plus grande partie des lecteurs. De cette maniere la nouveauté ſe trouvera également dans tous les Journaux, pourvû qu'un Journaliſte ait le talent de la faire naitre. 2°. J'avoue que bien des choſes peuvent entrer dans l'hiſtoire des livres anciens, que la politique & d'autres raiſons ont fait excluire de celle des livres modernes: mais malgré cela on peut encore emploier dans celle-ci des particularités auſſi curieuſes & auſſi intereſſantes que tout ce qu'on emploieroit dans l'autre. A la verité les *faiſeurs de livres* ſe diſpenſent aujourd'hui d'un travail qui demande des recherches & de l'étude. 3°. Le plus grand avantage de l'hiſtoire des livres an-

(3) M. de *Sallengre* avoit amaſſé la pluspart des materiaux de ces Memoires dans ſes Voïages en France & ailleurs. Son deſſein étoit de poublier ces materiaux en pluſieurs volumes, & il le pouvoit d'autant mieux qu'il étoit en ſocieté de commerce avec Du Sauzet alors Libraire à la Haye.

anciens c'est d'y être moins géné dans ses jugemens & de pouvoir y critiquer plus librement les livres & leurs Auteurs.

M. de Sallengre ne *prétendit par se renfermer dans des bornes si étroites.* Il promit d'inserer dans ses *Memoires toutes sortes de piéces qui regarderoient les arts & les sciences; en particulier celles qui rouleroient sur des sujets d'Histoire & de Litterature & sur les éditions de livres.* Il insinua que parmi ces piéces il pourroit y en avoir de sa façon. Il promit aussi d'y faire entrer *certains Opuscules, qui par leur bonté & leur rareté mériteroient d'être plus communs.*

L'exactitude & la recherche de la verité devant être l'unique but des études d'un honnete homme & des Ouvrages qu'il met au jour, M. de Sallengre declara qu'il releveroit dans ses *Memoires* toutes les fautes qu'il decouvriroit, & même dit-il, celles *de gens infiniment plus habiles que moi:* mais il promit en même tems que sa critique seroit toûjours accompagnée *des ménagemens que les gens de lettres se doivent les uns aux autres.* Après un petit détail des fautes que peut faire un Auteur qui releve celles des autres, il ne demande aucune grace pour les siennes, il souhaite qu'on les lui fasse remarquer; „ & „ la maniere dont je me retracterai, conti„ nue t'il, prouvera la sincerité de cette „ de-

(4) Voï. les *Nouvelles Litteraires* du 31. Août 1715. du 6 Juin 1716. & du 1 Janvier 1718. „ l'Auteur de ces „ Memoires, dit on dans les *Nouvelles Litteraires* du „ 31 Aout, fait paroitre un gout & un discernement si „ exquis, avec une fort grande connoissance de la Lit„ terature, qu'il n'y a aucun sujet de douter que ce pre„ mier tome ne soit tres favorablement reçu du public & n'en

„ declaration." Enfin, s'il ne proteste pas qu'il n'aura point de prejugés, c'est qu'il a cru que cette protestation aiant presque toujours été violée, il étoit inutile de la faire encore. Il faut que le public en juge lui même, & rende justice à l'Auteur qui promet l'impartialité.

Monsieur de Sallengre promettoit de donner seulement de tems en tems ces *Memoires de Litterature*, sans s'assujettir à un terme fixe, comme la pluspart des Journaux. Il en a paru quatre parties en petit octavo depuis la fin d'Août 1715. jusqu'au 1. Janvier 1718. (4)

Je férai maintenant quelques Remarques sur les morceaux les plus importans de ces *Memoires de Litterature.* Art. I. *Memoires pour servir à la Vie de Guillaume Postel.* Il y a des choses assés curieuses dans ces Memoires: mais en general M. de Sallengre s'y attâche plutôt à fixer des dates & à corriger des fautes échappées à ceux qui ont parlé de *Postel*, qu'à faire l'histoire des Livres & des erreurs de cet Auteur. Il y donne une espece de démênti à l'Abbé *Tricaut*, qui, dans ses *Essais de Litterature* avoit parlé de *la Virgine Veneta* de *Postel* comme aiant vû ce livre écrit en Latin. M. de Sallengre avoit il déja oublié qu'on doit relever les fautes *avec tous les égard & tous les menagemens* (5) *que les gens de Lettres se doi-*

„ n'en fasse souhaiter la continuation ..... Nous n'oserions lui donner toutes les louanges qu'il merite de „ peur... que quelques esprits malins n'attribuent à un „ motif d'interêt, ce que nous pourions dire à l'avantage de l'Auteur & de ses Memoires ". La note precedente aprend quel est ce motif.

(5) Ce sont les termes de M. de Sallengre même.

*doivent les uns aux autres* ? L'Art. II. est un court extrait du Livre *de orbis terræ concordia.* M. de Sallengre y auroit dû suivre & examiner plus en détail les idées de l'Auteur, & ne pas se contenter de les raporter simplement. J'en dis autant du III. Article, qui est l'extrait du Livre de *Nativitate Mediatoris* du même *Postel*, & je ne sauroit passer à M. de Sallengre l'application froide & puerile de *fiat Lux* à l'obscurité de ce Traité de *Nativitate*. Il ne place pas plus heureusement dans le même endroit ce vers de Despréaux.

*Aux Saumaises futurs préparer des tortures*

Au reste en lisant ces deux extraits, il seroit bon d'avoir sous les yeux ce que raporte M. Dupin dans sa *Bibliotheque des Auteurs Ecclés.* touchant les livres de *Postel*. *Art.* IV. Extrait de l'*Apologie pour Herodote* (6) M. de Sallengre fait l'histoire des editions de

(6) Le titre du livre est *Introduction* au *Traité de la conformité des Merveilles anciennes avec les modernes* ou *traité preparatif* à l'*Apologie* &c. Il est plus connu sous le titre d'*Apologie*.

(7) M. de Sallengre ne peut s'empecher d'avouer *qu'il y a bien de la bagatelle dans ces Ouvrages*, & apres avoir declaré *que ce livre renferme quantité de faits singuliers & extraordinaires*, il finit par un correctif qui ruine ce jugement, en disant que *ces faits ne sont peut être pas tous vrais*.

(8) Voi. p. 47. *Memoires*, 8vo. tom. I. pr. part. le terme de *Bordel* p. 51. celui de *paillardise* après quoi suit une application froide & peu digne d'un Auteur judicieux & retenu de quatre vers de M. Despreaux *On compteroit plutôt combien* &c. Il ne se donne pas même la peine de voiler les obscenités V. partem p. 47. vers le milieu de *la page*.

de l'Apologie, après quoi il donne le plan que l'Auteur (Henri Etienne) s'y est proposé. Cette Apologie est un livre outré depuis le commencement jusqu'à la fin & dans lequel on fait de la corruption des ecclesiastiques de ce siécle & des précedens un argument contre l'Eglise Romaine. La haine & la passion de l'Auteur lui ont fait entasser dans son livre toutes sortes de *rebus* & de contes populaires pour mieux décrier les Prêtres & les Moines chez les Protestans (7) M. de Sallengre lui-même n'est pas excusable d'avoir afecté de choisir uniquement pour objets de son analyse les endroits les plus odieux du livre & ceux qu'on ne peut guere exprimer avec bienseance. Il ne se contente pas de rapporter ces endroits : il s'exprime lui-même en des termes que l'honnêteté a proscrit (8) Il oublie aussi qu'on ne doit jamais representer d'une maniere burlesque ou bouffonne (9) les objets du culte de qui que ce soit, non pas même des Idolatres. (10) Un au-

(9) Ib. p. 57. levant *le Dieu de la Messe*, au lieu de dire tout au moins *en levant l'hostie.* Cette expression lui plaisoit sans doute, puis qu'il la repete un peu plus bas: & cependant elle est digne tout au plus de la populace.

(10) Il faut avouer cependant qu'on s'oublie de ce côté là dans toutes les Religions. Les SS. Peres ont donné quelquefois dans cet exces. Les Docteurs modernes y sont tombés, & cela pour n'avoir pas fait attention à la dignité que les hommes attribuent à leur culte, quel qu'il puisse être. Travaillés à montrer par de solides raisons l'absurdité d'un certain culte Religieux mais n'irrités pas ceux qui le pratiquent par des traits burlesques & de satyres contre l'objet de ce culte. Les preuves de cette nature ne sauroient ramener les hommes. Il n'en est point qui regarde son culte religieux comme un sujet de bouffonerie.

autre defaut de M. de Sallengre, c'est l'envie de faire des applications de passages de certains Poëtes. En voici une qui pourra paroitre risible & forcée aux lecteurs qui aiment que ces applications soient justes & necessaires. Après avoir parlé des homicides attribuez à quelques Moines, il s'écrie dans les termes de Virgile:

*Quis talia fando,*
*Myrmidonum, Dolopumve, aut duri miles Ulyssei*
*temperet à lachrymis?*

Il est afligeant pour l'Eglise de J. C. que de tels Monstres se soient mélés parmi les fidelles: mais qu'est ce que cela fait aux *Myrmidons* & aux *Dolopes*?

Article V. *Memoires pour servir à la vie de M. l'Abbé Regnier Desmarets.* On a de l'obligation à M. de Sallengre d'avoir publié ces Memoires, qui peuvent servir de canevas à la vie de l'Abbé Regnier Desmarets. Je passe les Articles VI. VII. & VIII. L'Article IX. comprend l'histoire de la guerre des *Vranins* & des *Jobelins*. Les *Vranins* & les *Jobelins* étoient deux partis de gens d'esprit contemporains de Voiture & de Benserade. Ces beaux esprits s'étoient declarés, les uns, pour le sonnet d'*Vranie* que Voiture avoit composé pour une Dame de distinction, les autres pour celui que Benserade adressa à une autre Da-

(11) L'Epitre de *Passavant* a pour Auteur Th. de *Beze*. Elle avoit été imprimée en 1710 à Londres avec les *Epistolæ obscurorum Virorum* M. de Sallengre ignoroit cette reimpression, lorsqu'il donna ces extraits & ne l'aprit qu'apres coup chez le Librai-

Dame en lui envoiant une paraphrase sur Job. Cet article contient des choses curieuses au sujet de cette guerre des beaux Esprits, guerre qui partagea la cour & la Ville & passa même aux Provinces. M. de Sallengre commence l'Article par le recit de quelques querelles que des bagatelles & même des discussions pueriles ont excitées parmi les Savans. Il n'a pas oublié les disputes de la Sorbonne sur la lettre Q. & sur la prononciation de *quisquis* ou de *qisqis* , de *quamquam* ou de *qanquam* ; & c'est à cette dispute que nous devons le mot de *quancan*, qui signifie parmi nous *du bruit excité pour rien, & mal à propos.*

L'Article premier de la seconde partie du premier Tome de ces Memoires contient des *Reflexions sur l'utilité de la Litterature.* On y refute plusieurs mauvaises objections que l'on a faites contre l'étude des belles lettres. Ce Reflexions paroissent faites un peu à la hâte , & sans toute la reflexion que meritoit un sujet sur lequel on pouvoit dire d'excellentes choses.

Art. III. L'*Indice expurgatoire du Menagiana* a pour Auteur M. de la Monnoye, qui l'a fourni tout entier à celui des *Memoires de Litterature*. L'Article VI. contient l'histoire abregée & des extraits de la plaisante *Epitre de Maitre Benoit Passavant* à *Pierre Lizet* (11) que M. de Sallengre a ensuite inserée toute entiere avec les notes de M. le Duchat dans la

braire Johuson qui lui montra l'edition de Londres M. de Sallengre publia pourtant l'Epitre entiere dans la suite de ces Memoires pour faire usage des notes de M. le Duchat.

la premiere partie du second Tome des mêmes Memoires.

Art. VIII. *Lettre sur le Livre des trois Imposteurs.* L'ignorance & la mauvaise foi de l'Auteur de cette lettre sautent aux yeux des lecteurs le moins attentifs & ne meritoient pas la replique de M. de la Monnoye contenue dans L'Article IX. Il faut croire ses lecteurs des dupes pour oser leur dire, comme a fait l'Auteur de la lettre, *qu'en lisant par ci par là quelques phrases*, on trouva *que le Traité des trois Impost. étoit un sisteme d'Atheisme demontré.* J'ai vû entre les mains d'un Banquier Juif, d'Amsterdam le prêtendu *traité des trois Imposteurs*, qui étoit un manuscrit in quarto d'environ 180. à 200. pages, gros caractere, je n'y lûs rien que de fort trivial. Le systeme n'avoit nulle suite, on n'y trouvoit aucun raisonnement digne d'attention, & tout cela paroissoit bâti avec si peu de force & tant de précipitation, qu'il étoit visible qu'un miserable imposteur avoit fabriqué le Manuscrit pour excroquer quelques pistoles à des curieux qui veulent bien être dupés.

Art. VII. de la I. Part du Tome I. *Lettres anecdotes* &c. Les plus remarquables de ces lettres sont celles de Boulliau & de Menage : encore sont elles bien peu interessantes.

Art.

(12) Page 11. Au reste il est bon de renvoïer le Lecteur à la pag. 313. & suiv. du to. premier de cette Histoire au sujet de Tanneguy le Fevre.

(13) Voi. sur cela le Tome premier de cette Histoire, &c.

(14) Le P. Simon Lettre VI. du Tome I. de ses Lett. Edit. d'Holl. dit que le *Fevre* avoit corrigé les épreu-

Art. VIII. *Arrêt memorable* &c. contenant l'histoire *d'un ſupoſé mary* &c. Entre ceux qui ont parlé de cette impoſture, M. de Sallengre a oublié *Du Verdier*, qui en a fait le Chapitre 26. du IV. Livre de ſes *diverſes Leçons*.

Art. I. de la ſeconde partie du Tome II. *Memoires pour la Vie de Tanneguy le Fevre*. Ces Memoires ſont très curieux. Je ne ferai qu'une Remarque ſur ce que M. *Graverol* y dit (12) contre ce que M. *Huet* avoit avancé au ſujet de *Tanneguy le Fevre*, *qu'il avoit promis de changer de Religion*. C'eſt que le *Fevre en avoit fort peu*, & que cela paroit par pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. (13) Je ne dirai rièn de la connoiſſance qu'il eut du *Projet de reunion* (14) composé par le Miniſtre d'*Huiſſeau*: ce ſeroit une preuve trop equivoque du peu de Religion de le *Fevre*. Du moins elle ne ſatisferoit que des perſonnes d'une bigoterie conſommée. Voici quelque choſe de plus précis. H. *Desbordes* (15) qui avoit pu connoitre aſſés particulierement *Taneguy le Fevre* à Saumur, m'a aſſuré que „ dans le tems du *prê-* „ *che* & de l'adminiſtration de la Cene „ (16) M. *le Fevre* tiroit de ſa poche ſon „ Terence ou ſon Anacreon, & s'amuſoit à „ les lire, pendant que les autres liſoient leur „ *Voiage de Bethel*." (17) Cette derniere circonſtance prouve du moins qu'il traitoit aſſés

epreuves du livre de ce Miniſtre.

(15) Il avoit été Libraire à Saumur: il eſt mort à Amſterdam en 1723.

(16) Je me ſers des propres termes de ce Libraire.

(17) C'eſt un petit livre de devotion, dont les Proteſtans François ſont uſage pour ſe préparer à la Cene.

ſés cavalierement les pratiques exterieures de Religion; en quoi il ne ſe diſtinguoit pas de beaucoup d'autres Savans, qui ont crû que ces pratiques n'étoient utiles & neceſſaires qu'à ceux qui n'ont ni la capacité, ni le courage de s'elever par eux mêmes juſqu'à Dieu.

Art. VIII. *Pasquillorum Tomi duo.* Je remarque contre ce que dit M. de Sallengre, *que ces ſortes de Pieces ne prouvent pas grand choſe dans le fonds & qu'un hiſtorien auroit grand tort de s'y fier*; qu'au contraire elles prouvent beaucoup, & qu'on peut s'y fier, pourvu qu'on le faſſe avec diſcernement, avec choix, avec retenue. Eh! pourquoi prouveroient elles moins aujourd'hui que tant de ſemblables monumens qui nous reſtent de l'antiquité, & dont on fait tous les jours uſage? Ce n'eſt donc que l'abus & le défaut de diſcernement qui peuvent faire mépriſer ces piéces. Il ne faut pas les recevoir aveuglement & il faut ſurtout prendre garde à la main qui nous les donne. A cette Remarque j'ajoute, que le Dialogue intitulé *Julius excluſus*, qui commence le ſecond Tome de ce Recueil, a été traduit en François par un homme d'eſprit établi en Flandres, & qu'il a été imprimé à Amſterdam en 1727. ſous le titre de *Dialogue entre S. Pierre & Jules II. à la porte du Paradis.*

Depuis l'année 1727. le P. *Des Molets* a en-

(18) Il s'imprime chez *Simar* à Paris in 12.

(1) En Hollandois *ontfanger general van Convoyen en licenten.*

(2) C'eſt-à-dire lorſquelles étoient ſous la domination des Etats. Depuis la Paix d'Utrecht on a dû retrancher Lisle & Douay.

entrepris un Ouvrage (18) ſemblable à celui de M. de *Sallengre* & l'a intitulé *Continuation des Memoires de M. de Sallengre.* Il ſeroit à ſouhaiter que cet Ouvrage ſe fit avec plus de choix & que ce R. P. ne raſſemblât pas indifféremment le bon, le mauvais & le médiocre.

## NOTE

### *Sur* M. *de Sallengre.*

ALbert Henry de Sallengre né à la Haïe en 1694. étoit fils d'Albert Henry de Sallengre Receveur general des droits d'entrée &c. (1) de Liſle, Douay, Tournay, Ypres, Furnes, Dixmude & de leurs Chatelenies (2), & de Dame . . . . . . Rotgans ſœur d'un fameux Poëte Hollandois. (3) Après avoir fait ſes premieres études ſelon l'uſage ordinaire des colleges, apris le Latin, le Grec & tout ce que l'on comprend ſous le nom d'*humanités*, on l'envoia étudier à l'Univerſité de Leide. Il y aſſiſta aux leçons de Philoſophie de M. Bernard & fit enſuite ſon cours de Droit ſous M. Vitriarius. L'un & l'autre étoient alors Profeſſeurs à Leide. M. de Sallengre aïant donné le tems neceſſaire à l'étude de la Juriſprudence & s'étant fait paſſer Docteur en Droit à l'Academie, re-

(3) *Rotgans* mort en 1710. Il eſt Auteur d'un Poëme heroique composé à l'honneur de Guillanme 3. Roi de la grande Bretagne, & de pluſieurs autres Poëſies que M. de Sallengre neveu de Rotgans a recueillies en un gros volume in 4. imprimé en 1714. l'Editeur l'a dédié à M. le Baron de Weldeten.

revint à la Haie & y fut reçu peu de tems après son retour Avocat à la Cour d'Hollande. Après la conclusion de la Paix en 1713. il alla voiager en France & fit un sejour de plusieurs mois à Paris. Pendant ce tems là il pensa moins à voir des spectacles & des bâtimens qu'à faire des liaisons utiles avec les Savans & les Beaux esprits du Roiaume. Il y frequenta aissiduement l'Abbé de Longuerue, l'Abbé Fraguier, Messieurs Baluze, de la Monnoye, Remond de S. Mard, les PP. Daniel & de Tournemine, le P. le Courayer alors Bibliothecaire de S. Genevieve, & en un mot plusieurs autres personnes aussi illustres par leur savoir que celles que je viens de nommer. Dans un âge où l'on ne respire que les divertissemens & dans une Ville qui en est le centre, notre jeune voiageur Hollandois, né & elevé dans un païs où l'on a rarement le moien de connoitre la delicatesse des plaisirs, eut pourtant le courage de resister à leurs charmes & de leur préferer constamment les avantages de l'étude. Cette resistance est d'autant plus digne de louange que M. de Sallengre pouvoit se procurer plus d'agrémens à Paris que beaucoup d'autres étrangers.

En l'année 1716. M. de Sallengre fut fait Conseiller de la Princesse de Nassau-Frise, & pourvû ensuite de la Charge de *Commissaire des Finances de la Generalité*. Il fit cette même année un second Voiage à Paris. En 1719. il en fit un à Londres & y fut reçu membre de la Societé Roiale d'Angleterre.

M. de Sallengre mourut de la petite verole le 27. Juillet 1723. au retour d'un petit voiage en

en Gueldre. Cette maladie regnoit alors dans la Province, & l'on doit croire qu'il en revint avec les principes du mal, puisqu'il tomba malade peu de jours après son retour. M. de Sallengre son Pere avoit eu plusieurs enfans. Henri Albert étoit resté seul avec une sœur, qui épousa en 17. . . . Mylord Whitworth Plenipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne (George I.) au Congrés de Cambray.

Les Ouvrages de M. de Sallengre sont divers Extraits de sa façon dans les premieres années du *Journal Litteraire.*

Une *Lettre sur la longueur des sermons* imprimée 8o. à la Haie chez Johnson en 1713. Cette lettre fut traduite en Hollandois par M. de Kruiningen intime ami de l'Auteur. Il s'est fait deux editions de la traduction.

*L'Eloge de l'yvresse* in 8°. A la Haie 1714. Ce n'est qu'une compilation de lieux communs sur l'yvresse. Le badinage y est froid. Cependant cette piece a eu l'avantage d'être aussi traduite en Flamand & de trouver un imprimeur à Leide en 1715. sous le titre de *Bacchus* op *syn troon*, of *nuttigheyt der Wyne.*

*Histoire de Pierre de Montmaur Professeur Roial en Langue Grecque* en 2. vol. 8°. A la Haye 1715. C'est un Recueil complet de toutes les piéces satyriques en vers & en prose, qui ont été faites contre ce Professeur le plus fameux parasite de son tems. M. de Sallengre, qui avoit le genie compilateur, recueillit toutes ces pieces étant à Paris & les fit ensuite imprimer en Hollande avec une tres longue preface de sa façon, où l'on trouve des particularités curieu-

ses touchant ces Ouvrages. Presque tous les Journaux de ce tems là ont parlé de cette *Histoire de Pierre de Montmaur*.

*Memoires de Litterature* dont on a parlé dans cet article.

*Discours sur la Vie & les Ouvrages de Meziriac* à la tête de la nouvelle Edition des *Commentaires* de cet Auteur sur les *Epitres d'Ovide* en 2. Vol. grand 8. à la Haye 1716. chez *Du Sauzet* Le Journal des Savans a parlé avantageusement de cette reimpression (4).

*Poësies de M. de la Monnoye avec son Eloge* par M. de S. * * * in 8. à la Haye 1716. chez *le Vier*.

*Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum ab Alberto Henrico de Sallengre congestus*, &c. Hagæ Comitum ap. *Du Sauzet* in folio. Le tome premier en 1716. Le tome 2. en 1718. & le tome 3. en 1719. Le projet de cet Ouvrage fut inseré dans le *Journal des Savans* du mois d'Octobre 1716. & dans le *Journal Litteraire* tome 8. prem. part. On s'est plaint qu'il n'y avoit pas assés de choix dans cette grande collection.

Outre cela M. de *Sallengre* fut l'Editeur

(4) *Journal des Sçavans* 1716. „ On ne sauroit trop „ louer, disent les Auteurs du Journal, le dessein que „ s'est proposé M. de *Sallengre*, de faire revivre par de „ nouvelles Editions d'excellens Ouvrages presque ensevelis dans l'oubli, &c.

(1) Peu de livres ont eu le succès du *Chef d'Oeuvre d'un inconnu*. L'édition la plus ample de cet ingenieux ouvrage est faite à la Haie chez Husson en 1732. & l'on voit au titre que c'est la sixiéme. Elle est considerablement augmentée, & de plus, suivant le même titre *revue, corigée & diminuée*. On y a ajouté l'*Apotheose d'Aristarchus Masso*, piéce qui n'est pas moins ingenieuse que le *Chef d'Oeu-*

teur des Memoires de M. Huet ancien Evêque d'Avranches, sous le titre de *P. D. Hueti Commentarij de Rebus ad eum pertinentibus* in 12. à la Haye chez Du Sauzet. Les habiles gens reprocherent aussi-tôt à M. de S. la faute qu'il avoit faite dans ce titre, en mettant *ad eum* au lieu de *ad se*. J'ai oui dire aussi que M. de Sallengre avoit dessein de travailler à l'*Histoire des Provinces-Unies* depuis la trêve de 1709. où finit Grotius.

M. de Sallengre étoit naturellement doux & complaisant. Il aimoit les belles Lettres & ceux qui étoient en état de les cultiver: son principal talent consistoit à les encourager & à faire valoir leurs ouvrages.

---

## ARTICLE VIII.

### *Memoires Litteraires par S. D. L. R. G.*

LA voix publique a toujours donné ces Memoires à l'Auteur du *Chef d'œuvre d'un inconnu* (1), c'est à dire à Mr. *Themiseuil de Sainte Hya-*

d'*Oeuvre* L'Ouvrage est dedié à cet *Aristarchus Masso* (M. Masson) Auteur de l'*Histoire Critique de la Republique des Lettres*. La Preface de la premiere édition nous fait comprendre que le commentaire du *Chef d'Oeuvre* est imité d'après cette vaste compilation de notes qui fit naitre en 1712. le *Pervigilium Veneris* sous la forme d'un gros *Variorum* à la *Haie* chez *Scheurler*. Le *Pervigilium* est une piece à la verité plus importante que la chanson de *Catin Castor*: mais il falloit repandre le ridicule sur une compilation où l'on trouvoit beaucoup d'inutilités. Peu de personnes savent que le plan de commentaire de Maitre Mathanase sur le *Chef d'Oeuvre* se fit à table au com-

*Hyacinthe*. Selon le plan qu'il se proposoit, cet Ouvrage devoit être mêlé d'Extraits, de Dissertations, de Pieces fugitives, ou qui serviroient à completer des éditions defectueuses. Chaque tome devoit commencer par une Dissertation sur un art, ou sur une science, & cela, nous dit l'Auteur, selon l'ordre naturel, où l'on passe des plus simples aux plus composés (a). On auroit vû de cette maniere tout ce que pensoit Mr. *Themiseuil* sur les arts & sur les sciences, l'utilité qu'il retiroit de ses lectures, & de quelle maniere il lisoit les livres. La Dissertation devoit être suivie de l'Extrait d'un livre d'art ou de science, selon la methode de la Dissertation. Les autres articles devoient être indifferemment des extraits, des pieces fugitives, &c. A la suite de l'extrait Mr. *Themiseuil* promettoit la vie de l'Auteur dont il auroit donné l'extrait, avec une *parfaite representation des ouvrages* analysés. Il s'engageoit envers le public d'être historien impartial & critique de bon-

commencement de l'année 1714. entre cinq ou six amis, qui la plupart travailloient alors au premier Journal Litteraire. M. *Themiseuil* fut chargé de l'exécution, & reussit admirablement. Ce que je viens de raporter peut expliquer ce qu'a dit l'Auteur de l'*Etat de l'homme dans le peché originel* à la fin d'un petit avertissement qui précéde cette Dissertation reimprimée en 1716. avec beaucoup de corrections & quelques augmentations, quoique le titre la date de 1714. comme la premiere. Cet Auteur a cru deshonorer le *Chef d'Oeuvre* en disant, *que ce n'étoit qu'un fruit* de vint & quatre heures *conçu à table* entre la poire *& le fromage*. Un tel mépris ne sert qu'à mieux faire l'éloge de ce *Chef d'Oeuvre* & de son Auteur. Rendons justice à celui de l'*Etat de l'homme*. Il s'est *en quelque façon retracté* en suprimant ce petit avertissement à la troisiéme édition qu'il a donnée de son livre en

bonne foi, ami sincere de la vérité, que rien ne pourroit être capable de lui faire déguiser. Enfin dans tout ce qui regarderoit la Religion, il promettoit de ne prendre parti que contre les Athées & contre les intolerans dans quelque secte qu'il les trouvât: & pour les choses qui regardent le gouvernement, il donnoit parolle de ne soutenir que les Loix de la Nature. Le plan étoit beau: l'on conçoit assez la difficulté de l'exécution. Mr. *Themiseuil* la sentoit aussi, & il le fait connoitre dans sa preface. Beaucoup d'Ecrivains ont tous les talens necessaires pour concevoir d'excellens projets. La vivacité de leur esprit leur presente en gros toutes les beautés du dessein & leur coup d'œil est assez heureux pour les voir de cette maniere: mais le détail en est difficile, & c'est dans ce détail que les forces manquent. C'est alors aussi que les raisonnemens peuvent donner prise & que les consequences se tirent au desavantage de l'Auteur. J'ajoute que les idées

en 1731. laquelle, pour le dire en passant. est absolument la meilleure par les nouvelles corrections & par les additions qu'il y a faites.

Je dois remarquer encore à l'occasion du *Chef d'Oeuvre*, que le *Spectateur* Anglois a taché de l'imiter par une chanson qu'il supose deterrée dans quelque aucien Manuscrit & qu'il accompagne de notes qui consistent uniquement en ces leçons connues chez les savans sous le nom de *Variantes*. Voi. Spectateur Tom. V. 15. Discours. Mais quelle différence entre l'imitation & l'original. La chanson & le commentaire de l'Anglois n'ont rien d'agreable & de piquant, & le froid de l'original est fidellement conservé dans la traduction qu'on nous a donnée du *Spectateur*.

(2) *Preface des Memoires, &c.*

idées generales, telles que l'Auteur des Mémoires se les proposoit, ne sont jamais contestées, ou ne le sont que par des gens qui méritent d'être exclus de la Societé civile. Mais c'est en les dévelopant qu'on s'expose à la mauvaise humeur des partis, aux mauvais scrupules des bigots, & à la subtilité des censeurs & des critiques. Mr. *Themiseuil* avoit raison de croire *que ce qu'il diroit pourroit attirer contre lui de mauvais discours.*

Le tome premier de ces Memoires parut in 8. en 1716. & fut imprimé à *La Haye*, chez *Le Vier*. Il est divisé en deux parties, & c'est tout ce que le public en a vû (3) Entre les pieces inserées les deux morceaux les plus importans sont, la *Refutation de l'Apologie d'Erasme & la Reponse à cette* Refutation. L'Apologie étoit de la façon de M. l'Abbé *Marsollier* si connu par ses beaux ouvrages (4) Cette Apologie déplut aux R. R. P. P. de Trevoux & leur donna lieu de lâcher contre l'Apologiste une refutation assez honnête en aparence, mais, à l'examiner de près, très ironique & tres piquante à l'égard de M. l'Abbé Marsollier, injurieuse & outrageante à l'égard d'Erasme, qui sera toujours, quoi qu'en puissent dire les R. R. P. P. un des plus grands hommes que le Christianisme ait ja-

(3) Voi. l'idée qu'on donne de ces *Memoires* dans les *Nouvelles Litteraires* du 5. Sept. 1716.

(4) M. *Masson* Auteur de l'*Histoire Critique de la Republique des Lettres* Tome VI. p. 366. se fait écrire de Paris, „ que le livre (l'Apologie) de M. l'Abbé *Mar-* „ *sollier* ne seroit pas demeuré sans reponse, si cet Abbé „ n'avoit pris des mesures fort justes pour empêcher „ qu'on

jamais produit, ami sincere de la simplicité Apostolique, ennemi des pratiques interessées d'une partie des ecclesiastiques de son siécle; un esprit sage & retenu, qui, sans se rebeller contre l'Eglise, se plaignoit avec raison de certains abus que le Clergé défendoit avec plus de chaleur que des articles de foi. La Refutation de l'Apologie méritoit une Reponse. Un savant Religieux l'entreprit, & c'est cette Réponse que M. Themiseuil a inserée dans ses Memoires. Elle est très vive: on y attaque dans plus d'un endroit la bonne foi du *Refutateur*, & je ne crois pas qu'il se put trouver assez d'équivoques & de restrictions pour la défendre.

L'*Atheïsme découvert par le* P. *Hardouin* savant Jesuite & l'un des plus hardis critiques qui aient jamais paru dans la Republique des lettres, est la seconde Piece dont je veux parler. Elle avoit été imprimée environ un an avant les *Memoires Litteraires*. On ne la place dans ces Memoires qu'à cause d'une Lettre qui lui sert d'explication. Le prétendu Atheisme est découvert dans S. Augustin, ou plutôt dans les livres attribués à S. Augustin. Or comme ces livres en citent d'autres des Docteurs contemporains de S. Augustin & que ces livres cités renferment aussi le

„ qu'on ne le refutât. Il a emploié, ajoute-t-on, le „ credit de deux grands Magistrats, pour empêcher de „ paroitre un Ouvrage savant & solide d'un P. Augustin „ Dechaussé, qui détruisoit absolument l'*Apologie d'E-* „ *rasme*". Suposons que cela soit véritable, le crédit des *deux grands Magistrats* n'empêcha pas les Jesuites d'écrire contre l'Abbé.

le même Atheiſme ; que de plus les ſentimens contenus dans tous ces écrits ont pour garans le mérite & l'autorité des livres qui les ont precedés, & même de l'Antiquité la plus reculée, il ſuit neceſſairement une ſuppoſition manifeſte des Livres de S. Auguſtin & de toute l'Antiquité: à moins qu'on ne voulut mettre au rang des Athées preſque tous les Docteurs de l'Egliſe. Telles ſont les conſéquences du ſyſtême le plus bizare, pour ne rien dire de pis, qu'aucun homme ait imaginé. C'eſt pourtant ce ſyſtême, que le P. *Hardouin* a bien oſé propoſer. Les Auteurs prophanes Grecs & Latins ſont ſelon lui une invention des derniers ſiécles. C'eſt dans le douze ou treizieme qu'une troupe d'impoſteurs s'eſt liguée pour les forger. Qui a revelé ce ſecret au R. P. c'eſt peut être quelqu'un de ces Anges, qu'un autre Docteur, au raport de la brochure de l'*Atheiſme* découvert, repreſente ſi plaiſamment, tantôt comme un cube, tantôt comme un péloton, quelquefois de la longueur de Paris à Vaugirard, ou même de la longueur de Paris à Rome, & qu'il fait danſer gaillardement ſur la pointe d'une aiguille (5).

(5) *Memoires Litteraires* p. 406.

AR-

## ARTICLE IX.

### *Histoire Critique de la Republique des Lettres tant ancienne que moderne.*

L'Auteur de cette Histoire est M. Masson, Ministre de la Communion Anglicane à Dordrecht. Son frere *Jean Masson* passe pour un fort savant homme & s'est fait connoitre dans la Republique des lettres par quelques ouvrages (1) Le plan que le Ministre de Dordrecht se proposoit ne pouvoit manquer d'être utile & agréable au public, s'il y eut emploié plus de politesse. Il falloit aussi l'accompagner de moins de hauteur, d'une érudition moins fastueuse & moins pedantesque, & s'y tenir à portée de tous les lecteurs. On le trouve par tout herissé d'Hebreu, de Grec & de Latin, son François est presque toujours un jargon insuportable & quelquefois un galimatias qu'il est difficile de penetrer. L'on peut dire enfin, que l'auteur deploye son érudition avec une rudesse digne des Gots pepuis le premier Volume de son ouvrage jusqu'au dernier, qui est le quinsiéme. & que c'est également partout un Chef d'Oeuvre de mauvais gout.

Il est vrai que M. Masson a presque demandé grace au lecteur dans la Preface de son histoire. Il a bien voulu nous y assurer *que l'on trouveroit sans doute quelques fautes dans son*

(1) *Jani Templum referatum*, les Vies *d'Horace*, *d'Ovide*, *de Pline* en Latin, &c.

*son livre par rapport au language : mais*, ajoute-t-il ensuite, *un lecteur tant soit peu équitable & judicieux sait tres bien, qu'un critique, qui ne va qu'au solide & qui s'attache aux choses & non aux mots, ne peut pas toujours être sur ses gardes, ni écrire dans la derniere pureté, ou dans la derniere politesse.* Mais il y a bien loin de quelques fautes à une barbarie éternelle ; & qui ne saura pas écrire *avec la derniere pureté, ni avec la derniere politesse* ne s'excusera pas auprès du public en écrivant toujours d'un stile barbare & en affectant presque partout d'éviter les termes honnêtes & polis. *Ciceron* & *Seneque* alleguées par M. *Masson* pour autoriser sa façon d'écrire, qu'il appelle *simple & sans art*, ne disent pas qu'on doive être grossier & barbare, ni qu'il faille se rendre inintelligible. Ciceron permet seulement de se negliger lors qu'il s'agit de préferer les choses aux mots ; (2) & Seneque veut que la vérité soit simple, & qu'on la represente dans son discours sans ces ornemens artificieux qui ne servent qu'à la deguiser (3).

Voici le plan de cette *Histoire Critique*, dont les deux premiers Volumes furent imprimés à Utrecht en 1712. & en 1713. & les treize suivans à Amsterdam chez J. Desbordes. „ Notre principal dessein, nous dit „ l'Auteur, est de parler en critique de „ toutes sortes de matieres savantes, & sans „ nous borner au *Moderne*, nous remonte- „ rons

(2) *Non ingrata negligentia de re hominis magis quam de verbis laborantis.*

(3) *Quæ veritati operam dat oratio incomposita debet esse &*

„ rons jusqu'à l'Antiquité la plus reculée, tant sacrée que profane", On se proposoit outre cela d'éclaircir des points de litterature, *soit par des Remarques détachées, ou par de courtes Dissertations*. Des extraits *d'excellens Ouvrages de litterature & de critique, qui ont paru depuis qu'on a vû renaitre les belles lettres* & ceux des bons livres peu connus hors de l'Angleterre devoient aussi entrer dans ce plan. On promettoit d'y inserer les Pieces qu'on enverroit des Pays étrangers, tant de *litterature que de critique*, & les *Pieces apologetiques des Auteurs maltraités par quelqu'un de leurs confreres, pourvû*, continuoit-on, *qu'il y eut de la literature, & qu'on y évitât, autant qu'il se pourroit les injures & les personnalités*. Chaque Volume devoit finir par un article qui contiendroit les livres nouveaux, & par un autre, qui annonceroit les Nouvelles Litteraires. On s'engageoit à l'exactitude & à la circonspection, à rendre justice à chacun, à relever les fautes, sans pretendre à l'infaillibilité, & enfin à ne point plaider aveuglement pour ce que les Theologiens appellent Orthodoxie. Malheureusement presque tous ces engagemens ont été violés, & il ne faut qu'ouvrir le livre, pour en être convaincu (4).

Donnons au lecteur une idée de quelques unes des Pieces qui composent l'*Histoire Critique*. l'Article second du premier Volume, lequel contient des *Remarques sur Eupoleme*, est

*& simplex*.

(4) Voiés en des exemples dans les disputes avec Mess. *Martin*, *Le Clerc*, *Dacier*, *Marchand*, &c.

terie, on y a joint des notes originales tant pour le ſtile que pour le choix (8). Quarante pages de cette Diſſertation ſont emploiées en citations Grecques & Latines pour nous montrer que les Pheniciens, qui n'avoient d'autre profeſſion que le commerce, étoient des fourbes & des voleurs. On eſt dédommagé d'un étalage de ſavoir ſi fatiguant & ſi déplacé, par l'Article qui ſuit la Diſſertation. C'eſt un *Diſcours* de *M. Des Vignoles ſur le tems précis de la perſecution ſuſcitée contre les Chrétiens par l'Empereur Neron; où l'on explique en même tems un paſſage de Tacite concernant les Fêtes de Vulcain, de Ceres & de Proſerpine*. Cette Diſſertation eſt bien plus préciſe & va mieux au fait (9).

L'*Hiſtorien Critique* prend des airs de hauteur avec tout le monde; Il gronde & maltraite les morts les plus reſpectables. Il querelle les vivans, il fait de ſes Nouvelles Litteraires un champ d'invectives, une eſpece de retranchement d'où il adreſſe ſes coups à ceux qui ont le malheur de lui deplaire (10). Il a toujours des extraits de Lettres à ſa devotion pour entretenir ſa mauvaiſe humeur. J'ai oui dire en Hollande, qu'avant de ſe déterminer à faire imprimer ſon *Hiſtoire Critique* à Utrecht il s'étoit adreſſé à *Fritſch* & *Böhm* Libraires de Rotterdam, & que pour leur faire valoir le mérite de ſon Ouvrage il leur avoit promis *d'y écraſer les le Clerc & autres demi ſavans dont le mérite conſiſtoit à faire la barbe au bon ſens & à la pure*,

(8) Voi par exemple, p. 15. Note. b. p. 25. Note (b) p. 49. Note (†).

(10) On

*re, & ſaine érudition.* Il n'en fallut pas davantage pour ſe faire refuſer. Après la mort de Desbordes il s'adreſſa à tous les libraires du Païs, ſans pouvoir en trouver un ſeul qui daignât accepter ſes ofres.

---

# CHAPITRE TROISIEME.

## ARTICLE PREMIER.

### *Memoires de l'*Academie *Royale des* Sciences.

CE n'eſt point déplacer les *Memoires de l'Academie Royale des Sciences*, que de les mettre au rang *des Journaux*; car qu'eſt-ce proprement qu'un Journal? Ceux qui s'en ſont formez une juſte idée, ſavent bien que c'eſt un Recueil, qui comprenant ce qui ſe paſſe de nouveau dans la Republique des Lettres, paroit régulierement en un certain temps. Or cette idée ne convient-elle pas parfaitement aux *Memoires de l'Academie Royale des Sciences*? dans leſquels ſont raſſemblées les Diſſertations & les découvertes, que font & que ſe communiquent mutuellement pluſieurs Sçavants ſur toutes les parties de la Philoſophie. A cette raiſon, qui m'a déterminé à faire mention dans cette Hiſtoire des *Memoires de l'Academie des Sciences*, j'en ajouterai une autre qui m'excuſera en partie, ſi

(9) On trouve dans ce Journal quelques autres Diſſertations de ce ſavant homme.

(10) Vol. tome VIII. p. 383. tome XI. p. 359. & ſuiv.

ſi elle ne me juſtifie pas entierement. C'eſt que je n'ai fait en cela que ſuivre l'exemple de ceux, qui ont travaillé avant moi ſur les Journaux (1). Ils ont été ſans doute bien aiſe d'enrichir leur Hiſtoire de ce qui pouvoit la faire lire avec attention & ils ont bien vû que le moyen d'y engager le Public, étoit d'y parler des travaux immenſes, qu'il en a couté à ces habiles *Academiciens*, pour penetrer auſſi avant qu'ils ont fait dans les ſecrets de la nature. Pourquoi me refuſerois-je donc une liberté qu'ils ont priſe? & par quelle raiſon retrancherois-je de cet Ouvrage ce qui peut en faire un des plus grands ornements? Il y auroit, à le prétendre, une injuſtice manifeſte, & je ne me crois pas obligé d'y déferer.

Ce petit mot d'Apologie, qui m'a paru neceſſaire, ſervira auſſi à juſtifier l'Article ſuivant, où je parlerai des *Memoires de l'Academie Royale des Belles Lettres*: mais avant que de venir à l'Hiſtoire des *Memoires de l'Academie des Sciences*; il faut toucher en deux mots ce qui s'eſt paſſé au temps de la formation de cette illuſtre Compagnie. Je dirai enſuite à qui elle a confié le ſoin de mettre en ordre ſes Memoires & de quoi ils ſont compoſez: je finirai pat quelques

(1) *Memoiree de Trevoux Fevr.* 1712.

(2) M. *Pernard Nouv. de la Rep. des Lett.* Sept. 1699. p. 357. parle d'un autre deſſein de *l'Academie des Sciences.* Elle fait imprimer, dit-il, un in 12. de 16. ou 18. feuilles avec des figures, qui eſt un Traité de la *circulation du ſang* de M. *Mery* contre M. M. du *Vernay*, *Verreyyen*, de *Buſſieres* & autres Anatomiſtes, avec la relation des Operations d'un certain *Frere Jacques* eſpece d'*Hermite*, qui a trouvé une methode de tailler les Malades de la

ques remarques ſur le lieu & la forme de l'édition.

C'eſt à la noble inclination qu'avoit M. *Colbert* de faire fleurir en *France* les Sciences & les Arts, que nous devons l'établiſſement de l'*Academie Royale des Sciences*. Ce Miniſtre dont les vûës plus élevées que celles du commun des hommes perçoient juſques dans l'avenir le plus reculé, comprit bien que c'étoit peu d'exciter les Sçavans par de grandes récompenſes, & que même en s'occupant tous ſeparement avec la plus grande aſſiduité, le profit qu'ils procureroient au public par leurs occupations particulieres ne ſeroit jamais fort conſiderable. C'eſt pourquoi il falloit, ou que M. *Colbert* renonçât au deſſein de fixer en *France* le goût des beaux Arts, ou qu'il prît des meſures plus juſtes, pour parvenir à le fixer. Il ne vit d'autre moien pour cela que l'établiſſement d'une Compagnie d'habiles gens : il crût qu'une telle Compagnie, en ſe conſacrant à de pénibles & laborieuſes recherches, pourroit le ſeconder efficacement dans ſon deſſein. Il en compoſa donc une de ce que la France renfermoit alors de plus célébre & de plus exercé dans la Philoſophie, les Mathematiques, & la Phyſique &c. mais en même tems

la pierre ſans les lier. & de les remettre ſur pied au bout de ſept ou huit jours. Cette même *Academie* doit donner pluſieurs Pieces journalieres, d'une, de deux ou de trois feüilles; mais cela n'eſt réglé ni par mois ni autrement : c'eſt ce qu'on apellera les *Memoires de l'Academie des Sciences*. Mais M. de *Fontenelle* qui en eſt le *Secretaire*, donnera tous les ans une relation in 4. de ce qui ſe ſera paſſé durant l'année dans l'*Academie*.

tems on ne sauroit s'empêcher d'être surpris, qu'il ait négligé d'assurer la durée d'une Compagnie, dont on ne tarda pas de reconnoitre l'utilité. Il sembloit qu'elle dut finir avec ce Ministre, cependant elle se soutint malgré la perte de son Fondateur. Ajoutons encore que pour la rendre aussi utile & aussi durable qu'elle devoit l'être, il falloit des Loix plus précises & plus severes. C'est ce qui lui fut procuré par les soins de M. l'Abbé *Bignon*. Il obtint en 1699. à l'*Academie* des Lettres-Patentes & des Réglements, & par-là elle se vit en état de travailler tout de suite & sans craindre une dissolution qui ruineroit les travaux de ces Academiciens si utiles à la Republique des Lettres.

L'Art 44. des Réglements de l'Academie des Sciences porte, que le *Secretaire* sera attentif à recueillir en substance tout ce qui sera proposé, agité, examiné & resolu dans la Compagnie, à l'écrire sur ses Registres par rapprt à chaque jour d'assemblée, & à y marquer les Traitez & les Dissertations, dont il aura été fait lecture . . . . . & qu'à la fin de Decembre de chaque année, il donnera au Public un extrait de ses Registres, ou une Histoire raisonnée de ce qui se sera fait de plus remarquable dans l'*Academie* (2).

On voit par la simple exposition de ce Statut, que les *Memoires de l'Academie des Sciences* ont deux parties, de même que les Registres de son Secretaire. La premiere, qui est

(3) A commencer depuis 1699. l'année 1731. vient seulement d'être imprimée (en 1733.)

(3) Il

eſt la plus longue, comprend en abregé ce qui s'eſt dit de plus curieux & de plus inſtructif ſur divers ſujets de Phyſique, de Mathematiques, &c. La ſeconde contient des Diſſertations entieres ſur toutes ces différentes Matieres. Le *Secretaire*, qui eſt chargé de publier cet Ouvrage, ne contribuë en rien dans cette ſeconde partie. Il n'a qne le ſoin de tranſcrire les Pieces que l'*Academie* a jugées dignes d'y avoir place, telles qu'elles lui ont été remiſes par les Auteurs; mais il n'en eſt pas de même de la premiere partie. Le Secretaire eſt maitre de donner aux materiaux qu'il a entre les mains la forme qui lui paroit la plus convenable. On ne ſauroit aſſez ſe repreſenter la peine qui accompagne ce travail. Il exige de celui qui l'entreprend une connoiſſance profonde des Sciences dont il doit traiter, un eſprit juſte & methodique, beaucoup de préciſion & de netteté. L'*Academie des Sciences* ne pouvoit confier cet Ouvrage à perſonne qui fut plus en état d'y réuſſir que M. de *Fontenelle*. On eſt étonné de voir comment il ſçait embellir des ſujets, qui par eux-mêmes ſemblent incapables de recevoir de l'agrément. Sur tout il excelle à mettre les matieres les plus abſtruſes au niveau des moindres eſprits. Pluſieurs *Academiciens* ont reconnu qu'ils lui étoient redevables d'une clarté qu'ils n'avoient jamais pû acquerir par eux-mêmes;

&

(3) Voi. Eloge de M. Parent.

(4) *Europe Savante* Janvier 1718.

(5) A commencer depuis 1699. L'ann. 1731. vient d'être imprimée (en 1733.)

(6) Ils ſont imprimés in 4. dans l'Imprimerie roiale le Volume Latin de 1666. a été réimprimé à *Leipſic* auſſi *in* 4. en 1700. Pour l'Hiſtoire de l'Academie depuis

 1699

& M. *Parent* l'a remercié plusieurs fois, de ce qu'il l'avoit, disoit-il, éclairci (3).

Les Eloges des *Academiciens*, que la mort enleve à *l'Academie des Sciences*, font dans ces *Memoires* une troisiéme partie, qui n'est pas la moins curieuse: mais le tour ingénieux dont on orne ces louanges est bien moins ce qui doit charmer, que la sincerité louable dont elles sont accompagnées. Disons même que ces Eloges pourroient être appellés *Histoire*, puisque M. de Fontenelle, en paroissant exagerer le merite de ceux dont il parle, decrit pourtant avec une merveilleuse exactitude leurs bonnes & leurs mauvaises qualitez. En un mot les coups de pinceau qu'il donne sont d'un Maitre qui le sçait manier avec toute l'adresse possible. On a eu raison de le dire, on ne pouvoit-orner de fleurs plus durables les tombeaux de ces morts célébres, & les jours où M. *de Fontenelle* fait leur Eloge, ressemblent moins à des jours de cerémonie funébre, qu'à des Fêtes celebrées en leur honneur (4).

Nous avons trente des années (5) des *Memoi-*

1699. elle a été reimprimée à Amsterdam chez De Coup, & le Libraire Mortier continue aujourd'hui de la contrefaire d'après l'Edition de Paris.

(7) *Jean Baptiste du Hamel* né à *Vire* en 1624. & mort à *Paris* le 6 *d'Août* 1706. est connu par un grand nombre d'Ouvrages de Philosophie & de Théologie. Les qualitez du cœur étoient encore plus estimables en lui que les qualités de l'esprit. M. de *Fontenelle* nous le represente comme un homme droit, plein de candeur, & generalement aimé. M. *du Hamel* a été un des premiers Academiciens de *l'Academie des Sciences*. V. son *Eloge* par M. *de Fontenelle*, *les Journalistes des Scavants* l'ont inseré mot à-mot dans le *supplément de Fevrier* 1707. A la vérité ils en ont avertis eux-mêmes.

(8) Cette Preface qui roule sur l'utilité des Mathémati-

*moires de l'Academie des Sciences* (6), outre cela on en a un en Latin qui contient l'Histoire de l'Academie depuis 1666. qu'elle fut établie, jusqu'en 1699. M. *du Hamel* en est Auteur (7). L'Histoire de cette Academie depuis 1699. est toute de Mr. de *Fontenelle*. M. *du Hamel* avoit entrepris de traduire en Latin l'année 1699. & il avoit déja achevé la belle Preface (8) qui est à la tête, lorsque la mort l'enleva: ainsi les *Journalistes de Paris* eurent raison de corriger dans leur Supplément de *Mars* 1707. ce qu'ils avoient avancé par mégarde dans celui de *Fevrier*, que M. de *Fontenelle* avoit traduit du Latin *l'Histoire Françoise de* 1699. C'étoit le contraire.

Les Eloges qui sont repandus dans ces Memoires ont été rassemblez & publiez en deux Volumes in 12. En cela on a eu en vûe la commodité de beaucoup de personnes, qui sans s'adonner aux Mathematiques, sont bien aises de connoitre les *Mathematiciens*. Les Auteurs de *l'Europe Sçavante* ont donné un Extrait fort détaillé de ces Volumes, ils ont aussi relevé quelques pensées qui leur paroissoient peu jus-
tes

tiques est un Chef-d'Oeuvre, & peut être mise en paralelle avec les plus belles Prefaces que nous ayons. V. *Bernard. Nouv. de la Repub. des Lett.* Octob. 1702. p. 365. Tous les autres Journalistes ont juge de même de cette Preface. V Trevoux Avril 1702. p. 138. „ On doit regarder „ comme un Chef-d'Oeuvre la Preface qui est au com- „ mencement de cette Histoire. On y sent un Auteur à „ qui les tours les plus naturels pour exprimer d'une ma- „ niere sensible des choses abstraites semblent se presen- „ ter aussi-tôt qu'il prend la plume. La lumiere qu'il „ répand sur la Physique & les Mathematiques ne leur „ permet pas d'être épineuses & sauvages". V. les Journaux des Sçavants 1702. p 403.

(9) L'Auteur du Voyage du Parn. p. 23. porte le même jugement de ces Eloges.

tes ou trop recherchées. C'eſt au Public à juger entre eux & M. de *Fontenelle*, mais ce dernier nous a tellement accoûtumez à croire & à penſer comme lui, qu'il n'y a pas d'apparence que nous nous déclarions en faveur de ſes cenſeurs en une occaſion, où ils ne lui reprochent qu'un peu trop d'eſprit (9). Heureux défaut & dont on doit tenir compte à ceux qui ont le bonheur d'en être accuſés. J'excepte toujours ceux qui afectent de montrer par tout qu'ils ont de *l'eſprit*.

---

## ARTICLE II.

### Memoires de l'*Academie Royale des Belles Lettres*.

JE ne dirai point ici de quelle maniere s'eſt formée l'*Academie Royale des Belles Lettres*, & par combien de changemens elle eſt enfin parvenuë à cet état de ſtabilité & de perfection, d'ou l'on peut eſperer qu'elle ne ſortira de long tems. Ce ſeroit m'écarter de mon but, & je ne ferois que repeter ce que l'on peut voir avec plus de ſatisfaction au commencement du premier Volume des Memoires qu'elle a donné en 1717.

Je ne ſaurois pourtant donner aux Lecteurs une juſte idée de ces Memoires, ſans ra-

(1) V. ſur les deux Editions de cette Hiſtoire la *Republ. des Lettres* de M. *Bernard* Avril 1702. p. 469. 470. & les Journaux de Trevoux Mai 1702. p. 23. Cette Hiſtoire a été traduite en Allemand. Le ſieur Goerée l'a traduite en Hollandois, & y a mis une Preface de ſa

rapeller en deux mots tout ce qui s'eſt paſſé à la fondation de cette illuſtre Compagnie.

Pendant quelque tems elle ne fut compoſée que de 4. *Academiciens*. Lorſque *Louïs XIV.* lui accorda des Lettres-Patentes, ce nombre ne ſe trouva augmenté que de 4. autres. On les occupa d'abord à examiner les deſſeins de Peinture & de Sculpture dont on a embelli *Verſailles*, enſuite à faire des Deviſes pour les Jettons du *Treſor Royal*, des Parties caſuelles, des Bâtiments & de la *Marine*. Enfin elle entreprit l'*Hiſtoire du Roi par les Medailles.* Elle parut en 1701. (1) avec une longue Preface, que Louis XIV. fit ſuprimer. (2).

Les occupations de l'*Academie* ſembloient devoir finir avec cet Ouvrage : Mais M. l'Abbé *Bignon* ſe ſervit de cette conjoncture, pour obtenir du *Roi* un établiſſement qui en aſſurât la durée. Le Chancelier de *Pont-Chartrain* apuya auprès de S. M. le Memoire qu'on lui preſenta là-deſſus, & l'*Academie* reçut enfin un Reglement, par lequel on déterminoit le nombre des *Academiciens*, leurs occupations &c. & afin que le Public eut ſa part des découvertes qu'ils pourroient faire, l'Article 38. ordonna que le *Secretaire* donneroit à la fin du mois de Décembre de chaque année un extrait de ſes Regiſtres, ou plutôt une Hiſtoi-

de ſa façon. Cette traduction a été imprimée in folio chez Van Damme.

(2) J'ai crû qu'à cauſe de cette ſupreſſion, qui l'a rendue aſſés rare, le public la verroit avec plaiſir à la ſuite de cet article.

toire raisonnée de ce qui se seroit passé de plus considerable dans l'*Academie*.

Si cet article des Statuts de l'*Academie des Belles Lettres* eut été suivi exactement, nous aurions déja dix-neuf Volumes de ses *Memoires* : mais elle n'a cru devoir penser à les mettre au jour, qu'après que tout ce qui pouvoit avoir du raport au bon ordre, ou à l'honneur de la *Compagnie* seroit entierement reglé. Aussitôt qu'elle s'est trouvée débarassée des soins que les nouveaux établissemens trainent à leur suite, elle a songé tout de bon à contenter l'impatience du Public; & l'on a vu sortir de l'*Imprimerie Royale* à la fin de 1717. deux Volumes in 4. qui comprennent une partie de ce que les Membres de cet illustre Corps y ont leu, soit dans les Assemblées publiques, soit dans les Assemblées particulieres, depuis son renouvellement jusqu'en 1710. Depuis ces deux Volumes il en a paru six autres (3).

A la tête du premier Volume on voit l'Histoire de l'*Academie*. On y développe sa naissance & ses progrez; on y raporte tous les Arrêts qui fondent ses Droits & ses Privileges, les veuës différentes qu'elle a euës en différents tems. Tout cela est suivi d'une liste des *Academiciens*, qui sont entrez & sortis depuis 1701. jusqu'à la fin de 1716. Le reste du premier Volume & le second tout entier contiennent les Pieces qui ont été leuës dans l'*Academie* jusqu'en 1710. Ce Re-

(3) On contrefait cette Histoire in douze à Amsterdam, chez Changuion.

Recueïl a quatre parties. „ La premiere, „ nous dit-on dans la *Préface*, roule ſur les „ points les plus généraux de l'Hiſtoire an- „ cienne, & contient les Piéces qui ont ra- „ port à l'origine des Sciences chez divers „ Peuples, au culte de leurs Divinitez, au „ détail de leurs jeux & de leurs exercices, „ à la connoiſſance de leurs Loix, de leurs „ Uſages, de leurs Syſtemes, *&c.*

„ La ſeconde comprend des Caracteres & „ des Paralelles d'Auteurs, des Diſſertations „ Critiques & Grammaticales, des Correc- „ tions ou des reſtitutions de textes, des „ Notices de *Manuſcrits*, des fragmens in- „ connus, des interpretations de paſſages „ difficiles, des diſcuſſions chronologi- „ ques, *&c.*

„ On trouvera dans la troiſiéme l'explica- „ tion de pluſieurs monuments ſinguliers, „ Inſcriptions, Medailles, Pierres gravées, „ *&c*".

„ La quatriéme enfin eſt compoſée de trai- „ tez & d'éclairciſſements ſur divers points „ de l'Hiſtoire du moyen âge, particuliere- „ ment de celle de notre Monarchie, de nos „ premiers Poëtes, de nos vieux Roman- „ ciers, & d'autres Auteurs".

De ces différentes Piéces, les unes ont é- té imprimées tout au long dans ces Memoi- res, & les autres n'y ſont qu'en abregé. Ce ſont des analyſes de Diſſertations, ce ſont des Entretiens Academiques, que l'on a crû ne pas devoir donner entiers, ni perdre totale- ment.

Il ne faut pas oublier, que l'on trouve à

la fin de la premiére Partie les Eloges de onze *Academiciens* morts depuis 1701. jusqu'à la fin de 1710. Ce n'est pas peut-être la moindre partie de ces Memoires & à coup sûr, ce n'est pas celle qui sera le moins luë. Pour un homme qui s'attache à l'étude de l'*Antiquité*, il s'en trouve vingt qui se bornent à connoître les *Gens de Lettres*. Monsieur de Boze qui exerce depuis long-tems la fonction (4). *de Secretaire* dans l'*Academie des Belles Lettres*, au contentement de tous ceux qui la composent, & à qui nous sommes redevables de l'ordre qui regne dans ces Memoires, nous avertit encore, que l'on eut pû faire une cinquiéme Classe de quantité de Poësies Latines & Françoises qui avoient agréablement rempli quelques Séances, & donné lieu à de sçavantes contestations sur le tour & les idées Poëtiques, sur les expressions & les phrases, „ mais l'on craignoit, „ nous dit-il, que ce travail dont le charme „ est si seduisant, ne prevalut un jour sur de „ plus serieux". Cette raison justifie *l'Academie*, mais elle ne console pas le Public.

On doit convenir que le plan, & la matiere de ces Memoires de Litterature donnent une idée avantageuse des occupations de *l'Academie*. Avant que d'avoir rien vû de la façon de cette assemblée bien des gens croyoient qu'elle n'avoit d'autre emploi que de déchiffrer des *Medailles* & des *Inscriptions* antiques. Ils ont reconnu leur erreur à la vuë de tant de Mor-

(4) *Après la mort de M. Simon. M. de Boze l'un des 40. de l'Academie Françoise & tres digne Secretaire de l'Academie des Belles Lettres, homme aussi estimable pour ses mœurs*

Morceaux curieux que ces Memoires renferment dans tous les genres d'érudition, il suffit seulement de les parcourir, pour se convaincre que c'est un assemblage estimable & précieux de Dissertations sur toutes sortes de sujets de litterature tant ancienne que moderne. Dans un siecle où l'on est trop paresseux ou trop dissipé pour aller aux sources de l'érudition, un Recueil comme celui ci est plus utile chez nous que bien des gens ne croient peut être. Aussi les plus déterminez Critiques ne trouvent ils à reprendre qu'une seule chose dans ces Memoires, si pourtant elle mérite d'être reprise. C'est que la plupart des sujets sur quoi les Dissertations roulent ne sont pas nouveaux; qu'ils ont presque tous été traitez ailleurs & souvent même par des Auteurs d'une grande reputation. M. de Boze a bien prevû cette objection, & y a repondu par avance. En resserrant son Apologie, je ne pourrois qu'en diminuer la force: pour cet effet je vais l'inserer ici toute entiére. „ Quelques personnes, „ dit-il, qui ont quelque connoissance des „ Livres, & à qui cette connoissance tient „ ordinairement lieu de toute autre science, „ ne manqueront pas d'observer fastueuse- „ ment, qu'il y a dans ces Memoires des „ sujets déja traitez ailleurs, & d'en faire „ un crime à l'Academie. A peine voudront- „ ils bien convenir que c'est quelque chose „ que de transporter heureusement dans no- „ tre

*mœurs & pour sa politesse que pour son esprit & sa grande erudition.* C'est ainsi que s'exprime M. Dacier. p. 39. de la Preface de sa Traduction de Plutarque.

„ tre Langue des Matiéres intereſſantes, & „ cependant inacceſſibles à la multitude par „ la ſeule différence du Langage, ils n'iront „ jamais juſqu'à dire, que c'eſt en quelque „ ſorte les créer une ſeconde fois, que de „ leur donner, en les tranſportant ainſi d'u- „ ne Langue dans une autre, cet aïr de pré- „ ciſion & de methode ſi generalement in- „ connu aux Antiquaires des deux derniers „ Siécles. Combien donc ſeront-ils encore „ plus éloignez d'examiner & de pouvoir „ ſentir tout ce que l'on a joint à l'ordre & „ à la netteté que l'on déſiroit dans les pre- „ miers Auteurs, les Refléxions qui dévelop- „ pent, qui étendent & qui reforment, qui „ confirment, qui détruiſent, ou qui conci- „ lient les notions différentes, & ſouvent „ opoſées qu'ils nous avoient laiſſées ſur un même point d'Hiſtoire & de Critique".

Ces Refléxions ſont judicieuſes, & on ne peut guere leur rien opoſer que de foible. Je crois pourtant que leur ſolidité ne ſe fera bien ſentir qu'à ceux qui ſcavent par leur propre experience ce que c'eſt que de s'embarquer dans la lecture des Ouvrages où les Sçavans ont travaillé à éclairer l'Antiquité. Ils auront reconnu par eux-mêmes, qu'à la verité ces Ouvrages étoient pleins de recherches curieuſes, mais que ſouvent elles y étoient comme étouffées ſous une multitude infinie de minuties & de longues digreſſions. C'eſt une grande ſatisfaction pour un homme rebuté de ces

(5) C'eſt ainſi qu'on parle aujourd'hui. A la vérité on a raiſon de traiter de cette maniere pluſieurs ouvrages des ſiécles paſſés : mais il n'eſt que trop vrai auſſi que ces fa- çons

ces fatiguantes (5) compilations, que de trouver ſur les mêmes matiéres des Diſſertations où ils peuvent s'inſtruire à fond & en peu de tems de ce qu'ils avoient deſſein d'aprendre (6). Mais enfin quand par un travers, où j'ai de la peine à croire que des perſonnes raiſonnables puiſſent donner, on refuſeroit de tenir comte à *l'Academie des Belles Lettres* des ſujets qu'on avoit traité avant elle, on ne pourroit au moins s'empêcher de reconnoitre que ces Academiciens étoient bien capables de ſe frayer de nouvelles routes. Auſſi l'ont-ils fait ſouvent, & s'il y a dans leurs Memoires des Diſſertations ſur des ſujets ébauchés, ou même achevés par d'autres, on y en voit auſſi qu'ils ont entamées les premiers, ou qu'ils ont traité ſur un plan ſi particulier, qu'on peut preſque leur donner tout l'honneur de l'invention. Je mets de ce nombre les *caractéres* de pluſieurs Ecrivains Anciens, la *Rilation* de ce qui s'eſt paſſé entre les Partiſans de *Platon* & d'*Ariſtote*, remplie de Lettres qui n'avoient jamais vû le jour ; l'éloquente défenſe de *la Poëſie* & un grand nombre d'autres Piéces que l'on a admirées avec raiſon, ſans compter l'explication de pluſieurs Monuments nouvellement découverts.

çons de parler cachent notre ingratitude & notre ignorance.

(6) *V. la Preface de* l'Antiquité *expliquée par Dom B. de* Montfauçon. Au reſte chaque Siécle a ſes avantages. Le notre a celui d'avoir produit des Auteurs qui traduiſent, ou qui paraphraſent, qui compilent, qui abrégent, &c.

# PREFACE.

*Imprimée à la tête des Médailles sur les principaux evenemens du Regne de Loüis le Grand avec des explications Historiques par l'Academie Royale des Médailles & des Inscriptions. Cette Préface fut supprimée par les ordres de ce Prince & ne se trouve que dans un très petit nombre d'exemplaires.*

DE tous les anciens Auteurs il n'y en a aucun qui traite des Médailles, & ce n'est guere que dans le 16. & 17. Siécles que de sçavans hommes ont pris soin d'en ramasser un grand nombre & de les expliquer. Le Public en a tiré des avantages pour la Géographie, pour l'Histoire, pour la Chronologie & pour mille questions curieuses. Il seroit néanmoins à souhaiter que les anciens nous eussent eux-mêmes expliqué leurs Médailles; ils nous auroient épargnez bien de la peine & beaucoup de dissertations & auroient eclairci plusieurs choses qui demeurent dans l'obscurité malgré les plus exactes recherches.

On n'a pas bien pû démêler jusqu'à présent la difference qu'il y a entre les monnoyes & les Médailles; les avis sur cette matiére sont fort partagez; ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que l'on doit appeller monnoye la piéce de metal, qui d'un côté porte la tête du Prince regnant, ou de quelque Divinité & dont le revers est toujours le même; parce que la monnoye é-

tant

tant faire pour avoir cours, il faut que le peuple puisse aisement la connoitre, afin d'en savoir, la valeur. Ainsi la tête de Janus avec une prouë de galere au revers étoit la prémiere monnoye de Rome. Servius Tullus y mit au lieu d'une prouë, une brebis, ou un beuf d'où vient le nom de *Pecunia*, à cause que ces sortes d'animaux étoient du genre de ceux qu'on apelloit *Pecus*. On y mit ensuite à la place de Janus, une femme armée, avec l'Inscription *Roma* & au revers un char tiré à deux, à trois, ou à quatre Chevaux, ce qui fit des piéces de monnoye nommées *Bigæ*, *Trigæ*, *Quadrigæ*; on mit aussi des victoires, ce qui fit des *Victoriæ*. Toutes ces piéces differentes sont reconnues pour monnoyes, de même que celles qui portent certaines marques comme un X. c'est-à-dire, *Denarius*, une L. *Libra* une S. *Semis*, ou enfin deux ou trois especes de boules; les diverses marques font connoitre le poids où la valeur de la piéce.

Ce qu'on appelle Médailles des Rois de Macedoine, de Syrie ou d'Egypte étoit aussi apparemment des Monnoyes, parce que de chacun de ces Rois on n'en a gueres que d'une sorte. On y voit d'un côté leur tête avec les ornemens qui leur étoient propres & au revers, tantôt une Aigle tenant un foudre, tantôt une Galére qui designe la Ville de Tyr; une Victoire, où quelque autre Divinité, & pour toute Inscription le nom du Prince; aucune de ces piéces ne marque d'evenement positif & par conséquent ce sont des Monnoyes.

Il n'en est pas de même de ce qui a été frapé

ronne d'Espagne. Mr. de Pontchartrain le fils Secretaire d'Etat a secondé le zèle de Mr. son Pere ; & Mr. l'Abbé Bignon, chargé d'une espece d'inspection générale, a conduit tout avec une vigilance si constante, une si heureuse facilité de genie, & une si vaste capacité qu'en assez peu de tems on est parvenu à mettre ce volume au jour.

L'Academie n'avoue & ne réconnoit pour son véritable ouvrage, que les Médailles qui composent cette Histoire ; car outre celles qu'elle a jugé à propos de corriger ou de supprimer, il en à paru beaucoup d'autres dans le Recuëil du Pere Menestrier, & chez des Curieux, frapées même aux Balanciers du Roi, & qui toutefois n'appartiennent point à l'Académie ; on ne peut sans injustice lui attribuer ces dernieres, & la reflexion la plus legere en fera sentir la difference.

C'est proprement depuis l'année 1694. que l'ouvrage qu'on publie aujourd'hui a commencé de prendre la forme où on le voit présentement. Mrs. Charpentier, l'Abbé Tallemant, Racine, Despreaux, Tourreil, l'Abbé Renaudot, Dacier, & depuis la mort de Mr. Racine, Mr. Pavillon, y ont donné toute leur application & tous leurs soins : eux seuls ont concouru ensemble à composer cet ouvrage & à le perfectionner autant qu'il leur a été possible.

Dans la composition des Médailles on s'est formé sur l'antique, soit pour les Types, soit pour les Legendes. Au bas de chaque Médaille gravée en taille douce, une relation succinte en expose le sujet ; on s'est même astreint à renfermer la relation dans un nombre de pa-

roles

paroles qui n'excede jamais la page, afin que le Lecteur puisse avoir toujours la Médaille devant les yeux. Cette contrainte a empêché, qu'en certaines occasions on ne s'étendit autant que le sujet l'eût voulu; cependant on a tâché de n'omettre aucune des circonstances nécessaires. Ainsi les Lecteurs auront plus d'un plaisir à la fois. Ils verront l'Image d'un grand évenement, ils en liront le détail abregé, ils jugeront du tour ingénieux que l'invention de la Médaille présente à l'esprit, ils trouveront de la diversité dans les desseins & dans les legendes, & pourront tout ensemble s'amuser & s'instruire. On a negligé bien des actions qu'on auroit eu soin de relever dans un Regne moins glorieux, on n'a choisi que les plus êclatantes, & on n'a point cherché à faire parade d'un succez tant soit peu douteux.

C'est injustement qu'on nous reprocheroit d'avoir frapé des Médailles sur des Provinces & sur des Villes qui dans la suite ont éte reprises par les Ennemis ou rendues par des Traités; car c'est un usage universel. A peine Trajan eut-il conquis la Dace qu'elle se revolta; il la reconquit, elle secoua une seconde fois le joug; les Médailles pourtant sont demeurées & l'on admire encore la magnifique Colomne Trajane qui nous a conservé les circonstances & les merveilles de ces deux expeditions. Marc Aurele soumit les Quades & les Marcomans; & quoique ces peuples se fussent aussitôt après soulevez, en ne laissa pas de dresser à son honneur la Colomne Antonine qui est aussi un des plus beaux monumens de Rome. L'Antique & le Moderne sont rem-

plis

plis de pareils exemples, & l'on ne doit point s'en étonner : car les succcez demeurent toujours certains, & le changement qui arrive ne diminue rien de la gloire qui les accompagne.

Le grand nombre de Médailles frapées par les Villes d'Asie, d'Afrique, & par les Provinces soumises à l'Empire Romain feront peut-être dire que les Médailles du Roi auroient aussi dû être faites par les Villes conquises & par les autres Villes ou Provinces du Royaume & non par une Compagnie instituée pour cela : mais on doit se souvenir que la plûpart des Médailles des Empereurs & sur tout celles qui marquent des évenemens, étoient frapées dans Rome, souvent par ordre du Senat, & toujours par les Monetaires sous l'autorité des Empereurs.

Que s'il reste encore quelque scrupule, il n'y a qu'à considerer qu'autrefois dans l'Empire Romain, comme aujourd'hui en France, on ne battoit ni Monnoye ni Médaille que par l'autorité du Prince. C'est un droit de Souveraineté, cela n'a pas besoin de preuves, ainsi tous les Monetaires de Rome & tout ce qu'on appelloit *Neocores* en Grece & en Asie, étoient nommés par le Souverain ou par les Preteurs des Provinces, comme le sont aujourd'hui les Officiers des Monnoyes. Par consequent tous ceux qui se mêloient de faire fraper des Médailles pour l'Empereur, étoient ses créatures & étoient payez sur ses revenus. Quand donc les Villes conquises, ou les Villes du Royaume auroient fait des Médailles pour le Roi, elles eussent toujours été composées par l'ordre des

Inten-

Intendans ou des principaux Officiers qui ſont tous à ſes gages, & n'auroient pû être frapées ailleurs qu'aux Monnoyes de Sa Majeſté. La ſeule difference, c'eſt qu'une Compagnie inſtituée pour la compoſition des Médailles travaille avec plus d'ordre, plus de choix & plus de retenue. Le Roi a toujours chargé quelqu'un de ſes Miniſtres du ſoin des Arts & des Sciences. Le Miniſtre veille à les faire fleurir, & cherche tout ce qui peut relever la gloire de ſon Maître, à laquelle la gloire de la nation eſt attachée; de ſorte que ſans la participation du Prince, quoique ſes bienfaits donnent le mouvement à tout, les Académies travaillent chacune dans leur reſſort. Quel deſordre la licence de faire des Médailles ne produit-elle pas dans les autres Etats? où, ſans compter que ſouvent elles manquent de ſens & de raiſon, qu'elles ſont très-mal gravées & de très-méchant goût pour le deſſein, il y en a de contraires à l'Etat, d'injurieuſes au Gouvernement & de préjudiciables à la verité de l'Hiſtoire.

Le Regne du Roi a fourni une ample matiere à fraper pour lui ſeul des Médailles, telles que les ont meritées tous les grands & tous les bons Empereurs; on voit des Provinces ſubjuguées en peu de jours, plus de trois cent Villes priſes, & des Villes qui par leurs fortifications & par leur ſituation naturelle étoient plus difficiles à conquerir que ne l'étoient autrefois les Provinces entieres; on voit des batailles gagnées ſur terre & ſur mer; les Alliez ſecourus, protegez & rétablis : la diſcipline Militaire dans ſon plus haut point; on voit la Marine floriſſante, des ports ſur

les

les deux mers, des Vaisseaux & des Galeres qui font respecter par tout le Pavillon François. Au milieu de tant de prodiges qui regardent la Guerre, on trouve des établissemens pour les pauvres, pour les Soldats, pour la Noblesse, pour les Gens de Lettres, on admire la bonté prévenante du Prince, sa justice, sa pieté, sa clemence, sa moderation, sa liberalité, sa magnificence, enfin tout ce que renferme de glorieux la vie des heros de l'ancienne Rome.

Il faut présentement parler de l'art de faire des Médailles. Celles qui sont contenues dans Luckius, dans la France Métallique & dans quelques autres Recueils, ne paroissent pas l'ouvrage d'une longue méditation; les sçavans ne les ont ni reconnues ni approuvées & personne jusques ici n'a prescrit des regles pour cet art. L'Académie a suivi des principes certains tous puisez dans l'antique, dont elle a essaié de connoitre la beauté & de pénétrer la finesse.

Les Médailles peuvent se diviser en trois classes, il y en a de simples, de métaphoriques & de mixtes.

Les simples sont celles qui représentent un évenement tel qu'il est, & dont la Legende ne dit autre chose que le fait : en voici des exemples. Les Parthes dans la défaite de Crassus & d'Antoine firent beaucoup de prisonniers, & enleverent un grand nombre d'Enseignes & de Drapeaux. Auguste quelques années après étant allé en Syrie, Phraate Roi des Parthes, pour éviter la guerre dont il se voioit menacé, rassembla tous ces prisonniers & tous ces Drapeaux, & les renvoya à Auguste

gufte qui lui accorda la paix. Les Médailles ne repréfentent qu'un Parthe à genoux qui préfente une Enfeigne Romaine ; la Legende dit feulement, *Signa à Parthis recepta*, les Enfeignes Romaines rapportées par les Parthes. On trouve plufieurs Médailles de cette forte, *Rex Armenis datus*, c'eft l'Empereur qui couronne le Roi d'Armenie. Dans les Congiaires, l'Empereur fait diftribuer au peuple certaine mefure de bled ou certaine fomme d'argent. Dans les allocutions il eft debout fur une efpece de Trône Militaire qui s'appelloit *fuggeftum*, & parle aux troupes de fa garde ou à d'autres Soldats. Les Legendes font toutes fimples, *Congiarium*, *Adlocutio*. Il en eft de même de plufieurs édifices; *Portus Trajani*, le Port que Trajan fit faire & qu'il nomma *Centum-cellæ*; *Portus Oftienfis*, le Port d'Oftie que Neron acheva; *Portus Antij* le port que Neron fit fatir à Antium, que quelques-uns croyent être le port de Nettuno. Toutes ces Médailles ne repréfentent que l'édifice dont elles parlent. Il y a dans ce volume plufieurs Médailles fimples comme celles-là; entre autres la Médaille fur la Regence de la Reine mére, où l'on voit le jeune Roi affis dans fon Trône & à côté de lui la Reine mére qui foutient la main dont il porte fon Sceptre; la Legende, *Annæ Auftriacæ Regis & Regni Cura data*, fignifie le foin du Royaume & de la perfonne du Roi confié à la Reine Anne d'Autriche. Telles font les Médailles fur les Invalides, fur le port de Cete, fur les fortifications de Strasbourg &c.

Les Médailles métaphoriques font celles où la chofe reprefentée & la Legende conviennent métaphoriquement à la perfonne pour

qui

qui elles sont faites. Quand Auguste obligea les Parthes a rapporter les Enseignes Romaines, outre les Médailles dont on vient de parler; nous en avons d'autres où Mars tient une de ces Enseignes. La Legende *Mars Ultor*, Mars Vengeur, designe l'Empereur à la tête de son armée prêt à venger l'afront que les Romains avoient reçu. Il y a une Médaille d'Adrien où Jupiter paroit la foudre à la main; la Legende, *Jovi Tonanti*, signifie Jupiter tonnant, c'est-à-dire l'Empereur qui foudroie les Juifs revoltez; le même Adrien dans une autre Médaille, est sous la figure d'Hercule, la Legende *Herculis Gaditanus*, indique cet Empereur, qui, pour punir les méchans, alla comme Hercule jusques aux extremitez de l'Espagne. On trouve encore dans les anciennes Médailles : *Jovi Conservatori*, *Tutatori*, *Apollini Invicto*, *Salutari*, *Soli Comiti*, *Mars Pacator*, *Mars Victor*, *Salus publica*, *Salus generis Humani*, *Fortuna Redux*. Il y en a un grand nombre à l'honneur des Imperatrices: on les a représentées tantôt sous la figure de Venus, *Venus Genitrix*, pour louër leur beauté & leur fecondité; tantôt sous la figure de Cybele mére des Dieux, *Mater Magna*, ce qui signifie par métaphore mére des Césars qu'on regardoit comme des Dieux.

Il ne sera pas inutile à ce propos de faire voir la difference du goût des modernes au goût des anciens. Henri II. l'un de nos Rois étoit fort amoureux de Diane de Poitiers Duchesse de Valentinois. Cette Duchesse fit fraper une Médaille où elle est peinte en Diane qui tient un arc à la main, & foule aux pieds l'amour. La Legende, *Omnium victorem* *vici*,

*vici*, veut dire, j'ai vaincu le vainqueur du monde. Cette pensée est très-belle, & dans tout le Moderne à peine s'en trouve-t-il cinq ou six de cette beauté-là; car la comparaison est très-galante de Diane qui se vantoit d'avoir surmonté l'amour vainqueur de tous les Dieux, avec Diane de Poitiers qui avoit soumis à ses charmes un jeune Roi fort aimable: cependant pour le Type les anciens n'auroient pas mis l'Amour sous les pieds de Diane & se seroient contentez de le mettre près d'elle, ou enchainé, ou lui présentant son arc & ses fleches, parceque la bienséance est blessée de voir cette Divinité foulée aux pieds, d'autant plus que l'amour designe le Roi. Quant à la Legende les paroles conviendroient mieux à une devise, elles manquent d'une certaine gravité requise pour les Médailles. Les Anciens auroient mis simplement *Diana Victrix*, Diane Victorieuse: & c'étoit une Médaille parfaite.

On en trouvera ici plusieurs dans le genre métaphorique. La Reine avoit un droit incontestable sur le Duché de Brabant, sur les Comtés de Namur & de Hainault, & sur quelques autres Seigneuries des Pays-Bas. Les Espagnols refusant de lui faire justice, le Roi entra à main armée dans la Flandre, & conquit plusieurs Villes, entre autres Oudenarde, la Médaille frapée sur la prise de cette place représente Mars qui met une Couronne murale sur la tête de l'Hymenée. On lit autour, *Mars Hymenæi vindex*; ce qui s'applique facilement au Roi que l'on compare au Dieu de la guerre, & qui en cette occasion est l'appui de l'Hymenée. Pour le rétablissement

de

de la santé du Roi à Calais, le Type représente la Déesse *Salus* à la maniere des Anciens, & le mot *Salus Imperii*, veut dire le Salut du Royaume. On n'a fait usage de ces figures qu'autant que la Religion le permet, c'est-à-dire pour exprimer les qualitez qu'on attribuoit aux Divinitez Payennes.

Les Médailles mixtes sont celles qui tiennent des simples & des métaphoriques, soit dans le Type, soit dans la Legende, & où l'on employe des figures qui servent de symboles. Il n'est pas possible de peindre au naturel les Provinces, les Villes, ni beaucoup d'autres sujets qui entrent dans les Médailles. Les Anciens pour y suppléer, ont inventé des figures symboliques réconnues de tout le monde: par exemple ils représentent la Judée sous la figure d'une femme près d'un Palmier, à cause que cette Province est fertile en Palmiers; l'Armenie par une Femme portant sur sa tête une espece de thiare qui étoit la coëffure des Armeniens, & ainsi de plusieurs autres. Les Provinces dont les Types se trouvent chez les Anciens & qui entrent dans les évenemens de cette Histoire y sont peints de même que dans l'Antique, comme l'Espagne, l'Italie, Rome &c. A l'imitation des Anciens celles dont il n'y a aucun Type connu, on les représente sous la figure de femmes accompagnées de quelque chose de particulier qui les fait reconnoitre; la France porte un habit semé de fleurs de Lys; la Hollande a près d'elle un Lyon tenant sept fleches qui signifient les sept Provinces-Unies. A l'égard des Villes, quand elles n'ont rien de particulier on les désigne par des femmes couronnées de tours, comme la Ville d'Alexan-

drie

drie & quelques autres dans l'Antique, & on met près d'elle un bouclier où sont leurs armoiries: notre Religion ne permet pas d'imiter les Anciens qui distinguoient la plûpart de leurs Villes par la Divinité principale qu'on y adoroit.

Il y a une très-grande quantité d'autres figures qui ont des attributs; Mars, Pallas Hercule pour la guerre, Minerve pour la Prudence ou pour les arts; Apollon & le Soleil pour l'ordre, la fecondité, les Lettres, Neptune pour la Marine; la Justice, la Prevoyance, l'Esperance, l'Hymenée, Bellone, la Victoire, la Paix &c. On se sert aussi de Trophées ou de couronnes de laurier pour les Batailles, de couronnes d'olive pour la Paix, de couronnes murales pour les prises de Villes, de couronnes vallaires pour les attaques des Camps & des Lignes. Les Dieux des fleuves marquent aussi les lieux des évenemens, ou la situation des Villes. Enfin on trouvera dans ce Volume presque tous les symboles antiques, dans le même sens qu'ils ont été autrefois employez.

Parmi les Médailles mixtes, il y en a de plusieurs manieres; souvent la Legende fait connoitre la figure & l'application qu'on lui donne, & c'est en quoi elles different des métaphoriques qui ne nomment que la figure: car dans les Mixtes on ne fait point de difficulté de s'énoncer nettement & d'appliquer au Prince ce que représente le Type. La prise de Charleroi en 1693. assuroit la conquête de Namur & de Mons, parce que Charleroy est situé sur la Sambre entre Mons & Namur; le Type de la Médaille est la sûreté,

la Legende, *Securitas Imperii Propagati*, signifie, sûreté des nouvelles Conquêtes. *Securitas* est le nom de la figure; *Imperii Propagati*, en fait l'application. La plupart des Victoires sont de même, *Victoria Retelensis*, *Transalpina*, *Celtiberica*, *Navalis* &c. Les paroles de la Legende ne nomment pas toujours les figures qui sont dans les Types, & on se contente d'y mettre le fait, comme dans la Médaille sur la derniere prise de Roses, Hercule & Neptune soutiennent ensemble une couronne murale, pour marquer que cette Ville étoit assiegée par mer & par terre. La Legende *Rhoda Cataloniæ iterum capta*, veut dire seconde prise de Roses en Catalogne. Quelquefois au contraire on représente l'action d'une maniere historique ou symbolique, & la Legende l'attribue à quelque qualité, ou vertu particuliere, qui en marque ou le motif ou quelque circonstance : par exemple à l'audiance des Ambassadeurs de Siam, les Siamois sont aux pieds du trône de Sa Majesté & la Legende dit *Fama Virtutis*, la reputation de la Vertu, parce que c'est la haute reputation du Roi qui leur a fait traverser les Mers pour lui demander son alliance. Ce Type est purement historique. En voici un Symbolique. Dans la Médaille sur l'acquisition de Dunkerque, la Ville paroit sous la figure d'une Femme couronnée de tours, qui présente au Roi le plan de sa citadelle. Les mots de la Legende sont : *Providentia Principis*, parceque cette acquisition fut un effet de la prevoyance du Prince.

Voilà généralement à quoi se peuvent reduire toutes les sortes de Médailles. Quand

les évenemens ſont peints au naturel & que la Legende ne dit que le fait, ce ſont des Médailles ſimples; quand les Types contiennent quelques figures fabuleuſes & que la Legende déſigne métaphoriquement les perſonnes ſans les nommer, ce ſont des Médailles métaphoriques; enfin quand les Types ſont en partie ſymboliques & en partie hiſtoriques, & que la Legende eſt de même, ce ſont des Médailles mixtes; les ſimples ſont les plus faciles à faire & pourvû que la Legende ſoit en termes ſimples & nobles, elles ne laiſſent pas d'avoir de la beauté Les métaphoriques ſont les plus belles & les plus malaiſées à trouver à cauſe de notre Religion; les mixtes ſont les plus communes, & il s'y trouve ſouvent de l'allegorie & du myſtere, mais elles aiment à le decouvrir, & plaiſent à l'eſprit ſans l'embarraſſer. Il eſt fort difficile de mettre de la varieté dans les Legendes & dans les Types. Les anciens ne s'en mettoient pas trop en peine & ils avoient peut-être raiſon; mais comme l'uniformité eſt ſujette à faire languir, il a fallu ſur les mêmes ſujets, comme les ſieges de Villes qui ſont en grand nombre, diverſifier les Types & les Legendes & c'eſt ce qui a le plus coûté.

Ceux qui voudront s'adonner à cette ſorte de compoſition ne doivent point chercher ici d'autres regles que les exemples : ce qu'on peut dire néanmoins, c'eſt que les Médailles ſe font ou pour des perſonnes ou ſur des Evenemens. Lorſque la Médaille eſt pour une perſonne, on marque dans le revers ſa naiſſance, ſes principales qualitez, ſes emplois, ou ce qu'il y a de plus éclatant dans ſa vie.

Lorſque la Médaille eſt ſur quelque évenement, on s'attache à la principale circonſtance, au motif de l'action, à l'effet qu'elle produit.

Il faut ſur tout éviter dans les Types les objets deſagréables, & les figures qui ne ſont ni connues, ni approuvées. Il faut auſſi ſe garder de multiplier les perſonnages, à moins que le ſujet ne l'exige. Quant aux Legendes elles veulent un ſtyle grave & court; on doit fuir les phraſes, les jeux de mots & les pointes, & s'abſtenir le plus qu'il eſt poſſible de certains termes, qui bien que très-Latins ne conviennent pas toujours à la Médaille. Une des choſes les plus eſſentielles encore, c'eſt de ne jamais faire parler les figures, comme dans cette Médaille de Diane que nous avons rapportée, & où Diane dit elle-même, *Omnium Victorem vici*, J'ai vaincu le vainqueur du monde. Il y a d'ailleurs un certain goût & une certaine fineſſe qu'il eſt plus aiſé de ſentir que d'attraper; toutes les compoſitions d'eſprit demandent du génie, & les regles ne ſont faites que pour ceux qui en ont : mais au moins ceux qui ne ſe mêlent pas de faire des Médailles ſeront en état d'en juger & de diſtinguer les bonnes. Celles-ci peuvent avoir un avantage ſur les anciennes, c'eſt la clarté. L'Antique ſouvent ne ſe fait pas trop bien entendre, faute de déclarer nettement les faits, & plus ſouvent faute de mettre les dattes: c'eſt ce qui ne manque point à cette *Hiſtoire*. On a toujours mis à l'Exergue la datte & quelquefois même le ſujet de la Médaille lorſque la Legende ne le dit pas, ce qui ôte toute obſcurité.

Peut-

Peut-être qu'à la vuë de plusieurs de nos Médailles fort simples & en apparence si aisées à trouver, on se figurera qu'elles ne demandoient pas de grands efforts d'imagination; cependant si les Lecteurs veulent bien se souvenir qu'en tout genre d'écrire, rien ne vaut la noble simplicité, & ne coûte tant que le tour naturel, ils desavouëront leur jugement précipité, & pourront enfin remarquer ce que le premier coup d'œil n'apperçoit pas toujours.

Au reste comme il est juste de ne rien derober au merité de ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont eu part à ce travail, on se croit obligé d'apprendre au Public que M. Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale a conduit l'Edition avec une exactitude & avec une intelligence digne des Manuces & des Etiennes. * Mr. Coypel le fils l'un de nos plus grands Peintres a emploié toute la grace & toute la force de son art à bien exprimer les desseins inventez par l'Académie. Il y en a deux cent de sa main & le frontispice est aussi de lui, à la reserve du portrait du Roi, que l'on doit au célèbre M. Rigaud. Les autres sont de M. Le Clerc, fameux graveur, qui en a aussi gravé plusieurs lui-même. M. Mauger, en moins de sept années a gravé en acier deux cent soissante Medailles & toutes les têtes du Roi. Le reste est de Messieurs Roettiers, Bernard & Roussel. M. Berain, Dessinateur du Roi, a fait les desseins des bordures & des fleurons. Les têtes du Roi en mille-douce sont faites au burin par le Chevalier Edelink. Les revers sont gravés à l'eau forte par les deux freres Simonneau, par Audran, & quelques uns par M. Picart. Les connoisseurs distingueront bien le travail des uns & des autres, tous excellens en leur genre. Les caracteres d'Imprimerie sont nouveaux, dessinés, gravés & fondus par le sieur Grand-Jean. Enfin on n'a rien omis de ce qui pouvoit contribuer à l'embelissement de cet Ouvrage, quoique la matiere seule eut sufi pour le faire universellement rechercher.

* Il s'agit du pére de M, Coypel d'aujourd'hui, qui se mêle encore d'écrire.

# CHAPITRE IV.

## *Histoire du Mercure galant.*

LE public a toujours été partagé sur l'estime que l'on doit faire de cet Ouvrage periodique. Les uns l'ont regardé comme un livre dont on ne sauroit se passer; les autres l'ont absolument méprisé comme un ouvrage beaucoup moins utile qu'un Almanac : mais il faut prendre le milieu entre ces deux jugemens. Il en est du Mercure galant comme d'un grand nombre d'autres livres dont on n'auroit dû dire ni tant de bien, ni tant de mal. L'exactitude & le choix pouvoient faire de celui-ci un Recueil dont l'Histoire n'auroit pû se passer. Les évenemens sont accompagnés de beaucoup de circonstances, qui dans le tems de leur nouveauté ne paroissent pas importantes : mais elles s'efacent bientôt de la mémoire du public, & la posterité regrete les avantages qu'elle en auroit pû tirer pour l'exactitude de l'Histoire. Il est certain qu'on trouve beaucoup de choses de cette espece dans le Mercure : mais les gens qui ne veulent rien que de choisi, & tous ceux qui n'aiment point à s'amuser longtems sans s'instruire n'ont pû se resoudre à faire cas d'un livre où les bonnes choses sont comme noiées dans une infinité de mauvaises; où

(1) Voy. dans la *Bibliotheque Historique de la France*, du *P. le Long* ce qui concerne cet Auteur. Cela se réduit à fort peu de chose.

(2) Bour-

où ce qui peut servir de preuve & d'éclairciſſement à l'Hiſtoire ne ſe trouve que trop ſouvent mêlé de circonſtances douteuſes & équivoques.

Je ne ſuivrai point dans ce Chapitre la methode qu'il a été néceſſaire d'obſerver à l'égard des Journaux litteraires. Le Mercure ne leur reſſemble qu'en ce qu'il eſt periodique. Je me contenterai de donner l'Hiſtoire abregée des jugemens qu'on a fait de cet ouvrage. Je raporterai en gros ce qui en étoit l'objet eſſentiel, ce que l'on y a repris, ce que l'on y a loué; ce qui a été dit & écrit pour & contre De Vize & ceux qui après lui ont continué ſon ouvrage.

Danneau de Vizé (1) commença le Mercure galant en 1672. & l'a continué juſqu'à ſa mort arrivée au commencement de l'année 1710. Cet ouvrage fut dés ſa naiſſance un ramas de toutes ſortes de choſes. Nouvelles, Promotions aux Dignités de l'Etat, Nominations aux Benefices. Mariages, Baptêmes & Morts, Spectacles, Hiſtoires galantes, Médailles, Receptions aux Academies, Sermons, Plaidoiés, Arrêts, petites Piéces de Poëſie, Enigmes, Chanſons, Diſſertations, quelquefois ſavantes & quelquefois enjouées; tout y entra, tout y trouva place. Bourſault fait dire agréablement à Merlin perſonnage de ſon Mercure galant, comme en ſe plaignant de la peine qu'il prénoit à raſſembler tant de choſes (2).

Me

(2) *Bourſault dans le Mercure galant ou la Comedie ſans Titre.* Acte 1. ſc. 1.

——— *Me croiés vous la cervelle assés bonne*
*Pour resister longtems à l'emploi qu'on me donne?*
*Tant que dure le jour j'ai la plume à la main,*
*Je sers de Sécrétaire à tout le genre humain,*
*Fable, Histoire, Avanture, Enigme, Idyle, Eglogue*
*Epigramme, Sonnet, Madrigal, Dialogue,*
*Noces, concerts, cadaux, fêtes, bals, enjoumens,*
*Soupirs, larmes, clameurs, trepas, enterremens,*
*Enfin quoi que ce soit que l'on nomme nouvelle,*
*Vous m'en faites garder un Mémoire fidelle.*

Si ce plan ne promettoit pas autant d'utilité que les Journaux de litterature, il offroit au moins des idées fort réjouissantes par leur grande varieté, il présentoit tout ce qui pouvoit satisfaire un grand nombre de personnes qui ne veulent lire que pour s'amuser. Il n'en fallut donc pas davantage pour faire recevoir le Mercure avec un aplaudissement extraordinaire, & l'on ne resolut de l'examiner à la rigueur que dans la suite du tems, quand cet ouvrage eut perdu la grace de la nouveauté. Si l'examen ne lui fit rien perdre chez les gens du monde à qui tout plait pourvû qu'ils se desennuient, il n'en fut pas de même d'un petit nombre de gens choisis. L'examen les ramena, & bientôt après ils passerent de l'estime au dernier mépris. La Bruïere le mit alors

(3) *Caracteres des mœurs de ce Siecle.*
(4) Voy. l'*Avertiss.* de Boursault sur la *Comedie sans titre.*
(5) *Nil nisi farrago citra boni & mali, veri & falsi discrimen*

alors immédiatement au deſſous du rien (3) Bourſault fit la *Comedie ſans titre*, & dans cette Piéce il donna au Mercure un ridicule qui ne s'eſt jamais efacé ; quoique le Poëte fit ſemblant de n'en vouloir *qu'à ceux qui prétendoient être en droit d'occuper les places dans cet ouvrage* (4) Les étrangers ne l'epargnerent pas davantage. Je ne citerai que les Journaliſtes de Leipſig, qui le traiterent d'amas indigeſte, où le bon & le mauvais, le vrai & le faux ſe trouvent enſemble ſans choix & ſans diſcernement (5). A la vérité M. Struvius a trouvé ce jugement un peu trop dur, & il a crû devoir l'adoucir, en diſant que ſi l'Auteur du Mercure n'a pas été exact dans le choix, il n'a pas laiſſé que de raſſembler des choſes curieuſes & dignes d'être remarquées (6). De tous ceux qui ont maltraité le Mercure du Sieur De Vizé Gacon eſt certainement celui qui a raporté le plus en détail les defauts de cet ouvrage. La ſatire de Bourſault ne portoit pas directement ſur l'Auteur & ſon ouvrage. Il ne ſufiſoit pas de prononcer d'un ton deciſif, comme la Bruiere & pluſieurs autres, qu'un livre étoit abſolument mauvais, ſans cependant ſpecifier ce qu'on y trouvoit à redire. Notre *Poëte ſans fard* crut devoir ſupléer à ces fautes, & comme il n'aimoit pas De Vizé; en n'oubliant rien de ce qui lui deplaiſoit dans le Mercure; il ne manqua pas de lancer des traits

*erimen* an. 1689. p. 405.

(6) *Licet delectum non adſervaverit author, multa tamen congeſſit curioſa & notatu digna inſperſis quibuſdam nullins momenti.* Struv. *Introd. ad Rem. Litterar.*

traits piquans contre l'Auteur même. Quoique le passage où Gacon attaque De Vizé & son Mercure soit un peu long, je vais le raporter tout entier, parce qu'il donne une idée assez générale de tout ce qu'on a trouvé de repréhensible dans le Mercure.

Quoi! depuis si longtems Corneille & de Vizé
Fatiguent le public d'un livre méprisé
Et je n'ai pas encor contre leur sot Mercure
Décoché dans mes vers quelques traits de Censure?

Ah! C'est trop attendu : mon silence est suspect.
Il est tems de bannir un frivole respect.
Si le nom de Louis qui pare leur volume
A pu jusques ici mettre un frein à ma plume
Las de le voir en proye à ce Couple ignorant
Je me laisse entraîner & je céde au torrent.

Vient-il de la Province un ouvrage insipide,
Dut-il deshonorer les faits de notre Alcide,
Si l'écu neuf le suit, il trouve un doux accueïl,
Et tiendra le haut bout dans le fade Recueïl.
C'est là que tous les mois la basse Academie
Se montre ouvertement du bon sens ennemie;
C'est là que Longepierre enflant son chalumeau
Croit chanter comme un cigne & croasse en corbeau,
Et c'est là que le Clerc, de Vins & ses semblables

Par

Par le plus sot lecteur se font donner aux
diables.

Après quelques Sonnets, Impromptus,
Madrigaux
Le Mercure s'étend sur les Livres nouveaux,
Et prodiguant l'encens au flatteur mercenaire
Il porte jusqu'aux cieux l'Auteur le plus vul-
gaire,
Le Conte vient ensuite, où d'un ton douce-
reux
De Vizé fait parler des amants langoureux.
Si l'on étoit encore au Siécle des fleurettes
Il pourroit divertir par ses Historiettes:
Mais par malheur pour lui le tems en est
passé
Et pour prendre une place on va droit au
fossé.
Ainsi sans s'arrêter à l'amoureuse Histoire,
L'on passe tout d'un coup jusqu'aux chansons
à boire,
Dont les airs très souvent aussi durs que les
vers
Forment en les chantant les plus aigres con-
certs.

Le lecteur effraié tourne vîte la page,
Et poursuivant le fil de ce galant ouvrage,
Il tombe sur l'endroit où cent bizares noms
Semblent un exorcisme à chasser les Demons;
Sa crainte alors redouble, & de l'afreux
Mercure
Il est prêt à quitter la magique lecture,
Quand l'Enigme paroit: après bien des fraieurs.
Si pour la déviner il voit quelques lueurs

Il faut donc expliquer le vrai sens de l'Epigramme. De Vizé paioit honnêtement à Corneille (Thomas) les vers qu'il lui fournissoit, & De Vizé lui même recevoit des liberalités du Roi : par un accord fait entre lui & Blageart son Libraire il étoit paié à tant par Mercure. Il n'y a pas là de quoi faire un crime à un écrivain qui sait que par son travail il enrichit son Libraire (11), & cette maniere de gagner est si peu blamable, qu'elle a eu l'aprobation de l'homme du monde qui avoit le plus de repugnance à se faire paier ses ouvrages (12).

Il est plus dificile de justifier De Vizé sur sur sa complaisance aveugle & sur les louanges qu'on l'acouse d'avoir distribuées sans discernement. Boursault lui reproche cette complaisance à l'égard de plusieurs personnes de basse naissance, ou tout au plus d'extraction bourgeoise qu'il a illustrées de son chef, même jusqu'à leur prodiguer des titres (13) On ne lui reproche pas moins les éloges dont il honore certains ouvrages qui n'ont jamais eu d'autre relief que celui d'avoir place dans son Mercure.

Rien ne peut excuser De Vizé que la crainte & la politique. Il écrivoit dans un tems où la délicatesse & le bon gout étoient encore dans toute

(11) *Il doit être content d'avoir votre pratique,*
*On ne deserte point son heureuse boutique*
*Du matin jusqu'au soir il ne voit qu'acheteurs*
*Vous n'etes point maudit, comme certains auteurs*
*Qui feroient beaucoup mieux de ne jamais rien faire*
*Que de mettre à l'aumone un malheureux Libraire.*

C'est ainsi que le Libraire *Boniface* parle à De Vizé dans le *Mercure galant*. Acte II. sc. 7.

(12) Voy.

toute leur force. Le clinquant & les piéces de raport n'étoient pas encore de miſe & le public ne ſe laiſſoit pas entrainer par les deciſions de certains demi beaux eſprits qui n'auroient eu d'autre merite dans un ſiecle diférent du notre, que celui d'être les Oracles d'un Mercure. De Vizé eſſaia de prévenir les jugemens qu'il avoit à craindre, par des louanges données au hazard & qui n'honoroient cependant ni celui qui les donnoit, ni celui qui les recevoit (14). Il valoit mieux ſe taire, mais le ſilence étoit nuiſible. Les qualités équivoques de l'ouvrage périodique avoient beſoin d'indulgence : il falloit la demander à ce qu'il y avoit alors de plus distingué dans le public, & l'on ſait que parmi ces perſonnes il s'en trouve toujours un grand nombre qui n'ont pas aſſez de force d'eſprit pour reſiſter à de mauvaiſes louanges.

Voilà ſans doute ce qui fit de l'Auteur du Mercure galant un complimenteur de profesſion : ajoutons y qu'il pouvoit bien n'avoir pas aſſez de genie pour oſer s'eriger en juge & critique.

Avec un caractere ſi complaiſant on ne croiroit pas que De Vizé fut jamais entré dans des querelles litteraires, & encore moins qu'il ſe fut jamais hazardé à critiquer perſonne.

On

(12) Voy. le paſſage de Deſpréaux, *Art. Poëtique* Chant IV. *Travaillés pour la gloire* &c.

(13) *Tout vous devient poſſible étant ce que vous êtes,*
*Vos Mercures ſont pleins de Nobles que vous faites,*
Dit M. *Michaut* dans la *Comedie* ſans *titre* Acte I. ſc. 2.

(14) *Celui qui ſans diſcernement*
*Adreſſe à tout venant les louanges qu'il donne*
*Fait grand tort à ſon jugement*
*Et ne fait honneur à perſonne.* Pavillon.

On se tromperoit pourtant : il se mêla, à la verité indirectement, des diferens de Cotin, avec Moliere, qui avoit immolé cet Abbé à la risée du public sous le nom de Trissotin (15). Il voulut essaier de persuader que Cotin n'avoit rien de commun avec le *Trissotin* de Moliere : & pour mieux temoigner aux persecuteurs de Cotin, qu'il le prenoit sous sa protection, il declara en termes formels „ que (Cotin) ce pretendu original de „ cette agreable Comedie (*les femmes savantes*) ne devoit pas s'en mettre en peine. „ S'il est aussi sage & aussi habile que l'on „ dit, cela ne servira qu'à faire éclater d'a„ vantage son mérite, en faisant naitre l'en„ vie de le connoitre, de lire ses écrits & „ d'aller à ses sermons (16)." Pouvoit on démentir plus expressement Moliere & Despreaux ? & n'étoit ce pas s'ériger en censeur des persecuteurs de Cotin que de s'exprimer de la sorte ? si l'on ne connoissoit pas le caractere de De Vizé, l'on prendroit ce qu'il dit pour une ironie (17) De Vizé voulut aussi prendre part aux disputes des beaux esprits au sujet des Anciens & des Modernes & s'avisa de se declarer pour le sentiment de Perrault. Cela lui attira quelques Epigrammes mortifiantes, & entre autres celle de Despreaux. (18) Il ne fut pas mieux

(15) Voi dans les *Femmes savantes* la scene de *Vadius* & de Trissotin. M. Brossette, dans son *Commentaire* sur la 3. satire de Despreaux, raporte que Moliere ne changea le nom de *Cotin* en *Trissotin* qu'après l'avoir joué d'abord sous celui *de Tricotin*.

(16) *Mercure galant* ann. 1672.

(17) Selon la remarque de Bayle dans ses Repons. *aux* quest-

mieux traité en 1699. à l'occaſion d'un long Extrait qu'il avoit donné dans ſon Mercure galant, d'une harangue prononcée à la rentrée du Parlement par M. D' . . . . alors Avocat General. A la bonne heure qu'il ſe fut contenté de donner un ſimple extrait d'un diſcours où M. D' . . . . . reprochoit très vivement aux Avocats que l'eloquence étoit honteuſement exilée du Barreau, mais l'Auteur du Mercure accompagna les plaintes de quelques reflexions aſſes malignes, qui firent naitre cette Epigramme. (19)

*D. . . . ſe plaint à Mercure*
*Le plus fat de tous les Auteurs,*
*Quoi qu'on l'ait crû jadis le Dieu des Orateurs,*
*Que la noble éloquence eſt tombée en roture.*
*Tout rampe & lui paroit mediocre au Barreau,*
*Et rien n'echape à ſon pinceau.*
*Mais par cette peinture outrée, injurieuſe,*
*Il ne s'apperçoit pas que ſon zèle indiſcret*
*A dû le rendre chef d'une ſquellette afreuſe*
*En faiſant de ſon corps un ſi vilain portrait.*

Je paſſe à d'autres choſes que les Critiques ont blamées dans ce Mercure. 1. On a trouvé à redire aux Enigmes, & avec raiſon

*queſt. d'un Prov.* Tom. I. Ch. 29. il laiſſa pourtant mourir Cotin ſans éloge.

(18) *Le bruit court que Bacchus* &c. V. l'Epigramme dans les *Oeuvres* de ce Poëte.

(19) L'Epigramme n'eſt pas excellente: elle finit par une mauvaiſe pointe & *ſquellette* au feminin eſt une faute groſſiere.

ſon ce me ſemble. De Vizé en a inſeré de plates & de ſi ridicules, qu'on ne ſauroit l'excuſer qu'en diſant qu'un Auteur qui travaille pour tout le public ſans exception doit auſſi s'attacher à plaire ſans exception à tous ceux qui le compoſent. Cette même raiſon peut ſervir d'excuſe aux petites nouvelles galantes, aux mauvaiſes pieces de poëſie & aux chanſons froides & inſipides dont le Mercure eſt rempli. Tout cela pouvoit charmer la baſſe claſſe du public. Je ſerois preſque tenté de regarder comme un efet de l'adreſſe & de l'habileté de l'Auteur cette afectation à mettre du bas & du trivial dans un Ouvrage de cette nature, & cela pour ſatisfaire au gout du commun, ſi je ne craignois de donner dans le paradoxe & de flater la vanité de tant de mauvais Auteurs, qui pourroient prendre ce pretexte pour

(20) Raportons ici l'apologie que l'Auteur des *Reflex. ſur les defauts d'autrui* a fait du *Mercure galant Tom.* 2. Edit. de Paris pag. 296. & ſuiv.

Oſérez vous, me dira-t-on, ſoutenir que le » *Mercure galant* eſt un bon livre? C'eſt un ramas » de nouvelles & de pieces differentes qui courent le » monde. Je repons que ſi l'Auteur du *Mercure galant* eſt » fidele dans le ramas qu'il fait de ces nouvelles & de » ces piéces, il n'en faut pas davantage; ſon livre eſt » bon. L'Auteur n'a prétendu que cela; il le fait. Pourquoi » blamerez vous ſon livre? mais dans ce ramas de pié- » ces on en trouve ſouvent qui ne méritent pas d'être » lûes, ne les liſez pas. N'en trouve-t-on point de bonnes? » attachez vous à celles là & laiſſez les autres. Mais » pourquoi nous donner les méchantes piéces? voulez » vous que l'Auteur du *Mercure galant* n'ait ni complai- » ſance ni égard? prenez vous en aux Auteurs de ces mau- » vaiſes piéces, & non pas à l'Auteur du *Mercure galant* » qui ne s'eſt pas erigé en juge des piéces qu'on lui en- » voie. Ce n'eſt pas là ce qu'il s'eſt propoſé, il ne fait » que nous donner ce qui court, il vous laiſſe la li- » berte d'un juger. Blamez dans l'Auteur du *Mercure ga-* » *lant*

pour se rendre encore plus respectables (20)
3. Gacon a accusé l'Auteur du Mercure d'avoir copié les Gazettes : mais je repons que De Vize n'est pas blamable de les avoir copiées, puis que par ce moien il a seulement travaillé à recueillir des circonstances dont l'histoire ne sauroit se passer. S'il merite d'être repris, c'est de les avoir mal copiées, ou de n'en avoir souvent copié que de communes & de ridicules (21), d'avoir manqué quelquefois d'exactitude en raportant les evenemens. (22)

4. On s'est plaint des fautes que De Vizé a souvent faites dans les noms propres : mais ce défaut ne doit pas être absolument mis sur le compte de cet Auteur, non plus qu'une partie du precedent, qui consiste dans le peu d'exactitude des recits. On n'est pas toujours en

» *lant* ce qui est de cet Auteur, mais si vous vous at-
» tachez à ce qui est de lui, vous trouverez un stile pur
» & aisé, beaucoup de diversité & assez d'art pour vous
» obliger vous même qui blasmez son livre, à le lire
» dés qu'il paroit. En un mot le *Mercure galant* est un
» livre que l'Auteur ne donne qu'à la curiosité du pu-
» blic, ce livre est bon pour tous ceux qui trouvent à y
» contenter leur curiosité, il y a peu de gens pour qui il
» ne soit bon, puisqu'il y a peu de gens qui n'y trouvent
» quelque chose ou qu'ils ne scavoient pas, ou qu'ils ne
» sçavoient qu'à demi.

(21) Voi. *Arlequin Mercure galant* Tome I. du *Theatre Italien.* Il s'y moque plaisamment des nouvelles que le sieur *De Vizé* debite dans le *Mercure galant*.

(22) Bâyle Lettre 135. p. 533. de l'edit. de M. *Des Maizeaux* critique le *Mercure galant* sur la Relation qu'il a donnée de la Bataille de *Neer-Winden* & l'accuse *d'avoir usé de filouterie & de lesine à l'égard des blessés & tués* &c. V. aussi la 132. Lettre de *Bayle* p. 524. V. encore Ch. 49. du Tome pr. des *Reponses aux questions d'un Provincial* les fautes & les anachronismes que *De Vizé* a faites dans l'Eloge du Marechal de *Lorge*.

en état de rectifier les fautes que des correspondans commettent, & les gazetiers qui doivent necessairement fournir deux ou trois fois par semaine un *Roman hebdomadaire* (23) y rassemblent également le vrai & le faux pour contenter l'avidité du public. De Vizé lui même s'est plaint de l'inexactitude de ceux qui lui fournissoient des memoires. Surtout il ne cessoit de recommander qu'on écrivit les noms propres en gros caracteres.

5. Il semble qu'on ne sauroit excuser l'Auteur du Mercure dans ses reflexions sur l'avenir. Il les donne d'ordinaire comme une espece de prédiction. On ne peut le defendre qu'en avouant que c'est le défaut d'un nouvelliste de profession.

*Ils savent le present, le futur, le passé,*
*Et souvent un arrêt qui n'est pas prononcé.*
*Mais entre eux toutefois ils ne s'accordent guere*
*Chacun aiant divers souhaits,*
*Le guerrier conclut à la guerre,*
*Et le pacifique à la paix.* (24)

Bayle a relevé ce défaut de De Vize & de ses confreres les nouvellistes dans sa *Reponse aux questions d'un Provincial* Tome premier Ch. 29.

6. On reproche encore à cet Auteur la partialité qu'il témoigne partout pour la France. On ne sauroit disconvenir qu'il ne soit livré avec

(23) C'est le nom que donne à la Gazette l'Auteur des *Reflex. morales & satyr.* dans la descript. des Cafés de H. . . . p. 80. de l'edi. de 1733.

(24) Ces vers, qui caracterisent les nouvellistes, sont tirés

avec excés à l'amour de sa Patrie. Malheureusement ce défaut du *Mercure galant* est le defaut de tous les païs. Mais dira t'on si c'est une vertu dans un citoien que d'aimer sa patrie avec excés, c'est un grand vice dans l'historien, qui doit toujours preferer l'exactitude & la verité à l'amour aveugle de la patrie. Je repons trois choses. 1. Je défie l'Auteur le plus hardi & le plus impartial de l'Europe d'oser écrire les *verités journalieres* de la maniere qu'elles se passent & avec les circonstances qui doivent les accompagner, sans mettre en risque sa reputation & sa fortune, & quelquefois même sa vie. 2. Les Auteurs nouvellistes ont souvent des ordres superieurs, qui les forçent de suprimer, ou de deguiser bien des choses. L'interet & la politique des Souverains le veulent ainsi. 3. De Vizé ne pouvoit écrire autrement sous le Regne de Louis XIV. Ce Monarque étoit accoutumé à une longue prosperité, & nos François ne l'étoient pas moins. Tous les beaux esprits s'étoient ligués pour celebrer une prosperité si marquée. Nous croïons avoir fixé la fortune, & il sembloit, à entendre nos écrivains, que toute la Nature (25) alloit se soumettre à Louis le grand.

7. On accorde à De Vizé un stile generalement asses bon, des tours heureux & variés pour exprimer des choses souvent communes

rés d'un *Mercure galand* de 1672.

(25) *O nimium dilecte Deo, cui militat æther Et conjurati veniunt ad classica venti*-Claudian.

nes & qui revenoient tous les mois: ses louanges sont ennuieuses à la verité, mais pourtant diversifiées. C'est dommage que ces tours, ce stile ne soient emploiés qu'en pure perte. Rarement trouve t'on dans le Mercure galant, quelques reflexions justes & solides (26) A cela près on ne trouve qu'un Auteur ingénieux à ennuier les honnetes gens par ses bagatelles, dont le tour lui a peut être autant couté qu'à d'autres la peine de faire un bon livre. Rien n'est plus vrai que cette critique à laquelle j'ai deja repondu en partie. Je ne la repete ici que pour faire remarquer qu'entre un grand nombre de bagatelles qui ont fait mépriser le Mercure, il y en a qui ne le sont pas tant qu'on se l'imagine. Du moins, si elles le sont pour nous, elles ne le seront pas pour nos descendans. Par exemple, ils seront charmés de trouver dans l'Ouvrage du Sieur De Vize un détail de changemens de modes & d'usages, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Nos affiquets y sont exactement definis, (27) & quelque puériles que ces descriptions nous paroissent aujourd'hui, tranchons le mot, quelque honte que nous aions des sotises de nos modernes compatriotes, il est pourtant vrai que les *Saumaises* futurs s'y amuseront. Nous serons anciens

(26) *Bayle*, qui certainement étoit juge competent, cite une reflexion de *De Vizé* qui mérite beaucoup d'attention. Elle roule sur les avantages qu'on peut tirer de l'incredulité de certaines gens. Je doute pourtant qu'elle doive être attribuée à *De Vizé*, puis qu'elle est prise d'une lettre inserée dans le Mercure.

(27) *Mathanasius* dans son *Chef. d'œuvre* &c. p. 106. & suiv. du Tom. I. Edit. de 1732. s'est moqué agreablement

ciens un jour, & pour lors les critiques des derniers ages, des *Gronovius*, des *Burmans*, feront des *variorum* pour les expliquer & compileront des *variantes* pour montrer comment il faudra lire les noms de nos modes.

Je finirai cet article par trois remarques. La premiere que les premiers Mercures du Sieur De Vizé étoient beaucoup meilleurs qu'ils ne le furent dans la suite : ce ne fut aussi que dans le tems qu'ils degenererent que la Bruiere donna le terrible Arrêt, dont j'ai parlé. Il le donna non seulement contre cet Ouvrage, mais même contre ceux qui l'acheteroient (28). Remarquons en passant que les livres de cet ordre degenerent presque toujours. Je n'en excepte point les Journaux de litterature. La seconde, que les maladies & les afaires obligerent *De Vizé* d'interrompre son *Mercure galant* jusqu'en 1677. En 1678. il commença de le publier tous les mois (29), & outre le Journal ordinaire il en paroissoit tous les ans, trois ou quatre d'extraordinaires. La troisieme chose que j'observe, c'est que De Vizé forma de tous ses Mercures dix volumes in folio qui portent le titre de *Memoires pour l'histoire de Louis XIV*. (30).

AR-

ment de ces definitions par celle qu'il donne d'une chemise.

(28) *Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre, qu'il y a de sotise à l'acheter* &c. La *Bruiere*.

(29) Il ne parut en 1672. & depuis son interruption en 1677. que tous les trois mois.

(30) Voi. sur cet Ouvrage *Bibl. des Hist. de France* par le P. *le Long*.

## ARTICLE II.

### *Le Mercure galant de Riviere Dufreny.*

J'Ai dit que De Vizé mourut au commencement de 1710. Cette mort ne causa presque point d'interruption au Mercure. Riviere Dufreny demanda au Roi le Privilege de cet Ouvrage, & le Roi, qui avoit toûjours aimé Dufreny, le lui accorda aussitôt (1). Il donna ses premiers Mercures au mois de Juin de la même année, & ne cessa d'y travailler qu'en Decembre 1713. auquel tems il remit son Privilege au Sieur le Fevre en se reservant sur le Mercure une pension dont il a joui jusqu'à sa mort. (2)

Dufreny consola bien vite le public de la perte qu'il avoit faite en la personne d'un homme, qui depuis tant d'années emploioit ses

(1) Voi. la preface des *Oeuvres de Dufreny.*

(2) Voi. preface ubi sup.

(3) Le sort des Ouvrages periodiques est de se rendre moins interessans, à mesure qu'ils augmentent en nombre de volumes. On travaille d'abord à leur donner toute la perfection dont on est capable. On observe assés exactement le beau plan qu'on s'est proposé, & le public reçoit agreablement un Ouvrage qui promet beaucoup. Peu à peu on perd de vue son plan, on oublie ses promesses. Le genie de l'Auteur se perd plutôt ou plus tard, selon le degré de capacité qu'il a. Comme en cet état il ne travaille que par habitude & parce qu'il faut necessairement fournir tous les mois sa tâche au Libraire, le travail ne produit rien qui ne sente la contrainte & la negligence. C'est un grand malheur pour un ecrivain de ne pas connoitre ses forces & d'oser croire qu'une reputation justement acquise à cette portion de merite qu'il a

ses soins à lui aprendre tout ce qui se passoit de plus curieux. Le stile agreable & leger de l'ingenieux auteur des *Amusemens serieux & comiques*, l'enjouement dont il savoit accompagner tout ce qui sortoit de ses mains, la vivacité de son génie, tout cela charma bientôt la Cour & la Ville & fit oublier De Vizé, que sa premiere reputation avoit pourtant soutenu, malgré les censeurs, jusqu'à la fin de sa course. Cette reputation jointe à la coûtume de voir tous les mois un Mercure de De Vizé; coûtume qui prescrit partout en faveur des Ouvrages de cette nature, continuoit de faire suporter celui-ci, trop multiplié par le même Auteur (3) & à cause de cela peu propre à se faire toujours également estimer d'une Nation que la varieté frape infiniment. Ainsi le changement d'Auteur fit recevoir avidement le nouveau Mercure, & ce fut en vain que le celebre Rousseau, enemi declaré (4) de Dufreny, annonça

a reçue de Dieu, doit l'autoriser à tout entreprendre. Il arrive enfin à cet Auteur de n'être plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois

— *Stat magni nominis umbra*

Selon l'expression de *Lucain*.

(4) Dufreny donna sans son premier Mercure les bouts-rimés de *trente*, *quarante* &c. Rousseau les remplit fort plaisamment, & adressant la piece entiere à Dufreny la finit par les deux vers que voici.

*A la vieille Babet je le ferois pour rien,*
*Pourvû que je te visse etrillé comme un chien.*



Cet-

-ce dans la preface de ses Oeuvres imprimées à Soleurre en l'année 1712. ,, qu'il (Dufre-,, ny) avoit toutes les qualités que les amis ,, du defunt pouvoient desirer, pour faire ,, longtems regreter son predecesseur." On a rendu justice au travail periodique de Dufreny. Quand même il seroit inferieur à De-Vizé du côté du stile, il meriteroit toujours de lui être preferé par le choix des pieces qu'il a fait entrer dans son Recueil. C'est principalement par ce choix que Dufreny doit être estimé : son Mercure n'est pas, comme celui de son predecesseur, une Rapsodie parée seulement d'un beau langage, ornée de phrases elegantes, mais qui avec cela renferme le bon, le mediocre, le mauvais, quelquefois aussi le detestable. Dufreny

Cette vieille Babet avoit eu autrefois des chalans de plus d'une espece à cause de sa beauté. On l'appelloit la *belle Bouquetiere*, & c'est en cette qualité qu'elle a donné lieu à un conte qui se trouve parmi ceux de *Vergier* imprimés en deux volumes 8. en 1727.

(5) Il est certain que Dufreny a mieux fait usage de son discernement à l'égard des pieces de poësie, & qu'il merite qu'on lui attribue *un goût exquis & une grande delicatesse*, selon l'expression qui se trouve dans les additions du mois de Mai 1711. Edit. d'Holl. Neanmoins il n'a pas laissé que d'inserer du mauvais, & même du tres mauvais : ne fut ce que les bouts-rimés, qui pour la plûpart sont detestables.

(6) Ces dissertations ne sont pas toujours estimables. Par exemple la *Lettre sur les Inondans d'Egypte* est un chetif Catalogue pris du Traité de *Pignorius de Servis*. La litterature de cet Ouvrage & ce qu'il y a de curieux en matieres de physique ne consiste guere qu'en extraits & lambeaux de Discours ou de Dissertations des Acad. des belles Lettres & des Sciences.

(7) *Le parallele d'Homere & de Rabelais* est une de ces Dis-

ny s'eſt tenu loin d'un defaut dans lequel la complaiſance, & peut-être le mauvais gout avoient jetté De Vizé (5). On trouve dans le nouveau Mercure des diſſertations ſavantes (6) & ingenieuſes (7). Il a l'attention d'annoncer les decouvertes qui peuvent piquer la curioſité des lecteurs (8): mais rien ne l'a plus fait eſtimer dans les païs étrangers, que le ſoin avec lequel il a evité la trop grande partialité, que l'on a toujours reprochée à De-Vizé (9). J'ai allegué dans l'article de cet Auteur tout ce qui pouvoit ſervir à le defendre, ou du moins à moderer les reproches de nos voiſins. Dufreny a été plus retenu; peut être par reflexion & peut être auſſi par temperament.

Le public a paru content des pieces de poë-

Diſſertations ingenieuſes. Il a plû à tout le monde. Je doute qu'on puiſſe rien faire de meilleur en ce genre, que celui des moutons du Cyclope avec les moutons de Dindenaut, la deſcription de la tempête qu'eſſuia Panurge &c.

(8) On trouve dans le Mercure de Dufreny une *Diſſertation ſur l'utilité de la ſoie des Araignees* par M. Bon, laquelle a merité des eloges à l'Auteur du Mercure de la part de Madame *Du Noier*. „ Il fait plus qu'il ne „ promet, dit cette Dame Lettre 62, du Tome III. des „ *Lettr. Hiſt. & gal.* car il joint à des galanteries des „ Diſſertations tres curieuſes; choſe à quoi il n'eſt point „ obligé par ſon titre, & dont on doit lui avoir d'au- „ tant plus d'obligation. Je crois que vous n'aurés pas „ été moins ſurpriſe que moi de la decouverte ſur la „ ſoye des araignées. A ce que je vois, nous mettrons „ à la fin tous les Inſectes à profit, & je ne deſeſpere „ pas qu'on ne tire un jour parti des poux & des puces, „ puiſque les vers, les mouches & les araignées ont „ trouvé le ſecret de ſe rendre recommandables par „ leur utilité."

poësie que cet Auteur a inserées dans son Mercure. On y trouve des morceaux considerables de la façon de Messieurs de la Fare, Pavillon, La Motte, Rousseau, & le P. du Cerceau, dont les Recueils ont tous été imprimés dans la suite à Paris & en d'autres endroits. Ce qu'il y a de Dufreny lui même en ce genre n'est nullement méprisable, principalement ses Chansons. On a seulement trouvé à redire qu'il se soit donné la liberté de faire usage des vers qui lui tomboient entre les mains, sans l'aveu de leurs auteurs, & cela lui a attiré quelques duretés de la part de Monf. Rousseau. „ Je fus averti . . . . . dit M. „ Rousseau, que ce galant homme se don„ noit la liberté d'imprimer piece à piece „ mes Ouvrages habillés à sa mode, & au „ goût des honnêtes gens à qui il vouloit „ faire plaisir. Je lui écrivis sur cela aussi „ civilement que j'aurois pû faire à un Au„ teur qui auroit mérité quelques égards. Il „ ne jugea pas à propos de m'honorer d'une „ reponse. Au contraire il recommença de „ plus belle à user de mes vers comme d'un „ bien dont il auroit obtenu confiscation, & „ il a continué de vive de sa proie, jusqu'à „ ce qu'elle lui ait manqué tout à fait: en„ sorte qu'une partie de mes écrits a deja „ eu l'honneur de paroitre sous les enseignes „ du sieur Dufreny, & de grossir un livre, „ qui,

(9) V. ubi sup. Dans une lettre, qui se trouve dans le *Mercure galant* mois de Sept. 1710. de l'edit. de la Haie, *De Vizé* est accusé de *medire brutalement des Princes qui*

„ qui, apres quarante années de poſſeſſion „ ſe ſoutient toujours fierement dans la pla- „ ce, qu'un Auteur lui a aſſignée au deſſous „ du rien" (10) On voit que M. Rouſſeau ſe plaint ici de quatre choſes. 1. De ce que Dufreny l'a imprimé ſans ſa participation. 2. De ce qu'il lui a tronqué ſes ouvrages. 3. De ce qu'il n'a pas daigné lui faire reponſe. 4. Enfin de ce qu'il l'a deshonoré en le plaçant dans le Mercure. Examinons un moment ces plaintes. 1. M. Rouſſeau n'avoit pas tout à fait lieu de ſe plaindre, ſupoſé que les pieces inſerées par Dufreny fuſſent publiques, ou que les copies qui en couroient les euſſent rendues preſque auſſi communes, que l'impreſſion. Dans ces deux cas il me ſemble qu'un Auteur n'a plus de droit ſur ſes ouvrages. 2. Si Dufreny a inſeré des copies infidelles de ces pieces, les connoiſſant telles, ou s'il les a tronquées volontairement, il eſt abſolument inexcuſable: mais M. Rouſſeau n'ignore pas combien les copies perdent de leur premiere valeur en paſſant de main en main. Il n'eſt nullement impoſſible qu'on ait communiqué à l'Auteur du Mercure galant des copies alterées des Ouvrages de M. Rouſſeau. Si outre cela l'on compare les morceaux de poëſie que Dufreny a publié avec ces mêmes morceaux publiés par leur legitime Auteur, on n'y trouvera point de diference, ou, s'il y en a, elle eſt fort petite. 3. C'eſt une incivilité que de ne pas repondre

*qui ſont en guerre avec la France.*

(10) *Rouſſeau Preface* de ſes *Oeuvres* Edit. de Solcurre 1712.

dre à des lettres écrites civilement. Mais les Auteurs du Mercure se sont dispensés de cette regle (11) : il est pourtant vrai qu'ils faisoient des exceptions en faveur des personnes d'un certain merite, ils n'en seront que plus louables. 4. Quel deshonneur y avoit il pour M. Rousseau d'être placé dans un Livre où l'on trouve les Corneilles, les Racines, les Fontenelles & tant d'autres excellens Auteurs ? Si le Mercure avoit toujours eu la même delicatesse dans le choix des pieces, il n'auroit jamais été mis *immédiatement au dessous du rien.*

Si l'on a blamé dans De Vizé la trop grande affectation à donner de longues, & quelquefois ridicules genealogies, on a trouvé à redire d'autre côté à la trop grande reserve de Dufreny sur cet article. Le public est indigné de voir illustrer mal à propos des gens de néant ; mais il aime en même tems de se rappeller l'éclat des grandes Maisons, & l'on regarde toujours avec le même plaisir cette ancienne & veritable Noblesse qui fait l'ornement de la France. On a fait quelques autres reproches moins importans à cet Auteur. Mad. Du Noier (12) dit dans ses Lettres, „ que les rigides partisans de la „ verité pretendoient qu'il la devoit dire „ plus hardiment." Elle lui trouvoit en son particulier trop de complaisance. „ Il la „ pous-

(11) Messieurs les Auteurs d'une certaine volée se dispensent aussi volontiers de cet acte de civilité, lors qu'ils se croient superieurs à celui qui leur écrit, comme par exemple un libraire. Feu le R. P. *Du Cerceau* ne daigna pas repondre au Libraire d'Amst. qui lui demanda

„ pousse si loin ; ajoute t'elle „ que pour se
„ conformer à cet esprit de devotion qui
„ regne à present à la Cour, il va puiser
„ dans la vie des Saints dequoi enjoliver son
„ Mercure, & prendre le nom de ses heroi-
„ nes dans les Litanies. Le cas est nouveau,
„ & je ne me serois pas attendue à trouver
„ la conversion d'Aglaë dans un Mercure
„ galant. Le baptême de Madem. de Va-
„ lois, en a donné l'occasion, & notre Au-
„ teur ne l'a pas laissée échaper. On voit
„ bien qu'il veut tout mettre à profit. L'on
„ trouve l'utile où l'on ne trouvoit autrefois
„ que l'agreable & je ne desespere pas qu'-
„ avec le tems le Mercure galant ne de-
„ vienne un livre de devotion, ou que du
„ moins, par un heureux assemblage de serieux
„ & de comique, on n'y trouve dequoi
„ faire la matiere de ces sermons, dans les-
„ quels les Predicateurs Italiens trouvent le
„ secret d'émouvoir plusieurs passions à la
„ fois." Je repons que ces disparates sont
contraires à cette justesse d'idées & à cette
uniformité de principes & de regles que les
bons écrivains doivent toujours suivre: mais
dans un Mercure, où l'Auteur doit, pour
ainsi dire, *detailler à tous allans & venans*,
les disparates peuvent passer. Outre cela elles
étoient assez conformes au genie de Dufreny.
Il

da en 1717. la permission d'imprimer ses *Reflex. sur la Poes. Fr.* & quand, étant à Paris, il en fit un petit reproche au R. P. il eut pour reponse, oh! *pour cela* le P. *Du Cerceau est bien incivil.*

(12) Tome V. Lett. 77.

Il n'étoit pas d'une trempe à suivre long tems une même idée, il se soulageoit de la peine qu'elle lui coutoit en passant brusquement à une autre, sans autrement *s'embarasser* qu'elle fut bien ou mal placée aux yeux des connoisseurs : content de plaire à ceux des lecteurs ordinaires & de les amuser quelque tems agreablement. Remarquons en passant que les disparates conviennent beaucoup a ceux qui ecrivent d'humeur, à ceux qui sont bien aises de mettre à profit les pensées qui leur viennent d'une heure à l'autre, à ceux enfin qui manquent de fond & tachent de supléer à ce défaut par une imagination brillante. C'est par ce défaut que les ecrivains du moien âge de l'Empire Romain se consolerent souvent de ne pouvoir atteindre à la perfection du Siecle d'Auguste ; & nous nous consolons de même de ne pouvoir acquerir celle du *Siecle de Louis le grand.*

Le Mercure de Dufreny a été reimprimé à la Haie chez Johnson avec plusieurs additions faites en Hollande : mais cette edition ne va que jusqu'au mois de Juin 1713.

## §. II.

### *Caractere & Ouvrages de Dufreny.*

J'Ai touché en passant le caractere de Dufreny. Etendons nous un peu plus sur ce sujet, qui ne me coutera guere que le peine de copier la Preface de ses œuvres imprimées en 6 vol. in 12. à Paris en 1731.

Charles Riviere Dufreny né en 1648. étoit d'u-

d'une origine peu commune, quoique petit fils d'une Jardiniere d'Anet nommée en son tems la *belle Jardiniere* (1) Dans sa jeunesse il fut Valet de chambre de Louis XIV. Ce Prince lui accorda ses bonnes graces en faveur de cette vivacité d'esprit accompagnée d'idées singulieres & rejouissantes, qui ne faisoient pas moins le merite de la conversation de Dufreny que de ses ouvrages. Louis XIV. le combla de ses bienfaits, & il ne dependoit que de Dufreny de se maintenir dans une situation opulente, mais le gout pour la depense & l'humeur voluptueuse prévalurent toujours chez lui sur l'amour du bien, & ne lui permirent jamais de penser à l'avenir. Les gens du caractere de Dufreny confondent cette attention avec l'avarice & n'y veulent point reconnoitre cette prudence qui tient un juste millieu entre une dissipation perpetuelle & une avidité sans bornes. A ce caractere se joignoit beaucoup d'inconstance, une conduite capricieuse, beaucoup d'impatience & beaucoup d'irregularité dans les desirs, suites ordinaires d'une imagination très promte & très vive, que le jugement & la raison ne retiennent pas. Tel étoit en peu de mots le caractere de Dufreny & ce caractere se trouve assez repandu dans ses Ouvrages. Oserai-je dire qu'il en est peu qui ne pussent être examinés par l'humeur de leurs Auteurs.

Du-

(1) Elle n'avoit pas été indiferente à un grand Monarque.

Dufreny, après avoir pour ainsi dire, epuisé la bonté de Louis XIV. par sa prodigalité excessive, fit societé d'interet & d'amitié avec Renard Auteur de plusieurs pieces de Theatre, philosophe voluptueux & qui ne faisoit cas de l'esprit qu'autant qu'il pouvoit servir aux plaisirs. La conformité de caractere & d'humeur serra l'union. „ Elle developpa, nous dit on, les talens qu'a„ voit Dufreny pour le Theatre ". Il composa des pieces, mais sans regles & sans conduite. „ Son genie étoit plus propre à „ produire des scenes détachées qu'à bien „ conduire une Comedie. Il auroit été é„ tonnant, qu'un homme, qui avoit eu si „ peu de conduite dans le cours de sa vie, „ en eut mis beaucoup dans ses Pieces „ de Theatre..... D'ailleurs on y trou„ ve des caracteres bien peints & bien sou„ tenus, un Dialogue juste & concis, un „ Comique pris dans la pensée, & rarement „ joüant sur le mot ; des portraits critiques „ sans être satyriques, & dans tout une vi„ vacité de genie qui lui est propre. Tel on „ dépeint Dufreny dans ses ouvrages, tel „ il étoit avec ses amis..... aimable sans „ médisance & plaisant sans raillerie piquante. „ Il disoit *qu'on est plus excusable de ne pas pen„ ser juste que de penser malignement* ".

Les liaisons de Dufreny avec Renard se rompirent par l'infidelité du dernier. „ Du„ freny lui aiant communiqué plusieurs sujets „ de Comedies presque finies & entre autres „ ceux du *Joueur* & de l'*attendés moi sous l'or„ me*, dans le dessein de les achever ensem-

„ ble

„ ble; Renard, qui ſentoit la valeur de cet-
„ te premiere piece, amuſa ſon ami, fit
„ quelque changement à ce qu'avoit fait Du-
„ freny, la mit en vers & la donna aux Co-
„ mediens ſous ſon nom..... Cependant,
„ au lieu de ſe vanger de ce larcin, il ne
„ chercha qu'à juſtifier ſes droits en don-
„ nant le *Chevalier Joueur*, tel qu'il l'avoit
„ composé, &c."

Qui croiroit qu'un homme, tel qu'on nous depeint Dufreny auroit eu le courage ou la foibleſſe de ſe marier deux fois? „ Mais, a-
„ joute t'on, il eſt probable, qu'il s'en repentit
„ deux fois ... Il n'étoit homme à ſe ma-
„ rier que par diſtraction .... ou par un
„ interêt vif & preſent ... & l'on prétend
„ que ſon ſecond Mariage ſe fit par ce der-
„ nier motif" Pour ſe diſpenſer des ſoins domeſtiques qui ne pouvoient convenir à ſon humeur, il vivoit comme ne ſe croiant point marié, il portoit la ſingularité juſqu'à loger en même tems dans trois ou quatre diferens quartiers de Paris. Il paſſoit de l'un à l'autre „ dès qu'il ſoupçonnoit d'y être con-
„ nu de ceux avec leſquels il ne vouloit point
„ avoir de commerce"

Dufreny mourut le 6. Octobre 1724 dans la 75 année de ſon âge „ A la ſollicitation
„ des deux enfans qu'il avoit eu de ſon pre-
„ mier Mariage il conſentit que l'on brulât
„ tous ſes ouvrages, le ſeul bien qui lui reſ-
„ toit alors. Ces Ouvrages étoient une ſe-
conde partie des *Amuſemens ſerieux & comiques*, quelques Pieces de Theatre, des Reflexions detachées &c. Les quatre premiers

volumes de Oeuvres imprimées de Dufreny contiennent ſes Comedies, & les deux autres ſes Oeuvres diverſes, qui ſont les *Amuſemens ſerieux & comiques* (2), le *puits de la verité*, qui n'a pas eu le ſucces des *Amuſemens*, le *parallele d'Homere & de Rabelais*, diverſes *nouvelles hiſtoriques*, des Poëſies & des Chanſons tirées de ſes Mercures, des Reflexions ſur la Tragedie de Rhadamiſte & de Zenobie, &c. On trouve auſſi dans l'ancien Theatre Italien quelques Piéces de ſa façon.

Dufreny donnoit avec quelque exces dans les antitheſes & les jeux de mots. Son ſtyle eſt plein de ſaillies: il les cherche & il s'y amuſe. Dans les Ecrivains de ſon ordre le changement des expreſſions, le déplacement des mots détruit les penſées. Combien d'Auteur ne connoit on pas, qui décompoſés de cette façon reſteroient froids & languiſſans?

(2) Ce petit Ouvrage a plu generalement à tout le monde, & il s'en eſt fait un grand nombre d'editions.

(1) Il vend des graines & des oignons de fleurs &c. Outre les trente mois du Mercure, le Fevre a fait deux petits ouvrages, qui ſont un *Journal du Voiage de l'Ambaſſa-*

## ARTICLE III.

*Le Mercure composé par le Fevre, &c.*

DUfreny, dont le caractere étoit peu propre à ſuivre longtems un Ouvrage periodique, ſe dégouta de ce travail au bout de trois ans, & ceda ſon privilege à Hardouin le Fevre en Decembre 1713. en ſe reſervant pourtant une penſion, dont Dufreny a joui juſqu'à ſa mort. Le Fevre (1) donna ſon premier Mercure en Mai 1714. & le continua juſqu'au mois d'Octobre 1716 incluſivement. Alors un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, daté du 28. Novembre 1716. lui defendit de continuer cet ouvrage, *à cauſe qu'il ſe gliſſoit dans le Mercure des choſes ſcandaleuſes, & même injurieuſes à la reputation de pluſieurs perſonnes.* C'eſt ainſi que s'exprime l'Arrêt.

Au Sieur le Fevre ſucceda l'Abbé Buchet. Apres deux mois d'interruption il reprit le Mercure en Janvier 1717. & au titre de *Mercure galant*, qu'il avoit porté juſqu'alors, ſub-

*baſſadeur de Perſe en France*, & un autre Journal *ſur la mort de Louis XIV.* & l'avenement de Louis XV. à la Couronne. Dans ce dernier Journal il ſe nomme *le Fevre de Fontenay*. Le ſieur *le Fevre* eſt Pariſien. Il eſt grand fleuriſte & s'exerce à cultiver ſon Jardin dans un des fauxbourgs de Paris.

fubftitua celui de *Nouveau Mercure.* Le travail de l'Abbé Buchet fut agreable au public : il avoit foin de bien choifir les pieces tant en vers qu'en profe, & de ne mettre dans fon Mercure que des hiftoires intereffantes. Il le donna regulierement tous les mois jufqu'en Mai 1721. ce qui fait le nombre de 53 Mercures.

L'Abbé Buchet s'appelloit *Pierre François.* Il étoit né le 19 Decembre 1679 à Sancerre dans le Berry. Son pere étoit un medecin natif de Pouilly. Cet Abbé mourut le 30 Mai 1721. âgé de quarante-deux ans & cinq mois. On attribue fa mort à la vengeance de quelques petits Maitres, qui fe trouverent ofenfés de certains traits un peu trop piquans qu'il avoit laché contre eux dans un *Mercure.* Outre cet Ouvrage il donnoit regulierement deux fois par femaine une Gazette manufcrite à laquelle il occupoit cinq ou fix copiftes, tant elle étoit recherchée. On a de lui un *Abregé de la vie du Czar Pierre Alexiowitz*, où l'on trouve une relation de l'Etat prefent de la Ruffie. Cet ouvrage, qui eft imprimé à Paris en 1717 a fervi de canevas à certains *Memoires de Pierre le grand* qu'un des *Auteurs Manufacturiers* de Hollande a publié en plufieurs Volumes fous le nom du Baron Neftefuranoi, qui eft l'anagrame du fien (2).

Quoi-

(2) Un autre de ces *Manœuvres à tout attelier* a fait à peu près dans le même goût des *Memoires du Roi George I.* Un autre l'*Hiftoire de Pologne* & du Roi Augufte. Les Libraires & leurs manoeuvres attendent de concert le moment d'un evenement pour créer un *Livre*, & cela

Quoique l'Abbé Buchet portât le collet, il n'étoit Abbé que de nom. Ceux qui le frequentoient nous le dépeignent d'un caractere aimable & d'une grande douceur dans le commerce du monde.

Aprés la mort de l'Abbé *Buchet* le privilege du Mercure passa au sieur *Antoine de la Roque* Chevalier de St. Louis. Il commença dés le mois de Juin, & depuis ce tems-là il l'a toujours donné regulierement jusqu'à aujourd'hui, & même quelquefois avec deux *extraordinaires* par an (3). Il s'est associé à ce travail son ainé *Jean de la Roque*, & l'on doit dire à l'honneur de ces deux freres, qu'en general ils n'inserent dans leur Mercure rien que de bon & de choisi. Ils en ont banni les historiettes galantes & en un mot tout ce qui est bas & frivole. On attribue à l'Abbé Pellegrin les Extraits des Pieces de Theatre.

Messieurs *de la Roque* sont de Marseille. Antoine a servi dans la Gendarmerie & a perdu une jambe au service. On doit à cet accident son retour aux lettres. On assure qu'il travaille à *l'histoire des spectacles anciens & modernes* & à des *Memoires pour servir à l'histoire des personnes qui se sont distinguées dans les Arts & dans les Metiers*. Jean est Auteur d'un *Voiage de l'Arabie heureuse*, d'un autre de

la nous produit des Histoires, des Relations, des Voiages; & comme rien n'est imposibles à ces manœuvres, on peut aussi les mettre hardiment à la fabrique des vers, de la prose, d'une science, ou d'un art quel que ce puisse être.

(3) Sous le titre de *Mercure de France*.

de la *Palestine*, & d'un autre enfin en *Syrie & au Mont-Liban*.

## NOTE.

### Sur Messieurs l'Abbé de *Vertot* & de *Fontenelle*.

RENÉ *Aubert de Vertot*, issu d'une famille noble du Païs de Caux en Normandie, a été successivement Capucin, Prémontré, Mathurin, & enfin de l'Ordre de Cluny. On a badiné sur ces diferens changemens qu'on appelloit les *Revolutions de l'Abbé de Vertot*. Sa qualité de Religieux l'empecha d'être Precepteur du Roi (Louis XV) & pour cette même raison, il n'a pas été reçu à l'Academie Françoise, mais il est de celle des Inscriptions & des Belles Lettres. Feu Madame la Duchesse d'Orleans l'avoit fait Secretaire de ses Commandemens, & cette qualité lui procura un logement au Palais Roial, qui lui a été conservé après la mort de cette Princesse. Depuis quelques années il est tombé dans une espece de demence; dont l'origine est assés connue, sans qu'il soit necessaire d'en parler ici.

Ses Ouvrages sont l'*Histoire de la Revolution de Portugal* en 1641.

Celle des *Revolutions de Suede*.

Celle des *Revolutions de la Republique Romaine*.

*L'his-*

(1) On attribue à ce Benedictin les *Avantures de Pomponius, Chevalier Romain*. Ce Roman, qui a fait du bruit

*L'Histoire de l'Ordre des Chevaliers de Malte.* *Histoire ou Traité de l'etablissement des Bretons dans les Gaules* contre le Pere *Lobineau* Benedictin, Auteur de l'*Histoire de Bretagne.* Cet Auteur a pretendu que la Bretagne n'étoit point mouvante de la Couronne de France. M. le Duc d'Orleans Regent de France ordonna à l'Abbé de Vertot de refuter le sentiment du Benedictin (1) Outre ces Ouvrages il y a divers morceaux de l'Abbé de Vertot dans l'*Histoire de l'Academie des Belles Lettres.* Il avoit aussi projetté, dit-on, de donner l'*Histoire des Revolutions de la Republique de Carthage*, & celle des Maitresses & des Favorites de plusieurs Papes.

Les Ouvrages de l'Abbé de Vertot sont bien ecrits. On y trouve des portraits bien finis, des traits hardis & frapés avec beaucoup de force: Il tient quelquefois du romanesque & il avouoit naturellement ce défaut. *Nos François veulent cela*, disoit il, *donnons leur du romanesque.*

*Bernard de Fontenelle* est des trois Academies, Françoise, des Sciences & des Belles-Lettres. Il est Auteur depuis plus d'un demi-siecle. On trouve une piece en vers de sa façon, qui a disputé le prix de l'Academie, dans le *Recueil de Pieces &c.* de l'ann. 1675 & dans le *Mercure galant* Mai 1677 une autre. Selon ce *Mercure* M. de Fontenelle étoit alors âgé de vint ans.

Les Ouvrages de M. de Fontenelle sont con-

bruit renferme sous une fiction quelquefois un peu trop obscure divers evénemens de la Regence & des caracteres vifs & bien tournés.

connus dans toute l'Europe. Je raporterai en peu de mots les jugemens que certains Critiques en ont donné. Les Dialogues, disent-ils, sont ecrits avec tout l'esprit possible. Il y en a même trop à leur gré. L'excés & la disette d'esprit sont deux defauts egalement dangereux. Le gout d'Antithese regne trop dans les Dialogues, ils semblent tous faits dans un même moule (2) Ils trouvent le stile de l'*histoire des Oracles* beaucoup meilleur que celui des Dialogues. Cet Ouvrage est tiré du Latin de M. *van Dale*: celui-ci se plaignoit que l'Auteur François avoit suprimé ou negligé les endroits les plus curieux de son livre. On regarde comme un Chef d'oeuvre les *Entretiens sur la pluralité des Mondes*. Le Dialogue y est parfaitement bien entendu, les matieres y sont mises dans un beau jour: mais ces mêmes critiques prétendent que la Marquise n'est *qu'une caillete du marais*. La galanterie des *Lettres du Chevalier d'Her*** leur paroit egalement pedantesque & pretieuse. L'Auteur de l'Eloge *funebre de Torsac* en a fidellement extrait ce qu'on y trouve de plus singulier dans ces deux caracteres; mais ce qui doit consoler l'Auteur des Lettres, c'est que l'*Eloge funebre* ne traite pas mieux les Discours Academiques & quelques autres ouvrages qui ne cedent point aux Lettres. Entre les *Poësies Pastorales* il y a qui sont finement tournées. Cependant ces mêmes Critiques croient avoir remarqué qu'elles

(2) Les Dialogues des morts, dit une note sur un endroit de l'*Eloge fenebre de Torsa*, ne contiennent que des vérités paradoxcales & pyrhoniennes tirées d'un vieux livres.

les manquent generalement de Poesie & de naturel. La *digression sur les Anciens & sur les modernes* renferme des Reflexions ingenieuses. C'est dommage, continuent ils, que M. de Fontenelle y semble afecter de ne pas connoitre ou de mépriser les graces & les beautés des Anciens. Les *Memoires de l'Academie des Sciences* lui féront eternellement honneur, ils y reconnoissent surtout une souplesse d'esprit admirable, & que

*Là par les beaux Arts entouré,*
*Il repand sur eux à son gré*
*Une clarté pure & nouvelle* (3).

A l'égard des Eloges des Academiciens, l'esprit y brille partout, il y a des choses tres curieuses, & pour les décrire agreablement il a emploié les tours les plus recherchés. Cependant les mêmes Critiques trouvent le stile de ces Eloges un peu décousu.

Quoiqu'il en soit, toute l'Europe admire le beau genie de M. de Fontenelle & rend justice à son merite: mais on se plaint qu'il ne l'a pas trop renduë aux Anciens, & que personne, entre nos modernes de reputation, n'a plus travaillé que lui à mettre l'esprit à la mode. Il faut avouer aussi que le *Genie Academique* n'a pas moins contribué à ce défaut, & qu'enfin l'étude des mots & des periodes l'a emporté sur celle des choses. Cela nous a dégouté de l'erudition, & c'est ainsi qu'a commencé la de-

vres qui a pour titre, *paradoxes ou propos contre la commune opinion, debatus en forme de declamation forense.*

(3) *Temple du gout.*

decadence du gout. Les beaux esprits qui sont nés depuis M. de Fontenelle ont achevé de nous seduire, après avoir été eux mêmes seduits par la belle harmonie des mots. Grace à des ecrivains que *Desfreaux* auroit placé autrefois au rang des la *Serre* & des *Scudery*, nous nous jettons de plus en plus dans le clinquant & dans les colifichets. La disette de bons Auteurs nous force de prendre avidement tout ce que nous ofrent ces Auteurs nouveaux, qui ne craignent pas d'immortaliser leur gout au préjudice de celui de nos Ancêtres. Avec un tel caractere nous osons bien mépriser les beautés de l'Antiquité. Avouons aussi de bonne foi que nous n'y saurions atteindre.

*Fin du Tome II.*





